

APOLOGIE

DE LA VERITABLE

THEOLOGIE

CHRETIENNE,

AINSI

Qu'elle est soutenüe, & Prêchée, par le Peuple,
appellé par Mépris,

LES

TREMBLEURS:

QUI EST

Une Ample Explication, & une Défense de leurs
Principes & de leurs *Doctrines*, par plusieurs Argumens,
tirez de L'ECRITURE, & de la DROITE RAISON, &
des Témoignages des FAMEUX AUTEURS, tant An-
ciens que Modernes: Avec une Ample Réponſe aux plus
fortes Objections qui leur ſont faites Communement.

Ecrite en *Latin* & en *Anglois*,

Par ROBERT BARCLAY,

Et depuis Traduite en Allemand & en Hollandois, comme auſſi à
Preſent en François, pour l'Inſtruction des Etrangers.

Actes 24. 14. Quand à la voye que l'on appelle Secte, ainſi je ſers le Dieu
de mes Peres, croyant à toutes les choſes, qui ſont Ecrites en la Loy &
dans les Prophetes.

Tites 2. 11. Car la Grace de Dieu Salutaire à tous hommes eſt clairement
apparüe. Verſ. 12. Nous Enſeignant, qu'en renonçant à l'Impieté & aux
Mondaines Conuoitiſes, nous vivions en ce preſent Siecle, Sobrement,
Juſtement & Religieuſement. Verſ. 13. Attendant la Bien-heureuſe Eſ-
perance, & l'Apparition de la Gloire du Grand Dieu, qui eſt notre Sau-
ueur Jeſus Chriſt. Verſ. 14. Lequel ſ'eſt donné ſoy-même pour nous,
aſin qu'il nous rachetat de toute Iniquité, & nous Purifiât, pour luy être
un Peuple Peculier, adonné aux bonnes Oeuvres.

1 Theſſ. 5. 21. Epreuvez toutes choſes, Retenez ce qui eſt bon.

A Londres, Imprimé & ſe vend par T. Sowle, dans la Court
appellée du Cerf-Blanc, dans Gracious-Street. 1702.

APOLLO

DE LA VÉRITÉ

THE FOLIO

CHRETIENNE

4151 f37





A

CHARLES II. ROY

DE LA

Grande Bretagne,

Et des Etats qui en Dependent :

ROBERT BARCLAY,

Serviteur de Jesus Christ, appelé de Dieu à la Dispensation de l'Evangile, qui est à present Revelé de nouveau, après une longue & Ténébreuse Nuit d'Apostasie, & commandé d'être Prêché à toutes Nations, *Souhaite la Santé & le Salut.*

Comme la Condition des Rois & des Princes les met dans un Rang qui les rend plus exposez à la Veüe & à l'Observation du Monde, que ne sont les autres Hommes, de qui, ni les Actions ni les Paroles ne peuvent être obscures, (comme *Cicéron* le remarqué ;) Aussi ces Rois-là, (dont-il plait au Grand ROI des Rois de faire
A 2 connoître

Au R O I.

connoître aux Hommes les miraculeuses Demar-
ches de son *Insondable Providence*, d'une façon sin-
guliere, à leur Apparition sur le Theatre de ce
Monde) font-ils plus considérablement observez
de près, & leur Vies & leurs Actions plus dili-
gemment remarquées, & la Posterité s'en informe
beaucoup plus exactement; particulièrement, si ces
Choses-là sont d'une telle nature, qu'elles ne ré-
gardent pas seulement les Negociations extérieures
de ce qui se passe dans le Monde, mais encore lors
qu'elles sont signalées par le moyen de la Manife-
station ou de la Revelation de la Connoissance de
Dieu dans des matieres Spirituelles & qui regar-
dent la Religion. Ce furent ces Choses-là qui
rendirent si Fameuses les Vies de *Cyrus*, de *Cesar*
Auguste, & de *Constantin* le Grand, dans les Siècles
precedens, & celles de *Charles* le Quint, & de quel-
ques autres Princes Modernes dans ces derniers
Siècles.

Mais parmi toutes les Actions remarquables, qu'il
a plu à Dieu de permettre, à la Gloire de sa Puif-
sance, & pour la Manifestation de sa Sagesse & de
sa Providence, il n'y a point de Siècle qui nous
découvre des Choses si *surprenantes* & si *admirables*,
soit à l'égard des Affaires Civiles, soit à l'égard de
celles de la Religion, que celles qui sont arrivées
durant le cours de ta Vie; car bien que tu n'ayes
pas encore atteint l'Age de Cinquante Ans, tu as
pourtant été Témoin de Choses plus merveilleuses,
que plusieurs Siècles n'en ont produit auparavant.
Tellement que, soit que nous ayons égard à ces
divers Malheurs, dans lesquels tu t'es trouvé en-
gagé, étant à peine sorti de l'Enfance; soit à tant de
differentes sortes d'Afflictions, auxquelles les Per-
sonnes de ton Rang ne sont que rarement accou-
tumées; soit à l'admirable Fortune, & sans Exem-
ple, qui survint à ton Pere; à la difficulté de ta
propre Evasion, le Banissement qui s'en ensuivit,
avec le peu de vrai semblance de te voir jamais
Retourner

Au R O I.

Retourner (du moins sans beaucoup de Travaux & de facheux Combats;) ou enfin, à l'incapacité où tu étois de venir about d'un tel Dessein; considérant la Force de ceux qui s'étoient rendus Maîtres de ton Trône, & la Terreur qu'ils avoient jetée dans l'Esprit des Royaumes Etrangers: Et que néanmoins, après cela, tu ayes été Retabli sans coup Frapé, ni sans tirer l'Epée, sans être supporté ou assisté des Etats Etrangers, sans l'invention ou l'industrie d'une Politique Humaine; Toutes ces Choses font suffisamment connoître, que c'est l'*Oeuvre du Seigneur*, laquelle, comme elle est merveilleuse à nos Yeux, aussi fera-t'elle un Juste sujet de l'Admiration, & de l'Etonnement des Generations à venir; & pourra suffisamment servir, si on y prend garde comme il faut, à refuter & à confondre cet *Atheïsme*, dont ce Siecle est si abondamment rempli.

Comme la Defence de la *Liberté de Conscience* (laquelle ton Pere, tâcha en partie de détourner en se laissant emporter aux Cris importuns du Clergé, de qui les cruelles & impies Volontez, se sont trouvées souvent très pernicieuses & très dommageables aux Princes, qui y ont acquiescé & qui les ont accomplies) fut la grande occasion des Troubles & des Revolutions; aussi fut ce sous le Pretexte de la *Conscience* que cet ouvrage s'avança & se conduisit à un si haut periode où il est parvenu. Et quoi que (sans doute) quelques uns de ceux qui étoient engagez dans cet Ouvrage, n'eussent en veüe que de bonnes Choses, du moins au commencement, (bien qu'ils aient pris de fausses mesures dans la maniere d'en venir about, à sçavoir, en se servant des Armes Charnelles;) néanmoins ils n'eurent pas plutôt goûté la douceur d'être en Possession des Biens de ceux qu'ils avoient chassés, qu'ils commencerent aussi-tôt à faire eux mêmes ces Choses là, dont-ils avoient accusé & blâmé les autres. Car leur Mains se trouverent pleines, d'Oppression,

Au R O I.

d'Oppression, & ils eurent de l'aversion d'être repris par l'Instruction, qui est la voye de Vie : Ils traitterent fort mal les Messagers du Seigneur, & firent battre & mettre en Prison ses Prophetes, & persecuterent son Peuple, lequel il avoit appelé & rassemblé du milieu d'eux ; auquel il avoit persuadé de Forger leurs Epées en Hojaux, & leurs Lances en Faucilles, & de n'apprendre plus les Guerres Charnelles : Mais il les suscita & les arma d'Armes Spirituelles, à sçavoir, de son Esprit même & de sa Vertu, avec quoi ils porterent témoignage dans les Ruës & dans les Grands Chemins, dans les Places publiques & dans les Synagogues, contre l'Orgueil, la Vanité, les Convoitises & l'Hypocrisie de cette Generation, qui étoit juste à leurs Yeux ; & quoi qu'ils fussent souvent cruellement Traittés pour cette raison, Ils Prophetiserent pourtant fidèlement, & leur predirent le Jugement & leur Rnine, laquelle vint sur eux ; comme cela se voit par les divers Avertissemens & les Lettres adressées à Olivier & Richard Cromwell, au Parlement, & aux autres Puissances alors en Charge, qui sont encore Enregistrées.

Et quand il eut plû à Dieu de te remettre sur le Trône, quelles grandes Oppressions, quels Banissemens, quels mauvais Traittemens ne souffrirent ils pas de la part des Gens qui prenoient Pretexte d'agir par ton Autorité, & couvroient leur Mauvais Coups du manteau de ton Nom, c'est une Chose connue à la plus grande Partie des Hommes de cette Isle ; particulièrement en Angleterre, où à peine y a-t'il une Prison qui n'en ait été remplie ; ni aucun Juge devant lequel ils n'ayent été trainez : Quoi que pourtant ils n'ayent jamais été trouvez Coupables d'aucune Chose, qui pût meriter un tel Traittement. C'est pour cette raison, sans doute, que touché du Sentiment de leur Innocence, tu fûs grandement ému, il y a Trois Ans, à mettre quelque Centaine d'entr'eux en Liberté :

Car

Au R O I.

Car en verité, leurs Souffrances sont singulieres, & meritent manifestement que l'on les distingue de tout le reste de ceux qui vivent sous ton Autorité, en deux égards.

Premièrement, *En ce que dans toutes les Conspirations, qui se sont tramées contre toi par les autres, depuis ton retour en Angletrre, il ne s'en est jamais trouvé aucun, avoüé par ce Peuple, qui se soit trouvé ou connu Coupable (quoi que l'on en ait pris & emprisonné plusieurs d'entr'eux sur de telles sortes de Soupçons) mais on les a toujours trouvez Innocens & non Malfaisans (comme il est seant aux Sectateurs de Christ) ne convoitant, ni ne disputant point pour les Royaumes de ce Monde; mais étant soumis à toute Ordonnance d'Homme à cause de la Conscience.*

Secondement, *En ce que dans les Tems les plus rigoureux de la Persecution, & dans les plus severes Poursuittes de ces Loix, qui furent faites contre les Assemblées particulieres (étant revêtus de l'Innocence) ils ont hardiment persisté dans leur Témoignage envers Dieu, sans se glisser dans les Trous & dans les Coins, ou se cacher comme tous les autres Nonconformistes ont fait; mais ils se sont assemblez chaque jour, suivant leur Coûtume, dans les Lieux publics destinez à cette Fin; Tellement que pas un de tes Officiers n'a pu dire d'eux, Que l'on les ait surpris dans un Coin, ni attrapez dans un Conventicule, ni pris en se cachant dans leurs Chambres secretes; on n'a point eu besoin non plus d'envoyer des Espions pour les prendre, eux que l'on étoit seur de trouver chaque jour dans leurs Assemblées publiques, rendans Témoignage à Dieu, & à sa Verité.*

En quoi, ceux qui ont des Yeux pour voir, peuvent reconnoître leur Patience Chrétienne & leur Courage, leur Constance & leur Souffrances, jointes ensemble plus qu'en aucun autre Peuple de differente Opinion, ou qui leur soit opposé. Et néanmoins au milieu de ces Afflictions, tu peux rendre ce Témoignage, Que comme d'un côté n'ont ils jamais
cherché

Au R O I.

cherché à défracter de toi, ni à te rendre odieux au Peuple, toi, & ton Gouvernement, par des Feuilles volantes sans Nom, & par des Libelles diffamatoires : Aussi d'autre part n'ont ils pas Balancé, à t'Avertir, à t'Exhorter, & à te Censurer, & ont fidèlement déchargé leurs Consciences envers toi, sans user de Paroles de Flatteries, tout de même que les vrais Prophetes au Tems passé avoient accoutumé de faire à ces Rois & à ces Princes, sous l'Autorité desquels il se faisoit quelque Violence ou quelque Oppression.

Et quoi qu'une Experience manifeste, nous face voir, que c'est une Chose très conforme à la Verité Divine, & à la Politique Humaine, de permettre à chacun de servir Dieu, suivant leurs Consciences ; néanmoins ces autres Sectes, qui pour la plupart, n'osoient pas montrer le nez dans les Tems de Persecution, tandis que cet Innocent Peuple continuoit Hardi & Fidele, complottent aujourd'hui dans une Etroite Conspiration (non-obstant toutes les anciennes Querelles & les Contestations qui étoient entr'eux) pour nous rendre odieux ; tâchant injustement à pervertir nôtre Doctrine & à t'ordre nos Paroles, comme si elles étoient incompatibles avec le Christianisme & avec la Societé Civile : Tellement que pour mettre en effet cet Ouvrage de leur Malice, ils n'ont point eu de honte de recevoir le Secours, & de recommander les Travaux de quelques *Sociniens* odieux contre nous. Ainsi s'accordent *Herode* & *Ponce Pilate* pour crucifier Christ.

Mais nôtre Pratique, qu'une legitime Experience t'a fait connoître pour être plus conforme au Christianisme & à la Societé Civile, à la Paix, & à la Prosperité de cette Isle, que celle de ceux qui nous accusent de cette sorte, nous defend suffisamment contre cette Calomnie, pour pouvoir en appeller au Témoignage de ta Conscience, comme à un Témoin en nôtre Faveur à la Face des Nations.

Ce

Au R O I.

Ce sont ces Motifs qui m'ont persuadé de présenter au Monde d'apresent, un Recit Abregé, mais veritable, des Principes de ce Peuple, divisé en quelques Courtes *Theses de Theologie*; lesquelles ont réussi suivant la volonté de Dieu, au de là de mon attente, à la satisfaction de plusieurs, ayant excité en quantité de personnes le desir d'être plus amplement informez de nous, comme étant ceux de qui on parle mal par tout; aussi ont-ils rencontré des gens qui s'y sont opposez publiquement, comme il s'en trouvera toujours qui le feront, tant que le *Diabole reignera dans les Enfans de Rebellion*. Au reste, je me suis trouvé engagé par là encore d'avantage, par la liberté que j'ay au Seigneur, de présenter au Public, cette *Apologie* de la Verité que ce Peuple Professe. Et parce qu'à cause du Droit que tu as sur eux, & de l'interêt qu'ils ont envers toy, comme il a paru dès le commencement, ils ont augmenté de beaucoup parmy ces Nations sur lesquelles tu Regnes, je prens la hardiesse de te le présenter aussi.

Tu as connu & éprouvé, *leur Fidelité envers Dieu, leur Patience dans leur Souffrances, leur Naturel paisible envers le Roy, leur Honneur, leur Simplicité, & leur Integrité dans les Avertissemens Fidelles, & dans les témoignages qu'ils t'ont rendu*; Et s'ils te plaisoit de te donner à toy même, un peu de loisir pour lire cet Ouvrage, tu pourrois trouver, *Combien leurs Principes sont conformes, tant à l'Ecriture, qu'à la Verité, & à la Droite Raison*. La Simplicité de leur Conduite, la Mediocrité de leur Condition, comme n'étant que de pauvres Gens, & sans Lettres. Leur maniere de proceder, étant sans la Sagesté & la Pratique de ce Monde, ont fait conclure plusieurs, que c'étoit des gens Fols & hors du Sens, & les ont fait mépriser comme n'étant pas capables de Raison. Et quoy que cela leur tienne lieu de Couronne, d'être estimez tels par les Sages, par les Grands, & par les Scavans de ce Monde,

Au R O I.

Monde, & qu'ils se réjouissent d'être tenus pour Fols pour l'amour de Christ; Il y en a pourtant quelques-uns depuis peu, même de ceux, qui dans l'opinion du Monde, sont estimez être, & Sages & Sçavans tout ensemble, qui commencent à juger autrement d'eux & à trouver, qu'ils avancent des choses fort conformes, tant à l'Ecriture, qu'à la Raison, & au veritable Sçavoir.

Comme c'est une chose incompatible avec la Verité que je soutiens, aussi suis-je fort éloigné de me servir de cette Epitre, comme d'une Machine pour te flater, qui est le dessein ordinaire de ces sortes d'Ouvrages. C'est pour cette raison que je ne puis, ni te le Dedier, ni te demander ta Protection, comme pour pouvoir par là le presenter au Monde avec plus de Hardiesse, ou pour me promettre un beaucoup meilleur succez pour luy. C'est à Dieu seul que je dois ce que j'ay; & cela encore plus immédiatement dans les choses Spirituelles; C'est pourquoy c'est à luy seul & au service de sa verité, que je Dedie quelque Oeuvre que ce soit qu'il produise en moy, auquel seul appartient la Louange & l'Honneur, de qui la verité n'a pas besoin de la Protection des Princes du Monde, son Bras & sa Vertu étant la seule chose qui la multiplie, qui l'établit, & qui la confirme. Mais je me suis trouvé pressé en mon Esprit, de prendre occasion de t'offrir ce Livre, afin que, comme tu as été souvent averti par diverses Personnes de ce Peuple qui habitent en *Angleterre*, tu ne pusses pas manquer aussi d'un avertissement à propos de la part d'un Membre de ton Ancien Royaume d'*Ecosse*, & que tu pusses sçavoir (dequoi j'espere que tu n'auras pas sujet d'être fâché) que Dieu suscite & augmente ce Peuple dans cette Nation. Les Nations aussi connoîtront par là, que la Verité que nous Professons, n'est point une Oeuvre de Tenebres, ni qui se soit Multipliée en cachette, & que nous ne prenons point à honte l'*Evangile de Christ*, parce que nous sçavons,

Au R O I.

sçavons, qu'il est la Puissance de Dieu en Salut, & que nous ne sommes du tout point si fort incompatibles avec le Gouvernement, ni de tels Perturbateurs de la Paix, que nos Aversaires ont taché de le faire croire au Monde, en nous diffamant; C'est de quoy j'ose appeller devant toy, comme devant un témoin de nôtre Humeur paisible, & de nôtre patience Chrétienne.

Les Generations à venir n'admireront pas plus cette démarche Singuliere de la Providence Divine, en te Rétablissant sur ton Trône sans effusion de Sang au dehors, qu'elles s'étonneront de l'accroissement & du progres de cette Verité, sans le secours entier du dehors, & contre une si grande opposition; laquelle ne sera pas une des moindres Choses qui rendront ta Memoire Remarquable. Dieu a fait pour toi de grandes Choses, il t'a suffisamment montré, que c'est par lui que les Princes Regnent, & que c'est luy qui peut renverser en bas, & qui peut ériger & relever à son plaisir. Il t'a souvent fidèlement exhorté par ses Serviteurs, depuis qu'il t'a Rétabli dans ta Royale Dignité, que ton cœur ne devint point folâtre contre luy, jusqu'à oublier ses compassions & sa Providence envers toy; de peur qu'il ne permit que tu fusses entretenu par là, & endormy en tes pechez par la flatterie des Parasites de Court, qui par leur Caresses, font la Ruine de plusieurs Princes.

Il n'y a point de Roy au Monde, qui puisse rendre témoignage à la Providence & à la bonté de Dieu avec tant d'experience, ni qui Regne sur tant de Peuple Libre, & sur tant de veritables Chrétiens: Et ces choses là rendent ton Gouvernement plus Honorable, & toy même plus Considerable, que le surcroît de quantité de Nations qui ne seroient remplies que d'Ames Serviles & Superstitieuses.

Tu as goûté ce que c'est que la Prosperité & l'Aversité; tu sçais ce que c'est, qu'être Banny de son Pays Natal; que c'est d'avoir du dessous, aussi bien que

que de Regner, & d'être Assis sur le Trône. Et puis que tu as été opprimé, tu as sujet de reconnoître combien un Oppresseur est haïssable, tant à Dieu, qu'aux Hommes. Et si après toutes ces Exhortations & ces Avertissemens, tu ne te Convertis pas au Seigneur de tout ton cœur; Et si tu viens à oublier celui qui s'est souvenu de toi dans ta Calamité, & t'addonner à suivre le Luxe & la Vanité, assurement ta Condamnation sera grande.

Le Remede le plus Efficace & le plus Puissant contre ces Pieges, aussi bien que contre les Tentations de ceux qui peuvent t'entretenir, ou même te porter au mal, sera de t'appliquer toy même à cette Lumiere de Christ, qui reluit à ta Conscience, laquelle ne peut, ni ne veut te flatter, ni permettre que tu sois tranquille & à repos dans tes pechez; mais, elle agit, & agira toujours sincerement & fidellement avec toy, tout de même que ceux qui en sont les Sectateurs ont fait aussi.

LE DIEU Tout Puissant, qui t'a visité jusques à present de son Amour, d'une maniere si Remarquable, veille tellement toucher & penetrer ton cœur, avant que le jour de ta Visitation soit Expiré, que tu puisses te Convertir à luy Efficacement, de telle sorte que tu fasses des Progrez dans la Place & dans le Rang que tu tiens, à la Gloire de son Nom. Ainsi si le souhaite, & ainsi Prie,

Ton Fidele Amy & Sujet,

AP 50

Robert Barclay.

D'Ury, le Lieu de mon Pelerinage,
dans le Pays de ma Naissance en
Ecosse, le 25. du mois appelé No-
vembre, dans l'Année 1675.

R. B.

C
vice
vec
qu'il
saver
cette
tems,
briev
la V
uns é
par
res, a
si par
les on
se Opi
de nos
quelque
égard,
mes Pe
C'est
cet Espi
pagation
J'ai jug
implem
Peur-
non seul
Méthode

AU LECTEUR.

R. B. Souhaite Salut au Lecteur
Bienveillant.

Comme ce que je me propose principalement, est de mettre au jour & de défendre la Verité, au service de laquelle je me suis abandonné & dévoué, avec tout ce que j'ai de mien ; Aussi me semble-t-il, qu'il n'y a rien que je ne doive entreprendre en sa faveur, par l'assistance & l'aide de Dieu. Et dans cette assurance, j'exposai au Public, il n'y a pas longtemps, de certaines Theses de Theologie, qui contiennent brièvement les principaux Fondemens & les Dogmes de la Verité ; lesquelles, n'ayant pas semblés à quelques uns être inutiles, & ayant été reçues amiablement tant par ceux des Pays étrangers, quoi que nos contraires, au de-là de mon attente (quoi que combattues aussi par quelques Envieux) ont tellement prévalu, qu'elles ont en quelque façon effacé cette fausse & monstrueuse Opinion, qu'une Renommée mensongère & la malice de nos Aversaires avoient fait naître dans l'Esprit de quelques uns, touchant nous & nos Doctrines. A cet égard, il m'a semblé à propos de ne rien épargner de mes Peines, ni de mon Travail.

C'est pourquoi, étant mené par la mesme mesure de cet Esprit Divin, & par le mesme Dessein pour la Propagation de la Verité, avec lequel j'ai publié ces Theses ; J'ai jugé à propos de les expliquer à présent un peu plus amplement, & de les défendre par certains Arguments.

Peut-être que ma Méthode d'Ecrire pourra sembler non seulement differente, mais mesme contraire à la Méthode ordinaire de ceux qu'on appelle Theologiens :

B

En

A U L E C T E U R.

En quoi je ne m'intéresserai nullement ; parce que j'avoüe ingénument, que non seulement je ne suis point imitateur, ni admirateur des Scolastiques ; mais que je suis un de leurs opposez, & que je les méprise comme tels ; & que j'estime que par leurs Travaux la Religion Chrétienne, bien loin d'être devenue meilleure, elle en a été plutôt ruinée. Aussi n'ai-je pas cherché à accommoder ce mien Ouvrage aux Oreilles chatoüilleuses de ceux qui desireroient de comprendre plus de la Teste les connoissances les plus Sublimes de la Verité, que de les embrasser de Cœur : Car ce que j'ai écrit, je ne l'ai pas tant tiré de la Teste, que du Cœur ; Et ce que j'ai ouy des Oreilles de mon Ame, & que j'ai veu de mes yeux internes, & ce que mes Mains ont touché de la Parole de Vie. Ce qui m'a été manifesté intérieurement touchant les choses de Dieu, c'est cela que je déclare, ne m'étudiant pas tant à montrer l'Eloquence & l'Excellence du Discours, que l'Efficace & l'Operation de la Verité. Que si je manque quelquefois au premier, il importe peu ; Car je ne fais pas ici le Grammairien ou le Rhetoricien, mais je fais le Chrétien ; C'est pourquoi j'ai suivi en ceci la Reigle certaine de la Lumière Divine, & des Saintes Ecritures.

Et pour finir ; Ce que j'ai écrit, n'est pas écrit pour fomentier la Sapience & la Science des Docteurs de ce Siècle, ou pour mieux dire la vaine Arrogance ; Mais pour la forcer & la détruire, comme aussi la petite Preface mise à la tête des Theses le montre en peu de mots, qui avec leur titre est telle.

PRE

Ce
quelle
rées
ple, n
si My
de est
Traitt
vaines
a été
difficil
renom
lastiqu
pour ét
ni ne
Dieu a
les Dis

P R E F A C E.

Au Clergé, de quelque sorte du Monde Chrétien, dans les Mains de qui ces Theses tomberont ; Mais plus particulièrement aux Docteurs, Professeurs & Etudiants en Theologie, dans les Academies & dans les Ecoles de la Grand^e Bretagne, soit Episcopaux, soit Presbyteriens ou Autres : Robert Barclay, Serviteur du Seigneur Dieu, & un de ceux que par moquerie l'on appelle Trembleurs, fouhaite une sincere Repentance à la Verité.

A M I S,

Ces Propositions suivantes vous sont offertes, dans lesquelles, après les avoir leuës & soigneusement considérées en la crainte de Dieu, vous apercevrez cette simple, nuë & évidente Verité, laquelle l'Homme a rendu si Mystérieuse & si Obscure par la Sapience, que le Monde est accablé sous le Fardeau des grands Volumes de Traitez qui ont été faits sur cette Matiere, & des vaines Disputes & des Commentaires par lesquels elle a été renduë cent fois au double plus obscure & plus difficile qu'elle n'est d'elle même. Cette Erudition si renommée (estimée telle) à savoir, la Theologie Scolastique, que la Vie entiere d'un Homme ne suffit pas pour être apprise, ne rend Personne plus proche de Dieu, ni ne le fait moins Pecheur, ni plus juste qu'il étoit. Dieu a donc rejetté les Sages, les Savans, les Scribes & les Disputeurs de ce Siecle, & a choisi quelque peu

B 2 d'Instru-

P R E F A C E.

d'Instrumens méprisables & sans Lettres, quant à la Sciences des Lettres, comme étoient autrefois les Pêcheurs, pour être les Organes & les Instrumens qui publieroient sa Verité pure & nuë, & qui la dégageroient de ces Nuages & de ces Broüillars dont le Clergé l'avoit Obscurcie, afin que le menu Peuple les admirast & les maintint. Et puisqu'entre plusieurs autres que Dieu a choisi pour manifester ces Choses & les faire connoître, j'ai trouvé aussi Grace en quelque mesure, pour être Dispensateur de ce même Evangile; il m'a semblé bon, selon mon Devoir, de vous offrir ces Propositions; lesquelles, quoi que courtes, sont pourtant de Poids, renfermant beaucoup de Choses, & montrant clairement quel est le véritable fondement de la Science; Je dis de la connoissance qui mène à la Vie Eternelle, à laquelle je rends ici Témoignage, & ce Témoignage est laissé à la Lumiere de Christ dans toutes vos Consciences.

7 AP 59

Adieu.

R. BARCLAY.

Theses

Theses de Theologie.

T H E S E I.

Touchant le veritable Fondement de la Connoissance.

Puisque la Souveraine felicité de l'Homme consiste en la vraye connoissance de Dieu, *C'est Jean 17.3. ici la Vie Eternelle qu'ils te connoissent seul vrai Dieu, & celui que tu as envoyé Jesus Christ,* la veritable & droite intelligence de cette Origine & du Fondement de cette Connoissance, est ce qu'il y a de necessaire premierement à connoître & à croire.

T H E S E II.

Touchant la Revelation Immediate.

Puisque *Personne ne connoit le Pere si non le Fils, & celui à qui le Fils le Revèle, & puisque la Revelation du Fils est dans l'Esprit & par l'Esprit ;* Par consequent le témoignage de l'Esprit est le seul par qui la veritable connoissance de Dieu a été, est, & peut-être uniquement révélée ; Lequel, comme il employa le mouvement de son Esprit à convertir le *Chaos* de ce Monde en cet Ordre admirable où il fut au commencement, & pour Créer l'Homme en Ame vivante, pour le reigler & le gouverner ; De mesme aussi il s'est toujours manifesté par la Revelation de ce même Esprit aux Enfans des hommes, tant aux Patriarches, qu'aux Prophetes & aux Apôtres : Lesquelles Revelations de Dieu par l'Esprit, soit qu'elles se fissent par des Voix exterieures, par

Matth. 11.
v. 27.

B 3

des

des Apparitions, par des Songes, ou par des *Manifestations objectives au dedans du Cœur*, étoient anciennement l'*Object formel* de leur Foi, & c'est le même Object qui demeure encore aujourd'hui, puisque l'*Object de la Foi des Saints est le même dans tous les âges*, quoi que mis au jour sous diverses Administrations. De plus ces interieures Revelations Divines, que nous posons absolument nécessaires à la parfaite Structure de la vraie Foi, ne sont, ni ne peuvent être jamais contredites ou opposées au témoignage extérieur de l'Ecriture, ni à la droite & saine raison. Neantmoins il ne s'en suivra pas de-là que ces Revelations Divines doivent s'assujétir à l'Examen ou du Témoignage extérieur des Ecritures, ou à celui de la Raison naturelle de l'Homme, comme à une plus noble Reigle, ou à quelque Pierre de Touche plus certaine : Car cette Revelation Divine, & cette Illumination Intérieure, c'est ce qu'il y a d'évident & de clair de foi même, forçant par sa propre évidence & par sa clarté l'Entendement bien disposé à y consentir, le mouvant irrésistiblement à cela, tout de même que les Principes communs des *Veritez Naturelles* meuvent & attirent l'Entendement à un consentement naturel, à peu près tels que ceux-ci, *Que le tout est plus grand que la partie ; Que deux Propositions contradictoires ne peuvent point être, ou vrayes ou fausses tout ensemble.* Ce qui est aussi évident par les principes mêmes de nos Adversaires, qui (en supposant la possibilité des Divines Revelations interieures) veulent pourtant avouer avec nous, qu'elles ne sont pas contredites ni opposées à l'Ecriture, ni à la saine & droite raison ; Mais cependant il ne s'en suivra pas selon eux, que l'Ecriture, ou la saine raison soient soumises à l'examen des Revelations Divines dans le Cœur.

THESE

T H E S E III.

Touchant les Ecritures.

C'Est de ces Saintes Revelations de l'Esprit de Dieu aux Saints Hommes, que sont procedées les Ecritures de Verité, lesquelles contiennent, Premièrement, une Fidelle Narration Historique des Actions du Peuple de Dieu en plusieurs Siecles, comme aussi plusieurs particulieres & visibles Oeconomies de la Providence qui les accompagnoient. Secondement, un Recit Prophetique de plusieurs Choses, dont quelques unes sont passées, & les autres sont encore à venir. En troisieme lieu, un ample & plein recit de tous les principaux Dogmes de la Doctrine de Christ, prêché & représenté en plusieurs excellentes Declarations, Exhortations & Sentences, lesquelles ont été dites & écrites par le mouvement de l'Esprit de Dieu, en divers tems, à quelques Eglises & à leurs Pasteurs, selon diverses Occasions. Neantmoins parce qu'elles ne sont que la Declaration de la *Source*, & non pas la Source elle même; partant elles ne doivent pas être estimées comme le principal fondement de toute Verité & de Connoissance, ni comme la *Reigle proportionnée & premiere de la Foi & des Mœurs*; Et neantmoins puisqu'elles donnent un veritable & fidelle Témoignage de leur premiere Origine, elles sont & peuvent être estimées comme une *Reigle seconde & Sous-Ordonnée* à l'Esprit duquel elles tirent l'excellence & la certitude qu'elles ont: Car comme nous ne connoissons leur certitude que par le seul Témoignage interieur de l'Esprit, elles mêmes aussi témoignent que l'Esprit est ce Guide par lequel les Saints sont menez en toute Verité: C'est pour-
 Jean 16.
 v. 13.
 Rom. 8.14
 les

Theses de Theologie.

les sont procedées de l'Esprit ; Par consequent aussi l'Esprit est plus originairement & principalement la Reigle, suivant cette maxime reçue dans les Ecoles. *Propter quod unum quodque est tale, illud est magis tale. Une chose est d'autant plus telle, pour laquelle une autre chose l'est.*

T H E S E I V.

De l'Etat de l'Homme dans la Chute.

Toute la Posterité d'Adam (ou tout le Genre humain) tant Juifs que Payens, quant au premier *Adam* (ou à l'Homme de Terre) est tombée dégénérée & morte ; privée du sentiment, ou de l'attouchement, de ce témoignage interieur & de la *Semence de Dieu* ; & est assujettie au Pouvoir, à la Nature & à la Semence de Satan, laquelle il sème dans les Cœurs des Hommes, tant qu'ils demeurent dans cet état naturel & corrompu : D'où vient que non seulement leurs Paroles & leurs Actions ; mais toutes leurs Imaginations sont perpétuellement mauvaises en la presence de Dieu, comme procedantes de cette Semence maligne & dépravée. L'Homme donc, pendant qu'il est dans cet état, ne peut connoître rien droitement ; & même toutes ses Pensées & ses Conceptions à l'égard de Dieu & des Choses Spirituelles, jusqu'à ce qu'il soit séparé de cette Semence corrompue, & uni à la *Lumiere Divine*, y sont entierement inutiles, & à lui, & aux autres. D'ici sont rejetées les Erreurs des *Sociniens* & des *Pelagiens* qui exaltent la Lumiere Naturelle ; aussi bien que celles des *Papistes* & de beaucoup de Protestants, qui assirment, que l'Homme, sans la véritable Grace de Dieu, peut être vrai Ministre de l'Evangile. Toutefois cette Sentence n'est pas imputée aux petits Enfans, si ce n'est quand ils s'y conjoignent en Péchant ; Car ils sont de Nature Enfans d'Ire, qui cheminent selon le pouvoir du Prince de l'Air.

Cinquième

Cinquieme & fixieme These.

*De la Redemption Universelle de Christ, comme
aussi de la Lumiere Salutaire & Spirituelle,
Illuminant tout Homme.*

T H E S E V.

Dieu par son infinie Charité, *Qui ne se plait
point à la Mort du Pecheur, mais qui veut que* Eze. 18. 23.
tous vivent & soient Sauvez, a tellement aimé le Monde, Isai. 49. 6.
qu'il a donné son Fils unique la Lumiere, afin que quicon- Jean 3. 16.
que croit en lui soit Sauvê; qui illumine tout Homme & 1. 9.
venant au Monde, & qui manifeste toutes les choses bla- Tit. 2. 11.
mables, & enseigne toute Justice, Temperance & Pieté. Eph. 5. 13.
Et cette Lumiere éclaire les Cœurs de tous en un Heb. 2. 9.
jour, par raport au Salut, s'ils ne s'y opposoient;
Et elle n'est pas moins universelle que la Semence
du Peché; Car elle est le benefice de la Mort de
celui qui a goûté la Mort pour tous; Car, comme en 1 Cor. 15.
Adam tous meurent, pareillement aussi en Christ tous V. 22.
seront vivifiez.

T H E S E VI.

Suivant lequel Principe (ou Hypothese) toutes
les Objections contre l'universalité de la Mort
de Christ, sont aisement resolues, & il n'est point
nécessaire d'avoir recours au Ministère des Anges,
ni aux autres Moyens Miraculeux, dont-ils disent
que Dieu se sert pour manifester la Doctrine &
l'Histoire de la Passion de Christ à ceux, qui habi-
tants dans ces Lieux du Monde, où la Predication
exterieure de l'Evangile est inconnue, se sont bien
servis de la premiere & commune Grace; Car
d'ici aussi il s'en suit clairement, que comme quel-
ques

ques uns des Anciens Philosophes ont pû être Sauvez ; De même aussi aujourd'hui quelques uns (qui par la Providence sont portez dans ces parties éloignées du Monde, où la connoissance de l'Histoire manque) peuvent être faits participans du Mystere Divin, s'ils recoivent & ne resistent pas à cette Grace, *de laquelle la Manifestation est donnée à chacun pour son profit.* Cette Doctrine certaine étant donc reçue, à sçavoir, qu'il y a en tous une Lumiere Evangelique & une Grace Salutaire ; L'universalité de l'Amour & de la Misericorde de Dieu envers le Genre Humain, tant en la Mort de son Fils bien aimé Jesus Christ, notre Seigneur, qu'en la Manifestation de sa Lumiere dans les Cœurs, s'établit & se confirme contre toutes les Objections de ceux qui la nient. C'est pour quoi *Christ a ajouté la Mort pour tous*, non pas seulement pour toutes sortes d'Hommes (comme quelques uns babillent) mais pour chacun de toutes sortes ; Et le Benefice de cette Oblation s'étend, non seulement à ceux qui ont une connoissance externe distincte de sa Mort & de sa Passion, ainsi qu'elle est déclarée dans les Ecritures ; Mais aussi à ceux qui sont nécessairement exclus du Benefice de cette Connoissance par quelque accident inévitable : Laquelle Connoissance nous avoüons volontiers être fort utile & consolatoire ; mais non pas absolument nécessaire à ceux à qui Dieu lui même l'a retenue. Cependant de tels sont faits participans du Mystere de sa Mort, quoi qu'Ignorens de l'Histoire. A sçavoir, s'ils obeissent à la Semence & à la Lumiere d'icelle, reluisant dans leur Cœurs, dans laquelle Lumiere on a Communion avec le Pere & le Fils ; De sorte, que d'Impies, ils deviennent Saints, & amateurs de cette Puissance, par les interieures & secretes Forces de laquelle, & par ses attouchements, ils sentent qu'ils sont convertis du Mal au Bien, & sont enseignez *de ne faire à autrui, que ce qu'ils voudroient leur être fait* ; en quoi Christ lui même

T
feme
Saint
la Ju
Fruit
Naiss
& pro
fomm
la pre
tre ;
Mais
par l'
par no
ni mèn

même affirme que tout est renfermé. Comme donc ceux-là ont faussement & heretiquement enseigné, qui ont nié que Jesus Christ fust Mort pour tous; Ainsi ceux-là n'ont pas assez suffisamment expliqué la Verité, qui en affirmant que Christ est Mort pour tous, y ont ajouté une absolue nécessité de la connoissance d'une Histoire extérieure de cela, pour en obtenir l'effet Salulaire. Entre ceux là les *Remonstrans d'Hollande* se sont trompés & plusieurs autres des Principaux Defenseurs de la Redemption Universelle, en ce qu'ils n'ont pas placé l'étendue de ce Salut dans ce principe Divin & Evangelique de la Lumiere & de la Vie, avec laquelle Christ a illuminé tout Homme venant au Monde; ce qui est clairement représenté par les Ecritures, *Gen. 6. 3. Dent. 30. 14. Jean 1. 7, 8, 9. Rom. 10. 8. Tit. 2. 11.*

T H E S E V I I .

Touchant la Justification.

TOut autant de Personnes qui ne resistent point à cette Lumiere, mais la reçoivent Religieusement. Dans ceux-là, elle produit une naissance Sainte, Pure & Spirituelle; produisant, la Pieté, la Justice, la Pureté & toutes les autres excellents Fruits très agreables à Dieu; Par laquelle sainte Naissance, à savoir, *Jesus Christ* formé au dedans, & produisant ses Oeuvres en nous comme nous sommes Sanctifiez, ainsi sommes nous Justifiez en la presence de Dieu, suivant les Paroles de l'Apôtre; *Mais vous êtes lavez; Mais vous êtes sanctifiez, Mais vous êtes justifiez au Nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de nôtre Dieu.* Cela ne se fait donc pas par nos Oeuvres, produites par nôtre Volonté, ni mêmes par les bonnes Oeuvres considérées comme

me

me d'elles mêmes ; Mais cela se fait par Christ, qui est le Don & le Donateur, & la Cause qui produit ces effets en nous, qui, comme Il nous a réconciliez lorsque nous étions Ennemis, nous justifie & nous sauve de cette façon dans sa Sapience, comme le dit le même Apôtre ailleurs ; *Il nous a sauvez par sa Miséricorde, par le Lavement de la Régénération, & le renouvellement du St. Esprit.*

Tit. 3. 5.

T H E S E VIII.

Touchant la Perfection.

Rom. 6. 14. **L**E Corps de Peché & de la Mort est Crucifié
 ch. 8. v. 13. & ôté dans ceux en qui cette Sainte & Immaculée Conception est produite entierement, & leurs
 ch. 5. 2, 18. Cœurs deviennent assujétis & unis à la Verité ;
 1 Jean 3. 6. Tellement qu'ils n'obéissent à aucunes suggestions ni tentations du Malin, & sont delivrez du Peché actuel & de la transgression de la Loi de Dieu ; Et à cet égard, ils sont parfaits : Cette perfection pourtant admet toujours un accroissement, & la possibilité de Pécher demeure en quelque maniere, lorsque l'entendement n'est pas soigneusement & très diligemment attentif à Dieu,

T H E S E IX.

De la Perseverance, & de la Possibilité de dechoir de la Grace.

Bien que ce Don & cette Grace de Dieu intérieure soit suffisante pour operer le Salut ; Toutefois elle peut devenir & devient la Condemnation

nation à ceux qui lui résistent. Deplus, après qu'elle a operé quelque Chose dans leurs Cœurs, pour les purifier & sanctifier, tendant à aller plus outre pour leur Perfection ; Ils peuvent pourtant en déchoir par desobéissance, & la tourner en dissolution, faisant naufrage de la Foi, *Et après avoir goûté le Don Celeste, & avoir été faits participans du St. Esprit, retomber encore :* Neantmoins on peut acquérir un tel accroissement & une fermeté dans la verité en cette vie, dont-on ne peut déchoir totalement par Apostasie.

1 Tim. 1. 6.

Heb. 6. 4.

5, 6.

T H E S E. X.

Touchant le Ministere.

Comme c'est par ce Don & par cette Lumiere de Dieu, que toute vraye connoissance dans les choses Spirituelles est reçue & révélée ; ainsi est-ce par lui, comme il est manifesté & reçu au fond du Cœur, que chaque vrai Ministre de l'Evangile est ordonné, préparé & assisté en l'œuvre du Ministere : Et c'est par sa conduite, par son mouvement, & par son attraction qu'il faut que chaque Evangeliste & Pasteur Chrétien soit mené, & commandé dans son Travail & dans son Ministere de l'Evangile ; quant au lieu où, quant aux Personnes à qui, & quant au tems qu'il doit servir. Deplus, ceux qui ont cette Autorité peuvent & doivent Prêcher l'Evangile, bien qu'ils n'ayent point de Commission humaine, & qu'ils soient sans Literature. Comme d'autre côté, ceux qui manquent de l'Autorité de ce Don Divin, quoi que Savans & autorisez par les Commissions des Eglises & des Hommes, ne doivent être estimez que comme des Impositeurs & des Trompeurs, &

Mat. 10.

& non pas comme de vrais *Ministres de l'Evangile*. Au reste, ceux qui ont reçu ce Don Saint & Immaculé, *Comme ils l'ont reçu gratuitement, aussi doivent-ils le distribuer gratuitement, sans recompense, ou sans convention de Gages, beaucoup moins en user comme d'un Art pour gagner de l'Argent.* Mais si le Seigneur en a retiré quelques uns de leur Negoce ou de leur Métier, par lequel ils avoient accoutumé de gagner leur Vie, il leur est permis (suivant la liberté qui leur est accordée au Seigneur) de recevoir les Choses temporelles, à savoir, celles qui leur peuvent être nécessaires pour la Vie & le Vêtement, en tant qu'elles leur sont données gratuitement par ceux auxquels ils ont communiqué les Choses Spirituelles.

T H E S E X I.

Du Culte ou Service Divin.

TOut veritable Culte & tout Service agreable à Dieu, est offert par son Esprit, qui le meut *intérieurement*, qui le mene *immédiatement*; qui n'est limité, ni par des Lieux, ni par des tems, ni par des Personnes : Car quoi que nous le devions servir toujours, en ce que nous devons être en crainte devant lui; neantmoins quant à la signification extérieure dans nos Prières, dans nos Louanges, ou dans nos Prédications, nous ne le devons pas faire, où & quand nous voulons; mais là où, & quand nous y sommes menez par le mouvement & les inspirations secretes de son Esprit dans nos Cœurs; lesquelles Prières Dieu exauce & accepte, qui ne manque jamais de nous y mouvoir, quand il est expedient, de quoi lui seul est le Juge le plus propre. Tout autre Culte donc, soit

soit Louanges, Prieres ou Predications, que l'homme prend de sa propre volonté & à son loisir, qu'il peut commencer & finir à son plaisir, les achever ou ne les achever pas, selon qu'il lui semble bon ; soit que les formes en soient prescrites, comme les Lithurgies, &c. Soit les Prieres sur le champ conçues par la force & la faculté naturelle de l'entendement, toutes ne sont que des Superstitions, une Devotion volontaire & une Idolatrie abominable devant Dieu, que l'on doit rejeter & renier, & dont-il nous faut separer dans ce jour de lever Spirituel : Bien qu'il lui ait plu (à lui qui a laissé passer les tems de l'Ignorance, en égard à la simplicité & l'integrité de quelque uns, à cause de son innocente Semence aux Cœurs des Hommes, comme si elle eust été ensevelie sous la masse de cette Superstition) de souffler sur ces Os secs & d'exciter quelques Soupîrs & les exaucer ; Et cela jusqu'à ce que le jour reluise & se soit levé plus clairement.

Ezech. 13.

Matth. 10.

v. 20.

Acts 2. 4.

ch. 18. 5.

Jean 3. 6.

& 4. 21.

Jude 19.

Act. 17. 23

T H E S E XII.

Touchant le Batême.

Comme il n'y a qu'un Dieu, & une foi, aussi n'y a-t-il qu'un Batême, non celui par lequel les Ombres du Corps sont ôtées ; mais l'attestation d'une bonne Conscience devant Dieu par la Resurrection de Jesus Christ : Et ce Batême là est quelque chose de pur & de Spirituel, à savoir, le Batême d'Esprit & de Feu, par lequel nous sommes Ensevelis avec lui, afin qu'étans lavez & purgez de nos Pechez, nous cheminions en nouveauté de Vie ; duquel le Batême de Jean étoit la Figure, qui fut pour un tems, & ne fut pas commandé pour toujours. Quant au Batême des Enfans, ce n'est qu'une pure tradition Humaine

Eph. 4. 5.

1 Pet. 3. 21

Rom. 6. 4.

Gal. 3. 27.

Col. 2. 12.

Jean 3. 30

1 Cor. 1. 17

Humaine, dont-on ne trouve, ni precepte, ni pratique dans toute l'Ecriture.

T H E S E XIII.

*De la Communion, ou la Participation du Corps
& du Sang de Christ.*

LA Communion du Corps & du Sang de Christ est interieure & Spirituelle, ce qui est la participation de la Chair & du Sang de Christ, par laquelle l'Homme interieur se nourrit chaque jour dans les Cœurs de ceux en qui Christ habite; De quoi la *Fraction du Pain* par Jesus Christ avec ses Disciples étoit *Figure*, dont se servoient quelquefois dans l'Eglise ceux qui avoient reçu la Substance, à cause des Foibles; Aussi bien que de s'*abstenir des Choses étouffées, & du Sang, de se laver les Pieds les uns les autres, & d'Oindre les Malades d'Huile*; Toutes lesquelles Choses ne sont pas commandées avec moins d'Autorité & de Solennité que les premières; mais puisqu'elles n'ont été que des Ombres de meilleures Choses, elles cessent pour ceux qui en ont obtenu la Substance.

T H E S E XIV.

*Du Pouvoir du Magistrat Civil dans les Choses
purement Religieuses, & qui appartiennent à la
Conscience.*

Puisque Dieu s'est approprié la Domination & le Pouvoir de la Conscience, comme celui là seul qui la peut bien instruire & gouverner; Il n'est donc permis à Personne, quelle que soit son
Autorité

Autorité ou Principalité dans le Gouvernement de ce Monde, de forcer les Consciences des autres ; Luc 9. 55, 56.
 C'est pourquoi tous les Meurtres, les Banissemens, les Proscriptions, les Emprisonnemens & Mat. 7. 12, 29.
 toutes les autres choses de cette nature, dont les hommes sont affligés pour le seul exercice de leurs Consciences, ou pour leur différente opinion dans le Culte, procedent de l'Esprit de *Cain*, le Meurtrier, & sont contraires à la Verité ; Pourveu que Personne ne nuise à son Prochain, ni en sa Vie, ni en ses Biens, sous pretexte de Conscience, ni de rien commettre de pernicieux, ou d'incompatible avec la Societé & avec le Commerce ; auquel cas il y a une Loi pour le Défaillant, & la Justice doit être rendue à Chacun, sans acception de Personnes. Tit. 3. 10.

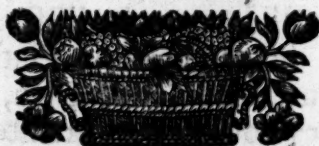
T H E S E X V.

Des Salutations & des Recreations.

Puisque toute la Religion tend principalement de retirer l'Homme de l'Esprit & de la vaine Eph. 5. 11.
 Conversation de ce Siecle, à l'introduire dans la 1 Pet. 1. 14.
 Communion interieure avec Dieu, devant lequel, Jean 5. 44.
 si nous sommes toujours en crainte, nous sommes Jer. 10. 3.
 estimez bien heureux : Il faut donc, que ceux qui Aët. 10. 26
 s'aprochent de cette crainte rejettent & delais- Mat. 15. 13
 sent toutes ces vaines habitudes & Coûtumes, soit en Parole, soit en Action ; Telles que Col. 2. 8.
 sont celles de tirer le Chapeau à un Homme, ou de découvrir la Teste, de plier le Jarret, & telles autres inflexions de Corps dans les Salutations, avec toutes ces foles & superstitieuses Formalitez qui les accompagnent ; Toutes lesquelles choses a inventé l'Homme, dans son état de Corruption, pour entretenir sa Vanité dans l'Orgueil & la vaine
 C Pompe

Pompe de ce Siecle ; comme aussi les Jeux inutiles, les Recreations frivoles, les Divertissemens, les Jeux de Cartes, &c. Ce qui n'a été inventé, que pour consumer le tems précieux inutilement, & divertir l'Ame du Témoin de Dieu dans le Cœur, & du vif sentiment de sa crainte, & de l'Esprit Evangelique, duquel les Chrétiens doivent être fermentez, & qui mène à la sobriété, à la gravité, & à la crainte sincère de Dieu ; & tant que nous y cheminons, la Benediction de Dieu est sentie près de nous dans nos Actions, auxquelles nous sommes engagez nécessairement, afin que nous ayons soin des choses qui regardent l'entretien de l'Homme extérieur.

Ainsi quand un homme pie-
meusement se propose la con-
naissance de Dieu dans le sen-
tant son propre mal et le
grand ennemi de son ^{âme} esprit
lequel est causé
par les secrets
remontances
de sa conscience et les tendres
mais réelles de la lumière de
Dieu dans son cœur — les
desirs ardents qu'il sent
pour être racheté de son
actuel ~~trouble~~ ^{peine} et les prières
qu'il a pour être soulagé de
ses passions irrégulières et à
trouver la tranquillité et la paix
dans la certaine connaissance de Dieu



A P O.

Puisq
vr
ne
lui
&
men
néce

bon d
riennes



APOLOGIE

DE LA

THEOLOGIE

VERITABLEMENT

CHRETIENNE.

THESE I.

*Puisque la Souveraine Felicité de l'Homme consiste en la
vraye connoissance de Dieu, C'est ici la Vie Eter- Jean 17.31
nelle, qu'ils te connoissent seul vrai Dieu, & ce-
lui que tu as envoyé Jesus Christ, La veritable
& droite Intelligence de cette origine, & du Fonde-
ment de cette Connoissance, est, ce qu'il y a de très
nécessaire, premièrement, à connoître & à croire.*

O. **Q**uiconque s'applique à acquérir quelque
Art, ou quelque Science, recherche, en
premier lieu, les moyens par lesquels cet
Art ou cette Science s'acquiert. S'il est
bon d'agir ainsi dans les choses Naturelles & Tér-
riennes, combien plus l'est-il donc dans les Choses
C 2 Spir-

Spirituelles ? Et il nous faut être d'autant plus diligens à nous enquerir dans cette Affaire, que celui qui Erre dès l'entrée, ne se rameine pas facilement au droit Chemin ; & que celui qui s'égare au commencement de son Voyage, & se trompe dans ses premieres Observations, en quittant le Rivage, plus son Erreur est grande, plus difficile sera son entrée dans le droit Chemin.

Le Chemin à la véritable connoissance de Dieu.

Quand un Homme se propose, ainsi premièrement, la connoissance de Dieu, y étant mené par un sentiment de son Indignité, & par la grande lassitude de son Entendement, causée par les secrets aiguillons de sa Conscience, & par les tendres & réels Regards de la Lumiere de Dieu sur son Cœur : Les Desirs serieux qu'il a d'être délivré de cette crainte presente, & les Soupirs forcez après l'affranchissement de ses Passions confuses & de ses Convoitises, & pour obtenir la Paix dans la vraye connoissance de Dieu, & dans la certitude de son Amour & de sa Bienveillance, font aisement quelque tendre impression sur son Cœur, & le rendent prêt à recevoir quelque Influence que ce soit, & ainsi, n'ayant pas alors un discernement distinct, par precipitation, il embrace tout ce qui lui apporte un soulagement present. S'il s'applique ces Principes, ou ces Moyens, par lesquels il comprend qu'il peut parvenir à connoître Dieu, soit que cela se fasse par la reverence qu'il a pour certaines Personnes, ou par une secrette Inclination pour ce qui convient plus à sa naturelle disposition, & se concentre ainsi lui même, il sera difficile de l'en retirer quelque faux qu'ils soient : Car, la premiere frayeur étant passée, il devient plus hardi ; & l'Adversaire étant proche, fait une fausse Paix, & une certaine Confiance qui est fortifiée par la résistance de sa Volonté, pour entrer dans une nouvelle doute, & dans la precedente inquiétude d'une recherche.

Cela

Le veritable fondement de la Connoissance. 17

Cela se verifie assez dans les *Pharisiens* & les *Les Do-*
Docteurs Judaiques, qui resisterent le plus de tous *teurs*
à Jesus Christ, se mettant en colere de ce *Juifs & les*
qu'ils étoient estimez Ignorans : Cette vaine opi- *Pharisiens*
nion qu'ils avoient de leur connoissance a retiré le *resistent à*
commun Peuple de la veritable connoissance, le- *Christ.*
quel n'étant pas imbu de ces Principes, ni enflé
de l'opinion de leur propre connoissance, croyoit ai-
sément. C'est pourquoi, les Pharisiens leur repro-
chent, disant, *Quelqn'un des Gouverneurs ou des*
Pharisiens a-t-il crû en lui ? Mais ce Populaire, ici, qui *Jean 7.48,*
ne connoît point la Loi est maudit. *49,* Cela se prouve en-
core abondamment par l'experience de tous ceux,
qui, étant piquez des secretes Invitations de la
Grace de Dieu, se sont appliquez à de faux Do-
cteurs, ou le remede a été pire que le Mal ; parce
qu'au lieu de la vraie connoissance de Dieu, &
des Choses qui appartiennent droitement à leur
Salut, ils se sont imbus de fausses Opinions de lui,
desquelles il est plus difficile d'être débarassé, que
tandis que l'Ame demeure comme un Blanc, ou une
Table rase. Car ceux qui s'estiment être Sages,
sont plus difficile à ranger, que ceux qui sont sensi-
bles à leur Ignorance. Et la malice du Diable, le
grand Ennemi du Genre-humain, n'a pas été moin-
dre contre les Hommes, en leur persuadant de faus-
ses Notions de Dieu, qu'en les empêchant de le re-
connoître tout à fait ; Ce dernier n'étant re-
çu que de peu, comme étant plus odieux, au lieu
que l'autre a été la ruine continuelle du Monde.
Car à peine y a-t-il eu aucune Nation qui n'ait eu
quelques Notions ou autres de Religion ; Telle-
ment, que toute l'Idolatrie & la Superstition du
Monde, procede, non pas de ce qu'on nie la Divi-
nité ; mais de leurs méprises & des mal enten-
dus Notions, & c'est de-là même que procede
l'Atheïsme : Car ces diverses & differentes opi-
nions de Dieu & de la Religion, étants si fort mê-
lées de Devinements & de Jugemens incertains des

Hommes, ont engendré en plusieurs l'opinion qu'il n'y a point de Dieu du tout. Ce qui, avec plusieurs autres choses qui se peuvent dire, montre suffisamment combien il est dangereux de se tromper dans le premier pas ; *Tous ceux qui n'entrent point par la Porte, sont estimez comme des Brigands & des Voleurs.*

Au reste, *Epictete* montre combien cette Connoissance, qui mène à la Vie Eternelle, est nécessaire & desirable, quand il dit, excellemment bien, *Epictetus. Chap. 31. ἴδι ὅτι τὸ Κυριώτατον. Sache que le principal fondement de la Pieté, est celui-ci ; D'avoir, ἰσθὰς ἰσχυρίσιν, c'est à dire, de droites opinions & apprehensions de Dieu.*

J'ai donc estimé nécessaire, en premier lieu, d'affirmer ce-ci comme un premier principe, lequel je ne pense point avoir besoin d'une plus ample explication, ni défense, comme étant avoué généralement de tous (or dans les Choses qui sont sans Controverse, je me plais d'être court) comme étant une chose qui se fera aisément approuver elle-même par la Raison & par la Conscience de chacun des Hommes ; C'est pourquoi je passerai à la seconde These, qui, quoi que non moins certaine, est pourtant beaucoup tirée en débat par la Malice de Satan, & par l'ignorance de plusieurs.

THESE II.

De la Revelation Immediate.

Puisque Personne ne connoît le Pere sinon le Fils, & celui a qui le Fils l'aura voulu reveler ; Et puisque la Revelation du Fils est en, & par l'Esprit ; Donc le témoignage de l'Esprit, est celui là seul par lequel la véritable Connoissance de Dieu a été révélée, l'est maintenant, & le peut-être seulement : Lequel, comme il a disposé par le mouvement

ment de son Esprit le Chaos de ce Monde, en cet excellent & admirable Ordre où il fut au commencement, & a créé l'Homme en Ame vivante, pour Reigler & Gouverner ce Monde ; De même aussi s'est-il toujours manifesté aux Enfans des Hommes, par la Revelation de ce même Esprit, tant aux Patriarches, qu'aux Prophetes & aux Apôtres : Lesquelles Revelations de Dieu par l'Esprit, soit qu'elles se fissent par des Voix exterieures, par des Apparitions, par des Songes, ou par des Manifestations Objectives interieures dans le Cœur, étoient anciennement l'Objet formel de leur Foi ; & c'est ce même Objet qu'il reste qu'il faut qu'il le soit encore aujourd'hui ; Puisque l'Objet de la Foi des Saints est le même dans tous les âges, quoi que mis au jour sous diverses Administrations. Deplus, ces interieures Revelations Divines, que nous posons absolument nécessaires à l'établissement & à la Structure de la vraie Foi, n'ont jamais contredit, ni ne peuvent contredire au témoignage exterieur de l'Ecriture, ni à la droite & saine Raison : Neantmoins il ne s'ensuivra pas de là, que les Revelations Divines doivent s'assujettir à l'examen, soit du Témoignage exterieur des Ecritures, soit à celui de la Raison naturelle de l'Homme, comme à une Reigle plus Noble, ou à quelque Pierre de Touche plus certaine : Car cette Revelation Divine, cette Illumination Interieure, est, ce qu'il y a d'évident & de clair de soi même, forçant, par sa propre Evidence & par sa Clarté, l'Entendement bien disposé à y consentir, l'induisant & le mouvant à cela irresistiblement : Tout de même que les Principes ordinaires des Veritez naturelles meuvent & font incliner l'Esprit à un consentement naturel, comme, Que le tout est plus grand que sa partie : Deux Propositions contradictoires ne peuvent point être, ou vrayes, ou fausses, tout ensemble.

La Revelation re-
jettée par
les Chré-
tiens A-
pôtats.

§. I. **I**L est fort vrai semblable, que cette These pourra être combatue par plusieurs Chrétiens charnels & naturels, qui étans entierement ignorans des mouvemens & des operations de l'Esprit de Dieu, sur leurs Cœurs, ne les croient en rien nécessaires : Il y en a même qui osent s'en moquer, comme d'une chose ridicule ; Et même, la plus part des Chrétiens ont dégénére, & se sont revoltés jusques là, que quoi qu'il n'y ait rien de plus clairement affirmé, rien de plus serieusement recommandé, rien de plus certainement attesté, dans tous les Ecrits des Saintes Ecritures. Neantmoins, rien n'est moins remarqué, rien n'est plus rejeté, de presque toutes les Sectes de Chrétiens, que cette Divine & immediate Revelation ; tellement, que y pretendre une fois, c'est une occasion de reproche. Aulieu, que l'on n'estimoit autrefois Chrétiens, *que ceux-là seulement qui avoient l'Esprit de Christ. Rom. 8. 9.* Mais aujourd'hui plusieurs se vantent hardiment d'être Chrétiens, qui avoient aisément qu'ils n'ont point cet Esprit, & cependant se moquent de ceux qui disent qu'ils l'ont. On estimoit autrefois Enfans de Dieu, *Ceux qui étoient menez par l'Esprit de Dieu, ibid. vers. 14.* Mais aujourd'hui plusieurs se disent hardiment Enfans de Dieu, qui ne connoissent rien de ce Conducteur, & tel qui se dit être mené par lui, est incontinent prononcé Heretique par les Orthodoxes pretendus de ce Siecle. La raison de cela est très claire ; C'est que plusieurs aujourd'hui s'appellent Chrétiens, qui trouvent par experience qu'ils ne sont, ni animez, ni conduits par l'Esprit de Dieu ; Et mêmes plusieurs Docteurs celebres (comme on les appelle ordinairement) plusieurs Theologiens & Enseigneurs, & des Evêques de la Chrétienté, ont tout a fait fermé les Oreilles pour ne point ouïr, & les Yeux pour ne point voir ce Guide Interieur ; & ainsi sont devenus étrangers de cela. De là vient, qu'ils sont

sont réduits à ce Point étroit par leur propre experience, ou d'avoüer, qu'ils sont encore aussi Ignorans de Dieu ; n'ayans seulement que l'ombre de la Connoissance, & non pas la Connoissance veritable d'icelui, ou que cette Connoissance s'acquiert sans une immediate Revelation.

Or, pour une plus claire Intelligence de cette Proposition, nous distinguons entre la Connoissance certaine de Dieu & l'incertaine ; entre la Connoissance Spirituelle & la Literale ; entre la Connoissance salutaire du Cœur & la Connoissance vuide & en l'air dans le Cerveau. Nous avoüons, que cette-ci se peut acquerir par divers moyens ; mais, que la premiere ne se peut obtenir que par une interieure & immediate Manifestation & Revelation de l'Esprit Divin, reluisant dans le Cœur & sur le Cœur, & illuminant & ouvrant l'Entendement.

La Con-
noissance
Spirituel-
le & la Li-
terale di-
stinguée.

S. II. Comme donc je me suis proposé de mettre en avant, dans ces Theses, les choses qui appartiennent à la vraie & efficace Connoissance, qui meine avec elle la Vie éternelle, aussi ai-je assuré, & cela veritablement, que cette Connoissance ne se pouvoit acquerir autrement ; & que Personne n'a aucun fondement de croire d'y être parvenu, s'il ne l'a par cette Revelation de l'Esprit de Dieu.

La certitude de cette verité est-telle, que les excellens & les plus fameux Professeurs, de toutes les fortes dans le Christianisme, dans tous les Siecles, l'ont avoüée ; lesquels étant veritablement sincerés de cœur, recherchant ardemment le Seigneur (quoi que d'ailleurs formez sous les desavantages & sous les erreurs Epidemiques de leur diverses Sectes, ou de leur Siecles) la veritable Semence a été exaucée par l'Amour de Dieu, qui a eu égard au bien partout, & qui en a eu de ses Eleus parmi tous. Ceux-ci trouvant du dégoust & de l'aversion dans tous les autres Moyens extérieurs, même dans les Principes & les Preceptes

Preceptes, qui avoient les plus particuliers rapports à leur Formes & à leurs Societez ; ont enfin conclu, d'une commune Voix, qu'il n'y avoit point d'autre vraye Connoissance de Dieu, que celle qui se revele interieurement par son Esprit. De quoi voici les Témoignages suivans des Anciens.

1. *C'est-là le Maître interieur qui enseigne* (dit Augustin.) *Christ enseigne, c'est l'Inspiration qui enseigne ; là où cette Inspiration & cette Onction ne sont point, c'est en vain que les Paroles sont frappées du dehors au dedans. Et ensuite, Car celui qui nous a créés & rachetés, & nous a appelés par la Foi, & qui habite en nous par son Esprit, s'il ne parle à vous interieurement, nous faisons du bruit inutilement.*

Cle. Alex.
l. i. Strom.

2. *Il y a une difference* (dit Clement d'Alexandrie) *entre ce que chacun dit de la Verité, & ce que la Verité elle même dit en s'interpretant. Autre est la Conjecture de la Verité ; Autre est la Verité même ; Autre est la Similitude d'une Chose, autre est la Chose même qui est ; Et autre chose est ce qui s'acquiert par l'Exercice & par la Discipline, & ce qui s'acquiert par la Puissance & par la Foi. Enfin, le même Clement dit, La Verité n'est pas de difficile accés, & il n'est pas impossible de la comprendre ; car elle est très près de nous, mêmes dans nos Maisons, comme le très Sage Moïse l'a insinué.*

Prædag.

Tertulia.
lib. de ve-
land. Virg.
cap. i.

3. *Comment arrive t-il* (dit Tertulien) *que puis-que le Diable travaille toujours, & excite les Esprits à l'Injustice, que l'Oeuvre de Dieu, ou cesse, ou desiste d'agir ? Puisque c'est pour cela que le Seigneur a envoyé le Consolateur, afin qu'à cause de la Foiblesse Humaine, qui ne pourroit pas porter tout à la fois toutes Choses, la Connoissance fust dirigée peu à peu, & fust mise en Ordre, & conduite à la Perfection par cet Esprit Saint, le Vicairé du Seigneur. J'ai encore, dit-il, plusieurs choses à vous dire ; Mais vous ne les pouvez pas encore porter ; mais quand l'Esprit de Verité sera venu, il vous conduira en toute Verité, & vous*

vo
nos
l'a
en
lée
beso
pit
l'Es
env
nou
par
5
de
à la
Il e
noiss
Mon
6
ensei
qui
Cœur
tribu
la B
Lang
seign
7.
les H
le St
du M
prop
8.
tons c
les V
dans
gneur
pôtre
Et c'e
sortes

vous enseignera les choses qui doivent avenir. Mais nous avons parlé ci-dessus de son Operation. Quelle est donc l'administration du Consolateur, sinon que la Discipline en soit derivée, & que les Ecritures soient revelées? &c.

4. La Loi (dit Hierome) est Spirituelle, & elle a besoin de Revelation pour être entendue. Et dans l'Epître 150 à Hedibias, quest. 10. Il dit, Que toute l'Epître aux Romains a besoin d'Interpretation, étant envelopée de tant d'obscuritez, que pour l'entendre, nous avons besoin de l'aide du St. Esprit, qui l'a dictée par l'Apôtre. Hieron. Epist. Paul. 103.

5. Nôtre Sauveur (dit Athanase) fait tous les jours de si grandes Choses : Il attire à la Pieté, Il persuade à la Vertu, Il enseigne la Doctrine de l'Immortalité, Il excite au desir des Choses Celestes, Il revele la Connoissance de par le Pere, Il inspire le Courage contre la Mort, & montre chacun à soi même. Athanaf. de Incarn. Verbi Dei

6. Gregoire le Grand, sur ces Paroles (Il vous enseignera toutes Choses) dit, Que le Discours de celui qui enseigne est inutile, si ce même Esprit n'attaque le Cœur de celui qui écoute; Que Personne donc n'attribue à l'Homme, qu'il enseigne ce qu'il entend de la Bouche de celui qui parle; Car c'est en vain, que la Langue du Docteur travaille au dehors, si celui qui enseigne n'est au dedans. Greg. lib. 1. Mag. Hom. 30. sur l'Evangile.

7. Cyrille d'Alexandrie affirme hautement, Que les Hommes connoissent que Jesus est le Seigneur par le St. Esprit, en la même façon, que ceux qui goutent du Miel, connoissent qu'il est doux, à savoir, par sa propre qualité. Cyril. Al. in Thesau. lib. 13. c. 3.

8. C'est pourquoi (dit Bernard) nous vous exhortons chaque jour, Mes Freres, que vous cheminiez dans les Voyes du Cœur, & que vos Ames soient toujours dans vos Mains, afin que vous écoutiez ce que le Seigneur dit en vous. Et encore sur ces Paroles de l'Apôtre, Que celui qui se glorifie, se glorifie au Seigneur. Et c'est de ces trois sortes de Vice, dit-il, que toutes les sortes d'Hommes Religieux sont plus ou moins dangereusement Bernard in Pl. 84.

sement travaillez, en ce qu'ils n'écoutent pas aussi attentivement des Oreilles du Cœur, ce que dit celui qui parle au dedans par l'Esprit de la Verité, qui ne flatte Personne.

C'étoit sur ce même fondement principal que les Primitifs Reformateurs rouloient autrefois.

Lutherus Luther, dans son Livre à la Noblesse d'Allemagne, dit, *Il est certain que Personne ne se peut faire Docteur des Ecritures Saintes, que le Saint Esprit seul.* Et sur le Magnificat, il dit, *Personne ne peut connoître Dieu comme il fant, ni entendre la Parole de Dieu, s'il ne le reçoit immédiatement du Saint Esprit; ni Personne ne le peut recevoir du Saint Esprit, qu'il ne le trouve en soi même par experience, & dans cette experience le Saint Esprit enseigne, comme dans sa propre Echole, hors de laquelle Echole on n'enseigne rien qu'un pur Babil.*

Philip. Melancton, Philippe Melancton, dans ses Annotations sur Jean, chapitre 6. *Ceux qui entendent seulement une Voix, extérieure & corporelle, entendent une Creature; Mais Dieu est Esprit, & il ne se discerne, ni ne se connoît, ni ne s'entend que par l'Esprit: C'est pourquoi, ouïr la Voix de Dieu, voir Dieu, c'est connoître & ouïr l'Esprit. Dieu se connoît & s'aperçoit par le seul Esprit.*

C'est ce que reconnoissent aussi les plus Graves jusques à ce jour, & même tous ceux qui ne se satisfont pas d'une superficie de Religion, & qui ne s'en servent comme d'une Couverture ou d'un Art; Mais tous ceux qui s'appliquent fortement au Christianisme, & ne se donnent point de repos, jusqu'à ce qu'ils en sentent l'operation efficace dans leurs Cœurs, qui les retire du Peché; Ceux là, dis-je, sentent qu'il n'y a point de connoissance, qui prévaille efficacement, que celle qui procede des chaudes Influences de l'Esprit de Dieu sur le Cœur, & des agreables Illuminations de cette Lumiere sur leurs entendements: C'est pourquoi, un nouvel

Auteur

Auteur Moderne dit très bien sur ce Sujet, à favoir, le Docteur Smith de Cambridge dans ses Discours choisis, Chercher nôtre Theologie dans les Livres & dans les Ecrits seulement, c'est chercher entre les Morts celui qui est Vivant. Envain cherchons nous souvent Dieu dans ces Ecrits, où la Verité est trop souvent, non pas tant renfermée, qu'ensevelie, Intra te quære Deum. Cherche Dieu au dedans de ton Ame, il se discerne, *ὁρατὶ τῇ ἀφ᾽ οὗ* par un attouchement Intellectuel de lui même, comme dit Plotin. Il nous faut voir de nos Yeux, ouïr de nos Oreilles, & toucher de nos Mains la Parole de Vie (pour me servir des termes de Jean) *ὅτι τὸ πνεῦμα αἰσθάνεται*, &c. L'Ame elle même a ses Sens aussi bien que le Corps. Et c'est pour cela que David, quand il nous enseigne comment il faut connoître ce qu'est la Bonté Divine, nous appelle, non pas à la Speculation ; mais à la Sensation : Goutez & voyez combien l'Eternel est bon. Ce n'est pas par la Sueur & par le Travail du Cerveau que s'acquiert la meilleure & la plus veritable connoissance de Dieu ; mais bien celle qui s'allume au dedans de nous par une chaleur Celeste. Et encore, Il en est de la Connoissance de la Verité, comme elle est en Jesus ; tout de même qu'elle est dans la Nature Chrétienne, comme elle est dans ce doux, modéré, humble & aimable Esprit de Jesus, qui se répand, comme l'Etoile du Matin dans les Esprits des Fidèles, plein de Lumiere & de Vie. Il n'y a que peu d'avantage de connoître Christ lui même selon la Chair ; mais il donne son Esprit aux Bons, lequel sonde les choses profondes de Dieu. Et encore, Ce n'est qu'une Connoissance vuide & simple, que celle qui s'acquiert par une pure Speculation, qui s'introduit par des Syllogismes & des Demonstrations ; mais celle qui procede de la veritable bonté, *θεωλεγον τι παρὸς νοητέων* (Comme parle Origine) Elle apporte à l'Ame cette Divine Lumiere, qui est plus claire & plus évidente qu'aucune Demonstration.

§. III. Ce n'a pas été un des moindres Artifices du Diable, que celui d'avoir mis hors d'usage cette

Dr. Smith
de Cam-
bridge,
touchant
la Theo-
logie ap-
pris par
les Livres

L'Apoſtaſie & la fauſſe Connoiſſance introduite

cette certaine & indubitable Méthode de la véritable Connoiſſance de Dieu, pour tenir ſujet tout le Genre-humain ſous ſon Règne. Car, après que la Lumière & la Gloire de la Religion Chrétienne eut prevalu ſur une grande partie du Monde, & eut préſque diſſipé ces épais Brouillards de la Doctrine des Payens de la pluralité des Dieux, Lui, qui connût auſſitôt que le Monde ne pourroit pas être plus long-tems trompé de cette façon; Alors il enfla l'Homme d'une fauſſe Connoiſſance du vrai Dieu, l'incitant à chercher Dieu au rebours, & lui perſuadant d'être content d'une telle Connoiſſance de Dieu, qui ſ'acquiert par l'Homme même, & non pas par les Enſeignements de Dieu. Et cette Tromperie lui réuſſit d'autant mieux, qu'elle ſ'accommodoit à l'Esprit de l'Homme corrompu, & à ſon naturel, qui affecte ſur tout de ſ'exalter ſoi-même, & dans cette exaltation, comme Dieu eſt grandement déshonoré, auſſi en cela le Diable à ſon Deſſein, à qui il n'importe point que Dieu ſoit confeſſé de Bouche, pourvû que lui même ſoit toujours ſervi de fait : Il ſe ſoucie fort peu qu'elles grandes & hautes Speculations l'Homme naturel entretienne de Dieu, tandis qu'il obéit à ſes Paſſions & à ſes Convoitiſes, & qu'il ſ'aſſujettit à ſes mauvaiſes Suggeſtions & à ſes Tentations. C'eſt ainſi que le Chriſtianiſme eſt devenu un Art, qui ſ'acquiert par l'Induſtrie Humaine & par le Travail, comme ſ'acquiert toute autre Science & Art; Et les Hommes ne ſe ſont pas ſeulement appropriés à eux mêmes le Nom de Chrétiens; mais encore, ils ont obtenu qu'ils ſeroient eſtimez comme les Maîtres du Chriſtianiſme, par de certaines Inventions artiſcielles, quoi que tout à fait Etrangers de l'Esprit & de la Vie de Jeſus. Mais ſi nous donnons la propre & naturelle définition du Chrétien, ſelon l'Ecriture, à ſavoir, *Celui qui a l'Esprit de Chriſt, & qui eſt mené par Lui*; Combien en priverons nous juſtement de ce Noble Titre de

Le Chriſtianisme eſt devenu un Art, aquis par la Science & l'Induſtrie humaine.

de Chrétiens ? Combien de Maîtres & de Docteurs du Christianisme, ainsi communement estimez, en seront dépouillés ?

Si donc ceux-là, qui ont tous les autres Moyens pour acquérir la Connoissance, & y sont assez instruits, soit que cela se fasse par la Lettre extérieure de l'Ecriture, ou par la Tradition de l'Eglise, ou par les Oeuvres de la Creation & de la Providence ; Et par des Arguments forts & indubitables, qu'ils en peuvent tirer & qu'ils en tirent souvent (qui peut-être sont très véritables d'eux mêmes) ne doivent pourtant pas être encore estimez Chrétiens, suivant la véritable susdite définition qui est Infaillible : Et si cette intérieure & immediate Revelation, de l'Esprit de Dieu dans le Cœur, en a amené au Salut quelques uns, quoi que le plus souvent ils soient ignorans de ces Moyens d'obtenir la connoissance, & qu'entre plusieurs il y en ait peu qui en soient instruits ; Il s'ensuit de là, nécessairement & clairement, que la Revelation intérieure & immediate, est la seule Méthode la plus certaine & indubitable de la Salutaire connoissance de Dieu.

La véritable connoissance de Dieu est par sa Revelation.

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est.

Or, comme cet Argument prouve fortement cette maniere de connoissance, & combat contre ceux qui la nient ; aussi en est-il d'autant plus digne d'être remarqué, qu'il se tire de Propositions si claires, que les Aversaires ne les peuvent pas nier. Car, quant à la première, tout le Monde avouë, que plusieurs Savans Hommes, sont, peuvent, & ont été damnez ; Et quant à la seconde, qui est-ce qui niera, que plusieurs Personnes, sans Lettres, sont & peuvent être sauvez ? Et Personne n'oseroit affirmer, qu'un Homme ne parvienne à la connoissance de Dieu, & au Salut, par la Revelation intérieure de l'Esprit, sans ces autres moyens extérieurs ; si ce n'est qu'il fust si hardi, que d'exclurre du Salut & de la vraie connoissance

Abel, Seth
Noé, &c.
alleguez.

fance Abel, Seth, Noé, Abraham, Job, & tous les autres Saints Patriarches.

§. IV. Je ne voudrois pourtant pas qu'on entendît ici, que je veuille exclure tous les autres Moyens de connoissance, comme n'étant d'aucun usage à l'Homme; Loin de moi une telle opinion, comme il paroîtra dans la These suivante touchant les Ecritures. Il ne s'agit pas ici de ce qui peut-être utile ou profitable; mais de ce qui est absolument nécessaire. Plusieurs choses peuvent contribuer à faciliter un Ouvrage, qui ne sont pourtant pas le principal moyen avec lequel il s'avance.

Le Sommaire donc de ce qui a été dit, se réduit à ceci, que là où est la véritable & intérieure connoissance de Dieu, par la Revelation de son Esprit, il n'y manque rien, & il n'y a point de nécessité absolue d'en avoir aucune autre: Mais là où est la connoissance, la plus haute & la plus profonde, sans celle-ci, il n'y a rien là quant à obtenir la grande fin du Salut. Cette vérité se confirme très efficacement par la première partie de la These même, qui contient en peu de mots divers Arguments incontestables, lesquels je mettrai par ordre brièvement ici dessous.

- I. Premièrement, *Qu'il n'y a point de Connoissance du Pere, sinon par le Fils.*
- II. Secondement, *Qu'il n'y a point de Connoissance du Fils, si non par l'Esprit.*
- III. En troisième lieu, *Que Dieu s'est toujours révélé soi même par l'Esprit à ses Enfants.*
- IV. En quatrième lieu, *Que ces Revelations ont été l'objet formel de la Foi des Saints.*
- V. Enfin, *Que les mêmes continuent d'être l'objet de la Foi des Saints encore jusques à aujourd'hui.*

Je dirai un mot brièvement de chacun d'eux, & ensuite je procederai à la dernière partie de la These.

§. V.

§. V. Quant au premier, à savoir, *Qu'il n'y a point de Connoissance du Pere que par le Fils.* Cela n'a pas grand besoin de Preuve, comme étant appuyé par les termes pleins & propres de l'Ecriture; C'est pourquoi c'est un *Medium* propre, d'où nous tirerons le reste de nos Propositions.

Car Dieu Infini & très Sage, qui est la Fontaine; la Racine & la Source de toute Operation, a operé toutes choses par sa Parole Eternelle, & par son Fils. C'est cette Parole, qui étoit au commencement avec Dieu, & étoit Dieu elle même, par laquelle toutes choses ont été faites, & sans laquelle rien n'a été fait de ce qui a été fait. C'est ce Jesus Christ, par lequel Dieu a Créé toutes Choses, comme dit Saint Paul, Eph. 3. vers. 9. Par lequel, & pour lequel toutes Choses ont été créées; qui sont aux Cieux & en la Terre, visibles & invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Puissances, soit les Principautez. Coloss. 1. v. 16. Et partant il est dit, Etre le premier né de toute Creature, Coloss. 1. v. 15. Comme donc cette infinie & incomprehenfible Fontaine de Vie & de mouvement opere dans les Creatures, par sa Parole éternelle & par sa Vertu; Ainsi nulle Creature n'a derechef accès à Dieu, que dans, & par le Fils, suivant les Paroles expresses de lui même; Personne n'a connu le Pere, sinon le Fils, & celui à qui le Fils l'aura voulu révéler, Matth. 11. v. 27. Luc 20. v. 22. Et encore, lui même dit, Je suis le Chemin, la Verité, & la Vie, nul ne vient au Pere, sinon par moi. Jean 14. v. 6.

C'est de-là qu'il est justement appelé *Media-
teur*, entre Dieu & l'Homme : Car comme il étoit avec Dieu de toute éternité, étant Dieu lui même, & qu'aussi il a été fait en tems participant de la Nature de l'Homme; La bonté & l'amour de Dieu découle par lui sur tout le Genre-humain, & derechef l'Homme aussi reçoit par lui & est fait participant de cette Misericorde.

De ce qui a été dit, il est aisé de tirer la preuve, de cette premiere Affertion, de cette maniere :

Si Personne ne connoît le Pere, sinon le Fils, & celui auquel le Fils l'aura voulu reveler, il n'y a donc point de Connoissance du Pere, que par le Fils.

Or Personne ne connoit le Pere, que le Fils.

Donc il n'y a point de connoissance du Pere, que par le Fils.

La premiere partie de l'antecedent, sont les Paroles propres de l'Ecriture ; Sa consequence ne se peut nier, si ce n'est qu'on veuille dire, qu'il y a une connoissance du Pere, ou le Pere est ignoré ; ce qui fera une très absurde repugnance.

De plus, si le Fils est le Chemin, la Verité & la Vie, & que Personne ne vienne au Pere, sinon par lui, il n'y a donc point de connoissance du Pere, que par le Fils.

Mais le premier est vrai. Donc le second l'est aussi.

L'Antecedent sont les Paroles mêmes de l'Ecriture. La Consequence paroît évidemment ; Car comment quelqu'un peut-il savoir une chose, s'il ne se fert du moyen par lequel seulement elle se connoit ? Or nous avons prouvé déjà qu'il n'y a point d'autre voye que par le Fils ; Celui donc qui ne s'en fert pas, ne peut, ni le connoître, ni s'approcher de lui.

Affert. II. §. VI. Ayant donc posé ce premier Principe, prouvée, je viens au second, à savoir, *Qu'il n'y a point de Connoissance du Fils, sinon par l'Esprit ; ou bien, Que la Revelation du Fils de Dieu, est par l'Esprit.*

Il faut remarquer, que je parle toujours d'une Connoissance de Dieu, certaine, Salulaire & nécessaire, laquelle il paroîtra, par plusieurs évidens témoignages de l'Ecriture, ne s'acquérir d'ailleurs que par l'Esprit. Car, Jesus Christ, en qui & par qui le Pere est révélé, se révèle à ses Disciples & à ses Amis, dans & par l'Esprit : Et comme au

trefor

trefois sa Manifestation étoit extérieure, quand il a rendu Témoinage à la Verité en ce Monde, & qu'il s'est montré fidèle en toutes Choses; aussi étant à présent retiré, quant à l'Homme extérieur, il enseigne & instruit le Genre-humain au dedans par son Esprit. *Voici, Il se tient à la Porte & frappe, si quelqu'un oit sa Voix, & lui ouvre, il entre vers lui.* Apoc. 3. v. 20. Paul parle de cette Revelation de Christ en lui, *Gal. 1. v. 16.* En quoi il met l'excellence de son Ministère & la certitude de sa Vocation. Cela se confirme aussi par la Promesse de Christ à ses Disciples; *Voici je suis avec vous jusqu'à la fin du Monde;* Car, c'est ici une presence Interieure & Spirituelle, comme tous avouent: Mais on parlera par occasion de cela ci-après plus au long. Je tirerai la preuve de cette Proposition de deux témoignages de l'Ecriture. Le premier, est dans la 1 Corinth. 2. v. 11, 12. *Car, qui est-ce des hommes qui connoisse les choses de l'homme, sinon l'Esprit de l'homme qui est en lui? De même aussi, nul n'a connu les choses de Dieu, sinon l'Esprit de Dieu. Or nous avons reçu, non point l'Esprit de ce Monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connoissions les choses qui nous ont été données de Dieu.* L'Apôtre aux Versets precedents, parlant de ces choses merveilleuses que Dieu a préparées aux Saints, après avoir montré, que l'homme naturel ne les comprennent point, ajoute au Verset 9 & 10. *Qu'elles sont révélées par l'Esprit de Dieu.* De quoi il donne cette raison; *C'est que l'Esprit sonde toutes choses; même les choses profondes de Dieu.* Ensuite, il apporte une comparaison très propre à notre Sujet, aux Versets que nous avons citez ci-dessus, à savoir, *Que, comme les choses qui sont de l'Homme, ne se connoissent que par l'Esprit de l'Homme; ainsi les choses de Dieu, ne se connoissent que par l'Esprit de Dieu:* c'est à dire, que comme rien d'inférieur à l'Esprit raisonnable de l'Homme (comme l'Esprit des Brutes ou de quelqu'autre Creature) ne peut

I. Preuve

Les choses de Dieu se connoissent par l'Esprit de Dieu.

proprement atteindre ou comprendre les choses qui sont de l'Homme, puisqu'elles sont d'une Nature plus Noble & plus Sublime : Ainsi l'Esprit de l'Homme, ou l'Homme naturel ; comme il l'infere au Verset 14. ne peut recevoir, ni discerner les choses Spirituelles, ou les choses qui sont de Dieu ; puisqu'elles sont aussi d'une plus noble & plus sublime Nature : Ce que l'Apôtre lui même rend pour une Raison, disant, *Parce qu'elles se discernent Spirituellement.* Tellement, que les paroles de l'Apôtre, reduites en Argument, prouvent très bien ce qui est en question de cette façon,

Si Personne ne peut discerner, ni connoître les choses qui appartiennent proprement à l'Homme, par un Principe plus bas ou moins noble que par l'Esprit de l'Homme ; Aussi Personne ne peut-il discerner, ni connoître les choses qui appartiennent proprement à Dieu & à Christ, par aucun principe plus bas ou moins noble, que par l'Esprit de Dieu.

Or, le premier est veritable : Le dernier l'est donc aussi.

Toute la force de cet Argument, est contenue dans les Paroles mêmes de l'Apôtre ci-dessus citées. Ce qui étant donc accordé, j'en tirerai un second Argument de cette façon,

Ce qui est Spirituel, ne se peut discerner, ni connoître, que par l'Esprit de Dieu :

Or, la Revelation de J. Christ, & la veritable & salutaire connoissance d'icelui, est Spirituelle.

Donc cette Revelation de Jesus Christ, & la connoissance veritable & salutaire d'icelui, ne se peut discerner, ni connoître, sinon par l'Esprit de Dieu.

II. Preuve
Personne
ne peut
apeler Je-
sus Sei-
gneur.

Cette Sentence de l'Apôtre, 1 Corinth. 12. v. 3. est un autre témoignage de cela ; *Personne ne peut dire que Jesus est le Seigneur, sinon par le Saint Esprit.* Ce témoignage de l'Ecriture, qui est très veritable, & qui répond admirablement bien à l'Entendement illuminé

illuminé d'un réel & spirituel Chrétien, semblera peut-être étrange à ces Gens Charnels, qui prétendent suivre Christ, par lesquels il n'a pas été si diligemment remarqué. Car, ici l'Apôtre requiert tellement le Saint Esprit, dans les choses qui regardent le Chrétien ; qu'il assure positivement, que Personne ne peut affirmer, *Que Jesus est le Seigneur sans cela* : Ce qui n'insinue pas moins, *Que les Veritez Spirituelles de l'Evangile sont comme des Mensonges dans la Bouche des Profanes & des Gens Charnels* ; Car bien qu'elles soient veritables en elles mêmes, elles ne sont pourtant pas veritables pour eux, parce qu'elles ne sont, ni manifestées, ni prononcées, dans, & par ce principe, & par cet Esprit, par lequel l'entendement devroit être dirigé & meû : En de telles choses, elles ne sont donc qu'une representation imaginaire de choses dans une Comedie, & on ne peut pas les appeller, plus veritablement & plus proprement, la réelle & veritable connoissance de Dieu ou de Christ, que si l'on appeloit les Actions d'Alexandre le Grand & de Jules Cæsar leurs faits réels & veritables, quand on les represente sur le Theatre, ou que l'on pourroit dire de ceux qui representent leurs Personnages, qu'ils auroient réellement conquis l'Asie, ou vaincu Pompée. &c.

Les Veritez Spirituelles sont des Mensonges dis par les Hommes Charnels.

Cette connoissance de Christ, qui ne se fait pas par la Revelation de son Esprit dans le Cœur, ne se doit donc pas estimer plus proprement être la Connoissance de Christ, que le Babil d'un Perroquet, à qui on a appris quelque peu de Mots, se peut appeller la Voix d'un Homme. Car, comme cet Oiseau, ou un autre qu'on aura enseigné, peut prononcer une Sentence raisonnable, comme il l'a apprise par ses Oreilles exterieures, sans qu'aucun réel principe de Raison l'anime à parler ainsi : De même en est-il de cette connoissance des Choses Divines, que l'Homme naturel ou charnel a recueilli des Paroles & des Ecrits des Hommes

Semblable au Babil d'un Perroquet.

mes Spirituels, qui ne sont du tout point vraies pour lui, parce qu'elles sont conçues par un Esprit naturel, & produites par un Organe impropre, & ne procedent pas d'un Principe Spirituel; non plus que les Paroles d'un Homme acquises par Art, & prononcées par la Bouche d'un Oiseau, sans proceder d'un principe raisonnable, ne sont pas veritables, eu égard à l'Oiseau qui les prononce. J'ajouterai donc cet Argument tiré de cette Ecriture.

Si Personne ne peut dire, *que Jesus est le Seigneur, sinon par le Saint Esprit*; Donc Personne ne peut connoître, *Que Jesus est le Seigneur, sinon par le Saint Esprit*.

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

De cet Argument on en peut déduire un autre, concluant, dans les propres termes de cette Assertion, de cette manière,

Si Personne ne peut connoître, *que Jesus est le Seigneur, sinon par le Saint Esprit*; Il n'y peut donc avoir aucune certaine connoissance ou Revelation d'icelui, sinon par l'Esprit.

Mais le premier est vrai : Donc le second l'est aussi.

III. Assert. S. VII. On a assuré en troisième lieu, *Que Dieu prouvée, s'est toujours manifesté par l'Esprit à ses Enfants*.

Pour mettre la Verité de cette Proposition dans son jour, il faut considerer Dieu se manifestant soi même dès le commencement envers & à l'égard de ses Creatures : Ce qui se résout toujours à ceci. La premiere demarche de toutes lui est attribuée par Moïse, *Gen. 1. v. 2. Et l'Esprit de Dieu se mouvoit sur la superficie des eaux, comme en couvant*. Je pense que Personne ne niera, que la Communication de Dieu avec l'Homme, depuis Adam jusqu'à Moïse, n'ait été par une immediate Manifestation de son Esprit : Et ensuite, durant toute l'Etendue de la Loi, il n'a pas parlé autrement

Que la Revelation est par l'Esprit de Dieu.

ment à ses Enfans. Et comme cela s'ensuit naturellement des Principes ci-devant prouvez, aussi, ne se peut-il nier par ceux qui avoient, que les Saintes Lettres ont été écrites par l'Inspiration du Saint Esprit : Car ces Ecritures, depuis Moïse jusqu'à Malachie, témoignent, que dans tout ce tems-là Dieu s'étoit révélé lui même à ses Enfans par son Esprit.

Mais si quelqu'un objecte, *Qu'après la Dispensation de la Loi, la Méthode de parler de Dieu a été changée.* Objection

Je Réponds, premièrement, que Dieu a toujours Reponse, parlé immédiatement aux Juifs, en ce qu'il a parlé toujours immédiatement au Souverain Sacrificateur, d'entre les Cherubins, qui, quand il entroit dans le Saint des Saints, à son retour rapportoit à tout le Peuple la Voix & la Volonté de Dieu, qui lui avoit été révélée immédiatement : Tellement, que cette Méthode immediate de Parler n'a point cessé dans aucun Siecle. Le Saint des Saints

Secondement, Personne n'étoit exclus de cette immediate Communication, si on la suivoit & si on s'y addonnoit diligemment. Car, plusieurs l'ont obtenue, outre le Souverain Sacrificateur, qui n'étoient pas seulement, ni de la Tribu de Levi, ni des Prophetes, & ont parlé par elle, comme il est écrit, *Nombr. 11. verset 25.* où il est dit, *Que l'Esprit s'étoit reposé sur les soixante & dix Vieillards* ; Lequel Esprit s'étendit aussi sur deux qui n'étoient pas au Tabernacle ; mais dans le Camp : Et comme quelques uns les vouloient reprimer, Moïse ne le voulut point ; mais il en fut joyeux, disant, *Plût à Dieu que tout le Peuple de l'Eternel fussent Prophetes, & que l'Eternel mît au dedans d'eux son Esprit.* vers. 29. Personne n'est exclus de cette immediate Communication.

Cela se confirme aussi par *Nehemie 9.* où les Anciens du Peuple, après le retour de la Captivité, ayant commencé de se Sanctifier par le Jeûne & par les Prières, dans lesquelles, racontants les grandes

des Misericordes de l'Eternel envers leurs Peres, Ils disoient *Verf. 20. Tu as aussi donné ton bon Esprit pour les instruire, & au Verfet 30. Encore as tu dilayé envers eux, durant plusieurs années, tu leur as protesté par ton Esprit en tes Prophetes, &c.* Il y a aussi plusieurs belles Paroles du spirituel David, sur ce Sujet, comme au Ps. 51. v. 11, & 12. *Ne retire point de moi ton Saint Esprit; Soutien moi par ton Esprit Franc.* Au Ps. 139. v. 7. *Où irai-je arriere de ton Esprit?* De-là même Esaïe attribue l'Autorité de son témoignage au chap. 48. verf. 16. *Et maintenant le Seigneur Eternel m'a envoyé & son Esprit.* Que Dieu se soit revelé par l'Esprit à ses Enfans sous la Nouvelle Alliance, à savoir, aux Apôtres & aux Evangelistes, &c. tout le Monde le reconnoit. Si cela continué encore à present, & s'il le faut attendre, c'est de quoi il sera traitté ci-après.

IV. Affert. §. VIII. Il a été affirmé en quatrième lieu, *Que ces Revelations ont été autrefois l'Object formel de la Foi des Saints.*

Prouvée, Ce qui paroîtra aisément de la Définition de la Foi, & en considerant quel est son Object : Pour cela nous ne sonderons pas les Notions curieuses & diverses des Scolastiques ; Mais nous nous arrêterons aux Paroles claires & simples de l'Apôtre Paul aux *Heb. ch. 11*, qui décrit la Foi en deux manieres. Or la Foi, dit-il, *est une substance des choses que l'on espere, & une demonstration de celles que l'on ne voit point* : Ce qui, comme l'Apôtre le confirme, par plusieurs exemples dans ce même chapitre, n'est autre chose qu'une ferme & assurée persuasion de l'Esprit, par laquelle il se repose & possède (dans un Sens) la Substance de quelques choses esperées, par la confiance qu'il a en la Promesse de Dieu ; Et ainsi l'Ame a par sa Foi une preuve très assurée des choses qui n'apparoissent point, & qui ne sont pas arrivées encore. L'Object de cette Foi, c'est la Parole, la Promesse & le Témoignage de Dieu qui parle dans le Cœur. D'où vient, qu'il a été

été
c'e
da
tou
ni
Vo
Rev
nife
ple
men
craig
Fam
herit
ici,
lui?
sonn
de
forti
laque
lui &
posé
quoi
est di
ce qu
la Par
ce qu
que c
tout e
ter, q
des Mo
sera ap
la sur
Terre,
ne s'ac
plusieurs
la Foi
rieure
signifian
ment p

été affirmé généralement, que l'Object de la Foi, L'Object c'est Dieu qui parle, &c. Ce qui paroît clairement de la Foi, dans les Exemples, que l'Apôtre allegue dans *Deus Lo-* tout ce Chapitre, desquels la Foi n'étoit appuyée, *quens.* ni sur aucun témoignage extérieur, ni sur aucune Voix & Ecriture Humaine; mais seulement sur la Revelation Immédiate de la Volonté de Dieu, manifestée à eux & dans eux, comme dans l'Exemple de Noë, vers. 7. *Par Foi Noë, ayant été Divine-* La Foi de ment averti des Choses qui ne se voyoient point encore, Noë. craignit, & bâtit l'Arche, pour la conservation de sa Famille, par laquelle il condamna le Monde, & fut fait heritier de la Justice, qui est par la Foi. Quel étoit, ici, l'objet de la Foi de Noë, sinon Dieu parlant à lui? Il n'avoit, ni Ecriture, ni Prophetie de Personne qui le précédât; ni encore le consentement de quelque Eglise, ou de quelque Peuple pour le fortifier; Et neantmoins sa Foi en la Parole, par laquelle il contredit à tout le Monde, le sauva, lui & sa famille. De quoi Abraham est aussi proposé comme un remarquable Exemple; c'est pour-quoi il est appelé le Pere des Croyans, duquel il est dit, *Qu'il crut contre Esperance en l'Esperance*; En ce que non seulement il abandonna volontairement la Patrie de son Pere, ne sachant où il alloit; En ce qu'il crût touchant la Naissance d'Isaac, quoi que contraire à la probabilité Naturelle; Mais sur tout en ce qu'il ne refusa point de l'offrir, sans douter, que Dieu ne fust Puissant pour le ressusciter des Morts, celui de qui il est dit, *Qu'en Isaac te sera appelée Semence*: Et enfin, en ce qu'il se reposa sur la Promesse, *Que sa Semence posséderoit la Terre, dans laquelle il étoit étranger lui même, & qui ne s'accompliroit pas pour eux, que long-tems après plusieurs Siecles.* En toutes ces Choses, l'Object de la Foi d'Abraham, n'est autre chose qu'une intérieure & immediate Revelation, ou bien, Dieu lui signifiant Sa Volonté intérieurement & immédiatement par son Esprit.

Mais

Mais parce que dans cette partie de la Proposition, nous avons fait mention aussi des Voix extérieures, & des Apparitions : Il me semble aussi dans l'alternative, qu'on en doit dire quelque chose en cet endroit, à l'égard de ce qui se peut objecter,

Objection *Que ceux, qui veulent aujourd'hui que leur Foi soit appuyée sur une Revelation immediate & objective, devraient aussi avoir des Voix extérieures, des Visions, des Songes pour cela.*

Reponse. On ne nie pas, que Dieu ne se soit servi du Ministère des Anges, qui ont parlé à quelques Saints Hommes, sous une figure Humaine, & que même Dieu ne leur ait revelé certaines choses en Songes & en Visions, dont nous n'osons point affirmer qu'aucunes aient tout à fait cessé, en limitant la Puissance & la Liberté de Dieu, en se manifestant à ses Enfans ; Mais pendant que nous considérons l'objet de la Foi, il ne faut pas tant s'attacher à ce qui n'est ainsi, que circonstanciellément & par accident, qu'à ce qu'il y a d'universel & de substantiel.

Revelations par Songes & Visions.

Deplus, il faut distinguer entre ce qui est sujet au doute & à la méprise ; & qui, pour cette Raison, n'est reçu simplement, que pour & qu'à cause d'un autre ; Et entre ce qui n'étant sujet à aucun doute, est reçu simplement & crû à cause de soi même, & pour soi même, comme étant *Prima Veritas*, la première & originaire Verité. Considérons encore, jusques où, & comment ces Voix extérieures, ces Apparitions & ces Songes ont été l'objet de la Foi des Saints : Etoit-ce, parce qu'elles étoient simplement des Voix, des Apparitions ou des Songes ? Aucontraire, nous savons, & ils n'ignoroient pas, que le Diable peut former un son extérieur de Paroles, & le conduire à l'Oreille extérieure ; qu'il peut aisément tromper les sens extérieurs, en faisant paroître des choses qui ne sont point. Ne voyons nous

nous pas même tous les Jours par experience, que les Joueurs de Gobelets & les Bateleurs, font la même chose par leur Illusions & leurs Tours de Passe-passe ? Ainsi n'avienne donc, que la Foi des Saints soit fondée sur un fondement si trompeur, que sont les sens externes & fautifs de l'Homme. Qu'est ce donc qui leur fait ajouter Foi a ces Visions ? Certes rien autre chose, que le secret témoignage de l'Esprit de Dieu dans leurs Cœurs, les assurant, que ces Voix, ces Songes & ces Visions étoient de Dieu, & de la part de Dieu. Abraham crut les Anges ; Mais, qui lui avoit dit, que ces Hommes fussent des Anges ? Il ne faut donc pas penser, que la Foi, en cet endroit, fust batie sur ses Sens externes ; Mais quelle procedoit de la secrette persuasion de l'Esprit de Dieu dans son Cœur. Il faut donc avouer, que c'est-là le principal & originel Object de la Foi des Saints, & que sans lui, la Foi, n'est, ni ferme, ni certaine ; Et c'est par lui, souvent, que la Foi se produit & se nourrit, sans aucun de ces Secours extérieurs & visibles ; comme il paroît dans plusieurs exemples des Saintes Ecritures, où il est dit seulement, *Le Seigneur a dit, &c.* Et, *la Parole du Seigneur fut adressée à un tel, &c.*

Mais si quelqu'un affirmoit obstinément, *Qu'on* Objection *infere de ces Passages une Voix extérieure, qui se puisse ouïr des Oreilles Charnelles.*

Je voudrois volontiers savoir, quel Argument Reponse. on pourroit alleguer pour prouver son Affirmation, hormis une simple Conjecture. Il est dit, *L'Esprit Que l'Esprit rend témoignage à notre Esprit ; non pas* à nos Oreilles extérieures, *Rom. 8. v. 16.* Et puis *parle à l'Oreille Spirituelle, non pas* que l'Esprit de Dieu est en nous, & non pas hors de nous seulement ; il parle, non pas à l'Oreille du Corps, mais à celle de l'Esprit. C'est pourquoi je ne *à l'extérieure.* voi pas assez de raison de ce qu'il est dit si souvent dans l'Ecriture, que l'Esprit dit, qu'il ment, qu'il empêche, qu'il appelle un tel ou un tel, pour faire ou pour

pour *s'abstenir* de telle ou telle Chose ; Je ne vois pas pourquoi l'on puisse conclure, que cette Voix n'étoit pas une Voix intérieure à l'Oreille de l'Ame, plutôt qu'une Voix extérieure à l'Oreille du Corps. S'il y en a qui soient dans un tel sentiment, qu'ils produisent s'ils peuvent leurs Preuves, & on les examinera.

De tout ce là, que nous avons dit ci dessus, je produirai un seul Argument, pour conclure la Preuve de cette Affertion, de cette façon,

Ce que quelqu'un croit fermement, comme la base & le fondement de son Esperance en Dieu, & de la Vie Eternelle, est l'object formel de sa Foi.

Or, la Revelation interne & immediate de l'Esprit de Dieu, parlant dans les Saints intérieurement, étoit crüe comme le fondement de leur Esperance en Dieu, & de la Vie Eternelle ;

Donc ces Revelations internes & immediates ont été l'object de leur Foi.

Affert. V.
prouvée.

§. IX. Ce qui vient maintenant en contestation, est, ce que nous avons affirmé en dernier lieu, à savoir, *Que la même chose continuë d'être l'Object de la Foi des Saints jusques à present.* Plusieurs acquiesceront à ce que nous avons dit en premier lieu, qui sont differens d'avec nous en ceci.

Neantmoins le plus fort Argument, qui confirme cette Verité, est renfermé dans la These même, à savoir, *Que l'Object de la Foi des Saints est le même dans tous les Ages, quoi que représenté sous des Administrations différentes.* Ce que je reduirai en Argument, & je le prouverai, en dernier lieu, de cette façon.

Premièrement, Si la Foi est une, l'Object de la Foi aussi est un ;

Mais la Foi est une, donc &c.

Que la Foi soit une ; Les Paroles de l'Apôtre le prouvent, *Ephes. 4. v. 5.* l'Apôtre place-là, une seule Foi avec un seul Dieu ; Ce qui infere qu'il est également absurde, qu'il y ait deux Foys & deux Dieux.

Mais

Mais deplus, si la Foi des Anciens n'étoit pas une & la même avec la nôtre, c'est à dire, convenant dans la substance d'icelle, & recevant la même définition ; Ce seroit mal à propos que l'Apôtre, *Heb. 11.* La Foi des Saints ancienne-ment la même que la notre.

eust embelli la définition de nôtre Foi, par les Exemples de celle des Anciens. Aquoi bon, je vous prie, nous émouveroit-il par l'exemple d'Abraham, si la Foi d'Abraham eust été différente en nature de la nôtre ? Il ne naît point d'ici aucune différence en ce qu'ils ont cru en Jesus Christ, en regardant à sa manifestation extérieure, comme à venir, & que nous y croyons comme étant déjà apparu : Car eux mêmes ne croyoient pas de telle sorte en lui qui étoit à venir, qu'ils ne le sentissent présent avec eux, & ne témoignassent qu'il étoit près, veu que l'Apôtre dit, *Qu'ils ont tous beu d'un même Breuvage spirituel ; car ils beuvoient de la Pierre spirituelle qui les suivoit, laquelle Pierre étoit Christ.* Et nous ne croyons pas tellement en lui, comme étant dans son apparition passée, que nous ne le sentions présent avec nous, & que nous ne nous nourrissions de lui ; Car, hormis, que Christ soit en vous (dit l'Apôtre) vous êtes reprouvez : Tellement, que la Foi des uns & des autres est une, se terminant à une seule & même chose. Pource qui regarde la consequence de l'antecedent, à savoir, *là où la Foi est une, l'objet de la Foi aussi est un ;* l'Apôtre l'a prouvé au chapitre ci-dessus allegué, où il nous propose pour exemple les Anciens les plus dignes. Car, à quoi bon seroient-ils imitables, si ce n'étoit parce qu'ils ont cru en Dieu ? Quel étoit l'objet de leur Foi, sinon l'intérieure & immediate Revelation, comme nous l'avons prouvé ci-devant ? Leur exemple ne nous peut point du tout être applicable, sinon en ce que nous aurons crû en Dieu comme eux, c'est à dire, par le même objet ; ce que l'Apôtre éclaircit d'avantage par son exemple, *Gal. 1. vers. 16.* en disant, *Qu'aussitôt que Dieu lui eut revelé son Fils, il ne prit point conseil de la Chair & du Sang ;*

Sang ; mais qu'il crut incontinent & obéit. Le même Apôtre aux Heb. 13. v. 7, 8. exhortant les Hébreux à suivre la Foi des Anciens, ajoute cette raison ; Considerant qu'elle a été l'issue de leur Conversation, Jesus Christ a été le même hier & aujourd'hui, & le sera éternellement : En quoi il fait connoître évidemment qu'il n'y a nulle altération dans l'objet.

Objection Si quelqu'un objecte la diversité d'Administration.

Reponse.

Je répons, que cela ne change nullement l'Objet ; Car le même Apôtre, après avoir nommé trois fois cette diversité, 1 Cor. ch. 12. v. 4, 5, 6. revient toujours à un même objet, un même Esprit, un même Seigneur, un même Dieu.

De plus, si l'objet de la Foi n'étoit pas le même pour eux & pour nous ; alors il s'en suivroit, que Dieu se connoîtroit par un autre moyen, que par l'Esprit.

Mais cela seroit absurde ; Donc, &c.

Enfin, cela se prouve très fermement par cette commune Maxime, reçue parmi les Scholastiques, *Omnis actus specificatur ab objecto*, que tout Acte est spécifié par son objet ; D'où, je conclus, que s'il est vrai ce qu'ils avoient (quoi que je ne me servirai pas de cet Argument, qui est trop curieux & trop Scholastique, pour l'amour de plusieurs, ni je n'insisterai point sur telles choses ; parce qu'elles ne relevent pas la simplicité de l'Evangile) Si l'objet étoit différent, la Foi aussi seroit différente.

Ceux qui nient aujourd'hui cette Proposition, se servent ici d'une distinction ; Ils accordent, *Que Dieu ne se connoît que par l'Esprit ;* mais seulement dans & par les Ecritures, dans lesquelles, disent-ils, la volonté de l'Esprit étant amplement & évidemment exprimée, Dieu vient à se connoître par-là & nous sommes conduits en toutes choses.

Quant à la negative de cette Proposition, à savoir, que l'Ecriture ne suffit pas, & qu'elle n'a
jamais

jamais été établie pour la seule Reigle conforme, & qu'elle ne peut pas diriger un Chrétien dans toutes les choses qui lui sont nécessaires, à savoir, cela sera traitté dans la These suivante. Ce qu'il y a ici à prouver, en ce lieu, est, *Que les Chrétiens en ce tems, ici, doivent être menez intérieurement & immédiatement par l'Esprit de Dieu, en la même maniere que l'étoient autrefois les Saints, quoi que peut-être, non pas tout à fait, avec la même mesure.*

§.X. Je prouverai ceci par divers Arguments, pre- Les Chré-
mièrement, par la Promesse de Christ, en ces tiens doi-
mots, Jean 14. v. 16. *Et je prierai le Pere, & il vent être*
vous donnera un autre Consolateur, pour demeurer avec menez à
vous éternellement. Et au verset 17. à savoir, *l'Es- présent*
prit de Verité que le Monde ne peut recevoir, parce meEsprit,
qu'il ne le voit point & ne le connoît; mais vous le en la mê-
connoissez, car il demeure en vous, & sera en vous. me manie-
Et au verset 26. *Le Consolateur, qui est le Saint Es- re que l'é-*
prit, que le Pere enverra en mon Nom, vous enseigne- toient les
ra toutes Choses; & vous réduira en mémoire toutes Saints an-
les choses que je vous ai dites. Et au chap. 16. v. 13. *ciennement.*

Mais quand l'Esprit de verité sera venu, il vous conduira en toute verité; Car il ne parlera point de par soi même; mais il vous dira tout ce qu'il aura oui, & vous annoncera les choses à venir. Il est ici montré, premièrement, qui il est, & cela est exprimé en diverses manieres, à savoir, le Consolateur, l'Esprit de Verité, le Saint Esprit & l'Envoyé du Pere au Nom de Christ. Ce qui refute assez l'impertinence des Sociniens, & des autres Chrétiens Charnels, qui ne reconnoissent, ni n'avoüent aucun Esprit intérieur, ni aucune Vertu que la Purement naturelle; en quoi ils montrent assez qu'ils sont du Monde, puisqu'ils ne le peuvent recevoir, qu'ils ne le voyent, ni ne le connoissent. Secondement, où est-ce, que doit être cet Esprit? *Il demeurera avec vous & sera en vous.* Et, en troisième lieu, qu'elle est son Oeuvre? *Il vous enseignera toutes Choses; Il vous reduira en memoire toutes Choses;*

*Choses ; Il vous conduira en toute Verité, ὁδηγήσει
ὑμᾶς εἰς πᾶσαν τὴν ἀλήθειαν.*

Question
qui est ce
Consola-
teur.

Conse-
quence ab-
surdes de
la Creance
des Soci-
niens, que
l'Ecriture
est l'Esprit

Quant au premier, la plus part avoient qu'on n'entend ici autre chose, que ce qui est exprimé par les termes pleins & propres. Et cela paroît aussi par plusieurs Passages de l'Ecriture, qui se rencontreront dans la suite ; Et je ne voi pas comment ceux qui affirment le contraire peuvent éviter le Blaspheme. Car, si le Consolateur & le Saint Esprit, & l'Esprit de Verité, sont la même chose que les Ecritures, il s'ensuivroit, que les Ecritures sont Dieu, puisqu'il est vrai que le Saint Esprit est Dieu. Si un tel raisonnement humain avoit lieu, il s'ensuivroit, que par tout où l'Esprit est nommé, par rapport aux Saints, on pourroit par-là proprement entendre l'Ecriture : D'où, il est clair, quel Monstre déraisonnable la Religion Chrétienne deviendrait. Par exemple, là où il est dit, *Que la manifestation de l'Esprit est donnée à chacun pour ce qui est profitable ;* On pourra dire, la manifestation des Ecritures est donnée à chacun pour le profit : Examinons par la suite de ce même Chapitre, quelle notable interpretation cela feroit, 1 Cor 12. v. 9, 10, 11. *A l'autre le don de guérison en ce même Esprit ; à l'autre des opérations de Miracles, &c. Mais ce seul & même Esprit fait toutes ces choses, distribuant particulièrement à chacun selon qu'il veut.* Que penseroient ces grands Docteurs Sociniens, à present, si nous mettions ici l'Ecriture, au lieu de l'Esprit ? Cela répondroit-il à leur raison, laquelle ils prennent pour leur Guide & pour la plus excellente Reigle de la Foi ? Cela paroîtra-t-il être une bonne & saine raison à leurs Echoles de Logique, d'affirmer, que l'Ecriture distribuée à chacun selon qu'elle veut ; qu'elle donne à quelques uns le don de guérir, l'opération des Vertus ou des Miracles ? Si donc cet Esprit, dont la manifestation est donnée à chacun pour ce qui est expédient, ne doit être pris

pris pour autre chose, que pour l'Esprit de Verité, *qui mène en toute Verité*; Cet Esprit de Verité ne peut pas être l'Ecriture. Cette Opinion étant établie, j'en pourrois inferer cent autres absurditez de cette sorte; mais ceci pourra suffire. Car, quelques uns d'entr'eux mêmes oublians quelquefois, ou même ayant honte de leur opinion, avoient, que l'Esprit de Dieu, la Guide des Saints, est quelque chose de distingué de l'Ecriture, pour guider & influer sur les Saints.

En second lieu, que cet Esprit soit intérieur, ce la n'a besoin, à mon avis, ni de longue interpretation, ni de commentaire, *Il demeurera avec vous, & sera en vous.* Comme cette habitation, de l'Esprit dans les Saints, est une chose nécessaire à connoître & à croire, aussi n'y a-t-il rien que les Saintes Lettres déclarent plus évidemment. L'Apôtre, *Rom. 8. v. 9. Voire si l'Esprit de Dieu habite en vous*, dit-il, Et encore, *Ne savez vous pas que votre Corps est le Temple de Dieu?* 1 Cor. 6. 19. Et que l'Esprit de Dieu habite en vous? 1 Cor. 3. 16. Sans cela l'Apôtre ne reconnoit Personne pour Chrétien; Si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui. Ces Paroles sont la suite immédiate de celles que nous avons cité ci-dessus de l'Epître aux Romains, *Or vous n'êtes point en la Chair, mais en l'Esprit; voire si l'Esprit de Dieu habite en vous.* Le Texte montre, que l'Apôtre croit que c'est la principale marque ou preuve d'un Chrétien, & positivement, & négativement: Car aux Versets précédens, il montre comment l'*Affection de la Chair est inimitié contre Dieu*; & que ceux qui sont en la Chair ne lui peuvent plaire. Alors, en reprenant, il ajoute, touchant les Romains, *Or vous n'êtes point en la Chair, si l'Esprit de Dieu habite en vous.* Que veut donc dire cela? sinon, que ceux en qui l'Esprit habite ne sont point en la Chair, ni ne sont de ceux qui ne plaisent point à Dieu; mais qu'ils sont faits réellement Chrétiens? Derechef au Verset suivant,

2 Question
Où est sa
Place?

L'Esprit
au dedans
la prin-
cipale
Marque
d'un Chré-
tien.

il conclut négativement, *Or si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui ; C'est à dire, n'est pas Chrétien.* Celui donc, qui avoue, qu'il est ignorant & étranger de cette intérieure inhabitation de l'Esprit dans son Cœur, avoue aussi, qu'il est encore dans l'affection de la Chair ; laquelle est inimitié contre Dieu ; qu'il est encore en la Chair, où il ne peut plaire à Dieu : En un mot, tout ce qu'il connoît d'ailleurs, ou qu'il croit touchant Christ, & qu'elle que soit sa Science dans les Lettres extérieures de l'Ecriture ; nonobstant tout cela, il n'a pas encore atteint le moindre degré du Christianisme, ni n'a embrassé encore une seule fois la Religion Chrétienne. Otez, ou éloignez seulement l'Esprit, le Christianisme ne demeure pas plus Christianisme, que le Cadavre d'un Homme, demeure un Homme, quand il a rendu l'Ame & l'Esprit ; Lequel Cadavre, fust-il celui du plus Saint & du plus Honorable des Hommes, quand il étoit animé & meu par l'Homme ; ceux qui sont vivants l'ôtent de devant les yeux, & l'ensevelissent, comme une chose pourrie & puante. Enfin, *Tout ce qu'il y a d'excellent, tout ce qu'il y a de noble, tout ce qu'il y a de souhaitable, dans la Foi Chrétienne,* cela est attribué à cet Esprit ; sans lequel elle ne peut non plus subsister, que le Monde visible sans le Soleil. C'est à lui, que tous les Chrétiens, dans tous les âges, ont attribué leur Force & leur Vertu. C'est par cet Esprit, qu'ils se soutiennent pour avoir été convertis à Dieu, qu'ils ont été rachetiez de ce Monde, qu'ils ont été fortifiez dans leurs foiblesses, qu'ils ont été consolez dans leurs Afflictions, qu'ils ont été rassurez dans leurs Tentations, qu'ils sont demeurez intrepides dans leurs Souffrances, & qu'ils ont triomfé au milieu de toutes leurs Persecutions. Quoi plus, tous les Ecrits de tous les vrais Chrétiens, sont tous remplis des grandes & notables Choses, qu'ils affirment tous qu'ils ont faites par

l'af

l'assistance, la force & la vertu de l'Esprit. C'est l'Esprit qui vivifie, Jean 6. vers. 63. L'Esprit leur donnoit à parler, Act. 2. vers. 4. C'étoit l'Esprit par qui parloit Etienne, auquel les Juifs ne pouvoient résister, 6. v. 10. C'est à ceux qui cheminent selon l'Esprit, qu'il n'y a point de Condamnation, Rom. 8. vers. 1. C'est la Loi de l'Esprit qui a franchit, vers. 2. C'est par l'Esprit de Dieu habitant en nous, que nous sommes a franchis de la Chair & de son Affection, verset 9. C'est l'Esprit de Christ habitant en nous, qui vivifie nos Corps mortels; verset 11. C'est par l'Esprit que nous mortifions les faits de la Chair & vivons, verset 13. C'est par l'Esprit que nous recevons l'adoption, & cryons *ABBA* Pere, vers. 15. C'est ce même Esprit, qui rend témoignage à nôtre Esprit, que nous sommes Enfants de Dieu, vers. 16. C'est cet Esprit, qui soulage nos foiblesses, & fait Intercession pour nous, par des Soupirs qui ne se peuvent exprimer, vers. 26. C'est par cet Esprit, que Dieu nous a révelé ces choses merveilleuses, qui nous sont préparées, qu'il n'a point veuës, qu'Oreille n'a point ouïe, & qui ne sont point montées au Cœur de l'Homme, 1 Corinth. 2. v. 9, 10. Par tous ces Raisonnemens, C'est par cet Esprit, que la Sapience, la Connoissance, la Foi, les Miracles, les Langues, & les Propheties se sont obtenues; 1 Cor. 12. vers. 8, 9, 10. C'est par cet Esprit, que nous avons tous été Baptisez en un même Corps, vers. 13. En un mot, que y a-t-il, qui appartienne au Salut de l'Ame, à la Vie du Chrétien, qui se fasse bien; ou qui s'obtienne réellement sans cet Esprit? Et que dirai-je plus? Car le tems me manquera; en recitant les choses que les Saints Hommes des tems passez ont déclaré, & que les Saints Hommes d'aujourd'hui témoignent posséder par la force & la Vertu de cet Esprit habitant au dedans d'eux. Certes le Papier me manqueroit, si je rapportois cette infinité de témoignages, qui confirment cette Verité, tant des Peres, que des pre-

les grands
& notables
Actes, qui
ont été, &
qui sont
effectuez
par l'Es-
prit dans
tous les
ages;

miers Ecrits, de chaque sorte de Profession, des Chrétiens. Outre ceux-là donc, que j'ai cité ci devant des Peres, pour qui tous ont également de la Vénération, & ceux que j'ai citez de Luther & de Melanthon, j'alleguerai un remarquable témoignage de Calvin, parce que les Sectateurs de sa Doctrine, qui sont plusieurs, comme il est à craindre qu'ils ne le ressentent pas, aussi rejettent-ils & se moquent de cette maniere d'inhabitation de cet Esprit, comme étant incertaine & dangereuse, afin, que s'ils ne sont pas convaincus par les témoignages de l'Ecriture, ni par les Paroles des autres, ni par la droite Raison, ils le soient du moins par les Paroles de leur Maître, dans son Institution, Liv. 3. Chap. 2.

Calvin de la nécessité de l'Esprit habitant en nous.

Mais ils alleguent, que c'est une presumption téméraire de s'attribuer une connoissance indubitable de la Volonté de Dieu. Je le leur accorderois bien, si nous nous attribuions tant, que de vouloir assujettir l'incomprehensible Conseil de Dieu à la témérité de nôtre entendement ; Mais tandis, que nous disons simplement avec Paul, Que nous avons reçu, non pas l'Esprit de ce Monde ; mais l'Esprit qui est de Dieu : Qui nous apprend à connoître les Choses qui nous ont été données de Dieu : Que peuvent-ils babiller, aucontraire, sans faire outrage à l'Esprit de Dieu ? Car, si c'est un Sacrilege horrible d'accuser la Revelation, qui vient de lui, ou de Mensonge, ou d'incertitude, ou d'ambiguïté : En quoi manquons nous en affirmant sa Certitude ? Mais ils s'écrient, Qu'il y a aussi une grande témérité, que de nous oser glorifier ainsi de l'Esprit de Christ. Qui croiroit la stupidité de ces Gens si grande, eux qui veulent être estimez pour les Maîtres du Monde, que de broncher si honteusement dans les premiers Elements de la Religion ? Veritablement cela ne me seroit pas croyable, si ce qui paroît de leurs Ecrits ne le justifioit. Paul reconnoît pour Enfans de Dieu, ceux qui sont animez de l'Esprit de Dieu ; Mais ceux-ci veulent, que les
Enfans

Enfans de Dieu soient animez de leur propre Esprit, sans l'Esprit de Dieu. Il veut que nous appelions Dieu Pere, l'Esprit nous dictant ce terme, qui seul peut rendre témoignage à nos Esprits, que nous sommes Enfans de Dieu. Ceux-ci, quoi qu'ils ne défendent pas l'Invocation de Dieu, ils en retranchent pourtant l'Esprit, par la guide duquel il doit être invoqué. Il nie, que ceux là soient les enfans de Dieu, ou les serviteurs de Christ qui ne sont pas menez par l'Esprit de Christ : Ceux-ci feignent un Christianisme, qui n'a pas besoin de l'Esprit de Christ. Il ne donne aucune esperance de la bien-heureuse Resurrection, si nous ne sentons l'Esprit residant en nous ; Ceux-ci feignent une esperance vuide d'un tel Sentiment. Mais peut-être repondront-ils, qu'ils ne nient pas qu'il ne soit nécessaire d'avoir cet Esprit ; Mais seulement, il est de l'humilité & de la modestie de le nier & de ne le reconnoître pas. Que veut-il donc dire, quand il ordonne aux Corinthiens de s'examiner eux mêmes, s'ils sont en la Foi ; de s'éprouver eux mêmes, s'ils ont Jesus Christ, lequel, quiconque ne reconnoit point qu'il habite en soi, est un reprouvé ? Or, c'est par l'Esprit qu'il nous a donné, dit Jean, que nous savons qu'il demeure en nous. Et que faisons nous donc autre chose, que revoquer en doute les Promesses de Christ, quand nous voulons être estimez Serviteurs de Dieu sans son Esprit, lequel il a déclaré qu'il répandroit sur tous les siens ? Puisque ces choses sont là les premiers Fondemens de la Pieté, c'est d'un très misérable aveuglement d'accuser les Chrétiens d'arrogance de ce qu'ils osent se glorifier de la presence du Saint Esprit, puisque sans cette Gloire, le Christianisme ne peut pas subsister. Mais ils montrent par leur exemple, que c'est très veritablement, que Jesus a dit, que son Esprit étoit inconnu au Monde, & qu'il n'étoit connu que de ceux en qui il habite. Voilà ce que dit Calvin.

Sans la
presence
de l'Esprit
il faut que
le Christia
nisme cesse

Si donc cela est ainsi, pourquoi y a-t-il des Gens si fols, que de nier, ou de si mal avisez, que de ne pas rechercher cet Esprit, que Christ a pro-

mis qu'il habitera dans les Enfans ? Il faut donc, que ceux qui veulent, que l'Esprit qui habite dans les Chrétiens, & qui les meine, ait cessé; affirment aussi, que la Religion Chrétienne a cessé, puisqu'elle ne peut subsister sans cela.

III. Question.

Qu'il est l'ouvrage de l'Esprit
Jea. 16. 13.
& 14. 26.

En troisième lieu, *Quel est l'Ouvrage de l'Esprit ;* Cela a été montré ci-dessus en partie, ce que Jesus Christ comprend en deux ou trois choses ; *Il vous conduira en toute Verité ; Il vous enseignera toutes choses ; Et vous reduira en memoire toutes les choses que je vous ai dites.* Puisque Jesus Christ

L'Esprit
le Guide.

nous a acquis un si bon Precepteur, qu'est-il besoin de tant s'appuyer sur ces Traditions & ces Commandemens des Hommes, dont la plus part des Chrétiens se sont chargez ? A quoi bon exalter nôtre raison Charnelle & corrompue, pour nous être un Guide dans les Choses Spirituelles, comme quelques uns veulent qu'il soit nécessaire ? Le Seigneur n'a-t-il pas juste sujet de ce plaindre de telles Gens, comme il faisoit autrefois d'Israël par les Prophetes. Jeremie dit au ch. 2. v. 13. *Car mon Peuple a fait deux Maux ; Ils m'ont délaissé, moi qui suis la Fontaine d'Eau vive, & se sont creusé des Citernes fendues, qui ne peuvent point contenir d'Eau ?* Plusieurs n'ont-ils pas délaissé ? Ne se moquent-ils pas, & ne rejettent-ils pas encore aujourd'hui ce Guide intérieur & immediat, cet Esprit qui meine en toute Verité ? Et se sont creusé eux mêmes des Chemins differens, des Chemins rompus, en effet, par lesquels ils n'ont pu encore se délivrer, ni de la Chair, ni du Monde, ni du Pouvoir de leur Passions & de leurs Affections injustes : D'où vient que la Verité, qui ne s'apprend point droittement que par le seul Esprit, est encore si fort étrangere sur la Terre ?

Une Ordonnance
perpetuelle
à l'Eglise
& au Peuple
de Dieu

Il s'en suit donc, de tout ce que nous avons dit, touchant cette Promesse & ces Paroles de Christ, que les Chrétiens doivent être menez toujours par cet intérieur & immediat Esprit de Dieu, habitant

prit,
& de
Ma
Saint

bitant en eux, & que c'est cela même qui est établi comme une Ordonnance ferme & perpetuelle, & à toute l'Eglise, & à chacun des Membres individus de cette Eglise dans tous les Ages; comme il paroît par cet Argument.

Les Promesses de Christ à ses Enfans, sont *Oui* & *Amen*, & ne peuvent manquer, mais s'accomplissent nécessairement.

Or, Christ a promis, que le *Paraclete*, le *Saint Esprit*, l'*Esprit de Verité* demeurera toujours avec ses Enfans, habitera en eux, les mènera en toute Verité, leur enseignera toutes Choses, leur rendra en memoire toutes Choses.

Donc le Consolateur, le Saint Esprit, l'Esprit de Verité, demeurant avec ses Enfans, est *Oui* & *Amen*, &c.

Derechef, Personne n'est delivré de l'affection de la Chair, qui est inimitié contre Dieu, qui n'est point sujet à la Loi, & qui ne le peut : Personne n'est encore dans l'Esprit, mais dans la Chair, & il ne peut plaire à Dieu, hormis celui en qui habite l'Esprit de Dieu.

Mais tout vrai Chrétien, est, en quelque Mesure, racheté de l'affection de la Chair, & tiré hors de l'inimitié, & peut-être assujeti à la Loi de Dieu; il est hors de la Chair & dans l'Esprit, l'Esprit Dieu habitant en lui,

Donc chaque vrai Chrétien à l'Esprit de Dieu habitant en lui.

Et encore, *Celui qui n'a point l'Esprit de Christ, n'est point à lui; c'est à dire, n'est point Enfant, n'est point Ami, n'est point Disciple de Christ.*

Mais chaque vrai Chrétien, est *Enfant*, est *Ami*, est *Disciple* de Christ.

Donc, chaque vrai Chrétien à l'Esprit de Christ.

Deplus, quiconque est le Temple du *Saint Esprit*, c'est en celui-là, que l'Esprit de Dieu habite & demeure.

Mais, chaque vrai Chrétien, est le Temple du *Saint Esprit*.
Donc

Donc l'Esprit de Dieu habite en lui.

Mais pour finir, en quoi que ce soit que l'Esprit de Dieu habite, il n'y est pas comme une Chose sans Action, ou inutile ou vaine ; Mais, il le meut, il l'anime, il le gouverne, il l'instruit, il lui enseigne toutes les Choses nécessaires à connoître, & lui remet en mémoire toutes Choses.

Or, l'Esprit de Dieu habite en chaque vrai Chrétien :

Donc, l'Esprit de Dieu le meut, l'instruit ; il enseigne à chaque vrai Chrétien, toutes les Choses nécessaires à connoître.

Objection §. XI. Mais il y a des Gens, qui avoucront, que l'Esprit inspire & meine aujourd'hui les Saints ; Mais qu'il le fait seulement d'une manière subjective, & en quelque façon aveugle, & en illuminant l'entendement pour croire à la Verité déclarée dans l'Ecriture ; Mais non pas en présentant ces Veritez à l'Entendement comme un Objet : Or, c'est ce qu'ils appellent, *Medium incognitum Assentiendi*, comme, celui à l'Operation duquel l'Homme n'est pas sensible.

Réponse. Cette Opinion, quoi qu'en quelque façon plus supportable que la précédente, ne s'accorde pourtant pas tout à fait à la Verité, ni n'atteint à sa Plénitude.

Argument I. Premièrement, parce qu'il y a plusieurs Veritez, lesquelles, comme elles sont applicables aux Particuliers, & doivent leur être connues, ne se trouvent pas du tout dans l'Ecriture, comme on le montrera dans la These suivante.

Deplus, les Arguments ci-dessus alleguez, prouvent, que l'Esprit nous aide, non seulement à croire les Veritez Subjectivement données d'ailleurs, mais encore à les mettre devant à nos entendemens Objectivement : Car cela qui m'est donné à cette fin là, pour m'enseigner toutes Choses, sans doute presente à mon Entendement ces Choses qu'il m'enseigne. Il n'est pas dit, *Il vous enseignera à entendre les Choses qui sont écrites* ; Mais, *il vous enseignera toutes Choses*. Deplus, il faut que ce qui me remet en

en Memoire toutes Choses, me les presente objectivement, autrement ce seroit improprement qu'il me les reduiroit en Memoire ; Mais qu'il ne feroit seulement que m'aider à me ressouvenir des Objets qui sont apportez d'ailleurs,

Mon second Argument se tirera de la nature de la Nouvelle Alliance, par lequel je prouverai, & par les suivans aussi, que nous devons être menez par l'Esprit, non seulement d'une maniere Immediate, mais aussi Objective. La nature de la Nouvelle Alliance est exprimée en plusieurs Passages de l'Ecriture : Et,

Premièrement, *Isa. 59. v. 21. Quant à moi, c'est ici mon Alliance avec eux, dit le Seigneur, c'est que mon Esprit qui est sur toi, & mes Paroles que j'ai mises en ta bouche, ne se départiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta Semence, dit le Seigneur, dès maintenant & à jamais.* La dernière partie de ce Passage, montre assez suffisamment la perpétuité & la continuation de cette Promesse, *Ne se departira point, dit le Seigneur, dès maintenant, & à jamais.* La première partie, contient la Promesse même, à savoir, que l'Esprit de Dieu fera sur eux, & les Paroles de Dieu seront mises en leur bouche.

1. Preuve
II.
La conduite de l'Esprit.

Premièrement, Cela se fait Immédiatement : Il n'est point ici fait de mention d'aucun milieu : Il ne dit point, *Je vous reduirai en Memoire mes Paroles par la Médiation de tels Ecrits, ou de tels Livres ; Mais, mes Paroles que j'ai mises, moi, je dis moi, le Seigneur, je les mettrai en vos Bouches.*

1. Immédiatement

Secondement, Il faut que cela soit par maniere d'Objet ; Car, les Paroles mises dans la Bouche, sont l'Objet présenté par lui. Il ne dit pas, *Mon Esprit éclairera seulement votre entendement pour entendre les Paroles que vous verrez écrites, afin que vous y acquiesciez : Mais il dit positivement, Mes Paroles que j'ai mises en ta Bouche, &c. De-là donc j'argumente ainsi :*

2. Objectivement.

Qui

Qui que ce soit en qui l'Esprit de Dieu demeure toujours, métant ses Paroles en sa Bouche, celui-là est enseigné par l'Esprit *Immédiatement, Objectivement & Continuellement.*

Or, l'Esprit de Dieu est toujours dans la Semence des Justes, & met en leur Bouche ses Paroles, & ne s'en départ jamais :

Donc l'Esprit les enseigne, *Immédiatement, Objectivement & Continuellement.*

Preuve 2. Secondement, Jeremie declare encore plus évidemment & plus amplement la nature de cette *Nouvelle Alliance*, au Chap. 31. v. 33. Ce que l'Apôtre répète encore & affirme, *Hebr. 8. v. 10. Car voici le Testament que je ferai, avec la Maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur ; C'est que je mettrai mes Loix dans leur Entendement, & les écrirai en leur Cœur, & je leur serai Dieu, & ils me seront Peuple. Et chacun n'enseignera plus son Prochain, ni chacun son Frere, disant, Connoissez le Seigneur ; Car tous me connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entr'eux, dit le Seigneur.*

L'Objet est, ici, la Loi de Dieu mise dans le Cœur, & écrite dans l'Entendement, & de-là ils deviennent le Peuple de Dieu, & apprennent à le connoître véritablement.

La différence entre la Loi Extérieure & Intérieure.

C'est en cela, que la Loi est distinguée de l'Evangile. Autrefois, la Loi étoit extérieure, écrite sur des Tables de Pierres ; Mais aujourd'hui, elle est intérieure placée dans le Cœur. Autrefois, la connoissance du Peuple dépendoit des Sacrificateurs ; Mais aujourd'hui, tous ont en eux mêmes une connoissance certaine & indubitable de Dieu. De quoi Augustin traite fort bien dans son Livre *De Litera & Spiritu*, d'où d'Aquin semble être le premier de tous qui ait pris occasion de de mouvoir cette Question, *Si la nouvelle Loi est une Loi écrite, ou une Loi inserée ? Lex scripta, vel Lex indita ?* Ce qu'il résout ainsi en affirmant, *Que la nouvelle Loi, ou l'Evangile, n'est pas proprement Lex Scripta,*

une Loi écrite, comme étoit l'ancienne; Mais, Lex indita, une Loi mise au dedans; Et que l'Ancienne Loi étoit écrite au dehors; Mais la nouvelle est écrite au dedans sur les Tables du Cœur.

Combien donc se trompent ceux-là, qui au lieu La dispensation de faire l'Evangile préférable à la Loi, rendent la Condition de ceux qui sont sous l'Evangile l'Evangile beaucoup pire? Car, sans doute, il est mieux & plus glorieuse que plus souhaitable de converser *Immédiatement* avec celle de la Loi. avec Dieu, que seulement *Médiatement*; comme Loi. étant une plus haute dispensation, & beaucoup plus glorieuse: Et, cependant, ceux-ci avoient, que plusieurs ont conversé sous la Loi avec Dieu immédiatement; au lieu, qu'ils crient qu'elle a cessé aujourd'hui.

De plus, il y avoit sous la Loi le Lieu très Saint, dans lequel le Souverain Sacrificateur entroit, & recevoit *Immédiatement* la Parole de Dieu d'entre les Cherubins; Tellement, que le Peuple pouvoit connoître certainement la Volonté du Seigneur: Mais, aujourd'hui, suivant l'Opinion de ces Gens-là, nous sommes dans une Condition beaucoup pire, puisque nous n'avons rien qu'une Lettre extérieure d'Ecriture, pour conjecturer ou deviner, dont à peine se trouve-t-il deux Personnes, qui conviennent du sens d'un seul Verset. Mais Jesus Christ nous a promis de meilleures Choses, bien qu'il y en ait plusieurs si mal avisées, que de ne vouloir pas le croire: Car, il nous a promis de nous gouverner & guider par son Infaillible Esprit, & a déchiré le Voile, & l'a ôté, afin que non seulement un, & une seule fois l'An, mais un chacun de nous, & cela toujours, y eust entrée, & eust accez vers lui: Toutes les fois que nous nous en approchons avec un Cœur pur, Il nous revele sa Volonté par son Esprit, & écrit ses Loix dans nos Cœurs. Ces Choses étant ainsi, premièrement établies, je raisonne de la sorte,

Là

Là où la Loi de Dieu est mise dans l'Entendement & écrite au Cœur; là l'Objet de la Foi, & la Revelation de la Connoissance de Dieu est *Intérieure, Immediate & Objective.*

Or la Loi de Dieu est mise dans l'Entendement, & écrite au Cœur d'un chacun vrai Chrétien sous la Nouvelle Alliance.

Donc l'Objet de la Foi, & la Revelation de la Connoissance de Dieu, en chaque vrai Chrétien, est *Intérieure, Immediate & Objective.*

La *Mineure*, contient les termes exprès de l'Ecriture. Il faut donc, que la premiere *Proposition* soit veritable, hormis, *que ce qui est mis dans l'Entendement, & écrit dans le Cœur, ne soit, ni intérieur, ni immediat, ni objectif, ce qui sera très absurde.*

Argu. III. §. XII. Le troisième Argument se tire des Paroles de Jean, 1 Ep. 2. vers. 27. *Mais l'Onction, que vous avez reçue de lui, demeure en vous, & vous n'avez point besoin qu'on vous enseigne : Mais comme la même Onction vous enseigne toutes choses, & est veritable, & n'est point menterie, & comme elle vous a enseigné, vous demeurerez en lui.*

1. *Commune* Premièrement, Ceci n'a pas pû être quelque avantage extraordinaire, ou quelque Privilege particulier; Mais c'est une chose commune à tous les Saints, puisque cette Epître est Catolique, écrite à tous ceux de son Siecle.

2. *Certaine.* Secondement, L'Apôtre propose cette Onction en eux, comme une Pierre de Touche, plus assurée pour eux, pour discerner les Séducteurs & pour les éprouver, que ne le sont ses Ecrits mêmes : Car, ayant dit, au Verset précédent, qu'il leur avoit écrit quelque chose touchant ceux qui les seduisent ; il commence ainsi le Verset suivant, *Mais l'Onction, que &c. Et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne, &c.* D'où on recueille, que leur ayant dit ce qui se pouvoit dire, il les renvoie pour tout à l'Onction intérieure (qui enseigne toutes choses) comme à un Boulevard le plus asseuré

fermé, le plus durable & le plus ferme contre les Seducteurs.

Enfin, il dit, que c'est une chose constante & durable, l'Onction qui demeure ; Si elle ne devoit pas demeurer en eux à toujours, elle ne pourroit pas leur enseigner toutes Choses, ni les garantir de tous les Dangers. D'où j'argumente ainsi.

Celui qui a l'Onction demeurant en lui, qui lui enseigne toutes Choses, de sorte qu'il n'a point besoin que Personne l'enseigne, celui-là a un Docteur intérieur & immediat, & il y a quelque chose qui lui est revelée, & Intérieurement, & Immediatement, & Objectivement.

Or, les Saints ont une telle Onction :

Donc, &c.

Je pourrois prouver cette Doctrine par plusieurs autres Passages de l'Ecriture, que j'obmets pour être plus court, & je passe à la seconde Partie de la Proposition, qui contient les Objections communes, auxquelles il est repondu.

§. XIII. L'Objection la plus ordinaire se tire de ceci : C'est, *que ces Revelations sont incertaines.* Objection

Mais cela manifeste l'ignorance des Opposans : Car, nous distinguons entre la *These* & l'*Hypothese*, c'est à dire, entre la *Proposition* & la *Supposition*. Autre chose est d'affirmer, *Que la veritable & indubitable Revelation de l'Esprit de Dieu est certaine & infallible* ; ou de dire, que celui-ci, ou celle-là, Personne particuliere, est conduit infalliblement par cette Revelation dans tout ce qu'ils disent ou écrivent, à cause qu'ils affirment eux mêmes, qu'ils sont conduits par une intérieure & immediate Révélation de l'Esprit. Nous affirmons le premier seulement ; Le second se peut revoquer en doute. La Question n'est pas de savoir, qui sont ceux qui sont menez, ou qui ne le sont pas ; Mais de savoir, s'ils ne doivent pas tous être menez, ou s'ils ne peuvent pas être ainsi menez ? Reponse.

Puis

La Certitu
de de la
Conduite
de l'Esprit
prouvée.

Puis donc, que nous avons déjà prouvé, que Christ a promis son Esprit pour mener ses Enfants, & que chacun d'eux, & doit, & peut-être mené par lui ; Si quelqu'un s'éloigne par des effets réels de ce Guide assuré, tandis qu'il professe dans ses Discours d'en être animé, en faisant des Oeuvres méchantes, il ne s'en suivra pas plus de-là qu'il en soit mené, ou que l'Esprit soit incertain, que si on disoit, que le Soleil ne montre point de Lumiere, parce qu'un Aveugle ou un Homme fermant volontairement les Yeux en plein midi, est tombé dans une Fosse à faute de Lumiere ; ou bien, qu'il n'y a Personne qui parle, parce qu'un Sourd n'entend point ; ou qu'un Jardin rempli de Fleurs odoriferantes ne rend aucune agreable odeur, parce qu'un Homme qui aura perdu l'Odorat n'en sentira point : Le defaut est donc dans l'Organe, & non pas dans l'Objet.

Toutes ces méprises se doivent donc attribuer à l'infirmité ou à la méchanceté des Hommes, & non pas à cet Esprit. Tous ceux qui se bandent le plus contre ce témoignage certain & infaillible de l'Esprit, se servent ordinairement de l'exemple des Anciens *Gnostiques*, & des faits monstrueux & Malins des *Anabaptistes* de *Munster* ; Mais tout cela ne nous touche point du tout, ni n'ébranle nôtre Doctrine très veritable : C'est pourquoi, contre de tels Assauts, nous joignons l'autre partie de la These, comme un Boulevard très assuré, laquelle contient ceci, *Au reste, ces Divines Revelations intérieures, que nous avons posé, comme étant absolument nécessaires pour fonder la vraie Foi, comme elles ne contredisent point, aussi ne peuvent-elles jamais contredire au témoignage extérieur des Ecritures, ni à la saine Raison.*

Par l'Ex-
perience.

Outre la Verité intérieure & incontestable de cette Proposition ; nous la pouvons hardiment affirmer par nôtre certaine & bien heureuse experience ; Car, jamais cet Esprit ne nous a trompé

pé, ni ne nous a mené dans aucun mal ; Mais il est clair & manifeste en ses Revelations, qui se discernent évidemment par nous, tant que nous demeurons attentifs dans cette Lumiere de Dieu, pure & sans tache, qui est ce propre & commode Organe, dans lequel elles sont reçues. Si donc quelques uns raisonnent ainsi,

(Que parce que les Impies & les Méchans Hommes Diaboliques ont commis des Maux, & ont affirmé encore plus méchamment, qu'ils avoient été menez dans ces Choses par l'Esprit de Dieu.

Donc, Personne ne doit s'appuyer sur l'Esprit de Dieu, ni chercher à en être gouverné.)

Je nie entierement & rejette la consequence de L'Absur- cette Proposition, laquelle étant admise comme si dité de la elle étoit vraie, il s'en suivroit, que toute la Consequence. Foi en Dieu, & l'Esperance du Salut seroit rendue incertaine, & la Religion Chrétienne seroit changée en un Sceptisme. Car, je pourrois raisonner de cette même maniere.

Parce qu'Eve fut trompée par le Mensonge du Serpent :

Donc elle n'a pas dû croire à la Promesse de Dieu ;

Parce que l'Ancien Monde étoit trompé par les Malins Esprits :

Donc, ni Noé, ni Abraham, ni Moïse ne devoient point se fier à l'Esprit de Dieu.

Parce qu'un Esprit mensonger parloit par la Bouche de ces quatre cents Prophetes, qui persuadoient Achab de monter contre Ramoth de Gilead, & de Combatre-là :

Donc le témoignage d'un Esprit veritable dans Michée, étoit incertain & dangereux à suivre.

Parce que quelques Esprits de Seduction se glisserent autrefois dans l'Eglise :

Donc il n'étoit pas bon, ou il étoit incertain de suivre l'Onction, qui enseignoit toutes Choses, & qui est la Verité, & n'est point Menterie.

Qui

1. Exem-
ples de
tradition.

Euseb.
Hist. Eccl.
lib. 5. c. 26.

Qui est-ce qui ose assurer que c'est une bonne Conséquence ? De plus, par ce Moyen-là, non seulement la Foi des Saints, & de l'ancienne Eglise de Dieu, est rendue incertaine ; Mais encore la Foi de tous les Chrétiens, de toutes sortes, est en pareil danger, même de ceux qui cherchent un autre fondement pour leur Foi ailleurs, que de celui de l'Esprit : Car, je prouverai par un Argument inevitable, tiré *Ab incommodo*, c'est à dire, de l'incommodité, que si l'Esprit est incertain & douteux, sur quoi on ne puisse pas s'appuyer, parce que quelques uns sont tombez dans de grandes Erreurs pendant qu'ils affirmoient en être guidez, ni la Tradition, ni l'Ecriture, ni la Raison Humaine, que les *Papistes*, les *Protestans* & les *Sociniens* posent respectivement pour la Reigle de leur Foi ; ne sont du tout point plus certaines. Les *Papistes* content pour une Erreur de célébrer la *Pasque*, autrement qu'elle n'est célébrée en l'Eglise Romaine. Cela ne se peut décider que par la Tradition. Et pourtant l'Eglise Grecque, qui reclame également la Tradition elle même, la célèbre autrement. La Tradition est, si insuffisante pour décider le Cas, que *Polycarpe*, Disciple de *Jean* ; & *Anicet*, Evêque de *Rome*, qui leur succéderent immédiatement (suivant l'exemple desquels les deux Parties conclurent, que la Controverse devoit être décidée) ne purent eux mêmes demeurer d'accord. Il faut donc nécessairement qu'un des deux du moins fut dans l'Erreur ; & cela en suivant la Tradition. Les *Papistes* donc croiroient-ils, que nous agissions de bonne Foi avec eux, si nous affirmons de-là, qu'il ne faut point avoir d'égard pour la Tradition ? Mais de plus, dans une matiere de beaucoup plus grande importance, la même difficulté reviendra, à savoir, sur la Primauté de l'Evêque de *Rome*. Car, plusieurs soutiennent, & cela suivant la Tradition, que dans les six cent premières Années les *Prelats de Rome* n'ont jamais pris le Titre de Pasteur

de

Universel, & n'ont jamais été reconnus pour tels : Il y en a mêmes quelques uns qui ne font point de difficulté d'affirmer, & cela suivant la Tradition, que Pierre n'a jamais vû Rome, & que par conséquent l'opinion de telle Preseance se renverse tout à fait : Car, s'il n'a jamais été à Rome, l'E-vêque de Rome ne peut pas être son Successeur. Voudriez vous Papistes approuver une telle sorte de solide Raisonnement, de dire comme vous faites ?

Plusieurs ont été trompez, & ont erré grandement en se fiant à la Tradition.

Donc il faut rejeter toutes les Traditions, mêmes celles par lesquelles nous affirmons le contraire, & prouvons la Verité, du moins comme nous le pensons.

Enfin, dans le Concile de Florence, les Princi-paux Docteurs de l'Eglise Grecque & de la Ro-maine, débattirent durant plusieurs Sessions tou-chant l'interpretation d'une Sentence du Concile d'Ephese, d'Epiphanius & de Basile, & n'en pu-rent jamais tomber d'accord.

Secondement, la même difficulté revient tou-chant l'Ecriture. Les Lutheriens soutiennent qu'ils croient la Consubstantiation, suivant l'Ecriture ; Ce que les Calvinistes déclarent être une grande erreur, suivant la même Ecriture. Les Calvinistes encore affirment la Reprobation absolue ; Ce que les Arminiens nient, professant le contraire. Les uns & les autres se disent en cela être conduits par l'Ecriture & par la droite Raison. Pourrois-je donc Argumenter ainsi contre les Calvinistes ?

Les Lutheriens & les Arminiens errent grandement en suivant les Ecritures :

Donc, l'Ecriture n'est point une Reigle, ni bon-ne, ni assurée ; & *à contra.*

Quelqu'un d'entr'eux approuveroit-il cela, com-me une droite & saine méthode de raisonner ? Outre plus, que dirai-je des Episcopaux, des Pres-bytériens, des Indépendans, & des Anabaptistes

Concil.
Flor. Seff.
5. decreto
quodam
Conc. Eph
Act. 6. Seff.
11 & 12.
Concil.
Flor. Seff.
18 & 20.
Concil.
Flor. Seff.
21. p. 480
& seqq.

de la Grande Bretagne, qui, tandis qu'ils avoient d'une commune Voix, que l'Ecriture est la seule & la veritable Reigle de la Foi, sont pourtant continuellement à se battre & à se quereller les uns les autres par l'Ecriture ?

3. De la
Raison.

Les Dispu-
tes naissent
de-là en-
tre les An-
ciens & les
nouveaux
Philosophes.

En troisième lieu, quant à la Raison, il n'est pas nécessaire d'en parler beaucoup : Car, de qu'elle autre Source naissent toutes les Controverses, les Contestations & les Altérations, qui sont au Monde, si ce n'est de ce que chacun croit qu'il suit la droite Raison ? C'est de-là, qu'autrefois on vit s'élever les Disputes entre les Stoïciens, les Platoniciens, les Peripatéticiens & les Cyniques ; Comme, depuis peu, entre les Aristoteliciens & les Cartesiens, & les autres naturalistes. Cela se peut-il inferer de-là ? Est-ce que les Sociniens, ces grands Maîtres de la Raison, nous laisseront conclure ; parce que plusieurs, & mêmes des plus Sages, ont erré, tandis, que dans leur Opinion ils suivoient leur Raison ; Et cela, avec toute la diligence, tout le soin & l'adresse qu'ils pouvoient pour découvrir la Verité ; Nous laisserons-ils conclure, que Personne ne doit se servir de sa raison, ni affirmer rien positivement de ce qu'il connoit certainement être raisonnable ? Et voici jusques ici quant à l'Opinion. Les autres Principes ne se trouvent pas moins sujets à la même incertitude.

Les Anaba-
ptistes pour
leurs pra-
tiques ab-
surdes ; &
les Prote-
stants & Pa-
pistes
pour leurs
Guerres
& effusion
de Sang,
preten-
dans l'E-
criture
pour leur Reigle.

§. XIV. Mais, si nous venons à la Pratique, quoi que j'avoué ingénument, que j'abhorre & déteste de tout mon cœur ces Actions exécrables, que l'on dit avoir été faites par les *Anabaptistes* de *Munster* : Neantmoins, j'ose bien dire, qu'il ne s'en est pas commis de moins méchantes, sinon de pires, par ceux qui s'appuyent sur la Tradition & sur la Raison ; En quoi aussi ils professoient eux mêmes avoir esté autorisez par ces Reigles. Il ne me faut qu'alleguer tous les Tumultes, les Seditions & les horribles effusions de Sang, dont

dont l'Europe a été affligée depuis plusieurs Siecles ; dans lesquels les Papistes contre les Calvinistes, les Lutheriens contre les Lutheriens, & les Papistes assistez par les Protestans, contre d'autres Protestans assistez par des Papistes, ont miserablement repandu le Sang les uns des autres, loüant & forçant des Hommes à se tuer l'un l'autre, qui étoient étrangers l'un à l'autre, & ignorans de la Querelle : Tous cependant pretendant la Raison en le faisant, & la permission de l'Ecriture.

Qu'elle autre Raison donnerent les Papistes de tant de Massacres, qu'ils commirent, tant en France qu'ailleurs, si ce n'est la Tradition, l'Ecriture & la Raison ? Ne dirent-ils pas, que la Raison leur avoit persuadé, que la Tradition avoit approuvé, que l'Ecriture leur avoit commandé de détruire, de Persecuter, de Bruler tous vifs les Herétiques, qui osoient nier ce Témoignage plein & clair de l'Ecriture, *Hoc est Corpus Meum, Ceci est mon Corps* ? Les Protestans n'ont-ils pas consenti à ces effusions de Sang, quand ils ont soutenu la même Chose, & les ont encouragez, en ce qu'eux ont brulé & banni les autres, tandis que leur Freres étoient traitez de la même façon ailleurs, & pour la même Cause ? Les Isles de la Grand' Bretagne & d'Irlande (& même tout le Monde Chrétien) ne sont-ils pas un Exemple vivant de cela ; qui ont été durant plusieurs années comme un Theatre de Sang, où une quantité de Personnes ont perdu la Vie, & où un grand nombres de Familles ont été entièrement ruinées & détruites ? Et pour tout cela on ne donnoit point d'autre Raison principale, que les preceptes de l'Ecriture. Si donc nous comparons ces Actes, avec ceux des Munsteriens, nous n'y trouverons pas une grande difference : Car, tous disoient qu'ils y étoient appelez, & qu'il leur étoit permis de tuer, de bruler, & de détruire les Méchans. *Il faut que nous faisons mourir*

La Tradition, l'Ecriture & la Raison mises pour couvrir la Persecution & le Meurtre.

tous les Méchans, disoient ces Anabaptistes, afin que nous, qui sommes Saints, possédions la Terre. Il faut, disent les Papistes, Il faut brûler ces Herétiques obstinez, afin que la Sainte Eglise Romaine, repurgée de Membres pourris, vive en Paix. Il faut, disent les Episcopaux Protestans, retrancher ces Separatistes Seducteurs, qui troublent la Paix de l'Eglise, & qui refusent les Ceremonies Religieuses & la Divine Hierarchie. Il faut, disent les Calvinistes Presbytériens, il faut Massacrer ces malicieux Profanes, qui accusent le Sacré Gouvernement Consistorial & Synodal, & protegent & défendent la Hierarchie Papiste & Episcopale, comme aussi les autres Sectaires, qui troublent la Paix de nôtre Eglise. Quelle difference je te prie, Lecteur désintéressé, trouveras tu entre ces Gens-là ?

Objection Que si on objecte, *Que les Anabaptistes ont commis ces Choses, non seulement sans Autorité; mais même contre l'Autorité du Magistrat : Ce que les autres n'ont pas fait.*

Reponse. Il m'est aisé d'y repondre & de le refuter par les témoignages que ces Sectes alleguent les unes contre les autres. Comme entr'autres, le procédé des Papistes contre ces Rois de France Henry III. & IV. Leur Dessen contre Jaques, Roi de la Bretagne, dans la Trahison des Poudres; Et encore leur Principes touchant le Pouvoir du Pape, de déposer les Rois pour cause d'Herésie, & de dispenser leurs Sujets du Serment de Fidelité, & les donner à d'autres sont assez connus contr'eux.

Les Violences des protestans & les Persecutions en Ecoffe, en Angleterre & Hollande. Quant aux Protestans, on peut voir combien leurs Actions sont différentes des autres ci-dessus mentionnez, en remarquant seulement les diverses Conspirations & Tumultes qu'ils ont fait, tant en Angleterre qu'en Ecoffe depuis cent ans, & dans plusieurs Villes & Provinces de France. N'ont-ils pas très souvent demandé, avec Supplications, tant aux Magistrats Papistes, qu'à ceux qui avoient commencé a reformer, ou qui leur avoient

avoient accordé quelque liberté d'exercer leur Religion, que seulement il leur fust permis, sans aucun empêchement ni trouble, d'exercer cette Religion ; Promettant à leur tour, qu'ils ne molesteroient point, ni n'empêcheroient les Papistes dans l'exercice de la leur. Mais, neantmoins tout au contraire, sîtoست qu'ils ont eu acquis quelque pouvoir, n'ont-ils pas troublé & mal traité leurs Concitoyens ? Ne les ont-ils pas chassés & mis hors de la Ville, & même, ce qu'il y a de pire, ceux qui avec eux, avoient abjuré la Communion des Papistes ? N'ont-ils pas fait toutes ces Choses en plusieurs endroits en dépit du Magistrat ? N'ont-ils pas insulté publiquement, avec des Paroles outrageuses, les mêmes Magistrats, à qui ils avoient demandé, & de qui ils avoient obtenu, depuis peu de tems, l'Exercice libre de leur Religion, les dépeignant comme s'ils n'eussent eu, ni Dieu, ni la Religion à Cœur, aussitost qu'ils se sont opposez à leur Hierarchie ? Ne se sont-ils pas saisis des Temples des Papistes, ainsi appelez, par force ? ou ne les ont-ils pas enlevez contre la Volonté des Magistrats ? N'ont-ils pas dépouillé des Colleges entiers, de Magistrats de leur Dignité & de leur Pouvoir, & les ont chassés, sous pretexte qu'ils étoient attachez à l'opinion des Papistes ? Cependant, ils avoient reconnu peu auparavant, que ces Magistrats Papistes avoient été établis de Dieu, & qu'ils étoient obligez de leur rendre obéissance & sujétion, non seulement pour la Crainte, mais aussi pour la Conscience : Aufquels, deplus, les Prédicateurs mêmes de l'Eglise Reformée, & les Anciens ou les Inspecteurs avoient volontairement preté le Serment de Fidelité ? Et après cela, n'ont-ils pas dit, que le Peuple étoit obligé de contraindre un Prince Impie à l'observation de la Parole de Dieu ? Je passe sous silence, pour éviter la longueur, plusieurs autres Choses de cette nature, que l'on peut trouver

dans leurs Histoires, sans parler de beaucoup d'autres pires, que nous savons être arrivées de nôtre tems.

Les Sediti-
ons des
Lutheriens
contre les
Docteurs
Reformez
& l'Insulte
au Mar-
quis de
Brandebourg,
&c.
en Alle-
magne.

Que dirai-je des Lutheriens, dont les Actions tumultueuses contre leurs Magistrats, ne faisant pas profession de la Confession Lutherienne, sont attestées par divers Historiens dignes de foi ? Je n'en proposerai qu'un seul Exemple, entre plusieurs autres, à la consideration du Lecteur, lequel arriva à Berlin l'An 1615. *Où une multitude de Bourgeois Lutheriens, animez par les Cris continuels de leur Predicateurs, non seulement prit par force les Maisons des Predicateurs Reformez, bouleversa leurs Bibliothèques, & pillà tous leurs Meubles ; Mais encore, insulta le Marquis même de Brandebourg, Frere de l'Electeur, avec des Paroles injurieuses & des Coups de Pierres, lorsqu'il voulut apaiser la Populace en Fureur par des Termes de Douceur ; On tua dix de ses Gardes, sans l'épargner lui même, qui enfin par la Fuite échapa de leurs mains.*

Il paroît par tout cela, que l'Approbation des Magistrats ne change point leurs Principes ; mais seulement leur maniere de proceder. Tellement, qu'à mon jugement, je ne voi point de difference entre les Actions de ceux de Munster, qui se disent conduits & animez de l'Esprit, & celles des autres qui se vantoient d'être conduits par l'Ecriture, par la Tradition & par la Raison, si ce n'est que les premiers ont été des téméraires, des entêtez & des foux dans leurs Procedures : C'est pourquoi, ils ont été plutôt réduits à rien, & sont devenus le mépris & la moquerie du Monde ; Au lieu, que les autres étant plus Politiques & plus Prudens en leur Generation, se sont soutenus plus long-tems, & ont ainsi coloré leurs Méchanceté d'une Autorité apparente de Loi & de Raison : Mais les Actions des uns & des autres étant également mauvaises, la difference me semble seulement à peu près comme celle d'un simple & mal avisé

avisé Larron, qui est aisément attrapé, & Pendu sans délai & sans bruit; Et d'une Troupe de Brigands, résolu & hardi, qui étants plus précautionnez, quoi que non moins coupables, forcent neantmoins leurs Maîtres à leur accorder des compositions plus avantageuses, pour éviter un Danger.

D'où il s'en suit clairement, que ceux-là raisonnent très mal, qui rejettent quelque Principent & le désapprouvent, parce que quelques uns prétendans en être menez, font du Mal : Si ce n'est pas quelque penchant naturel, ou quelque conséquence essentielle de ce principe, pour les mener à ces choses qui sont mauvaises.

Et encore, il s'en suivra de ce qui a été dit, que si l'Esprit de Dieu doit être négligé pour cette Raison, tous ces autres principes sont à rejeter pour cela même. Et pour moi, comme je n'ai jamais eu moins d'estime pour le saint Témoignage de l'Ecriture, & que je ne respecte pas moins la solide Tradition, qui répond & qui est selon la Verité, & que je ne méprise nullement la Raison, cette noble & excellente faculté de l'En- Personne tendement; parce que les Hommes mauvais ont ne doit re- abusé de leur Nom, afin de colorer leur Impiété, jeter la certitude de l'Esprit & de tromper les Simples. Aussi ne voudrois-je de l'Esprit pas, que Personne se défiât ou réjetât ce certain Infailible de Dieu, & infailible Esprit, que Dieu a donné à ses Enfans de Dieu, comme le seul Guide très assuré, qui les guide en à cause de toute vérité, bien que quelques uns aient déclaré, ceux qui qu'ils en ont été faussement menez. y prétendent à faux

§. XV. Et parce que l'Esprit de Dieu, est la Source de toute Verité & de la droite Raison, donc nous avons bien parlé, en disant, *Qu'il ne peut contredire, ni le témoignage de l'Ecriture, ni la droite Raison : Toutefois* (comme la These elle même conclut, dont je viens à la dernière Partie) *il ne s'ensuivra pas de-là, que ces Revelations Divines doivent être assujéties à l'Examen, ou du témoi- gnages*

gnage extérieur des Ecritures, ou de la Raison naturelle de l'Homme, comme à une Reigle plus noble, ou une Pierre de Touche plus certaine ; Car, la Revelation Divine, & l'Illumination intérieure, est quelque chose de clair & d'évident par soi même, qui force l'Entendement bien disposé à consentir, en le mouvant & le fléchissant d'une maniere irresistible par son Evidence & sa Clarté, ni plus, ni moins, que les principes les plus communs des Veritez naturelles fléchissent l'Entendement à un consentement naturel.

Celui qui nie cette partie de la Proposition, il faut qu'il affirme que l'Esprit de Dieu, ni ne peut, ni ne s'est jamais manifesté aux Hommes sans l'Ecriture, ou sans une distincte discussion de la Raison : ou que l'efficace de ce Principe surnaturel operant sur les Ames des Hommes, soit moins évidente que les Principes naturels dans leurs communes Operations ; l'un & l'autre de ces deux est faux.

Car, premierement, il faut remarquer, que par toute l'Ecriture, les Manifestations & les Revelations de Dieu par l'Esprit, aux Patriarches, aux Prophetes & aux Apôtres, ont été Immédiates & Objectives, comme j'ai prouvé ci-devant, lesquelles ils n'examinoint pas par aucun autre Principe, que par leur propre Evidence & leur Clarté.

L'Eviden-
ce propre
de l'Esprit

Secondement, dire que l'Esprit de Dieu a moins d'Evidence, dans les Ames des Hommes, que les Principes Naturels ; C'est avoir une pensée trop basse & trop abjecte de lui. D'où viendrait-il, que David nous invite, à goûter & à voir que Dieu est bon, si cela ne se peut, ni goûter, ni voir ? Il y en auroit bien assez pour détruire la Foi & l'Assurance des Saints, & presente, & passée. D'où venoit, que Paul étoit persuadé, *Que rien ne le pourroit separer de l'Amour de Dieu*, sinon par cette Evidence & cette Clarté, que l'Esprit de Dieu lui donnoit ? Jean l'Apôtre, qui connoissoit bien en

c
N
ce
ce
di
ta
Q
co
dr
un
qu
nar
pro
min
des
Che
à la
sans
critu
nom
de-la
une l
Natu
que P
pourt
noran
yeux.
faillib
trois A
en

en quoi consistoit la certitude de la Foi, ne jugeoit point que ce fust une absurdité d'attribuer, sans autre Argument, sa Foi & sa Connoissance, & celle de tous les Saints, à cet Esprit, en ces mots, *Par cela nous connoissons qu'il habite en nous, & nous en lui, parce qu'il nous a donné de son Esprit*, 1 Jean 4. vers. 13. & au Chap. 1. vers. 6. *C'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la Verité.*

Remarquez la Raison qu'il apporte, *parce que l'Esprit est la Verité* : Et c'est de l'Infaillibilité & de la certitude de cet Esprit, que j'ai parlé ci-devant. Nous nous confions donc & nous croyons à cet Esprit, parce que nous connoissons & croyons certainement qu'il nous peut mener sainement & droit, & ne nous séduit jamais ; Et de cette certaine & indubitable confiance, nous affirmons, Que ces Revelations Divines ne peuvent jamais contredire au témoignage des Ecritures, ni à la droite Raison : Non pas, que nous en faisons une Reigle plus certaine à nous mêmes, mais entant que nous condescendons à ceux, qui ne discernant pas les Revelations de l'Esprit, comme elles procedent purement de Dieu, veulent les examiner par de tels Moyens. Quoi que ceux qui ont des Sentimens Spirituels, & qui peuvent gouter les Choses Spirituelles, *in prima Instantia*, c'est à dire, à la premiere veüe, ceux-là les peuvent discerner sans l'Ecriture, & avant les appliquer, ou à l'Ecriture, ou à la Raison : Comme un habile Astronome peut calculer infailliblement une Eclipse, & de-là conclure, qu'il y aura à telle heure du jour une Eclipse de Soleil ou de Lune, si l'Ordre de la Nature continuë, & qu'il n'entrevienne pas quelque Revolution Monstreuse & contre Nature : Et pourtant il ne pourra pas persuader cela à un Ignorant Villageois, jusqu'à ce qu'il le voye de ses yeux. Ainsi un Mathematicien peut connoître infailliblement par les Reigles de son Art, que les trois Angles d'un Triangle rectiligne sont égaux aux

L'Esprit
ne contredit, ni l'Ecriture, ni la droite Raison.

Demôstrations naturelles de l'Astronomie & Geometrie.

aux deux Angles droits ; Et il le connoit bien plus certainement, que Personne ne feroit par la Mesure. Il y a de certaines Demonstrations Geometriques infailibles, comme ceux qui sont experimentez en cet Art l'avoient, lesquelles à peine les Sens peuvent-ils discerner, ou prouver. Si pourtant un Geomètre, pour persuader un Ignorant de la certitude de son Art, condescend à en venir à la Mesure, & rendre ainsi sa Demonstration sensible ; il ne s'en suivra pas de-là, que cette Mesure soit aussi certaine que la Demonstration elle même, ou que la Demonstration sans la Mesure soit incertaine.

§. XVI. Mais, pour finir, j'ajouterai un Argument, pour prouver, que cette Revelation Intérieure, Immédiate & Objective, que nous avons défendue jusques ici, est le seul Fondement certain, immobile & assuré de toute la Foi Chrétienne, lequel Argument étant bien pesé, j'espere qu'il sera de grand poids parmi toute sorte de Chrétiens : Le voici,

La Revelation Im-
mediate de toute
la Religion Chré-
tienne. le
Fonde-
ment Im-
mobile.

Une chose à laquelle & pour laquelle tous ceux qui se professent Chrétiens, de quelque sorte qu'ils soient ou de quelque espece, ont recours en dernier lieu, quand ils y sont contraints ; Et à cause de laquelle tous les autres Fondements sont recommandez & estimez dignes d'être crûs ; & sans laquelle on avoue qu'ils sont sans poids. Cette chose là, dis-je, doit nécessairement être le seul Fondement certain, assuré & immobile de toute la Foi Chrétienne.

Mais la Revelation Intérieure, Immediate, Objective par l'Esprit, est cette chose-là, à laquelle tous ceux qui se professent Chrétiens, de quelque sorte qu'ils soient, sont forcez d'avoir recours en dernier lieu,

Donc, &c.

Personne ne me niera la Majeure, je prouverai la Mineure par parties.

Et,

Et, premièrement, quant aux Papistes, qui posent pour Fondement le sentiment de l'Eglise & la Tradition. Si on les presse à dire, pourquoi ils croient ce que l'Eglise croit? Ils repondent, *Parce que l'Eglise est toujours menée par un Esprit Infaillible.* Donc, ici, l'Esprit menant est le dernier Fondement : Derechef, si nous leur demandons pourquoi il nous faut fier à la Tradition? Ils répondent, *Parce que les Traditions nous ont été données par les Peres, & par les Docteurs de l'Eglise, lesquels Peres & Docteurs, par la Revelation du Saint Esprit, les ont commandées à l'Eglise pour les observer.* Ici encore tout le refuge consiste dans la Revelation de l'Esprit de Dieu.

Le Fondement des Papistes, leur Eglise & la Tradition Pourquoi?

Secondement, Quant aux Protestans & aux Sociniens, qui avouent tous, que l'Ecriture est la Reigle & le Fondement de leur Foi, l'un est causé subjectivement par l'Esprit de Dieu pour s'en servir; l'autre comme les menageant avec & par la Raison naturelle. Demandez aux uns & aux autres, pourquoi ils se fient aux Ecritures & les prennent pour leur Reigle? Ils répondent, *Parce que nous avons l'Autorité de Dieu, qui nous y est déclarée par ceux à qui ces Choses ont été révélées Intérieurement, Immédiatement & Objectivement par l'Esprit de Dieu.* Ce n'est pas donc, parce que celui-ci, ou celui-là les a écrites; mais parce que l'Esprit de Dieu les a dictées.

Les Protestans & les Sociniens font des Ecritures, leur fondement & leur Principe; Pourquoi?

Il est donc étrange que les Hommes rendent une chose si incertaine & si dangereuse à suivre, sur laquelle seule le principe certain & le Fondement de leur Foi est bâti; ou qu'ils s'excluent eux mêmes de cette Sainte Communion avec Dieu, qui ne se possède seulement que par l'Esprit, dans lequel il nous est commandé tant de cheminer, que de le suivre.

Les Chrétiens de Nom & non pas de Nature tiennent que les Revelations ont cessé contrel'Ecriture.

Si quelques uns en lisant ces Choses, se sentent contraints par la force de ces Argumens, tirez des Saintes Ecritures, de consentir, que ces Revelations

velations

velations sont nécessaires, tandis qu'eux mêmes y sont encore Etrangers ; (D'où vient, comme j'ai observé au commencement, que cette Verité est niée & si fort contredite ?) qu'ils sachent que ce n'est pas parce qu'il a cessé de devenir le Privilege de chaque vrai Chrétien, qu'ils ne les sentent pas ; mais plutôt parce qu'ils ne sont pas aussi Chrétiens de Nature, que de Nom : Et qu'ils sachent enfin, que cette secrette *Lumière*, qui reluit au Cœur, & blâme l'Injustice, est le petit commencement de la Revelation de l'Esprit de Dieu, qui a été envoyé au Monde pour le convaincre de Peché, *Jean 16. vers. 8.* Et comme en delaisant le Peché, cette Divine Voix devient plus connue à ton Cœur, alors tu sentiras, qu'à mesure, que le vieux Homme, l'Homme naturel, qui ne ressent, ni ne savoure point les Choses qui sont du Royaume de Dieu, se dépouille avec ses affections & ses convoitises mauvaises & corrompues ; alors, dis-je, tu sentiras, que le nouvel Homme ou la naissance Spirituelle, la Créature nouvelle ressuscite qui a ses Sens spirituels, & qui peut voir, toucher, goûter, manier & flairer les choses qui sont de l'Esprit ; Mais jusqu'à lors la connoissance des choses Spirituelles, est comme une Foi Historique ; mais comme la Description de la Lumière du Soleil, ou de belles Couleurs à un Homme Aveugle, quoi que d'un Esprit très éclairé & très pénétrant, ne se fera jamais entendre si clairement par cette plus vive Description, qu'un Enfant l'entendra en les voyant : Ainsi l'Homme naturel, quoi que d'une vaste capacité, ne peut point entendre si bien les *Mysteres du Royaume de Dieu*, par les Paroles mêmes les plus exquises, & les termes de l'Ecriture, que le moindre & le plus foible Enfant qui les goûte, en les ayant revelez *au dedans Immediately & Objectivement* par l'Esprit.

Celui qui
manque
de veüe
ne voit
pas la Lu-
miere.

Sois

Sois donc attentif à cela dans la Revelation de cette petite Lumiere, qui révèle, premièrement, les Choses les plus connues; Et, comme tu deviendras propre à cela, & tu recevras de plus en plus la Lumiere, tu refuteras par une vive expérience fort aisément l'Ignorance de ceux qui demandent comment tu connois que tu es animé de l'Esprit de Dieu? Ce qui te semblera une Question aussi ridicule, que si quelcun demandoit à un Homme, qui a les yeux ouverts, comment il connoit que le Soleil luit en plein midi: Et quoi que ce soit le plus seur & le plus certain Moyen pour ôter à toutes les Objections; Neantmoins les Choses, que nous avons dites ci-dessus, montrent que l'on peut fermer la Bouche à tous ceux qui nient cette Doctrine par des Raisons indubitables, & auxquelles on ne peut répondre.

T H E S E III.

Touchant les Ecritures.

C'est de ces Saintes Révelations de l'Esprit de Dieu aux Saints, que sont procedées les Ecritures de Verité, qui contiennent,

- I. *Une fidèle Narration Historique des Actions du Peuple de Dieu en plusieurs Siecles, avec plusieurs témoignages particuliers & remarquables de la Providence qui les ont suivis.*
- II. *Un Recit Prophetique de plusieurs Choses, dont quelques unes sont déjà passées, d'autres sont encore à venir.*
- III. *Une ample & abondante Relation des principaux Fondemens de la Doctrine de la Foi de Christ, mise au jour dans quelques excellentes Declarations, Exhortations & Sentences, qui ont été dites & écrites à quelques Eglises & à leurs Pasteurs, par le mouvement, & l'inspiration de l'Esprit de Dieu, en divers*

divers tems, & selon les diverses occasions qui s'en sont offertes.

Neantmoins, comme elles ne sont seulement qu'une Declaration de la Source, & non pas la Source même ; aussi ne doivent-elles pas être estimées, comme la principale origine de toute Verité & de toute Connoissance, ni la premiere & la plus complète Reigle de la Foi & des Mœurs ; Mais pourtant, comme elles donnent un vrai & fidèle témoignage du Fondement, elles sont & peuvent être estimées la Reigle seconde & sous-ordonnée à l'Esprit, duquel elles tirent tout ce qu'elles ont d'excellence & de certitude : Car, comme nous ne connoissons leur certitude, que seulement par ce Témoignage intérieur de l'Esprit ; Aussi elles mêmes témoignent, que l'Esprit est ce Guide, par lequel les Saints sont conduits en toute Verité : C'est pourquoi, selon les Ecritures, l'Esprit est le premier & le principal Guide. Et puisque nous ne recevons, ni ne croyons aux Ecritures, que parce qu'elles sont procedées de l'Esprit : Par cette même Raison l'Esprit est plus originèlement & principalement la Reigle, suivant cette Maxime reçüe dans les Ecoles, Propter quod unum quodque est tale, illud ipsum est magis tale, Une chose est d'autant plus estimée telle, que c'est par elle qu'une autre est telle elle même.

Jean 16.
verfet 13.
Rom.8.14

§. I. **L**A premiere partie de cette These d'elle même n'a pas besoin d'Apologie ; mais elle est pourtant une bonne Apologie pour nous, & nous servira à détruire cette Calomnie entre plusieurs autres, dont-on nous charge souvent, comme si nous étions des diffamateurs & des Renieus des Ecritures : Car, parce que nous affirmions, il paroît à quel degré d'estime nous les élevons, les estimant (sans aucun Fard, ni Equivoque) les plus excellens Ecrits de tous ceux qui sont au Monde ; Et que non seulement il n'y a point d'autres Ecrits qui leur doivent être prefe-

Les Saintes Ecritures sont les plus excellens Ecrits du Monde.

rez.

rez, mais encore qu'il n'y en a point même qu'il leur faille éгалer par plusieurs raisons & à divers égards. Car, comme nous avoüons volontairement, que leur Autorité ne dépend point, ni de l'Aprobation des Canons d'aucune Eglise, ni d'aucun Concile; aussi nous ne pouvons pas les assujettir à la Raison corrompue, tombée & dégénérée de l'Homme: Et, comme en cela nous rejettons de bon Cœur, avec les *Protestans*, l'Erreur des *Papistes*; Aussi ne croyons nous pas d'autre côté devoir aller aussi loin, que quelque *Protestans*, en disant, que leur Autorité depende de quelque Force ou de quelque Vertu, qui soit dans ces Ecrits; mais nous desirons d'attribuer tout à cet Esprit duquel elles sont procedées.

En effet, nous avoüons qu'il y a de la Majesté dans leur Style, de la liaison & de l'accord dans toutes leurs Parties, & que le but de ce tout est bon; Mais parce que l'Homme Naturel ne peut pas les discerner, mais l'Homme Spirituel seulement. C'est donc l'Esprit de Dieu seul, qui nous peut donner cette Foi des Ecritures pour satisfaire nos Consciences. C'est pourquoi, quelques uns des Principaux d'entre les *Protestans* sont contrainsts de l'avouer, & dans leurs Ecrits particuliers, & dans leurs Confessions publiques.

D'où vient que Calvin, après avoir dit qu'il pouvoit prouver, *Que s'il y a un Dieu dans les Cieux, ces Ecrits sont procedez de lui*; Conclud pourtant, qu'il y a une autre connoissance nécessaire, au 1. Liv. Instit. Chap. 7. Sect. 4.

Si nous voulons, dit-il, considerer les Consciences, de peur qu'elles ne soient continuellement agitées de doutes, & qu'elles ne s'attachent à chaque petits scrupules, il faut tirer cette Persuasion, dont nous parlons, de plus haut que des Raisons ou des Jugemens des Hommes, ou des Conjectures, à savoir, du Secret Témoignage du St. Esprit. Et encore, au même lieu, à ceux qui demandent, qu'on leur prouve par la

Raison,

Le Témoignage de Calvin, que la certitude, des Ecritures est de la part de l'Esprit.

Raison, que Moïse & les Prophetes ont été inspirés de Dieu. *Je Réponds, que le Témoignage du Saint Esprit est plus excellent que toute la Raison. Encore, Que ceci donc demeure pour une Verité fixe ; que celui la seul, que le Saint Esprit a persuadé, peut se reposer avec toute assurance sur l'Ecriture. Et enfin, C'est donc ici un Jugement, qui ne peut se produire que par une Celeste Revelation, &c.*

La Con-
fession des
Eglises de
France.

Cela est encore affirmé dans la premiere Confession publique, que les Eglises de France publièrent l'An 1559. Artic. 4. *Nous connoissons ces Livres être Canoniques, & la Reigle très certaine de nôtre Foi, non pas tant par le commun Accord & Consentement de l'Eglise, que par le Témoignage & Persuasion intérieure du Saint Esprit.*

La Con-
fession des
Eglises de
Hollande.

Ainsi dans l'Article 5^e. de la Confession des Eglises de Hollande, que le Synode de Dordrek a approuvé. *Nous recevons seulement ces Livres comme Canoniques & Saints, non pas tant parce que l'Eglise les reçoit & les approuve, que parce que l'Esprit de Dieu témoigne en nos Cœurs qu'ils sont de Dieu.*

La Con-
fession de
Westmin-
ster la
même.

Et enfin, les Theologiens, ainsi appelez, de Westminister, qui commençoient à être effrayez & à se tenir sur leur gardes, touchant le témoignage de l'Esprit, parce qu'ils apercevoient une Dispensation au de-là de celle, sous laquelle ils étoient, qui commençoit à poindre & à les obscurcir, encore qu'ils ne pussent y rien gagner par celle-ci ; Quoi qu'ils ne leussent pas si distinctement, ni si évidemment, ni si honnêtement exposé, que ceux qui précéderent : Elle est en ces termes, *Conf. Ch. 1. Sect. 5. Neantmoins la pleine Certitude & la Persuasion de son Infaillible Verité, ne vient d'ailleurs que de l'Operation Intérieure du Saint Esprit, rendant témoignage en nos Cœurs par la Parole & avec la Parole.*

Il paroît par tout cela, combien il est nécessaire de rechercher la certitude des Ecritures, de l'Esprit & non d'ailleurs. Les Querèles innombrables, les Contestations infinies de ceux qui cherchent

cherchent leur Autorité ailleurs, confirment cette Verité.

Car les Anciens mêmes des premiers Siecles ne convenoient pas de Sentimens sur cela, puis-que quelques uns rejettoient les Livres que nous approuvons; & que quelques autres d'entr'eux approuvoient ceux, que quelques uns de nous rejettent. Ce n'est pas une chose inconnue à ceux qui sont tant soit peu versez dans l'Antiquité, qu'elle fut la Dispute touchant la 2 Epitre de Pierre, celle de Jacques, la seconde & la troisième de Jean & l'Apocalypse. Plusieurs même des plus Anciens nioient qu'elle eut été écrite par le Disciple bien aimé, frere de Jacques; mais par quelqu'autre de ce même Nom. Que deviendront donc les Chrétiens s'ils ne reçoivent cet Esprit & ses Sens Spirituels, par lesquels ils peuvent discerner le Vrai d'avec le Faux? C'est à la verité le Privilege des Brebis de Christ, qu'elles oient sa Voix, & qu'elles rejettent celle de l'Etranger. Ce Privilege étant ôté, nous sommes laissez en proye à toute sorte de Loups.

Conc. Laod.
Can. 59. in
Cod. Ecc. 163
Conc. Laod.
tenu en l'An
364. exclus
du Can. Ecc.
la Sapien-
ce de Salomon,
Judith, Tobie
les Macabées
lesquels le
Concile de
Carthage re-
nu l'An 399.
receut

§. II. Bien que nous confessions donc, que les Ecritures sont des Ecrits, & Divins & Celestes, dont l'usage est plein de Consolation, & nécessaire à l'Eglise de Christ, & que nous admirions aussi, & louyons Dieu de ce que par une merveilleuse Providence il a conservé ces Ecrits, si purs, sans être corrompus, tels que nous les avons, durant tant & de si longues ténèbres d'Apostasie, pour être un témoignage de sa Verité, contre les Mechantez & les Abominations de ceux-là même, dont-il a fait les Instruments de leur Conservation: Tellement, que malgré eux mêmes, ils les ont conservés pour être témoins contr'eux mêmes. Neantmoins, nous ne pouvons pas les appeller la principale origine de toute la Verité & de la Connoissance, ni encore la premiere Reigle proportionnée de la Foi & des Meurs; parce qu'il faut que

Les Ecri-
res ne sont
pas le princi-
pal Fonde-
ment de la
Verité.

la principale origine de la Verité, soit la Verité même, c'est à dire, de qui la Certitude & l'Auto-rité ne dépende point d'autrui. Quand nous dou-tons du courant de quelque Fleuve, ou de quel-que Riviere, nous recourons à la Source : L'ayant trouvée, nous en demeurons là ; Car nous ne pou-sons pas aller plus avant, parce qu'elle sort & nait des entrailles de la Terre, lesquelles sont in-fondables. Ainsi, devons nous reduire les Ecris & les Paroles de tous les Hommes, à la Parole de Dieu, je veux dire à la Parole Eternelle, à laquelle, si elles s'accordent, nous nous arrêtons-là ; Car cette Parole procede toûjours & a procedé de Dieu, par laquelle & dans laquelle la Sagesse de Dieu in-fondable, & son Conseil & sa Volonté incompre-hensible, conçûe au Cœur de Dieu, nous a été re-velee. Or, que l'Ecriture ne soit pas la Source principale de la Foi & de la Connoissance, com-me il paroît parce qui est dit ci-dessus ; Cela se prouvera dans la seconde Partie de la These, la-quelle étant reduite en Argument, est telle.

Ce dont la certitude & l'Authorité dépend d'autrui, & qui est reçu comme une Verité, parce qu'il procede d'un autre, ne doit pas être estimé pour le fondement principal de toute Con-noissance & de toute Verité.

Or, l'Authorité des Ecritures, & leur Certitude, dépend de l'Esprit par lequel elles étoient dictées, & ne sont reçues comme une Verité, que parce qu'elles sont procedées de l'Esprit.

Donc elles ne sont pas estimées comme le prin-cipal Fondement de la Verité.

Pour confirmer cet Argument, j'ai ajouté cette Maxime de l'Ecole, *Propter quod unumquodque est tale, illud ipsum magis est tale.* Et quoi que je con-fesse, que cette Maxime n'ait pas lieu générale-ment en toutes Choses ; toutefois il peut fort bien & pourra avoir lieu en cet Exemple, comme il paroitra par l'application, comme il a été dit ce-dessus.

Le

Le même Argument demeurera ferme quant à l'autre partie de la Proposition, à savoir, *Que l'Ecriture n'est pas la Reigle premiere & proportionnée de la Foi & des Mœurs*; De cette façon.

Ce qui n'est pas une Reigle pour moi en croyant les Ecritures, n'est pas pour moi la Reigle premiere & complete de la Foi & des Mœurs.

Or, l'Ecriture n'est pas, ni ne peut-être la Reigle de cette Foi, par laquelle je les croi. &c.

Donc, &c.

Quant à ceci, à savoir, *Que c'est l'Esprit, & non pas l'Ecriture qui est la Reigle*; Nous alleguerons divers Arguments ci-après : Quant à ce qui est affirmé, cela est prouvé dans la premiere These, dont je reprendrai le Sommaire par un seul Argument.

Si c'est par l'Esprit seul que nous parvenons à la vraye Connoissance de Dieu : Si c'est par l'Esprit que nous devons être menez en toute Verité, & enseignez en toutes Choses; Alors l'Esprit, & non pas l'Ecriture, est le Fondement & la Source de toute la Verité & de la Connoissance, & la premiere Reigle de la Foi.

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

Deplus, la nature même de l'Evangile le declare, que l'Ecriture ne peut pas être la seule ou la Principale Reigle des Chrétiens; Car autrement, il n'y aura plus de difference entre la Loi & l'Evangile, comme il a été prouvé par la nature de la Nouvelle Alliance écrite dans la premiere These, par plusieurs témoignages de l'Ecriture.

Mais, outre ce qui a été mentionné ci-devant, la Loi & l'Evangile different en ce que la Loi écrite au dehors apporte la *Condamnation*; Mais ne contient pas la *Vie à Salus*; Au lieu que l'Evangile, comme il découvre & manifeste le Mal, aussi est-il quelque chose d'intérieur & de puissant, qui donne de la force aussi pour obéir, & qui délivre du Mal, d'où il est appelé *Εὐαγγέλιον*, c'est à dire,

La différence
dans la Loi
& l'Evangile

une bonne Nouvelle, ou une denonciation de Biens. La *Loi* ou la *Lettre*, qui est au *dehors* de nous, *tuë* ; Mais l'*Evangile*, qui est une *Loi Intérieure* & Spirituelle, donne la *Vie* ; Car elle ne consiste pas tant en Paroles qu'en Vertu. Ceux donc qui connoissent l'*Evangile*, & qui en sont informez, obtiennent bien à sentir un plus grand Pouvoir sur leurs Iniquitez, qu'on n'en peut acquerir par toutes les Loix & les Reigles extérieures. D'où l'Apôtre conclud, *Rom. 6. v. 14. Le Peché n'aura point de Domination sur vous : Car vous n'êtes point sous la Loi ; mais sous la Grace.* C'est donc cette Grace, qui est *Intérieure*, & non pas la *Loi Extérieure*, qui doit être la Reigle des Chrétiens : C'est à elle, que l'Apôtre recommanda les Anciens de l'Eglise, *Act. 20. vers. 32. Et maintenant, Freres, je vous recommande à Dieu & à la Parole de sa Grace, lequel est puissant pour achever de vous édifier, & vous donner l'Heritage avec tous les Saints.* Il ne les recommande pas ici à des Loix Extérieures ou à des Ecrits ; mais à la *Parole de la Grace*, qui est Intérieure ; & même la *Loi Spirituelle* qui affranchit, comme il l'affirme ailleurs, *Rom. 8. vers. 2. Car la Loi de l'Esprit de Vie, qui est en Jesus Christ, m'a affranchi de la Loi du Peché & de la Mort.* C'est cette *Loi Spirituelle* & cette *Parole* que l'Apôtre Prêchoit, comme il le dit, à laquelle il Exhortoit le Peuple d'être attentif ; Ce qui n'étoit pas quelque chose d'Extérieur, comme il paroît par *Rom. 10. v. 8.* où il la distingue de la *Loi*, disant, *La Parole est près de toi en ta Bouche & en ton Cœur ; & c'est-là la Parole de la Foi, laquelle nous Prêchons.* De ce qui est dit ci-dessus, j'Argumente ainsi,

La Reigle principale des Chrétiens, sous l'*Evangile*, n'est pas une *Loi* extérieurement écrite & prononcée, ni une *Lettre* extérieure ; Mais une *Loi Spirituelle*, Intérieure, Gravée au Cœur, la *Loi de l'Esprit de Vie* ; cette *Parole* qui est près & dans le Cœur, & dans la Bouche.

Mais

Mais la Lettre de l'Ecriture est extérieure, morte d'elle même, une pure Déclaration des Biens; Mais non pas les Biens mêmes.

Donc elle n'est, ni ne peut-être la principale Reigle des Chrétiens.

§. III. Il faut nécessairement, que ce qui est donné aux Chrétiens pour Reigle, soit si ample, qu'il puisse les conduire distinctement, & les instruire en toutes Choses, & dans les Occasions qui leur peuvent arriver.

L'Ecriture n'est pas une Reigle.

Mais, en cela il se trouve une infinité de Choses, dans lesquelles, selon les circonstances, & autrement, les particuliers Chrétiens peuvent être fort interessez, des quelles on ne trouve aucune Reigle précise dans les Ecritures.

Pour cette Raison donc, l'Ecriture ne peut pas être une Reigle à ceux-là.

J'en donnerai un Exemple, dans deux ou trois particuliers, pour prouver cette Proposition. Personne ne doute qu'il n'y ait quelques Personnes appelées, particulièrement à quelques Services particuliers, dans lesquels, s'ils ne sont pas versez, bien qu'il n'y ait pas un général & positif Precepte : Neantmoins ils Pèchent grandement en ce qui est exigé d'eux, parce que Dieu est jaloux de sa Gloire, & que toute Desobéissance à sa Volonté quand elle est revelée, suffit, non seulement pour faire perdre grandement de la Paix & de la Consolation de quelqu'un, qui d'ailleurs abonderoit; mais encore elle attire la Condamnation.

Par Exemple, quelques uns sont appelez au Ministère de la Parole; Paul dit, *Que nécessité lui a été imposée de Prêcher l'Evangile; Malheur à moi si je n'Evangélise.*

S'il est nécessaire qu'il y ait aujourd'hui des Ministres de l'Eglise, comme il l'étoit alors; Il y a donc la même nécessité, plus pour quelques uns, que pour les autres, d'occuper cette Place; Mais l'Ecriture ne declare point, ni ne peut declarer, que

Cette nécessité soit pour celui-ci, ou pour celui-là.

Objection Si l'on Répond, *Que les Qualitez de Ministre se trouvent dans l'Ecriture, & qu'en me les appliquant, je puis connoître si je suis propre pour un tel affaire ou non.*

Reponse. Je répons, Que les Qualitez d'Evêque ou de Ministre, comme elles sont énoncées, & dans l'Epître à *Timothée*, & dans l'Epître à *Tite*, sont telles, qu'elles se peuvent trouver en chaque Chrétien particulier, & que mêmes elles doivent être en quelque façon au dedans de chaque vrai Chrétien; Tellement, que cela ne donne pas plus d'assurance à un Homme; Quoi que je sois propre à une Charge, il ne s'en suit pas de-là, que j'y sois appelé.

Mais encore, par quelle Reigle connoîtrai-je que j'y suis propre, & doué de ces Qualitez? Comment fai-je que je suis *Sobre, Doux, Saint, Innocent*? Ne faut-il pas que le Témoignage de l'Esprit m'en assure dans la Conscience? Mais je suppose, que j'aye les Qualitez, que je sois appelé réellement; quelle Reigle de l'Ecriture m'apprendra si c'est mon devoir de Prêcher en ce lieu-ci ou dans celui-là; en *Angleterre* ou en *France*, en *Holland* ou en *Italie*? Si je dois employer mon tems à confirmer les Fideles, ou à rappeler les Heretiques, ou à convertir les Infideles, ou à écrire des Lettres à cette Eglise ici, ou à celle-là?

Les Reigles Générales de l'Ecriture, comme, *D'être diligent à faire sa Charge, de faire toutes Choses pour la Gloire de Dieu, & pour le bien de son Eglise*, ne me peuvent donner aucune Lumière en cette Affaire-là. Car deux choses tout a fait différentes entr'elles peuvent toutes deux tendre-là; Et néanmoins je pourrois commettre une grande Offence de faire ceci; au lieu que je dois faire cela. Si *Paul*, lorsque sa Face étoit tournée vers *Jerusalem*, par le Commandement de Dieu, eust retourné

né

né en *Achaje* ou en *Macedoine*, il eût pu supposer qu'il auroit fait un Service plus agréable à Dieu de Prêcher-là, & de confirmer les Eglises, que d'être renfermé en Prison dans la *Judée* : Mais cela auroit-il plu à Dieu ? Nullement ; Certes *Obéissance vaut mieux que Sacrifice* : Ce n'est pas seulement en faisant ce bien, qui est simplement tel, que nous plaisons à Dieu ; Mais en faisant ce bien lequel il nous commande de faire. Chaque Membre à sa place au Corps, comme l'Apôtre le montre fort bien, 1 *Corinth.* 12. Si donc moi étant le Pié, je m'offrois à faire l'office de la Main ; ou étant la Main, je m'offrois à faire l'office de la Langue, mon Service ne seroit, ni agreable, ni utile ; mais il seroit nuisible au Corps : Et au lieu d'être en aide au Corps, j'y ferois un Schisme. Tellement, que ce qui pourroit être une bonne chose, à faire pour un autre, pourroit être un Peché pour moi. Car c'est comme les Maîtres de ce Siecle, qui veulent avoir des Serviteurs qui leur obéissent selon leur bon plaisir, & non pas seulement en faisant aveuglement, ce qui peut leur sembler être pour l'utilité de leur Maîtres ; En quoi cependant il peut arriver, peut-être, que le Maître ayant des Affaires au Champ & à la Maison ; ce Serviteur, qui ne fait pas la Volonté du Maître, pourra s'en aller au Champ, lorsque c'est l'intention de son Maître qu'il restât dans la Maison, & qu'il fît les affaires de la Maison. Ce Serviteur donc ne meritera t-il pas d'être repris, de ne répondre pas à la Volonté de son Maître ? Et quel Maître y a t-il si Paresseux & Negligent, qui ayant plusieurs Serviteurs, n'enseigne pas à chacun son Emploi particulier, & non pas seulement le terme General pour faire, ce qu'il jugera utile à son Maître ; ce qui les laisseroit dans des diverses doutes, & finalement dans la Confusion ?

Ce qu'il est bon à faire à l'un, peut être criminel à l'autre.

Oserions nous donc attribuer à Christ dans le Reiglement de son Eglise & de ses Serviteurs, une
Chose

Diversité des
Dons.

Chose qui peut-être à bon droit taxée de Déréiglement ou de Confusion dans un Homme? L'Apôtre montre très-bien cette distinction, *Rom. 12. vers. 6, 7, 8. Ayant donc des Dons differens selon la Grace qui nous est donnée, soit Prophetie, Prophetisons selon l'Analogie de la Foi; soit Ministère, que ce soit en Administration; soit que quelcun Enseigne, qu'il donne Enseignement; soit que quelcun Exhorte, que ce soit en Exhortation.* Or, qu'elle Reigle de l'Ecriture y a-t-il qui me montre, que je dois suivre l'Exhortation, plutôt que la Prophetie, ou le Ministère, plutôt que la Doctrine? Il n'y en a nulle assurément. Plusieurs autres difficultez de cette nature se rencontrent dans la Vie du Chrétien.

L'Ecriture
ne peut s'as-
surer de la
Foi, ni du
Salut.

Mais quant à ce qui lui est plus nécessaire de savoir par dessus toutes Choses, à savoir, s'il est réellement en la Foi, & s'il est heritier du Salut ou non; C'est dequoi l'Ecriture ne lui peut donner aucune certitude, ni ne peut être une Reigle pour lui. Or, que cette Connoissance soit, & très-désirable & très-consolatoire; C'est ce que tous unanimement avoient, outre que cela est particulièrement commandé, *2 Corinth. 13. vers. 5. Examinez vous vous mêmes si vous êtes en la Foi; Epronvez vous vous mêmes; Ne vous reconnoissez vous point vous mêmes, à-savoir, que Jesus Christ est en vous, si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez reprouvez?* Et dans la seconde Epître de Pierre 1. vers. 10. *Partant Freres étudiez vous plutôt à affermir votre Vocation & Election, &c.* Or, je dis, qu'elle Reigle de l'Ecriture me peut rendre certain que j'ai la vraye Foi, ou que ma Vocation & mon Election est ferme?

Si l'on dit, *Que c'est en comparant les Marques de la vraye Foi, que l'Ecriture donne avec la mienne:* Je demande, avec quoi ferai-je cette Observation? Qui m'assurera que je ne me suis point trompé? L'Ecriture ne le peut pas; Car c'est ce qui est en dispute.

• Si

Si l'on dit, *C'est mon propre Cœur :*

Que c'est un juge mal propre en sa propre Cause ! Et combien semble t-il partial, principalement s'il n'est point encore renouvelé ? L'Ecriture ne dit-elle pas qu'il est Trompeur par dessus toutes Choses ? Je trouve dans l'Ecriture des Promesses, j'y remarque des menaces ; Mais qui m'apprend que celles-là m'appartiennent plutôt qu'à un autre ? L'Ecriture me donne une simple Declaration de ces Choses ; Mais elle n'en fait point d'application : Tellement, que l'Attribution en doit être tirée toujours par moi même de cette façon ; Par Exemple, je trouve cette Proposition dans l'Ecriture ;

Le Cœur de
l'Homme est
Trompeur.

Quiconque croit, sera Sauvé. Alors je tire de là cette consequence d'Attribution.

Or est-il, que moi Robert, je Croi :

Donc, je serai Sauvé.

La *Mineure* est de ma façon, & ne se trouve point dans l'Ecriture ; Ainsi la Conclusion est une Conjecture Humaine, & non pas une Proposition Divine ; Desorte que ma Foi est fondée, non pas sur une Proposition de l'Ecriture ; mais sur un principe Humain, duquel, à moins que d'en être assuré d'ailleurs, l'Ecriture ne me donne aucune certitude.

Mais si, outre cet Argument, je me servoais d'un nouveau *Medium* pris de l'Ecriture, la même difficulté reviendra de cette façon :

Celui qui a les Marques certaines & indubitables de la vraie Foi, celui-là a une véritable Foi.

Or, j'ai ces Marques-là.

Donc j'ai la véritable Foi.

Car cette *Mineure* ou Attribution est encore tirée de ma façon, elle ne se trouve point dans l'Ecriture, & par conséquent la Conclusion ne peut pas être meilleure ; Car elle suit toujours la Proposition la plus foible. Cela est si pressant, que les
meilleurs

Le témoi-
gnage Inté-
rieur de l'Es-
prit, est le
Seau des Pro-
messes de
l'Ecriture.

meilleurs Protestants qui affirment que cette cer-
titude est nécessaire, l'attribuent au témoignage
intérieur de l'Esprit, comme il paroît manifeste-
ment par les Paroles de Calvin, alleguées dans la
premiere These ; Mais pour ne chercher pas plus
avant dans les Ecrits des Protestants primitifs, qui
sont pleins de telles Expressions, la Confession de
Westminster elle même l'affirme, Chap. 18. Sect. 12.
Celle certitude n'est pas une pure Conjecture, ou une
Persuasion probable, appuyée sur une Esperance trom-
peuse ; mais une Assurance infailible de Foi, ayant pour
fondement la Divine Verité de la Promesse du Salut ;
une Evidence intérieure de ses Graces pour ceux à qui
les Promesses sont faites ; le témoignage de l'Esprit
d'Adoption, témoignant à nos Esprits, que nous som-
mes Enfans de Dieu, lequel Esprit est l'Arrhe de
notre Heritage, par lequel nous sommes Sçélez
pour le jour de la Redemption.

Deplus, l'Ecriture elle même qui nous recom-
mande tant cette Certitude, ne nous affirme point
du tout qu'elle soit elle même en cela une Reigle
suffisante pour la donner ; Mais elle l'attribue tou-
jours entièrement à l'Esprit, comme *Rom. 8. v. 16.*
Car ce même Esprit rend témoignage avec nôtre Esprit,
que nous sommes Enfans de Dieu. i *Jean 4. vers. 13.*
Par cela nous connoissons que nous demeurons en lui,
& lui en nous, parce qu'il nous a donné de son Es-
prit ; Et au Chap. 5. vers. 6. Et c'est l'Esprit qui
rend témoignage, parce que l'Esprit est la Verité.

Que les Ecri-
tures ne sont
pas la Reigle
principale.

§. IV. Cela ne peut pas être la principale, ni la
seule Reigle complete, qui ne s'étend pas univer-
sellement à chaque individu de ceux à qui il est
nécessaire qu'elle parvienne pour produire son effet
nécessaire, & dont pourtant plusieurs qui sont dans
le Sein de l'Eglise visible, & qui peuvent non seu-
lement sans absurdité, mais avec grande probabi-
lité être contez au nombre des Eleus : Neant-
moins, par soit quelque Innocent Défaut, ou par quel-
que Imperfection Naturelle, quoi que sans Crime

&

& sans Reproche, sont nécessairement exclus, ou tout à fait, ou du moins immédiatement de son usage. Or, c'est ce qui arrive très souvent à l'égard des Ecritures, comme à l'état des Sourds, des Enfans, des Idiots, qui ne peuvent nullement avoir le Benefice des Ecritures; Affirmerons nous donc qu'à l'égard de Dieu, ils soient sans aucune Reigle, ou que tous soient damnez? Comme une telle Opinion est d'elle même très absurde & incompatible avec la Justice, aussi bien qu'avec la Misericorde Divine, aussi ne sai-je point comment elle se peut soutenir par la saine Raison. Or, si nous pouvons supposer, qu'il y en a de tels sous la *Dispensation de la Nouvelle Alliance*, comme tous à mon Avis avouent, que nous le supposons sans absurdité, nous ne pouvons pas supposer de dire qu'ils n'ont point de Reigle, ni de Moyens de Connoissance; puisque cela est affirmé expressement, *Et ils seront tous enseignez de Dieu, Jean 6. vers. 45. Et tous me connoîtront, depuis le plus petit jusques au plus grand, Heb. 8. vers. 11.* Mais secondement; posons que cette difficulté soit levée; Combien y a t-il de Gens Non-lettrez dans l'Eglise, & pourtant de bonnes Gens, qui ne peuvent lire une Lettre dans leur Langue Maternelle? Laquelle Imperfection, quoi que bien incommode à la Verité, je ne pourrois pas dire si nous pourrions seulement affirmer qu'elle soit un Peché; ceux-ci ne peuvent pas avoir une connoissance Immediate de la Reigle de leur Foi: Il faut que leur Foi dépende de la preuve de la Lecture, & des Relations que les autres leur en font; Où le changement d'un Mot ou d'une Sentence, où l'addition ou l'omission, de l'une ou de l'autre, peut être à ces pauvres Auditeurs le fondement d'une dangereuse Erreur, par où, ils peuvent demeurer dans quelque Iniquité sans le savoir, ou croire confidamment au Mensonge. Comme, par Exemple, les *Papistes* dans leur Catechismes, & dans leur publi-

1. Par Ex-
ample des
Sourds, des
Enfans & des
Ignorans.

2. Les Pa-
pistes achent
le Second
Commande-
ment au Pen-
ple.

3. L'incerti-
tude des In-
terprètes des
Ecritures &
leur Falsifi-
cation.

Instructions du Peuple, ont hardiment retranche le second Commandement, parce qu'il semble si expressement opposé à l'Usage & à l'Adoration de Images; tandis que la plus part de ces Peuples font, sinon dans une simple impossibilité, du moins dans une grande difficulté d'avoir occasion de découvrir cette Fraude; lesquels par une telle Omission cette fausse Opinion entretient dans l'Erreur. Mais de plus, suppose que tous puissent lire l'Ecriture en leur propre Langue; ou s'en trouvera-t-il un de mille, qui ait une telle connoissance des Langues Originelles, auxquelles elles sont écrites, qu'il puisse jouir à cet égard de leur avantage immédiatement? Ne faut-il pas que tous ces Gens-là dépendent de l'honnêteté des Interpretes? Or, les Corrections nombreuses, les divers amandemens de tous les jours, & les nouvelles Translations, même entre les Protestans, dont les dernières taxent & blament toujours les premières, comme coupables de Défauts & d'Erreurs; déclarent assez combien il est incertain d'en faire le Fondement de la Foi. Et plusieurs Savants avouent que la dernière Translation en Langue Vulgaire a besoin d'être corrigée, comme je le prouverois aisément, s'il étoit convenable de le faire en cet endroit. Mais enfin, il ne se rencontre pas une moindre difficulté pour ceux qui sont instruits dans les Langues mêmes Originelles, qui ne peuvent pas recevoir si Immédiatement la Pensée des Auteurs dans ces Ecrits; la Foi desquels dépend du moins obliquement de l'honnêteté des Copistes, puisque tous avouent que les anciens premiers Originiaux ne se trouvent plus à présent.

Hieron. Epist
28. ad Lucin.
p. 247.

Jerome se plaint même de son tems de ces Copistes, disant, *Qu'ils écrivent, non pas ce qu'ils trouvent; Mais ce qu'ils entendent.* Et Epiphane dit, *Que dans les bons & corrects Exemplaires de Luc, il étoit écrit, que Christ Pleura, & que ce Passage étoit allegué par Irenée; Mais que les Catholiques*

l'avoient

*l'a-
saff-
des
des
res
uns
Ecr-
tan
ima
Ter
d'av
pell
don
tati
en
été
Pass
me,
& n
mais
tive
qui
qu'e
dive
Orig
Anci
avoie
mez,
chan
comm
ces C
alleg
dans
diffic
pouve
qui a
les co
tre le*

l'avoient rayé, craignans que les Heritiques n'en abusassent. Les autres Peres aussi declarent, *Qu'il y a des Versets entiers qui ont été ôtez de Marc, à cause des Manicheens.*

Epiph. in Anachor. Tom. Oper.

Mais de plus, les diverses Leçons des Caracteres Hebreux, à cause des Points, que quelques uns soutiennent être aussi Anciens que les premiers Ecrits mêmes ; ce que d'autres veulent, avec autant de probabilité que ce soit une Invention imaginée de puis ; La Discordance de quelques Temoignages, que Christ & les Apôtres ont cité, d'avec ces Passages du Vieux Testament ; Ils en appellent à la grande Controverse entre les Peres, dont les uns approuvoient hautement l'Interpretation Grecque des Septante, decrians & revoquans en doute les Exemplaires Hebreux, comme ayant été alterez & corrompus par les Juifs en plusieurs Passages ; Et les autres, mais principalement Hierome, exaltant la certitude de l'Original Hebreu, & ne rejetant pas seulement l'Histoire des Septante, mais s'en mocquant. Et, cependant l'Eglise Primitive s'en servit principalement. Et quelques Peres, qui ont vécu des Centuries avant lui, ont affirmé qu'elle étoit une chose très veritable : Tant de diverses Leçons aussi dans les divers Livres Grecs Originaux, & les grands changemens entre les Anciens Peres des trois premières Centuries, qui avoient bien l'occasion meilleure d'en être informez, que nous ne la pouvons avoir à present, touchant les Livres qu'il falloit admettre ou rejeter ; comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Toutes ces Choses, dis-je, & plusieurs autres qui se peuvent alleguer, mettent les Esprits même des Savants dans des doutes infinies, dans des Scrupules & des difficultez, dont-on ne peut sortir. D'où nous pouvons fort assurément Conclure, que Jesus Christ, qui a promis d'être toujours avec ces Enfans, & de les conduire en toute Verité, de les défendre contre les Ruses de l'Ennemi, & d'établir leur Foi

Les diverses Leçons des Caracteres, Hebreux, &c

sur

Sur le Rocher inébranlable, ne les aura pas laissés pour être conduits principalement par une chose qui étoit sujette à tant de doutes & d'incertitudes en elle même. C'est pour cela qu'il leur a donné son Esprit pour leur principal Guide, lequel ni le Temps, ni la Tigne ne peut consumer, ni les Copistes ou les Interprètes ne peuvent corrompre ; Et il n'y a Personne de si jeune, de si grossier, & situé dans un Lieu si éloigné, auquel il ne parvienne, & qui ne vienne à en être instruit, & bien informé.

Aussi est-ce par la Clarté que cet Esprit nous donne, que nous sommes débarrassés de ces difficultez, que nous rencontrons touchant les Ecritures ; C'est de quoi j'ai vu moi même, & suis témoin d'une indubitable & réelle Experience, avec une admiration grande de l'Amour de Dieu envers ses Enfans en ces derniers jours. Car, j'ai connu quelques uns de mes Amis, qui professent la même Foi que moi, Fidèles Serviteurs du Dieu Très-Haut, & qui étoient remplis de la Divine Connoissance de sa Verité, comme elle leur étoit intérieurement Revelée Immédiatement dans l'Esprit, par une vraie & vive Experience ; Lesquels, non seulement, étoient tout à fait Ignorans en *Grec* & en *Hebreu* ; Mais même quelque uns d'entre eux ne savoient pas même lire leur Langue vulgaire, qui se trouvant pressés, par leurs Adversaires, dans la Citation de quelques Temoignages de l'Ecriture, suivant la Version d'Angleterre, lesquels ils sentoient ne s'accorder pas avec la Manifestation de la Verité dans leurs Cœurs, ont affirmé hardiment, que l'Esprit de Dieu n'avoit jamais dit cela ; & qu'il y avoit assurément de l'Erreur ; & qu'ils ne croyoient point que jamais aucuns des Saints Prophetes ou des Apôtres, eussent Ecrit ainsi. Et quand à cause d'eux j'ay examiné la chose avec plus d'attention ; j'ay trouvé en effet que c'étoit des fautes ou des Corruptions des Interpretes ; lesquels, comme il arriv

Les fausses
Translations
des Ecritures
discernées en
l'Esprit, par
des ignorans
en Lettres.

ri
pa
qu
s'a
à l
s'a
ap
Qu
tur
cro
les
Let
je n
tre
n'a
l'ai
peu
dan
S
pre
fait
J
decl
l'on
proc
nent
mém
Ce
prin
les c
tre
solati
la 2
des S
Salut
ture
Etrine
Justic
parfai

rive en plusieurs Translations, ne nous donnent pas tant une Signification naturelle des Mots, qu'ils les violentent, pour exprimer ce qui s'accommodé de plus près à leur Opinion; & à la Notion qu'ils ont de la Verité. Et ce-ci semble s'accorder assez avec ces Paroles d'*Augustin*, qui, après avoir dit, *Epist. 19. ad Hen. Tom. 2. fol. 14. Qu'il ne deferoit cet Honneur aux Livres des Ecritures, qui s'appellent aujourd'hui Canoniques, que de croire seulement, que les Auteurs n'avoient pas Erré en les écrivant.* Il ajoute, *Et si je rencontrerai dans ces Lettres quelque chose qui semble contraire à la Verité, je ne ferai point de difficulté de dire, que ce n'est autre chose, qu'un Original fautif; ou que l'Interprete n'a pas atteint le sens de ce qui est dit, ou que je ne l'ai du tout point entendu.* Ainsi il suppose, qu'il peut y avoir des Erreurs, & dans les Copies, & dans l'Interpretation.

§. V. Si donc quelqu'un me demande, Si je *Objection* pretends, par ce *Moyen* là, rendre les Ecritures tout à fait Incertaines & Inutiles?

Je Repons, Point du tout. La These même Reponse declare combien j'en fais d'estime, & pour veu, que l'on accorde le premier lieu à l'Esprit, duquel elle procede, lequel les Ecritures elles mêmes lui donnent, je leur accorde volontiers la seconde place, même, quoi que soit qu'elles disent d'elles mêmes. Ce que l'Apôtre *Paul* declare en deux endroits principalement, à savoir, *Rom. 15. v. 4. Car toutes les choses qui ont été écrites, ont été écrites pour notre Endoctrinement; afin que par Patience & Consolation des Ecritures, nous ayons Esperance.* Et en la *2 Timoth. 3. v. 15, 16, 17. Tu as la Connoissance des Saintes Lettres, lesquelles te peuvent rendre Sage à Salut, par la Foi, qui est en Jesus Christ. Toute l'Ecriture est Divinement Inspirée & Profitable à Endoctriner, à Convaincre, à Corriger & à Instruire en Justice, afin que l'Homme de Dieu soit accompli & parfaitement instruit à toute bonne Oeuvre.*

Car,

Car, bien que Dieu nous meine principalement & particulièrement par son Esprit : Neantmoins il nous transmet quelque fois sa Consolation par ses Enfans, lesquels il suscite, & ausquels il Inspire de parler ou d'écrire une Parole dans le tems oportun ; En quoi les Saints deviennent des Instruments en la Main de Dieu, pour se fortifier les uns les autres & pour s'animer ; Ce qui tend à les rendre parfaits, & à les rendre Sages à Salut. Et ceux qui sont menez par l'Esprit, ne peuvent pas négliger ce qui procedé de ce même Esprit dans d'autres ; Mais ils les aiment naturellement & s'y plaisent merueilleusement, par ce que ces Emanations mutuelles de la Vie Celeste tendent à vivifier l'Esprit ; s'il est quelque fois accablé de Tristesse. *Pierre* lui même declare que ç'a été son but en écrivant 2 *Pierre*, Chap. 1. v. 12, 13. *C'est pourquoi, je ne serai point paresseux à vous rappeler toujours en Memoire ces choses, encore que vous soyez Connoissans & fondez en la Verité presente ; Car j'estime que c'est une chose juste, tandis que je suis en ce Tabernacle, de vous éveiller par avertissement.*

La Consolation mutuelle des Saints, est le même Esprit en-tous.

Dieu lui même est le Docteur de son Peuple : Il n'y a rien qui soit dit plus expressement que ce-ci, *Que ceux qui sont sous la Nouvelle Alliance, n'ont pas besoin que Personne les Enseigne ;* Et pourtant le Fruit de l'Ascension de Jesus Christ a été d'envoyer des Docteurs & des Pasteurs pour la Perfection des Saints : Tellement, que le même Ouvrage est attribué aux Ecritures, aussi bien qu'aux Docteurs ; L'un de rendre l'Homme de Dieu accompli ; l'autre d'être pour la Perfection des Saints. Comme donc les Enseigneurs, sous la Nouvelle Alliance, ne doivent pas être mis devant l'Instruction de Dieu lui même, mais après ; Et qu'ils ne nous doivent pas priver de ce grand Privilege de l'Esprit, que Christ nous a acquis par son Sang ; Aussi l'Ecriture ne doit-elle pas être

être mise devant les Enseignemens de l'Esprit, & ne nous en doit pas priver.

Secondement, Dieu a trouvé à propos, que nous vissions en ces Choses, comme dans un Miroir, les conditions & les experiences des Saints des Anciens âges, afin qu'en remarquant que nôtre expérience répond à la leur, nous en soyons de-là plus confirmez & plus fortifiez par la Consolation, & que nôtre Esperance se fortifiât pour l'aquisition d'une même fin ; Et afin qu'en considerant les Providences qui les accompagnoient, & voyans les Enbuches qu'ils rencontroient, & comment ils en étoient delivrez, nous soyons par-là rendus sage à Salut, & que nous en soyons corrigez à propos & enseignez en Justice.

2 Réponse
les Ecritures
un Miroir.

C'est-là le grand Ouvrage & l'usage des Ecritures à nôtre égard, que nous témoignions qu'elles sont accomplies en nous, afin que nous connoissions en elles la Marque engravée de l'Esprit de Dieu, & les Moyens quelles contiennent par cette Communion intérieure que nous avons avec ce même Esprit ; & son Operation dans nos Cœurs. Les Prophetes de l'Ecriture nous sont aussi fort Consolatoires & utiles, entant que nous sommes illuminez par ce même Esprit, lorsque nous les remarquons être accomplies & devoir accomplir. Car, en tout ce-ci, il faut remarquer, qu'il n'y a que l'Homme Spirituel seulement qui en puisse bien user ; Elles sont propres à faire que l'Homme de Dieu soit accompli (ce n'est donc pas l'Homme Naturel ;) & toutes les Choses qui ont été écrites ci-devant, ont été écrites pour nôtre Consolation, nous, qui sommes Fideles, nous, qui sommes Saints ; Car, quant aux autres, Pierre declare ouvertement, que les Ignorans & Mal-assurez en abusent & les tordent à leur propre Perdition ; Ceux-ci, sont ceux qui ont été Ignorans dans la Divine & Celeste Doctrine de l'Esprit ; mais non pas dans la Science Humaine & Scholastique ; dans la-
H
quelle

L'Ouvrage
& le Service
des Ecritures.

Logique.

quelle nous pouvons bien presumer assurément, que *Pierre* lui même, un simple *Pescheur* n'étoit pas instruit. Nous pouvons même assurer avec grande probabilité, & même avec certitude, qu'il étoit tout à fait Ignorant dans la Logique d'*Aristotél* de laquelle, tant les *Protestants*, que les *Papistes*, dégénérons de la simplicité de la Foi, font à présent la Servante de la Theologie, comme ils l'appellent, & veulent qu'elle soit une Introduction nécessaire à leur Charnel, Humain, & naturel Ministère. Et c'est par les Travaux infinis & obscurs de ces sortes de Gens, que les Ecritures étant mêlées avec les vieilles Ruines & des Ballieures *Payennes*, sont aujourd'hui rendues inutiles au Peuple simple : Et si *Hierome* s'en plaint de son tems, il y a mille & deux cents ans, disant, *Qu'il arrive d'ordinaire à ceux qui sont trop éloquens, qu'il y a plus de difficulté à entendre leurs Explications, qu'il n'y en a dans les Choses qu'ils touchent d'expliquer* ; Que pouvons nous donc dire à présent, qu'il y a de si grands Montceaux de Commentaires depuis, dans des Siecles encore beaucoup plus corrompus ?

Hieron. Epist
134. ad Cypr.
Tom. 3.

Les Ecritures
une seconde
Reigle.

§. VI. Nous avons montré jusques ici à quel égard les Saintes Ecritures sont utiles & nécessaires dans l'Eglise de Dieu, à savoir, entant qu'elles sont menagées dans, & par l'Esprit ; & partant-elles peuvent être prises pour une seconde Reigle : Mais encore, parce qu'elles sont unanimement confessées par tous les Chrétiens, & estimées pour avoir été écrites, l'Esprit les dictant ; Et que les Erreurs qui s'y sont glissées par l'injure du tems, ne sont pas telles, qu'il ni soit resté un Témoinage clair, très ample & très suffisant à tout ce qui est essentiel à la Foi Chrétienne ; nous les regardons comme un Juge extérieur seulement, très propre pour juger des Controverses entre les Chrétiens. Tellement, que quelque Doctrine que ce soit qui soit contraire à leur Témoinage, se peut très justement nier, & être rejetée comme fausse. E

elleur

H

pou

§.
souver
gnage,
qu'il n'
ils veu
les Ecr

pour notre particulier, nous consentons très volontiers, que nos Doctrines & nos Meurs soient examinées par elles; Et nous n'avons jamais refusé, ni ne refuserons, qu'elles soient le Juge & la Pierre de Touche dans toutes les Controverses que nous avons avec les Aversaires : Nous voudrions aussi de bon Cœur, que ce-ci soit admis comme un Principe positif & certain, *Que tout ce que quelqu'un fait de contraire aux Ecritures, prétendant & se disant être mené par l'Esprit, soit tenu pour une Fourberie & une Invention Diabolique.* Car, comme ce n'est pas pour nous couvrir nous mêmes dans quelque Chose de mal, que nous prétendons être menés par l'Esprit; aussi savons nous que comme toute sorte de Mal contredit aux Ecritures, aussi contredit-il à l'Esprit en premier lieu, duquel les Ecritures sont procédées; & duquel les Mouvements ne se peuvent jamais contredire les uns aux autres, bien qu'ils semblent quelquefois se contredire au jugement aveugle de l'Homme Naturel; comme *Paul & Jacques* paroissent se contredire entr'eux.

Nous avons montré jusques ici, & ce que nous croyons, & ce que nous ne croyons pas, touchant les Saintes Ecritures, auxquelles nous esperons avoir donné leur place convenable; Mais puisque ceux qui veulent qu'elles soient la seule Reigle la plus assurée & la principale, ne manquent pas de quelque apparence d'Argumens tirez de l'Ecriture (quoi qu'elle ne s'attribue pas cela nulle part) par lesquels ils essayent de prouver leur Doctrine; Je les rapporterai brièvement par maniere d'Objections, & j'y repondrai avant finir cette Matiere.

§. VII. Leur premiere Objection se tire le plus souvent d'*Esaïe* 8. vers. 20. *A la Loi & au Temoignage, s'ils ne parlent suivant cette Parole, c'est parce qu'il n'y a point de Lumiere du matin dans eux.* Or ils veulent que cette *Loi, & ce Temoignage*, soient les *Ecritures*.

Logique.

quelle nous pouvons bien presumer assurément, que *Pierre* lui même, un simple *Pescheur* n'étoit pas instruit. Nous pouvons même assurer avec grande probabilité, & même avec certitude, qu'il étoit tout à fait Ignorant dans la Logique d'*Aristotele* de laquelle, tant les *Protestants*, que les *Papistes*, dégénérons de la simplicité de la Foi, font à présent la Servante de la Theologie, comme ils l'appellent, & veulent qu'elle soit une Introduction nécessaire à leur Charnel, Humain, & naturel Ministère. Et c'est par les Travaux infinis & obscurs de ces sortes de Gens, que les Ecritures étant mêlées avec les vieilles Ruines & des Ballieures *Payennes*, sont aujourd'hui rendues inutiles au Peuple simple : Et si *Hierome* s'en plaint de son tems, il y a mille & deux cents ans, disant, *Qu'il arrive d'ordinaire à ceux qui sont trop éloquens, qu'il y a plus de difficulté à entendre leurs Explications, qu'il n'y en a dans les Choses qu'ils touchent d'expliquer ;* Que pouvons nous donc dire à présent, qu'il y a de si grands Montceaux de Commentaires depuis, dans des Siecles encore beaucoup plus corrompus ?

Hieron. Epist
134. ad Cyp.
Rom. 3.

Les Ecritures
une seconde
Reigle.

§. VI. Nous avons montré jusques ici à quel égard les Saintes Ecritures sont utiles & nécessaires dans l'Eglise de Dieu, à savoir, entant qu'elles sont menagées dans, & par l'Esprit ; & partant-elles peuvent être prises pour une seconde Reigle : Mais encore, parce qu'elles sont unanimement confessées par tous les Chrétiens, & estimées pour avoir été écrites, l'Esprit les dictant ; Et que les Erreurs qui s'y sont glissées par l'injure du tems, ne sont pas telles, qu'il ni soit resté un Témoinage clair, très ample & très suffisant à tout ce qui est essentiel à la Foi Chrétienne ; nous les regardons comme un Juge extérieur seulement, très propre pour juger des Controverses entre les Chrétiens. Tellement, que quelque Doctrine que ce soit qu'il soit contraire à leur Témoinage, se peut très justement nier, & être rejetée comme fausse.

elleup

H

pot

S. V.
souver
gnage,
qu'il n'
ils veu
les Ecr

pour notre particulier, nous consentons très volontiers, que nos Doctrines & nos Meurs soient examinées par elles; Et nous n'avons jamais refusé, ni ne refuserons, qu'elles soient le Juge & la Pierre de Touche dans toutes les Controverses que nous avons avec les Averfaires : Nous voudrions aussi de bon Cœur, que ce-ci soit admis comme un Principe positif & certain, *Que tout ce que quelqu'un fait de contraire aux Ecritures, prétendant & se disant être mené par l'Esprit, soit tenu pour une Fourberie & une Invention Diabolique.* Car, comme ce n'est pas pour nous couvrir nous mêmes dans quelque Chose de mal, que nous prétendons être menés par l'Esprit; aussi savons nous que comme toute sorte de Mal contredit aux Ecritures, aussi contredit-il à l'Esprit en premier lieu, duquel les Ecritures sont procédées; & duquel les Mouvements ne se peuvent jamais contredire les uns aux autres, bien qu'ils semblent quelquefois se contredire au jugement aveugle de l'Homme Naturel, comme *Paul & Jacques* paroissent se contredire entre eux.

Nous avons montré jusques ici, & ce que nous croyons, & ce que nous ne croyons pas, touchant les Saintes Ecritures, auxquelles nous esperons avoir donné leur place convenable; Mais puisque ceux qui veulent qu'elles soient la seule Reigle la plus assurée & la principale, ne manquent pas de quelque apparence d'Argumens tirez de l'Ecriture (quoi qu'elle ne s'attribue pas cela nulle part) par lesquels ils essayent de prouver leur Doctrine; Je les rapporterai brièvement par maniere d'Objections, & j'y repondrai avant finir cette Matiere.

§. VII. Leur premiere Objection se tire le plus souvent d'*Esaïe* 8. vers. 20. *A la Loi & au Temoignage, s'ils ne parlent suivant cette Parole, c'est parce qu'il n'y a point de Lumiere du matin dans eux.* Or ils veulent que cette *Loi*, & ce *Temoignage*, soient les *Ecritures*. Objectio

1 Reponse.

Aquoi je repons, que c'est demander ce qui est en Question, & qui demeure encore sans être prouvé ; Car, je ne voi pas de Raison, pourquoi nous ne puissions appeler seulement cette *Loi* & cette *Parole Intérieure* ; Mais posez qu'elle soit *Exterieur*, cela ne prouve du tout pas le Cas pour tout cela, & ne fait rien contre nous. Car nous pouvons avouer sans aucun prejudice à notre Cause, que la *Loi* extérieure a été aux *Juifs* comme une Reigle, d'une façon toute particuliere, & bien plus principalement qu'à nous, puisque leur *Loi* a été extérieure & literale ; Mais que pour la nôtre, sous la Nouvelle Alliance, elle est affirmée être une *Loi Intérieure* & *Spirituelle* (comme il a été prouvé ci-dessus) Tellement, que cette Ecriture, bien loin de nous être contraire, nous favorise beaucoup : Car s'il a été commandé aux *Juifs* d'examiner toutes Choses selon leur *Loi*, qui étoit au dehors d'eux, écrite sur des Tables de Pierre ; & si nous voulons que le Conseil du Prophete nous concerne, il est nécessaire qu'il soit tenu en parallele à cette Dispensation Evangelique, sous laquelle nous vivons à present : Tellement, qu'il faudra en premier lieu examiner toutes Choses selon cette *Parole* de la *Foi* qui nous est Prêchée, laquelle l'Apôtre affirme être dans le Cœur : Et suivant cette *Loi*, que Dieu lui même nous a donné, laquelle le même Apôtre affirme aussi expressément, qu'elle est écrite & placée au Cœur.

Enfin, si nous considerons ce Passage, par rapport à l'interpretation Grecque des *Septante*. Nos Adversaires ne trouveront rien à redire par-là, & même il nous sera beaucoup favorable ; Car elle dit seulement, que *la Loi a été donnée pour une aide* ; ce qui s'accorde fort bien avec ce qui a été ci-dessus affirmé.

2 objection.

La seconde Objection est prise de *Jean 5. vers. 39. Enquerez vous diligemment des Ecritures, &c.*

Ici

Parquoi il
faut approu-
ver toute
choses.

Ici, disent-ils, il nous est commandé par Jesus Christ lui même de chercher les Ecritures.

Je Repons, premièrement, que l'on ne nie pas ^{1 Reponse.} que nous ne devions chercher & fonder les Ecritures; & nous avons déclaré ci-dessus, que nous étions prêts d'être examinez par elles; La Question est, *Si elles sont la principale & la seule Reigle?* Ce qui bien loin de le prouver, cela prouve le contraire: Car, ici, Jesus Christ les reprend de leur trop haute estime des Ecritures, tandis qu'ils le négligent, lui qui devoit être preferé aux Ecritures, & à qui elles rendoient témoignage, comme les Paroles suivantes le montrent; *Car vous estimez avoir par elles la Vie éternelle, & ce sont-elles qui portent témoignage de Moi; Mais vous ne voulez point venir à moi pour avoir la Vie.* D'où il paroît, que tandis qu'ils pensoient d'obtenir la Vie éternelle dans les Ecritures, ils négligeoient de venir à Christ pour avoir la Vie; dont les Ecritures portoient témoignage. Ce qui répond fort bien à nôtre Sujet; puisque nos Aversaires exaltent aujourd'hui les Ecritures, pretendant avoir la Vie en elles, ce qui n'est pas plus que de les regarder comme la principale & la seule Reigle, & le Chemin à la Vie; Et cependant ils refusent d'aller à l'Esprit, de qui elles rendent Témoignage, & qui est cette Loi Intérieure & Spirituelle qui peut communiquer la Vie. Ce n'étoit donc pas du Mépris ou du manque de Respect pour l'Ecriture, que provenoit l'Ignorance de ce Peuple: Car, quoi qu'ils la connussent & l'estimassent beaucoup; Neantmoins Jesus Christ témoigne aux Versets precedens, *Qu'ils n'avoient ni oïi la Voix du Pere, ni vu la Semblance, ni n'avoient sa Parole demeurante en eux;* donc s'ils l'avoient veüe ils auroient donc cru au Fils.

Enquerés
vous des E-
critures.

Deplus, ce Passage se peut prendre pour eux, à l'Indicatif, aussi bien qu'à l'Imperatif; Car le Grec, signifie aussi, *Vous sondez les Ecritures, & Pasor l'a ainsi* ^{2 Reponse.}

expliqué à l'Indicatif, ce qui semble aussi la plus naturelle, & la vrai semblable Interpretation, par la Censure qui suit, comme *Cyrille* l'a aussi observé il y a long tems.

§. VIII. Ils tirent leur troisième Objection de ces Paroles, *Acts 17. v. 11.* Or ceux-ci furent plus courageux que ceux de Thessalonique, en ce qu'ils receurent la Parole avec toute promptitude, conferrant journellement les Ecritures, pour savoir s'il étoit ainsi.

3 Objection. Ceux de Berée, disent-ils, sont ici louez de ce qu'ils fondaient les Ecritures, & en faisoient la Reigle.

1 Reponse. Je Repons; Qu'il ne s'en suit pas de là que les Ecritures soient ou la principale ou la seule Reigle; ni que leur recherche des Ecritures, & la recommandation qui en est faite, infere rien de tel: Car, nous louons & approuvons l'usage des Ecritures, mais il ne s'en suit pas que nous les croyons être la premiere & la seule Reigle.

2 Reponse. Secondement, Il faut remarquer, que ces Juifs de Berée, furent ceux auxquels ces Ecritures, à savoir, la Loi & les Prophetes, furent plus particulièrement une Reigle; & la question étoit de savoir, si la Naissance la Vie, les Oeuvres, & la Passion de Christ, repondoient aux Prophetes qui l'avoient precedé: Ainsi c'étoit une chose fort convenable à eux qui étoient Juifs, d'examiner la Doctrine de l'Apôtre suivant les Ecritures, puis qu'ils assuroient que cette Ecriture étoit accomplie. Il est pourtant dit, premierement, Qu'ils receurent la Parole avec promptitude de Courage; & secondement, Qu'ils conféroient les Ecritures pour savoir s'il étoit ainsi: Non pas qu'ils fondassent les Ecritures & puis qu'ils eussent reçu la Parole; Car, les Ecritures n'eussent pas eu la force de les convertir, s'ils n'eussent eu auparavant la Parole de Dieu, demeurante en eux, par laquelle leurs Entendemens furent ouverts & illuminez; non plus que les Pharisiens & les Scribes, lesquels
(comme

La recherche
des Ecritures,
par les Bere-
ens, ne les
fait pas la
seule Reigle
pour éprou-
ver les Do-
ctrines.

(comme il a été remarqué dans la premiere Objecti-
on) fondoient les Ecritures, & les exaltoient, & pour-
tant demeuroient dans l'incrédulité, parce qu'ils
n'avoient point la *Parole demeurante en eux*.

Mais enfin, Si cette Recommandation des *Juifs* ^{3 Reponse.}
de *Berée* inferoit, Que les Ecritures fussent la
principale & la seule Reigle, pour examiner la
Doctrine de l'Apôtre; que feroient devenus les
Gentils? Comment auroient-ils reçu la Foi de
Christ, eux qui ne connoissoient ni ne croyoient
les Ecritures? Nous voyons à la fin de ce même
Chapitre, comment l'Apôtre evangelisant aux *Atheniens*, s'est servi d'une autre Methode, & les <sup>Les Atheni-
ens</sup> citez.
a exhortez à chercher quelque chose de Dieu en eux
mêmes, afin qu'ils pussent le toucher en tâtonnant.
Il ne s'est pas mis d'abord à les Discipliner dans
la Religion *Judaïque*, & dans la Croyance de la Loi
& des Prophetes, pour prouver de-là l'avènement
de Christ; nullement, il a pris un chemin plus
court. Or, il est certain, que la premiere & la
seule Reigle, n'est point differente, ni dissembla-
ble, l'une pour les *Juifs*, l'autre pour les *Gentils*;
Mais elle est *Universelle* & applicable à tous; Bien
qu'il y puisse avoir plusieurs Reigles sous-ordonnées
& qu'elles soient diversement accommodées à leur
usage, suivant les necessitez & les respectives cir-
constances de ces Peuples. Car nous voyons que
l'Apôtre se servit ainsi envers les *Atheniens* du
témoignage d'un Poëte, lequel il crut avoir du
poids parmi eux: Et il n'y a point de doute,
que de tels témoignages dont les Auteurs étoient
en veneration, n'eussent plus de poids à leur égard,
que toutes les Sentences de *Moïse* ou des *Prophetes*,
lesquels ils ne connoissoient point, ni n'estimoient:
Mais parce que l'Apôtre s'est servi du témoigna-
ge d'un Poëte envers les *Atheniens*; S'en suit-il donc
de-là qu'il en ait fait la principale & la seule
Reigle pour examiner sa Doctrine? Aussi ne s'en
suivra-t-il pas, que bien qu'il se soit servi des
Ecritures

Ecritures envers les Juifs (comme d'un principe qu'ils croyoient déjà) pour examiner sa Doctrine, que pour cela les Ecritures doivent être estimées pour la premiere ou la seule Reigle.

§. IX. La derniere Objection, & celle qui semble d'abord être la plus forte, est celle-ci.

4 Objection. Si l'Ecriture n'est pas la seule Reigle principale & proportionnée, elle n'est donc pas complète; Et si elle n'est pas un Canon plein, & que même les Hommes soient menez en ce tems ici immédiatement par l'Esprit, & en soient gouvernez; Ils peuvent donc ajouter de nouvelles Ecritures d'égale autorité avec les anciennes; Au lieu, que quiconque ajoute est sujet à l'execration, & même que le assurance avoûs nous que chacun ne puisse introduire un nouvel Evangile à sa fantaisie?

Reponse. On répond amplement dans la derniere partie de la These precedente, à toutes les dangereuses Consequences insinuées dans cette Objection, & en ce que nous avons dit un peu auparavant; Nous accordons librement, que nous désavouons toutes les pretendues Revelations, qui sont contraires à l'Ecriture.

1 Objection. Mais, si on presse, Qu'il ne suffit pas denier ces Consequences, si elles suivent naturellement de votre Doctrine de la Revelation immediate & des Ecritures.

1 Reponse. Je Repons, que nous avons prouvé que ces deux Doctrines sont veritables & necessaires, & cela selon les Ecritures mêmes: Desorte que les charger de mauvaises Consequences, que nous avons montré ne s'en suivre point; C'est, non seulement nous accuser, mais c'est accuser Christ & les Apôtres qui les ont Préchées.

2 Reponse. Secondement, Nous avons coupé cours entiere-ment à de telles Doctrines dans cette même These, en posant, Què les Ecritures rendent un plain & ample Témoignage aux principales Doctrines de la Foi Chré-tienne. Car nous croyons fermement qu'il n'y a point aucun autre Evangile ou Doctrine à Prêcher, sinon celui qui nous a été donné par les Apôtres, & partant

partant nous souscrivons librement à ces Paroles ; Gal. i. v. 8.
*Si quelcun Prêche un autre Evangile, que celui qui a été
 Prêché jusques ici par les Apôtres, & contenu dans les
 Ecritures, qu'il soit Anathème.*

Ainsi, nous faisons distinction entre la *Revelation*
 du *Nouvel Evangile*, & une *nouvelle Revelation* de
 l'*Ancien bon Evangile* ; Nous tenons pour le dernier,
 mais nous nions & rejettons entièrement le pre-
 mier : Car, nous croyons certainement, *Que Per-*
sonne ne peut poser d'autre Fondement, que celui qui est
déjà posé. Mais, nous avons déjà prouvé, que cet-
 te Revelation étoit nécessaire, & cette Distinction
 nous défend assez contre le Danger insinué dans
 cette Objection.

Une nouvelle
 Revelation
 n'est pas un
 nouveau l'E-
 vangile.

Or, que les Ecritures soient un Canon plein & *Livres Cano-*
 complet, je ne voi aucune nécessité de le croire : *niques.*
 Et si ceux qui tiennent que l'Ecriture est la seule
 Reigle de leur Doctrine, y prennent garde ; il faut
 qu'ils soient de mon sentiment, veu qu'il est simple-
 ment impossible de prouver le Canon par les Ecri-
 tures. Car en quel livre des Ecritures pourra-t-on
 trouver, que tels & tels Livres seulement sont Cano-
 niques, & non pas les autres, desorte que tous
 soient contraints de l'avoüer ; Comment donc
 peuvent-ils éviter cet Argument ?

Ce qui ne se peut pas prouver par l'Ecriture,
 n'est point un Article de la Foi.

Mais le Canon de l'Ecriture, c'est à dire, qu'il
 y ait précisément tant de Livres, ni plus, ni moins,
 ne se peut pas prouver par l'Ecriture,

Donc ce n'est pas un Article de Foi nécessaire.

S'ils alleguent, *Que l'Admission des autres Livres,* 2 Objection
qui s'écriront à présent par ce même Esprit, peut inse-
rer l'Introduction des nouvelles Doctrines.

Je nie cette Conséquence ; Car les principales &
 fondamentales Doctrines de la Religion Chrétienne
 sont contenues dans la dixième partie des Ecri-
 tures ; Il ne s'en suit pourtant pas de-là que toutes
 les autres soient frivoles & inutiles : Neantmoins,
 s'il

s'il plaisoit à Dieu de ramener en nos Mains quelques uns de ces Livres, qui se sont perdus par l'injure du tems, & desquels l'Ecriture même fait mention ; comme la *Prophetie d'Enoch*, le *Livre de Nathan*, &c. ou la *troisième Epître de Paul aux Corinthiens*. Je ne voi pas pourquoi nous ne puissions les recevoir, & les placer au nombre des autres. Ce qui me déplait seulement est ce-ci, qu'en affirmant que l'Ecriture est la seule, & la première Reigle ; ils font cependant un grand Article de Foi de ce dont l'Ecriture ne peut nous donner aucune Lumière.

Par Exemple, Comment un *Protestant* prouvera-t-il à quelcun par l'Ecriture, que l'Epître de *Jacques* est Canonique, & doit être reçue.

Premièrement, il affirme, *Que c'est parce qu'elle ne contredit point aux autres* (car les autres n'en font point mention) peut-être que celui-ci croit qu'elle contredit à *Paul* dans la Doctrine de la Foi & des Oeuvres ; Mais si on accorde cela, il ne s'en suivra pas moins que ce-ci ; C'est que tout Ecrivain qui ne contredit point aux Ecritures pourra être mis entre les Canons, & ainsi ils tombent dans une beaucoup plus grande Absurdité, que celle qu'ils tâchent de nous imposer : Car, par ce Moyen, chacun feroit les Ecrits de sa Secte égaux aux Saintes Ecritures. Car, je suppose qu'ils croient que leur Confession de Foi ne contredit point aux Ecritures ; S'en suit-il donc de-là, qu'il la faille relire tout en semble avec la Bible ? Et pourtant il ne semble pas possible, selon les Principes de ces Gens-là, de prouver autrement que l'Epître de *Jacques* est Canonique. La Chose a donc été amenée à un tel point de nécessité extrême, ou d'affirmer, que nous connoissons qu'elle est Canonique par ce même Esprit, par lequel elle a été écrite ; ou autrement de retourner vers *Rome*, disant, que nous savons par Tradition, que l'Eglise l'a mise entre les Canoniques, & que l'Eglise est

Infailible

A savoir si
l'Epître de
Jacques est
authentique
& comment
on le fait ?

Infailible. Si quelcun y peut trouver un Milieu, qu'il le fasse. Je tirerai donc de cette Objection un Argument, *ad Hominem*, invincible sur notre Sujet.

Ce qui ne peut pas me rendre certain d'un Article de Foi, nécessaire d'être cru, n'est pas la premiere & la seule Reigle complete de la Foi.

Or l'Ecriture ne peut point me rendre ainsi certain.

Donc. &c.

Je prouve la Mineure.

Ce qui ne peut pas me rendre certain du Canon de l'Ecriture, à savoir, que tels Livres doivent être admis & les Apocryphes rejetés, ne peut pas me rendre certain d'un Article de Foi nécessaire d'être cru.

Or l'Ecriture ne peut pas me rendre certain de cela.

Donc, &c.

Et enfin, quant aux Paroles de l'Apocalipse, c. 22. v. 18. *Que si quelcun ajoûte à ces choses, Dieu ajoûtera sur lui les Playes écrites en ce Livre.* Je voudrois qu'ils me montrassent comment ces Paroles se rapportent à quelqu'autre chose qu'à cette Prophetie particuliere. Il ne dit pas, *Maintenant le Canon de l'Ecriture est rempli, Personne ne doit plus écrire de par ce même Esprit.* Tout le Monde n'a-voüe-t-il pas qu'il y a eu depuis ce tems-là des Propheties, & de veritables Prophetes? Les Papistes ne le nient pas. Et les Protestans n'affirment-ils pas que *Jean Hus* prophetiza touchant la *Reformation* à venir? Etoit-il donc Anatheme, ou en cela Péchat-il? Je pourrois produire plusieurs autres Exemples qu'eux mêmes avoient: Mais, de plus, la même chose avoit été commandée long tems avant *Prov. 30. v. 6. N'ajoûte point à ses Paroles, de peur qu'il ne te reprenne, & que tu ne sois trouvé Menteur.* Mais encore, combien de Livres de Prophetes ont été écrits depuis? La même chose

3 Objection.

Reponse.

Ajoutez à l'Ecriture, que cela signifie.

chose est ditte par Moïse, Deuter. 4. v. 2. *Vous n'ajouterez rien à la Parole que je vous commande, & vous n'en diminuerez rien.* Tellement que quand on étendrait ce qui est dit dans l'*Apoc.* au de-là de la Prophetie particuliere de ce Livre, cela ne se peut entendre que d'un *Evangelie* nouveau, ou des *Doctrines* nouvelles, ou pour retenir l'*Esprit Humain* de peur qu'il ne mêle ses *Paroles Humaines* avec les *Divines*; & non pas d'une *Nouvelle*, mais plus ample *Revelation des anciens*, comme nous avons dit ci-devant.

T H E S E I V.

Touchant l'Etat de l'Homme dans sa Chute,

Toute la *Posterité d'Adam*, ou le *Genre-Humain*, soit *Juifs*, soit *Gentils*, quant au premier *Adam* (ou à l'*Homme de Terre*) est tombée, a dégénéré & est morte, privée de la faculté de sentir ou de toucher ce *Témoignage Intérieur*, ou cette *Semence de Dieu*; & est assujétie au *Pouvoir*, à la *Nature*, & à la *Semence de Satan*, laquelle il sème dans les *Cœurs des Hommes*, tant qu'ils demeurent dans cet *Etat naturel & corrompu*: D'où vient, que non seulement leurs *Paroles & leurs Oeuvres*; mais encore toutes leurs *Imaginations* sont perpétuellement mauvaises en la présence de *Dieu*, comme procédant de cette *Semence Maligne & dépravée*. C'est pourquoi, l'*Homme*, entant qu'il reste dans cet *Etat*, ne peut rien connoître sainement; Et même, ses *Pensées & ses Conceptions*, touchant *Dieu & les Choses Spirituelles*, jusqu'à ce qu'il soit séparé de cette *Semence Maligne*, & uni à la *Divine Lumière*, lui sont tout à fait inutiles, & à lui, & aux autres. D'ici se rejettent les *Erreurs des Sociniens & des Pelagiens*, qui exaltent la *Lumière Naturelle*, & celles des *Papistes* aussi, & de plusieurs *Protestans*, qui

Rom. 5. v.
12, &c. 15.

affirment,

affirment, Que l'Homme sans la veritable Grace de Dieu, peut être un vrai Ministre de l'Evangile. Cependant cette Semente n'est pas imputée aux Enfans, si ce n'est quand par une actuelle Transgression ils s'y joignent eux mêmes; Car, ils sont de nature Enfans d'Ire, qui cheminent selon la Puissance du Prince de l'Air, & l'Esprit qui opere aux Enfans de Rebellion, ayant leur Conversation en Convoitises de la Chair, accomplissans les Desirs de la Chair & de leurs Pensées. Ephes. 2.

§. I. **N**ous avons raisonné jusques ici de la maniere d'obtenir & de conserver la veritable Connoissance de Dieu, comme aussi, quel Service & qu'elle Utilité apportent les Saintes Ecritures aux Saints.

Nous venons maintenant à examiner l'Etat & la Condition de l'Homme, entant qu'il est dans sa Chûte; qu'elle est sa Capacité & sa Force; & jusques où il est capable de lui même de s'avancer dans les Choses de Dieu. Nous avons touché quelque peu de chose de cela au commencement de la seconde These; Mais l'intelligence ample, plaine & entiere de cette matiere est d'un grand Usage & Utilité; parce qu'il s'est élevé de grandes & dangereuses Erreurs de part de l'un & de l'autre, de l'ignorance, & des Altercations de cette matiere. Tandis que quelques uns exaltent si fort la Lumiere de la Nature, ou la Faculté de l'Homme naturel, qu'ils veulent qu'il soit capable de lui même, par la Vertu de sa Volonté Intérieure, de la Lumiere ou de la Force qui appartient à sa Nature, de suivre ce qui est Bon, & de faire de réels Progrez vers le Ciel. Les Pelagiens & les Semi-Pelagiens étoient autrefois de ceux-là; Et tels sont aujourd'hui les Sociniens & divers autres entre les Papistes. Quelques autres encore, se jettent dans l'autre extremité (à qui Augustin entre les Anciens a été le premier qui leur a ouvert le Chemin, sur le declin de son âge, animé

Le Zèle d'Augustin contre Pelage.

animé de zèle contre *Pelagius*) en avouant, que non seulement les Hommes sont incapables de bien faire d'eux mêmes, & enclins au Mal ; Mais encore ils affirment, que l'Homme étant encore au Ventre de sa Mere, & avant d'avoir commis aucun Peché actuel, est contaminé du réel Crime du Peché, pour lequel il merite la Mort éternelle, auquel égard ils n'ont point de crainte d'affurer, *Qu'un grand nombre d'Enfants sont Damnez Eternellement, & endurent pour jamais les Tourmens de l'Enfer.* C'est pourquoi, le Dieu de Verité ayant derechef revelé à present sa Verité par son Esprit, nous a enseigné, par cette bonne & juste Voye, à éviter l'une & l'autre extremité.

Cela donc est ce que nôtre These nous conduit de traiter à present ; Et,

I. Premièrement, *Quelle est la Condition de l'Homme dans sa Chûte, & combien il est incapable de se mêler des Choses de Dieu.*

II. Secondement, *Que Dieu n'impute point ce Mal aux Enfans, jusqu'à ce qu'ils s'y joignent actuellement :* Afin, qu'ainsi en établissant la Verité, nous puissions renverser les Erreurs de tous les deux côtez.

III. Et quant à la troisième Chose, renfermée dans la These même, touchant ces *Docteurs, qui manquent de la Grace de Dieu*, cela sera renvoyé à la dixième These, ou cette Matiere est traitée plus particulièrement.

Part. I.

La Chute
d'Adam.

§. II. Quant au premier, pour ne pas penetrer dans tant de Curieuses Notions, que plusieurs ont, touchant l'Etat d'Adam avant sa Chûte ; Tous s'accordent en ceci, qu'il a fait une grande perte ; Non seulement dans les Choses qui ont du raport à l'Homme extérieur ; Mais encore à l'égard de cette étroitte Communion qu'il avoit avec Dieu. Cette Perte lui fut denoncée dans le Commandement, *Car au jour que tu en mangeras tu mourras de mort,* Gen. 2. vers. 17. Cette Mort ne pouvoit pas être une Mort extérieure, ou la Dissolution de l'Homme extérieur

exterieur : Car, quant à celle-ci, il ne mourut pas que plusieurs centaines d'Années après ; Ainsi il faut que ce soit à l'égard de sa Vie Spirituelle & de sa Communion avec Dieu. La Conséquence de cette Chûte, outre ce qui a du rapport aux Fruits de la Terre, est aussi exprimée *Gen. 3. vers. 24. Ainsi, il chassa l'Homme, & plaça des Cherubins vers l'Orient du Jardin d'Eden, & une Epée flamboyante & voltigeante çà & là, pour garder le Chemin de l'Arbre de Vie.* Or, quelque literale signification qu'aient ces Paroles, nous pouvons seurement attribuer une Signification Mystique à ce Paradis, & le prendre réellement pour cette Communion Spirituelle, & cette Communication que les Saints obtiennent par Jesus Christ, auxquels seuls les Cherubins font place, & à chacun qui entre par lui, qui se nomme la Porte. Ainsi, quoi que nous n'imputions rien du Peché d'*Adam* aux Hommes, jusqu'à ce qu'ils le fassent leur, par de semblables Actes de desobéissance ; Neantmoins, nous ne pouvons pas supposer que l'Homme qui vient naturellement d'*Adam*, aye quelque chose de bon en cette sienne Nature, comme lui appartenant, qu'il n'a point eu de celui dont-il est descendu, & qu'il n'avoit pas en lui même pour le lui Communiquer.

Le Peché ne peut pas être attribué à la Posterité d'*Adam*.

Si donc nous affirmons qu'*Adam* en sa Nature, en tant que lui appartenant, n'ait retenu aucune Volonté, ni Lumiere, capable de lui donner la Connoissance des Choses Spirituelles ; sa Posterité n'en aura pas non plus : Car quelque bonne Chose que l'Homme fasse, cela ne procede pas de sa Nature, ou de ce qu'il est le Fils d'*Adam*, mais d'une *Semence Divine* en lui, comme une nouvelle Visitation de Vie, afin de le faire sortir de son Etat Naturel : Encore donc qu'elle soit en lui, elle n'est pas de lui pourtant, & le Seigneur lui même le témoigne, *Gen. 6 v. 5.* où il est dit, *Que le Seigneur vit que toute l'Imagination des Pensées de son Cœur, n'étoient que du Mal en tout sens.* Autant que ces Paroles sont Positives, autant

Chaque Imagination de l'Homme naturel est méchante.

autant aussi sont-elles Comprehensives. Observez en l'Emphase, *Premièrement, Toute l'Imagination des Pensées de son Cœur* ; Cela n'admet aucune Exception, il n'y a point d'Imagination, point de Pensée qui en soit exceptée. *Secondement, Ce n'est seulement que du Mal en tout tems* ; Il n'y a pas non plus, *Qu'elle est en quelque mesure du Mal en tout tems*, ou *qu'elle est du Mal en quelque tems* ; mais qu'elle n'est que Mal, & qu'elle l'est toujours, & *Mal en tout tems* ; Ce qui assurement exclut tout Bien, comme un effet propre du Cœur de l'Homme naturellement : Car ce qui n'est que Mal, & cela toujours, ne peut de sa Nature produire aucun Bien. Le Seigneur exprime encore cela un peu après, Chap. 8. v. 21. *L'Imagination de l'Homme est mauvaise dès sa Jeunesse*. Inferant ainsi combien cela lui est propre & naturel ; D'où j'Argumenté ainsi.

Si les Pensées du Cœur de l'Homme ne sont pas seulement mauvaises ; Mais toujours mauvaises : Elles ne sont donc, entant qu'elles procedent simplement de son Cœur, ni bonnes en partie, ni bonnes en quelque tems ;

Mais le premier est vrai ; Donc le dernier l'est aussi.

Et derechef,

Si les Pensées de l'Homme sont toujours & uniquement mauvaises, elles sont donc tout à fait inutiles & sans aucune force pour lui, à l'égard des choses de Dieu.

Or le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

Le Cœur de l'Homme est trompeur.

Secondement, Cela paroît clairement de cette Parole de *Jeremie le Prophete* 17. vers. 9. *Le Cœur est trompeur par dessus toutes choses, & desesperément malin*. Car, qui est ce qui peut s'imaginer avec quelque espece de Raison, que ce qui est tel, ait aucun pouvoir en soi même, ou soit en quelque façon propre pour conduire l'Homme à la Justice, à laquelle il est de lui même & de sa propre Nature

ture

ture si opposé ? Cela est aussi contraire à la Raison ; qu'il est impossible dans la Nature, qu'une Pierre, de sa Nature & de son propre Mouvement, puisse voler en l'air : Car, comme la Pierre de sa propre Nature, penche & encline à se mouvoir en bas, vers son Centre ; ainsi le Cœur de l'Homme est naturellement enclin & penchant au Mal, l'un à un, l'autre à un autre. D'où aussi j'Argumente ainsi.

Cequi est *Trompeur & Desesperement Malin par-dessus toutes choses* ; n'est pas propre, ni ne peut conduire l'Homme droittement, en ce qui est Bon & Honneste.

Or le Cœur de l'Homme est tel :

Donc, &c.

L'Apôtre Paul décrit amplement la Condition des Rom. 3. 10 Hommes dans leur Chûte, l'ayant tiré du *Psalmiste* ; Ps. 14. 3. & Il n'y a nul juste, non pas un seul : Il n'y a nul qui 53. v. 2. & entende ; il n'y a nul qui recherche Dieu. Ils ont tous fourvoyé & ont été ensemble rendus Inutiles ; Il n'y a nul qui fasse bien, non pas même jusqu'à un. C'est un Sepulcre Ouvert que leur Gofier, ils ont frauduleusement usé de leurs Langues, sous leurs Levres, il y a L'Etat de du Venin d'Aspic : Desquels la Bouche est pleine de l'Homme dans la Chute Malediction & d'Amertume : Leurs Pieds sont legers à épandre le Sang : Destruction & Misere est en leur Voye : Ils n'ont point connu la voye de Paix : La Crainte de Dieu n'est point devant leurs Yeux. Que peut-on dire de plus positif ? Il semble qu'il prent un soin particulier d'éviter que l'on n'attribue aucun bien à l'Homme Naturel ; Il montre comment il est souillé dans toutes ses Voyes ; Il montre comment il est vuide de Justice, d'Intelligence, & de Connoissance de Dieu ; Comment il est égaré ; & enfin, comment il est devenu Inutile, dont-on ne sçauroit rien dire de plus ample pour confirmer nôtre Jugement. Car, si telle est la Condition de l'Homme Naturel, ou de l'Homme entant qu'il demeure dans sa Chûte, il est incapable de faire aucun pas vers le Ciel.

Objection Si l'on dit, *Qu'il n'est pas parlé de la Condition de l'Homme en general ; mais seulement de quelques particuliers, ou du moins, que cela ne comprennent pas tous les Hommes.*

Reponse. Le Texte montre clairement le contraire dans les versets precedents, où l'Apôtre prend sur soi même, comme s'il étoit demeuré dans sa Condition Naturelle. *Quoy donc, dit-il ; Sommes nous plus excellens qu'eux ? Nullement, car nous avons ci-devant convaincu, que tous, tant Juifs que Grecs, sont sous le Peché, selon qu'il est écrit.* Et, ainsi il continue, d'où il paroît qu'il parle du Genre-Humain en general.

Objection On objecte, que le même Apôtre dit, Chap. 2. 14. *Que les Gentils sont naturellement les Choses qui sont de la Loi ; & ainsi par consequent, ils sont de Nature ce qui est bon & agreable aux yeux de Dieu.*

1 Reponse Je Repons, premierement, Que cette Nature ne peut, ni ne doit être entendue de la *Nature propre de l'Homme*, laquelle est Corrompue & tombée ; Mais d'une *Nature Spirituelle*, qui procede de la *Semence de Dieu dans l'Homme*, entant qu'elle reçoit une nouvelle Visitation de l'Amour Divin, & qu'elle en est vivifiée ; Ce qui paroît manifestement, par les Paroles suivantes, où il dit, *Ceux-là n'ayant point la Loi, à sçavoir l'exterieure, sont Loi à eux mêmes, lesquels montrent l'œuvre de la Loi écrite en leurs Cœurs.* Ces actes donc qu'ils font sont un Effet de la Loi écrite dans leurs Cœurs ; mais l'Ecriture fait voir que cette Ecriture de la Loi dans le Cœur est une partie & même bien grande de la Dispensation de la nouvelle Alliance, & par consequent il ne s'ensuit point qu'elle soit une partie de la nature de l'Homme.

Par quelle Nature les Gentils ont fait les choses de la Loi.

2 Reponse. Secondement, Si cette Nature dont-il est parlé en ce Passage, se pouvoit entendre de la Nature propre de l'Homme, laquelle il a entant que Homme ; donc l'Apôtre se contredit soi même inévitablement, puis qu'il dit ailleurs positivement

Qu
son
la
Di
le
ver
Et
est
n'es
être
dire
puis
Nou
Loi
tant
com
sins
vers
comp
& Ju
& qu
ne R
par la
Choses
mune
proce
au Co
extre
ge pa
nous,
leur
Gentil
Christ
donner
de l'Im
Payens
me cel
même,
tout, &

Touchant l'Etat de l'Homme, &c. III

Que l'Homme Animal ne comprend point les Choses qui sont de Dieu, & qu'il ne le peut. Or j'estime que la Loi de Dieu est entre les Choses qui sont de Dieu ; principalement entant qu'elle est écrite dans le Cœur. L'Apôtre au 7. Ch. de la même Epître vers. 12, dit, *Que la Loi est Sainte, Juste & Bonne.* Et au Verset 14. *Que la Loi est Spirituelle ; mais qu'il est Charnel.* Or à quel égard est-il Charnel, si ce n'est entant qu'il est demeuré dans sa Chûte, sans être Regeneré ? Et qu'elle absurdité seroit-ce, de dire, qu'il est Charnel, mais non pas de sa Nature, puisque c'est de sa Nature qu'il est ainsi appelé ? Nous voyons l'Apôtre au contraire distinguer la Loi Spirituelle, d'avec la Nature de l'Homme entant que Charnelle & Pecheresse. C'est pourquoi, comme Christ dit, *Que l'on ne cueille point les Raisins des Epines, ni les Figues des Chardons.* Matth. 7. vers. 16. Aussi ne peut-on point attendre un Accomplissement de la Loi, qui est Spirituelle, Sainte & Juste, d'une Nature qui est corrompue, tombée & qui a degeneré. D'où nous Concluons, avec bonne Raison, que la Nature dont-il est ici parlé, par laquelle il est dit, que les *Gentils* ont fait les *Choses contenues dans la Loi*, n'est pas la *Nature commune des Hommes* ; Mais une *Nature Spirituelle*, qui procede de la Loi Spirituelle & Juste qui est écrite au Cœur. J'avoüe, que ceux qui sont dans l'autre extrémité, quand ils sont pressez sur ce Temoignage par les *Sociniens* & les *Pelagiens*, comme aussi par nous, quand nous nous servons de cette Ecriture pour leur montrer, comment quelques uns d'Entre les *Gentils* sont parvenus au Salut, par la *Lumiere de Christ dans leurs Cœurs*, ne savent où ils en sont, & donnent cette Reponse, *C'est qu'il y a quelques restes de l'Image Celeste laissées en Adam, par lesquelles les Payens ont pu faire quelques bonnes Choses* ; Mais comme cela se dit sans qu'il y ait de Preuves, en cela même, cela contredit leurs propres sentiments par tout, & ruine leur Cause. Car, si ces restes étoient

L'Homme naturel ne peut discerner, &c.

Le naturel spirituel des Gentils en faisant la Loi

d'une force à les rendre capables d'accomplir la juste Loi de Dieu, cela ôteroit la Nécessité de la Venue de Christ, ou du moins, cela leur laisseroit un Moyen d'être Sauvez sans lui ; à moins qu'ils ne veillent dire (ce qui est le pire de tous) *Que quoi qu'ils aient réellement accompli la Loi de Dieu ; Neantmoins Dieu les a Damnez, à cause du defaut de cette Connoissance particuliere, touchant Christ à venir, tandis que lui même leur a ôté tous les Moyens de venir à lui ;* Mais c'est de quoi il sera parlé ci-après.

§. III. Je pourrois aussi me servir ici d'un autre Argument tiré de ces Paroles de l'Apôtre, 1. Cor. 2. Où il exclud si precisement l'Homme Naturel de l'Intelligence des Choses de Dieu ; Mais parce que j'ay parlé de ce Passage au commencement de la seconde These, j'éviterai de repeter ce que j'en ai dit. Neantmoins, parce que les Sociniens & les autres qui exaltant la Lumiere de l'Homme Naturel, ou la Lumiere Naturelle dans l'Homme, font des Objections contre ce Passage ; Je les refoudrai avant finir.

Les Sociniens
exaltent la
Lumiere de
l'Homme
Naturel.

Objection.

Ils disent, que le mot Grec *Ψυχικὸς*, doit être interpreté *Animal*, & non pas *Naturel*, autrement, disent-ils, il y auroit *Φυσικὸς*. D'où ils inferent, que c'est seulement l'Homme Animal, qui est ici exclus de comprendre les Choses de Dieu ; mais non pas l'Homme Raisonnable. Cet échapatoire se refute aisément sans disputer des termes, & il n'y a point de liaison avec le but de ce Passage. Car,

1 Reponse.

L'Homme
Animal est le
même que le
Naturel.

Premièrement, la *Vie Animale* n'est pas une autre Vie, que celle que l'Homme a de commune avec les autres Creatures vivantes ; Car étant purement Homme, il n'est nullement different des Bêtes, que par la *Propriété d'être Raisonnable*. Or l'Apôtre tire son Argument dans les Versets precedents de cette *Parité, ou Similitude* ; Que comme les Choses de l'Homme ne se peuvent connoître que par l'Esprit de l'Homme, ainsi nul Homme ne connoit les Choses de Dieu, que par l'Esprit de Dieu. Mais j'espere que ces Gens-là n'accorderont que les Choses de l'Homme

ne

ne se connoissent pas par le seul Esprit animé, c'est à dire, par celui qu'il a commun avec les Bêtes ; mais parle *Raisnable*. Il faut donc aussi, que ce soit le Raisnable qui soit ici entendu. Deplus, la Mineure montre clairement, que l'Apôtre n'a point eu de telle intention que celle que la Glose de ces Gens lui veut faire avouer ; à savoir, *Ainsi Personne ne connoît les Choses de Dieu, que l'Esprit de Dieu* : Selon leur Opinion, il devoit avoir dit, *Personne ne connoît les Choses de Dieu, par son Esprit Brute & Animal, mais par son Esprit Raisnable*. Car de dire, *Que l'Esprit de Dieu, dont-il est ici parlé, n'est autre que l'Esprit Raisnable de l'Homme*, cela aprocheroit du Blaspheme, puis qu'ils sont tant de fois distinguez. Et encore, l'Apôtre allant plusavant ne dit pas, que ces Choses se discernent *Raisnablement*, mais *Spirituellement*.

Secondement, l'Apôtre dans tout ce Chapitre montre comment la Sageesse de l'Homme est incapable de Juger des Choses de Dieu, & qu'elle les Ignore. Or je demande à ces Gens-là, si un Homme s'appelle Sage à cause de sa Propriété Animale, ou à cause de la Raisnable ? Si c'est de sa qualité Raisnable,

2 Reponse.

ce n'est donc pas seulement l'Homme Animal, mais aussi le Raisnable, tel qu'il est dans l'Etat de Nature, que l'Apôtre exclut ici, & lequel il distingue du Spirituel, au vers. 15. *Mais le Spirituel discerne toutes Choses* ; Cela ne se peut dire d'aucun Homme entant que purement raisnable, puisque les Hommes de la plus grande Raison, si nous les pouvons estimer tels, lesquels l'Ecriture appelle Sages, tels qu'étoient autrefois les Grecs ; non seulement peuvent être, mais sont souvent les Ennemis du Royaume de Dieu : Tandis que la *Prédication de Christ* est ditte être *Folie aux Hommes Sages de ce Monde*, & que la *Sageesse de ce Monde* est appellée une *Folie devant Dieu*. Or toute Personne raisnable, mettant à part l'Interest, peut aisément juger, s'il est tant soit peu vrai semblable, ou que ces Hommes Sages, qui sont dits estimer l'Evangile pour une Folie, n'ont été seu-

L'Homme Raisnable en l'Etat Naturel exclus de discerner les Choses de Dieu.

lement ainsi appelez, que par rapport à leur faculté Animale, & non entant que Raisonnables; ou bien que la *Sagesse*, qui est Folie devant Dieu, ne s'entend pas de la Faculté *Raisnable*, mais seulement de l'*Animale*.

Le Peché
n'est point
Imputé aux
Enfans.

§. IV. Je viens à present à l'autre partie, à savoir, *Que cette Semence mauvaise & Corrompue n'est point imputée aux Enfans, jusqu'à ce qu'ils s'y joignent actuellement.* Il y a une Raison donnée de cela, sur la fin de la These elle même, tirée des *Ephes. 2.* Car ceux là sont de Nature Enfans d'ire qui cheminent selon le Prince de la Puissance de l'Air, l'Esprit qui opere maintenant avec efficace aux Enfans de Rebellion. Ici l'Apôtre donne pour Raison de ce qu'ils sont Enfans d'ire, leur mauvais train: Et non quelque autre Chose qui n'est pas reduite en acte. Et cela s'accorde bien avec tout le but de l'Evangile, où il n'y a point d'Homme jamais Menacé, ou Jugé pour quelque Iniquité qu'il n'a pas actuellement commis. A la Verité pour ceux qui perseverent dans l'Iniquité, & qui imitent ainsi & approuvent les Peches de leurs Parents, Dieu visitera l'Iniquité des Peres sur les Enfans.

Le Decret Absolu de l'Election nait de l'Amour propre.

Il n'y a donc rien d'etrange, que les Hommes entretiennent une Opinion si absurde en elle même, & si cruelle, & même si contraire, tant à la Nature de Dieu, qu'à sa Misericorde & à sa Justice; sur laquelle pourtant les Ecritures gardent tout à fait le silence? Mais il est évident que les Hommes ont inventé cette Opinion, par un principe d'Amour propre, qui est cette Racine amere de laquelle toutes les Erreurs naissent; Car la plus part des *Protestans* qui tiennent cette Opinion, ayant (comme ils pensent) un *Decret Absolu de l'Election* qui les met en assurance eux & leurs Enfans, tellement qu'ils ne peuvent pas manquer d'être sauvez ni perdre le Salut, ne font pas difficulté d'envoyer tous les autres, tant Vieux que Jeunes, en Enfer. Car, comme l'Amour propre (qui est toujours disposé a croire ce qu'il desire)

del
ils
Pro
Hun
don
ven
aug
ren
que
seul
cord
fez
lequ
lenc
seul
mais
tenu.
Que
de T
le P
Il n'y
moig
Enfan
ment
qui o
& d'
Enfan
mente
Le
de Loi
Or,
Don
La
Apôtre
Ceux
& nat
d'enter
ne leur
pres ad

desire) leur fait Esperer que leur part est Assurée ; ils ne se mettent gueres en peine de laisser leurs Prochains, qui font la plus grande partie du Genre-Humain, dans ces difficultez embarrassantes & dont on ne peut sortir. Les *Papistes* encore se servent de cette Opinion, comme d'un Artifice pour augmenter l'Estime de leur Eglise & la Reverence pour les Sacrements, puis qu'ils affirment que le Peché est effacé par le Baptême ; en quoi seulement ils semblent être un peu plus Misericordieux, n'envoyant pas ces Enfans Nonbaptisez en Enfer, mais dans un certain *Limbe*, sur lequel les Ecritures ne gardent pas moins le silence que sur l'autre. Cette Opinion donc non seulement n'est point Autorisée par l'Ecriture, mais est expressement contraire à ce qui y est contenu. L'Apôtre, *Rom. 4. vers. 15.* dit clairement, *Que là où il n'y a point de Loi, il n'y a point aussi de Transgression.* Et encore, au *5. vers. 13.* *Mais le Peché n'est point Imputé là où il n'y a point de Loi.* Il n'y a rien de plus positif que ces deux Temoignages ; Car il n'y a point de Loi pour les Enfans, puis que comme tels, ils en sont entiere-ment Incapables : La Loi ne s'étend que sur ceux qui ont en quelque mesure, plus ou moins d'usage & d'exercice de leur Entendement, ce que les Enfans n'ont pas. Donc voici comment j'Argu-mente.

Comme il n'y a point de Loi pour les Enfans, il n'y a point aussi de Transgression.

Le Peché n'est Imputé à Personne, là où il n'y a point de Loi.

Or, il n'y a point de Loi pour les Enfans :

Donc, Le Peché ne leur est point Imputé.

La Majeure est prise des propres mots de *Paul* Apôtre ; sa Mineure se prouve ainsi.

Ceux qui sont dans une Impossibilité Physique & naturelle, soit d'ouïr, soit de connoître, soit d'entendre aucune Loi, & ou cette Impossibilité ne leur est pas apportée par aucun de leurs propres actes, mais est ordonnée de Dieu suivant l'ordre

l'ordre de la Nature; à ceux-là il n'y a point de Loi.

Mais les Enfans sont dans cette Impossibilité Physique & Naturelle.

Donc, &c.

Secondement, Que peut-on dire de plus positif, que ce que dit *Ezechiel 18. 20. L'Ame qui aura Peché mourra: Le Fils ne portera point l'Iniquité du Pere?* Car le Prophete montre là premierement qu'elle est la cause de la Mort Eternelle de l'Homme, laquelle il dit être le Peché; & en suite, comme s'il avoit fait dessein de fermer la porte à une telle Opinion, il nous assure, que *Le Fils ne portera point l'Iniquité du Pere.* D'où j'Argumente ainsi.

Les Enfans ne
portent point
la Transgres-
sion d'Adam.

Si le Fils ne porte point l'Iniquité du Pere, ou de ses plus proches Parents; beaucoup moins portera t-il, l'Iniquité d'Adam.

Or le Fils ne portera point l'Iniquité de son Pere.

Donc, &c.

§. V. Ayant montré jusques ici combien cette Opinion est absurde, j'examineray brièvement les Raisons que ses Auteurs apportent pour la defendre.

1 Objection.

Premièrement, Ils disent, *Qu'Adam a été une Personne publique; & partant, que tous les Hommes ont Peché en lui, comme étans dans ses Reins.* Et sur cela, ils alleguent ce qui est dit, *Rom. 5. vers. 12. C'est pourquoi, comme par un seul Homme le Peché est entré au Monde, & par le Peché la Mort; & ainsi la Mort est parvenue sur tous les Hommes, d'autant que tous ont Peché.*

Reponso.

A cela je Repons, Qu'on ne nie point qu'Adam soit une Personne publique, & qu'il n'y ait par lui une Semence de Peché, multipliée & répandue dans tous les Hommes, laquelle en elle même est souillée, & fait pencher les Hommes vers l'Iniquité; Neantmoins il ne s'ensuit pas de-là, que

qu
me
des
c'e
n'e
me
iç
est
mo
a d
la
quon
à fa
à di
favo
L'A
que
Nor
là o
poin
prou
ferm
L
Jay
en Pe
sont
Po
cette
l'Inic
aux
Mere
m'a
contr
cité
des
n'est
qui e
de ce
Pere.

que les Enfans qui ne se joignent point à cette Semence, en soient coupables. Quant à ces Paroles des *Romains*, la Raison du Crime est là alleguée ; c'est, *d'autant que tous ont Peché*. Or, Personne n'est dit Pecher, a moins qu'il ne Peché actuellement en sa propre Personne ; Car les mots Grecs, *ἐφ' ᾧ* se peuvent fort bien rapporter à *θάνατος*, qui est le plus proche Antecedent ; Tellement que ces mots montrent comment *Adam*, par son Peché, a donné entrée au Peché dans le Monde ; *Ainsi la Mort est entrée par le Peché, ἐφ' ᾧ* c'est à dire, *sur quoi*, à savoir, comme l'Occasion, ou dans laquelle, à savoir, la Mort, tous les autres *ont Peché*, c'est à dire, actuellement en leur propre Personnes, à savoir, tous ceux qui étoient capables de Pecher. L'Apôtre montre clairement au verset suivant, que les Enfans ne pouvoient pas être de ce Nombre, quand il dit, *Le Peché n'est point imputé, là où il ny a point de Loi*. Et puis qu'il n'y a point de Loi pour les Enfans, comme il a été prouvé ci devant, ils ne peuvent pas y être renfermez ici.

Leur seconde Objection est du *Psf. 51. v. 5. Voici*, ^{2 Objection.}
J'ay été formé en Iniquité, & ma Mere m'a Conçu en Peché. D'ici, il paroît, disent-ils, que les Enfans sont coupables dès leur Conception.

Pour moi je ne voi pas comment ils inferent ^{Reponse.} cette Consequence. Il semble qu'ici le Peché & l'Iniquité se doivent beaucoup plutôt attribuer aux Parens qu'à l'Enfant. Car il est dit, *Ma Mere m'a Conçu en Peché*, & non pas ; *Ma Mere m'a Conçu Pecheur*. ^{Conçu ou Peché repondu.} De plus, cela ainsi Interpreté, contredit directement au Passage de l'Ecriture, cité ci-devant, en faisant les Enfans coupables des Peches de leurs Parens immediats (car il n'est point fait ici aucune mention d'*Adam*) ce qui est contraire aux Paroles pleines & claires de celui-ci, *Le Fils ne portera point l'Iniquité du Pere*.

3 Objection. Ils Objectent en troisiéme Lieu; *Que les Gages du Peché c'est la Mort, & que puisque les Enfans sont Sujets aux Maladies, & à la Mort; il faut donc qu'ils soient coupables de Peché.*

Reponse. Je Repons; On accorde, que ces Choses sont une Consequence & une fuite de la Chûte, & du Peché d'Adam: Mais, que cela infere necessairement un Crime dans tous les autres qui y sont sujets, on le nie. Car, quoi que toute le Creation extérieure ait souffert une Ruïne par la Chûte d'Adam, & qu'elle gemisse sous la Vanité, selon ce qui est dit en Job, *Que les Cieux mêmes ne sont pas purs aux yeux de Dieu; Il ne s'ensuit pourtant pas de-là, que les Herbes, la Terre & les Arbres soient Pecheurs.*

La Mort est
le Gage du
Peché, re
pondu.

Joint, Que la Mort, quoi qu'une fuite de la Chûte, attachée à la Nature Terrestre de l'Homme, n'est pas pourtant le Gage du Peché dans les Saints, mais plutôt un Sommeil, par lequel ils passent de la Mort à la Vie; qui bien loin de leur être fâcheux & incommode, comme sont tous les suppliques réels pour le Peché, l'Apôtre la repete comme un Gain, Phil. 1. v. 21. *Il m'est Gain à mourir, ou mourir est Gain pour moi.*

4 Objection. Il y en a de si fous, que de pousser plus avant cette Objection, disant, *Que si le Peché d'Adam n'est point imputé à ceux qui n'ont point Peché actuellement, donc il s'en suivra que tous les Enfans seront Sauvez.*

Reponse.

Mais nous voulons de bon cœur que cette supposée Absurdité soit une fuite de nôtre Doctrine; plutôt que celle-ci qu'une Infinité d'Enfans sont tourmentez éternellement; non pas pour aucun Peché des leurs propres; mais uniquement à cause du Peché d'Adam: Ce qu'il semble que nos Adversaires ne croient pas une Absurdité, quoi que ce soit une de leurs Consequences les plus indubitables & inevitables; sur quoi nous voulons bien laisser fermer la Controverse, recommandant l'un & l'autre

l'autre à l'Entendement Illuminé du *Lecteur Chrétien*.

Cette Erreur de nos Adversaires, est non seulement rejetée, mais réfutée par *Zwingle*, cet Eminent Fondateur des Eglises Protestantes de *Suisse*, dans son Livre *Du Baptême*; à cause de quoi, il est Anathématisé par le Concile de *Trente*, en la *Session Cinquième*. Nous ajouterons seulement cet Avis : Que nous confessons donc, que la Semence du Peché se transmet d'*Adam* sur tous les Hommes, bien qu'il ne soit imputé à Personne jusqu'à ce qu'il se joigne à lui actuellement en Pechant, dans laquelle Semence il donne à tous occasion de Pecher; & c'est là l'Origine de toutes les Mauvaises Actions & des Pensées au Cœur des Hommes, *ἐφ' ᾧ*, à savoir, *καρὰ τῷ*, comme il y a *Rom. 5*. C'est à dire dans laquelle Mort, tous ont Peché. Car cette Semence de Peché est souvent appelée Mort dans l'Ecriture, & le Corps de Mort; veu qu'en effet, elle est une Mort pour la Vie de Justice, & de Sainteté. C'est pourquoi la Semence, & ce qui en est produit, est appelé le vieux Homme, le vieux *Adam*, en qui est tout le Peché; c'est pour cela que nous nous servons de ce Nom, pour exprimer le Peché, & non pas de celui de *Peché Originel*; de laquelle Phrase l'Ecriture ne fait aucune mention, & c'est de ce Barbarisme inconnu à l'Ecriture, qu'a été forgée & inventée cette Notion, de *Peché Imputé aux Enfans*, qui a été fourrée parmi les Chrétiens.

Le Peché Originel n'est point Phrase de l'Ecriture.

T H E S E V. & VI.

De la Redemption Universelle de Christ; comme aussi, de la Lumiere Salutaire & Spirituelle dont un chaqu'un Homme est Illumine'.

T H E S E V.

Ezec. 18. 32.
& 33. 11.

Dieu, par son Infinie Bonté, qui ne prend point plaisir en la Mort d'un Pecheur, mais qui veut que tous vivent & soient Sauvez; a tant aimé le Monde, qu'il a donné son Fils unique, pour une Lumiere afin que quiconque croit en lui, soit Sauvé, Jean 3. vers. 16. Qui Illumine tout Homme qui vient au Monde, Jean 1. vers. 9. Et qui rend manifestes toutes les Choses qui sont à reprendre, Eph. 5. vers. 13. Et enseigne toute Temperance, Justice & Pieté. Et cette Lumiere illumine les Cœurs de tous en un jour, en venü du Salut. Et c'est elle qui reprend le Peché de tous les Individus, voulant operer le Salut de tous, s'ils n'y resistoient. Et elle n'est pas moins Universelle, que la Semence du Peché, étant l'Aquisition de la Mort de celui, qui a goûté la Mort pour tous les Hommes. Car comme en Adam tous meurent, ainsi aussi en Christ tous seront vivifiez, 1 Cor. 15. vers. 22.

T H E S E VI.

Suivant ce Principe (ou Hypothese) on peut aisement foudre toutes les Objections contre l'Universalité de la Mort de Christ; & il n'est point besoin de recourir au Ministère des Anges, & à tous ces autres Miraculeux Moyens, dont-on dit que Dieu se sert, pour manifester la Doctrine & l'Histoire de la Passion de Christ, à telles Personnes qui ont bien profité de cette premiere & commune Grace (habitan

De la Redemption Universelle de Christ. 121

tans dans des lieux du Monde, ou la Predication
exterieure de l'Evangile est inconnüe.) Car comme
il suit fort bien d'ici, que quelques uns des Anciens
Philosophes peuvent avoir été Sauvez; de même aussi
quelques uns (qui par la Providence ont été portez
dans ces Parties du Monde les plus Eloignées, où
la Connoissance de l'Histoire manque) peuvent bien
être faits Participans du Divin Mystere s'ils le re-
çoivent, & ne résistent point à cette Grace, Dont
la Manifestation est donnée à chacun pour son ^{1 Cor. 12. 7.}
profit. Cette Doctrine très certaine étant donc re-
cenüe, Qu'il y a dans tous une Lumiere Evangelique
& Salutaire, & une Grace: l'Universalité de
l'Amour & de la Misericorde de Dieu en vers le
Genre-Humain (tant dans la Mort de son Fils
bien Aimé Jesus Christ, que dans la Manifestation de
la Lumiere dans les Cœurs) est établie & confirmée
contre toutes les Objections de ceux qui la nient.
C'est pourquoi Jesus Christ a goûté la Mort pour ^{Heb. 2. 9.}
tous les Hommes, non seulement pour toute sorte
d'Hommes, comme quelques uns babillent vainement;
mais aussi pour chaque Homme de toutes sortes:
De laquelle Oblation le Benefice ne s'étend pas seu-
lement à ceux qui ont une Connoissance distincte &
exterieure de sa Mort & de ses Souffrances, telle
qu'elle nous est déclarée dans l'Ecriture; Mais aussi
à ceux qui sont necessairement exclus du Benefice
de cette Connoissance par quelque Accident inevita-
ble: Laquelle Connoissance nous avoüons librement
être très Utile & Consolatoire, mais non pas ab-
solutement Necessaire à ceux auxquels Dieu l'a em-
pechée de parvenir; Car ils peuvent être faits Par-
ticipans du Mystere de sa Mort (quoi qu'Ignorens
de l'Histoire) s'ils souffrent que sa Semence & sa
Lumiere (Illuminant leur Cœurs) y prennent place,
(dans laquelle Lumiere ils ont Communion
avec le Pere & le Fils) tellement que des Hommes
pecheurs & Mechans deviennent Saints, & Amateurs
de cette puissance par les Attochemens secrets & In-
térieurs

terieurs de laquelle; ils se sentent convertis du Mal au Bien, enseignez de faire aux autres, comme ils voudroient qu'il leur fust fait, en quoi Jesus Christ lui même affirme que toutes Choses sont renfermées. Comme donc Ceux là ont enseigné faussement & d'une maniere erronée, qui ont nié que Christ soit Mort pour tous les Hommes; aussi ceux ci n'ont-ils pas non plus suffisamment enseigné la Verité, qui en affirmant qu'il est Mort pour tous, y ont ajouté la Necessité absolue de la Connoissance extérieure de cela, pour en obtenir le salutaire Effet. Entre lesquels les Remonstrans de Hollande ont principalement manqué, & plusieurs autres Defenseurs de la Redemption Universelle, en ce qu'ils n'ont pas placé l'Eten due de ce Salut dans ce Divin & Evangelique Principe de Lumiere & de Vie, par laquelle Christ a Illuminé tout Homme venant au Monde; Ce qui est excellemment & evidemment preché dans ces Ecritures, Gen. 6. v. 3. Deut. 30. v. 14. Jean 1. v. 7, 8, 9, 16. Rom. 10. v. 8. Tites 2. v. 11.

Jusques ici nous avons considéré l'Etat décheu, corrompu, & degeneré de l'Homme.

Il est à propos maintenant d'examiner, *Comment & par quels moyens il peut être affranchi de cette miserable & depravée Condition*: C'est ce qui est déclaré & prouvé dans ces deux Propositions; lesquelles j'ay jugé à propos de placer ensemble à cause de leur affinité; l'une n'étant qu'une Explication de l'autre.

La Reprobation absolue cette horrible Doctrine decrir.

Quant à la Doctrine, que ces Theses combattent principalement, à savoir, *La Reprobation Absolue*, suivant laquelle quelques uns ne font point de difficulté d'affirmer, 'Que Dieu par un Decret 'Eternel & Immuable a Predestiné la plus grande 'partie du Genre-Humain à la *Damnation Eternelle*, ' & cela sans les considerer comme Créés, beau- 'coup moins comme Tombez, sans avoir égard à 'l'obeissance ou à leur Peché; mais seulement pour 'demontrer

De
'den
'en
'An
'vai
'fait
'son
'exp
'Mo
'dic
'Chr
'l'E
'Jes
'mer
'just
'leur
'voi
'à o
'inco
'a le
'bein
'dev
'ne f
'sur
Je
phem
mune
Sagen
Raiso
parlé
peut
été di
moins
sée à
sous si
S. I
appell
n'en
Cent
elle e

‘demontrer la Gloire de sa Justice; & que pour
‘en venir à bout, il a destiné ces miserables
‘Ames à cheminer necessairement dans leur mau-
‘vais Train, afin que par là sa Justice puisse se
‘saisir d’eux & les punir. Et que pour cette rai-
‘son Dieu permet, non seulement qu’ils soient
‘exposez à cette Misere, en plusieurs parties du
‘Monde, en leur soustrayant & empêchant la Pre-
‘dication de l’Evangile & la Connoissance de
‘Christ; Mais encore dans les lieux mêmes ou
‘l’Evangile est prêché, & le Salut est offert par
‘Jesus Christ; & quoi, qu’il les appelle publique-
‘ment & les invite, neantmoins il les Condamne
‘justement à cause de la Desobeissance, quoi qu’il
‘leur ait ôté toute la Grace par laquelle ils pou-
‘voient embrasser l’Evangile, à savoir, Parce qu’il
‘à ordonné & resolu par une Volonté secrette
‘inconüe à tous les Hommes (sans avoir égard
‘à leur Desobeissance ou à leur Peché) qu’ils n’o-
‘beiroient pas, & que l’offre de l’Evangile ne
‘deviendroit point efficace pour leur Salut, mais
‘ne serviroit seulement qu’à aggraver & accumuler
‘sur eux une plus grande Condamnation.

Je dis donc, quant à cette Horrible & Blas-
phematoire Doctrine, que nôtre Cause est com-
mune avec plusieurs autres qui l’ont refutée, aussi
Sagement que Savamment, suivant l’Ecriture la
Raison, & l’Antiquité: Puis donc qu’il a été tant
parlé déjà, & si bien sur cette Doctrine, qu’on n’y
peut ajoûter que très peu de chose qui n’ait déjà
été ditte; je serai court à cet égard. Neant-
moins, comme elle se trouve si directement Oppo-
sée à mon sujet, je ne puis pas tout à fait la passer
sous silence.

§. I. Premièrement, Nous pouvons à bon droit
appeller cette Doctrine une Nouveauté, puis qu’il
n’en est point fait de mention dans les quatre
Cent premières Années après Christ: Car comme
elle est contraire au Temoignage de l’Ecriture,

Cette Do-
ctrine est une
Nouveauté.

&

Sa source.

& au Contenu de l'Evangile; aussi tous les Anciens Ecrivains, Professeurs & Docteurs de l'Eglise l'ont passée sous un profond Silence. *Augustin* jétta les premiers Fondemens de cette Doctrine dans ses derniers Ecrits; qui dans la Chaleur de son Zele contre les *Pelagiens*, laissa tomber quelques Expressions; lesquelles quelques uns ont malheureusement glané & ramassé, pour établir cette Erreur, qui contredit, & la Verité, & les Paroles mêmes, & les Ecrits d'*Augustin*, & de plusieurs autres. En suite cette Doctrine fut fomentée par le Moine *Dominique*, & par les autres Moines de son Ordre; & enfin elle fut malheureusement embrassée par *Calvin* (qui d'ailleurs étoit recommandable à divers Egards) à la grande Flétrissure de sa Reputaion, & à la Diffamation, tant de la Religion Protestante, que de la Chrétienne: Et bien que le Synode de *Dortdrecht* l'ait soutenue d'une Approbation dans ses Decrets, pour la Confirmer, elle a pourtant depuis lâché le Pié, & commence d'être rejetée par la plus part des Gens de Savoir & de Pieté dans toutes les Eglises Protestantes. Quoi qu'il en soit, nous ne la Combattons pas, ni pour le Silence des Anciens, ni pour le petit Nombre de ces Defenseurs, ni pour le Savoir de ceux qui lui sont Opposez, si nous y avons remarqué quelque fond réel & solide, dans les Ecrits ou dans les Paroles de Christ & des Apôtres; & si elle n'étoit pas sensiblement Injurieuse à Dieu lui même, à Jesus Christ nôtre Mediateur & Redempteur; & aussi au Pouvoir, à la Verité, à la Noblesse, & à l'Excellence de son Bienheureux Evangile, & enfin à tout le Genre-Humain.

Elle est hautement Injurieuse à Dieu en le faisant Auteur du Peché.

§. II. Elle est, premierement, *Injurieuse très sensiblement à Dieu*; parce qu'elle le fait Auteur du Peché; ce qui est de toutes les Choses du Monde la plus contraire à sa Nature. J'avoué que les Defenseurs de ce Principe nient cette Conséquence;

De la Redemption Univerſelle de Chriſt, &c. 125

quence; mais ce n'eſt qu'une pure Illuſion, puis qu'elle ſuit ſi naturellement de cette Doctrine, & qu'elle n'eſt pas moins Ridicule, que ſi quelcun nioit Opiniâtrément que *un* & *d'eux* font *Trois*. Car ſi Dieu a decreté que ces Reprouvez là périront, ſans aucun égard à leur mauvaiſes Actions; mais ſeulement à ſon bon plaſiſr; & ſ'il a decreté long-tems avant qu'ils fuſſent dans l'être, ou en Capacité de faire du Bien, ou du Mal, qu'ils chemineroient dans ces mechantes Voyes; par leſquelles, comme par des Moyens ſeconds, ils ſont menez à cette fin; Qui, je vous prie, eſt le premier Auteur, & la Cauſe de cela, que Dieu, qui l'a voulu ainſi & decreté? C'eſt une Conſequence auſſi naturelle qu'aucune autre puiſſe l'être; Et partant, quoi que pluſieurs Predicateurs de cette Doctrine ayent recherché diverſes Diſtinctions étranges, forcées & embrouillées, pour defendre leur Opinion & éviter cette horrible Conſequence: Neantmoins quelques uns, & mêmes des plus Éminens d'entr'eux ont été ſi clairs & ſi ingenus ſur cette Matière, qu'ils l'ont miſe hors d'aucune doute, deſquels j'en citerai quelque peu de Paſſages entre pluſieurs. * *Je dis, que par l'Ordonnance*

& par la Volonté de Dieu, Adam tomba. Dieu voulut que l'Homme tombât. L'Homme eſt Aveuglé par la Volonté & par le Commandement de Dieu. Nous rapportons à Dieu les Cauſes d'endurciſſement. La Volonté de Dieu eſt la Cauſe principale ou la plus éloignée de l'endurciſſement. Il ſ'enſuit, que le Conſeil caché de Dieu eſt la Cauſe de l'Endurciſſement. Ce ſont les Expreſſions de Calvin. Dieu, dit ^a Beze, a Pré-
diſtiné ceux qu'il lui a plu, non ſeulement à la Dam-
nation, mais auſſi aux Cauſes d'icelle. ^b Le Decret de
Dieu ne peut être excluſ des Cauſes de la Corruption.
Il eſt certain, dit ^c Zanchius, que Dieu a été la pre-
miere Cauſe de cet Endurciſſement: Les Reprouvez
ſont tellement retenus ſerrez ſous le Decret de Dieu
Tout-puiſſant, qu'ils ne peuvent que Pécher. C'eſt

* Calvin *lib. in*
cap. 3. Geti.
id. 1. Inſt. c.
18. Si 1. id.
lib. de Præd.
id. lib. de Præd.
vid. id. Inſt.
cap. 23. Si 1.

^a Beza *lib. de*
Præd.

^b *id. de Præd.*
ad Art. 1.

^c Zanch. *de*
Épictat. q. 3.
id. lib. 5. de
Nat. Dei cap.
2. de Præd.

d Paræus lib.
3. de Amis.
gratiz c. 2.
ib. c. 1.

*l'Opinion de nos Docteurs, dit^d Pareus, que Dieu a-
voit resolu inévitablement la Tentation & la Chûte de
l'Homme. La Creature Pèche à la Verité necessaire-
ment, & par le plus juste Jugement de Dieu. Les
Nôtres affirment très certainement, Que la Chute
de l'Homme a été necessaire & inévitable par Acci-
dent, à cause du Decret de Dieu.*

e Martyr in
Rom.

f Zuïng. lib.
de Prov. c. 5.

g Resp. ad
Vorst. part. I
p. 120.

*Dieu incline & force les Volontez des Méchans dans
les grands Péchez. Dieu, dit^t Zuingle, veut le Lar-
ron à Tuer, il Tuë, Dieu le poussant à cela. Mais tu
diras, il est forcé à Pêcher; Je permets, dis-je, qu'il
y soit forcé. g Piscator dit, Que les Reprouvez sont
absolument ordonnez à ces deux sortes de Fin, de souf-
frir un Supplice Eternel, & de Pêcher necessairement,
& de Pêcher encore afin d'être justement Punis.*

Si ces Paroles ne montrent pas évidemment &
n'emportent pas manifestement, que Dieu est Au-
teur du Peché, il ne faut donc pas chercher
l'Opinion de ces Gens-là dans leurs Paroles, mais
il les faut chercher ailleurs: Il semble qu'ils le
veillent approprier à cette monstrueuse & double
distinction de Volonté laqu'elle ils feignent être
en Dieu; l'une par laqu'elle ils déclarent ou-
vertement leurs pensées, l'autre qui lui est
tout à fait contraire, qui est plus secrette & plus
obscur. Cependant cela ne leur aide pas à dire,
Que l'Homme Pêche volontairement; puisque ce
Vouloir, cette Inclination, ce penchant au Mal,
lui est (selon leur Jugment) si necessairement
imposé, qu'il ne peut que y être enclin & volon-
taire, parce que Dieu a Voulu & Ordonné qu'il
feroit tel. Cette Echapatoire est justement,
comme si je prenois un Enfant incapable de me
resister, & que je le jettasse en bas d'un grand
Precipice; Le poids du Corps de l'Enfant le fait
à la Verité descendre promptement en bas, & la Vio-
lence de la chute sur quelque Rocher, ou sur
quelque Pierre lui brise la Tête & lui fait sortir
la Cerveille, dont-il en Meurt. Or maintenant

je vous prie, quoi que le Corps de l'Enfant aille volontairement en bas (car je suppose cela, que quant à son Inclination, il est incapable d'aucune Volonté) & que le poids de son Corps, & non pas quelque coup immediat de ma Main, moi qui suis peut-être à une grande distance, le fasse Mourir; Lequel des deux, où l'Enfant, ou Moi, est la propre cause de la Mort? Que toute Personne raisonnable juge, si (selon eux) la part de Dieu, n'est pas aussi grande, & même plus immediate dans les Pechez des Hommes (comme il paroît par les Temoignages rapportez ci-dessus) ou si cela ne le fait pas non seulement Auteur du Peché, mais plus Injuste que les plus injustes des Hommes.

§. III. En second lieu, *Cette Doctrine est Injurieuse à Dieu*; parce qu'elle le fait comme prenant plaisir à la Mort du Pecheur; & même comme voulant que plusieurs meurent dans leurs Pechez, ce qui est contraire à ces passages de l'Eeriture, *Ezech. 33. v. 11. 1 Tim. 2. v. 3. 2 Pierre 3. v. 9.* Car s'il a créé les Hommes seulement pour cette fin, de montrer en eux sa Justice & son Pouvoir, comme ces gens là l'affirment; & que pour cet effet, il a non seulement soustrait d'eux les Moyens de faire le Bien, mais encore il les ait predestinez au Mal, afin qu'ils y tombassent, & qu'il les fasse Pancher, & les Force aux grands Pechez; Certainement il faut qu'il prenne plaisir necessairement à leur Mort, & qu'il vueille qu'ils meurent; veu qu'il ne fait, ni ne peut faire aucune chose contre sa propre Volonté.

2. Cela fait Dieu prenant plaisir à la Mort du Pecheur.

§. IV. En troisième lieu; *Cette Doctrine est sensible-ment Injurieuse à Christ nôtre Mediateur, & à l'Efficace, & à l'Excellence de son Evangile.* Car elle rend sa Mediation sans Efficace, comme si par ses Souffrances, il n'avoit pas entierement rompu la Paroi entre-moyenne, ni encore apaisé l'Ire de Dieu, ni obtenu l'Amour de Dieu envers le Genre-Humain; s'il eut été auparavant

3. Cela rend la Mediation de Christ sans Efficace.

decreté, que sa Mort seroit inutile à la plus grande partie du Genre-Humain. Il ne sert de rien d'alleguer ici que la Mort de Christ avoit assez d'Efficace pour avoir sauvé tout le Genre-Humain; si en effet sa vertu ne s'étendoit pas aussi loin que de mettre tout le Genre-Humain dans la possibilité & capacité d'être Sauvé.

4 Cela rend
l'Evangile
une moque-
rie.

En quatrième lieu; *Cette Doctrine rend la Predication de l'Evangile une pure Moquerie, & une Illusion*, si plusieurs de ceux à qui il est Prêché, sont exclus, par un Decret irrevocable, de tout l'avantage qu'ils en pourroient recevoir: Cela rend la Predication de la Foi & de la Repentance entièrement inutile, aussi bien que le contenu des Promesses & des Menaces de l'Evangile, comme étant toutes Relatives à un premier Decret & aux Moyens ordonnez auparavant; lesquels, comme ils ne peuvent pas manquer, aussi les Hommes n'ont ils rien à faire qu'à attendre cette Conjoncture Irresistible, qui viendra, quoi que ce ne soit qu'à la dernière heure de leur Vie, s'ils sont dans le Decret de l'Election; Comme au contraire quelque Diligence qu'il puissent faire en l'attendant, jamais ils n'y parviendront, s'ils appartiennent au Decret de la Reprobation.

5 Cela fait de
la venue de
Christ un acte
de Colere.

En cinquième lieu; *Cette Doctrine fait de la Venue de Christ & de son Sacrifice propitiatoire*; que l'Ecriture déclare avoir été le Fruit de l'Amour de Dieu pour le Monde, & Négocié & offert pour les Pechez & pour le Salut de tous les Hommes, elle en fait, dis-je, un Temoignage de la Colere de Dieu contre le Monde, & un des plus grands & des plus severes Jugemens & des Actes de son Indignation envers le Genre-humain; puisque ce Sacrifice n'a été ordonné que pour en sauver quelque peu, & pour en endurcir beaucoup plus, & pour aggraver la Condamnation de la plupart des Hommes; parce qu'ils n'y croient pas véritablement; Et derechef, la Cause de cette In-

credulité

credulité (comme ces Theologiens ainsi appelez ont soutenu ci-dessus) c'est le Conseil caché de Dieu. Certainement la venue de Christ n'a jamais été pour eux un Témoignage de l'Amour de Dieu, mais plutôt un Témoignage de sa Colere Implacable. Et si l'on prend le Monde pour le plus grand Nombre de ceux qui y vivent, Dieu n'a jamais aimé le Monde, suivant cette Doctrine, mais plutôt il l'a grandement haï, puisqu'il y a envoyé son Fils pour y être Crucifié.

§. V. En sixième lieu, *Cette Doctrine est sensible-ment Injurieuse au Genre-humain* ; Car elle met les Hommes dans un Etat beaucoup pire que celui des Demons dans l'Enfer. Car ceux-là ont été dans la possibilité de demeurer debout autrefois, & ne souffrent que pour leur propre Crime ; Au lieu que plusieurs millions d'Hommes sont tourmentez éternellement (selon eux) pour le Peché d'*Adam*, lequel ils n'ont jamais connu, & du quel ils n'ont jamais été Complices. Elle les rend plus malheureux que les Bêtes des Champs ; de qui le Maître ne requiert que ce qu'elles peuvent ; Et si elles sont tuées, la Mort est pour elles la fin de leurs Malheurs ; Au lieu, que l'Homme est tourmenté pour jamais, parce qu'il n'a pas fait ce qu'il n'a jamais pu faire. Elle les met dans une Condition beaucoup pire que celle ou *Pharao* réduisoit les *Israélites* : Car quoi qu'il leur retranchât la Paille, neantmoins ils pouvoient en avoir avec un peu plus de Travail & de Peine : Mais on fait que Dieu ôte aux Hommes tous les Moyens du Salut, tellement qu'ils n'y peuvent aucunement parvenir ; Et mêmes on place le Genre-humain dans le même état que celui ou les Poëtes feignent qu'est *Tantale*, qui ayant Soif, se tient dans l'Eau jusqu'au Menton, & neantmoins il ne peut en aucune façon y atteindre avec sa Langue ; Et étant tourmenté de la Faim, a du Fruit pendant jusques sur ses Levres, neantmoins en telle sorte qu'il ne

6 Cela met le Genre-Humain dans un Etat pire que celui des demons.

Que les Israélites sous Pharao.

Que la Condition de Tantale.

peut l'attraper avec les Dens; & ces choses lui sont ainsi proche, non pas pour le nourrir, mais pour le tourmenter. Ainsi sont ces Docteurs; Ils disent, que la Creation extérieure des Oeuvres de la Providence, les Remords de la Conscience, fussent pour convaincre les *Payens* de Peché, & ainsi pour les Condamner & les Juger; mais point du tout pour leur aider au Salut. Ils disent, que la Predication de l'Evangile, l'offre du Salut par Christ, l'usage des Sacremens, de la Priere & des bonnes Oeuvres, sont suffisants pour condamner ceux qu'ils appellent *Reprovez* dans l'Eglise visible; ne servant qu'à les instruire dans une apparence de Foi qu'ils acquierent, & une vaine Esperance à laquelle ils parviennent; Mais qu'à cause d'une secrette Impuissance qu'ils ont eu dès leur Enfance, toutes ces Choses sont entierement inutiles pour les avancer du moindre pas vers le Salut; & ne servent seulement qu'à rendre leur Condamnation plus grande, & leur Tourmens d'autant plus grands & plus insupportables.

Ayant donc ainsi brièvement emporté cette fausse Doctrine (qui nous empêchoit dans nôtre Chemin) parce que les Curieux trouveront cette matiere plus amplement, s'avamment & pieusement refutée par plusieurs autres. Je viens à la Matiere de nôtre These, qui est, *Que Dieu par son infinie Charité, qui ne prend point plaisir à la Mort du Pecheur, mais plustost, que tous vivent & soient sauvez, a envoyé son Fils unique dans le Monde, afin que quiconque croit en lui puisse être sauvé.* Ce qui est encore affirmé dans la sixième These, en ces mots, *Christ a goûté la Mort pour tous les Hommes de toute sorte.* L'Evidence de cette Verité exprimée presque toute entiere dans les propres Termes de l'Ecriture, est telle, qu'elle n'aura point besoin d'une longue Preuve. Et, parce aussi, que nôtre Opinion en cela est commune avec plusieurs autres qui ont plaidé serieusement, autant que raisonnable-

Christ a goûté la Mort pour chaque Homme.

De la Redemption Uniuerselle de Christ, &c. 131

tonnablement selon l'Ecriture en faveur de cette *Redemption Uniuerselle* ; Je serai d'autant plus succinct en cela, qu'il me faudra venir à ce qu'il y a qui semble plus singulier & plus particulier pour nous.

§. VI. Cette Doctrine de la *Redemption Uniuerselle*, ou de la *Mort de Christ pour tous les Hommes*, est si évidente d'elle même, par le Temoignage de l'Ecriture, qu'à peine trouve-t-on aucun autre Article de la Foi Chrétienne, qui soit si frequemment, si clairement & si positivement affirmé. C'est ce qui fait, que la Predication de Christ s'appelle veritablement *Εὐαγγέλιον* l'*Evangile*, ou l'*Annonciation de bonnes Nouvelles à tous*. Ce fut ainsi que l'Ange declara la Naissance & la Venue de Christ aux Bergers, *Luc 2. vers. 10. Voici je vous annonce les bonnes Nouvelles d'une grande Joye, laquelle sera à tout le Peuple*. Il ne dit pas, *à quelque peu du Peuple*. Or si la venue de Christ n'avoit pas apporté une possibilité de Salut à Tous, elle auroit été estimée plutôt pour une mauvaise Nouvelle d'une grande Tristesse pour la plus part du Peuple ; Et l'Ange n'auroit pas eu raison non plus d'avoir chanté, *Paix en la Terre & bonne Volonté envers les Hommes* ; si la plus grande partie du Genre-humain avoit été excluse necessairement de recevoir aucun Benefice par-là. Comment Christ eust-il pû envoyer son *Evangile à prêcher à toute Creature*, *Marc 16. vers. 16. Commission, qui est très étendue, comprenant beaucoup en peu de mots, c'est à dire, A tout Fils & Filles du Genre-humain, sans aucune Exception du tout ? Il commande donc, que l'on Prêche le Salut à tous, la Repentance & la Remission des Pechez à tous. Avertissant tout Homme, Exhortant tout Homme, comme Paul faisoit, Colof. 1. v. 28. Or comment eussent-ils pû Prêcher l'Evangile à tout Homme, comme il étoit seant aux Ministres de Jesus Christ, en toute assurance de Persuasion, si le Salut par cet Evangile n'avoit pas été possible à tous ?*

La Redemption Uniuerselle de Christ contraire à la Doctrine de Reprobation absolue.

L'Evangile est prêché à tout Homme

tous ? Quoi, si quelqu'un d'entr'eux leur avoit demandé, ou s'il demandoit encore aujourd'hui à quelques uns de ces Docteurs, qui nient l'Universalité de la Mort de Christ, & cependant la Prêchent à tous confusement, *Christ est-il Mort pour moi ?* Comment pourroient-ils, avec Assurance, leur donner une Réponse certaine à cette Question ? S'ils donnent une Réponse conditionnelle, comme leur Principe les y oblige, & disent, *Si tute Repents, Christ est Mort pour toi.* La même Question ne reviendra-t-elle pas toujours, *Christ n'est-t-il pas Mort pour moi, en telle sorte qu'il rende la Repentance possible pour moi ?* A cela ils ne peuvent rien répondre, à moins que de courir dans un Cercle : Au lieu, *Que les Pieds de ceux qui apportent les joyeuses nouvelles de l'Evangile de Paix, sont dits être Beaux,* en ce qu'ils prêchent le *Salut Commun*, la Repentance à Tous ; offrans une Porte de Misericorde & d'Esperance à Tous, par *Jesus Christ, qui s'est donné soi même en Rançon pour Tous.* L'Evangile invite Tous : Et assurément Jesus Christ n'a pas eu Intention de tromper ou de faire Illusion à la plus grande Partie du Genre-Humain, quand il invite & crie, disant, *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillez & chargez, & je vous soulagerai.* Si donc Tous, doivent le chercher, & attendre le Salut par lui, il faut qu'il ait rendu le Salut possible à Tous. Car qui est ce qui est obligé de rechercher ce qui est impossible ? Certainement ce feroit une Moquerie des Hommes de leur commander de faire ainsi. Et ceux qui nient, que par la Mort de Christ, le Salut soit rendu possible à tous les Hommes, sont très Blasphématiquement que Dieu se moquer du Monde, en donnant Commission à ses Serviteurs de *Prêcher l'Evangile de Salut à tous*, tandis qu'il a auparavant déterminé, qu'il ne leur feroit pas possible de le recevoir. Cela ne feroit-il Dieu envoyer ses Serviteurs avec des *Mensonges en leur Bouche* (ce qui feroit un Blasphème de le penser)

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 133

fer) en leur commandant d'inviter *tous & chacun des hommes* à Croire, que Christ est mort pour eux & leur a acquis le Salut & la Vie; Lors qu'au contraire il n'en est rien, suivant la Doctrine dont nous avons parlé ci-devant? Mais puisque Christ après être Ressuscité, & avoir parachevé l'Oeuvre de nôtre Redemption, a donné Commission de Prêcher la *Repentance*, la *Remission* & le *Salut* à tous; Il est évident qu'il est *Mort pour tous*. Car celui qui a donné Commission à ses Serviteurs de Prêcher ainsi, est un Dieu de Verité, & non pas un Moqueur du pauvre Genre-humain, qui ne demande pas d'aucun Homme ce qu'il lui est absolument impossible de faire. Car le principe de Verité, *Que Personne n'est obligé de faire ce qui est impossible*, est gravé dans l'Esprit de tous les Hommes. Et puisqu'il est un Dieu très juste & très miséricordieux tout ensemble; Cela ne peut du tout point s'accorder, ni avec sa Justice, ni avec sa Misericorde, d'inviter les Hommes à se *Repentir* ou à *Croire*, auxquels cela même est impossible.

L'absurdité
de cette Do-
ctrine de Re-
probation
Absolue.

§. VII. De plus, si nous prenons garde en cela au Témoinage de l'Ecriture; Il n'y en a pas un que je sache, qui affirme, *que Christ n'est pas Mort pour tous*; Au lieu, qu'il y en a plusieurs qui l'assurent positivement & expressement, comme 1 *Tim.*

Prier pour
tous; Car
Christ est
Mort pour
tous.

2. vers. 1, 3, 4, 6. *J'exhorte donc, avant toutes choses, que l'on fasse des Prières, des Requêtes & des Supplications & des Actions de Graces pour tous les Hommes, &c. Cela est bon & agreable devant Dieu nôtre Sauveur lequel veut que tous les Hommes soient Sauvez, & viennent à la connoissance de la Verité, lequel s'est donné soi même en Rançon pour tous, afin d'être en témoignage en son propre tems. Hormis que nous ne vueillions que l'Apôtre affirme ici toute autre chose, que ce qu'il avoit dans la Pensée, il n'y peut avoir rien de plus clair pour confirmer ce que nous avons soutenu. Et ce Passage répond fort bien à cette façon d'Argumenter, dont nous*

Et veut qui
tous les Hom-
mes soient
Sauvez.

nous nous sommes servis jusques ici : Car, premièrement, l'Apôtre leur recommande ici de *Prier pour tous les Hommes*. Et pour aller au devant d'une telle Objection, comme s'il eust dit avec nos Aversaires, *Christ ne prie pas pour le Monde, ni ne veut que nous prions pour tous ; parce qu'il ne veut pas que tous soient Sauvez, mais il en a ordonné plusieurs à être damnez, afin qu'il puisse montrer sa Justice en eux*. Il va, dis-je, au devant d'une telle Objection, en leur disant, *Qu'il est bon & agreable à Dieu, qui veut que tous les Hommes soient sauvez*. Je voudrois bien savoir, qu'est-ce qui pourroit-être plus expressément dit, ou si deux Propositions Contradictaires peuvent se former en termes plus exprès que ces deux ici, *Dieu ne veut pas que quelques uns soient Sauvez ; Et, Dieu ne veut pas qu'aucun Homme perisse, ou Dieu veut que tous les Hommes soient Sauvez*. Si nous croyons la seconde, à savoir, *Que Dieu veut que tous les Hommes soient Sauvez*, comme l'Apôtre l'a affirmé ; Il faut que la première soit renversée, veu que de deux Propositions Contradictaires, l'une étant posée, l'autre est détruite. D'où, pour finir, il nous donne cette Raison de sa bonne Volonté, que tous les Hommes fussent Sauvez, en ces Paroles, *Qui s'est donné soi même en Rançon pour tous ;* comme s'il eust voulu dire, puisque Christ est mort pour tous, puisqu'il s'est donné soi même en Rançon pour tous ; Il veut donc que tous les Hommes soient Sauvez. Christ lui même donne cela pour Raison de l'amour de Dieu envers le Monde, en ces termes, *Dieu a tant aimé le Monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la Vie éternelle*. Jean 3. vers. 9. Comparez cela avec 1 Jean, chap. 4. vers. 9. Ce (quiconque) est un Terme Indefini, duquel Personne n'est exclus. Or de tout cela j'Argumente ainsi.

1 Argument.

Pour quiconque il est permis de Prier, le Salut est possible à tous ceux-là.

Or

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 135

Or il est permis de Prier pour chaque Homme individu dans tout le Monde :

Donc le Salut leur est possible.

Je prouve la *Majeure* ainsi ;

Personne n'est obligé de Prier pour ce qu'il est ^{2 Arg.} Impossible d'obtenir :

Or il est commandé à chacun, & on est obligé de Prier pour tous les Hommes :

Donc il n'est pas Impossible de l'obtenir.

Je prouve encore cette Proposition plus avant, de cette sorte.

Personne n'est obligé de Prier, si ce n'est en ^{3 Arg.} Foi :

Or celui qui prie pour ce qu'il croit absolument impossible d'obtenir, ne peut pas Prier en Foi :

Donc, &c.

Encore ;

Ce que Dieu veut, n'est pas impossible :

^{4 Arg.}

Or Dieu veut que tous les Hommes soient Sauvez :

Donc il n'est pas impossible.

Et Finalement ;

Ceux pour qui nôtre Sauveur s'est donné foi ^{5 Arg.} même en Rançon, à ceux-là le Salut est possible :

Or nôtre Sauveur s'est donné foi même en Rançon pour tous :

Donc le Salut est possible.

§. VIII. Cela est fort positivement affirmé, ^{1 Preuve.}

Heb. 2. v. 9. en ces mots, Mais nous voyons couronné de gloire & d'Honneur ce Jesus, qui avoit été fait un petit moindre que les Anges, par la Passion de sa Mort, afin que par la Grace de Dieu, il goûtât la Mort pour tous. Qui voudra seulement ouvrir les yeux, pourra voir cette Verité ici defendue : S'il a goûté la Mort pour tous les Hommes ; certainement il n'y a point d'Homme pour qui il ne l'ait goûtée ; donc il n'y a point d'Homme qui ne puisse être fait participant du Benefice de cette Mort : Car il n'est pas venu pour condamner le Monde, mais afin que
le

*le Monde soit Sauvé par lui, Jean 3. v. 17. Il n'est pas venu pour juger le Monde, mais pour sauver le Monde, Jean 12. v. 47. Au lieu, que suivant la Doctrine de nos Adversaires, il est plutôt venu pour condamner le Monde, & pour le juger, qu'afin qu'il fust sauvé par lui, ou qu'il le sauvast. Car s'il n'est pas venu pour apporter le Salut à la plus grande partie du Genre-Humain, mais que sa venue, quoi qu'elle ne leur apporte aucun avantage, pourra neantmoins augmenter leur Condamnation; Il s'en suit de-là nécessairement qu'il est venu, non pas dans le dessein de Sauver, mais de Juger & de Condamner la plus grande partie du Monde, contre le Témoignage exprès de sa propre Parole, & comme l'Apôtre Paul le soutient affirmativement dans les Paroles ci-devant citées, *Que Dieu veut le Salut de Tous* : L'Apôtre Pierre l'assure aussi Negativement, *Il ne veut point qu'aucun perisse*, 2 Pier. 3. v. 9. *Le Seigneur ne retarde point sa Promesse, comme quelques uns estiment Retardement; mais il est patient en vers nous, ne voulant point qu'aucun perisse, mais que tous viennent à Repentance.* Et ceci est conforme à ce Passage d'Ezechiel le Prophet, C. 33. vers. 11. *Je suis vivant, dit le Seigneur, que je ne prens point plaisir à la mort du Pêcheur; Mais que le Méchant se détourne de son mauvais train, & qu'il vive.* S'il y a de la feureté de croire en Dieu, & de se fier en lui, il ne faut pas penser qu'il ait intention de nous tromper dans toutes ces expressions par ses Serviteurs; Mais que c'étoit sérieusement qu'il a parlé. Et que si sa Volonté & son Desir n'a pas eu son effet, le blâme en est de nôtre côté, de quoi il sera parlé ci-après; Ce qui ne pourroit pas être si nous n'avions jamais été capables du Salut, ou que Christ ne fust jamais Mort pour nous; Mais nous eust laissé sous une impossibilité de Salut. Que veulent dire toutes les Invitations si vehementes, toutes ces Plaintes si ardentes, toutes ces Lamentations dont les*

La fausse Doctrine de nos Adversaires qu'une grande partie du Genre-Humain est préordonnée à Condamnation réfutée.

2 Preuve.

De
les
Exe
frae
avon
Fai
vous
vous
Hor
aucu
imp
Dier
Rom
éme
ction
senta
tant
Tou
Illusi
mine
Et
confi
Et si
le Per
qui e
ment
Mond
pour
badin
Croya
ment
ment
Car,
vent
Mond
leur r
tout le
point :
de ce
v. 14.

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 137

les Saintes Ecritures sont remplies ? Comme par Exemple, *Et pourquoi mourriez vous, ô Maison d'Israël ! Pourquoi ne voulez vous pas venir à moi, pour avoir la Vie ? J'ai attendu, afin de vous être favorable. J'ai frappé à la Porte de vos Cœurs. J'ai cherché à vous assembler. Votre Perdition ne vient-elle pas de vous même ? Je les ai tous appelez tout le Jour.* Si les Hommes, qui sont ainsi invitez, ne sont pas dans aucune capacité d'être Sauvez, si le Salut leur est impossible ; Nous imaginerons nous en ceci, que Dieu est à peu près semblable à l'Auteur d'un Roman, ou au Maître d'une Comedie, qui excite & émeut diversément par ses Amusemens les Affections & les Passions de ses Spectateurs en représentant divers & étranges Accidens ; les menant tantôt dans l'Esperance, tantôt dans le Desespoir ; Toutes ces Actions ne sont en effet qu'une pure Illusion, tandis cependant qu'il a resolu & déterminé qu'elle seroit la Conclusion de tout cela.

En troisième lieu, cette Doctrine est amplement ³ *Preuve.* confirmée par ce que dit l'Apôtre 1 Jean 2. vers. 1, 2.

Et si quelqu'un a Peché, nous avons un Avocat envers le Pere, à savoir, Jesus Christ le Juste. Car, c'est lui qui est la propitiation pour nos Peches, & non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le Monde. Le moyen que nos Averfaires employent pour éviter ce Témoignage est très ridicule & badin. Le Monde ici, disent-ils, c'est le Monde des Croyans. Nous n'avons rien en faveur de ce Commentaire que leur Opinion ; & ainsi il peut justement être rejeté, tandis qu'il détruit le Texte.

Le Commentaire des Averfaires sur le mot de tout le Monde.

Car, premierement, qu'ils me montrent, s'ils peuvent dans toute l'Ecriture, où c'est que *tout le Monde* soit pris pour les Croyans seulement ? Je leur montrerai, où il est pris plusieurs fois pour tout le contraire ; Comme, *Le Monde ne me connoit point : Le Monde ne me reçoit point : Je ne suis point de ce Monde.* Outre tous ces Passages, Pseaume 17. v. 14. Esa. 13. v. 11. Matth. 18. v. 7. Jean 7. v. 7.

&

& 8. v. 26. & 12. v. 19. & 14. v. 17. & 15. v. 18, 19. & 17. v. 14. & 18. v. 20. 1 Corint. 1. v. 21. & 2. v. 12. & 6. v. 2. Gal. 6. v. 14. Jacq. 1. v. 27. 2 Pierre 2. v. 20. 1 Jean 2. v. 15. & 3. v. 1. & 4. v. 4, 5. & plusieurs autres. Secondement, l'Apôtre en ce même Passage distingue ainsi le *Monde* par opposition aux *Saints* : *Et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le Monde.* Que veut dire l'Apôtre ici par *les nôtres*? N'est-ce pas les *Pechez* des *Croyans*? N'étoit-il pas un de ces *Croyans*? Et n'étoit-ce pas ici une Epître generale écrite à tous les *Saints* qui étoient alors? Ainsi donc, suivant le Commentaire de ces Gens-là, il y auroit une Redondance inutile & impertinente dans les Paroles de l'Apôtre; Car, c'est comme s'il eut dit, *Il est la Propitiation non seulement pour les Pechez de tous les Croyans; mais pour les Pechez de tous les Croyans.* Cela n'est-il pas rendre les Paroles de l'Apôtre vuides de bon Sens? Qu'ils nous montrent en quelque Passage que ce soit de toute l'Ecriture une telle maniere de parler, où quelqu'un des premiers Ecrivains appelle les *Croyans*, *in Concreto*, de même Nom qu'eux, & en même tems les distingue de quelque tout autre Monde de *Croyans*? Ce *tout le Monde* s'il est des *Croyans*, il ne faut pas que ce soit celui où nous vivons. Mais nous n'avons pas besoin d'un meilleur Interprete pour l'Apôtre que lui même, qui se sert de la même Expression, & de la même Phrase dans la même Epître ch. 5. vers. 19. *Nous savons que nous sommes de Dieu, & tout le Monde gist en mauvaitié.* On ne sauroit trouver dans toute l'Ecriture deux Passages plus Paralleles, veu que dans tous les deux le même Apôtre dans la même Epître, aux mêmes Personnes se distingue lui même & les *Saints* à qui il écrit, de tout le Monde, lequel, selon l'Interpretation de ces Gens-là, doit-être entendu du Monde des *Croyans* : Comme si Jean eût dit, *Nous savons que nous Croyans particuliers sommes de Dieu, mais*

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 139

tout le Monde des Croyans gist en mauvaitié. Quelle absurde torture de l'Ecriture est cela ? Et cependant il se peut qu'elle se pourroit aussi bien soutenir que l'autre ; car il n'y a du tout point de différence. Puis donc, que l'Apôtre *Jean* nous dit clairement, que Christ est Mort, non seulement pour lui & pour tous les Saints & les Membres de l'Eglise de Dieu à qui il écrivoit ; Mais aussi pour tout le Monde : Tenons donc cela pour une certaine & indubitable Verité, nonobstant les pointilles de ceux qui s'y opposent.

Ceci se peut encore prouver par beaucoup d'autres Passages de l'Ecriture, s'il étoit nécessaire à présent de s'en servir : Tous les Peres, comme on appelle, & les Docteurs de l'Eglise depuis les quatre premieres Centuries, ont Prêché cette Doctrine, suivant laquelle ils ont hardiment mis en lumiere l'Evangile de Christ, & l'efficace de sa Mort ; invitant & priant les *Gentils* de venir & de se rendre participans du Benefice de cette Mort ; leur montrant comment il y avoit une *Porte* ouverte pour eux *tous*, afin d'être Sauvez par Jesus Christ ; sans leur dire, que Dieu en eust Predestiné quelques uns d'entr'eux à la Damnation, ou qu'il leur eust rendu le Salut impossible en leur soustrayant la Force ou la Grace nécessaire pour croire. Je rapporterai à ce Sujet quelques unes de ce grand nombre de leur Sentences qui se peuvent alleguer, cherchant la brièveté.

Les Gentils
invitez au Sa-
lut Personne
n'est prede-
stiné à la
Damnation.

Augustin, sur le 95 *Pseaume*, dit, ' Que le Sang de Christ est d'un si grand Prix, qu'il n'est pas de moindre valeur que tout le Monde.

4 Preuve.

Prosper ad *Gall.* chap. 9. ' Le Redempteur du Monde à donné son Sang pour le Monde, & le Monde n'a pas voulu être racheté ; parce que les Tenebres n'ont point reçu la Lumiere. ' Celui qui dit, que le Sauveur n'a pas été crucifié pour la Redemption de tout le Monde, ne regarde pas à la Vertu du Sacrement, mais au

Le Témoig-
nage des Do-
cteurs & des
Peres de l'E-
glise primi-
tive que
Christ est
Mort pour
tous.

Parti

‘ Parti des Infideles; puis que le Sang de nôtre
 ‘ Seigneur Jesus Christ est le Prix de tout le
 ‘ Monde; & ceux-là sont Etrangers de cette Re-
 ‘ demption, qui ou se plaissant dans leur Capti-
 ‘ vité, n’ont pas voulu être rachettez, ou après
 ‘ avoir été rachettez, sont retournez dans le même
 ‘ Esclavage.

Le même *Prosper*, dans sa Reponse à *Vincent* sur
 sa premiere Objection: ‘ Puis donc qu’à cause d’une
 ‘ seule Nature de tous, & d’une seule cause com-
 ‘ mune soutenue en Verité par nôtre Seigneur,
 ‘ tous sont justement dits avoir été rachettez; &
 ‘ que pourtant tous ne sont pas retirez de la Cap-
 ‘ tivité: Sans doute la propriété de la Redemp-
 ‘ tion leur appartient comme à ceux de qui le
 ‘ Prince de ce Monde a été jetté hors, & qui ne
 ‘ sont plus à present des Vaisseaux du Diable,
 ‘ mais des Membres de Christ, duquel la Mort
 ‘ avoit apporté un si grand avantage au Genre-
 ‘ humain, qu’elle appartenoit à la Redemption
 ‘ même de ceux qui ne devoient pas être rege-
 ‘ nerez. Mais en telle sorte, que ce qui s’est fait
 ‘ par l’Exemple d’un en faveur de tous, fust cele-
 ‘ bré en chacun par un Mystere particulier. Car
 ‘ la Coupe d’Immortalité, qui est fait de nôtre In-
 ‘ firmité & de la Vertu Divine, contient veritable-
 ‘ ment ce qui peut-être profitable à tous; mais si
 ‘ elle n’est pas buë, elle ne guerit point.

L’Auteur de *Vocat. Gentium*, lib. 11. cap. 6.
 ‘ Il n’y a point de sujet de douter que nôtre Sei-
 ‘ gneur Jesus Christ ne soit Mort pour les Pecheurs
 ‘ & pour les Méchants. Et s’il s’en peut trouver
 ‘ quelqu’un, qui puisse être dit n’être pas de ce
 ‘ Nombre, Christ n’est pas mort pour tous; Il
 ‘ s’est fait soit même un Redempteur pour tout le
 ‘ Monde.

Chrysostome sur la premiere de *Jean*, ‘ S’il Illumi-
 ‘ ne tout Homme venant au Monde; Comment
 ‘ arrive-t-il, que tant d’Hommes demeurent sans
 Lumiere?

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 121

Lumiere ? Car tous ne viennent pas jusqu'à connoître Christ ; Comment donc illumine-t-il tout Homme ? Il l'illumine à la Verité en tant qu'en lui est : Mais si quelques uns fermans volontairement les Yeux de leurs Entendements, ne veulent pas diriger, ni regarder de leurs Yeux les Rayons de cette Lumiere : La Raison pour laquelle ils demeurent en Tenebres, ne vient pas de la Nature de cette Lumiere ; Mais de leur Malignité, comme s'étant eux mêmes rendus Indignes d'un si grand Don : Mais, pourquoy n'ont-ils pas crû ? Parce qu'ils n'ont pas voulu : Christ a fait de son côté ce qu'il fa-

La Cause de
demeurer
dans les Té-
nebres.

loit. Le Synode d'Arles, tenu environ l'An 490. prononça celui-là maudit, ' Qui diroit que Christ n'est pas Mort pour tous, ou qui ne veut pas que tous les Hommes soient Sauvez.

Ambroise sur le Pseaume 118. Sermon 8. ' Ce Mystique Soleil de Justice s'est levé pour tous ; Il est Venu à tous ; Il a Souffert pour tous, & est Resuscité pour tous ; Car c'est pour cela qu'il a Souffert, afin qu'il ôtât le Peché du Monde : Mais si quelqu'un ne croit point en Christ, Il se prive soi même de ce general Benefice, comme si quelqu'un chassoit les Rayons du Soleil en fermant les Fenêtres : Le Soleil pour cela n'est-il donc pas levé pour tous, parce qu'un tel s'est ainsi privé de sa Ghaleur ? Mais le Soleil garde toujours sa Prerogative ; C'est l'Imprudence d'un tel, qui s'exclut soi même du commun Benefice de la Lumiere.

Les rayons du
Soleil n'é-
chauffent
point étant
repoussés au
dehors.

Le même en son Livre onzième de Cain & d'Abel, chap. 3. dit, ' C'est pour cela qu'il a apporté à tous les moyens d'être Guéris ; afin que quiconque periroit s'attribuast à soi même les Causes de sa Mort, comme n'ayant pas voulu être Guéri, quand il avoit le Remede par lequel il pouvoit échaper.

§. IX. Puis donc que cette Doctrine de l'Universalité de la Mort de Christ est si certaine, & si conforme au Témoignage de l'Ecriture, & au Sens de la plus pure Antiquité ; Il y a sujet de s'étonner comment tant de Personnes d'entre lesquelles plusieurs ont été estimez, non seulement Savans, mais aussi Devots, ont été capables de tomber dans une Erreur si grossiere & si étrange. Mais la Cause en paroît bien évidemment, en ce que le moyen & la méthode, par laquelle la Vertu & l'Efficace de sa Mort se communique à tous les Hommes, n'a point été bien entendue, ou n'a été affirmée que d'une manière erronée. Les *Pelagiens* attribuant tout à la Volonté & à la Nature de l'Homme, ont nié, que l'Homme eust aucune Semence de Peché derivé d'Adam sur lui. Et les *Semi-Pelagiens* faisant de la Grace un Don qui suit le merite de l'Homme, ou le bon usage des Forces de sa Nature, ont appuyé sur ce Principe, *Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam*. c'est à dire, *Que Dieu ne refuse point la Grace à celui qui fait ce qui est en lui, ou de son Pouvoir*.

Les Erreurs
des Pelagiens

Les Extrêmes
ou Tombent
quelques
uns faisant
Dieu Auteur
du Peché.

Cela donna occasion à *Augustin*, à *Prosper* & à quelques autres, qui travailloient à s'opposer à cet Opinion, de magnifier la Grace, & de depeindre au jour les Corruptions de la Nature de l'Homme, comme porte le Proverbe de ceux qui tâchent de redresser un Bâton tortu, c'est de le faire pencher dans l'autre extrémité. Ce fut ainsi que les Reformateurs, *Luther* & les autres, trouvant, entre les autres Erreurs les Expressions étranges, dont la plus part des Scolastiques *Papistes* se servent, touchant le Franc-Arbitre, & considerant combien le penchant de leur Principe va à exalter la Nature de l'Homme, & à diminuer la Grace de Dieu ayant les Sentences d'*Augustin* & des autres pour Modèle, sont tombez dans la même Méprise. Quoi qu'ensuitté les *Lutheriens* s'apercevant jusque où *Calvin* & ses Sectateurs avoient poussé cette

Matier

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 143

Matiere (qui étoit un Homme d'un Jugement subtil & profond, prevoyant bien à quoi cela aboutiroit, resolurent de soutenir franchement, que Dieu avoit decreté les moyens, aussi bien que la Fin ; & partant qu'il avoit ordonné que les Hommes Pecheroient, & qu'il les excitoit à ce-la ; ce qu'il tâche instamment de prouver) & qu'il n'y avoit pas moyen d'éviter de faire Dieu Auteur du Peché ; prirent de-là occasion de discerner la fausseté de cette Doctrine, & la desavouèrent, comme il paroît par les derniers Ecrits de *Melancthon*, & par le Colloque de *Mompelgart*, où *Lucas Osiander* un des Commissaires Deputez, traite cette Doctrine d'*Impie* ; l'appelle, *Une façon de faire Dieu Auteur du Peché, & un horrible Blaspheme*. Mais, parce que pas un de ceux qui ont soutenu cette Redemption Universelle, depuis la Reformation, n'a donné aucun Témoignage clair, distinct & convaincant, pour prouver comment le Benefice de cette Mort est communiqué à tous, & par-là ont manqué à declarer amplement la Perfection de la Dispensation Evangelique ; & que d'autres ont été par-là d'autant plus fortifiez dans leurs Erreurs. Je montrerai cela par un seul Exemple particulier.

Les *Arminiens* & les autres, qui maintiennent la Grace Universelle, se servent de cet Argument, comme du principal.

Ce que chacun est tenu de croire, est vrai :

Or chacun est tenu de croire, que Christ est Mort pour lui.

Donc, &c.

Ceux de l'autre Parti nient la Mineure de cet Argument, disant, *Que ceux qui n'ont jamais ouï parler de Christ, ne sont point obligez de croire en lui ; Et puis que les Remonstrans (comme on les appelle communément) avoient eux mêmes generalement, que sans la Connoissance exterieure de Christ, il n'y a point de Salut ;* Cela fournit à l'autre Parti un Argument encore plus fort, pour le Decret precis de

Epist. Hist.
Eccl. Lucas
Osiander Cent
16. l. 4. cap.
32.

l'Opinion
des Remon-
strans fortifie
le Decret pré-
ci de la Re-
probation.

la Reprobation. Car, disent-ils, *puisque nous voyons tous réellement & de fait, que Dieu a soustrait à plusieurs Generations, & même à plusieurs Nations, cette Connoissance, qui est absolument necessaire à Salut, & ainsi le leur a rendu impossible absolument; Pourquoi ne peut-il pas aussi bien soustraire la Grace necessaire pour faire une Salutare Application de cette Connoissance, là où il est Prêché? Car il n'y a pas de fondement de dire, Que ce seroit une Injustice ou une Partialité en Dieu plus grande, que celle de laisser les autres dans une entiere Ignorance; L'un n'étant qu'une retention de Grace, pour concevoir l'Objet de la Foi; Et l'autre étant une alienation de l'Objet lui même.* Pour repondre à cela, ils sont contrains de tirer une Conclusion de leur precedente Hypothese, touchant la Mort de Christ pour tous, & touchant la Misericorde & la Justice de Dieu, disant, *Que si ces Gentils, qui habitent dans ces lieux éloignez, ou il n'y a point de Connoissance exterieure de Christ profitoient bien de cette commune Connoissance qu'ils ont, la Creation exterieure leur étant un Objet de Foi; d'où ils pourroient inferer, qu'il y a un Dieu; alors le Seigneur leur envoyeroit ou un Ange, par une Providence toute singuliere, qui leur annoncroit Christ, ou bien leur transmettroit les Ecritures, ou leur donneroit en quelque maniere, l'occasion de se rencontrer avec des gens qui les informeroient de cette Connoissance.* Mais, comme cela donne toujours trop au Pouvoir & à la Force de la Volonté & de la Nature de l'Homme, & favorise un peu le Socinianisme & le Pelagianisme, ou du moins le Semi-Pelagianisme; aussi, n'étant seulement fondé que sur des Conjectures probables, cela n'a, ni assez d'evidence pour convaincre ceux qui seroient fortement gâtés de l'Opinion de l'autre Doctrine, ni ne rend visible & recommandable assez à l'Entendement l'equité & la merveilleuse Harmonie de la Misericorde de Dieu & de sa Justice envers tous. Tellement que j'ai souvent remarqué que ces

Defenseurs

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 145

Defenseurs de la Grace Universelle, renversent beaucoup plus solidement & vigoureusement la fausse Doctrine de leurs Adversaires, qu'ils n'établissent pas la leur; ni n'en confirment la Certitude. Et quoi qu'ils ayent de suffisantes preuves dans les Saintes Ecritures, pour confirmer l'Universalité de la Mort de Christ, & que Personne n'est exclus du Salut par aucun Decret irrevocable, neantmoins je trouve que quand ils sont pressés, à l'égard de ce que nous avons dit ci-dessus, de montrer comment Dieu a si fort étendu également à tous la Capacité de participer au Benefice de la Mort de Christ, que de leur communiquer un moyen suffisant pour y parvenir, ils sont un peu embarrassés, & se mettent plus à nous donner leur Conjectures de la Certitude de la precedente Verité presupposée, à savoir (qu'étant certain que Christ est Mort pour tous, & que Dieu n'a pas rendu le Salut impossible à Personne, il faut donc qu'il y ait un moyen ou autre par lequel ils soient sauvés; or ce moyen, c'est en usant bien de quelque Grace commune, ou en le recueillant des Oeuvres de la Creation) qu'ils ne le prouvent par des Arguments réellement démonstratifs & Spirituels qui fassent voir quel est ce moyen-là.

Personne
n'est exclus
du Salut par
un Decret ir-
revocable.

§. X. Il arrive donc, que comme les Tenebres, & la grande Apostasie, ne vinrent pas tout à la fois sur le Monde Chrétien, mais par divers Degrez, une chose faisant place à l'autre; jusqu'à ce que ce Voile grossier & épais vint à se repandre, dont les Nations furent si aveuglement convertes, depuis la Septième & Huitième Centurie, jusqu'à la Seizième; tout de même que les Tenebres & la Nuit ne viennent pas tout à la fois sur la Creation extérieure, mais par degrez, suivant que le Soleil decline sur l'Horizon de chacun; ainsi cette claire & ample Lumière, cette Connoissance de la glorieuse Dispensation de l'Evan-

gile de Christ, ne parut pas tout à la fois ; L'ouvrage des premiers Témoins étoit de témoigner plutôt contre les Abus de l'Apostasie & les découvrir, que d'établir la Verité dans sa primitive Pureté. Celui qui se met à Bâtir une nouvelle Ville, doit ôter, premièrement, les vieilles Ruines, avant voir jetter les Fondemens nouveaux ; & celui qui entre dans une Maison, grandement Sale & pleine d'Ordures, pour y habiter, ôtera premièrement & baliera toutes les Vilenies, avant que d'y arranger ses propres Meubles & tendre ses nouvelles Garnitures. L'aube du Jour écarte les Ténébres, & nous fait voir les Choses qui sont les plus évidentes ; mais la claire & distincte découverte & le discernement des Choses, qui nous en fait faire une Observation certaine & parfaite, est réservée au lever du Soleil, & à sa plus resplendissante Lumière du midi. Et nous pourrions hardiment assurer, d'expérience certaine, que le défaut d'attendre cela, & la précipitation de Bâtir entre les Ruines, & même sur les *Anciennes Ruines du Papisme*, avant les avoir entièrement repurgées, a été à la plus part des Protestants le fondement de plusieurs méprises, & une occasion à un Dommage qui ne se peut exprimer.

Une plus ample
Découverte de l'Evan-
gile réservée
à notre présent
siècle.

C'est pourquoi le Seigneur Dieu, qui selon qu'il le Juge à propos, communique une plus ample & plus évidente connoissance de son éternelle Verité à l'Homme, a voulu réserver à notre présent Siècle la plus pleine & parfaite Découverte, & la Revelation de cette glorieuse & Evangelique dispensation ; bien qu'il y en ait eu divers Témoignages rendus en plusieurs âges par quelques Personnes remarquables, comme cela paroîtra dans la suite. Et pour une plus grande Augmentation de la Gloire de sa Grace, afin que Personne ne prit occasion de-là de se vanter, il a suscité quelque peu de Personnes Méprisables & sans Lettres, & pour la pluspart des Mécaniques ou Artisans,

pour

pour en être les Dispensateurs ; Et c'est par cet Evangile, que tous les Scrupules, les Doutes, les Hesitations & les Objections, ci-dessus énoncées, sont aisément & évidemment expliquées ; Et que la Justice de Dieu, aussi bien que sa Misericorde, sont présentées, établies & confirmées selon leur Divine & Celeste Harmonie. Et c'est suivant cette certaine Lumiere & cet Evangile, entant que la connoissance nous en a été donnée par la Revelation de Jesus Christ en nous, fortifiée par nôtre propre Experience, & Seelée du Témoinage de l'Esprit en nos Cœurs, que nous pouvons affirmer avec assurance, & prouver clairement les Propositions suivantes, selon le Témoinage des Saintes Ecritures.

§. XI. Premièrement, *Que Dieu, qui par son A-* ^{1 Proposition}
mour infini a envoyé son Fils, le Seigneur Jesus
Christ, au Monde, lequel a goûté la Mort pour tous, ^{1 Proposition}
a donné à chaque Homme, soit Juif, soit Gentil, Turc, ^{Jour de Visi-}
ou Scythe, Indien ou Barbare, de quelque Pais, ou de ^{tation pour}
quelque Lieu qu'il soit, un certain jour ou tems de ^{tous.}
Visitation, durant lequel tems & jour, il leur est pos-
sible d'être Sauvez, & de participer au Fruit de la
Mort de Christ.

Secondement, *Que pour cet effet Dieu a communiqué* ^{2 Proposition}
& donné à chaque Homme une certaine Mesure de Lu-
miere de son Fils, ou, une Mesure de Grace, ou une Me- ^{Une mesure}
sure de l'Esprit ; ce que l'Ecriture exprime par di- ^{de Lumiere}
vers Noms, comme quelquefois, par la Semence du ^{en tons.}
Royaume, Matt. 13. vers. 18, & 19. La Lumiere qui
met toutes choses en évidence, Ephes. 5. vers. 13. La
Parole de Dieu, Rom. 10. vers. 18. ou La Manifesta-
tion de l'Esprit donnée pour en profiter, 1 Corint. 12.
vers. 7. Un Talent, Matth. 25. vers. 15. Un peu de
Levain, Matth. 13. vers. 33. L'Evangile preché en
toute Creature, Col. 1. vers. 23.

En troisieme lieu, *Que Dieu, par cette Lumiere &* ^{3 Proposition}
dans cette Lumiere & cette Semence, invite, appelle, ex-
horte tous & chacun des Hommes, & conteste même
avec

Le Salut de
Dieu opere
par la Lumi-
ere en tous.

*avec eux afin de les Sauver ; & selon que cela est re-
ceeu, ou que l'on n'y resiste pas, le Salut est opere
en Tous, même de ceux qui sont ignorans de la
Mort & des Souffrances de Christ, & de la Chûte
d'Adam, tant en les rendans sensibles à leur pro-
pre Misere, qu'en les faisant avoir part intérieure-
ment aux Souffrances de Christ, & à sa Resurre-
ction, en devenant Purs, Saints & Justes, & reti-
rez de leurs Peches. C'est par-là même que sont
Sauvez ceux qui ont la connoissance extérieure de
Christ, en ce qu'elle leur ouvre l'Entendement,
pour se servir bien à propos, & appliquer les
choses contenues dans les Ecritures, pour en reti-
rer un Salulaire Usage : Mais, que cela peut-être re-
sisté & rejeté par tout les deux ; En quoi alors Dieu
est dit être résisté & abaissé, & Christ être Crucifié
derechef & exposé à un Opprobre ouvert en & entre les
Hommes. Et c'est sur ceux-là, qui résistent ainsi &
qui le refusent, qu'il devient leur Condamnation.*

1 Consequence

En Première lieu donc, suivant cette Doctrine, la
Misericorde de Dieu est excellemment bien démontrée,
en ce qu'il n'y a Personne d'exclus nécessairement
du Salut ; & sa Justice est manifestée en ce qu'il ne
condamne Personne, si non ceux auxquels il a réelle-
ment fait offre du Salut, leur fournissant les Moyens
suffisans pour y parvenir.

2 Conf.

Second, Cette Doctrine, si elle est bien pesée, se
trouvera être le *Fondement du Christianisme, du Salut,*
& de l'*Assurance.*

3 Conf.

Troisième, Elle s'accorde & répond fort bien à
tout le *But des Promesses & des Menaces de l'Evan-
gile, & à la Nature du Ministère de Christ,* suivant
lequel il est commandé que l'Evangile, le Salut,
la Repentance soient Prêchez à toute Creature,
sans avoir égard ni aux Nations, ni aux Races,
ni aux Parentés, ni aux Familles, ou aux Lan-
gages.

4 Conf.

Quatrième, Cette Doctrine magnifie & recom-
mande les *Merites, & la Mort de Christ,* en ce que
non

De la Redemption Univerſelle de Chriſt, &c. 149

non ſeulement elle les fait ſuffiſans pour Sauver tous les Hommes, mais encore elle declare qu'ils ont été apportez ſi près de tous, qu'ils ont été dans une très proche capacité d'en être Sauvez.

Cinquième, *Elle exalte ſur tout la Grace de Dieu,* 5 Conf. à qui elle attribue tout le Bien, juſqu'au moindres & aux plus petites Actions qui ſont bonnes; lui attribuant non ſeulement les premiers Commencemens & les mouvemens du Bien, mais encore l'entiere Conversion & le Salut de l'Ame.

Sixième, *Elle contredit, renverſe & énerve la fauſſe* 6 Conf. *Doctrine des Pelagiens, Semi-pelagiens, Sociniens & autres,* qui exaltent la Lumiere de la Nature, & le Franc-Arbitre de l'Homme, en ce qu'elle exclud entièrement l'Homme Naturel d'avoir la moindre Place, ni la moindre Part à ſon propre Salut, par aucun Acte, ou mouvement ou Operation du ſien propre, juſqu'à ce qu'il ſoit Premièrement vivifié, reſſuſcité & meu par l'Eſprit de Dieu.

Septième, *Comme elle fait uniquement dépendre le* 7 Conf. *Salut entier de l'Homme, de Dieu ſeul, auſſi fait-elle venir totalement & à tous égards ſa Condamnation de lui même;* en ce qu'il reſiſte & reſuſe en quelque façon, ce qui eſt lutté & diſputé de la part de Dieu dans ſon Cœur; & le force à reconnoître le juſte Jugement de Dieu, en l'abandonnant & le rejetant.

Huitième, *Elle emporte tout ſujet de Deſeſpoir;* en 8 Conf. ce qu'elle donne à chacun Sujet d'Eſperance, & une Aſſurance certaine qu'il peut-être Sauvé; Sans pourtant entretenir Perſonne dans la Sécurité ou la Négligence, en ce que Perſonne n'eſt certain en quel tems ſon Jour peut expirer: C'eſt pourquoi c'eſt une perpetuelle Sollicitation & Provocation, & une vive Emulation pour tout Homme, à abandonner le Mal, & à s'attacher à ce qui eſt Bon.

Neuvième, *Elle rend la certitude de la Religion* 9 Conf. *Chrétienne merveilleuſement recommandable entre les Infidèles, auſſi bien qu'elle manifeſte à tous ſa propre*

propre Verité; en ce qu'elle est confirmée & établie par l'expérience de tous les Hommes : Veu qu'il ne s'est point encore trouvé d'Homme en aucun lieu du Monde, quelque Barbare & Sauvage qu'il soit, qui n'ait avoué que dans un tems ou autre il ait senti, plus ou moins, *quelque chose* dans son Cœur, qui le censure pour quelque chose de Mal qu'il a fait, le menaçant d'une Horreur certaine s'il y persiste; Comme aussi lui promettant & communicant une certaine Paix & une Douceur, quand il lui a donné place & ne lui a pas résisté.

10 Conf. Dixième, *Elle montre merveilleusement l'excellente Sagesse de Dieu*, par laquelle il a rendu les moyens du Salut si Generaux & si Comprehenfifs ou Emphatiques; qu'il n'est pas besoin de recourir à ces Voyes miraculeuses & étranges, veu, que, selon cette Doctrine très veritable, l'Evangile les renferme tous, de quelque Condition, de quelque aage, ou de quelque Nation que ce soit.

11 Conf. Onzième, *Elle est réellement & effectivement établie et confirmée par tous les Predicateurs, Promulgateurs et Docteurs de la Religion Chrétienne*, si non en tout autant de Mots, du moins par leurs Actions, *quels qu'ils aient été, où qui soient à present, et même par ceux qui s'opposent par d'autres moyens à cette Doctrine dans leur Jugement*; en ce qu'eux tous prêchent au Peuple, & à chaque Individu entr'eux, *quels qu'ils aient été, ou qu'ils soient, ou à quel Peuple que ce soit, en quel Lieu, ou en quel Pais qu'ils viennent, qu'ils peuvent être Sauvez*; les priant & leur persuadant de croire en Christ, qui est Mort pour eux : Tellement, que ce qu'ils nient dans le General, ils l'avoient de chaque particulier, n'y ayant point d'Homme à qui ils ne Prêchent à dessein de l'amener au Salut; en lui disant, *Que Jesus Christ l'appelle, et veut qu'il croye, et qu'il soit Sauvé*; & que s'il refuse, il sera par consequent condamné, & que sa Condamnation vient de lui même. L'Evidence & la Vertu de la Verité, est telle, qu'elle

De
qu'e
mèn
E
gum
Calv
de c
vinc
Ca
On
Mise
D
Pe
ses C
Oeu
que l
appel
ouver
qu'en
gez
de Ch
moins
fera r
leur
du M
ne do
dieux
menç
donné
faire
deter
tion é
Aver
ne voi
roit p
croire
Tou
la Ch
Conse
ctrine

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 151

qu'elle contrainst ses Aversaires de la defendre, même contre leur gré.

Enfin, selon cette Doctrine, le precedent Argument dont les *Arminiens* se servent, & que les *Calvinistes* évitent, à savoir, que chacun est tenu de croire, que *Christ est Mort pour lui* ; Se rend *Invincible*, en changeant la mineure, de cette façon.

Ce que chacun est obligé de Croire, est vrai :

Or chaque Homme est obligé de croire, que Dieu est Misericordieux pour lui.

Donc, &c.

Personne ne peut nier cette Mineure, veu que ses *Compassions* sont dites être par dessus toutes ses *Oeuvres* : Et en ce-ci l'Ecriture declare par tout, que la *Misericorde de Dieu* est en ce qu'il invite & appelle les *Pecheurs* à la Repentance, & qu'il a ouvert pour eux un Chemin de Salut : Tellement, qu'encore que ces Hommes-là ne soient pas obligez de croire l'*Histoire de la Mort et de la Passion de Christ*, dont-ils n'ont jamais rien sçeu ; Neantmoins ils sont obligez de croire, que Dieu leur sera misericordieux, s'ils suivent ses Voyes ; & qu'il leur est Misericordieux, en ce qu'il les reprend du Mal, & les encourage au Bien. Et Personne ne doit pas croire que Dieu n'est pas Misericordieux pour lui, où qu'il l'ait ordonné dès le Commencement à venir au Monde, afin qu'il fust abandonné à ses propres Inclinations méchantes, & à faire ainsi méchamment, comme étant des Moyens determinez de Dieu, pour le conduire à la Damnation éternelle ; que si cela étoit vrai, comme nos Aversaires affirment l'être de plusieurs milliers ; je ne voi pas de raison, pourquoi un Homme ne pourroit pas croire, car certainement un Homme peut croire la Verité.

Tout de même qu'il paroît manifestement par la Chose même, que ces excellentes & bonnes Consequences suivent de la Croyance de cette Doctrine ; aussi paroîtra-t-il encore plus évidemment
par

12 Conf.
Affertion de nos Aversaires que Dieu est impitoyable.

par la Preuve qui en sera donnée. Mais avant que d'y venir, il est nécessaire de dire quelque chose touchant l'état de la Dispute, qui apportera une grande Lumière au Sujet. Car il arrive quelquefois, que de ce que l'on n'entend pas bien la Matière qui est en Dispute, on allegue des Arguments d'un côté, & des Objections de l'autre, qui ne frappent du tout point le Cas; Et par ce moyen aussi nôtre Sens & nôtre Jugement en cela sera plus amplement entendu & ouvert.

1. Question.

L'Etat de la
Question.

§. XII. Premièrement donc, par ce *Jour et ce tems de Visitation*, que nous disons que Dieu donne à tous, durant lequel ils peuvent être Sauvez, *nous n'entendons pas tout le tems de la Vie de chaque Homme*, quoi que pour quelques uns, il s'étende même jusqu'à l'heure de la Mort, comme nous le voyons dans l'Exemple du Larron converti sur la Croix: Mais, *seulement un tel tems par lequel Dieu soit suffisamment déchargé de la Condamnation de chaque Homme*; ce qui peut-être plutôt aux uns, & aux autres plus tard, selon que le Seigneur voit qu'il est à propos dans sa Sagesse: Tellenient, que plusieurs Personnes peuvent survivre à ce jour-là, après lequel il peut n'y avoir plus de possibilité pour eux d'être Sauvez, & Dieu permet justement qu'ils s'endurcissent comme un juste châtiment de leur Incrédulité; & même il les suscite comme des Instrumens de sa Colere, & un Fleau l'un contre l'autre; D'où l'on peut fort à propos appliquer à ces Personnes, en cet état, les Passages de l'Ecriture dont-on abuse, pour prouver, *Que Dieu incite nécessairement les Hommes à Pecher*. Ce qui est parfaitement bien exprimé par l'Apôtre, *Rom. 1.* depuis le dixseptième verset jusqu'à la fin, mais particulièrement le verset 28. *Et comme ils n'ont tenu compte de reconnoître Dieu, aussi Dieu les a livrez à un Esprit dépourveu de tout Jugement, pour commettre des Choses qui ne sont nullement convenables*. Que plusieurs puissent survivre à ce jour de la

On peut
survivre au
jour de la Vi-
sitation de
Dieu.

Gracieuse

De
Gr
mo
qui
fois
fuit
fut
Jesu
fant
qui
font
clair
pû
alor
sera
S
Gra
de l
don
en l
écri
l'Ob
l'Ho
la N
divi
pure
positi
quen
par
mes
tuel
& Es
vine
une
vite
pelen
Christ
du C
par l
Lumi

De la Redemption Universelle de Christ, &c. 153

Gracieuse Visitation de Dieu pour eux, cela est montré par l'Exemple d'*Esau*, *Heb. 12. vers. 16, 17.* qui vendit son *Droit d'Aïnesse*; Il l'avoit donc une fois, & étoit capable de l'avoir gardé; Mais en suite quand il voulut heriter de la *Benediction*, il fut rejeté. Cela paroît encore par les Pleurs de *Jesus Christ* sur *Jerusalem*, *Luc. 19. vers. 42.* disant, *Si tu eusses connu en cette tienne Journée les choses qui appartiennent à la Paix; Mais maintenant elles sont cachées de devant tes yeux*: De-là on infere clairement, qu'il y avoit un tems auquel ils avoient pû connoître ces choses, lequel tems leur étoit ôté alors, quoi qu'ils fussent encore en Vie; mais il sera parlé de cela encore d'avantage ci-après.

S. XIII, Secondement, Par cette Semence, cette 2^e Question.
Grace, cette Parole de Dieu, & cette Lumiere, de laquelle nous disons, que chacun est Illuminé, & dont-il reçoit quelque mesure, qui fait des efforts en lui pour le sauver, & qui peut-être éteinte, écrasée, blessée, abaissée, tuée, & crucifiée par l'Obstination & la perversité de la Volonté de l'Homme, nous n'entendons pas l'Essence propre, & la Nature de Dieu, prise précisément, laquelle n'est pas divisible en parties, ni en mesures, comme étant très pure, & un être très simple, exempt de toute Composition ou Division; & qui ne peut par conséquent être résistée, ni blessée, ni crucifiée ou tuée par tous les Efforts & les Forces des Hommes: Mais nous entendons un principe Celeste, Spirituel, & Invisible, dans lequel Dieu, comme Pere, Fils, La Lumiere
& Esprit, habite; La mesure de laquelle Vie Divine & Glorieuse est dans tous les Hommes, comme ce que c'est
une Semence, qui de sa propre Nature attire, invite, & incline vers Dieu; & quelques uns appellent cela, Vehiculum Dei, ou le Corps Spirituel de Christ, la Chair & le Sang de Christ, qui est descendu du Ciel; dont tous les Saints se repaissent, & sont par là nourris en Vie Eternelle. Et comme cette & ces propriétés
Lumiere & cette Semence témoigne contre toute
Action

Action injuste & la Censure, aussi est ce par de telles Actions qu'elle est écrasée, blessée, & éteinte, & s'en fuit en arriere, tout de même que la Chair des Hommes s'en fuit arriere de tout ce qui est contraire à sa Nature. Or parce qu'elle n'est jamais séparée de Dieu, ni de Christ, mais qu'en quelque lieu qu'elle soit, Dieu, & Christ y sont comme enveloppez là dedans : Aussi par cette Raison & à cet égard, Dieu est dit être résisté, quand on lui résiste, & ou elle est abaissée, Dieu est dit être pressé & abaissé, *comme le Chariot sous les Gerbes* ; & Christ être crucifié. Comme au contraire, quand cette Semence est reçue au Cœur, & qu'elle n'y trouve point de résistance à produire son propre & naturel Effet, c'est alors, que Christ vient à être formé & suscité, dont l'Ecriture fait si souvent mention, l'appelant, *Le Nouvel Homme, Christ au dedans l'Esperance de la Gloire*. C'est-là ce *Christ Intérieur*, ou de dedans, duquel on nous entend si souvent parler & declarer tant de Choses, l'exaltant par tout, & exhortant le Peuple à croire en la *Lumière* & à lui obeir, afin qu'ils connoissent que *Christ est en eux*, pour les delivrer de tout Peché.

Que toute
plenitude de
Deité habite
en Christ cor-
porellement,
&c.

Mais par ceci, comme nous ne pretendons du tout point nous *faire nous mêmes Egaux* à ce Saint Homme, *le Seigneur Jesus Christ*, qui nâ quit de la Vierge *Marie*, dans lequel toute Plenitude de Deité habite Corporellement ; aussi *ne détruisons nous pas non plus la Realité de l'Existence presente*, comme on nous a accusé faussement par Calomnie. Car bien, que nous affirmions, que Christ habite en nous ; neantmoins, ce n'est pas immédiatement, mais mediatement, en tant qu'il est en cette *Semence* qui est en nous ; au lieu que lui, à savoir, la *Parole Eternelle*, qui étoit avec Dieu, & étoit Dieu, a habité immédiatement dans ce Saint Homme. Lui donc est comme la Tête, & nous comme les Membres ; lui est le Sep, & nous sommes les

Sarmens.

Sarmens. Or comme l'Ame de l'Homme habite tout autrement, & d'une maniere beaucoup plus immediate dans la Tête & dans le Cœur, que dans les Jambes; & que la Séve, la Vertu, & la Vie de la Vigne ou du Sep, loge tout autrement dans la Souche & dans le Tronc, ou dans les Racines, que dans les Sarmens; Aussi Dieu habite-t-il tout autrement dans Jesus Homme, que dans nous. Aussi rejetons nous de bon cœur l'Herésie d'*Apollinaire*, qui nioit, que Christ eût aucune Ame; mais disoit, que le Corps étoit seulement animé par la Divinité: Tout de même que l'Erreur d'*Euryche*, qui vouloit, que la Nature de l'Homme fût entièrement engloutie par la Dèité. C'est pourquoi, comme nous croyons qu'il étoit un Homme vrai & réel; Aussi croyons, qu'il demeure ainsi Glorifié dans les Cieux en Corps & en Ame, par lequel Dieu jugera le Monde dans ce grand & general Jour du Jugement.

§. XIV. En troisieme lieu, *Nous n'entendons pas* 3 *Question.*
que cette Semence, cette Lumiere, cette Grace soit un *Que la Lumi-*
Accident, comme la plus part des Gens font par Igno- *ere est une*
rance; mais qu'elle est une Réelle & Spirituelle Substance, *Substance Spi-*
que l'Ame de l'Homme est Capable de sentir & de *rituelle qui*
concevoir, d'où naît cette réelle, Spirituelle & in- *se peut sentir*
terieure Naissance dans les Croyans, appelée la *& concevoir*
Nouvelle Creature, le Nouvel Homme au Cœur. *dans l'Ame.*
Ceci semble étrange aux Hommes Charnels, parce qu'ils n'en sont pas informez; mais nous le savons, & nous y sommes sensibles par une experience certaine & veritable, quoi qu'il soit fort difficile à l'Homme dans sa Sagesse Naturelle de le comprendre, jusqu'à ce qu'il vienne à le sentir en soi même; Et s'il ne le fait purement que par Notion ou imagination; cela lui profitera peu. Cependant nous pouvons montrer clairement que cela est vrai, & que nôtre Foi, sur ce sujet, n'est pas sans un solide Fondement: Car, c'est dans & par cette Semence Interieure & Substantielle dans

nos Cœurs, selon qu'elle vient à y recevoir Nourriture, & à avoir la Naissance & la Geniture en nous ; que nous venons à avoir ces Sens Spirituels excitez, par lesquels nous sommes rendus capables de tâter, de sentir, de voir & de manier les Choses de Dieu : Car l'Homme ne peut point atteindre à ces Choses par son Esprit & ces sens Naturels, comme il a été montré ci-dessus.

De plus, Nous connoissons, que c'est une *Substance*, parce que cela subsiste dans les Cœurs des Méchans, même durant qu'ils demeurent dans leur Impieté, comme cela sera prouvé plus amplement ci-après. Or un *Accident* ne peut point être dans un Sujet, sans donner à ce Sujet sa propre Denomination, comme, quand la *Blancheur* est dans un Sujet, le Sujet est appelé *Blanc*. Ainsi nous distinguons entre la *Sainteté*, entant qu'elle est un *Accident*, qui dénomine ainsi l'Homme, selon que la Semence trouve lieu en lui ; Et entre cette *Sainte & Substantielle Semence*, qui très souvent se trouve versée dans le Cœur de l'Homme, comme un Grain nud dans un Terrain Pierreux. C'est ainsi que nous distinguons entre la *Santé* & la *Medecine*. La *Santé* ne peut être dans un Corps, sans que le Corps soit appelé *Sain*, parce que la *Santé* est un *Accident* ; Mais la *Medecine* peut être dans un Corps le plus mal-sain, par cette raison qu'elle est une *Substance*. Et tout de même, que lors que la *Medecine* commence à operer, le Corps se peut appeler *Sain* à quelque égard, & *Mal-sain* à quelqu'autre ; Ainsi, nous confessons qu'à mesure que cette *Divine Medecine* trouve place au Cœur de l'Homme, elle peut le faire appeler *Saint* & *Bon* en quelque partie ; quoi qu'il en reste encore quelque partie qui n'est pas mortifiée, ou quelque partie des mauvaises humeurs, dont-il n'a pas été purgé ; Car là où il y a deux *Accidens* contraires dans un seul Sujet, comme la *Santé* & la *Maladie* dans un Corps, le Sujet reçoit sa Denomination de la part de l'*Accident*

Les Degrez
de son opera-
tion dans l'A-
me de l'Hom-
me.

cident qui prevaut le plus. C'est ainsi que plusieurs sont appelez de Saints Hommes, & de Bons Hommes & pieux ; & cela au vrai, quand cette Sainte Semence a operé *en eux*, en assez bonne mesure, & leur a communiqué quelque chose du Levain de sa Nature, bien qu'ils soient encore sujets à plusieurs Infirmités & Foiblesses, & même à quelques Iniquitez. Car tout de même que la Semence du Pêché & le Terroir de la Corruption, & même la Capacité d'y succomber quelquefois, en y tombant actuellement, ne fait pas nommer un Homme, de Bien & Devot, un Impie ; De même aussi la Semence de Justice dans les Méchans Hommes, & la possibilité qui est en eux de devenir tels, ne les fait pas appeler Bons ou Saints.

§. XV. En quatrième lieu, *Nous ne pretendons pas* ^{4 Question.} *par ceci diminuer aucunement, ou déroger de la Propitiation & du Sacrifice de Jesus Christ ;* Mais au contraire, nous le magnifions & l'exaltons. Car, comme nous croyons toutes les choses qui sont Enregistrées dans les Saintes Ecritures, comme étant certainement venues, touchant la *Naissance*, la *Vie*, les *Miracles*, les *Souffrances*, la *Resurrection* & l'*Ascension de Christ*, aussi croyons nous qu'il est du devoir de chacun de le croire, quand il plaît à Dieu de le révéler, & de les amener à la connoissance de ces choses ; Et même nous croyons, que ce seroit une *Incredulité Dammable* de ne croire pas ces Choses-là, quand elles sont ainsi Préchées, puisque ce seroit résister à cette Sainte Semence, laquelle, si on y prend garde, mène & encline chacun à le croire comme elle leur est offerte ; Et bien qu'elle ne revele pas à chacun cette Connoissance Extérieure & explicite de ces Choses, néanmoins elle y acquiesce toujours, comme à une Vérité, où elle, *ubi declaratur*, est déclarée. Cependant comme nous croyons fermement qu'il étoit nécessaire que Christ vint, afin que par sa Mort & ses Souffrances il pût s'offrir soi même en Sacrifice

Que la Remission des Pechez est seulement & toute seule par Christ.

L'Histoire est profitable avec le Mystere.

à Dieu pour nos Pechez, *ayant porté lui même nos Pechez en son propre Corps sur le Bois*; aussi croyons nous que la Remission des Pechez, de laquelle chacun est participant, est seulement dans, & par la Vertu de ce Sacrifice très satisfactoire, & non autrement. *Car c'est par l'Obeïssance de ce Seul-là, que le Don gratuit est venu sur tous en Justification.* Car nous soutenons, que comme tous les Hommes participent au Fruit de la Chûte d'Adam, en ce qu'à cause de cette méchante Semence, qui leur est communiquée par lui, ils sont enclins au Mal, quoi que mille millions ignorent la Chûte d'Adam, & n'ayent jamais sçeu qu'il eust mangé du Fruit défendu; De même aussi, plusieurs peuvent venir à sentir l'Influence de cette Sainte & Divine Semence & de cette Lumiere, & à être changez du Mal au Bien par elle, quoi qu'ils n'ayent rien sçeu de la venue de Christ en Chair, & que ce soit par son Obeïssance & par ses Souffrances qu'il leur est acquis. Et comme nous soutenons qu'il est absolument nécessaire, que ceux-là croient l'Apparition extérieure de Christ, auxquels il a plu à Dieu de leur en donner la Connoissance; aussi avouons nous franchement, que cette même Connoissance extérieure est fort Consolatoire pour ceux qui s'y assujettissent, & qui sont menez par cette Intérieure Semence & cette Lumiere. Car le sentiment de l'Amour de Christ & de ses Souffrances ne tend pas seulement à les humilier, mais encore à les fortifier par-là dans leur Foi, & à les encourager à suivre cet Excellent Patron, lequel il nous a laissé, *lequel a souffert pour nous*, dit l'Apôtre Pierre, 1 Pet. 2. vers. 21. *Nous laissant un Exemple, afin que nous suivions ses traces*: Et nous sommes très souvent fort édifiez & restaurez par les Gracieux Discours qui procedoient de sa Bouche. L'Histoire est donc profitable & consolatoire avec le Mystere, mais non pas sans lui: Au lieu, que le Mystere est, & peut-être profitable sans la

con-

connoissance explicite & extérieure de l'Hi-
stoire.

Mais, en cinquième lieu, Ceci nous meine à une autre Question, savoir, *Si Christ est dans tous les Hommes ou non ?* Ce qui nous a été souvent demandé, & on a produit des Arguments contre cela ; parce qu'en effet on peut trouver dans quelques uns de nos Ecrits, que *Christ est en tous les Hommes*, & on nous entend souvent dans nos Assemblées Publiques, & dans nos Predications, exhorter & prier chacun de reconnoître, & d'être averti, que *Christ est en eux* ; leur disant, *qu'ils viennent à celui qui est en eux, à savoir, Christ*. Il est donc à propos, pour ôter toute sorte de méprise, de dire ici quelque chose touchant cette Matiere. Nous avons dit ci-dessus, *Comment cette Divine, Spirituelle & Surnaturelle Lumiere est dans tous les Hommes ; Comment cette Divine Lumiere Surnaturelle, & cette Semence est Vehiculum Dei ; Comment Dieu & Christ habitent en elle & ne s'en separent jamais ; Comme aussi, Comment Christ vient à se former & à se produire (selon qu'elle est reçüe & renfermée au dedans du Cœur)* Mais nous sommes fort éloignez d'avoir jamais dit, *Que Christ soit ainsi formé dans tous les Hommes, ou dans les Méchans* : Car c'est-là la grande acquisition, & l'accroissement pour lequel l'Apôtre Paul prenoit tant de peine ; afin qu'il fust produit & engendré dans les Galates. *Christ n'est pas non plus dans tous les Hommes par voye d'Union, où, pour parler exactement, par voye d'Inhabitation ;* parce que cette *Inhabitation*, selon qu'elle se prend généralement, emporte une *Union*, ou une *maniere en laquelle Christ est dans les Saints* : Comme il est écrit, *j'habiterai en eux, & je cheminerai en eux*, 2 Cor. 6. vers. 16. Mais, parce que *Christ est dans tous les Hommes*, comme dans une *Semence*, & que mêmes il n'est jamais, ni ne peut être séparé de cette *Sainte & pure Semence*, & cette *Lumiere*, qui est dans tous les Hommes ; Pour cette

Question.

Comment
Christ est en
tous les Hom
me.

Raison il se peut dire dans un Sens un peu plus étendu, qu'il est en Tous, tout de même que nous l'avons remarqué ci-dessus. L'Ecriture dit, *Amos 2. vers. 13. Que Dieu est pressé comme le Chariot sous les Gerbes, & que Christ est Crucifié dans les Impies* : Quoi qu'à proprement parler, Dieu ne puisse ni être Pressé, ni Christ, comme Dieu, Crucifié. A cet égard donc, comme il est dans la Semence qui est dans tous les Hommes, nous avons dit, *Christ est dans tous les Hommes*, & nous avons prêché & dirigez tous les Hommes à *Christ comme étant dans eux* ; qui est Crucifié au dedans d'eux pour leur Pechez & leurs Iniquitez, afin qu'ils regardent celui qu'ils ont Percé, & qu'ils se repentent : Et que par ce moyen celui qui se tient, comme Tué & Enseveli en eux, puisse venir à être Ressuscité & Rehaussé, & avoir Domination dans leur Cœurs par dessus toutes Choses. Ce fut aussi de cette sorte que l'Apôtre Paul prêcha aux Corinthiens & aux Galates, 1 Corin. 2. vers. 2. *Christ Crucifié en eux, en viv, En vous*, comme il y a dans le Grec : Ce *Jesus Christ* étoit celui que l'Apôtre desiroit de connoître en eux ; & de leur faire connoître, afin qu'ils pussent devenir sensibles d'avoir ainsi Crucifié Christ ; & qu'ainsi ils pussent se repentir & être Sauvez. Et parce que Christ est appelé cette Lumière, qui illumine tout Homme, la Lumière du Monde ; C'est pour cela que la Lumière est prise pour Christ, qui véritablement est la Fontaine de la Lumière & a son habitation en elle pour jamais. C'est ainsi que la Lumière de Christ est quelquefois appelée Christ lui même, c'est à dire, Ce en quoi Christ est, & dont-il n'est jamais séparé.

§. XVI. En sixième lieu, Il paroîtra manifestement parce qui a été dit ci-dessus, que nous n'entendons pas que ce Divin principe soit quelque partie de la Nature de l'Homme, ni même que ce soit quelques restes d'aucun bien de ce qu'Adam perdit par sa Chûte ; En cela,

NOUS

Ch. ist cruci-
fié dans
l'Homme
par les Ini-
quitez.

nous le faisons une chose tout a fait distincte & separée de l'Ame de l'Homme, & de toutes ses Facultez. Cependant la Malice de nos Aversaires est telle, qu'ils ne laissent pas de nous Calomnier quelquefois, comme si nous prêchions la Lumiere Naturelle, ou la Lumiere de la Conscience Naturelle de l'Homme. Après ceux-là, il y en a qui penchent vers la Doctrine de *Socin* & de *Pelage*, qui se persuadent, en se mécontant, & sans avoir aucun mauvais dessein de nous injurier, que ce que nous exaltons, est quelque Vertu Naturelle, ou quelque Faculté de l'Ame, & que nous ne différons que dans l'Expression, & non pas dans la chose même: Au lieu, que dans la Verité, il ne sauroit y avoir de plus grande difference, que celle qui est entre nous sur cette matiere; Car nous savons certainement, que cette Lumiere, dont nous parlons, est non seulement distincte, mais d'une Nature differente de l'Ame de l'Homme & de ses Facultez. A la verité nous ne nions pas que l'Homme, entant qu'il est une Creature Raisonnable, n'ait une Raison, comme une Faculté naturelle de son Ame, par laquelle il peut discerner les choses qui sont Raisonnables; Car, c'est une propriété qui lui est naturelle & essentielle, par laquelle il peut savoir & apprendre plusieurs Arts & plusieurs Sciences, au de-là de ce qu'aucun autre Animal peut faire par le pur principe Animal: Et nous ne nions pas non plus que l'Homme par ce principe raisonnable, ne puisse concevoir dans son Cerveau, ou dans son Sens, ou dans sa Notion, une Connoissance de Dieu, & des Choses Spirituelles: Cependant comme ce n'est pas là l'Organe veritable & propre, comme il a été plus amplement signifié dans la seconde These, cela ne peut lui profiter de rien à l'égard du Salut, au contraire cela l'empêche plutôt; & à la verité la grande raison de l'Apostasie a été celle-ci, que l'Homme a tâché de fonder les Choses de Dieu, dans, & par ce princi-

Les facultez
de la Raison
de l'Homme.

L'Antechrist
au Temple
de Dieu.

pe Naturel & Raisonnable, & de bâtir là dessus une Religion, negligéant & méprisant ce Principe & cette Sentence de Dieu dans le Cœur, Tellement qu'en cela, dans le Sens le plus Universel, *l'Ante-Christ s'est érigé dans chacun des Hommes, & s'est assis au Temple de Dieu, comme s'il étoit Dieu, & au dessus de tout ce que l'on nomme Dieu.* Car, *Les Hommes étant le Temple du Saint Esprit,* comme dit l'Apôtre, 1 Corint. 3. vers. 16. quand le Principe raisonnable s'élève soi même au dessus de la Semence de Dieu, pour reigler & gouverner comme un Prince, dans les Choses Spirituelles, tandis que la Sainte Semence est blessée & écrasée; là est *l'Antechrist en chacun des Hommes,* ou quelque chose d'élevé au dessus & contre Christ. Nous ne soutenons pourtant pas d'ici que ce soit inutilement, & en vain que l'Homme ait reçu sa Raison, ou qu'elle ne lui soit d'aucun usage, Nullement: Nous regardons la Raison comme étant propre à reigler & à gouverner l'Homme dans les Choses Naturelles. Car comme Dieu donna deux grands Flambeaux pour gouverner le Monde extérieur, à favoir, le Soleil, & la Lune; le plus grand Flambeau pour reigler le Jour, & le moindre Flambeau pour reigler la Nuit: Ainsi a-t-il donné à l'Homme la Lumière de Son Fils, une Lumière Spirituelle & Divine, pour le conduire & le gouverner dans les Choses Spirituelles; & la Lumière ou le Flambeau de la Raison pour le gouverner dans les Choses Naturelles. Et tout de même que la Lune emprunte sa Lumière du Soleil, aussi les Hommes doivent ils avoir leur Raison illuminée par cette Divine & Pure Lumière (s'ils veulent être conduits équitablement & agréablement dans les Choses Naturelles.) Et nous avoions que cette Raison illuminée, en ceux qui obéissent & qui suivent cette véritable Lumière, peut-être d'un grand usage à l'Homme, même dans les Choses Spirituelles, entant qu'elle se rapporte &

La divine Lumière & la Raison naturelle distinguée.

La Lumiere Universelle & Salutaire, &c. 163

& se tient toujours sujette à l'autre ; tout de même que la Vie Animale dans l'Homme, conduite & réglée par sa Raison, lui assiste en agissant sur les Choses qui sont Raisonnables. Après cela, nous distinguons fort justement ceci de la Conscience Naturelle de l'Homme ; Car la Conscience étant

La Lumiere
distinguee de
la Conscience
naturelle de
l'Homme.

à l'Homme ce qui naît des Facultez naturelles de l'Ame de l'Homme, elle peut être souillée & corrompue. Il est dit expressement des Impurs, *Tit. 1. vers. 15. Que même leur Entendement & leur Conscience sont souillees.* Mais cette Lumiere ne peut jamais être corrompue, ni souillée ; aussi n'a telle jamais consenti au Mal, ni à l'Iniquité en aucun Homme ; car il est dit clairement, *Qu'elle rend manifestes toutes les Choses qui sont à reprendre, Eph. 5. vers. 13.* ainli elle est un Fidele Temoin pour Dieu, contre toute Injustice, au dedans de l'Homme.

Or la Conscience, comme on la definit très bien, vient du mot (*Conseire*) qui signifie (savoir avec un autre) Et c'est cette Connoissance qui naît au Cœur de l'Homme, de ce qui s'acorde, contredit, ou qui s'oppose à tout ce qui est crû par lui : par où il devient coupable envers soi même, savant qu'il transgresse en faisant cela, qu'il est persuadé qu'il ne doit pas faire. Tellement que l'Entendement étant une fois aveuglé, ou souillé par une fausse Croyance, alors la Conscience s'élève de cette fausse Croyance, qui le trouble, quand il va à l'encontre. Comme par

La Conscience
definie.

Exemple ; Un Turc, preoccupe d'une fausse Croyance, qu'il ne lui est pas permis de boire du Vin, s'il le fait, sa Conscience le frappe & le bourrele pour cela : Mais s'il entretient plusieurs Concubines, sa Conscience ne le trouble point ; parce que son Jugement est dè-jà souillé d'une fausse Opinion, qu'il lui est permis de faire l'un, & qu'il ne lui est pas permis de faire l'autre. Au lieu que s'il avoit pris garde à la Lumiere de Christ en lui, elle le redargueroit, non seulement de commettre Adultere ; mais encore, selon qu'il y deviendrait

Exemp^e d'un
Turc.

obeissant

obéissant, elle l'informerait que *Mahomet étoit un Imposteur* ; tout de même, que *Socrate*, en fut persuadé en son tems, de la Fausseté des Dieux des Payens.

Exemple d'un
Papiste.

De même si un Papiste mange de la Chair en Carême, ou n'est pas assez diligent dans l'Adoration des Saints ou des Images, ou s'il méprise les Images, sa Conscience le tourmente pour cela ; parce que son Jugement est déjà aveuglé d'une fausse Croyance de ces Choses : Au lieu, que la Lumière de Christ n'a jamais été d'accord avec aucune de ces Abominations. De cette façon donc la Conscience Naturelle des Hommes est suffisamment distinguée d'avec cette Lumière ; Car la Conscience suit le Jugement, & ne l'instruit pas ; mais cette Lumière, selon qu'elle est reçue, emporte l'aveuglement du Jugement, ouvre l'Entendement, rectifie la Conscience & le Jugement tout ensemble. Ainsi nous avoions aussi, que la Conscience est une excellente chose, quand elle est droitement instruite & illuminée. C'est pourquoi quelques uns des nôtres l'ont très proprement comparée à une Lanterne, & la Lumière de Christ à une Chandelle : Une Lanterne est d'un grand usage, quand une claire Chandelle y brule dedans & y reluit ; mais autrement elle est inutile. C'est donc la Lumière de Christ dans la Conscience, & non pas la Conscience Naturelle de l'Homme, que nous exaltons sans cesse aux Peuples ; C'est à celle-là, & non pas à celle-ci, que nous les dirigeons en leur Prêchant, comme au Guide le plus assuré pour arriver à la Vie Eternelle.

La Conscience Naturelle
se compare
à une Lanterne & la
Lumière de
Christ à une
Chandelle.

Enfin, il paroît, que cette *Lumière*, cette *Semence*, &c. n'est pas un Pouvoir, ou une Faculté naturelle de l'Entendement de l'Homme ; parce qu'un Homme qui est en Santé, peut, quand il lui plaît, exciter, mouvoir & exercer les Facultez de son Ame ; il en est absolument le Maître ; & hormis qu'il n'y ait quelque Cause Naturelle, quelque empêchement

pèchement dans le Chemin, il s'en peut servir à son plaisir : Mais il ne peut pas exciter, ni ému-
voir, quand il lui plaît, cette Lumiere & cette Se-
mence de Dieu dans l'Homme ; mais elle excite,
meut & conteste avec l'Homme, selon que le
Seigneur voit qu'il est. à propos. Car, quoi qu'il
y ait une possibilité pour Chacun d'être Sauvé du-
rant le jour de sa Visitation ; toutefois l'Homme
ne peut pas en tout tems, quand il lui plaît, ou
quand il a quelque Sentiment de sa Misere, exci-
ter tellement cette Lumiere & cette Grace, jus-
qu'à se procurer lui même cette tendresse de Cœur ;
mais il faut qu'il l'attende : Laquelle vien-
ne sur tous à certain Tems & en certaines Saisons,
dans lesquelles elle opere puissamment sur l'Ame,
l'attendrit extrêmement, & la rompt ; auquel
tems, si l'Homme ne lui résiste pas ; mais s'y ren-
ferme & s'y joint, il vient à connoître le Salut
par elle. Tout de même que le Lac de *Bethesda* ne
guérissoit pas tous ceux qui s'y lavoient ; mais
ceux-là seulement qui s'y étoient lavez les pre-
miers, après que l'Ange en avoit troublé les
Eaux ; Ainsi Dieu meut par l'amour qu'il a pour
le Genre-humain, en cette Semence dans le Cœur de
l'Homme à certains tems particuliers ; arrangeant
par ordre ses Pechez devant lui, & l'invitant se-
rieusement à la Repentance, lui offrant la Remis-
sion des Pechez & le Salut ; Et, si l'Homme l'ac-
cepte, il peut-être Sauvé. Or il n'y a point d'Hom-
me vivant, & je m'assure qu'il n'y aura Personne
à qui ce Papier parvienne, qui, s'il veut agir fi-
dellement & honnêtement avec son propre Cœur,
ne soit forcé d'avoüer, qu'il y a été sensible en
quelque Mesure, plus ou moins, ce qui est une
chose, que l'Homme ne peut pas s'attirer à soi
même avec tout son Travail & toute son Industrie.
C'est donc ici, ô ! Homme & Femme, le jour de la
Gracieuse Visitation de Dieu à ton Ame, à qui, si
tu ne résiste point, tu seras éternellement heureux !

C'est

L'attente
des Mouve-
mens de la
Lumiere &
de la Grace.

C'est-là le jour du Seigneur, qui, comme dit Jesus
 Mat. 24. 27. *Christ, est semblable à l'Eclair, qui reluit d'Orient*
 John 3. 8. *en Occident, & au Vent ou à l'Esprit, qui souffle sur*
le Cœur, & Personne ne sait où il va, ni d'où il
vient.

7 Quest.

§. XVII. En dernier lieu, Ceci nous meine à dire quelque chose touchant la maniere d'operer de cette Semence ou de cette Lumiere au Cœur de tous les Hommes ; ce qui fera voir encore plus évidemment, combien nous sommes grandement differens de tous ceux qui exaltent une Vertu Naturelle, ou une Lumiere dans l'Homme, & comment nôtre Principe meine, sur toutes Choses, à attribuer tout nôtre Salut, au pur Pouvoir ou Vertu, Esprit & Grace de Dieu.

L'Operation
de la Lumie-
re au re-
gard du Salut

Quand à ceux qui nous Interrogent de cette maniere, Comment est-ce que vous êtes differens des Pelagiens & des Arminiens ? Car si deux Hommes ont également une Lumiere & une Grace suffisante, par laquelle l'un soit Sauvé, & que l'autre ne le soit pas ; N'est-ce pas parce que l'un en profite, & que l'autre n'en profite pas ? Et n'est-ce donc pas la Volonté de l'Homme qui est la cause du Salut de l'un, au de-là de l'autre ? A ceux-là je dis, que nous repondons ainsi : Que comme la Grace & la Lumiere en tous est suffisante pour les Sauver tous, & que de sa Nature elle veut les Sauver tous ; aussi est-elle aux prises & Luite-t-elle avec tous, pour les Sauver ; Et celui qui resiste à ses efforts, est la cause de sa propre Condamnation ; celui qui n'y resiste point, cela lui est tourné à Salut : Tellement, qu'en celui qui est Sauvé, l'Operation est de la Grace, & non pas de l'Homme ; & c'est plutôt une Passion qu'une Action ; quoi qu'en suite, selon que l'Homme y acquiesce, il y a une Volonté excitée en lui, par laquelle il vient à cooperer avec la Grace : Car, suivant ce que dit Augustin ; Celui qui nous a fait sans nous ; ne nous veut pas Sauver sans nous. Tellement, que le premier acheminement
 n'est

n'est pas par l'Operation de l'Homme ; mais par son irrefiftence à l'Operation, où en ne s'y opposant pas. Et nous croyons, que dans ces tems particuliers de la Vifitation de chacun, dont nous avons parlé ci-deffus ; comme l'Homme est entierement incapable de lui même d'operer avec la Grace, tellement qu'il ne peut remüer un pas hors de fa Condition Naturelle, jufques à ce que la Grace le faiffiffe ; Ainfi il lui est poffible d'être paffif, & non pas de lui refifter, comme il est auffi poffible à lui de la refifter. Ainfi nous difons, que la Grace de Dieu opere dans, & fur la Nature de l'Homme, laquelle, quoi que d'elle même entierement corrompue & fouillée, & encline au Mal, est pourtant capable d'acquiescer à l'operation de la Grace de Dieu ; tout de même que le Fer, quoi qu'un Métail dur & froid en lui même, peut pourtant s'échauffer & fe ramollir par la chaleur du Feu, & la Cire fe fondre au Soleil. Et comme le Fer ou la Cire étant éloignée du Feu ou du Soleil, retourne à son premier état de froideur & de dureté ; Ainfi le Cœur de l'Homme, quand il refifte, ou se recule de la Grace de Dieu, il retourne à son premier Etat. J'ai eu fouvent la maniere d'operer de Dieu à l'égard du Salut envers tous les Hommes, expliquée en mon entendement, par un ou deux exemples clairs, lesquels j'ajouteraï ici pour l'Inftitution d'autrui.

Le premier est celui d'un *Homme dangereufement Malade*, a qui je compare l'Homme dans fa Chûte & dans fa Condition Naturelle. Je fuppose, que Dieu qui est le Grand Medecin, non feulement donne une Medecine à cet Homme, après qu'il a employé toute son adreffé pour recouvrer fa Santé, par toute fa Capacité ou fa Science propre (comme ceux-là qui difent, que *fi l'Homme use bien de fa Raifon ou de fes Facultez Naturelles, Dieu ajoutera la Grace par deffus*, où, comme les autres difent, qu'il

L'Exemple
d'un Homme
Malade &
d'un Medecin

vient

vient & qu'il offre un Remede à cet Homme au dehors, laissant cela à la Liberté de la Volonté de l'Homme, ou de le recevoir, ou de le rejeter.) Mais encore le Seigneur lui même, ce Grand Medecin, vient & verse le Remede dans sa Bouche, & le met comme dans le Lit : Tellement, que si le Malade n'est que seulement dans un état passif, cela produira nécessairement l'effect; Mais s'il est opiniatre & têtû, & veut absolument se lever & sortir au Froid, qu'il mange de certains Fruits nuisibles pour lui, pendant que la Medecine opéreroit, alors, quoi que de sa Nature elle tende à le guerir; Neantmoins elle se trouvera pernicieuse pour lui, à cause de ces Obstacles qu'elle y rencontre. Comme donc un Homme qui se ruineroit ainsi lui même, seroit certainement la Cause de sa propre Mort; De même qui dira, que celui qui est guerri, ne doit pas sa Santé entièrement au Medecin, ni à aucun acte des siens, veu que sa part n'a pas été quelque Action, mais un pur état Passif.

L'Exemple
de gens qui
sont hebetes,
dans une fosse
obscure, &
leur Libera-
teur.

Le second Exemple, est, Celui de diverses Personnes qui sont tous ensemble dans une Fosse obscure, où leur Sens sont si hebetes, qu'à peine sont-ils sensibles à leur propre Misere : C'est à ceux-là que je compare l'Homme dans son Etat Naturel, corrompu & décheu. Je ne suppose point qu'aucun de ces Hommes là, qui s'efforcent de se délivrer, excite par-là, ou en engage quelcun capable de les délivrer à leur donner son Secours, disant en soi même; Je voi un de ces Hommes qui a la Volonté, d'être delivré, & qui fait tout ce qu'il peut, c'est pour-quoi il merite d'être assisté; comme disent les Sociniens, les Palagiens & les Semi-Pelagiens. Je ne suppose pas non plus, que ce Libérateur vienne au haut de la Fosse, & leur mette en bas une Echelle, priant ceux qui voudront de monter, & les laissant ainsi à l'usage de leur propre Force & de leur Volonté, pour monter ou non; comme disent les Jesuites & les Arminiens : Neantmoins, disent-ils, ceux-là

ceux-là ne sont pas delivrez sans la Grace, puis-
que la Grace est cette Echelle par laquelle ils sont
delivrez. Mais, je suppose, que le Libérateur vient
à certains tems, & leur découvre à plein, & les
instruit de leur grande Misere & du Danger où
ils sont, s'ils demeurent dans ce lieu dangereux
& Pestilent : Et même il les force jusqu'à un cer-
tain sentiment de leur Misere (car les plus Méchans
Hommes sont quelquefois rendus sensibles à leur
propre Misere par la Visitation de Dieu) & non
seulement cela ; mais il les saisit & les tire, afin de
les enlever de leur Misere ; & s'ils ne lui resi-
stent pas, il les Sauvera ; Seulement est-il vrai
qu'ils peuvent lui résister : Cela étant appliqué,
comme le précédent, donne de l'éclaircissement à
la matiere de la même façon ; Et pourtant la
Grace de Dieu n'est point frustrée, quoi que son
Effet soit divers selon son Objet, étant une *Admi-
nistration* ou *Dispensation* de *Misericorde* & d'*Amour*
en ceux qui ne la rejettent pas, mais la reçoivent,
Jean 1. vers. 12. Mais une *Dispensation* de *Colere* &
de Condamnation, en ceux qui la rejettent, *Jean* 3.
vers. 19. Et tout de même que le Soleil, par un
seul Acte ou une Operation, fait fondre & ramol-
lit la Cire, & endurecit la Bouë. La nature du
Soleil est d'échauffer & de recréer la Creation,
c'est pourquoi les Creatures sont refaites par lui ;
les Fleurs en rendent une bonne odeur, quand il
y luit ; & c'est lui qui fait meurir les Fruits des
Arbres : Neantmoins jetez un Cadavre ou une
Chose morte dehors ; Cette même Reflexion du
Soleil la fera sentir mauvais, & la pourrira. Neant-
moins on ne dit pas pour cela, que le Soleil soit
frustré de son propre effect : Ainsi le Soleil de Ju-
stice resplendit sur un chacun durant le jour de
sa Visitation, & le rend capable de recevoir l'In-
fluence de lui, jusqu'à lui faire pousser hors de
bon Fruit, une bonne Odeur, & d'en être Fondu ;
Mais quand il a laissé passer son Jour, alors ce
même

A similitude
de la vertu
du Soleil pour
fondre & en-
durecir, &c.

même Soleil l'endurcit, comme il fait la Boüe, & rend sa Méchanceté plus manifeste & la putrifie, d'où il en sort une mauvaise Odeur.

Tous ont une
Grace suffi-
sante pour le
Salut donnée
de Dieu.

§. XVIII. Enfin, comme nous soutenons veritablement, que Dieu ne veut point qu'aucun Homme perisse; & qu'il a pour cet effet donné à tous une Grace suffisante pour le Salut; Aussi nous ne nions pas qu'il n'opere d'une façon particuliere en quelques uns, dans lesquels sa Grace prevaut, tellement qu'ils obtiennent nécessairement le Salut, sans que Dieu permette qu'ils lui résistent. Car ce seroit une absurdité de dire, que Dieu ne se seroit pas beaucoup plus étendu lui même envers la Vierge *Marie* & l'Apôtre *Paul*, qu'envers plusieurs autres: Nous ne soutenons pas non plus, que Dieu ait également aimé *Jean* le Disciple Bien-aimé, & Judas le Traître; Neantmoins, bien que Personne n'ait manqué d'une telle Mesure de Grace, par laquelle il eut pû être Sauvé; Je dis, que chacun en est d'autant plus justement excusable. Et Dieu même, en operant en ceux, à qui cette influence de Grace est accordée, se cache ainsi lui même, pour fermer la porte à toute Sécurité & à la Presomption, afin qu'eux mêmes s'humilient, & que la pure & libre Grace de Dieu soit magnifiée, & que toutes choses soient estimées être du Don-gratuit, & rien de la propre Vertu ou Force d'eux mêmes. Ceux aussi qui perissent, quand ils se souviennent de ces Tems de la Visitation de Dieu envers eux, quand il Disputoit & Lûitoit avec eux par sa *Lumiere* & par son *Esprit*, sont contraints d'avoüer, qu'il y a eu un Tems, auquel la Porte de la Misericorde leur étoit ouverte, & que c'est justement qu'ils sont condamnés, parce qu'ils ont rejeté leur Salut.

De cette maniere la Misericorde & la Justice de Dieu sont toutes deux également établies; & la Volonté de l'Homme, & ses Forces sont abaissées & rejetées. Sa Condamnation lui paroît d'è-

tre

tre de lui même, & son Salut tout dépendant de Dieu. En établissant ainsi ces Propositions, les deux grandes Objections, qu'on allegue souvent contre cette Doctrine, sont très bien réfutées.

La premiere, est tirée de quelques Passages de l'Ecriture, dans lesquels il semble que Dieu ait Decreté & Predestiné quelques uns au Salut ; Et, que pour cette fin, il ait ordonné certains Moyens, qui n'arrivent pas aux autres ; comme dans la Vocation d'*Abraham*, de *David* & des autres : Et dans la Conversion de *Paul* ; Car si ceux-là sont comptez, entre ceux auxquels cette Influence prevalante est accordée, l'Objection se resout aisément.

La seconde, est tirée de ces Passages, dans lesquels Dieu semble avoir ordonné quelques Méchans à la Destruction ; & à cause de cela, avoir endurci leurs Cœurs, pour les pousser à de grands Pechez, & les avoir relevez ensuite pour montrer en eux sa Puissance ; Mais si l'on met ceux-là au nombre de ces Hommes, de qui le jour de la Visitation a passé : Cette Objection aussi est réfutée ; comme il paroitra plus clairement, à quiconque voudra faire une application particuliere de ces Choses ; ce que j'ai crû à present devoir passer sous silence à cause de la brièveté.

La Predestination au Salut, & Preordination à la perdition repondues.
I Preuve.

§. XIX. Ayant ainsi clairement & évidemment posé l'état de la Question, & ouvert nôtre Pensée & nôtre Jugement sur cette Matière ; Comme il y a plusieurs Objections auxquelles on va au devant par-là ; Aussi cela rendra-t-il nôtre Preuve, & plus aisée, & plus courte tout ensemble.

La premiere Chose, qu'il y a à prouver, est, *Que Dieu a donné à Chacun un Jour, ou un Tems de Visitation, auquel il est possible pour lui d'être Sauvé.* Si nous pouvons prouver qu'il y a un Jour donné à ceux qui perissent, auquel ils pouvoient être Sauvez, l'Affaire est achevée : Car, Personne ne nie que ceux qui sont Sauvez n'ayent un Jour de Visitation. Cela paroît donc manifestement.

I Proposit.
Prouvée.

I Preuve.

Ceux qui pe-
rissent avoi-
ent un jour de
Misericorde
Offert à eux

Exemples.
1 Cain.

2 Le Monde
Ancien.

ment par les Plaintes & les Regrets que l'Esprit de Dieu fait dans toutes les Ecritures, même contre ceux qui perissoient, les accusant & les sommant de ce qu'ils n'acceptoient pas, ni ne s'attachoient à la Visitation de Dieu, & aux Offres qu'il leur faisoit de sa Misericorde. C'est ainsi, que le Seigneur s'exprime pour la première fois à Cain, Gen. 4. v. 6, 7. *Et le Seigneur dit à Cain, Pourquoi es tu en Colere, & pourquoi as tu le Visage abatu? Si tu fais bien, ne seras tu pas reçu? Si tu ne fais pas bien, le Peché gît à la Porte.* Cela avoit été dit à Cain, devant qu'il tuast Abel son Frere, lors que la mauvaise Semence commença à le tenter, & à operer en son Cœur; nous voyons comment Dieu avertit Cain à tems, & au Jour de sa Visitation en vers lui, qu'il y auroit Remission & Agrément, s'il faisoit bien: Car cette Interrogation, *Ne seras tu pas reçu ou agréé?* Emporte une Affirmative, *Tu seras reçu si tu fais bien.* Tellement, que si nous pouvons nous assurer sur ce grand Dieu tout puissant, la source de toute Verité & de toute Equité, il étoit possible à Cain, dans un certain Jour, d'être reçu. Et Dieu n'eust pas voulu lui proposer de faire le Bien, comme une condition, s'il n'eust donné à Cain une force suffisante, par laquelle il fust capable de faire le Bien. C'est, ce que le Seigneur lui même montre aussi, même en ce qu'il donna un Jour de Visitation au Monde Ancien, Gen. 6. v. 3. *Et le Seigneur dit, Mon Esprit ne d'ébattra point à toujours dans l'Homme;* Car cela doit-être traduit ainsi. Cela infere manifestement, que son Esprit avoit debatue avec l'Homme, & qu'il debat avec lui pour un Tems; lequel Tems venant à expirer, Dieu cesse de debatre avec lui pour le sauver. Car on ne peut pas dire, que l'Esprit de Dieu debate avec l'Homme, après que le Jour de sa Visitation est expiré; veu que c'est alors, qu'il opere naturellement & sans résistance son effet, à savoir, de le

le
C'e
à c
ben
Par
14.
le
de
por
Pour
incm
rois
quen
nos
Hom
a fa
& d
Men
n'éta
quelc
expr
aten
i Pie
qui
beauc
peur
ou ce
pour
ment,
la lon
aupar
avec c
En qu
foi m
en est
que ce
qu'il c
Monde
lant po

le Jugeant & le Condamnant continuellement. C'est de ce *Jour de Visitation*, que Dieu a donné à chacun, qu'il est dit, *que Dieu attend, qu'il est benin ou bien faisant*, Esa. 30. v. 18. Et qu'il est Patient & de longue Attente, Exod. 34. v. 6. Nomb. 14. v. 18. Pseau. 86. v. 15. Jerem. 15. v. 15. Ici le Prophete *Jeremie*, s'attache à la *longue Attente de Dieu*; & en se Plaignant à Dieu il ferme la porte à l'Objection de nos Aversaires, au verset. 18. *Pourquoi ma Douleur est-elle perpetuelle, & ma Playe incurable, car elle a refusé d'être guerrie? Tu me serois comme Mensonge, & comme des Eaux qui manquent au besoin?* Au lieu, que selon l'Opinion de nos Aversaires, la Douleur de la plupart des Hommes est perpetuelle, & leur Playe est tout a fait incurable: L'Offre même de l'Evangile & du Salut qui leur est faite, est comme un Mensonge, & comme des Eaux qui manquent, n'étant jamais dans le dessein qu'elle fût de quelque effet pour eux. L'Apôtre *Pierre* dit expressement, que cette *Longue Attente de Dieu*, attendit aux *Jours de Noë*, ceux du *Monde Ancien*, 1 *Pierre* 3. vers. 20. Ce qui étant comparé avec ce qui est dit, *Gen. 6. vers. 3.* ci-dessus raporté; fait beaucoup en faveur de notre Proposition. Et de peur que quelcun n'objecte, que cette *Patience*, ou cette *Luitte & Dispute du Seigneur* n'étoit pas pour les Sauver; Le même Apôtre dit expressement, 2 *Pier.* 3. vers. 15. *Qu'il faut tenir pour Salut la longue attente de Dieu.* Il avoit joint un peu auparavant dans le neuvième verset cette *Patience*, avec ces Mots, *Que Dieu ne veut point qu'aucun Perisse.* En quoi, si nous le prenons pour Interprète de soi même & de ses propres Paroles (comme il en est le plus capable) il Prêche ouvertement, que ceux envers qui le Seigneur est Patient (ce qu'il declare qu'il a été aux Mechans de l'Ancien Monde, & qu'il l'est à present à tous, ne voulant point qu'aucun perisse) ceux-là, dis-je, doivent

Dieu est patient & benin & de longue Attente pour être Gracieux envers tous.

Pour les sauver.

Certaines
Choses dans
les Epit. de
Paul diffi-
ciles à enten-
dre.

tenir pour *Salut* cette *longue attente de Dieu envers eux*. Or comment, & à quel égard, doivent-ils la tenir pour *Salut*, s'il n'y a pas même jusqu'à la possibilité du *Salut* qui leur en soit transmise en cela ? Car ce ne seroit pas un *Salut* pour eux, s'ils ne pouvoient pas être Sauvez par-là. *Pierre* sur cette *Matiere* renvoye plus loin aux *Ecrits de Paul*, insinuant, que cela a été la *Doctrine Universelle*. En quoi, voici ce qui est bien remarquable, c'est ce qu'il ajoute en cette occasion particuliere, *Qu'il y a dans les Epîtres de Paul, des choses difficiles à entendre, que les Ignorans & mal-assurez tordent à leur propre perdition* ; montrant clairement, que cela s'entendoit de ces *Expressions de Paul* dans ses *Epîtres*, comme *Rom. 9. &c.* lesquelles semblent, aux *Ignorans & mal-assurez* dans les *Choses Spirituelles*, contredire à la *Verité de la Patience de Dieu envers tous*, en ce qu'il ne veut pas qu'aucun d'eux perisse, & en ce que tous peuvent être Sauvez. Plût à Dieu que plusieurs eussent mieux pris garde qu'ils n'ont fait à cet *Avertissement* ! Cet endroit de l'*Apôtre Paul*, que *Pierre* semble indiquer ici plus particulièrement, contribue aussi beaucoup à l'éclaircissement de cette *Matiere*, à savoir, *Rom. 2. vers. 4. Meprises tu les Richesses de sa Benignité, de sa Patience & de sa longue attente, ne connoissant pas que la Benignité de Dieu te convie à la Repentance ?* *Paul* parle ici aux *Impies & aux Méchans* non régénerez, lesquels il dit au verset suivant, *qu'ils s'amassent Ire, au jour de l'Ire*, c'est à ceux qui sont tels qu'il recommande les *Richesses de la Patience & de la longue attente de Dieu*, montrant que c'est-là le penchant de la *Benignité de Dieu* de les mener à la *Repentance*. Or, comment cela pourroit-il tendre nécessairement à les mener à la *Repentance* ? Comment cela pourroit il s'appeler les *Richesses de Benignité* pour eux, s'il n'y avoit pas un *Tems* auquel ils pussent se *Repentir* par là, & devenir participans des *Richesses*

qui

qui leur sont offertes en ce Tems-là ? De tout cela j'Argumente ainsi.

Si Dieu plaide avec les Pecheurs depuis leur état de pouvoir être reçeus au Salut ; Si l'Esprit de Dieu debat & conteste avec eux pour un tems, pour sauver ceux qui perissent dans la fuite ; S'il attend de leur être gracieux ; S'il est patient envers eux ; & si la Patience leur est un Salut, tandis qu'elle subsiste ; durant lequel tems Dieu ne veut pas qu'ils perissent ; mais Il leur presente des Richesses de sa Benignité & de sa Patience pour les mener à la Repentance ; donc il y a alors un jour de Visitation, auquel ces Gens-là, qui ont péri, eussent pû, & même pourroient encore maintenant être Sauvez, & peuvent perir s'ils ne se repentent.

Argument.

L'Esprit de Dieu dispute dans les Me-chans.

Or est-il, que le premier est veritable ; par consequent aussi le dernier.

§. XX. En second lieu, ceci paroît des Paroles d'Esaïe le Prophete, 5. vers. 4. *Qu'y avoit-il plus à faire à ma Vigne, que je n'aye fait ?* Car au verset deuxieme il dit, *Qu'Il l'a enfermée d'une haïe, qu'il en a ramassé toutes les Pierres, & qu'Il l'a plantée du Plan le plus exquis ; Et neantmoins, dit-il, quand j'ai attendu qu'elle produisist des Raisins ; elle n'a produit que des Grapes Sauvages.* C'est pourquoi, il appelle les Habitans de Jerusalem, & les Hommes de Juda, pour Juger entre Lui & sa Vigne, disant, *Qu'y avoit il plus à faire à ma Vigne, que ce que je lui ai fait ? Et neantmoins, comme il a été dit, elle a produit des Grapes Sauvages :* Ce qui s'appliquoit à plusieurs en Israël, qui avoient refusé la Misericorde de Dieu. Christ se sert du même Exemple Matth. 21. vers. 33. Marc 12. vers. 1. Luc 20. vers. 9. où Jesus montre comment une Vigne avoit été plantée pour quelques uns, & toutes choses necessaires leur avoient été données pour leur porter du Fruit, pour payer, ou pour rendre le Fruit à leur Maître ; Et comment ce Maître avoit attendu à

2 Preuve.

La Vigne plantée a produit des Grapes Sauvages.

diverses fois de leur être pitoyable, en leur envoyant Serviteurs après Serviteurs, & oubliant plusieurs Offences, avant qu'il déterminât de les détruire & les jeter hors. Premièrement donc, ceci ne se peut pas entendre des Saints, ni de ceux qui se repentent, & qui sont Sauvez ; car il est dit expressement, *Qu'il les détruira*. Ni la Parabole n'eût pas répondu aucunement à la fin pour laquelle elle est avancée, si ces Hommes-là n'eussent pas été en quelque Capacité d'avoir fait du Bien ; Et même leur capacité étoit telle, que Christ dit par le Prophete, *Qu'y avoit-il à faire d'avantage ?* Tellement, qu'il est plus que manifeste, que par cette Parabole répétée dans trois divers Evangelistes, Christ demontre & prêche la Patience envers les Hommes & leur Malice, en ce que les Moyens du Salut leur étant fournis, ils y résistent à leur propre Condamnation. Il y a d'autres Passages de l'Ecriture qui sont semblables à ceux-ci, à savoir, *Proverb. 1. vers. 24, 25, 26. Jeremie 18. vers. 9, 10. Matth. 18. vers. 32, 33, 34. Act. 13. vers. 46.*

3 Preuve.

Pleur de
Christ sur
Jerusalem.

Enfin, qu'il y ait un jour de Visitation accordé aux Méchans, auquel ils pourroient être Sauvez, lequel étant expiré, la Porte du Salut leur est fermée ; Cela paroît évidemment par la Lamentation & le Gemissement de Christ sur Jerusalem, exprimée en trois divers endroits, *Matth. 23. vers. 37. Luc 13. vers. 34. & 19 vers. 41, 42. Et quand il fut approché, voyant la Ville, il pleura sur elle, disant, ô ! si toi aussi eusses connu, du moins en cette tienne Journée, les choses qui appartiennent à ta Paix, mais maintenant elles sont cachées de devant tes yeux !* Il ne se peut rien dire de plus clair, que cela, pour prouver nôtre Doctrine : Car, premièrement, il insinue qu'il y a eu un jour, auquel les Habitans de Jerusalem, pouvoient avoir connu les Choses qui appartennoient à leur Paix. Secondement, que durant ce jour-là il avoit voulu les rassembler,

ra
E
en
foi
Pa
gr
ra
foi
foi
Fe
tir
tro
Ch
ché
été
me
vou
vou
vou
exp
plus
foye
A
réel
cit le
ainfi
sera
lui se
mais
Il n'a
ainfi
Christ
sur le
teur
dilige
insuffi
qui a
quoi
Profit.

rassembler, comme la Poule rassemble ses Poussins. Exemple familier ; mais pourtant fort significatif en ce Cas ; qui fait voir, que l'offre qu'il leur faisoit du Salut, n'étoit pas vaine & inutile de sa Part ; mais comme réellement & avec une aussi grande joye & aussi bonne volonté, qu'une Poule rassemble ses poussins. Tel qu'est l'amour & le soin de la Poule envers sa Couvée ; Tel est le soin de Christ de rassembler les Hommes & les Femmes qui perissent, pour les degager & les retirer de leur Etat corrompu & degeneré. En troisième lieu, que parce qu'ils ont refusé ; les Choses, qui apartenoient à leur Paix ont été cachées de devant leurs yeux. Pour quoi ont-elles été cachées ? Parce que vous n'avez pas voulu permettre que je vous rassemblasse ; Vous n'avez pas voulu voir ces Choses qui étoient bonnes pour vous dans le tems de l'amour de Dieu envers vous ; C'est pour quoi maintenant, que ce jour est expiré, vous ne pouvez pas les voir : Et pour une plus grande Condamnation, Dieu permet que vous soyez endurcis dans l'incrédulité.

Ainsi ce n'est qu'après le refus d'un offre réel de Misericorde & de Salut, que Dieu endurecit les Cœurs des Hommes, & non avant. Et c'est ainsi que se verifie cette Parole, *A celui qui a, il sera donné ; & à celui qui n'a point, même ce qu'il a lui sera ôté.* Ceci pourroit sembler un Paradoxe, mais il est aisément décidé suivant cette Doctrine. Il n'a point, parce qu'il a perdu le tems d'en user, ainsi c'est à present pour lui comme rien ; Car Christ se sert de cette Expression, *Matth. 25. v. 26.* sur le sujet d'ôter le Talent des mains du *Serviteur paresseux*, pour le donner à celui qui étoit diligent ; ce Talent en lui même n'étoit nullement insuffisant, mais étoit de même Nature, que ceux qui avoient été donnés aux autres ; C'est pour quoi le Maître avoit raison d'en demander le Profit, à proportion comme des autres : Ainsi, je dis,

Dieu endurecit, & quand.

Un Talent étoit insuffisant.

dis, que c'est après avoir rejezté le Jour de Visitation, que le Chatiment d'Endurcissement est infligé aux Hommes & aux Femmes, comme Christ le prononce contre les Juifs, après *Esaïe*. 6. v. 9. ce que les quatre Evangelistes rapportent, *Matth.* 13. v. 14. *Marc.* 4. v. 12. *Luc* 8. v. 10. *Jean* 12. v. 40. Et après tous, l'Apôtre *Paul*, après avoir fait offre de l'Evangile du Salut aux Juifs qui étoient à Rome, prononce la même chose, *Act.* 28. v. 26. sur ce que quelques uns ne croyoient point; Le Saint Esprit a bien parlé à nos Peres par *Esaïe* le Prophete, disant, *Va vers ce Peuple, & di, Vous orrez de l'oreille, & n'entendrez point; & en regardant vous verrez, & n'apercevrez point. Car le Cœur de ce Peuple est engraisé, & ils ont ouï dur des Oreilles, & ont cligné de leurs Yeux; afin qu'ils ne voyent des Yeux, & qu'ils n'oyent des Oreilles, & n'entendent du Cœur, & qu'ils ne se Convertissent & que je ne les guerisse.* Ainsi il paroît que Dieu vouloit qu'ils vissent, mais ils ont fermé leurs Yeux; c'est pourquoi ils sont justement endurcis. *Cyrille d'Alexandrie* traite bien cette Matiere, sur *Jean*, au liv. 6. chap. 21. repondant à cette Objection. Mais quelques uns pourroient dire, Si Christ est venu au Monde, afin que ceux qui voyent deviennent aveugles, leur Aveuglement ne leur doit pas être Imputé; mais il semble plutôt que Christ soit la cause de leur Aveuglement, puis qu'il dit, Qu'il est venu au Monde, afin que ceux qui voyent, deviennent aveugles. Mais (dit-il) ceux qui objectent ces choses à Dieu, ne parlent pas raisonnablement, & ne craignent point de l'appeler Auteur du Mal. Car, comme le Soleil qui se fait sentir, est porté sur nôtre Horizon, afin de Communiquer le Don de sa Clarté à tous, & de faire luire sa Lumiere sur tous; mais si quelqu'un ferme ses Paupieres, ou se detourne volontairement du Soleil, refusant le benefice de sa Lumiere, il est privé de son Illumination, & demeurer dans les Tenebres, non pas par le defaut du Soleil, mais par sa propre faute. Ainsi

Cyrill. Alex.

La raison
pourquoi
l'Homme
reste dans les
Tenebres,
c'est pour a-
voir fermé
les Yeux.

et

ce veritable Soleil, qui est venu pour éclairer ceux qui sont gisants dans les Tenebres, & dans la Region d'Ombre de Mort, a visité la Terre, à ce dessein, afin de pouvoir communiquer à tous le Don de Connoissance & de Grace, & d'Illuminer les Yeux intérieurs de tous par une spirituelle Splendeur toute particuliere; Mais plusieurs rejettent ce Don de la Lumiere Celeste qui leur est gratuitement donnée, & ferment les Yeux de leurs Entendements, de peur qu'une si excellente Illumination ou Irradiation de la Lumiere Eternelle ne lui fist sur eux. Ce n'est donc pas par faute du vrai Soleil qu'ils sont aveuglez, mais seulement par leur propre Iniquité & leur Endurcissement; Car, comme dit le Sage (Sapient. 2.) leur Mechanceté les a aveuglez.

Or de tout cela j'Argumente ainsi.

S'il y a un jour, auquel les Juifs obstinez ont pû avoir connu les Choses qui appartenoient à leur Paix, lesquelles ont été cachées de devant leurs yeux, parce qu'ils ont rejeté ce jour-là : S'il y a eu un tems auquel Christ eût voulu rassembler ceux qui n'ont pû être rassemblez, parce qu'ils l'ont refusé : Donc ceux qui eussent pû être Sauvez, perissent actuellement, parce qu'ils ont meprise ou négligé le jour de la Visitation de Dieu envers eux, auquel ils eussent pû être Convertis & Sauvez.

Les Juifs obstinez eurent un Jour.

Or le premier est veritable : Par consequent le dernier l'est aussi.

§. XXI. Secondement, ce qui vient à prouver en second lieu, est, *Que par-là Dieu offre d'operer le Salut durant le jour de la Visitation de chacun; Et c'est à dire, qu'il a donné à chacun une mesure de Grace Salulaire, suffisante & surnaturelle.* Ce que je ferai, avec l'assistance de Dieu, par des Témoignages clairs & évidens de l'Ecriture.

2 Proposition Prouvée.

Premièrement, de ce Passage de Jean 1. vers. 9. *Qu'il étoit la Lumiere veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde.* Ce Passage nous favorise si clairement, que quelques uns l'appellent, *Le Texte des Trembleurs*; Car il demontre clairement notre

1 Preuve.

La Lumiere Illuminant tout Homme

notre Opinion; Tellement, qu'à peine a-t-il besoin, ni de Consequence, ni de Deduction, puisqu'il est lui même une Consequence de deux Propositions affirmées aux Sujets precedens, d'où il suit, comme une Conclusion, dans les propres Termes de notre Foi. La première, de ces deux Propositions, est celle-ci, *La Vie qui étoit en lui, étoit la Lumiere des Hommes.* La seconde, *La Lumiere luit dans les Ténèbres;* Et de ces deux il Infere, *Qu'il est la Lumiere Veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde.*

l'observ.

D'où j'observe en peu de Mots, que ce Divin Apôtre appelle *Christ, la Lumiere des Hommes,* & nous donne ceci pour être remarqué par nous, comme une des principales proprieté du moins en particulier, & que nous devons considerer comme telle à notre égard; puisque par-là, comme il est la *Lumiere,* & que nous cheminons en cette *Lumiere,* qu'il nous communique, nous venons à avoir Société & Communion avec lui, comme le même Apôtre le dit ailleurs, 1 Jean 1. vers. 7. Seconde-

Non pas à un certain Nombre d'Hommes, mais à tout Homme

ment, *Que cette Lumiere luit dans les Ténèbres, quoi que les Ténèbres ne l'ayent point comprise.* En troisième lieu, *Que cette Lumiere Veritable illumine tout Homme venant au Monde;* Où l'Apôtre étant conduit par l'Esprit de Dieu, a soigneusement évité la Pointille de ceux, qui voudroit retraindre ceci à un certain nombre: Là où tous sont, ou bien, chacun, il n'y a là Personne d'exclus. De plus, seroient-ils si obstinez, comme ils le sont quelquefois, que de dire, que ce *tout Homme,* est seulement chacun des Eleus? Ces mots suivans, *Tout Homme venant au Monde,* iroient au devant de cette Objection. Tellement, qu'il est évident, qu'il ne vient point d'Homme au Monde que Christ n'ait *Illuminé* en quelque mesure, & à qui cette *Lumiere* ne reluise dans son Cœur ténébreux; Bien que les *Ténèbres ne la comprennent pas,* neantmoins elle y reluit, & la Nature est de dissiper les *Ténèbres,* la où les Hommes

ne

ne lui ferment pas leurs yeux. Or, à qu'elle fin cette *Lumiere* est donnée, cela est exprimé, verset sept, où il est dit, que *Jean* est venu pour *Témoin*, pour porter *Témoignage de la Lumiere*, afin que tous crussent par elle; à savoir, par la *Lumiere*, *σι ἀντὶς*, ce qui s'accorde fort bien avec φωτὶς, comme étant le plus proche Antecedent, quoi que la plupart des Interprètes (pour le faire accorder avec leur Doctrine) l'ont fait rapporter à *Jean*, comme si tous les Hommes devoient croire par *Jean*. Mais comme il n'y a rien directement contenu dans le Texte, aussi cela est-il contraire au Stile même de la Connexion; Car, puisque Christ a éclairé tout Homme de cette *Lumiere*; n'est-ce pas afin qu'ils viennent à croire par elle? Tous ne pouvoient pas croire par *Jean*, parce que tous les Hommes ne pouvoient pas savoir le *Témoignage de Jean*; Au lieu, que tous les Hommes étant éclairés de cette *Lumiere*, peuvent venir à croire par-là. *Jean* n'a pas reluit dans les *Ténèbres*; Mais cette *Lumiere* reluit dans les *Ténèbres*, afin qu'ayant dissipé les *Ténèbres*, elle puisse produire & engendrer la Foi. Et enfin, c'est par elle que nous devons croire, & c'est par elle qu'il nous faut devenir Fidèles, & en y cheminant on connoit & on jouit de la Communion avec Dieu; Mais, comme il a été remarqué ci-dessus, c'est en cheminant en cette *Lumiere*, que nous avons cette Société & cette Communion, non pas en cheminant en *Jean*, ce qui seroit une chose ridicule. Tellement, que ce *σι ἀντὶς*, doit se rapporter à la *Lumiere*, de laquelle *Jean* a rendu *Témoignage*, afin que par cette *Lumiere*, de laquelle Christ a Illuminé tout Homme, tous les Hommes puissent venir à croire. Puis donc, que cette *Lumiere* est la *Lumiere de Jesus Christ*, & la *Lumiere* par laquelle les Hommes viennent à croire, je croi qu'il ne faut point douter, que ce ne soit une *Lumiere Surnaturelle, Salutaire & Suffisante*. Si elle n'étoit Surnaturelle,

La Lumiere
dissipant les
Ténèbres en
gendre la Foi.

La Lumiere
est surnatu-
relle, Salu-
taire & Suffi-
sante.

elle

elle ne pourroit pas s'appeler proprement la *Lumière* de Jesus ; Car bien que toutes Choses soient à Lui, de Lui & par Lui ; Neantmoins, à l'égard des Choses qui sont communes & particulieres à nôtre Nature, comme en étant partie, il n'est pas dit d'une façon si speciale, que nous les avons de Christ. Deplus l'Evangile explique ici l'office de Christ, entant que Mediateur, & les Avantages, qui nous reviennent de Lui, entant que Tel.

2 Observ.

Secondement, cela ne peut pas être par aucuns Dons Naturels, ou aucunes Facultez de nôtre Ame, qu'il est dit, *que nous soyons ici Illuminez* ; parce qu'il est dit, *que cette Lumière reluit dans les Ténèbres*, & qu'elle n'en peut être comprise. Or, ces *Ténèbres* ne sont autre Chose que la Condition & l'Etat de l'Homme Naturel ; dans lequel Etat Naturel il peut aisément comprendre, & comprend en effet, les Choses qui lui sont communes & particulieres entant que tel. Que l'Homme dans sa Condition Naturelle s'appelle *Ténèbres*, voyez Ephes. 5. vers. 8. *Vous étiez autrefois Ténèbres ; mais maintenant vous êtes Lumière au Seigneur*. Et en d'autres Lieux, comme Act. 26. vers. 18. Col. 1. vers. 13. 1 Thessal. 5. vers. 5. où la Condition de l'Homme dans son Etat Naturel est nommée *Ténèbres*. C'est pour quoi, je dis, que cette *Lumière* ne peut pas être aucune Propriété ou Faculté Naturelle de l'Ame de l'Homme ; mais un Don Surnaturel & une Grace de Christ.

3 Observ.

En troisième lieu, cette *Lumière* est Suffisante & Salutaire.

1 Arg.

Ce qui est donné, *afin que tous les Hommes puissent croire par cela*, doit être Salutaire & Suffisant : Ce qui nous met en Possession de la Communion avec les Saints & au Sang de Christ, qui nous nettoie de tout Peché, en y cheminant, doit être suffisant.

Or telle est la *Lumière* dont-il est parlé, 1 Jean 1. vers. 7.

Donc, &c.

Mais de plus.

Cela,

De la Lumiere Universelle & Salutaire. 183

Cela, en quoi il nous est commandé de croire, ^{2 Arg.}
afin que nous devenions Enfans de Lumiere, doit-être
un Principe Surnaturel, Suffisant & Salutaire.

Or est-il, qu'il nous est commandé de Croire en
cette Lumiere :

Donc, &c.

La Majeure ne se peut pas nier. La Mineure
contient les propres termes de Christ, Jean 12. v. 36.
Tandis que vous avez la Lumiere, croyez en la Lumie-
re, afin que vous soyez Enfans de Lumiere.

A ceci on Objecte, *Que par la Lumiere, on doit Object.*
entendre la Personne extérieure de Christ, en qui il
veut que l'on Croye.

On ne nie pas qu'ils ne dussent avoir crû en ^{Reponse,}
Christ, c'est à dire, qu'il étoit le *Messie* qui devoit
venir ; Mais je ne voi pas comment ils prouvent, ^{A savoir si la}
que Christ ait été ici dans ce Dessen ; Et même ^{Personne ex-}
le Passage montre le contraire par ces Paroles, ^{terieur de}
Tandis que vous avez la Lumiere ; Et par celles du ^{Christ étoit}
^{la Lumiere ?}
Verset precedent, *Cheminez tandis que vous avez*
la Lumiere, de peur que les Ténèbres ne vous surpre-
ment. Lesquelles paroles emportent, que quand
cette Lumiere, en laquelle ils devoient croire, se-
roit ôtée ; alors ils perdroient la Capacité ou la
Saison de Croire. Or cela ne se pouvoit pas en-
tendre de la Personne de Christ ; Autrement les
Juifs eussent pû avoir cru, & plusieurs crurent
salutairement en lui, comme tous les Chrétiens
font aujourd'hui, quoi que sa Personne, c'est à
dire, sa presence Corporelle ou l'Homme Ex-
térieur soit fort éloigné d'eux. De sorte, qu'il
faut que cette Lumiere, en laquelle ils sont com-
mandez de croire, soit Intérieure & Spirituelle, ^{La Lumiere}
qui reluit dans leurs Cœurs pour un tems, même ^{de Christ n'est}
durant le jour de la Visitation de l'Homme ; & ^{pas l'Hom-}
tant qu'elle continue d'Appeler, d'Inviter & d'Ex- ^{me extérieur}
horter ; Il est dit, que les Hommes l'ont, & qu'ils ^{ou la Person-}
peuvent croire en elle ; Mais quand les Hommes ^{ne de Christ.}
refusent de croire en elle, & qu'ils la rejettent,
alors elle cesse d'être une Lumiere pour eux pour
leur

leur montrer le Chemin; Mais elle leur laisse le Sentiment de leur Incrédulité, comme un Aiguillon en leur Conscience, qui leur est une Terreur & une Obscurité sur eux, dans laquelle ils ne peuvent connoître où ils vont, ni ne peuvent operer aucuns Moyens profitables pour leur Salut. C'est pour quoi à de tels Rebelles, le jour du Seigneur est dit être *Ténèbres*, & non pas *Lumière*, Amos 5. vers. 18.

Cyrille Alex-
andrie sur
Jean liv. 1.
chap. 11.

D'où il paroît, qu'encore que plusieurs ne reçoivent pas cette Lumière (comme plusieurs ne la comprennent point) neantmoins cette Lumière Salutaire reluit en tous, afin de les Sauver. Sur quoi aussi Cyrille d'*Alexandrie* dit bien, en défendant nôtre Sentiment : *C'est avec une grande diligence & avec precaution, dit-il, que l'Apôtre Jean tâche d'anticiper & de prevenir les vaines pensées des Hommes : Car il y a là une Méthode miraculeuse des Choses Sublimes, & un renversement d'Objections. Il vient d'appeller à present le Fils, la Lumière Veritable, par laquelle il affirme que tout Homme venant au Monde étoit Illuminé, & même qu'il étoit au Monde & que le Monde a été fait par lui. On peut donc Objeçter, si la Parole de Dieu est la Lumière, & si cette Lumière illumine les Cœurs des Hommes, & suggere aux Hommes la Pieté & l'Intelligence des Choses; S'il a été toujours au Monde, & qu'il ait été le Createur ou le Batisseur du Monde, pour quoi a-t-il été si long-tems inconnu au Monde? Il semble qu'il s'en suit plutôt qu'à cause qu'il étoit inconnu au Monde, pour cela le Monde n'a pas été éclairé par lui, & qu'il n'étoit pas totalement la Lumière. De peur que quelqu'un ne fît cette Objeçtion, il conclut Divinement (Et le Monde ne l'a point connu) Que le Monde, dit-il, n'accuse point la Parole de Dieu & sa Lumière Eternelle; mais sa propre foiblesse : Car le Fils Illumine, mais la Creature rejette la Grace qui lui est donnée, & abuse de la subtilité d'Intelligence qui lui a été accordée, par laquelle, elle pouvoit avoir connu*

naturellement

De la Lumière Universelle & Salutaire. 185

naturellement Dieu : Et, comme un Prodigue, a tourné sa Veüe vers les Creatures, a negligé de s'avancer, & par Pareſſe & par Negligence a enſeveli l'Illumination, & mepriſé cette Grace. Ce que de peur que le Diſciple de Paul ne fît, il lui fut commandé de veiller : Partant c'eſt à leur Malice qu'il le faut imputer, à ceux qui ſont Illuminez, & non pas à la Lumiere. Car tout de même qu'encore que le Soleil ſe leve ſur tous, neantmoins celui qui eſt Aveugle n'en reçoit de là aucun avantage, & pourtant Perſonne ne peut accuſer pour cela la Splendeur du Soleil ; mais attribuera la cauſe de ne point voir à l'Aveuglement : Ainſi je penſe que cela ſe doit entendre du Fils unique de Dieu ; car il eſt la Lumiere veritable, & jette hors la Splendeur ſur tous ; mais le Dieu de ce Siecle, comme dit Paul, a aveuglé les Entendemens de ceux qui ne croient point, 2 Corint. 4. verſ. 4. afin que la Lumiere de l'Evangile ne leur reluife point. Nous diſons donc, qu'il eſt ſurvenu un Aveuglement aux Hommes ; non pas qu'ils ſoient tout a fait privez de Lumiere, car la Nature retient toujours la Force de l'Intelligence qui lui a eſté donnée de Dieu ; Mais parce que l'Homme eſt endurci & hebeté par une mauvaiſe habitude, & va de mal en pis ; & a rendu la meſure de Grace en quelque façon languiffante. Quand donc il arrive à l'Homme de pareilles Choses, c'eſt à bon droit que David prie, en criant, Ouvre mes Yeux, afin que je voye les Merveilles de ta Loi. Car la Loi avoit été donnée, afin que cette Lumiere s'allumât en nous ; La Chaffie des Yeux de nos Entendemens étant eſſuyée, & l'Aveuglement étant ôté ; qui nous retenoit dans nôtre premiere Ignorance. Par ces Paroles donc, le Monde eſt accuſé comme Ingrat & Inſenſible, ne connoiſſant point ſon Auteur, ni ne produiſant point le bon fruit de l'Illumination ; Tellement, qu'il ſemble que l'on puiſſe dire à preſent veritablement de tous, ce qui étoit dit anciennement des Juifs par le Prophete. J'ai attendu qu'elle produiſiſt des Raiſins ; mais elle n'a produit que des Grapes Sauvages. Car le bon Fruit de l'Illumination étoit

Le Fils illumine mais l'Homme par Pareſſe enſevelit l'Illumination.

étoit la Connoissance du Fils Unique, comme une Grape pendante d'un Serment abondant, &c.

La Grace
n'est pas Don
naturel.

Il est évident de ceci, que Cyrille a crû qu'il y avoit une *Illumination Salutaire* donnée à tous. Car quant à ce qu'il parle de la Nature, il ne l'entend point de la Nature commune de l'Homme en elle même ; mais de cette Nature qui a la force de l'Intelligence qui lui a été donnée de Dieu : Car il entend cette *Universelle Illumination*, comme étant de même espece que cette Grace dont Paul fait mention à *Timothée*, disant, *Ne neglige point la Grace qui est en Toi*. Or il n'est pas à croire que Cyrille fût si Ignorant, que de penser que cette Grace avoit été quelque Don Naturel.

2 Preuve.

La Semence
du Royaume
est semée en
diverses for-
tes de Ter-
roirs sans di-
stinction.

§. XXII. Que cette Lumiere Salutaire, & cette Semence, ou quelque Mesure d'icelle, soit donnée à Tous ; Christ le dit expressement dans la Parabole du Semeur, *Matth. 13.* depuis le vers. 18. *Marc 4.* & *Luc 8. v. 11.* il dit, Que cette Semence, semée dans ses differens Terroirs, est la *Parole du Royaume*, lequel Apôtre appelle, la *Parole de la Foi*, *Rom. 10. v. 8.* *Jacques 1. v. 21.* ὁ λόγος ἐμψύχου, c'est à dire, *Plantée, Parole Entée, Parole capable de Sauver l'Ame* : Les Paroles mêmes declarent assez, que c'est cela qui est Salutaire de sa nature propre ; car dans une bonne Terre, cette Semence fructifie abondamment.

Remarquons donc, Que cette Salutaire Semence du Royaume, cette Parole surnaturelle & suffisante étoit réellement semée dans une Terre Pierreuse & Epineuse, & auprès du Chemin, ou elle ne profita point, mais devint inutile quant à ces Terroirs. C'étoit, dis-je, cette même Semence qui étoit semée dans la bonne Terre. C'est donc la crainte de la Persecution, & la tromperie des Richesses (comme Christ lui même interprete la Parabole) qui empêche cette Semence de croître dans les Cœurs de plusieurs. Non pas qu'elle soit insuffisante en sa propre nature ; puisque c'est la même qui croit & qui prospere dans les Cœurs de
ceux

ceux qui la reçoivent. Tellement, qu'encore que Tous ne soient pas sauvez par elle ; neantmoins il y a une Semence de Salut plantée & semée de la part de Dieu, dans les Cœurs de Tous, qui croitroit, & racheteroit l'Ame, si elle n'étoit point étouffée & empêchée. Au sujet de cette Parabole, *Victor Antiochien* (sur *Marc 4.* comme il est rapporté par *Vossius*, dans l'*Histoire Pelagienne*, liv. 7.) dit, *Que nôtre Seigneur Jesus Christ a liberalement semé la Divine Semence de la Parole, & la proposée à Tous, sans aucun égard à l'apparence des Personnes ; Et comme celui qui sème, ne distingue pas entre Terroir & Terroir, mais il y jette simplement la Semence, sans distinction ; Ainsi nôtre Sauveur a-t-il offert l'aliment de sa Divine Parole, autant qu'il en falloit de sa part, quoi qu'il n'ignorast pas ce qui arriveroit à plusieurs.* Enfin, *Il s'est conduit de telle sorte, qu'il a pu justement dire, Que me falloit-il faire, que je ne l'aye fait ?* La Parabole des *Talens*, se rapporte à peu près à ceci, *Matt. 25.* Celui qui avoit eu deux *Talens*, fut accepté, aussi bien que celui qui en avoit reçu cinq ; parce qu'il s'en étoit servi au profit de son Maître. Et celui qui n'en avoit eu qu'un, pouvoit avoir fait ainsi ; son *Talent* étoit de même nature que les autres, il étoit aussi capable d'avoir rapporté son interest à proportion que le reste ; & ainsi bien qu'il n'y eut pas la même proportion de Grace donnée à Tous, qu'il y ait cinq *Talens* aux uns, deux *Talens* à d'autres, & à l'un un seul *Talent* ; neantmoins ce qui est suffisant est donné à Tous, & il n'en est pas demandé d'avantage que selon ce qui est donné : *Car à celui à qui il aura été beaucoup donné, il lui sera beaucoup redemandé,* *Luc 12. v. 48.* Celui qui avoit eu les deux *Talens*, fut agréé pour en rendre quatre, non pas moins que celui qui en rendit dix. Ainsi l'auroit été celui aussi qui n'en donna qu'un, s'il en avoit donné deux ; & sans doute, un étoit capable d'en produire deux, aussi bien que

cinq

cing l'étoient d'en produire dix, ou deux d'en produire quatre.

3 Preuve.

La Lumiere
est l'Evangile
la Puissance
de Dieu Prê-
chée dans
toute Crea-
ture sous le
Ciel.

§. XXIII. En troisième lieu, Cette Spirituelle, Salutaire Lumiere, c'est l'Evangile, que l'Apôtre dit expressement être Prêchée *Dans toute Creature qui est sous le Ciel*; cet Evangile même, duquel Paul avoit été fait Ministre, Col. 1. v. 23. Car l'Evangile n'est pas une simple & nuë Declaration de biens, étant la *Puissance de Dieu en Salut à tout croyant*, Rom. 1. v. 16. Quoi que la Declaration extérieure de l'Evangile, se prene quelquefois pour l'Evangile; neantmoins ce n'est que Figurativement & par *Metonymie*. Car, à proprement parler, l'Evangile est cette intérieure Vertu, & cette Vie, qui annonce les *bonnes & agreables Nouvelles*, dans les Cœurs de tous les Hommes; leur offrant le Salut, & cherchant à les racheter de leurs Iniquités; c'est pourquoi il est dit être Prêché à *toute Creature sous le Ciel*: au lieu qu'il y a plusieurs Millions d'Hommes & de Femmes, à qui l'Evangile extérieur n'a jamais été Prêché. C'est pourquoi l'Apôtre Paul, Rom. 1. après avoir dit, *Que l'Evangile est la Puissance de Dieu en Salut*, ajoute, *Qu'en lui la Justice de Dieu se révèle à plein, de Foi en Foi*; comme aussi la *Colere de Dieu sur ceux qui detiennent la Verité de Dieu en Injustice*: Pour cette raison, dit-il, à savoir, *Parce que ce qui se peut connoître de Dieu, est manifesté en eux; car Dieu le leur a manifesté*. Or ce qui se peut connoître de Dieu, est connu par l'Evangile, qui a été manifesté en eux. Car ceux de qui l'Apôtre parle n'avoient pas l'Evangile extérieur qui leur fût Prêché; tellement que c'étoit par une Manifestation intérieure de la Connoissance de Dieu en eux, qui est véritablement l'Evangile Prêché dans l'Homme, *Que la Justice de Dieu se révèle de Foi en Foi*; c'est à dire, que l'Evangile révèle à l'Ame, ce qui est Juste, Bon, & Droit, & que selon, que l'Ame le reçoit, & croit la Justice vient de plus en

en plus à se reveler d'un degré de Foi à l'autre. Car bien que (selon qu'il est dit au Verset suivant) la Creation extérieure fasse voir la Puissance de Dieu; Neantmoins *ce qui se peut connoître de Dieu est manifesté au dedans* : Et c'est par cette Intérieure Manifestation, que nous sommes faits capables de voir & de discerner sa Puissance Eternelle, & sa Divinité dans la Creation Extérieure; Tellement, que si ce n'étoit ce Principe Intérieur, nous ne pourrions pas plus entendre les Choses invisibles de Dieu par la Creation visible Extérieure, qu'un Aveugle peut voir & discerner la variété des Formes & des Couleurs, ou Juger de la Beauté de la Creation Extérieure. C'est pour quoi, il dit, premièrement, *Que ce qui se peut connoître de Dieu est manifesté en eux*, & que dans, & par cela, ils peuvent lire & entendre la Puissance & la Divinité en ces Choses, qui sont extérieures & visibles. Et bien que quelqu'un pût pretendre, que la Creation Extérieure montre d'elle même, & sans aucun Principe Surnaturel & Salulaire, au Cœur de l'Homme Naturel, qu'il y a un Dieu; Neantmoins, de quoi me servira une telle Connoissance, si elle ne me communique pas aussi qu'elle est la Volonté de Dieu, & comment je pourrai faire ce qui lui est agreable? Car, quoi que la Creation Extérieure puisse produire la Persuasion, qu'il y a quelque Puissance Eternelle, ou quelque Vertu, de laquelle ce Monde a eu son Commencement; Neantmoins, elle ne me dit point, ni ne m'instruit point de ce qui est Juste, Saint & Equitable, comment je serai delivré de mes Tentations & de mes mauvaises Affections pour obtenir la Justice : Il faut que cela se fasse par quelque Manifestation Intérieure dans mon Cœur. Au lieu, que ces Gentils, dont l'Apôtre parle, favoient faire difference entre le Bien & le Mal par cette *Loi Intérieure*, & cette Manifestation de connoissance de Dieu en eux, comme il paroît par le Chapitre suivant, de quoi

La Creation
extérieure
peut produ-
ire une per-
suasion dans
l'Homme,
d'une Puif-
sance Eter-
nelle ou d'une
Vertu.

nous parlerons dans la suite. Le Prophete *Michée*, parlant de l'Homme d'une maniere indefinie & en general, dit ceci, *Mich. 6. vers. 8. O Homme ! Il t'a declaré ce qui est bon ; Et qu'est-ce que le Seigneur demande de toi, si non de faire Jugement & d'aimer la benignté & de cheminer humblement avec ton Dieu ?* Il ne dit pas, Dieu demande, jusqu'à ce qu'il ait premièrement assuré, qu'il leur avoit declaré. Or, parce qu'il l'a declaré à tous les Hommes, & que cela est manifeste en Tous ; C'est pour quoi l'Apôtre dit, *Que la Colere de Dieu se revele contr'eux, parce qu'ils dévient la Verité en Injustice*, c'est à dire, la mesure de la Verité, la Lumiere, la Semence, la Grace en eux ; parce qu'ils cachent le Talent en Terre, c'est à dire, dans cette Partie Terrestre & Injuste qui est en leurs Cœurs, & ne lui permettent pas de produire du Fruit ; mais ils la suffoquent par les Soucis sensuels de cette Vie, la Crainte de l'Opprobre, & la Tromperie des Richesses ; comme il paroît par les Paraboles ci-dessus mentionnées. Mais l'Apôtre *Paul* ouvre & éclaircit cette Matiere encore d'avantage *Rom. 10.* où il declare, *Que la Parole qu'il prêche* (or la Parole qu'il prêchoit, & l'Evangile qu'il prêchoit, & duquel il étoit Ministre, est une seule & même chose) *n'est pas loin, mais près, dans ton Cœur, & en ta Bouche ;* & cela étant fait, il fait comme s'il formoit l'Objection de nos Aversaires aux Versets 14 & 15. *Comment croiront-ils en celui dont-ils n'ont point ouï parler ? Et comment orront-ils, s'il n'y a aucun qui prêche ?* Il répond à cela au 18 verset, disant ; *Mais je dis, n'ont-ils point ouï ? Mais en verité leur Son est allé par toute la Terre, & leurs Paroles jusques aux bouts du Monde ;* Insinuant, que ce Divin Predicateur a resonné aux Oreilles & aux Cœurs de tous les Hommes : Car, cela ne pouvoit pas être veritable à l'égard de la Parole Extérieure des Apôtres, ni alors, ni après plusieurs centaines d'années ; Et même, soit que nous le sachions

Le divin predicateur la parole proche a resonné aux Oreilles & dans les Cœurs de tous les Hommes.

ou non, il y peut avoir de grandes & vastes Nations, & des Royaumes, qui n'ont jamais ouï parler de Christ, ni de ses Apôtres, du moins extérieurement. Cette Puissante Parole Intérieure de Dieu est encore plus amplement decrite dans l'Épître aux Heb. ch. 4. vers. 12, 13. *Car la Parole de Dieu est vivante & d'efficace, & plus aiguë que nulle Epée à deux trenchans, perçant jusqu'à la Division de l'Ame & de l'Esprit, & des Jointures & des Mouëles, & est Juge des Pensées & des Intentions du Cœur.* En ce lieu les Vertus de cette Parole Spirituelle sont décrites & dénombrées : Elle est *Vivante*, parce qu'elle sonde & éprouve les Cœurs de tous ; le Cœur de Personne n'en est exempt ; Car l'Apôtre donne raison de sa vivacité au Verset suivant ; *Mais toutes choses sont nuës & ouvertes aux yeux de celui, devant lequel nous avons à faire : Et il n'y a aucune Creature qui soit cachée en sa presence.* Quoi que ceci se rapporte en dernier lieu & médiatement à Dieu, il a pourtant une Relation proche & Immediate à la Parole, ou à la Lumiere, qui est dans les Cœurs de tous, comme il a été prouvé ci-devant ; autrement cela auroit été allegué mal à propos. L'Apôtre montre comment *chaque Intention & chaque Pensée du Cœur est discernée par la Parole de Dieu*, parce que toutes choses sont nuës devant Dieu ; ce qui ne signifie autre chose, si non, que c'est dans cette Parole & par cette Parole, que Dieu voit & discerne les Pensées de l'Homme, & pourtant il faut qu'elle soit dans tous les Hommes, parce que l'Apôtre dit, *Qu'il n'y a point de Creature qui soit cachée en sa presence.* C'est donc ici ce *fidele Témoin* de Dieu, ce *Messager* qui rend témoignage pour Dieu & pour sa Justice aux Cœurs de tous les Hommes ; *Car il n'a point laissé l'homme sans Témoignage*, Act. 14. vers. 17. Et il est dit avoir été *donné pour Témoin au Peuple*, Esa. 55. vers. 4. Et comme cette Parole porte témoignage pour Dieu, aussi n'est-elle pas placée dans les Hommes

Devant laquelle toutes choses sont manifestées.

Et chaque intention & pensée du Cœur.

Le fidele Témoin.

Le Condu-
cteur & le
Maitre.

L'Epee a
deux Tren-
chans.

Un Feu & un
Marteau.

Clem. Alex.

seulement pour les condamner : Car comme il a été établi pour *Temoi*, aussi, dit le Prophete, *a-t-il esté donné pour Conducteur & pour Maître. La Lumiere a esté donnée, afin que tous crûssent par elle, Jean 1. vers. 7. Car la Foi vient de l'Ouïe, & l'Ouïe de la Parole de Dieu*; qui est placée au Cœur de l'Homme, l'une & l'autre pour être un Témoin pour Dieu, & pour l'être aussi à l'Homme un Moyen, afin d'amener l'Homme à Dieu, par la Foi & par la Repentance; Elle est donc efficace, afin de faire la Division entre l'Ame & l'Esprit : Elle est comme l'*Epee à deux Trenchans*, afin de retrencher de lui l'Injustice, & separer le precieux d'avec ce qui ne vaut rien, & parce que le Cœur de l'Homme est froid & dur naturellement comme le Fer, pour cette raison Dieu a placé en lui cette Parole, qui est dictée être comme le *Feu*, & comme un *Marteau* Jerem. 23. vers. 29. afin que comme le Fer (qui de sa Nature est froid) est échauffé par la chaleur du Feu, & ramoli par la force du Marteau, & façonné suivant l'Intention de l'Ouvrier; Ainsi le Cœur de l'Homme, froid & dur, est échauffé & ramolli par la Vertu & par la force de cette Parole de Dieu, qui est près & au dedans du Cœur, tant qu'il ni resiste point, & reçoit une Image & une Impression Divine & Celeste. La plupart des Peres ont parlé amplement de cette Parole, de cette Semence, de cette Lumiere, & de cette Voix Salulaire, appelant tous les Hommes au Salut, & capable de les Sauver.

Clement d'Alexandrie, lib. 2. Stromat. dit, *La Divine Parole a crié, appelant tous les Hommes, sachant bien qui seroient ceux qui n'obéiroient point; Et neantmoins, parce qu'il est en nôtre pouvoir, ou d'obéir ou de n'obéir pas, afin que Personne n'eût un Pretexte d'Ignorance, elle a fait une Vocation juste, & ne requiert que ce qui est selon la Capacité & la Force de Chacun. Le même, dans son Avis aux Gentils Car comme, dit-il, cet Ambassadeur Celeste du Se-*

gne

De la Lumiere Universelle & Salutare. 193

gneur, cette Grace de Dieu Salutare est apparue à Tous, &c. C'est ici ce nouveau Chant, cette Venue, cette Manifestation de la Parole qui se montre elle même en nous, qui étoit au commencement, & qui étoit premier que tous. Au même lieu, Ecoutez donc, ô vous qui êtes loin! Oyez, vous qui êtes près; La Parole n'est cachée à Personne, la Lumiere est commune à Tous, & reluit à Tous: Il n'y a point de Tenebres dans la Parole: Hâtons nous d'aller au Salut, à la Nouvelle Naissance ou Regeneration, afin qu'étants plusieurs nous soyons recueillis en un, & rassemblez en un seul Amour. La recueil dans un & seul Amour.

Là même il dit, Qu'il y a une certaine Influence Divine, τὴς ἀποπόρευθαι θεῶν, infuse & versée en Tous; mais principalement en ceux qui sont instruits dans la Doctrine. Là même encore, il parle d'un Temoïn qui naît avec nous, digne de Foi, qui, de lui même choisit naïvement ce qu'il y a de meilleur & de plus honnête. Là même encore il dit, Qu'il n'est pas impossible de venir à la Verité & de l'embrasser, puisqu'elle est très proche de nous, dans nos Maisons, comme le très Sage Moïse declare qu'elle vit dans trois parties de nous mêmes, à savoir, dans nos Mains, dans notre Bouche, & dans notre Cœur; C'est-là, dit-il, le plus veritable Caractere de la Verité, qui est aussi accomplie en trois Choses, savoir, en Conseil, en Action, en Voix. Là même il dit aussi aux Nations Infideles, Recevez Christ, Recevez la Lumiere, Recevez la venue; afin que vous puissiez bien connoître Dieu & l'Homme tout en semble. La Parole illuminante,

La Parole qui nous a éclairés est plus aimable que l'Or & que la Pierre de grand Prix. Et il dit encore, Recevons la Lumiere, afin que nous recevions Dieu, recevons la Lumiere, afin que nous soyons Echoliens du Seigneur: Et au même lieu, il dit aux Nations Infideles, l'Esprit Celeste t'aide à resister, & à fuir la Volupté. Il dit encore au cinquième Livre Strom, Ainsi n'arrive que l'Homme ne soit participant de la Connoissance Divine, θεῶν ἐκκοίνας, qui est dit en la Genese être participant de l'Inspiration. Et en Pad. lib. 1. cap. 3. Il y a, dit-il, en l'Homme quelque chose d'aimable

mable & de desirable, qui s'appelle Inspiration de Dieu, ἐμπνεύματα Θεῶν. Là même en *Strom.* lib. 10. Il dirige les Hommes à la Lumière & à l'Eau dans eux mêmes, qui ont l'œil de l'Ame obscurci & offusqué par la mauvaise Education, & Instruction. Qu'ils entrent dans leur propre Lumière Domestique, ou dans la Lumière qui luit dans leur Maison, πρὸς τὸ οἰκῆσθαι οὓς βαδίζωμεν, dans la Verité qui manifeste nettement & clairement toutes ces Choses qui ont été écrites.

Justin Mar-
tyr.

Justin Martyr, dans sa premiere Apologie, dit, Que la Parole, qui étoit & qui est, est dedans tous; même cette Parole là, qui a predict par les Prophetes, les choses qui devoient avenir.

Auth. de voc.
Gent.

L'Ecrivain de la Vocation des Gentils, dit, liv. 1. chap. 2. Suivant cette même Ecriture, nous croyons & confessons très Religieusement, que le soin de la Providence divine n'a jamais manqué à la generalité des Hommes: Et quoi qu'il ait conduit un Peuple qu'il s'étoit recueilli pour soi par des loix & des Leçons particulieres à la Pieté; Neantmoins il n'a point aliené, ni retiré d'aucune Nation des Hommes, les Dons de sa Bonté, afin qu'ils fussent convaincus qu'ils avoient reçu les Paroles des Prophetes, & les Preceptes de la Loi, dans les Services & dans les Témoignages des premiers Principes. Il dit, au Chap. 7. Qu'il croit, que le Secours de la Grace n'a été retiré entierement d'aucun Homme. Au liv. 1. chap. 1. Parce, qu'encore que le Salut soit loin des Pêcheurs, neantmoins il n'y a rien de vuide de la Presence & de la Vertu de son Salut. Au Chap. 2. Mais puisque de ce Peuple, à qui Dieu avoit donné la direction de l'une & de l'autre Doctrine, Personne n'a été justifié que par la Grace, par l'Esprit de la Foi; qui peut douter que ceux qui ont pû plaire à Dieu de quelques Nations que ce soit, & en quelque tems que ce soit, n'ayent été gouvernez par l'Esprit de la Grace de Dieu; laquelle, quoi qu'antresfois elle ait été plus chiche & plus cachée; neantmoins elle n'a été refusée, ni ne s'est déniée à pas un Siecle; étant toujours une en Vertu, differente en

Quantité

Quantité, immuable en Conseil, différente en Operation.

§. XXIV. La troisième Proposition, qui doit-³ être prouvée, est, *Que c'est par cette Lumiere, cette Semence, & cette Grace, que Dieu opere le Salut de tous les Hommes; & qu'ils peuvent devenir participans du Benefice de la Mort de Christ, & du Salut qu'il nous a acquis.* C'est par ces Operations intérieures & efficaces, que plusieurs Payens sont parvenus à être participans des Promesses, lesquels n'étoient point de la Semence d'*Abraham*, selon la Chair; ainsi plusieurs peuvent aujourd'hui, parvenir à être sauvez par Christ, à qui Dieu a rendu la Science de l'Histoire impossible. Ayant déjà prouvé, que *Christ est Mort pour Tous*, & qu'il y a un *Jour de Visitation* donné à *Tous*, durant lequel le Salut leur est possible; & que Dieu a donné actuellement une Mesure de *Grace Salulaire*, & une *Lumiere* à *Tous*, qu'il a Prêché l'Evangile *en eux*, & à *eux*, & placé la *Parole de la Foi* dans leurs Cœurs, il semble que la substance de cette Proposition a déjà été prouvée. Neantmoins (pour une plus grande satisfaction de tous ceux qui desirerent de connoître & de soutenir & croire la Verité, ainsi qu'elle est en Jesus) je prouverai ceci, un peu plus au long, par deux ou trois des plus évidens Témoignages de l'Ecriture, & je leverai les Objections, tant les plus ordinaires que les plus fortes, qu'on a acoutumé d'alléguer contre cela.

³ Proposit.
Prouvée.

Le Salut de
Dieu operé
par la Lumi-
ere en tous.

Nôtre Sujet, ou Theme, a donc deux Parties; ¹ La premiere, *Que ceux à qui Christ & l'Evangile extérieur est Prêché, ne sont sauvez que par l'Operation & de la Grace & de la Lumiere dans leurs Cœurs.*

¹ Partie.

La seconde, *Que plusieurs ont été sauvez & quelques uns peuvent l'être, par l'Operation de cette Grace, ausquels l'Evangile n'a jamais été Prêché extérieurement, & qui sont entierement ignorans de l'Histoire extérieure de Christ.*

² Partie.

Quant

1 Partie.
Prouvée.

La nouvelle
Naissance, ou
la Regenera-
tion ne vient
pas par une
Connoissance
extérieure de
Christ.

Quant à la première, bien que plusieurs l'accordent, neantmoins parce que c'est plutôt de Parole que d'Oeuvre, (dont la discussion plus ample se rencontre dans la Thèse suivante de la Justification) je la prouverai en peu de mots. Et premièrement par les Paroles de Christ à *Nicodeme*, Jean 3. v. 3. *En vérité, en vérité je te di, que si quelcun n'est né derechef, il ne peut voir le Royaume de Dieu.* Or cette Naissance ne vient pas par une Predication extérieure de l'Evangile, ou par la Connoissance de Christ, ou par une Foi Historique en lui; veu que plusieurs l'ont, & la croient fermement, qui ne sont jamais renouvelez par là. L'Apôtre *Paul* va jusques là, quand il recommande la nécessité & l'excellence de cette *Nouvelle Creation*, que de renoncer à certains égards, à la Connoissance extérieure de Christ, ou à sa Connoissance selon la Chair, en ces paroles, 2 *Cor.* 5. v. 16, 17. *C'est pourquoi, dès maintenant nous ne Connoissons Personne selon la Chair; mêmes encore que nous avons connu Christ selon la Chair, toutefois maintenant nous ne le Connoissons plus. Si donc quelcun est en Christ, qu'il soit Nouvelle Creature, les choses vieilles sont passées, voici toutes choses sont faites Nouvelles.* D'où il paroît manifestement qu'il ne fait de la Connoissance de Christ selon la Chair, que comme si ce n'avoit été que les Rudimens, que les Jeunes Enfans apprennent; lesquels, après qu'ils sont devenus meilleurs Echoliers & plus savans, leur sont de moindre usage; parce qu'ils possèdent & ont dans leurs Entendements la substance même de ces Preceptes. Comme toutes les Comparaisons clochent en quelque partie, aussi n'affirmerai-je pas que celle-ci se soutienne & quadre à tous égards; neantmoins elle s'ajuste en ceci, que comme ceux qui ne vont pas plus loin que les Rudimens, ne sont jamais estimez Sçavants, & que quand ils ont passé au de-là de ces Choses, aussi en ont-ils moins de besoin; tout de même
aussi,

aussi, celui qui ne va pas plus loin que la Connoissance exterieure de Christ, n'heritera jamais le Royaume des Cieux. Mais ceux qui viennent à connoître cette *Nouvelle Naissance*; & ce que c'est qu'être véritablement en Christ, qu'être *Nouvelle Creature*, d'avoir les *Choses Vieilles pour passées*, & que toutes *Choses sont faites Nouvelles*; Ceux-là peuvent dire assurément avec l'Apôtre, *Encore que nous ayons connu Christ selon la Chair, toutefois maintenant nous ne le Connoissons plus*. Or cette *Nouvelle Creature* procede de l'Operation de cette *Lumiere*, & de cette *Grace* dans le Cœur. C'est-là cette Parole dont nous parlons, qui est trenchante & perçante; cette *Parole plantée au dedans*, capable de sauver l'Ame, par laquelle cette Naissance est engendrée & produite. C'est donc Jesus Christ qui nous a acquis cette Sainte Semence afin, que par elle, cette Naissance nous pût être produite & enfantée en nous; ce qui par cette raison est appelé, *La Manifestation de l'Esprit donnée à chacun pour son profit*; car il est écrit, *Qu'en un même Esprit nous avons été Baptisés tous en un même Corps*. Et l'Apôtre Pierre aussi attribue cette Naissance à la Semence & à la Parole de Dieu; ce que nous avons assez éclaircissement denoncé, quand il dit, *1 Pierre 1. v. 23. Etans regenerez, non point par une Semence Corruptible, mais Incorruptible, à savoir, par la Parole de Dieu vivante, & qui demeure à toujours*. Quoi que donc cette Semence soit petite en sa première apparence, tellement, que Christ la compare au Grain de Semence de Montarde, qui est la plus petite de toutes les Semences, Matt. 13. vers. 31, 32. & quelle soit cachée dans la partie terrestre du Cœur de l'Homme: Neantmoins il y a là dedans la Vie & le Salut enveloppez envers les Enfants des Hommes; laquelle vient à se reveler à mesure qu'ils s'y laissent aller. Et c'est dans cette Semence aux Cœurs de tous les Hommes qu'est le *Royaume de Dieu*, comme étant en Capacité d'être produit, ou

Mais par l'Operation de la Lumiere & de la Grace dans le Cœur.

Le Royaume de Dieu est dans la Semence dans les Cœurs de tous les Hommes.

plutôt

plutôt présenté & manifesté, suivant qu'elle reçoit de profondeur & qu'elle est nourrie, & non pas étouffée. D'où vient que Christ dit, *Que le Royaume de Dieu étoit dans les Pharisiens mêmes*, Luc 17. vers. 20, 21. Eux qui s'y opposoient & lui résistoient, & étoient très justement reputez, comme des *Serpens*, & comme une *Engeance de Vipères*. Or le *Royaume de Dieu*, ne pouvoit être autrement en eux que dans une Semence, tout de même, que les trente pour un, & les cent pour un, sont enveloppez dans une petite Semence, jettée dans un Terroir infertile, laquelle ne pousse point en haut, parce qu'elle manque de Nourriture : Et comme tout le Corps d'un grand Arbre est envelopé potentiellement dans la Semence de l'Arbre, & ainsi est produit en bonne Saison ; & tout de même que la Capacité d'un Homme & d'une Femme n'est pas seulement dans un Enfant ; mais encore dans un Embryon : De même aussi le *Royaume de Christ*, & *Jesus Christ* lui même, *Christ au dedans*, qui est *l'Esperance de Gloire*, qui devient *Sapience*, *Justice*, *Sanctification* & *Redemption*, est dans le Cœur de chacun Homme ou Femme, dans cette petite *Semence Incorruptible*, prêt à être produit, selon qu'elle est cultivée & reçue en l'amour d'icelui. Car il ne pouvoit pas y avoir d'Hommes pires, qu'étoient ces Rebelles & Incrédules *Pharisiens* ; & neantmoins ce Royaume étoit ainsi au dedans d'eux, & il leur étoit ordonné de le chercher-là : Ainsi ce n'est, ni *Voici-ici*, ni *Voilà-là*, en cette Observation, ou en un autre, que ce Royaume se connoit ; mais c'est selon que cette Semence de Dieu est reçue & entretenue. Et c'est assurément de-là (à sçavoir, parce que cette Lumière, cette Semence & cette Grace, qui paroît dans le Cœur de l'Homme est si peu considérée & regardée avec mépris) qu'il y a si peu de Personnes qui connoissent Christ produit en eux. Il y en a d'une sorte, à sçavoir, les *Calvinistes*, qui regardent la Grace com-

me une Vertu Irresistible; c'est pourquoy ils neglig-
gent & méprisent cette Eternelle Semence du Roy-
aume dans leurs Cœurs, comme étant une chose
basse, insuffisante, & inutile à leur Salut. D'autre
côté, les *Papistes*, les *Arminiens* & les *Sociniens*, sont
après à élever leur Force Naturelle & leur Vo-
lonté d'un commun accord, nians que cette Se-
mence, cette petite Apparence de Lumiere, soit cet-
te Surnaturelle Grace Salulaire de Dieu, donnée à
tous les Hommes, & à chacun pour le Sauver.
Ainsi cette Parole de Jesus Christ est verifiée en
eux. Voici la Condamnation, *C'est que la Lumiere*
est venue au Monde, mais les Hommes ont mieux ai-
mé les Tenebres que la Lumiere; La Raison y est
jointe, *Parce que leurs Oeuvres sont Méchantes*. Tous
avoient qu'ils le ressentent; mais ils ne veulent
pas qu'il soit de cette Efficace. Quelques uns
veulent que ce soit la *Raison*; d'autres que ce soit
la *Conscience Naturelle*; d'autres que ce soit quelques
restes de l'*Image de Dieu*, qui demeurèrent dans
Adam. Et ainsi, tout de même que Christ trouva
de l'Opposition de la Part de toutes les sortes de
Docteurs & Professeurs dans son apparence exté-
rieure, & à sa Manifestation; aussi en trouve-t-il
encore aujourd'hui dans l'Interieure. Ce fut la
bassesse de son Homme Exterieur qui le fit mépri-
ser à plusieurs, disans, *Celui-ci n'est-il pas le Fils du*
Charpentier? *Ses Freres & Sœurs ne sont-elles pas parmi*
nous? *Celui-ci n'est-il pas Galiléen*? *Et aucun Prophete*
est-il jamais venu de Galilée? Et tels autres sembla-
bles Raisonnemens. Car ils attendoient un Libé-
rateur Exterieur, qui les delivreroit fort facile-
ment de leurs Ennemis, comme un Prince; Et non
pas un tel *Messie*, qui seroit Crucifié honteuse-
ment, & qui les conduiroit dans plusieurs Tristes-
ses, plusieurs Peines & Afflictions. Ainsi la bas-
sese de cette Manifestation la fait mépriser aux
Rusez Jesuites, aux pretendus Raisonnables *Soci-*
nians, & aux Savans *Arminiens*; desirant plutôt
quelque

Les Erreurs
des Calvini-
stes, Papi-
stes, Armi-
niens & So-
ciniens qui
nient que la
Lumiere soit
Salulaire.

La nature de
la Lumiere.

quelque chose sur laquelle ils pussent excercer leur Subtilité, leur Raison & leur Savoir, & se servir de la Liberté de leur propre Volonté. Pour les *Calvinistes* en seureté, ils voudroient un Christ pour les Sauver sans peine, pour détruire tous leurs Ennemis dehors d'eux; & rien, ou peu de chose au dedans; Et cependant être en repos, vivre en seureté dans leurs Pechez. D'où il est clair, après avoir bien examiné toutes Choses, que la Cause de cela est, *Parce que leurs Oeuvres sont Mechantes*; qu'ils rejettent cette Lumiere d'un commun accord: Car elle Censure en secret les plus Sages de tous eux, & les plus Savans, elle les reprend, & toute leur Logique ne peut pas lui imposer silence, les plus assurez d'entr'eux ne peuvent pas empêcher sa Voix de crier & de les censurer au dedans, nonobstant toute leur assurance sur la Connoissance Extérieure de Christ, ou sur ce qu'il a Souffert pour eux Extérieurement. Car comme il a été dit souvent, *En un jour Il Dispute contre tous, il Luite avec tous*; Et c'est cette Nature non mortifiée, cette premiere Nature, le vieux *Adam*, encore vivant dans les plus Sages, dans les plus Savans, & dans les plus Zelez pour la Connoissance Extérieure de Christ, qui la renie, qui la méprise, & qui lui ferme la porte, à leur propre Condamnation. Tous viennent se ranger sous cette Description, *Quiconque s'adonne à ces Choses méchantes, hait la Lumiere, & ne vient point à la Lumiere, de peur que ses Oeuvres ne soient redarguées*, Jean 3. vers. 20. De sorte que l'on peut dire, & nous le pouvons par une experience certaine & veritable, le même que ce qui a été dit autrefois au *Pseume* 118. vers. 22. *Matth.* 21. vers. 42. *Marc* 12. vers. 10. *Luc* 20. vers. 17. *Act.* 4. vers. 11. *La Pierre, que les édifiants de toutes sortes ont rejetée, la même Pierre est devenue la Maîtresse Pierre du Coin à notre égard. Gloire soit à Dieu éternellement! qui nous a choisi*
pour

pour soi même comme les Premices en ce jour, auquel il s'est levé pour plaider avec les Nations ; c'est pour quoi il nous a envoyez pour Prêcher cet Evangile Eternel à Tous, Christ près de Tous, Lumiere en Tous, la Semence semée aux Cœurs de Tous, afin que les Hommes viennent à appliquer leurs Entendements à cela. Et nous nous réjouissons de ce qu'on nous a fait déposer nôtre Sagesse (tels d'entre nous qui en a eu) & nôtre Raisonnement Charnel, pour apprendre Jesus, & nous asseoir aux Pieds de Jesus, dans nos Cœurs & l'écouter, lui qui manifeste là toutes Choses, & reprennt toutes Choses par sa Lumiere, Ephes. 5. vers. 13. Car plusieurs sont Sages & Savans en Connoissance dans la Lettre de l'Ecriture, comme étoient les *Pharisiens*, & peuvent parler beaucoup de Christ, & plaider fortement contre les *Infideles*, les *Turcs* & les *Juifs*, & peut-être même contre quelques *Heresies* ; qui, cependant, Crucifient Christ dans la petite Apparition de sa Semence dans leur Cœurs. Ah ! qu'il eût bien mieux valu être dépouillé & dénué de tout, reputer tout pour de l'écume & de l'ordure, & devenir Foux, pour l'Amour de Christ, pour le connoître qui t'enseigne ainsi en ton Cœur, ressentir là la Vertu de sa Croix, tellement que tu puisses témoigner qu'il est-là ressuscité, & dire avec l'Apôtre, *Je ne me glorifie en rien qu'en la Croix de Christ, par laquelle le Monde m'est Crucifié, & Moi au Monde.* Cela vaut mieux que d'écrire mille Commentaires, & de Prêcher plusieurs Sermons. Et c'est pour Prêcher ainsi Christ, & pour adresser le Peuple à sa pure Lumiere dans le Cœur, que Dieu nous a suscité, & que les Sages de ce Monde nous tiennent pour Foux ; parce que par l'Operation de cette Croix de Christ, en nos Cœurs, nous avons renoncé à nôtre propre Sagesse, & à nos Volontez en plusieurs Choses, & avons abandonné les vains Services, les Manieres & les Coutumes

Les Sages & les Savans en Connoissance crucifient Christ.

Personne n'est sauvé par la Connoissance de l'Histoire, mais par l'Operation de la Lumiere de Christ dans le Mystere.

Contentions
sur les Ob-
servations &
ici & là.

le Cri de Dieu
au Christia-
nisme a-
veuglé.

tumes de ce Monde. Car, depuis quelques Cen-
turies le Monde a été rempli d'une seiche, sterile,
& infructueuse Connoissance de Christ, se repaissant
de la Cossé, & méprisant le Noyau ; courant après
l'Ombre ; mais étant Etranger à la Substance. Or
le Diable ne se soucie gueres que cette Connois-
sance abonde, pourvû qu'il puisse seulement pos-
seder le Cœur, & retenir sur la Volonté, Crucifier
là cette Apparence de Christ, & empêcher ainsi
la Semence du Royaume de prendre Racine. Car
il les a menez loin, tantôt-ici, tantôt-là, & les a
fait Lutter par un faux zèle l'un contre l'autre,
les animant beaucoup à disputer pour cette Exté-
rieure Observation, & puis pour une autre Super-
ficielle & inconsiderée, cherchant Christ, tantôt en
cette Chose Extérieure, tantôt en l'autre, comme,
dans le Pain & le Vin ; disputans les uns contre
les autres, comment il est là, tandis que les uns
veulent qu'il soit present là dedans de cette façon,
& les autres d'une autre façon ; Et quelques uns
même veulent qu'il soit dans les Ecritures, dans
les Livres, dans les Societez, dans les Pelerinages
& dans les Merites. Mais quelques uns se con-
fians sur une Foi Extérieure & Sterile, croient que
tout va bien, pourveu qu'ils croient fermement
qu'il est Mort pour leurs Pechez passez, presents
& à venir, tandis qu'en même tems Christ est Cru-
cifié & mis à Mort, & est chaque jour contredit
& rejeté dans son Apparence en leurs Cœurs.
Ainsi étans menez par un sentiment d'aveugle-
ment & d'ignorance, qui est venu sur toute la
Chrétienté, il arrive, que nous sommes meus par
le Seigneur, pour appeler si constamment & si fré-
quemment tous les Hommes, pour les Inviter tous
& les Requerir tous, de se convertir à la Lumiere
en eux mêmes, de penser à la Lumiere qui est en
eux, de croire en Christ, comme il est en eux :
Et tout cela au Nom, en Vertu, & en l'Autorité
du Seigneur, & non pas par des Argumens de
l'Echelle

l'Echolle, & par des Distinctions (de quoi la plus part des Sages de ce Monde nous prennent pour des Foux & des Insensez) nous leur commandons & leur enjoignons de mettre bas leur Sageſſe, de descendre de cette Connoissance Chimerique, Superbe & sans Substance, & de fermer cette Bouche, quelque Eloquentes quelle paroisse aux Oreilles Mondaines, & de garder le Silence, & s'asseoir comme sur la Poudre, & de prendre garde à la Lumiere de Christ dans leurs Conſciences : Que s'ils l'écourent, ils sentiront comme une Epée à deux trenchans en leurs Cœurs ; & comme un Feu & un Morteau, qui briserait & consumerait toutes ces Immondices Charnelles, Naturelles, & ramassées & ferait trembler tous les plus Courageux d'entr'eux, & les ferait devenir Trembleurs veritablement. Or ceux qui ne sentent pas cela à present, & ne baissent pas le Fils, tandis que le jour dure ; mais endurcissent leurs Cœurs, sentiront, mais trop tard, que c'est une Verité certaine. Pour conclure, comme dit l'Apôtre, *Tous doivent s'examiner eux mêmes s'ils sont veritablement en la Foi ; s'éprouver eux mêmes : Car hormis que Jesus soit en eux, certainement ils sont reprouvez.* 2 Corint. 13. vers. 5.

§. XXV. En second lieu, ce qui reste maintenant à prouver est, *Que par l'Operation de cette Lumiere & de cette Semence, quelques uns ont esté & peuvent être encore Sauvez, à qui l'Evangile n'a jamais esté Prêché exterieurement, ni l'Histoire de Christ exterieurement connue.* Pour rendre ceci plus facile, nous avons déjà montré comment c'est que Christ est Mort pour tous les Hommes ; Et par consequent qu'ils sont Illuminez, & ont une mesure de Lumiere & de Grace Salulaire ; Et même que l'Evangile est Prêché pour eux & dans eux, quoi que ce ne soit pas par aucune extérieure Dispensation : De sorte, que par là ils sont formez dans une possibilité de Salut. D'où je puis argumenter ainsi. Ceux

2 Partie.
Prouvée.

Que plusieurs peuvent être sauvez par la Lumiere, qui n'ont point la Connoissance exterieure de Christ.

Argument.

Ceux à qui l'Evangile, la Puissance de Dieu à Salut est manifesté, peuvent être sauvés, quelque Connoissance extérieure qui leur manque.

Or est-il que l'Evangile est Prêché dans *Toutes Créatures* ; dans lesquelles il y en a certainement plusieurs de compris qui n'ont point cette Connoissance extérieure.

Donc plusieurs de ceux-là peuvent être sauvés.

Mais à ces Argumens par lesquels nous avons prouvé, *Que tous les Hommes ont une Mesure de Grace Salulaire* ; j'en ajouterai un, & qui est digne d'être remarqué, duquel il n'a point été parlé encore, à savoir, cette excellente Parole de l'Apôtre Paul à Tite, ch. 2. v. 11. *La Grace de Dieu Salulaire à tous les Hommes est clairement apparue ; nous enseignant, qu'en renonçant à l'Impiété, & aux mondaines Convoitises, nous vivions en ce présent Siecle, Sobrement, Justement, & Religieusement* : Dequoi il ne se peut rien dire de plus clair, car cela comprend les deux parties de la Dispute. Premièrement, cela declare, que ce Principe ou cette Lumière n'est pas Naturelle ; mais il dit clairement, *qu'elle est Salulaire*. Secondement, Il ne dit pas qu'elle ait apparû à peu ou à quelques uns ; mais à *Tous les Hommes*. Il declare encore combien le Fruit en est Efficace, puis qu'il comprend l'entier devoir de l'Homme. Premièrement, Il nous enseigne à abandonner le Mal, à renoncer à l'Impiété & aux mondaines Convoitises ; & en suite il nous aprent nôtre Devoir tout entier. Premièrement, de vivre *Sobrement* ; ce qui comprend la Temperance, la Chasteté, la Douceur, & ces Choses qui regardent l'Homme en soi même. Secondement, *Justement*, ce qui comprend l'Equité, la Justice, & l'Honneteté ou la probité, & ces Choses là regardent le Prochain. Et Enfin, *Religieusement* ; ce qui comprend la Pieté, la Bonne Foi, & la Devotion ; qui sont des Devoirs qui se rapportent à Dieu. Il n'y a donc rien de requis de

La Grace Salulaire de Dieu enseigne tout le Devoir de l'Homme.

la
ce
Pr
no
for
&
des
cha
est
bat
pre
tres
Salu
cha
ou l
pou
ainsi
qui
de s
vons
tant
près
de n
pas
cont
l'Ap
neant
contr
plus
[Tous
l'ente
[Tous
plus g
casion
[Tous
pour
s'ils p
Ecrits
Person

la part de l'Homme, & qui lui soit necessaire que cette Grace n'enseigne. Cependant j'ai ouï un Predicateur public (un de ceux que l'on met au nombre des Hommes Zelez) qui, pour éviter la force de ce Texte, nioit que cette Grace fût Salutare, & disoit, *Què cela se prenoit seulement dans le sens des Graces & des Faveurs communes, comme est la chaleur au Feu, la Lumiere extérieure du Soleil.* Tel est l'Aveuglement & l'Ignorance de ceux qui combattent la Verité; au lieu, que ce Texte dit expressement, que cette Grace est *Salutare*. D'autres, qui ne peuvent pas denier qu'elle ne soit *Salutare*, alleguent, que ce [Tout] ne comprend pas chaque Individu, mais seulement toutes les Sortes, ou Especes: Mais une simple Negation suffit-elle pour renverser une positive Assertion? Si l'on abuse ainsi des Ecritures, qu'elle absurdité y aura-t-il, qui ne se puisse defendre par elles, & qu'y a-t-il de si clair qui ne se puisse nier? Mais nous n'avons pas sujet d'être ébranlez par leur Negations, tant que nôtre Foi se trouvera dans les Termes exprès de l'Ecriture; Ils pourroient aussi bien tâcher de nous persuader, que ce que nous affirmons n'est pas nôtre sentiment (quoi que nous sachions le contraire) que de nous faire croire, que quand l'Apôtre établit en paroles claires nôtre Doctrine, neantmoins il se propose la leur qui est toute contraire. Et en verité, peut-il y avoir rien de plus absurde, que de dire, que là où le mot de [Tous] est clairement employé; Il faut seulement l'entendre de quelque *Peu*? Car par le mot de [Tous] ils ne veulent pas que l'on entende là le plus grand Nombre. A la verité, selon que l'occasion se peut rencontrer quelquefois, par Figure [Tous] se peut bien prendre, de deux Nombres pour le plus grand; mais qu'ils nous montrent, s'ils peuvent, soit dans l'Ecriture, soit dans les Ecrits Profanes ou Ecclesiastiques, que quelque Personne qui ait écrit de bon sens, se soit jamais

P

servi

servi du mot de [Tous] pour exprimer, de deux Nombres le moindre. Au lieu qu'ils affirment, que c'est bien le plus petit Nombre qui a reçu la Grace Salutaire; & veulent encore que l'Apôtre par ce mot de [Tous] l'ait voulu donner à entendre ainsi. Quoi que ceci pût suffire; neantmoins, afin de mettre la chose hors de toute sorte de doute, je produirai pour Exemple une autre Sentence de l'Apôtre, afin de nous en servir, comme de son propre Commentateur, *Rom. 5. v. 18. Comme donc par Une seule Offence, la coulpe est venue sur tous les Hommes en Condamnation; ainsi aussi par Une seule Justice, Justifiante, le Don est venu sur tous les Hommes, en Justification de Vie.* Ici il n'y a point d'Hommes de bon Sens, hormis qu'il ne veuille être opiniâtement Ignorant, qui nie, que cette Particule de similitude [Comme] ne fasse le mot de [Tous] qui precede, & qui vient après, être d'une seule & même étendue: Ou autrement, qu'ils nous montrent un Exemple, soit dans l'Ecriture, ou ailleurs, entre les Personnes qui parlent un Langage propre, où cela soit autrement. Il faut donc, ou que nous soutenions, ou que cette perte qui mène à la Condamnation n'est pas venue sur Tous les Hommes; ou que nous disions que ce Don, de la Grace est venu sur Tous par Christ. D'où j'Argumente ainsi: Premièrement,

Argument.

Si tous les Hommes ont reçu d'Adam une coulpe qui mène à la Condamnation; donc tous les Hommes ont reçu un Don de Christ, qui mène à la Justification.

Or le premier est veritable: Donc le dernier l'est aussi.

De tout cela il suit naturellement, que Tous les Hommes, même les Payens, peuvent être sauvés: Car Christ a été donné, comme une Lumiere pour Illuminer les Gentils, Esa. 49. v. 6. Or de dire, qu'encore qu'ils aient pu être sauvés, neantmoins aucun ne l'a été, c'est juger trop contre la Charité, Je

Les Payens
memes peu-
vent être
sauvez par
la Lumiere.

J
c
n
fa
p
da
pa
ess
qu
pa
ti
leq
Jes
I
sau
J
ext
Inté
de f
signi
en le
sauv
Non
Salu
rale
que c
foien
noiss
ont l
sans
vantag
après.
stincte
quelqu
puisse
Reigle
recevr
Connoi

Je ne voi pas quelle raison on pent alleguer pour cela ; & même quand on leur accorderoit, ce qui ne peut jamais être, qu'aucun des *Payens* n'a été sauvé ; il ne s'enfuivroit pas de là qu'ils n'eussent pû être sauvez ; ou qu'aucun, qui seroit aujourd'hui dans leur Etat, ne puisse être sauvé ; Car il n'y a pas de consequence du non être, à ne pouvoir, *Anon esse ad non posse non datur sequela* ; c'est à dire, la Consequence est fausse, qui conclud qu'une Chose ne peut pas être, parce qu'elle n'est pas.

Mais si on objecte (ce qui est la grande Objec- tion) *Qu'il n'y a point de Nom sous le Ciel, par lequel il nous faille être sauvez, qu'au Nom de Jesus.*

Donc ceux-là, ne le connoissant point, ne peuvent être sauvez. Reponse.

Je repons ; Quoi qu'ils ne le connoissent pas extérieurement, neantmoins, s'ils le connoissent Intérieurement, par le sentiment de ses Vertus & de sa Force, ce Nom de JESUS à la verité (qui signifie un SAUVEUR) étant pour les racheter en leurs Cœurs du Peché & de l'Iniquité, ils sont sauvez par cela. J'avouë qu'il n'y a point d'autre Nom par lequel on puisse être Sauvé : Mais le Salut ne consiste pas dans une connoissance Litterale ; mais dans une Science d'Experience : Quoi que ceux qui ont cette Connoissance Litterale, ne soient pas sauvez par elle, sans cette réelle Connoissance experimentale : Neantmoins, ceux qui ont la Connoissance Réelle, peuvent être sauvez sans l'Extérieure, comme il paroîtra encore d'avantage par les Arguments qui seront alleguez ci-après. Car, si la Connoissance Extérieure & distincte de celui, par le moyen duquel je reçois quelque benefice, m'étoit nécessaire, avant que j'en puisse recueillir aucun Fruit ; Alors, aussi, par la Reigle des Contraires, il s'en suivroit, que je ne recevrais aucun prejudice quand je n'aurois aucune Connoissance distincte de celui qui en a été la Cause ;

La Connoissance litterale de Christ n'est pas Salulaire mais la reelle Experience.

Au lieu, que l'Experience prouve le contraire. Combien y en a-t-il, a qui la Chûte d'*Adam* fait tort, qui n'ont jamais sçeu qu'il y ait eu un tel Homme au Monde, ou qu'il ait mangé du Fruit defendu ? Pour quoi donc ne peuvent-ils pas être Sauvez par le Don & par la Grace de Christ en eux, qui les rende justes & Saints, quoi qu'ils ne sachent pas distinctement comment cela leur a été acquis par la Mort & par les Souffrances de Jesus, qui fut Crucifié à Jerusalem ; particulièrement, voyant que Dieu a rendu cette Connoissance simplement impossible pour eux ; Tout de même que plusieurs Personnes sont tuées par du Poison infusé dans leur Aliment, quoi qu'elles ne sachent, ni quel Poison c'étoit, ni qui l'avoit infusé. Ainsi, de même d'autre côté, combien de Gens sont guéris de leurs Maladies par de bons Remedes, qui ne savent point comment la Medecine est preparée, ni quels en sont les Ingrediens, ni souvent qui est-ce qui l'a preparée ? La même chose peut aussi se faire dans les Choses Spirituelles, comme nous le prouverons dans la Suite.

La Connoissance ex-
terieur n'est pas
nécessaire au
Salut : preu-
ve les Enfans
& les Sourds.

§. XXVI. Premièrement, si cette Connoissance Extérieure étoit d'une si absolue nécessité, qu'elle fût même de l'Essentiel du Salut, donc Personne ne pourroit être Sauvé sans cela ; Au lieu, que nos Aversaires ne nient pas, & avoient même aisément, que plusieurs Enfans & plusieurs Sourds sont Sauvez sans cela : Tellement, qu'en ceci ils violent cette Reigle Generale, & rendent le Salut possible sans cela. Et ils ne peuvent pas alleguer que c'est parce que ces Personnes sont exemptes de Peché ; veu qu'ils soutiennent aussi que tous les Enfans, à cause du Peché d'*Adam*, meritent la Damnation Eternelle, comme étants réellement coupables devant Dieu ; Et quand aux Sourds, il n'y a point de doute, & l'experience le montre, qu'ils ne sont que trop sujets aux Peches ordinaires, aussi bien que les autres Hommes.

Que

Que si l'on dit, *Que ces Enfans sont les Enfans de* 1 Object.
Peres croyans & Fideles.

Que s'en suit-il donc ? Dira t-on qu'ils transf- Reponse.
mettent la Grace à leurs Enfans ? Mais ne sou-
tiennent-ils pas que les Enfans des Parens Fideles
sont coupables du Peché Originel, & meritent la
Mort, aussi bien que les autres ? Comment prou-
vent-ils que cela recompense la perte de toute
Connoissance expresse ?

S'ils disent, *Que les Personnes Sourdes peuvent de-* 2 Object.
venir sensibles de l'Evangile par Signes.

Tous les Signes ne peuvent point leur donner Reponse.
une Connoissance expresse de l'Histoire de la Mort,
des Souffrances, & de la Resurrection de Christ.
Car quels Signes peuvent instruire un Homme
Sourd, *Que le Fils de Dieu a pris à soi la Nature*
de l'Homme, qu'il est né d'une Vierge, & qu'il a
souffert sous Ponce Pilate ?

Et s'ils alleguoient encore de plus, *Qu'ils sont* 3 Object.
dans le Sein de l'Eglise visible, & participans des Sa-
cremens.

Tout cela ne donne point de certitude pour le Reponse.
Salut ; Car (comme les *Protestans* l'avoient) les
Sacremens ne conferent pas la Grace, *Ex opere ope-*
rato, c'est à dire, en l'operant d'eux mêmes. Et
ne reconnoîtront-ils pas, que plusieurs sont dans
le Sein de l'Eglise, qui visiblement n'en sont pas
les Membres ? Mais si cette Charité se doit étен-
dre envers de telles Personnes, qui sont où l'E-
vangile se prêche ; Tellement, qu'ils puissent être
jugés capables du Salut, parce qu'ils sont sous
une simple impossibilité de connoître distinctement
les moyens du Salut : Qu'elle raison peut-on al-
leguer pourquoi cette même Charité ne se puisse
exercer pour ceux, qui bien qu'ils puissent ouïr,
neantmoins sont sous une simple impossibilité d'en-
tendre & d'ouïr, parce qu'on ne leur parle pas ?
Un Homme, dans la *Chine* ou dans les *Indes*, n'est-il
pas autant excusable pour ne savoir pas une chose
dont-il

Un Chinois
ou un Indien
excusable
pour ne sa-
voir pas l'Hi-
stoire de la
Mort de
Christ, &c.

dont-il n'a jamais ouy parler; qu'un Homme Sourd l'est ici, qui ne peut pas ouïr? Car comme un Sourd n'est pas à blâmer, parce qu'il a plu à Dieu de permettre qu'il fût sujet à une telle Infirmité; Ainsi un *Chinois* ou un *Indien* est aussi excusable, parce que Dieu lui a retenu & arrêté l'occasion d'ouïr. Celui qui ne peut ouïr une chose, comme étant absent nécessairement, & celui qui ne peut pas l'entendre, pour être naturellement Sourd, doivent être placez dans une même Categorie.

2 Réponse.

Secondement, Ceci paroît manifestement de cette Parole de *Pierre*, Act. 10. vers. 34. *En verité j'apperois que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des Personnes; mais qu'en toute Nation, celui qui le craint & s'addonne à la Justice, lui est agreable.* *Pierre* étoit auparavant sujet à cette meprise, dans laquelle étoit le reste des *Juifs*; c'est de croire que tous les Hommes étoient souilleez, hormis eux; & que Personne ne pouvoit être Sauvé, hormis d'avoir été fait Profelyte dans leur Religion & Circoncis. Mais Dieu fit voir tout autre chose à *Pierre*, & lui apprit à n'appeler aucune chose polluë ou souillée: C'est pourquoy, puisque Dieu eut égard aux Prières de *Corneille*, qui étoit Etranger de la Loi de *Jesus Christ*, quant à l'extérieur, & que neantmoins *Pierre* vit que Dieu l'avoit en pour agreable; & qu'il est dit de lui, qu'il craignoit Dieu avant qu'il eût cette Connoissance Extérieure: Donc *Pierre* conclud, Qu'en toute Nation, sans avoir égard à l'apparence des Personnes; chacun qui craint Dieu & s'adonne à la Justice, lui est agreable. Ainsi il fait de la Crainte de Dieu, & de l'Aplication à la Justice, la Qualification nécessaire; & non pas une Connoissance Extérieure & Historique. Ceux donc qui l'ont, en quelque lieu qu'ils soient, ils sont Sauvez. Or nous avons déjà prouvé, que cette Grace est donnée à chacun, par laquelle il peut vivre Religieusement & Justement; Et nous voyons

Dieu eut égard aux Prières de *Corneille* un étranger de la Loi.

vo
fût
dev
Ex
un
se
Co
de
Co
il
plu
ce
Ne
Job
fut-
Hom
Mec
fait
les
Rebel
point
Senti
Hom
se re
pas l
Senti
siens,
facha
Amis
taines
enseig
Conno
t-il p
étoit-
enseig
donne
que le
Seigne
eux?

voyons que *Corneille* en agit par cette Grace, & fût agreable, & ses Prieres vindrent en memoire devant Dieu, avant qu'il eût cette Connoissance Extérieure. De même, encore, *Job* n'étoit-il pas un Homme pur & droit, qui craignoit Dieu & se retiroit du Mal? Qui avoit appris cela à *Job*? Comment *Job* connût-il la Chûte d'*Adam*? Et de qu'elle Ecriture avoit-il puisé cette excellente Connoissance qu'il avoit, & cette Foi, par laquelle il connût que son Redempteur étoit vivant? (Car plusieurs le font aussi ancien que *Moïse*) N'étoit-ce pas par cette Grace intérieure dans le Cœur? Ne fut-ce pas cette Grace interieure, qui enseigna *Job* a éviter le Mal, & a craindre Dieu? Et ne fut-ce pas en s'addonnant à cela qu'il devint Homme juste & pur? Comment censure t-il la Mechanceté des Hommes, Chap. 24? Et après avoir fait le de nombrement de leurs Mechancetés, ne les Condamne t-il pas, *vers.* 13. de ce qu'ils se *Rebellent* contre cette *Lumiere*, ne reconnoissant point ses Voyes, & ne se tenant point dans ses Sentiers? Il paroît donc, que *Job* a crû que les Hommes avoient une Lumiere, & que parce qu'ils se rebelloient contr'elle, ils n'en connoissoient donc pas les Voyes, & ne se tenoient point dans ses Sentiers: Tout de même qu'il est dit des *Pharisiens*, qui avoient les Ecritures, qu'ils erroient, ne sachant pas les Ecritures. De même encore, les Amis de *Job*, quoi qu'ils se trompassent en certaines Choses; neantmoins qui est ce qui leur a enseigné toutes ces excellentes Sentences & cette Connoissance qu'ils avoient? Dieu ne leur donna t-il pas cela à dessein de les Sauver? Ou bien étoit-ce simplement pour les condamner? Qui avoit enseigné à *Elihu*, *Que l'Inspiration du Tout Puissant donne l'Intelligence; que l'Esprit de Dieu l'a fait, & que le Souffle du Tout Puissant lui a donné la Vie*? Le Seigneur n'eut-il pas agreable un Sacrifice pour eux? Et qui osera dire, qu'ils soient Damnez?

Mais

De quelle
Ecriture *Job*
avoit il appris
son excellente
Connoissance

Les Amis de
Job & leurs
excellens Di-
scours.

Mais de plus, l'Apôtre met cette Controverse hors de doute ; Car, si nous en croyons ses Affertions évidentes, il dit, *Rom. 2. Que les Gentils faisoient les Choses qui sont de la Loi.* D'où j'Argumente ainsi.

Argument.

En toute Nation, celui qui craint Dieu, & s'adonne à Justice, est agreable :

Or plusieurs des *Gentils* craignoient Dieu, & s'adonnoient à Justice :

Donc ils étoient agreables.

La *Mineure* se prouve de l'Exemple de *Corneille* : Mais encore je la prouverai plus amplement ;

Celui qui fait les Choses contenues en la Loi, craint Dieu, & s'adonne à Justice :

Or les *Gentils* faisoient les Choses contenues en la Loi :

Par consequent ils craignoient Dieu & s'adonnoient à la Justice.

Peut-il y avoir quelque Chose de plus clair ? Car, si faire les Choses contenues en la Loi, n'est pas craindre Dieu, & s'adonner à la Justice, qu'est-ce que l'on pourra dire qui le fasse, puisque l'Apôtre appelle la Loi, *Spirituelle, Sainte, Juste & Bonne* ? Mais cela paroît manifestement par un autre *Medium*, pris du 13 vers. de ce même Chap. Tellement, que rien ne peut être plus clair ; Voici les paroles, *Ceux qui mettent en effet la Loi seront justifiez.* D'où j'Argumente ainsi, sans y ajouter aucun mot du mien.

Argument.

Ceux qui mettent en effet la Loi seront justifiez :

Mais les *Gentils* font les Choses qui sont de la Loi.

Les Gentils
justifient en
saisissant la Loi

Tous ceux qui savent que c'est qu'une Conclusion, voyent aisement ce qui suit de ces Mots exprès de l'Apôtre ; Et véritablement il roule dans tout ce Chapitre, comme s'il disputoit aujourd'hui avec nos Aversaires, pour établir cette Doctrine, *vers. 9, 10, 11. Il y aura Tribulation & Angoisse*

Angoisse sur toute Ame d'Homme faisant Mal, du Juif premièrement, puis aussi du Gentil: Car Dieu n'a point d'égard à l'Apparence des Personnes. Où l'Apôtre acquiesce & confirme l'Opinion de Pierre, ci-dessus mentionnée, & montre, que le Juif & le Gentil; ou, comme lui même l'explique aux versets suivans; tant ceux qui ont une Loi extérieure, que ceux qui n'en ont point, quand ils font le Bien, seront justifiez. Et pour nous ôter toute sorte de doute, il dit aux versets suivans; Que ceux qui mettent en Effet la Loi sont justifiez; & que les Gentils ont fait les Choses qui sont de la Loi. Tellement, qu'hormis de croire qu'il n'a pas dit ce qu'il pensoit, nous pouvons seurement conclure, que ces Gentils là ont été Justifiez, & ont été participans de cet Honneur, de cette Gloire, & de cette Paix, qui arrive à un chacun qui fait Bien; aux Gentils même, qui sont sans Loi, quand ils font le Bien; puisqu'en vers Dieu il n'y a point d'Acception de Personnes. Ainsi nous voyons, que comme ce n'est pas en ayant la Connoissance Extérieure, que l'on est sauvé sans l'Intérieure; de même aussi n'est-on pas damné pour ne l'avoir pas, à l'égard de ceux à qui Dieu l'a rendue Impossible, qui pourtant ont l'Intérieure. Et plusieurs qui ont manqué de l'Extérieure, en ont eu une Connoissance Interieure, par la Vertu de cette Grace interne & de cette Lumiere donnée à tous les Hommes, operante en eux, par laquelle ils ont renoncé à l'Iniquité, & sont devenus Justes & Saints, comme il a été prouvé ci-dessus, lesquels bien qu'ils n'aient pas sçu l'Histoire de la Chûte d'Adam, neantmoins ont été sensibles à la Perte qui en revient, sentans leurs Inclinations tournées au Peché, & le Corps de Peché être en eux: Et bien qu'ils ne connussent point la Venue de Christ, neantmoins ils étoient sensibles à cette Vertu & à ce Salut intérieur qui vient par lui, même avant, aussi bien qu'après sa
Manifestation

Plusieurs
manquans de
l'Histoire
ont été sen-
sibles de la
Perte par A-
dam, & du
Salut venu
par Christ, en
eux mêmes.

Manifestation & Apparition en Chair. Car je doute que ces Gens-là puissent prouver que tous les Patriarches & les Peres, avant *Moïse*, ayent eu une Connoissance distincte, ou de l'une ou de l'autre, ou qu'ils ayent sçû l'Histoire de l'Arbre de Science de Bien & de Mal, & comment *Adam* mangea du Fruit deffendu; beaucoup moins que le Christ dût naître d'une Vierge, dût être Crucifié, & traité de la maniere qu'il le fut. Car on peut croire avec juste raison, que ce que *Moïse* a écrit d'*Adam*, & des premiers Tems, il ne l'a pas écrit par Tradition, mais par Revelation; nous voyons même, que non seulement après les écrits de *Moïse*, mais aussi après ceux de *David* & de tous les Prophetes, qui ont prophetisé tant de choses touchant Christ; combien peu de *Juifs*, qui attendoient & souhaittoient le *Messie*, l'ont pû discerner par-là quand il est venu; qu'ils l'ont Crucifié comme un Blasphémateur, & non comme le *Messie*, en n'entendant pas les Prophetes qui parloient de lui? Car *Pierre* dit expressement, *Acts* 3. v. 17. *Qu'eux & leurs Gouverneurs l'ont fait par Ignorance.* Et *Paul* 1 Corinth. 2. v. 8. dit, *Que s'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais Crucifié le Seigneur de Gloire.* Oüi, *Marie* elle même, à qui l'Ange avoit parlé, & qui avoit réservé dans son Cœur toutes les Choses miraculeuses, qui avoient accompagné sa Naissance, n'entendit point comment c'étoit, quand lui disputoit avec les Docteurs dans le Temple, qu'il étoit occupé aux Affaires de son Pere. Et les Apôtres, qui avoient crû en lui, qui conversoient chaque jour avec lui & voyoient ses Miracles, ne pouvoient pourtant, ni entendre, ni croire ces Choses, qui regardoient sa Mort, ses Souffrances, & sa Resurrection, mais ils en étoient à quelque égard scandalisez, & en faisoient Scrupule.

Combien peu les Juifs ont eognu Christ se trompans sur les Prophetes.

§. XXVII. Ainsi nous voyons, comment c'est que l'Operation intérieure, & non pas l'Histoire extérieure & l'Ecriture, communique la veritable Connoissance : C'est par cette Lumiere intérieure, que plusieurs des Philosophes Payens ont été sensibles à la Perte reçue par Adam, quoi qu'ils ne sçussent point l'Histoire extérieure : D'où vient que Platon soutenoit, *Que l'Ame de l'Homme étoit tombée dans une obscure Caverne, ou elle ne conversoit qu'avec les Ombres.* Pythagore dit, *Que l'Homme court ça & là dans ce Monde comme un Etranger, exilé de la Presence de Dieu.* Et Plotin compare l'Ame de l'Homme abandonnée de Dieu, à un Charbon éteint, dont le Feu est ôté & séparé. Quelques uns d'entr'eux disoient, *Que les Ailes de l'Ame étoient rognées ou arrachées, tellement qu'elles ne pouvoient voler vers Dieu.* Toutes ces Expressions, & plusieurs autres semblables, qui se peuvent recueillir de leurs Ecrits, montrent qu'ils n'étoient pas sans avoir un sentiment de cette Perte. Ils avoient aussi une Connoissance & une Docouverte de Jesus Christ intérieurement, comme un Remede en eux, pour les delivrer de la mauvaise Semence, & des mauvaises Inclinations de leurs propres Cœurs, quoi que ce ne fût pas sous cette particuliere Denomination.

Les Payens ont été sensibles à la perte reçue par Adam.

La Connoissance divine des Philosophes Payens. Platon. Pythag. Plotin.

Quelques uns l'appeloient un *Esprit Saint*, comme Seneque, Epit. 41. qui dit, *Qu'il y a en nous un Esprit Saint, qui nous traite comme nous le traitons.* Ciceron l'appelle une *Lumiere Naturelle*, ou qui nait avec nous, dans son Livre De la Repub. cité par Laëtançe, 6. Instit. Où il appelle cela, la droite Raison, donnée à tous, *Constante & Eternelle*, appelant au devoir en Commandant, détournant de la Fraude en la Defendant. Ajoûtant, *Qu'elle ne peut être abrogée, ni Personne n'en peut être exempté, ni par le Senat ni par le Peuple ; Qu'elle est une, qu'elle est Eternelle, & toujours la même, & à toutes les Nations ; tellement qu'il ni en a point une à Rome, & une autre à A-*

Ciceron l'appelle Lumiere naturelle. Laëtan. in Sect.

thenes :

thenes : Celui qui ne lui obéit pas, il faut qu'il s'en fuye de soi même, & en ceci il est grandement tourmenté, quoi qu'il pût échaper tous les autres Supplices. Plotin aussi l'appelle une Lumiere, disant, *Que comme le Soleil ne peut être veu que par sa Lumiere ; Ainsi Dieu ne peut être connu que par sa propre Lumiere : Et que comme l'Oeil ne peut voir le Soleil qu'en recevant son Image, ainsi l'Homme ne peut connoître Dieu qu'en recevant son Image, & qu'il faut que l'Homme vienne à la pureté de Cœur avant qu'il puisse connoître Dieu : L'appellant aussi Sageffe, Nom qui lui est frequemment donné dans l'Écriture. Voyez Proverbe 1. verset 20. jusqu'à la fin ; & Proverbe 8, 9. ver. 34. où il est dit, que la Sapience Crie, Prie & Invite tous à venir à elle, & à apprendre d'elle. Et qu'est-ce que cette Sapience, si ce n'est Christ ? D'où vient que tous ceux d'entre les Gentils qui sont venus à delaisser le Mal, & s'addonner à la Justice, ont été appelez Philosophes ? c'est à dire, Amateurs de Sapience ? Ils connoissent que cette Sapience étoit près d'eux, & que la plus belle connoissance de Dieu & des Divins Mysteres étoit par l'Inspiration de la Sapience de Dieu. Phocylides soutient, *Que la Parole de la Sapience de Dieu étoit la meilleure. Voici ses Paroles, telles qu'elles sont en Grec, Τὴν δὲ Θεοπνευστὴν Σοφίαν Ἀγνὴν ἐν ἡμῖν.**

On pourroit produire encore plusieurs autres Choses de cette nature, d'où il paroît qu'ils ont connu Christ ; & que c'est par son Operation en eux, qu'ils ont été amenez de l'Injustice à la Justice, & à aimer cette Vertu, par laquelle ils se sentoient eux mêmes delivrez ; Tellement, que comme dit l'Apôtre, *Ils montrent l'œuvre de la Loi écrite en leurs Cœurs, & ont fait les Choses qui sont contenues en la Loi.* C'est pour quoi comme tous ont mis en effet la Foi, il n'y a point de doute qu'ils ne soient Justifiez ; & ainsi Sauvez par la Vertu de Christ en eux : Et comme c'étoit l'Opinion de l'Apôtre, aussi étoit-ce celle des premiers Chrétiens

D'où les philosophes ont esté ainsi appelez.

Gh
po
dif
Di
Ch
tres
ave
Per
Qu
les
à C
just
Aug
lib.
affir
lites
par
étoie
vivr
du qu
nant
A
ch. 9
sinon
suade
comm
avec
par q
rien
la Vie
la Lu
l'ont
gnage
miere
miere
Mond
Jean

Chrétiens; D'où vient que Justin Martir ne fait point de Scrupule d'appeller Socrate un Chétien, disant, *Que tous ceux qui vivoient selon la Parole Divine en eux, qui étoit en tous les Hommes, étoient Chrétiens, tels qu'étoient Socrate & Heraclyte, & autres entre les Grecs, &c. Que tous ceux qui vivent avec la Parole, sont Chrétiens, sans Crainte, & sans Perplexité.*

Clement d'Alexandrie, dit, Apol. 2. Strom. lib. 1. Clém. Alex. *Que cette Sapience ou Philosophie étoit necessaire dans les Gentils, & étoit leur Pedagogue pour les mener à Christ, par laquelle autrefois les Grecs avoient été justifiez.*

Augustin, dans son Livre de la Cité de Dieu, dit, Augustin. de lib. 18. chap. 47. Civ. Dei. *Je ne pense pas que les Juifs osent affirmer que Personne n'appartient à Dieu que les Israélites. Sur cet endroit là, Louis Vivez, dit, Ludov. Vive Que par ce moyen les Gentils qui n'avoient point de Loi, étoient une Loi à eux mêmes, & que la Lumiere de vivre ainsi est le Don de Dieu, & procede du Fils, duquel il est Ecrit, Qu'il illumine tout Homme venant au Monde.*

Augustin aussi témoigne dans ses Confessions lib. 7. Les Platoniciens ont vu la parole au commencement, qui étoit la Lumiere. ch. 9. *Qu'il a leu dans les Ecrits des Platoniciens, sinon en propres termes, neantmoins ce qui l'avoit persuadé par plusieurs Raisons & de plusieurs sortes, qu'au commencement étoit la Parole, & que la Parole étoit avec Dieu; qu'elle étoit au commencement avec Dieu, par qui toutes choses ont été faites, & sans laquelle rien de ce qui a été fait, n'a été fait. En elle étoit la Vie, & la Vie étoit la Lumiere des Hommes; Et la Lumiere luit dans les Tenebres, & les Tenebres ne l'ont point comprise. Et quoi que l'Ame rende Temoinage de la Lumiere; Neantmoins ce n'est pas la Lumiere, mais la Parole de Dieu: Car Dieu est la Lumiere veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde; Et ainsi il repète jusqu'au 14. Verset de Jean 1. ajoutant, J'ai leu là ces Choses.*

Hai Eben
Yokdan.

La Suprême
intelligence
possédée par
l'Esprit de
l'Homme.

Il y a même un Livre traduit de la Langue *Arabe*, qui recite un certain *Hai Eben Yokdan*, qui sans aucune fréquentation d'Homme, vivant tout seul dans une Isle, parvint à une si profonde Connoissance de Dieu, que d'avoir une communication immédiate avec lui, & d'assurer, *Que la meilleure & la plus certaine Connoissance de Dieu n'est pas celle qui s'acquiert par des Premisses posées, & par des Conclusions tirées; mais celle qui se possédoit par la Conjonction de l'Esprit de l'Homme avec la Suprême Intelligence, après que l'Esprit a été purifié de ses Corruptions; & qu'étant séparé de toutes les Images Corporelles, il est recueilli dans une profonde tranquillité.*

Le Jour du
Seigneur pro
clamé.

§. XXVIII. Puis donc que c'est par ce Don Intérieur, cette Grace & cette Lumière, que ceux qui ont l'Evangile prêché parmi eux, viennent aussi à avoir Jesus produit en eux, & à avoir l'usage salutaire & sanctifié de toutes les Assistances Extérieures & de leurs Avantages; Et aussi, que par cette même Lumière tous les Hommes peuvent venir à être Sauvez, & que Dieu appelle, invite & conteste avec tous dans un Jour, & en sauve plusieurs, auxquels il ne lui a pas plu de transmettre cette Connoissance Extérieure: Par conséquent nous qui avons l'expérience de cette Intérieure & puissante Operation de cette Lumière dans nos Cœurs, même Jesus revelé dans nous, nous ne pouvons cesser de proclamer le Jour du Seigneur, qui est levé en cela; criant comme la Femme Samaritaine; *Venez & voyez un Homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait: Celui-ci n'est-il point le Christ?* Afin que les autres viennent à sentir le même dans eux; & reconnoissent que cette petite chose qui les redargue dans leurs Cœurs, quoi qu'ils l'aient méprisée, & négligée, n'est rien moins que l'Evangile prêché au dedans d'eux, *Christ, la Sagesse, & la Puissance de Dieu, étant dedans & par cette Semence cherchant à sauver leurs Ames.*

C'est

C'est pourquoi *Augustin* parle de cette Lumière dans ses *Confessions*, lib. 11. cap. 9. En ce Com-
 mencement, ô Dieu ! tu fis les Cieux & la Terre, en
 ta Parole, en ton Fils, en ta Vertu, en ta Sapience,
 parlant miraculeusement, & faisant miraculeusement !

Augustin
 tremble à la
 resplendeur
 de cette Lu-
 mière au de-
 dans de lui,
 & pourquoi ?

Qui le comprendra ? Qui le racontera ? Qu'est-ce qui
 reluit au dedans de moi ; qui frappe mon Cœur sans le
 Bleffer, à quoi je Tremble & suis Enflammé tout en-
 semble ? Je Tremble, d'autant plus que je suis différent
 de lui ; & je suis Enflammé entant que je lui ressem-
 ble ? C'est la Sapience qui reluit en moi, dissipant mon
 nuage qui m'auroit encore couvert, après être sorti de
 ces Ténèbres, & de ce Rampart de mes Tourments.
 Il dit, encore, liv. 10. chap. 27. Je t'ai aimé trop
 tard, ô Beauté, si Ancienne & si Nouvelle ! Je t'ai
 aimé trop tard, & voici tu étois au dedans, & j'étois
 dehors, & je te cherchois là ! Tu as appelé, tu as
 crié, tu as rompu ma Surdité, tu as jetté une œillade,
 tu as relui, tu as fait retirer mes Ténèbres.

George Buchanan nôtre Compatriote parle aussi
 de cela dans son Livre, *De Jure regni apud Scotos* ;
 Certainement, je n'entends point autre Chose à present
 que cette Lumière, qui est divinement infusée dans nos
 Ames : Car quand Dieu forma l'Homme, il ne lui
 donna pas seulement des yeux à son Corps, afin qu'il
 pût éviter par là les Choses qui lui pourroient nuire,
 & suivre celles qui lui seroient utiles ; mais encore il
 a placé au devant de son Entendement, comme si c'é-
 toit une certaine Lumière, par laquelle il peut discerner
 les Choses qui sont Viles, de celles qui sont Honnêtes :
 Quelques uns appellent cette Vertu, Nature ; les autres,
 La Loi de Nature : Pour moi véritablement je la
 Juge Divine, & je suis persuadé que la Nature & la
 Sapience ne disent jamais des Choses différentes. De
 plus, Dieu nous a donné comme un Abregé de la Loi,
 qui en peu de Mots la comprend toute ; à savoir, que
 nous l'aymassions de tout nôtre Cœur, & nos Pro-
 chains comme nous mêmes. Et tous les Livres des
 Saintes

Buchanan te-
 stifie de la
 Lumière.

Saintes Ecritures, qui servent à former les Mœurs, ne contiennent autre chose qu'une Explication de cette Loi.

Juif, payen,
Scythe &
Barbare, par-
ticipans du
Salut de
Christ.

C'est - là ce Principe Universel Evangelique, dans lequel & par lequel ce Salut de Christ est présenté à Tous les Hommes, tant *Juifs* que *Gentils*, tant *Scythes* que *Barbares*, de qu'elle Nation ou de qu'elle sorte quelles soient. C'est pourquoi Dieu s'est suscité, en nôtre present Siecle, de fideles Témoins & des Evangelistes, pour Prêcher encore son Evangile Eternel, pour instruire Tous, aussi bien les plus Grans Professeurs, qui se vantent de la *Loi* & de l'*Ecriture*, & de la *Connoissance extérieure de Christ*, que les *Infideles* & les *Payens*, qui ne le connoissent pas par cette voye, afin qu'ils puissent tous venir à faire reflexion sur la Lumiere dans eux. & à connoître Christ dans eux, ce *Juste*, τὸν Δίκαιον, lequel ils ont mis à Mort durant si long tems, & s'en sont divertis, & il n'a point résisté, Jaq. 5. v. 6. Et à delaisser leurs Pèchez, & leurs Iniquitéz, leur fausse Foi, leur Professions, & leur Justice extérieure, pour être crucifiées par la Vertu de sa Croix dans eux ; tellement qu'ils puissent connoître Christ au dedans, pour être l'*Esperance de la Gloire*, & qu'ils viennent à cheminer en sa Lumiere & être sauvez, lui qui est cette *Lumiere veritable*, qui illumine tout *Homme venant au Monde*.

THESE

S.I. L
de la
muniq
Dispu
la. Il
pelent
si tous

T H E S E VII.

Touchant la Justification.

Tout autant de Personnes qui ne résistent point à cette Lumière, mais qui la reçoivent, elle devient en eux, une Sainte, Pure, & Spirituelle Naissance, produisant la Sainteté, la Justice, la Pureté, & tous ces autres Fruits Bienheureux qui sont agréables à Dieu ; Et comme c'est par cette Sainte Naissance, à savoir, Jesus Christ formé au dedans de nous, & opérant ses Oeuvres en nous, que nous sommes Sanctifiés ; aussi sommes nous Justifiés, en la Présence de Dieu, suivant ces Paroles de l'Apôtre ; Mais vous en avez été Lavez, mais vous en avez été Sanctifiés, mais vous en avez été Justifiés, au Nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de notre Dieu, 1 Corinth. 6. v. 11. Ce n'est donc pas par nos Oeuvres produites dans notre Volonté, ni encore par nos bonnes Oeuvres, considérées comme dans elles mêmes ; mais par Christ, qui est, & le Don, & le Donateur tout ensemble, & la Cause qui produit les Effets en nous ; lequel, comme il nous a réconciliés, lorsque nous étions Ennemis, aussi nous sauve-t-il dans sa Sagesse, & nous Justifie en cette manière, comme dit le même Apôtre ailleurs ; Il nous a sauvés par sa Miséricorde, par le lavement de Regeneration, & par le renouvellement du Saint Esprit, Tit. 3. v. 5.

§. I. **L**A Doctrine de la Justification vient fort bien dans son rang, après l'Examen de l'Etendue de la Mort de Christ & la Grace, qui est communiquée par elle ; la plupart des plus aigres Disputes, sur cette matière, ne s'élevant que de là. Il y a plusieurs querelles entre ceux qui s'appellent Chrétiens, touchant ce Point ; & à la vérité, si tous considéroient véritablement & avec soin

ce qui Justifie, il y auroit moins de Bruit sur les *Notions de la Justification*. Je retoucherai brièvement cette Controverse, telle qu'elle subsiste entre les autres, & comme je l'ai moi même observée sérieusement, & en suite j'établirai en peu de mots l'Etat de la Question, par rapport à nous ; & j'ouvrirai nôtre Sentiment & nôtre Jugement sur cela. Et Enfin, je le prouverai (si le Seigneur le permet) par quelques Témoignages de l'Ecriture, & par l'Experience certaine de tous ceux qui ont été véritablement & réellement Justifiés.

I Observ.

La methode
de la Justifi-
cation prise
de l'Eglise
Romaine.

§. II. Nous ne doutons point que cette *Doctrine de la Justification* n'ait été, & ne soit encore grandement corrompue dans l'Eglise de *Rome*, quoi que nos Aversaires (qui faute de meilleurs Arguments font souvent du Mensonge leur Asile) n'ont pas épargné de nous noircir, à cet égard, de l'Infamie du Papisme ; mais il paroîtra ci-après combien cela a été fausement. Car, pour ne dire qu'un mot de leur *Meritum ex Condigno*, c'est à dire, le Merite de Condignité ; qui étoit, sans doute, la Doctrine la plus ordinaire de l'Eglise *Romaine*, principalement avant *Luther* ; quoi que la plupart de leurs Ecrivains Modernes, particulièrement dans leurs Controverses avec les Protestans, la nient en partie, & la moderent en partie, & semblent former la matiere, comme s'ils étoient les Propagateurs & les Defenseurs, ou Avocats Plaidans des bonnes Oeuvres, déniées par les autres. Neantmoins, si nous considérons les Effets de cette Doctrine parmi eux, tels qu'ils paroissent dans le General des Membres de cette Eglise, non pas dans les Choses desapprouvées seulement, mais dans celles qui sont les plus recommandées & les mieux approuvées de leur Pere le *Pape*, & de tous ses Clients, comme étant l'Aventure la plus avantageuse de tous ces Revenus ; nous trouverons que ce ne fut pas sans fondement, que

La Doctrine
du Pape tou-
chant le Me-
rite le plus
avantageux
de tous les
Revenus.

Luther

Luther s'opposa à eux sur ce sujet ; & s'il ne se fût point jetté dans une autre extrémité (de quoi nous parlerons ci-après) son Ouvrage en eut été mieux soutenu. Car en ceci, aussi bien qu'en plusieurs autres choses, il est beaucoup plus à louer pour ce qu'il a renversé de *Babylon*, que pour ce qu'il a bâti du sien. Quoi que ce soit donc que les Papistes prétendent, ou mêmes quoi que ce soit que quelques bonnes Ames parmi eux aient pensé, l'Experience montre, & il est plus qu'évident, par la Pratique universelle & approuvée de leur Peuple, qu'ils n'établissent pas tant leur Justification dans les Oeuvres, qui sont véritablement & moralement Bonnes, ni dans un véritable renouvellement & une sanctification d'Esprit, que dans des Choses qui d'elles mêmes ne sont ni, Bonnes, ni Mauvaises, ou qui pourroient véritablement s'appeler Mauvaises, & ne peuvent être estimées Bonnes autrement, que parce qu'il plait au Pape de les appeler ainsi. Tellement que si la chose est examinée de près, on trouvera que la plus grande partie de leur Justification dépend de l'Autorité de ses Bulles, & non pas de la Force de la Vertu, & de la Grace de Christ, révélée dans leurs Cœurs, & qui les renouvelle ; comme il paroîtra, premièrement, par leur Principe touchant leurs Sacremens, lesquels ils disent, *conferer la Grace, Ex opere operato*. Tellement, que si un Homme y participe, il obtient par-là la Remission des Pechez, encore qu'il demeure comme il étoit ; la Vertu du Sacrement réparant ce qui manque à l'Homme. Tellement, que cet acte de Soumission & de Foi aux Loix de l'Eglise, est ce qui le justifie, & non pas aucun réel Changement intérieur. Comme, par Exemple, 'Si un Homme se sert du Sacrement (qu'ils appellent) *de Repentance*, jusqu'à dire entièrement tous ces Pechez à un Prêtre, 'quoi qu'il n'ait point de véritable *Contrition* (laquelle le Seigneur a établie comme absolument

La Justification des Papistes dépend des Bulles du Pape.

1. Preuve. Leurs Sacremens.

La Penitence des Papistes.

ce qui Justifie, il y auroit moins de Bruit sur les *Notions de la Justification*. Je retoucherai brièvement cette Controverse, telle qu'elle subsiste entre les autres, & comme je l'ai moi même observée sérieusement, & en suite j'établirai en peu de mots l'Etat de la Question, par rapport à nous; & j'ouvrirai nôtre Sentiment & nôtre Jugement sur cela. Et Enfin, je le prouverai (si le Seigneur le permet) par quelques Témoignages de l'Ecriture, & par l'Experience certaine de tous ceux qui ont été véritablement & réellement Justifiés.

i Observ.

La methode
de la Justifi-
cation prise
de l'Eglise
Romaine.

§. II. Nous ne doutons point que cette *Doctrine de la Justification* n'ait été, & ne soit encore grandement corrompue dans l'Eglise de Rome, quoi que nos Aversaires (qui faute de meilleurs Arguments font souvent du Mensonge leur Asile) n'ont pas épargné de nous noircir, à cet égard, de l'Infamie du Papisme; mais il paroîtra ci-après combien cela a été fausement. Car, pour ne dire qu'un mot de leur *Meritum ex Condigno*, c'est à dire, le Merite de Condignité; qui étoit, sans doute, la Doctrine la plus ordinaire de l'Eglise Romaine, principalement avant Luther; quoi que la plupart de leurs Ecrivains Modernes, particulièrement dans leurs Controverses avec les Protestans, la nient en partie, & la moderent en partie, & semblent former la matiere, comme s'ils étoient les Propagateurs & les Défenseurs, ou Avocats Plaidans des bonnes Oeuvres, déniées par les autres. Neantmoins, si nous considérons les Effets de cette Doctrine parmi eux, tels qu'ils paroissent dans le General des Membres de cette Eglise, non pas dans les Choses desapprouvées seulement, mais dans celles qui sont les plus recommandées & les mieux approuvées de leur Pere le Pape, & de tous ses Clients, comme étant l'Aventure la plus avantageuse de tous ces Revenus; nous trouverons que ce ne fut pas sans fondement, que

La Doctrine
du Pape tou-
chant le Me-
rite le plus
avantageux
de tous ses
Revenus.

Luther

Luther s'opposa à eux sur ce sujet ; & s'il ne se fût point jetté dans une autre extremité (de quoi nous parlerons ci-après) son Ouvrage en eut été mieux soutenu. Car en ceci, aussi bien qu'en plusieurs autres choses, il est beaucoup plus à louer pour ce qu'il a renversé de *Babylon*, que pour ce qu'il a bâti du sien. Quoi que ce soit donc que les Papistes pretendent, ou mêmes quoi que ce soit que quelques bonnes Ames parmi eux aient pensé, l'Experience montre, & il est plus qu'évident, par la Pratique universelle & approuvée de leur Peuple, qu'ils n'établissent pas tant leur Justification dans les Oeuvres, qui sont véritablement & moralement Bonnes, ni dans un véritable renouvellement & une sanctification d'Esprit, que dans des Choses qui d'elles mêmes ne sont ni, Bonnes, ni Mauvaises, ou qui pourroient véritablement s'appeler Mauvaises, & ne peuvent être estimées Bonnes autrement, que parce qu'il plait au Pape de les appeller ainsi. Tellement que si la chose est examinée de près, on trouvera que la plus grande partie de leur Justification depend de l'Autorité de ses Bulles, & non pas de la Force de la Vertu, & de la Grace de Christ, revelée dans leurs Cœurs, & qui les renouele ; comme il paroitra, premierement, par leur Principe touchant leurs Sacremens, lesquels ils disent, *conferer la Grace, Ex opere operato*. Tellement, que si un Homme y participe, il obtient par-là la Remission des Pechez, encore qu'il demeure comme il étoit ; la Vertu du Sacrement réparant ce qui manque à l'Homme. Tellement, que cet acte de Soumission & de Foi aux Loix de l'Eglise, est ce qui le justifie, & non pas aucun réel Changement intérieur. Comme, par Exemple, 'Si un Homme se sert du Sacrement (qu'ils appellent) de *Repentance*, jusqu'à dire entierement tous ces Pechez à un Prêtre, 'quoi qu'il n'ait point de véritable *Contrition* (laquelle le Seigneur a établie comme absolument

La Justification des Papistes depend des Bulles du Pape.

1. Preuve. Leurs Sacremens.

La Penitence des Papistes.

nécessaire aux Pecheurs Repentans) mais qu'il ait
 ' seulement l'*Attrition* (qui est une de leurs Fi-
 ctions) c'est à dire, ' S'il est fâché d'avoir Peché,
 ' non pas par aucun Amour qu'il ait pour Dieu,
 ' & pour la Loi, qu'il a transgressée, mais par la
 ' crainte de la Peine ; neantmoins la Vertu du Sa-
 ' crement (disent-ils) lui procure la Remission des
 ' Peches ; tellement qu'étant absous par le Prêtre, il
 ' demeure quitte, agreable & justifié en la Presence
 ' de Dieu. La Justification de cet Homme ne
 procede donc pas de ce qu'il est veritablement
 Penitent, & changé, ou en quelque mesure re-
 nouvellé Intérieurement, par l'Operation de la
 Grace dans son Cœur ; mais elle vient purement
 de la Vertu du Sacrement, & de l'Autorité du
 Prêtre, qui l'a prononcé Absous ; ainsi sa Justi-
 fication vient de quelque chose hors de lui, & non
 pas de dedans lui.

2 Preuve.

Les Indul-
 gences des
 Papistes

Secondement, Ceci paroîtra d'avantage dans
 l'affaire des Indulgences, ou la Remission de tous
 les Pèchez, non seulement passiez, mais pour ceux
 de plusieurs années à l'avenir, est attachée à la
 visitation de telles ou telles Eglises, ou Reliques,
 à la recitation de telles & telles Prières ; telle-
 ment, que la Personne qui fait cela, est dès à
 present dechargée de tout le Crime de son Pe-
 ché, & est justifiée & agreable devant Dieu.
 Comme, par Exemple, ' Celui qui dans le grand
 ' Jubilé, ira à Rome, & se presentera devant la
 ' Porte de Pierre & de Paul, & recevra-là la Be-
 ' nediction du Pape ; ou celui qui ira en Pelerinage
 ' au Sepulcre de Jacques en Hespagne, ou à Marie
 ' de Lorette, en s'acquittant de ces Choses, la Re-
 ' mission & le Pardon de ses Pechés lui est pro-
 ' mise. Et si nous leur demandons par qu'elle
 ' raison ces Choses-là, qui d'elles mêmes ne sont
 ' point moralement Bonnes, viennent à avoir de la
 ' Vertu ? Ils n'ont point d'autre reponse, si non,
 ' que c'est à cause de l'Autorité de l'Eglise & du
 ' Pape ;

soient

* *Pape* ; qui étant le grand Tresorier du Magazin
 * des Merites de Christ, les dispense sous telles
 * ou telles Conditions. C'est par-là aussi que l'In-
 * vention de dire des Messes est devenue le prin-
 * cipal Instrument de la *Justification* ; car on pre-
 * tend y offrir Christ chaque jour au Pere, en
 * *Sacrifice Propitiatoire* pour les Pêchez des Vivans
 * & des Morts. Tellement, qu'un Homme, pour
 * de l'Argent, peut avoir par ce moyen Jesus Christ
 * offert pour lui quand il lui plait ; Et par cette
 * Oblation il s'assure d'obtenir la Remission des
 * Pêchez, & de paroître justifié en la Presence de
 * Dieu. Il paroît de tout ceci & de plusieurs
 * autres choses de cette nature, que nous pour-
 * rions ici alleguer, que les Papistes ne font pas
 * tant consister leur Justification, dans quelque œuvre
 * de Sainteté, réellement produite en eux, ou dans
 * un renoncement réel à l'Iniquité, que dans une
 * pure Execution & Observation de quelques Ce-
 * remonies, & dans une aveugle Creance que leurs
 * Docteurs ont produit en eux ; que l'Eglise &
 * le Pape ayant la Dispensation absoluë des Me-
 * rites de Christ, ont pouvoir de rendre ces Me-
 * rites efficaces pour la Remission des Pêchez, &
 * pour la Justification de ceux qui s'acquiteront
 * de ces Ceremonies-là. C'est la veritable & réelle
 * Methode de la Justification, reçue par la gene-
 * ralité de l'Eglise de *Rome*, & hautement recom-
 * mandée par leur Predicateurs publics, & princi-
 * palement par les *Moines*, dans leurs Sermons au
 * Peuple ; de quoi j'ai été moi même Auditeur &
 * Témoin : Cependant quelques uns de leurs Do-
 * cteurs & Ecrivains Modernes ont travaillé à mo-
 * derer cela dans leurs Controverses. C'est donc
 * avec raison, que *Luther* & les Protestans ont re-
 * noncé à cette Doctrine, & s'y sont opposez ; quoi
 * que plusieurs d'entr'eux soient tombés dans une autre
 * Extremité, jusqu'à nier que les *Bonnes Oeuvres*
 * soient nécessaires à la Justification, & à Prêcher
 * publiquement,

Que c'est que
 la Messe des
 Papistes.

Luther & les
 Protestans
 s'opposans à
 la Doctrine
 du Pape sur
 les Oeuvres
 sont tombés
 dans l'autre
 Extremite,
 niant que les
 bonnes Oeu-
 vres soient
 nécessaires à
 la Justifica-
 tion.

publiquement, tant la Remission des Pechez, que la Justification par la seule Foi, sans toutes les Oeuvres quoi que bonnes ; Tellement, que les Hommes n'obtiennent pas leur Justification, entant qu'ils sont Sanctifiez & Renouvez intérieurement ; mais ils sont Justifiez purement en croyant, que *Christ est Mort pour eux* ; Et ainsi quelques uns peuvent être parfaitement Justifiez, quoi qu'ils croupissent dans de grands Crimes ; comme il paroît par l'Exemple de *David*, lequel ils disent avoir été plainement & parfaitement justifié, pendant qu'il demouroit dans les Pechez graves de *Meurtre* & d'*Adultere*. Comme donc les *Protestans* ont un fondement suffisant de refuter & de quereler les *Papistes* sur les grand Abus introduits dans la matiere de la Justification, montrant combien la *Doctrine de Christ* est corrompue & renversée par là, & la *Parole de Dieu* aneantie par plusieurs inutiles Traditions ; la *Loi de Dieu* méprisée & négligée, tandis que l'on estime & que l'on court après de vaines & impertinentes *Ceremonies*, sous cette fausse Opinion d'être justifié en s'en acquittant ; & que l'on déroge aux *Merites* & aux *Souffrances de Christ* (qui est le seul *Sacrifice* déterminé de Dieu pour la Remission des Pechez) en établissant un *Sacrifice* de tous les jours, qui n'a jamais été ordonné de Dieu, & qui a été inventé principalement par l'Avarice pour gagner de l'Argent par là. Les *Protestans* d'autre côté, en n'établissant pas, & ne prêchant pas la Doctrine de la Justification, comme elle est couchée dans les Saintes Ecritures, ont ouvert une Porte aux *Papistes* pour les accuser, comme négligens ou faisant peu d'état des Bonnes Oeuvres, Ennemis de la Mortification & de la Sainteté, entant qu'ils se croient justifiez, tandis qu'ils demeurent dans de grands Pechez : Et c'est par ces sortes d'Accusations (ausquelles il n'a été donné que trop de fondement par les Ecrits de quelques *Rigides Protestans*) que la Reformation

Invention des
Papistes pour
attraper de
l'Argent.

mation a été grandement diffamée & empêchée, & que les Ames de plusieurs ont été prises au Piège. Cependant, qui voudroit regarder la chose un peu plus près, pourroit remarquer, que ces Contestations sont plutôt dans l'Espece, que dans le Genre; dans l'apparence, que dans la realité, puisque les deux Partis aboutissent à un sur la Matière, & ressemblent à deux Hommes dans un Cercle, qui, quoi qu'ils aillent par divers Chemins, se rencontrent pourtant à la fin dans le même Centre.

Car les Papistes disent, *Qu'ils obtiennent la Remission des Pechez & sont Justifiez par les Merites de Christ, comme ils leur sont appliquez dans l'usage des Sacremens de l'Eglise; & sont dispensés dans l'accomplissement de telles & telles Ceremonies, Pelerinages, Prières & devoirs, quoi qu'il n'y ait là aucun Renouveau-ment Intérieur de l'Esprit, ni aucune Connoissance de Christ intérieurement formé; Neantmoins ils sont pardonnez & rendus Justes, Ex opere operato, à cause du Pouvoir & de l'Autorité qui accompagne les Sacremens & ceux qui les dispensent.*

La Croyance des Papistes sur la Justification se rencontre dans un même centre avec la

Les Protestans disent, *Qu'ils obtiennent la Remission des Pechez, & demeurent justifiez en la presence de Dieu en Vertu des Merites & des Souffrances de Christ; non pas en leur infusant la Justice; mais en pardonnant leurs Pechez, & en reputant & acceptant leurs Personnes comme justes; eux se reposans sur lui & sur sa Justice par la Foi; laquelle Foi, l'acte de croire ne leur est point imputé pour Justice.*

Creance des Protestans.

Ainsi parle la Confession de Foi de Westminster Chap. II. Sect. 1.

Ainsi la Justification, ni de l'un, ni de l'autre, n'est placée dans aucun Intérieur renouvellement d'Esprit, ou par la Vertu d'une Naissance Spirituelle, ou de la Formation de Christ en eux; Mais seulement par une nue Application de la Mort & des Souffrances de Christ, extérieurement accomplis pour eux, sur lesquelles chacun s'appuyant par Foi, & les embrassant, ils esperent d'être justifiez par là seulement; Les autres, en disant quelques Prières

Prieres extérieures, & quelques Ceremonies, lesquelles à leur Jugement, rendent la Mort de Christ efficace pour eux. J'excepte ici (ne voulant point faire tort à Personne) les choses qui ont été dites, quant à la necessité d'une Sainteté Intérieure, soit par quelques *Papistes Modernes*, ou par quelques *Modernes Protestans*, lesquels à force d'avoir travaillé après à trouver un Milieu entre ces deux Extremes, sont venus fort près de la Verité, comme il paroîtra par quelques Citations dès leurs, que nous rapporterons ci-après. Quoi que cette Doctrine n'ait point été si distinctement, ni si évidemment prêchée, suivant le Témoignage des Ecritures, depuis l'Apostasie (autant que je l'ai pû remarquer) comme il a plû à Dieu de la reveler & de la prêcher aujourd'hui par les Témoins de sa Verité, lesquels il a suscitez à cette fin ; Et quoi que cette Doctrine soit brièvement traitée & comprise dans la *These* même ; Neantmoins j'expliquerai un peu plus au long l'Etat de la Question, telle qu'elle est entre nous & ceux qui nous sont opposez.

L'Etat de la
Controverse.

1 Expl.

Notre Justification
vient de l'Amour
& par l'Amour de
Dieu.

§. III. Premièrement donc, suivant ce qui paroît par l'Explication de la *These* precedente ; Nous renonçons à toute Vertu & à toute Puissance Naturelle en nous mêmes, capable de nous retirer de nôtre Etat perdu & déchet, & de celui de nôtre premiere Nature ; Et nous confessons, que de nous mêmes, nous ne sommes pas capables de faire rien de ce qui est Bon, & qu'ainsi nous ne pouvons pas non plus procurer la Remission des Pechez, ou la Justification, par aucune Oeuvre des Nôtres, qui la puisse meriter ou l'attirer de la part de Dieu, comme nous étant due : Mais nous reconnoissons que le tout vient de son Amour & par son Amour, qui est la Cause Originelle & Fondamentale de nôtre Reception en Grace.

2 Expl.

Secondement, Dieu a manifesté cet Amour envers nous dans l'Envoi de son Fils Bien-aimé, le
Seigneur

Seigneur *Jesus Christ*, au Monde, qui s'est donné ^{Christ se} foi même pour nous en *Oblation & Sacrifice* à Dieu, ^{domnant en} en *Odeur de bonne Senteur*, & ayant fait nôtre Paix ^{Sacrifice} par le Sang de sa Croix, afin qu'il nous reconci- ^{pour nous.} liait à foi, il s'est offert à Dieu foi même sans nulle Tâche par l'Esprit Eternel, & a souffert pour nos Pechez; Lui *juste* pour les *injustes*, afin qu'il nous ameinât à Dieu.

En troisiéme lieu, d'autant que tous les Hommes qui ^{3 Explicat.}

ont atteint l'Etat de l'Homme (excepté *Jesus Christ* Homme) ont Peché, & par conséquent tous ont besoin de ce Sauveur, pour ôter de dessus eux la Colere de Dieu que leur Pechez ont meritée: A cet égard il est dit, véritablement, *avoir porté les Iniquitez de nous Tous en son Corps sur le Bois*; C'est pour quoi il est le seul Mediateur, ayant apaisé la Colere de Dieu envers nous; Tellement, que nos Pechez precedens ne nous empêchent plus, étant ôtez & pardonnez par la Vertu de son Sacrifice très satisfactoire: Et nous ne pensons pas non plus, que la Remission des Pechez se doive attendre, où chercher, ou s'obtenir par aucun autre Moyen, ou par quelques Oeuvres, ou par quelque Sacrifice que ce soit (Bien, que comme il a été dit ci-dessus, ceux qui sont ignorants de l'Histoire, puissent venir à être participans de cette Remission.) Ainsi donc *Christ*, par sa Mort & ses Souffrances, nous a reconciliez à Dieu, même tandis que nous étions Ennemis, c'est à dire, qu'il nous offre la Reconciliation; nous sommes mis dans la Capacité d'être Reconciliez; Dieu est enclin de volonté à nous pardonner nos Pechez, & de nous recevoir en Grâce, comme l'Apôtre l'exprime très bien, *2 Corinth. 5. vers. 19. Dieu étoit en Christ, reconciliant le Monde à soi, en ne leur imputant point leurs Offences, & a mis en nous la Parole de Reconciliation.* C'est pour quoi l'Apôtre au verset suivant, *les prie pour Christ, qu'ils soient Reconciliez à Dieu*; Leur insinuant, que la Colere de Dieu étant

La Remission
des Pechez.

Le seul Mé-
diateur en-
tre Dieu &
les Hommes

étant ôtée par l'Obéissance de Jesus Christ, il est enclin à être reconcilié avec eux, & prêt à remettre les Pechez passés, s'ils se repentent.

Redemption
de deux for-
tes.

Nous considérons donc notre Redemption sous deux divers Egards, ou Conditions, dont l'un & l'autre est parfait dans leur Nature, quoi que dans leur Application à nous, l'un n'est point, ni ne peut être sans avoir rapport à l'autre.

I.
La Redem-
tion de Christ
hors de nous.

La premiere Redemption, est celle qui a été effectuée & accomplie par *Christ pour nous*, dans son Corps Crucifié *hors de nous*. L'autre, est une Redemption operée par *Christ en nous*, qui n'est pas moins appelée & estimée une Redemption que la precedente. La premiere donc, est celle par laquelle un Homme, dans l'état de sa Chûte, est mis en Capacité de Salut, en ce qu'il a quelque mesure qui lui est transmise de cette Efficace, de cette Vertu, de cet Esprit, de cette Vie & de cette Grace, qui étoit en Jesus Christ ; laquelle, comme un Don Gratuit de Dieu, est capable de contre-balancer, de vaincre, & de déraciner la mauvaise Semence, de laquelle nous sommes naturellement fermentez & inspirez, entant que nous sommes dans la Chute.

II.
La Redem-
tion en nous
par Christ.

La seconde, est celle par laquelle nous témoignons & connoissons cette pure & parfaite Redemption dans nous mêmes, qui nous purifie, nous nettoye, & qui nous rachette du pouvoir de la Corruption ; Et nous introduit dans l'Unité, dans la Faveur & dans la Familiarité avec Dieu. Par la premiere de ces deux, nous qui étions perdus en *Adam*, plongez dans une Semence amere & corrompue, incapables de nous mêmes de faire rien de Bon ; mais naturellement joints & unis au Mal, portez & penchans à toute Iniquité, Serviteurs & Esclaves du Pouvoir & de l'Esprit de Ténèbres : Cependant, nonobstant tout cela, nous sommes si avant reconciliés à Dieu par la Mort de son Fils, lors que nous étions Ennemis, que nous sommes mis

en

en Capacité de Salut, ayant la Bonne Nouvelle de l'Evangile de Paix, qui nous est offert ; & Dieu est reconcilié avec nous en Christ, il nous appelle & nous invite d'aller à lui ; Et c'est à cet égard que nous entendons ces Passages des Ecritures ; * *Il a aboli en sa Chair l'inimitié ; Il nous a aimez le premier : Nous voyant dans nôtre Sang, Il nous a dit vivez : Lui qui n'avoit point fait de Peché, a porté nos Pechez en son Corps sur le Bois ; Et il est Mort pour nos Pechez, Lui Juste pour les Injustes.*

* Eph. 2. 15,
1 Jean 4. 10
Ezech. 16. 6.
1 Pier. 2. 22,
24. & 3. 18.

Par la seconde, nous témoignons cette capacité reduite en Acte, par laquelle recevans sans resistance l'Aquisition de sa Mort, à savoir, la Lumiere, l'Esprit & la Grace de Christ revelée dans nous ; Nous témoignons & possédons une réelle, veritable & intérieure Redemption du pouvoir & de l'efficace prevalante du Peché ; Et ainsi nous devenons veritablement & réellement Rachetez, Justifiez & faits justes, d'où nous parvenons à une Union & une Familiarité sensible avec Dieu. *C'est ainsi qu'il est Mort pour nous, afin qu'il nous Rachetât de toute Iniquité ; Et ainsi nous le connoissons, & la Vertu de sa Resurrection, & la Communion de ses Souffrances, étant rendus conformes à sa Mort.* Cette dernière suit la première en ordre, & en est une Consequence qui en procede, comme un effet de sa Cause ; Tellement, que comme Personne n'a pu jouir de la dernière, sans que la première ait été (telle étant la Volonté de Dieu) de même aussi Personne ne peut participer aujourd'hui à la première, qu'entant qu'il témoigne la dernière. C'est pourquoi, à nôtre égard, elles sont toutes deux les Causes de nôtre Justification : La première, est la Cause efficiente & qui la procure ; L'autre, la Cause Formelle.

Tit. 2. 14.
Phil. 3. 10.

En quatrième lieu, Nous n'entendons pas par cette Justification par Christ, simplement les Bonnes œuvres, mêmes entant qu'elles sont produites par l'Esprit de Christ ; Car elles sont plutôt les effets de la Justification

4 Expl.

La Formation de Christ en nous engendre les bonnes Oeuvres.

Justification, que sa Cause, comme les Protestans le soutiennent véritablement : Mais nous entendons la *Formation de Christ en nous*, *Christ né & produit en nous* ; dont les Bonnes Oeuvres procedent aussi naturellement, que le Fruit procede d'un Arbre fertile. C'est cette *Naissance Intérieure en nous*, produisant la *Justice & la Sainteté en nous*, qui nous justifie, qui ayant emporté & effacé l'Esprit & la Nature contraire & corrompue, qui dominoit & qui nous jettoit dans la condamnation, se trouve avoir l'empire au dessus de tout dans nos Cœurs. Ceux donc qui viennent à connoître qu'ils ont *Christ* ainsi formé en eux, jouissent de lui & le possèdent tout entier & par indivis ; C'est-là l'ÉTERNEL notre JUSTICE, Jeremie 23. vers. 6. C'est être vêtu de Christ, & avoir revêtu celui lequel Dieu a pour ce sujet réputé véritablement juste & droit. Bien loin que ceci soit la Doctrine des Papistes, que comme la plus grande partie ne l'entendent point, aussi les Savans d'entr'eux s'y opposent & la combattent, & particulièrement Bellarmin. Ainsi donc, la Cause Formelle, si je le puis dire ainsi, de la Justification n'est pas les Oeuvres à parler proprement, elles en sont seulement les Effets ; mais cette Intérieure Naissance, ce Jesus produit dans le Cœur, qui est ce Bien-aimé, que le Pere ne peut qu'accepter avec tous ceux qui sont ainsi arrosez du Sang de Jesus, & qui en sont lavez. C'est aussi par-là, que se fait cette Communication des Biens de Christ sur nous, c'est par lui, que nous sommes rendus participans de la Nature Divine, comme dit Pierre 2 Pier. 1. vers. 4. Et que nous sommes faits un avec lui, comme les Sarmens avec le Sep, & que nous avons un Titre & un Droit à tout ce qu'il a fait & souffert pour nous ; Tellement, que son Obéissance devient notre Obéissance, sa Justice, notre Justice ; Sa Mort & ses Souffrances, nos Souffrances. Et par cette Proximité, nous venons à avoir un sentiment de ses

L'Obéissance la Justice, la Mort & les Souffrances de Christ font nôtres.

Souffrances

Souffrances
encore
Impi
& pe
ces A
de G
qui i
soit l
qui e
cheté
ignor
qui l
parle
inter
En
Pèche
compl
la C
nous
Christ
ne p
catio
méga
justif
justif
mêm
Causa
paroi
ture
gran
ouve
plu
justif
qu'il
ritoir
fées,
poin
ce q
aussi,

Souffrances, & a souffrir avec sa Semence, qui est encore oppressée & crucifiée dans les Cœurs des Impies; & ainsi nous sommes en travail avec elle, & pour sa Redemption, & pour la Repentance de ces Ames, qui en elle crucifient encore le Seigneur de Gloire. Tout de même, que l'Apôtre Paul de qui il est dit, *Que par ces Souffrances il accomplis- soit le reste des Afflictions de Christ, pour son Corps, qui est l'Eglise*: Quoi que cela soit un Mystere cacheté & caché à tous les Sages, qui sont encore ignorans de cette Semence dans eux mêmes & qui lui résistent; neantmoins quelques Protestans parlent de cette Justification par Christ revêtu intérieurement, comme il sera recité en son lieu.

Enfin, Bien que nous placions la Remission des Expl. 5.
Pêchez dans la *Justice & l'Obéissance de Christ, accomplie par lui en la Chair*, pour ce qui regarde la Cause éloignée qui la procure, & que nous nous tenions pour justifiez formellement par Jesus

Christ, formé & produit en nous: Neantmoins nous ne pouvons pas exclure les Oeuvres de la Justification (comme quelques Protestans ont fait par mégarde.) Car, quoi que nous ne soyons pas justifiez à Cause d'elles; neantmoins nous sommes justifiez en Elles, & elles sont nécessaires; tout de même, que la Cause sans laquelle nul n'est justifié; *Causa sine qua non*. Car comme en niant ceci on paroît être contraire au Témoignage de l'Ecriture; aussi ceux qui l'ont nié ont-ils attiré un grand Scandale sur la Religion Protestante, ont ouvert la Bouche aux Papistes, & en ont rendu plusieurs trop assurez, tant qu'ils ont crû d'être justifiez sans les Bonnes Oeuvres. Deplus, bien qu'il ne soit pas si seur de dire, *Qu'elles sont Méritoires*; neantmoins veu qu'elles sont Recompen- sées, plusieurs de ceux qu'on appelle les Peres, n'ont point épargné de se servir du mot de [Merite] ce que quelques uns de nous ont peut-être fait aussi, dans un sens adouci & modéré; mais tou- jours

Les Bonnes Oeuvres ne sont pas ex- clues de la Justification.

jours sans jamais inferer, ni favoriser aucunement les *Abus des Papistes* ci-dessus mentionnez. Et enfin, si nous avions cette Notion des Bonnes Oeuvres, que la plupart des Protestans ont, nous pourrions librement convenir à les rendre, non seulement nullement nécessaires, mais encore les rejeter comme Nuisibles, à savoir, *Entant que les meilleures Oeuvres, même des Saints, sont corrompues & polluës.* Car, quoi que nous jugions ainsi des plus excellentes Oeuvres accomplies par l'Homme, entant qu'il s'efforce d'approcher à quelque Conformité à la Loi extérieure, par ses propres forces, & dans sa propre volentén; eantmoins nous croyons, que les Oeuvres qui procedent naturellement de cette Naissance Spirituelle, & de la Formation de Christ en nous, sont Pures & Saintes, tout de même que la *Racine* d'où elles viennent; C'est pourquoi Dieu les accepte; nous justifie en elles, nous Recompense pour elles de sa *Pure & Libre Grace.* L'Etat de la Question étant ainsi établi, ces Propositions suivantes en sont tirées pour être prouvées immédiatement ci-après.

1 Position.

§. IV. Premièrement, *Que l'Obéissance, les Souffrances & la Mort de Christ, sont ce la même par quoi l'Ame obtient la Remission des Pèchez, & que c'est là la Cause qui procure cette Grace par les intérieures Operations, de laquelle, Christ vient à être formé intérieurement, & l'Ame lui est renduë conforme, & par ainsi justifiée & juste.* C'est pourquoi à l'égard de cette Capacité & de cet Offre de Grace, Dieu est par ainsi *Reconcilié*; non pas comme s'il étoit Reconcilié actuellement, ou qu'il ait Justifié actuellement ou tenu Personne pour Juste, tant qu'il demeure dans le Peché, étant réellement impur & injuste.

2 Position.

Secondement, *Que c'est par cette Intérieure Naissance de Christ dans l'Homme, que l'Homme est rendu juste, & pour cet effet réputé pour tel devant Dieu:* Afin donc, pour parler clairement, c'est par cela que

que nous sommes justifiez devant Dieu formellement (s'il faut se servir de ce terme) & non avant que Christ soit produit en nous, parce que la Justification est bien prise plus proprement & plus frequemment dans l'Ecriture en sa propre signification, qui est de rendre quelqu'un juste, & non pas simplement de le reputer pour tel, & alors elle est tout un avec la Sanctification.

En troisieme lieu, Que puis que les Bonnes Oeuvres entant qu'elles suivent naturellement de cette Naissance, comme la chaleur du Feu; aussi sont elles d'une Absoluë Necessité pour la Justification, comme *Causa sine qua non*, c'est à dire, que quoi que ce ne soit pas comme Cause pour laquelle; c'est pour tant comme celle en laquelle nous sommes, & sans laquelle nous ne pouvons être justifiez. Et quoi quelles ne soient point Meritoires, & n'attirent point de dette sur Dieu, neantmoins il ne peut que les accepter & les recompenser; car c'est une chose contraire à sa Nature de renier ce qui est sien; puisqu'elles peuvent être parfaites en leur Genre, procedant d'une Naissance & d'une Racine Pure & Sainte. C'est pourquoi leur Sentiment est faux, & contre la Verité, quand ils disent, *Que les Oeuvres les plus Saintes, des Hommes Saints, sont corrompues & crimineles devant Dieu*: Car ces Bonnes Oeuvres ne sont pas les Oeuvres de la Loi, que l'Apôtre exclud de la Justification.

3 Position.
Les Bonnes Oeuvres. sont *Causa sine qua non*, de la Justification.

§. V. Quant à la premiere, je la prouve par le 3 des Rom. v. 25. *Lequel Dieu a ordonné pour Propitiatoire par la Foi en son Sang, afin de demontrer sa Justice, par la Remission des Pèchez precedens, suivant la Patience de Dieu.* En ce passage l'Apôtre represente l'Etendue & l'Efficace de la Mort de Christ, montrant me que par elle & par la Foi en elle, la Remission des Pèchez precedens est obtenue; cométant ce en quoi la Patience de Dieu est exercée envers le Genre-Humain. Tellement, qu'encore que

1 Position.
1 Preuve.
L'Efficace de la Mort de Christ pour racheter l'Homme du Mal.

que les Hommes, à cause des Pêchez qu'ils commettent tous les jours, méritent la Mort Eternelle, & que la Colere de Dieu demeure sur eux ; neantmoins, par la vertu de ce Sacrifice de Jesus Christ très Satisfactoire, la Grace & la Semence de Dieu se represente aimable envers eux, durant le jour de leur Visitation ; mais non pas pour ne résister au Mal (car il faut qu'il soit consumé) mais jusqu'à racheter & delivrer l'Homme du Mal.

2 Preuve.

* Je ne parle pas seulement des Hommes avant la Conversion, qui en suite se Convertissent, lesquels toutefois quelques uns de nos Antragonistes appellent Antinomians, affirment être Justifiez dès le commencement ; mais je parle aussi de ceux qui (selon l'Opinion commune des Protestans) ont été Convertis ; lesquels neantmoins ils avouent qu'ils demeurent dans quelques Iniquitez, & quelquefois dans des Pêchez horribles, comme cela paroît dans l'Adultere & le Meurtre de David ; & cependant ils affirment qu'ils sont parfaitement & totalement justifiez.

Secondement, Si Dieu étoit parfaitement Reconcilié avec les Hommes, & les reputoit Justes, tandis qu'ils sont actuellement Injustes & demeurent dans leurs Pêchez ; Dieu n'auroit donc aucune Contestation avec eux : * D'où vient donc qu'il se plaint si souvent, & qu'il se fâche tant par toute l'Ecriture, contre ceux-là que nos Aversaires avouent être justifiez, leur disant, *Que leurs Iniquitez ont fait Separation entre lui & eux ?* Esa. 52. v. 2. Car-là où il y a une parfaite & entiere Reconciliation, il n'y a point de Separation. Il s'ensuit même nécessairement de cette Doctrine, ou que ceux pour lesquels Christ est Mort, & qu'il a ainsi Reconciliez, ne Pèchent jamais ; ou bien, que quand ils Pèchent, ils demeurent pourtant toujours Reconciliez, & que leurs Pêchez ne font pas la moindre Separation d'avec Dieu ; & que même ils sont justifiez dans leurs Pêchez. De-là aussi s'ensuivroit cette abominable Consequence, que les Bonnes Oeuvres & les plus Grands Pêchez, de ceux qui sont tels, sont la même chose devant Dieu ; puis qu'elles ne servent de rien pour les Justifier, & que les autres Grands Pêchez ne rompent point leur Reconciliation ; ce qui donne occasion à une grande Securité, & qui ouvre une porte à toute sorte de Pratique dissoluë.

En

En troisième lieu, Ceci rend nulle l'entière Do-³ Preuve.
ctrine Pratique de l'Evangile, & la Foi elle même
en devient inutile. Car si la Foi & la Repen-
tance, & les autres Conditions requises dans tout
l'Evangile, sont nécessaires d'être accomplis de
notre part; alors avant qu'elles soient effectuées
par nous, ou bien nous sommes entièrement Re-
conciliez à Dieu, ou bien nous ne sommes que
dans la Capacité d'être Reconciliez à Dieu, lui
étant toujours prêt à nous Reconcilier & nous
Justifier, selon que ces Conditions son effectuées:
Si on nous accorde ce dernier, c'est suivant la
Verité que nous professons. Et si nous sommes
déjà parfaitement Reconciliez & Justifiez, avant
que ces Conditions soient effectuées (lesquelles
Conditions sont d'une telle Nature, qu'elles ne
peuvent pas s'effectuer à une seule fois, ou en un
seul tems, mais elles se doivent faire durant tout
le cours de la Vie de chacun) elles ne peuvent
donc pas être dites d'une absolue Nécessité: Ce
qui est contraire à tous les Témoignages exprès
de l'Ecriture, que tous les Chrétiens reconnoissent.

Car sans la Foi il est impossible de plaire à Dieu: Heb. 11. v. 6.
Ceux qui ne croient point, sont déjà Condamnez, parce Jean 3. v. 18.
qu'ils n'ont point crû au Fils Unique de Dieu: Si vous Luc 13. v. 3.
ne vous Repentez, vous ne pouvez être sauvez: Car Rom. 5. v. 13.
si vous vivez selon la Chair, vous mourrez. Et de
ceux qui étoient Convertis; *J'ôterai ton Chandelier* Apoc. 2. v. 5.
de son lieu, si tu ne te Repens. Si je rapportois tous
les passages de l'Ecriture, qui prouvent ceci posi-
tivement & évidemment, je pourrois transcrire la
plus grand partie de la Doctrine de toute la Bible.
Car puis que Christ a dit, *Tout est accompli,* &
qu'il a achevé son Oeuvre il y a Seize Cents Ans
& d'avantage; s'il acheva alors si entièrement
la Redemption, & Reconcilia chacun actu-
ellement qui sera sauvé; non pas simplement
en leur ouvrant une Porte de Misericorde, en
offrant le Sacrifice de son Corps, par lequel ils

R

puissent

Une Porte de
Misericorde
ouverte par
Christ, pour
les la Repen-
tans.

Les Senti-
mens des An-
tinomiens de
la Reconcili-
ation & la
Justification.

puissent obtenir la Remission de leurs Pèchez, quand ils se repentent, & en leur communiquant une Mesure de sa Grace, par laquelle ils puissent voir leurs Pèchez, & être capables de se repentir ; mais encore en les faisant réellement repetez pour Justes, soit avant qu'ils ayent crû (comme disent les *Antinomiens*) soit après qu'ils ont acquiescé à la Verité de l'Histoire de Christ, ou qu'ils ont été arrosez du Baptême d'Eau, tandis neantmoins qu'ils sont Injustes actuellement ; de sorte qu'il ne se peut operer aucune partie de leur Redemtion par lui à present, quant à leur *Reconciliation* & à leur *Justification* ; Alors donc l'entiere partie Doctrinale de la Bible est inutile, & n'est d'aucun avantage. C'est en vain que les Apôtres ont été envoyez pour Prêcher la Repentance & la Remission des Pèchez ; & c'est en vain que tous les Predicateurs employent leurs Travaux ; consomment leurs Poulmons, & mettent au jour leurs Ecrits. Et c'est encore plus inutilement que les Peuples depensent leur Argent, qu'ils leur donnent pour Prêcher, puisque tout cela n'est que *actum agere*, faire ce qui est déjà fait, ce n'est qu'un vain Essai, sans succez de faire ce qui a été déjà parfaitement effectué sans eux.

4 Preuve.

Mais Enfin, Pour ne parler point de leurs Travaux Humains, comme ne vallant pas la peine qu'on en dispute, savoir, s'ils sont necessaires ou non, puis qu'eux mêmes avoient (comme nous montrerons ci-après) que les plus excellens sont *Criminels* ; Ceci rend aussi la presente Intercession de Christ en faveur des Hommes entierement inutile. Que deviendra ce grand Article de Foi, par lequel nous affirmons, *Qu'il est assis à la Main droite de Dieu, faisant journellement Intercession pour nous ; & pour laquelle fin l'Esprit lui même fait Requête pour nous, par des Soupirs, qui ne se peuvent exprimer ?* Car Christ ne fait point Intercession pour ceux, qui ne sont point dans la Possibilité d'être

Christ fait
continuelle-
ment inter-
cession pour
nous.

d'e
ne
le
Re
cho
pri
tou
que
poi
qu'
par
jusq
auta
Lun
a a
croy
Pèch
ché,
tom
pliq
tent
il le
Ains
Justi
ce qu
tite
nelle
rance
l'Imm
sa Jn
pou
Dieu
sever
est d
rant
se con
quelq
afin q
ne de

d'être Sauvez ; cela est absurde. Nos Aversaires ne veulent pas admettre qu'il prie du tout pour le Monde ; & de prier pour ceux qui sont déjà Reconciliez, & parfaitement justifiez, c'est une chose inutile : Il est donc encore plus inutile de prier pour la Remission des Pèchez, s'ils sont tous pardonnez, tant les presents & les passez, que ceux qui sont à venir, A la verité il n'y a point aucune solide Solution à donner de ceci, qu'en reconnoissant selon la Verité, que Christ par sa Mort a emporté & ôté la Colere de Dieu, jusqu'à obtenir la Remission des Pèchez, pour tout autant de Gens, qui reçoivent cette *Grace* & cette *Lumiere*, laquelle il leur communique, & qu'il leur a acquise par son *Sang* : Et à mesure qu'ils y croient, ils viennent à connoître la Remission des Pèchez passez, & la Vertu de les delivrer du Pèché, & de l'effacer aussi souvent qu'ils y peuvent tomber par negligence, ou par foiblesse, si en s'appliquant eux mêmes à cette *Grace*, ils se Repentent veritablement. *Car à tous ceux qui le reçoivent, il leur donne ce Droit, d'être faits Enfans de Dieu.* Ainsi pas un d'eux ne sont Enfans, pas un ne sont Justifiez, & pas un ne sont Reconciliez, jusques à ce qu'ils l'ayent reçu de cette façon en cette petite Semence dans leur Cœur. *Et la Vie Eternelle est offerte à ceux, qui par patience & perseverance à bien faire cherchent la Gloire, l'Honneur, & l'Immortalité : Car si le Juste se depart de sa Justice, sa Justice ne lui sera plus mise en Memoire.* C'est pourquoi, d'autre part, aucuns ne sont Enfans de Dieu, ni justifiez, qu'aussi long tems qu'ils perseverent dans la Justice en Bien faisant. Christ est donc vivant & toujours faisant Requête, durant le Jour de la Visitation de chacun, afin qu'ils se convertissent : Et quand les Hommes sont en quelque mesure Convertis, il fait Intercession, afin qu'ils perseverent, qu'ils s'avancent, & qu'ils ne defaillent point, ni ne reculent en arriere. On

pourroit dire plusieurs autres choses pour confirmer cette Verité ; mais je m'avance afin d'examiner les Objections ordinaires contre cette Doctrine, qui sont les Argumens dont-on se sert pour multiplier les Erreurs qui lui sont opposées.

§. VI. La Première & la Principale est tirée de ces Paroles de l'Apôtre, rapportées ci-dessus, 2 Corint. 5. v. 18, 19. *Dieu nous a reconciliez à soi par Jesus Christ : Dieu étoit en Christ, reconciliant le Monde à soi en ne leur imputant point leur Forfaits.*

1 Object.

Ils tachent d'inferer d'ici, *Que Christ a entièrement achevé l'Oeuvre de la Reconciliation, tandis qu'il a été sur la Terre.*

Reponse.

Je repons, Si par la [Reconciliation] on entend une abolition de la Colere de Dieu, & l'acquisition de cette Grace, par laquelle nous venons à être Reconciliez ; nous l'accordons ; mais que ce passage-la ne parle pas de quelque chose d'avantage, il paroît par le passage même : Car quand l'Apôtre parle au tems passé, disant, *Il nous a reconciliez*, il parle de lui même, & des Saints ; qui ayans reçu la Grace de Dieu, acquise par Christ, étoient actuellement Reconciliez par la Foi en lui. Mais à l'égard du Monde, il dit [Reconciliant] & non pas [Reconcilié] & bien que ce mot Reconciliant, denote un tems passé en quelque sorte ; neantmoins, ce n'est que par le preterit Imparfait, qui marque, que la chose commencée, n'étoit pas achevée. Car Christ commença cette Oeuvre envers Tous, aux jours de sa Chair, & mêmes longtemps avant ; Car *Il étoit le Mediateur dès le commencement, & l'Agneau occis dès la Fondation du Monde.* Mais en sa Chair, après qu'il a eu parfaitement accompli la Loi & la Justice d'icelle, & rompu le Voile, & ouvert le chemin à une plus claire, & plus generale Revelation de l'Evangile à Tous, tant Juifs que Gentils ; *Il s'est offert soi*

La difference
entre Recon-
cilié à Christ
& Reconci-
liant.

même

même comme le plus excellent Sacrifice pour le Peché ; qui devient efficace à tout autant qu'il y en a qui le reçoivent dans son Apparition intérieure, dans sa Lumiere au Cœur. Deplus, ce Passage même montre, qu'on n'entend point aucune autre Reconciliation, que l'ouverture d'une Porte de Miricorde, de la part de Dieu, & une Abolition de Colere contre les Pêchez passez ; tellement, que les Hommes, non obstant leurs Pêchez, sont en posture d'être capables de Salut : Car l'Apôtre, au verset suivant, dit, *Maintenant donc nous sommes Ambassadeurs pour Christ, comme si Christ vous exhortoit par nous ; nous vous prions pour Christ que vous soyez Reconciliez à Dieu.* Car si leur Reconciliation avoit été déjà parfaitement accomplie, qu'elle necessité y avoit-il de les prier alors d'être Reconciliez ? On n'envoie point des Ambassadeurs pour demander, ou faire Reconciliation, après une Paix déjà achevée & une Reconciliation faite ; car cela implique une manifeste Contradiction.

Secondement, On objecte, le verset 21. du même ² Object. Chapitre, *Car il a fait celui qui n'avoit point connu de Peché, être Peché pour nous ; afin que nous fussions faits Justice de Dieu en lui ; C'est à dire, Que la Justice de Christ nous fût imputée sans que nous soyons Justes.*

Mais cette Interpretation se refute aisement ; car bien que Christ ait Porté nos Peches, & souffert ^{reponse.} pour nous ; & ait été réputé pour Pêcheur entre les Hommes, & conté entre les Transgresseurs ; neantmoins on n'a point encore prouvé que Dieu l'ait réputé comme Pêcheur. Car il est dit, *Qu'il a été trouvé devant lui Saint, Innocent, & sans Tache ;* ^{Heb. 7. 26. 1 Pier. 2. 22.} & que fraude aucune n'a été trouvée en sa Bouche. Qu'il ait souffert pour obéir à son Pere, & suivant son Conseil, toutes ces choses que nous avons meritées, & beaucoup d'avantage, pour nos Pêchez ; cela est vrai ; Mais que Dieu l'ait jamais

La Justice
Imputée aux
Hommes so-
lidement re-
futee.

reputé pour Pècheur, on le nie : Aussi n'est-il pas Mort non plus, afin que nous fussions reputés Justes ; quoi que non pas plus réellement tels, qu'il étoit Pècheur (comme cela se verra ci-après.) Car si cet Argument est fort, il peut-être étendu à une telle distance, jusqu'à devenir favorable aux Impies, qui aiment à demeurer dans leurs Pêchez. Car si nous sommes faits *Justes, comme Christ a été fait Pècheur, purement par Imputation ; alors comme il n'y avoit pas le moindre Peché en Christ ; il s'en suivroit aussi, qu'il n'étoit pas besoin non plus d'aucune Justice, non plus de Sainteté, non plus de Sanctification intérieure en nous, qu'il y eut de Peché en lui.* Ainsi donc, par ce mot, *Il a été fait Peché pour nous*, il faut entendre, ses Souffrances pour nos Pêchez, afin que nous fussions participants de la Grace qu'il nous a acquise ; par les Operations de laquelle nous sommes faits Justice de Dieu en lui. Car, que l'Apôtre ait entendu ici, que nous sommes faits réellement Justes, & non pas simplement, que nous sommes reputés tels, cela paroît par ce qui suit, puis qu'aux versets 14, 15, 16. du Chap. suivant, ils dispute amplement contre toute sorte d'Accord, supposé entre la Lumière & les Ténèbres, la Justice & l'Iniquité ; Ce qu'il faut pourtant admettre, si les Hommes sont réputés pour être entez en Christ, & réellement Membres d'icelui, simplement par une Justice imputée, & hors d'eux entierement, pendant qu'eux mêmes sont actuellement Injustes. A la vérité, on pourra trouver bien étrange, comment quelques uns ont fait de ceci un Article si Fondamental de leur Foi, qui est si contraire à tout l'Evangile & à son style ordinaire. Une chose sur laquelle Christ n'a jamais voulu dans aucun de ses *Sermons*, ni de ses *Discours Benins*, que les Hommes s'appuyassent ; leur recommandant toujours les Oeuvres ; comme étant les Instrumens de nôtre Justification. Et cela est d'autant plus étrange, c'est que cette Sentence

ten
Bou
con
ran
de
du
cou
men
cet
nea
Just
dire
soit
S
pro
san
(po
senc
pou
& a
la S
la l
cett
cett
mai
Just
que
sens
E
sage
cho
mai
été
de n
il f
sim
aut
pris
réch

tence ou Terme (qui est si frequemment dans leur Bouche, & qu'ils pressent si souvent, & y insistent, comme sur le propre soutien & la Base de leur Espérance & de leur Confiance) à savoir, *La Justice Imputée de Christ*, ne se trouve point dans toute la Bible, du moins selon mon Observation. Ainsi j'ai parcouru la premiere partie, & cela le plus brievement, parce que plusieurs de ceux qui soutiennent cette Justification, par simple Imputation, avouent neantmoins, que les Eleus même ne sont point Justifiez, jusqu'à ce qu'ils se Convertissent, c'est à dire, jusqu'à ce que cette Justification Imputée leur soit appliquée par l'Esprit.

La Justice Imputée de Christ ne se trouve point dans toute la Bible.

§. VII. Je viens donc à la seconde chose que j'ai proposée, qui est, *Que c'est par cette intérieure Naissance ou par Christ Formé au dedans, que nous sommes* (pour parler ainsi) *formellement Justifiez en la Présence de Dieu*. J'espère que j'en ai assez dit déjà, pour faire voir, combien nous attribuons à la Mort & aux Souffrances de Christ, comme étant par-là que la Satisfaction a été rendue à la Justice de Dieu, la Remission des Péchez obtenue, & cette Grace & cette Semence acquise, par laquelle & de laquelle cette Naissance procede. Ce que j'ai à prouver maintenant, est, *Que nous sommes justifiez, ou faits Justes, par Jesus Christ formé en nous*. Il faut remarquer, que je me sers du mot de *Justification* en ce sens dans cette occasion,

Position 2.

Nous sommes Justifiez par Christ formé au dedans.

Premierement donc, Je prouve ceci par ce passage de Paul, 1 Corint. 6. v. 11. *Et vous étiez telles choses quelques uns; mais vous en avez été Lavés, mais vous en avez été Sanctifiez, mais vous en avez été Justifiez au Nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de nôtre Dieu*. Par ce mot [*Justifie*] premierement, il faut entendre ici, être fait Juste, & non pas simplement être Imputé ou réputé pour tel; ou autrement, être Sanctifié, être Lavé, pourroit être pris, pour être estimé tel, & non pas pour l'être réellement; & alors cela renverse entierement tout le

1 Preuve.

Justifié, c'est à dire, être fait Juste réellement & non pas par Imputation.

le but du Texte. Car l'Apôtre leur montrant, aux versets precedens, comment les *Injustes ne peuvent point heriter le Royaume de Dieu* ; & descendant aux *Especies particulieres de Mechanceté*, il reprent, en disant, *Qu'autrefois ils étoient tels ; mais que maintenant ils ne le sont plus*. C'est pourquoi, comme ils sont à present *Lavez & Sanctifiez*, ainsi aussi sont-ils *Justifiez* : Car si cette *Justification* n'étoit pas Réelle, alors on eût pû alleguer, que les *Corinthiens* n'avoient pas delaissé ces Maux ; mais qu'ils étoient Justifiez encore qu'ils y persiflassent encore : Ce qui, comme cela est très absurde en soi même, renverse aussi évidemment le But & le Sens du Passage ; comme si les *Corinthiens*, en se tournant au Christianisme, n'avoient operé aucun changement réel en eux ; mais seulement étoient venus à Croire quelques steriles Notions, qui n'eussent produit aucune alteration dans leurs Affections, ni dans leurs Volontés, ni dans leurs Meurs. Pour moi, je n'ai, ni veu, ni n'ay ouï dire rien jamais, ni n'ai lû rien encore, qui prouve avec quelque apparence de Raison, que le mot de [*Justifié*] en cet endroit, doive être entendu autrement qu'en sa propre & naturelle Interpretation, c'est d'être fait *Juste*. Et pour une plus claire Intelligence de ceci, remarquons que le mot de [*Justifier*] est derivé, ou du Substantif *Justice*, ou bien de l'Adjectif *Juste* : Ces deux mots signifient également ; Le Substantif cette réelle & veritable Vertu dans l'Ame, telle qu'elle est en elle même, à savoir, entant quelle signifie réelement, & non pas par supposition, cette excellente Qualité, exprimée & entendue entre les Hommes par le mot de [*Justice*] ; Et l'Adjectif [*Juste*] selon qu'il est appliqué, signifie un Homme, ou une Femme, qui est *Juste*, c'est à dire, en qui cette Qualité de Justice est formée : Car, ce seroit non seulement une grande Impropreté, mais aussi une Fausseté manifeste, d'appeler un Homme *Juste*, simplement

La Derivati-
on du mot
Justifier, ex-
aminée, &c.

simple
étoit
formé
cune
chose
& de
Justi
& [
diroie
tus,
Ainsi
me s
norifi
& de
dus
vêtu
le V
n'app
réele
pas u
vraie
ment
pris
Figu
Loi
pable
Pech
en la
tel.
verit
renvo
là vi
fieran
ou ce
Pers
se po
l'Ab
press

simplement par supposition, particulièrement, s'il étoit réellement *Injuste*. Or ce mot [*Justifier*] formé de *Justice*, ou de *Juste*, signifie, sans aucune doute, l'action de faire *Juste*; n'étant autre chose qu'une Composition du Verbe *Facio*, je fai & de l'Adjectif *Justus*, qui n'est autre chose que *Justifico*, c'est à dire, *Justum facio*, je fai Juste; & [*Justifié*] de *justus* & de *factus*, comme qui diroit, *justus factus*, je deviens Juste; & *justificatus*, c'est à dire, *Justus factus*, je suis fait Juste. Ainsi en est-il des Verbes de cette Espece, comme *Sanctifico*, de *Sanctus*, Saint, & de *facio*; *Honorifico*, de *Honor*, & de *facio*; *Sacrifico*, de *Sacer*, & de *facio*. Tous ceux-là sont toujours entendus d'un Sujet réellement & véritablement Revêtu de cette Qualité, & de cette Vertu, dont le Verbe est derivé. C'est pourquoi, comme on n'appelle Sanctifiez pas un de ceux qui sont réellement Prophanes, tandis qu'ils sont tels; ainsi pas un de ceux-là ne peuvent non plus être dits véritablement Justifiez, tandis qu'ils demeurent actuellement Injustes. Seulement, ce Verbe *Justifier* a été pris quelquefois dans un sens Metaphorique & Figuratif, à savoir, au sens du Barreau, ou de la Loi; comme quand un Homme réellement coupable d'un Crime, est exempté de la Peine de son Peché, il est dit, être justifié, c'est à dire, être mis en la place de celui qui est *Juste*, comme s'il étoit tel. Car l'usage de ce mot est procedé de cette véritable supposition, *Que Personne ne doit être renvoyé absous, sinon celui qui est Innocent*. De là vient encore cette façon de parler, *Je justifierai un tel Homme*; ou bien, *Je justifierai ceci ou cela*; dont-on se sert en supposant, que la Personne & la chose est réellement justifiable, & se peut justifier: Et là où il y a de l'Erreur & de l'Abus dans la Chose; aussi y en a-t-il dans l'Expression.

Personne
n'est justifié
tant qu'il de-
meure actu-
ellement In-
juste.

Cela

Paraus. de
Just. cont.
Bellar. l. 2.
c. 7. P. 469.

Cela est si évident & si manifeste, que *Paraus*, un des principaux Protestans, & aussi *Calviniste* en ses Opinions, reconnoit ceci ; *Nous n'avons*, dit-il, *jamais dit, ni pensé, que la Justice de Christ nous étoit imputée ; De sorte que par lui nous serions nommez formellement Justes, & que nous soyons tels, comme nous l'avons déjà montré à diverses fois ; Car cela ne seroit pas moins fortement opposé à la droite Raison, que si un Homme coupable, absous en Jugement, disoit qu'il étoit lui même formellement juste par la Clemence du Juge qui lui a accordé la Vie.* N'est-il donc pas étrange, que les Hommes soient si faciles dans une chose de si grande Conséquence, que de bâtir le Fort de leur Reception auprès de Dieu, sur une simple signification empruntée & Metaphorique, & qu'ils excluent, ou du moins qu'ils méprisent comme non nécessaire cela même, sans quoi l'Ecriture dit expressement, que *Personne ne verra jamais Dieu ?* Car si la *Sainteté* est requise & nécessaire, de laquelle cela est dit, donc les *Bonnes Oeuvres* le sont aussi, à moins que nos Aversaires ne nous puissent montrer un *Homme Saint*, sans *Bonnes Oeuvres*. Deplus, le mot de [*Justifié*] dans un sens Figuré, est employé pour *Approuvé* ; & à la verité le plus souvent, sinon toujours, quand l'Ecriture se sert du mot de [*Justifier*] elle le prend dans la pire de ses Significations, c'est à dire, que comme l'usage de ce mot en ce sens est une Usurpation, aussi est-il employé pour désigner ceux qui usurpent une chose pour eux mêmes, lors qu'elle ne leur appartient pas, comme cela paroîtra à ceux qui voudront prendre la peine d'examiner ces Passages, *Exod. 23. v. 7. Job. 9. v. 20. & 27. v. 5. Proverb. 17. v. 15. Esa. 5. v. 23. Jerem. 3. v. 11. Ezech. 16. v. 51, 52. Luc 10. v. 29. & 16. v. 15.* dans tous ces lieux il est parlé des *Hommes qui justifient les Méchans*, ou des *Méchans qui se justifient eux mêmes*, c'est à dire, qui s'approuvent eux mêmes dans leur Méchanceté. S'il est pris quelquefois

La Sainteté
requise par
conséquent
les Bonnes
Oeuvres.

quelquefois en cette Signification en bonne part, cela est fort rarement, & cela est si commun & si clair par la Connexion du Texte, qu'il n'y a point de lieu d'en faire scrupule. Mais la Question n'est pas tant de l'usage du *Mot*, où il est employé en passant, ou par occasion, que là où la Doctrine de de la *Justification* est traitée : Là où, à la Verité, il seroit d'une très dangereuse consequence de ne l'entendre pas bien, c'est à dire, dans sa propre signification ; Tellement, que l'on se contentât d'une Justification imaginaire, tandis que Dieu en demande une réelle : Et pour en faire une recherche plus claire, il faut considerer, que dans tous ces Passages des *Romains*, *Corinthiens*, *Galates*, & en quelque part ailleurs, ou l'Apôtre traite ce Sujet, le Mot peut être pris dans sa propre signification sans aucune absurdité : Comme là où il est si souvent affirmé dans les Epîtres ci-dessus alleguées aux *Romains* & aux *Galates*, *Qu'un Homme ne peut point être justifié par la Loi de Moïse, ni par les Oeuvres de la Loi*. Il n'y a, ni Absurdité, ni Danger d'entendre ce Mot dans sa propre signification, à savoir, qu'un Homme ne peut point être fait *Juste* par la *Loi de Moïse*; puisque cela s'accorde si bien avec la Parole du même Apôtre, *Que la Loi n'ameine rien à perfection* : Comme aussi, quand il est dit, *Que nous sommes justifiés par la Foi*, cela se peut bien entendre, que nous sommes faits *Justes*; veu qu'il est dit aussi, *Que la Foi purifie nos Cœurs*; Et il n'y a point de doute, que ceux qui sont *purs de Cœur*, sont justes; & les *Justes* vivent par *Foi*. Et encore, là où il est dit, *Que nous sommes justifiés par Grace, que nous sommes justifiés par Christ, que nous sommes justifiés par l'Esprit*; Il n'y a point d'absurdité d'entendre par-là, que nous sommes faits *Justes*, puisque c'est son Esprit & sa Grace qui fait les Hommes *Justes*. Mais d'entendre cela universellement dans l'autre sens, purement pour une *Acceptation* ou *Imputation*, il s'en suivroit

La propre
signification
du mot Ju-
stifié.

Justification
signifie l'acti-
on de faire
Juste.

Thyſius
Diſp. de Juſt.
Theſ. 3.

Zanchius in
c. 1. p. 2. ad
Eph. ver. 4.
loc. de Juſt.

H. B. lünger.

ſuivroit de grandes abſurditez, comme cela ſe peut prouver amplement : Mais, parce que j'ai jugé que cela ſeroit avoué, je m'en diſpence pour être plus court. Mais, de plus dans tous les plus importants Paſſages, où ce mot de *Juſtifier* eſt employé dans l'Ecriture, avec une Relation immédiate à la Doctrine de la *Juſtification*, il faut que nos Averſaires avouent, qu'il ſe doit entendre de *faire Juſte*, & non pas ſimplement dans un ſens de Barreau, ou de la Loi : Comme premièrement, dans celui de la premiere *Corinthiens* 6. v. 11. *Mais vous en avez été Lavez, mais vous en avez été Sanctifiez, mais vous en avez été Juſtifiez*, comme je l'ai prouvé ci-devant ; Ce que pluſieurs *Proteſtans* auſſi ſont contraints d'avouer, *Nous ne doutons point*, dit *Tyſius*, à cauſe de la grande & étroite Connexion, que la *Juſtification* ne ſemble quelquefois comprendre auſſi la *Sanctification*, comme une Conſequence, comme *Rom.* 8. v. 30. *Tit.* 3. v. 7. *1 Corinth.* 6. v. 11. Et tels étiez vous autrefois, mais vous en avez été lavez, &c. Et *Zanchius*, après avoir parlé du premier ſens de la *Juſtification*, ajoute, *Il y a une autre Signification de ce mot*, à ſavoir, quand un *Homme d'Injuſte eſt fait Juſte*, tout de même que *Sanctifié* ſignifie, de *Prophane* être fait *Saint*, & c'eſt dans cette Signification, que l'*Apôtre* dit, (dans le Paſſage cité ci-deſſus) Et telles choſes étiez vous quelques uns, &c. c'eſt à dire, *D'Impurs* vous êtes faits *Saints*, & *d'Injuſtes* vous êtes faits *Juſtes*, par le *Saint Eſprit*, pour l'*Amour* de *Chriſt*, en qui vous avez crû. De cette même Signification eſt ce qui eſt dit, *Apoc.* 22. v. 11. *Que celui qui eſt Juſte, ſoit Juſtifié encore* ; c'eſt à dire, réellement, que de *Juſte* il devienne plus *Juſte*, tout de même, que *d'Injuſte* il devienne *Juſte* : Et c'eſt ſuivant cette Signification, que les *Peres* ont expliqué ce mot. Juſques ici voilà ce qu'il en dit. *H. B. lünger* ſur le même paſſage, *1 Corinth.* 6. parle ainſi, Par divers termes (dit-il) l'*Apôtre* ſignifie une même choſe, quand il dit, vous êtes *Lavez*, vous êtes *Sanctifiez*, vous êtes *Juſtifiez*. Secon-

Secondement, Dans cette excellente Parole de l'Apôtre, & si fort remarquée, *Rom. 8. v. 30. Ceux qu'il a appelez, il les a aussi justifiez; & ceux qu'il a justifiez, il les a aussi glorifiez.* Cela s'appelle communement la *Chaine d'Or*, comme étant reconnue pour celle qui comprend la Methode & l'Ordre du Salut. Si donc le mot [*Justifié*] ne s'entend pas ici dans la propre signification d'être fait *Juste*, la Sanctification se trouveroit excluse de cette Chaine. A la verité ceci est fort digne d'être Remarqué, c'est que l'Apôtre dans cette courte & succincte Enumeration, fait comprendre au mot [*Justifié*] tout ce qui est entre la *Vocation* & la *Glorification*; insinuant clairement par-là qu'en étant réellement *Justes*, ce n'est seulement qu'un *Medium*, par lequel nous passons de notre *Vocation* à la *Glorification*. Tous pour la plupart reconnoissent, que ce mot se doit prendre ainsi en cet endroit; & non seulement cela, mais plusieurs de ceux qui sont d'avis contraire sont forcés d'avouer, que comme c'est la Signification la plus propre de ce mot, aussi est-elle la plus commune. C'est ainsi que plusieurs des Célèbres Protestans l'avoient & le reconnoissent. Nous ne sommes pas si impertinens *Estimateurs de Mots* (dit D. Chamier) que d'ignorer; ni de si importuns *Sophistes*, que de nier, que le mot de *Justification* & celui de *Sanctification*, ne s'inferent l'un l'autre; & nous savons, que les *Saints* mêmes sont appelez ainsi, principalement par cette raison, c'est qu'ils ont reçu en *Christ* la Remission des *Pêchez*: Et nous lisons dans l'*Apocalypse*, Que celui qui est *Juste*, soit *Justifié* encore; ce qui ne peut être entendu que du *Fruit d'une Justice Inherente*. Nous ne nions pourtant pas, que peut être dans d'autres endroits, ils n'ayent été pris dans l'un & l'autre sens, principalement parmi les *Peres*. Je prens le Nom de *Justification* (dit Beze) dans une ample Signification, entend qu'il comprend Tout ce que nous acquerons de *Christ*, tant par *Imputation*, que par l'*Efficace de l'Esprit*.

2 Preuve.

La Justice, le seul med um, par lequel de la Vocation nous passons à la Glorification.

D. Chamier. Tom. 3. de Sanct. l. 10. c. 1.

Beza in cap. 3. ad Tit. vers. 7.

Melaneht. in
Apol. Conf.
Aug.

Esprit en nous Sanctifiant. C'est en la même maniere que se prend le mot de Justification, Rom. 8. v. 30. Melancthon dit, Qu'être Justifié par Foi, signifie dans l'Ecriture, non seulement être prononcé Juste, mais encore d'Injuste être fait Juste. Quelques uns encore des Principaux Protestans ont touché en passant, sinon clairement, du moins en partie, à notre Doctrine, & à notre Opinion, en ce que nous attribuons à la Mort de Christ, la Remission des Pêchez; & l'ouvrage de la Justification, à la Grace de l'Esprit, qui nous est acquise par sa Mort.

Boræus, in
Gen. c. 15. ad
verb. Credi-
dit Abraham
Deo. p. 161.

Martin Borée expliquant ce passage de l'Apôtre, Rom. 4. v. 25. Lequel a été livré pour nos Offences, & est ressuscité pour notre Justification, dit, Il y a deux choses qui se remarquent en Christ, qui sont nécessaires pour notre Justification; l'une est sa Mort, l'autre sa Resurrection des Morts. Par sa Mort il a valu que les Pêchez de ce Monde fussent expiez: Par sa Resurrection des Morts, il a plu à la même Bonté de Dieu de donner le Saint Esprit, par lequel l'Evangile est crû, & la Justice perdue par la faute du premier Adam, est aussi restituée. Et en suite il dit, L'Apôtre exprime les deux parties en ces Paroles, Lequel a été livré pour nos Offences, &c. Dans sa Mort on remarque la Satisfaction pour le Peché; dans sa Resurrection, le Don du Saint Esprit, par lequel notre Justification est rendue parfaite. Le même dit encore,

Idem. lib. 3.
Reg. cap. 9.
v. 4. p. 681.

en quelque autre endroit, Ces deux sortes de Justice sont donc contenues dans la Justification, & l'une ne se peut point separer de l'autre. Tellement, que dans la Definition de la Justification, le Merite du Sang de Christ est renfermé ensemble avec la Remission des Pêchez, & avec le Don du Saint Esprit de Justification & de Regeneration. Martin Bucer dit, Puis que par un seul Peché d'Adam le Monde a été perdu, la Grace de Christ n'a pas seulement aboli ce seul Peché, & la Mort qui vint par lui; mais encore elle a tout à fait emporté une Infinité de Pêchez, & ainsi elle a amené à une entiere Justification, tout au-

Bucerus in
Rom. 4. ad
vers. 16.

tant

tant qu'il y en a qui sont à Christ : Tellement qu'à présent Dieu ne leur pardonne pas seulement le Peché d'Adam, & les leurs propres ; mais encore il leur donne avec cela l'Esprit d'une solide & parfaite Justice, qui nous rend Conformes à l'Image du premier né. Et sur ces paroles [par J'esus Christ] il dit, Nous jugeons toujours, que l'entier benefice de Christ tend à ceci, que nous soyons fortifiez par le Don de Justice, étant sincerement & avec ordre parez de toute Vertu, c'est à dire, Remis à l'Image de Dieu. Et Enfin, Guillaume Forbez, nôtre Compatriote, Eveque d'Edimburg, dit, Toutes les fois que l'Ecriture fait mention de la Justification devant Dieu, comme parle Paul, & depuis lui (outre plusieurs autres) Augustin, il paroît que le mot de [Justifier] signifie necessairement non pas seulement prononcer Juste dans un sens de la Loi ; mais aussi rendre Juste réellement & d'une maniere Inherente, parce que Dieu justifie autrement un Pêcheur, que ne font les Juges de la Terre. Car quand il justifie un Impie & un Injuste, il le prononce à la Verité, comme ils sont eux aussi ; mais en le prononçant Juste, parce que son Jugement est selon la Verité, il fait aussi que d'Injuste qu'il étoit il devient réellement Juste. Et encore le même, dans une semblable occasion, respondant aux plus Rigides Protestans, qui disent, Que Dieu Justifie premierement, & puis qu'il rend Juste ; ajoute, Mais qu'ils prennent garde que par une trop grande & vaine Subtilité, inconnue tant à l'Ecriture qu'aux Peres, ils n'affoiblissent & ne diminuent du poids & de la dignité d'un si grand & si divin Benefice, si fort renommé dans l'Ecriture, à savoir, la Justification du Méchant : Car si la Justification ne regarde du tout point la Raison formelle de la Justification du Méchant (pour parler ainsi) c'est à dire, qu'il soit rendu Juste ; Donc dans la Justification d'un Pêcheur, quoi qu'il soit Justifié, neantmoins la Tache du Peché n'est point ôtée, mais elle demeure la même dans son Ame comme avant la Justification :

La Justice est une Conformité à l'Image du premier ne.

W. Forbes in Considerat. Modest. de Just. lib. 2. Sect. 8.

Comment Dieu justifie le Méchant.

Et.

Et ainsi, nonobstant le Benefice de la Justification, il demeure Injuste & Pêcheur comme auparavant ; & rien autre chose n'est ôté que le Crime, & l'Obligation à la Peine, & l'Offence & l'Inimitié de Dieu par la Non-imputation. Mais l'Ecriture & les Peres tout ensemble affirment, que dans la Justification d'un Pêcheur, non seulement les Péchez sont remis, pardonnez, couverts, non-imputez, mais aussi qu'ils sont ôtez, effacez, netoyez, lavez, purgez, éloignez bien loin de nous ; comme il paroît par plusieurs Passages des Saintes Ecritures. Le même Forbez nous montre au long dans le Chap. suivant, que c'étoit l'Opinion reconuë des Peres, tirée des Ecrits de ceux qui tenoient le contraire ; dont j'en rapporterai quelques uns, marquez par lui même. Comme, premierement, Calvin qui dit, *Que l'Opinion d'Augustin, ou du moins sa maniere de parler, n'est pas recevable par tout, qui en ôtant à l'Homme toute la Louange de la Justice, & attribuant tout à la Grace de Dieu ; neantmoins il rapporte la Grace à la Sanctification par laquelle nous sommes Regenez par l'Esprit en Nouveauté de Vie.* Chemnice dit, *Que l'on ne nie pas, que les Peres ne prennent le mot de [Justifier] pour un [Renouvellement] par lequel les Oeuvres de Justice sont operées en nous par l'Esprit.* Et à la page 130. *Je n'ignore pas, que les Peres à la Verité se servent souvent du mot de [Justifier] en cette Signification, à savoir, de rendre Juste.* Zanchius dit, *Que les Peres, & principalement Augustin, interpretent le mot de [Justifier] suivant cette Signification, à savoir, de faire Juste ; Tellement, que selon eux, être Justifié, n'étoit autre Chose, que d'Injuste, être rendu ou fait Juste, par la Grace de Dieu à cause de Christ.* Il rapporte plusieurs autres choses ; mais ceci peut suffire à nôtre dessein.

Calvin Inst.
l. 3. c. 11.
Sect. 15.

Chemnitius
in Exam.
Concil. Trid.
de Just. p.
129.

Zanchius in
cap. 2. ad
Eph. vers. 4.
loc. de Just.
Thet. 13.

1 Affertion.

§. VIII. Ayant ainsi suffisamment prouvé, qu'on doit entendre par la Justification, être fait réellement Juste : J'affirme hardiment, & cela non seulement

d'auc
intéri
la Ca
(s'il
danc
l'Hon
tion a
nouve
& re
intéri
& Re
me si
en qu
pouve
Assur
Sang
Ames
velée
Metho
Divin
étions
par la
concili
decla
par la
à reço
que so
Jesús.
Spiritu
est re
été na
rendue
tre,
Morts
vec Ch
& nou
que ce
ment,
cette

d'aucune Science de l'Imagination, mais d'un Sentiment intérieur, réel, & d'Experience, de la chose; Que la Cause formelle, ou immediate & la plus proche (s'il nous faut servir de ce Mot, par condescendance pour quelques uns) de la Justification de l'Homme en la Présence de Dieu, c'est la Revelation de Jesus Christ dans l'Ame, changeant & renouvelant l'Entendement; lequel étant ainsi formé & revelé (comme il est l'Auteur de cet Ouvrage intérieur) nous sommes veritablement Justifiez & Reçus en Grace devant Dieu. Car c'est comme si nous étions ainsi couverts & vêtus de celui, en qui le Pere a toujours pris plaisir, que nous pouvons approcher de Dieu, & nous tenir avec Assurance devant son Trone, étant nettoyez par le Sang de Christ intérieurement repandu dans nos Ames, & couverts de sa Vie & de sa Justice revelée là dedans: Et ce-là est cet Ordre & cette Methode du Salut Prêchée par l'Apôtre dans cette Divine Sentence, Rom. 5. v. 10. Car si lors que nous étions Ennemis, nous avons été reconciliez à Dieu, par la Mort de son Fils, beaucoup plus, étant déjà reconciliez, serons nous sauvez par sa Vie. Car l'Apôtre declarant premierement la Reconciliation operée par la Mort de Christ, dans laquelle Dieu est enclin à recevoir & à racheter l'Homme, declare aussi, que son Salut & sa Justification est par la Vie de Jesus. Or que cette Vie est une chose Intérieure, Spirituelle, revelée dans l'Ame, par laquelle elle est renouvelée & retirée de la Mort, où elle a été naturellement par la Chûte, & ainsi vivifiée & rendue vivante à Dieu, le même Apôtre le montre, Eph. 2. v. 5. Du tems même que nous étions Morts en nos Fautes, il nous a vivifiez ensemble avec Christ (par la Grace duquel vous êtes sauvez) & nous a ressuscitez ensemble. Or, Personne ne niera, que ce-là ne soit l'Ouvrage intérieur du Renouvellement, & que c'est pour cela que l'Apôtre donne cette raison, c'est qu'ils sont sauvez par Grace;

Christ revelé
& formé en
l'Ame de
l'Homme, est
la Cause for-
melle de la
Justification
de l'Homme

I Preuve

laquelle est une Vertu & une Puissance intérieure de Christ dans l'Ame. Mais il sera parlé plus amplement de ce passage ci-après. L'Apôtre parle aussi de la Revelation de cette Vie intérieure, 2 Corinth. 4. v. 10. *Afin aussi que la Vie de Jesus soit manifestée en nôtre Corps ; & au verset 11. Afin aussi que la Vie de Jesus soit manifestée en nôtre Chair mortelle.* Or cette Vie intérieure de Jesus, est cela même, par quoi il a dit, *que nous étions sauvez ;* comme cela est remarqué auparavant.

2 Preuve.

Secondement, *Que c'est par cette Revelation de Jesus Christ, & par la Nouvelle Creature en nous, que nous sommes Justifiez,* cela paroît clairement de cette excellente Sentence de l'Apôtre renfermée dans la These même, Tit. 3. v. 5. *Selon sa Misericorde il nous a sauvez par le lavement de la Regeneration, & le renouvellement du Saint Esprit, &c.* Or, ce qui nous fait être sauvez, est sans doute cela même par qui nous sommes justifiez ; & ces deux mots à cet égard sont Synonymes. Ici l'Apôtre attribue clairement la cause *immediate* de la Justification à cette Operation intérieure de la Regeneration, qui est *Christ revelé en l'Ame*, comme étant ce qui nous établit formellement dans la Capacité d'être reconciliez à Dieu ; le Lavement ou la Regeneration étant cette Vertu, & cette Puissance intérieure, par laquelle l'Ame est netoyée, & revetue de la Justice de Christ, jusqu'à être rendue propre à comparoître devant Dieu.

3 Preuve.

En troisième lieu, Cette Doctrine est evidente, par ce passage, 2 Corinth. 13. v. 5. *Eprouvez vous vous mêmes si vous êtes en la Foi, examinez vous vous mêmes : Ne vous reconnoissez vous point vous mêmes, à savoir, que Christ est en vous, si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez Reprouvez ?* Il paroît, premierement, ici combien instamment l'Apôtre desiroit qu'ils connussent que *Christ étoit en eux*, tellement qu'il les presse & leur inculque cette Exhortation jusqu'à trois fois. Secondement,

La Cause im-
mediate de
la Justificati-
on est l'Oeu-
vre inté-
rieure de la Re-
generation.

ment, Il pose pour la cause de la Reprobation, ou de la Non-justification, le défaut de Christ ainsi revelé & connu en l'Ame : D'où il s'ensuit nécessairement par la Reigle des *Contraires*, où la Parité est la même (comme il est évident en ce cas ici) que-là où Christ est connu intérieurement, là ceux qui lui sont soumis sont approuvez & justifiez. Car rien ne peut être plus clair que ceci, Que s'il nous faut connoître que *Christ est en nous*, hormis que nous ne soyons des Personnes Reprouvées, ou Non-justifiées ; lors que nous le reconnoissons en nous, alors nous ne sommes pas Reprouvez, & par consequent nous sommes justifiez. Il y a une autre semblable Sentence du même Apôtre, *Gal. 4. v. 19. Mes petits Enfans, pour lesquels enfanter je travaille derechef, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous ;* L'Apôtre donc nomme ce *Christ au dedans, l'Esperance de la Gloire*, *Col. 1. v. 27, 28.* Or ce qui est l'*Esperance de la Gloire*, ne peut être autre chose que ce qu'il y a de plus proche & de plus immediat, sur quoi nous nous fondons pour nôtre Justification, & par lequel nous sommes réellement & véritablement faits Justes. Et comme nous ne nions pas par-là, que la Cause Originelle & Fondamentale de nôtre Justification, ne soit l'Amour de Dieu manifesté dans l'Apparition de *Jesus Christ* en Chair ; lequel par sa Vie, par sa Mort, par ses Souffrances, & par son Obeïssance, nous a ouvert le chemin à la Reconciliation, & est devenu un Sacrifice pour la Remission des Péchez precedens, & nous a acquis cette Semence & cette Grace, de laquelle sort cette Naissance, & dans laquelle *Jesus Christ* est intérieurement reçu, formé & produit en nous, dans sa propre Pure & Sainte Image de Justice ; par laquelle nos Ames vivent à Dieu, & sont revêtues de lui, & en ont été couvertes, comme l'Ecriture parle, *Ephes. 4. v. 23, 24. Gal. 3. v. 27.* Nous sommes Justifiez & Sauvez en lui & par lui, & par

La Cause de la Reprobation est de ce que Christ n'est pas connu par la Revelation intérieure.

Christ par sa Mort & par ses Souffrances nous a ouvert le chemin de notre Reconciliation

son Esprit, & par sa Grace, *Rom. 3. v. 24. 1 Cor. 6. 11. Tit. 3. v. 7.* C'est encore ainsi, que nous sommes *Reciproquement*, rendus par-là participans de la Plenitude de ses Merites, & que son Sang est prêt à nous nettoyer de toute Infirmité, & de tout Peché, & à guerir, toutes nos Rebellions, & nos Degagemens, aussi souvent que nous nous retournerons vers lui, par une sincere Repentance, & que nous deviendrons renouvelés par son Esprit. Ceux donc qui le trouvent ainsi excité & reigning en eux, ont un veritable Sujet d'Esperer & de croire, qu'ils sont Justifiez par son Sang. Mais que Personne d'eux ne se trompe en se nourrissant de cette vaine Esperance, & de cette Confiance de croire, qu'ils soient Justifiez par la Mort, & par les Souffrances de Christ, tandis que le Peché est à leur Porte, *Gen. 4. v. 7.* que l'Iniquité prevaut, & qu'ils demeurent sans être, ni Renouvelez, ni Regenez, de peur qu'il ne leur soit dit, *Je ne vous connois point.* Que l'on se souviennne de cette Parole de Christ, *Chacun qui me dit Seigneur, Seigneur, n'entrera pas au Royaume des Cieux, mais celui qui fait la Volonté de mon Pere,* *Mat. 7. v. 21.* A quoi ajoûtons ces Excellentes Sentences du Disciple Bien aimé; *Mes petits Enfans, que Personne ne vous Seduise; celui qui fait Justice est Juste, comme lui est Juste. Celui qui fait Peché est du Diable. Que si notre Cœur nous Condamne, Dieu certes est plus grand que notre Cœur, & connoit toutes Choses,* *1 Jean 3. v. 7. & 20.*

Borhæus in
Gen. p. 162.

Plusieurs Protestans Celebres rendent Témoignage à cette Justification intérieure par Christ formé & révélé en l'Homme. Par Exemple, premierement, *M. Borrhæus; Dans l'Imputation* (dit-il) *dans laquelle Christ est attribué & imputé pour Justice aux Croyans, le Merite de son Sang, & le Saint Esprit qui nous est donné, par la Vertu de ses Merites, sont également renfermez. Ainsi on avouera, que Christ est notre Justice, tant de la part de son*
Merite,

Merite, de sa Satisfaction, & de la Remission des Pêchez, qui s'obtient par lui, que de la part des Dons de l'Esprit de Justice. Et si nous faisons cela, nous considererons Christ tout entier, qui nous est proposé pour nôtre Salut, & non pas simplement quelqu'une de ses parties. Le même Homme, dans la page 169. Dans nôtre Justification donc Christ est considéré, comme respirant & vivant en nous, à savoir, par son Esprit que nous avons revêtu; & c'est de ce revêtement que l'Apôtre dit, Vous avez vêtu Christ. Et dans la page 171. Nous tâchons de traiter dans la Justification, non d'une partie de Christ seulement, mais de lui tout entier, entant qu'il est nôtre Justice en toute maniere. Et un peu après; Comme donc le bienheureux Paul, dans nôtre Justification, quand il dit, Ceux qu'il a Justifiez, il les a Glorifiez, comprend toutes les choses qui servent à nous Reconcilier avec Dieu le Pere, & à nous Renouveler, afin d'être rendus capables de parvenir à la Gloire; comme sont la Foi, la Justice, Christ, & le Don de Justice présenté par Christ, par lequel nous sommes Regenez, pour l'accomplissement de la Justification, que la Loi demande: Aussi voulons nous de même que toutes les choses, qui sont contenues dans le recouvrement de nôtre Justice & de nôtre Innocence, soyent comprises dans cette Cause. Et dans la page 181. La Forme de nôtre Justification (dit-il) c'est la Justice Divine elle même, par laquelle nous sommes formez Justes & Bons. Cela est Jesus Christ qui est estimé nôtre Justice, en partie par la Remission des Pêchez, & en partie par le renouvellement, & la restauration de cette Integrité, qui s'étoit perdue par la faute du premier Adam: Tellement, que ce Celeste & Nouvel Adam étant revêtu par nous (duquel l'Apôtre dit, Vous avez vêtu Christ) vous lavez vêtu, dis-je, comme la Forme, ainsi aussi comme la Justice, la Sapience, & la Vie de Dieu. Claudius Albertus Iunccunanus, affirme la même chose; voyez ses Orat. Apodict., Lausaniæ Excusf. 1587. Orat. 2. p. 86, 87. Zuinglius

Témoignages
de fameux
Protestans
pour la Justification
interieure.

Iunccunanus.

Zuinglius.

Estius.

aussi dans son Epître aux Princes d'Alemagne, comme cela est cité par *Himmelinus*, chap. 7. p. 60. dit, *Que la Sanctification de l'Esprit est une veritable Justification, qui seule suffit pour justifier.* Estius sur 1 Corinth. 6. 11. dit, *Depeur que l'on ne crût que la Justice Chrétienne, consistoit dans le seul Lavement, c'est à dire, dans la Remission des Pèchez, il ajoute, l'autre degré ou l'autre partie [mais vous en avez été Sanctifiez] c'est à dire, vous avez obtenu la Pureté, tellement que vous êtes à present veritablement Saints devant Dieu.* Enfin, pour exprimer en un mot la Substance du benefice reçu, qui renferme toutes les deux parties; Mais vous en avez été Justifiez (l'Apôtre ajoute) au nom du Seigneur Jesus Christ (c'est à dire, par ses Merites) & par l'Esprit de nôtre Dieu (c'est à dire, le Saint Esprit procedant de Dieu, & qui nous est communiqué par Christ.) Et enfin, *Richard Baxter*, Fameux Ministre Anglois, dans son livre appelé, *Aphorismes de la Justification*, p. 80. dit, *Que quelques Miserables Ignorans grincent les Dents contre cette Doctrine, comme si c'étoit une platte Papauté, n'entendans pas la Nature de la Justice de la Nouvelle Alliance, qui est toute mêmes, de Christ en nous, quoi qu'elle soit operée par la Force de l'Esprit de Christ en nous.*

3 Position.

§. IX. La troisiéme Chose, qui se propose à considerer, est, touchant la *Necessité des Bonnes Oeuvres, pour la Justification.* Je croi qu'il en a été assez parlé ci-devant pour nous Justifier, d'aucun soupçon ou blâme d'être Papistes, sur cette matiere.

Object.

Mais si l'on nous fait cette question, Si nous n'avons point dit, ou si nous ne voulons point affirmer, que l'Homme est justifié par les Oeuvres?

Reponse.

Je repons, Que j'espere que Personne n'a sujet, ni n'en doit avoir de se Scandaliser, si sur cette matiere nous nous servons des propres Termes de la Sainte Ecriture, qui dit expressement, pour repondre à cela, *Jaques 2. v. 24. Vous voyez donc*
que

que l'Homme est justifié par les Oeuvres & non seulement par la Foi. Je n'offrirai point de prouver la Verité de cette Sentence, puis que ce qui est dit, dans ce Chapitre par l'Apôtre, est suffisant pour convaincre tous ceux qui voudront le lire & le croire : . Je tirerai seulement d'ici un Argument :

Les Oeuvres
sont neces-
saires à la
Justification.

Si Personne ne peut être justifié sans la Foi, Arg.
& quil n'y ait point de vive Foi, ni qui soit utile même à la Justification sans les Oeuvres ; Donc les Oeuvres sont nécessaires à la Justification.

Mais le Premier est veritable : Par consequent le dernier l'est aussi.

Cette Verité paroît si évidente dans les Ecritures, que pour la prouver, il nous faudroit transcrire la plus grande partie des Preceptes de l'Evangile. J'en citerai peu d'Exemples, qui defendent d'eux mêmes si clairement la chose qui est en question, qu'ils n'ont besoin, ni de Commentaire, ni de plus ample Demonstration. Ainsi donc je repondrai aux Objections faites contre cette Doctrine, qui à la verité sont des Arguments dont-on se sert pour l'Opinion contraire,

Heb. 12. v. 14. Sans la Sanctification, nul ne verra le Seigneur. Matth. 7. v. 21. Tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au Royaume des Cieux ; mais celui qui fait la Volonté de mon Pere, qui est aux Cieux. Jean 13. v. 17. Si vous savez ces choses, vous êtes bien-heureux si vous les faites. 1 Corint. 7. v. 19. La Circoncision n'est rien, & le Prepuce n'est rien ; mais l'Observation des Commandements de Dieu. Apoc. 22. v. 14. Bien-heureux sont ceux qui font ses Commandements, afin qu'ils aient droit à l'Arbre de Vie, & qu'ils entrent par les Portes en la Cité. Et plusieurs autres qui pourroient être citez. De tout cela j'Argumente ainsi :

Ce ne sont
pas ceux qui
disent qui
sont bienheu-
reux, mais
ceux qui font

S'il n'y a seulement que ceux qui font la Vo- Arg.
lonté du Pere, qui puissent entrer au Royaume ;

S'il

S'il n'y a que ceux qui font ce que Jesus Christ dit, qui soient estimez les seuls *Sages Architectes*, & les seuls *Heureux* ; S'il n'y a point d'Observation qui soit utile, *que celle des Commandemens* ; & si ceux-là sont bien-heureux, *qui font les Commandemens*, & qui par-là ont droit à l'Arbre de Vie, & entrée par la Porte dans la Cité ; Donc les Oeuvres sont absolument nécessaires au Salut, & à la Justification.

Mais le Premier est veritable ; Par conséquent aussi le Dernier l'est.

La Consequence, de cet *Antecedent*, est si claire & évidente, que je ne pense pas qu'aucune Personne de bon sens, & de solide Raison, veuille en demander la preuve.

: Object.

§. X. Mais on objecte, *Que les Oeuvres ne sont point nécessaires à la Justification* : Premièrement, à cause de cette Parole de Christ, *Luc 17. v. 10. Quand vous aurez fait toutes ces choses qui vous sont Commandées, dites, Nous sommes des Serviteurs Inutiles, &c.*

Serviteurs
Inutiles.

Reponse.

Dieu n'a be-
soin de rien.

Je Repons, Quant à Dieu, nous sommes à la verité des Serviteurs Inutiles ; car il n'a besoin de rien, & nous ne pouvons lui rien ajouter : Mais quant à nous mêmes, nous ne sommes pas inutiles ; car autrement on pourroit dire, qu'il est inutile à l'Homme de garder les *Commandemens de Dieu* ; ce qui est très absurde, & qui contrediroit entièrement à la Doctrine de Christ. Par toutes ces Beatitudes, dont Christ parle, *Matth. 5.* ne prononce t-il pas les Hommes bien-heureux à cause de leur *Pureté*, de leur *Debonnaireté*, & de leur *Amour* pour la *Paix* ? Cela même donc, pourquoi Christ prononce les Hommes bien-heureux, ne leur servira t-il de rien ? De plus, *Matth. 25. v. 21, 23.* Christ ne nomme t-il pas les Hommes de *bons & fideles Serviteurs*, qui ont fait valoir leur *Talens* ? Leur action en cela ne leur étoit-elle pas profitable ? Et au verset 30. Il est dit de celui qui avoit

Ceux qui ont
fait valoir
leur Talens
sont appelez
fideles Servi-
teurs.

caché

caché son Talent, sans le faire valoir, Jettez le Serviteur inutile aux Ténèbres de dehors. Si donc cet Homme fut rendu inutile pour n'avoir pas fait profiter le Talent, & que pour cela même il fut jetté aux Ténèbres de dehors ; il s'ensuivra, par la Regle des Contraires, du moins jusques-là, que l'augmentation rendit les autres utiles ; puis que si nos Aversaires veulent souffrir que nous croyons aux Paroles de Christ, ceci est mis pour la Raison, & ainsi comme pour la Cause, du moins Instrumentale de leur Approbation ; Cela va bien, bon Serviteur & Loyal, tu as été Loyal en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup ; entre en la joye de ton Seigneur.

Secondement, On objecte ces Paroles de l'Apôtre, où il exclut les Oeuvres de la Loi de la Justification ; comme premierement, Rom. 3. v. 20. C'est pourquoi nulle Chair ne sera justifiée devant lui par les Oeuvres de la Loi. Et au vers. 27. Nous concluons donc que l'Homme est justifié par la Foi sans les Oeuvres de la Loi.

Reponse, Nous avons déjà montré qu'elle place nous accordons aux Oeuvres, & même aux meilleures Oeuvres, dans la matiere de la Justification ; & comment nous attribuons leur Cause Immediate & formelle à l'Ouvrier produit en nous, mais non pas aux Oeuvres. Mais pour repondre à cette Objection, je dis, qu'il y a grande difference entre les Oeuvres de la Loi, & celles de la Grace, ou de l'Evangile. Les premieres sont exclues. Les secondes ne le sont pas ; mais elles sont nécessaires. Les premieres, sont celles qui se font dans la volonté propre de l'Homme, & par ses propres forces, dans une conformité à la Loi extérieure & à la Lettre ; c'est pourquoi, ce sont des Oeuvres Imparfaites de l'Homme, ou bien des Oeuvres de la Loi, qui n'ameine jamais rien à perfection. Et c'est à cela, que se rapportent toutes les Ceremonies, les Purifications, les Lavemens, & les

1 Reponse.
Les Oeuvres,
del'Evangile
ou de la Grace
distinguees
de celles de
la Loi.

les Traditions des *Juifs*. Les secondes, sont des Oeuvres de l'Esprit de Grace dans le Cœur, faites en conformité à la Loi Intérieure & Spirituelle : Or ces Oeuvres-là ne sont pas operées par la volonté de l'Homme, ni par sa vertu & par son pouvoir propre ; mais dans & par la vertu & dans l'Esprit de Christ en nous ; & par consequent elles sont *Pures & Parfaites* en leur genre (comme cela se prouvera ci-après) & elles se peuvent appeler les *Oeuvres de Christ*, en ce qu'il en est l'Auteur & l'Ouvrier immediat. Nous affirmons, que de telles *Oeuvres* sont absolument *necessaires à la Justification*, tellement qu'un Homme ne peut être justifié sans elles ; & que toute Foi sans elles est Morte & inutile, comme dit l'Apôtre *Jaques*. Or qu'une telle distinction se doive admettre, & que les Oeuvres du premier genre sont celles que l'Apôtre exclut de la matiere de la Justification, cela paroitra si nous considerons l'occasion pour laquelle l'Apôtre a parlé ainsi en ce passage, & en toute son Epître aux *Galates*, où il parle de cette matiere, & sur ce sujet fort amplement ; à savoir, D'autant que plusieurs d'entre les *Gentils*, qui n'étoient point de la Race, ou de la Semence d'*Abraham*, selon la Chair, venoient à se convertir à la *Foi Chrétienne*, quelques uns, de ceux qui étoient *Profelytes des Juifs*, vouloient assujettir les Fideles & les Croyans *Gentils* aux Ceremonies & aux Observations legales, comme necessaires à leur Justification : Cela donna enfin occasion à l'Apôtre *Paul*, dans son Epître aux *Romains* aux *Galates*, & en quelque autre endroit, de montrer l'usage & le but de la Loi, & de ses Oeuvres, & de les distinguer de la Foi de Christ, & de sa Justice ; faisant voir que l'un avoit cessé, & étoit devenu sans effet ; & que l'autre subsistoit encore, comme necessaire. Or que les Oeuvres exclues par l'Apôtre étoient de ce genre des Oeuvres de la Loi, cela paroît par le style de son

Epître

L'occasion
du Discours
de l'Apôtre
touchant les
Oeuvres de
la Loi qui
sont exclues.

Epître
le 4
qu'ils
& de
(au
Mauv
nies
Car en
vertu,
qu'il
Christ
mais
Oeuv
tous
les au
l'Apô
quel
toute
des C
& n'a
qui se
justifié ;
Nouv
absolu
Charit
il est
Charit
velle
necess
puis
de Ju
n'a m
bonne
tre il
en re
ment,
dit-il,
aura s
à la

Epître aux Gal. 1, 2, 3, 4, Chap. Car après que (dans le 4 Chap.) il leur a fait des reproches de ce qu'ils étoient retournez à l'Observation des *Jours* & des *Tems* ; & qu'il leur a montré leur Folie, (au commencement du troisième Chap.) & la Mauvaise Conséquence en adhérent aux Ceremonies de la Circoncision ; alors il ajoute, au vers. 6. *Car en Jesus Christ ni Circoncision ni Prepuce n'a aucune vertu, mais la Foi oeuvrante par Charité.* C'est ainsi qu'il conclut encore, Chap. 6. v. 15. *En Jesus Christ ni Circoncision ni Prepuce n'a aucune vertu, mais la Nouvelle Creature.* Cette distinction des Oeuvres, dont nous venons de parler, paroît par tous ces Passages, desquelles les unes sont exclues, les autres sont nécessaires à la Justification. Car l'Apôtre montre ici, que la *Circoncision* (sous lequel mot on a accoutumé de comprendre souvent toutes les Ceremonies & l'accomplissement Legal des Observations *Juives*) n'est point nécessaire, & n'a aucune vertu. Ce sont donc-là ces *Oeuvres*, qui sont exclues, par lesquelles *Personne n'est Justifié* ; Mais la *Foi oeuvrante par la Charité*, mais la *Nouvelle Creature*, c'est ce qui a de la *Vertu*, qui est absolument nécessaire : Car la *Foi oeuvrante par la Charité*, ne peut être sans les *Oeuvres* ; Car comme il est dit, dans ce même troisième Chap. v. 22. *La Charité est un Oeuvre de l'Esprit.* De même la *Nouvelle Creature*, si elle a de la vertu & qu'elle soit nécessaire, elle ne peut être sans les *Oeuvres* ; puis qu'il lui est naturel de produire des *Oeuvres* de Justice. Et pour preuve encore, que l'Apôtre n'a nullement intention d'exclure ces sortes de bonnes *Oeuvres*, c'est, que dans cette même Epître il exhorte les *Galates* à les pratiquer, & leur en recommande l'utilité & la nécessité fort clairement, Chap. 6. v. 7, 8, 9. *Ne vous abusez point,* dit-il, *Dieu ne peut être moqué ; car ce que l'Homme aura semé, il le moissonnera aussi : Car celui qui sème à la Chair, il moissonnera aussi de la Chair la Corruption :*

L'utilité & la nécessité des bonnes Oeuvres.

ruption; mais celui qui sème à l'Esprit, il moissonnera aussi de l'Esprit la Vie Eternelle. Or ne nous laissons point en bien faisant; car nous moissonnerons en la propre Saison, si nous ne devenons lâches. Ne paroît-il pas clairement par-là, que l'Apôtre a voulu faire connoître aux Galates, combien il croyoit que les Bonnes-Oeuvres étoient nécessaires? Savoir, non pas les Ceremonies extérieures & les Traditions de la Loi; mais les Fruits de l'Esprit, dont-il avoit fait mention un peu devant; & c'est par cet Esprit qu'il vouloit qu'ils fussent menez, & qu'ils cheminassent en ces bonnes Oeuvres: Comme aussi il paroît combien il attribue à ces Bonnes Oeuvres, en assurant, que c'est par elles que l'on moissonne la Vie Eternelle. Or ce qui rend l'Homme capable de moissonner une si riche Moisson, ne peut pas être inutile à sa Justification.

2 Reponse.

Mais enfin, pour repondre entierement & à plein à cette Objection, & pour établir cette Doctrine des Bonnes Oeuvres, j'alléguerai un autre Passage du même Apôtre Paul, dont nos Aversaires se servent aussi contre nous dans l'aveuglement de leurs Pensées, à savoir, celui-ci, Tit. 3. v. 5. Il nous a Sauvez, non point par Oeuvres de Justice que nous eussions faites; mais selon sa Misericorde, par le Lavement de la Regeneration, & le Renouveauement du Saint Esprit. Or tous accordent generalement, que le mot (*Sauvé*) est ici la même chose, que s'il étoit dit (*Justifié*.) Il y a donc ici deux sortes d'Oeuvres énoncées: L'une, par laquelle nous ne sommes pas Justifiez ou Sauvez; Et l'autre, par laquelle nous sommes Sauvez & Justifiez. Les premières Oeuvres, ces Oeuvres de Justice que nous avons faites, c'est à dire, produites dans notre première Nature décheüe, & par nos propres Forces, nos Observations Legales peuvent bien veritablement être appellées nôtres, quelques apparences specieuses qu'elles semblent avoir. Or qu'il faille, & que cela se doive entendre ainsi, cela paroît par

Justifié non
par les Ob-
servations
Legales, mais
par les Fruits
de l'Esprit.

par l'
tion, c
que la
vres,
Fruits

Or,
peuvent
font en
étant l

Je n
rente
Oeuvr
tre pr
faisant
nous
forçar
tre ex
contes
inimit
qui n
seconde
Christ,
mes f
ces, n
nôtre
tous c
mauv
nos l
Luit
à la c
Christ
lemen
neant
tre d
suis c
nant
la Gr
princ
la Gr

par l'autre Partie, Par le Lavement de la Regeneration, & par le Renouvellement du Saint Esprit ; puis-que la Regeneration comprend plusieurs Bonnes-Oeuvres, & même toutes celles que l'on appelle les Fruits de l'Esprit.

Or, si on nous objectoit encore, que ces Oeuvres Objection.
peuvent aussi bien être appellées nôtres, parce qu'elles se font en nous, & souvent même par nous, comme en étant les Instrumens.

Je repons, que c'est d'une maniere fort différente de la precedente : Car, dans les premieres Oeuvres, nous vivons encore dans l'Etat de notre propre Nature irregenérée, & non renouvelée, faisant des Oeuvres de nous mêmes, cherchans à nous Sauver nous mêmes, en imitant & nous efforçant de parvenir à la Conformité avec la Lettre extérieure de la Loi ; & ainsi en luittant & contestant ainsi dans l'*Affection de la Chair*, qui est inimitié contre Dieu ; & dans une *Volonté Mandite*, qui n'est point encore assujétie. Mais dans ces secondes Oeuvres, nous sommes Crucifiez avec Christ, nous devenons Morts avec Lui, nous sommes faits participans de la Communion de ses Souffrances, nous sommes rendus conformes à sa Mort ; & notre premier Homme, notre vieux Homme avec tous ces Faits, tant ceux qui sont manifestement mauvais, que ceux qui sont justes en apparence ; nos Devoirs legaux ou nos Observations, & nos Luittes indiscrettes, tout cela est enseveli & cloüé à la Croix de Christ ; Ainsi, ce n'est plus nous, mais Christ qui vit en nous, & est Ouvrier en nous. Reponse.
Tellement, qu'encore que ce soit nous dans un sens ; neantmoins cela est suivant ce que le même Apôtre dit aux mêmes Galates chap. 2. vers. 20. Je suis Crucifié avec Christ, & je vis, non point maintenant moi ; mais Christ vit en moi. Non pas moi ; mais la Grace de Christ en moi. Ces Oeuvres se doivent principalement attribuer à l'Esprit de Christ, & à la Grace de Dieu en nous, comme étant par lui que nous

Non pas nous
mais Christ
en nous
est l'Ouvrier
de la Justice.

nous y sommes meûs & menez immédiatement, & rendus capables de les accomplir. Et cette façon de parler n'est pas violente, ni inusitée; mais familiere aux Apôtres, comme il paroît par *Gal. 2. vers. 8. Car celui qui a operé avec efficace par Pierre en la Charge d'Apôtre, envers la Circoncision, a aussi operé avec Efficace par moi envers les Gentils, Philip. 2. vers. 13. Car c'est Dieu qui produit en nous avec Efficace, & le vouloir & le parfaire, &c.* Tellement, qu'il paroît par ce Passage, que, puisque le *Lavement de Regeneration* est nécessaire à la Justification, & que la *Regeneration* comprend les *Oeuvres*; Il faut aussi que les *Oeuvres* soient nécessaires; & que ces *Oeuvres* de la Loi qui sont exclues, sont différentes de celles qui sont nécessaires & admises.

3 Objection

§. XI. On objecte en troisième lieu, *Qu'il n'y a point d'Oeuvres, même de celles de Christ en nous, qui puissent avoir place dans la Justification; parce que rien d'impur n'y peut être utile; & que toutes les Oeuvres qui sont operées en nous, jusqu'à celles là même que Christ opere, sont impures.* Et sur cela ils alleguent cette Sentence du Prophete *Esaïe 64. vers. 6. Toutes nos Justices sont comme le Drap souillé; ajoutant cette Raison, Que puisque nous sommes Impurs, il faut que nos Oeuvres le soient; Lesquelles, quoi que bonnes d'elles mêmes, neantmoins en tant qu'elles sont faites par nous, reçoivent une teinture d'Impureté, tout de même que de l'Eau claire passant par un tuyau sale est corrompue.*

1 Reponse.

On avoue que les *Oeuvres impures* ne servent point à la Justification; mais que toutes les *Oeuvres operées dans les Saints* soient telles; c'est ce que l'on nie. Et pour reponse à ceci, la distinction precedente servira. Nous confessons, que les *Oeuvres* de la premiere sorte, dont nous avons parlé ci-devant, sont Impures; mais non pas les secondes; Parce que les premieres sont faites dans un Etat d'Irregeneration ou de Non-renouvellement, mais non pas les autres. Quant à ce que
dit

dit Esaïe
Car qu
le drap
pas la
celle
nous
suivro
& tou
drap S
jetté;
de l'E
drap.
unes d
Odeur
elles
en la
avec l
pas d
sieurs
sage
ce Pa
quand
Merit
rompu
de la
là de
sage,
sumer
eussent
plus
D'aut
stice
table.
justé
Peuple
comm
7 Ch
disan
une p

dit *Esaïe*, il faut le rapporter à la premiere sorte ; Car quoi qu'il dise, *Toutes nos Justices sont comme le drap Souillé* ; neantmoins cela ne comprendra pas la Justice de Christ en nous, mais seulement celle que nous faisons de nous mêmes, ou par nous mêmes. Car si nous concluons ainsi, il s'en-suivroit donc qu'il faudroit rejeter toute *Sainteté*, & toute *Justice* ; puis que ce qui est comme le drap Souillé, & le *Vêtement mensrual*, doit-estre re-jetté ; il s'en-suivroit même que tous les Fruits de l'Esprit, énoncez au 5. *Gal.* seroient comme le drap Souillé : Au lieu qu'au contraire, quelques unes des Oeuvres des Saints sont dittes avoir une Odeur de bonne Senteur aux Narines de l'Eternel ; elles sont dittes être un Ornement de grand prix en la Presence de Dieu ; elles sont dittes Prevaloir avec lui, & lui être Agreables ; Ce qui ne se peut pas dire d'un drap Souillé. C'est pourquoi plusieurs Fameux Protestans ont reconnu que ce Passage ne se devoit pas entendre ainsi. Calvin sur ce Passage dit, *Que l'on a accoutumé de le citer, quand quelques uns veulent prouver, qu'il y a si peu de Merite dans nos Oeuvres, qu'elles sont souillées & corrompues devant Dieu : Mais cela me semble different de la pensée du Prophete, dit-il, puis qu'il ne parle pas là de tout le Genre-Humain.* Muscule, sur ce Passage, dit, *Qu'il étoit ordinaire, à ce Peuple, de presumer beaucoup de leurs Justices Legales ; comme s'ils eussent été nettoyez par-là : Cependant, ils n'avoient pas plus de pureté, que l'Habit souillé d'une Homme.* D'autres expliquent ce Passage, touchant toute la Justice de nôtre Chair : Cette Opinion en effet est veritable. Je croi neantmoins que le Prophete avoit ajusté ces Discours conformément à l'Impureté de ce Peuple, en Termes de la Loi. L'Auteur (supposé communement *Bertius*) parlant du vrai sens du 7 Chap. *Rom.* fait une Digression sur celui d'*Esaïe*, disant, *Ce Passage est ordinairement corrompu par une pernicieuse torture ; Car il est toujours allegué,*
comme

Quelle sorte de Justice est comme le drap souillé.

Le Sentiment de Calvin & de quelques autres sur Esaïe 64. 6. touchant nôtre Justice.

Musculus.

(Bertius)
Epistolæ præfixæ dis-
sert. ann.

Ja Coret
Apolog. Imp.
Paris, Anno
1597, p. 78.

comme si le sens emportoit les plus excellentes Oeuvres des meilleurs Chrétiens, &c. Jacques Coret, Ministre François de l'Eglise de Basle, dans son Apologie touchant la Justification, contre Aleſcales, dit, Neantmoins, suivant le Conseil de quelques Gens de probité, il me faut avertir le Lecteur, qu'il ne nous est jamais venu dans la Pensée d'abuser de cette parole d'Esaïe, 64. v. 6. contre les bonnes Oeuvres, dans lequel il est dit, que Toutes nos Justices sont comme le drap souillé; comme si nous voulions que ce qu'il y a de bon dans nos bonnes Oeuvres, & qui procede du Saint Esprit, fût réputé pour une Chose impure & Souillée.

§. XII. Quant a l'autre partie, Que puis que les plus excellens Hommes sont toujours Impurs & Imparfais, il s'en suit, qu'il faut que leurs Oeuvres le soient aussi : Cela est demander la question, & depend de la Proposition que nous avons niée, & que nous traiterons avec une plus ample discussion dans la These suivante. Mais quoi que nous supposassions un Homme qui ne seroit pas entierement parfait à tous égards; neantmoins cela n'empêcheroit pas que des Oeuvres, bonnes & parfaites en leur genre, ne se pussent produire en lui par l'Esprit de Christ : Et l'Exemple de l'Eau, passant par un Tuyau impur, ne choque point la matiere; parce qu'encore, que l'Eau soit capable d'être infectée d'impureté; néantmoins l'Esprit de Dieu ne le peut pas être, lequel nous soutenons être l'Auteur Immediate de ces Oeuvres qui servent à la Justification : C'est pourquoi les Oeuvres de Jesus Christ dans ses Enfants sont pures & parfaites, & il opere dans & par ce qu'il y a de sa propre pureté dans la formation & la creation au dedans d'eux. Deplus, si cela avoit de la force, selon la supposition de nos Aversaires, Qu'il n'y a jamais

Les Miracles
& les Oeuvres
des Apotres
operees par le pouvoir de Christ dans eux étoient ils impurs & imparfaits?

Apôtres

Apôtr
faisoie
par la
imparf
Natio
Eglises
leur R
pour
Avers
s'ensui
blent
trouve
passé
paroi
Peres
Espece
avons
Ignor
autres
quabl
dans
Remiss
comm
testan
Nous
tance,
dantes
propres
sion a
pentan
corde
Confé
stans,
67. d
la For
que l'
tous c
dans
Nous

Apôtres, lesquelles Christ operoit en eux, & qu'ils faisoient en vertu, & par la Vertu, par l'Esprit, & par la Grace de Christ, étoient aussi *impures & imparfaites* ; telles qu'étoient la Conversion des Nations à la Foi Chrétienne ; l'Assemblage des Eglises, leurs Ecrits des *Saintes Ecritures* ; Et même leur Resignation à s'Offrir & à Sacrifier leur *Vies* pour le *Témoignage de Jesus*. Qu'est-ce que nos Aversaires penseront de cet Argument, par lequel il s'ensuivra que les *Saintes Ecritures*, dont-ils semblent tant exalter la Perfection & l'Excellence se trouvent *impures & imparfaites*, parce qu'elles ont passé par des Vaisseaux *impurs & imparfaits* ? Il paroît par les Confessions des *Protestans*, que les *Peres* ont souvent attribué aux *Oeuvres* de cette Espèce, cette *Instrumentale Operation*, dont nous avons parlé dans la *Justification* (quoi que quelques Ignorans crient, que c'est du *Papisme*) plusieurs autres *Protestans* aussi, & mêmes des plus remarquables, l'avoient d'eux mêmes. *Amandus Polanius* dans son livre de *Symphonia Catholica*, cap. 27. de *Remissione Peccatorum*, p. 651. établit cette *These*, comme étant l'Opinion commune de tous les *Protestans*, & conforme à la Doctrine des *Peres* : Nous obtenons la Remission des Péchez par la Repentance, la Confession, les Prières & les Larmes procédantes de la Foi, mais nous ne meritons rien, à parler proprement ; & par consequent nous obtenons la Remission des Péchez, non pas par le Merite de notre Repentance, & de nos Prières ; mais par la Misericorde & la Bonté de Dieu. *Innocentius Gentiletus*, Conseiller de grande Reputation parmi les *Protestans*, dans son *Examen du Concile de Trente*, p. 66, 67. de la *Justification*, ayant parlé auparavant de la Foi & des *Oeuvres*, ajoute ces mots ; Mais voyant que l'un ne peut être sans l'autre, nous les appelons tous conjointement Causes Instrumentelles. *Zanchinus* dans son cinquième Livre, *De Natura Dei*, dit, Nous ne nions pas simplement, que les bonnes Oeuvres

Am. Polanius

Notre Doctrine de la Justification & des Oeuvres, n'est point le *Papisme*

Gentiletus, Ex Impress. Gené. 1516.

Zanchinus

vres soient la Cause du Salut, à savoir, l'Instrumentelle, plutôt que l'Efficiente, qu'ils appellent [line qu'à non.] Et en suite, Les Bonnes Oeuvres sont la Cause Instrumentelle de la Possession de la Vie Eternelle ; Car c'est par elles comme par des moyens & par un chemin, que Dieu meine à la Possession de la Vie Eternelle. G. Amesius dit, Que notre Obéissance, quoi qu'elle ne soit pas la Principale Cause Meritoire de Vie Eternelle, est neantmoins une Cause en quelque façon administrante, qui aide, & qui avance vers la Possession de la Vie. Richard Baxter aussi dans son livre cité ci-dessus, p. 155. dit, Que nous sommes Justifiez par les Oeuvres en la même sorte de Causalité, que par la Foi, à savoir, comme étant toutes deux des Causes (line qu'à non) ou des Conditions de la Nouvelle Alliance, requises de notre côté à la Justification. Et à la page 195. il dit, Qu'il n'est pas nécessaire d'enseigner ou d'instruire un Homme de Lettres qui a leu les Ecrits des Papistes, combien cette Doctrine est différente de la leur.

G. Amesius in
Medulla S.
Theologiae,
l. 2. c. 1.
Thes. 33.

R. Baxter.

Du Merite &
de la Recom-
pense des
Oeuvres.

Dieu Re-
compense les
bonnes Oeu-
vres de ses
Entans.

Mais Enfin, Parce qu'il est à propos de dire ici quelque chose, du Merite & de la Recompense des Oeuvres, j'ajouterai quelque chose en cet endroit, de notre Sentiment & notre Creance, sur cette matiere. Nous sommes fort éloignez de penser, ou de croire, qu'un Homme merite quelque chose de Dieu par ses Oeuvres, tout étant de la Pure Grace ; c'est pourquoi nous nions & avons denié cette Imagination Papiste, du *Meritum ex Condigno*. Neantmoins nous ne pouvons nier, que Dieu, de sa Bonté Infinie de laquelle il a aimé le Genre-Humain, après lui avoir communiqué sa Grace & son Esprit, ne reconnoisse & ne Recompense, selon son bon plaisir les bonnes Oeuvres de ces Entans : Ainsi donc nous ne pouvons pas nier *Meritum ex congruo*, ou de Recompense, entant que l'Ecriture est claire & positive là dessus ; ni rejeter entierement le mot de Merite, jusques où l'Ecriture s'en sert. Car le même mot *ἀξίον*, qui

signifie

signi-
Trac-
leur
i Th-
cela
Mais
est un
être u
tions
est ap-
Grace
aussi l
mot
de r
puis
que
pour
L'Ap-
contie
vres
mission
sont
Spiritu
cette
Puis d
ment
toires
est dui
Dar
les Th-
disent,
nance
& nean
des Pap-
G. V
le Mer
hazard
fait, co
Ancien

signifie [*Merite*] est aussi dans les endroits, où les Traducteurs l'ont exprimé, par le mot de *Valeur*, ou *Merite*, ou, *Digne*, comme, *Matth.* 3. v. 8. 1 *Thessal.* 2. v. 12. 2 *Thessal.* 1. v. 5, 8. Suivant cela *R. Baxter* dit, au livre ci-dessus allegué, p. 8. Mais dans un sens plus étendu, comme la Promesse est une Obligation, & que la Chose Promise est dite être une Dette, ainsi ceux qui s'acquittent des Conditions sont appelez Dignes, & ce qu'ils accomplissent est appelle *Merite*; quoi que proprement tout soit par Grace, & non pas par Dette. Ceux qu'on appelle aussi *Peres* de l'Eglise, se sont souvent servis de ce mot de *Merite*, desquels je ne juge pas nécessaire de rapporter ici les Paroles sur cette matiere, puis que l'on n'en doute point; & qu'il est clair que plusieurs Protestans n'ont pas de repugnance pour ce mot, au sens ou nous nous en servons. L'Apologie pour les Confessions Augustanes, Art. 20. contient ces paroles, Nous convenons que les Oeuvres sont veritablement Meritoires, non pas de la Remission des Pèchez, ou de la Justification; mais elles sont Meritoires d'autres Recompenses Corporelles & Spirituelles, qui sont à la verité, aussi bien en cette Vie, que dans l'autre. Et un peu plus bas, Puis donc que les Oeuvres sont un certain accomplissement de la Loi, elles sont justement dites être Meritoires; il est dit justement, qu'une Recompense leur est due.

Dans les Actes de la Conference d'Oldenbourg, les Theologiens de l'Electeur (pag. 110. & 265.) disent, En ce sens, nos Eglises n'ont point de repugnance pour le mot de [*Merite*] employé par les Peres, & neantmoins elles ne soutiennent nullement la Doctrine des Papistes touchant le *Merite*.

Conference
d'Oldenbourg,

G. Vossius, dans ses Theses de Theologie, touchant le *Merite* des bonnes Oeuvres, dit, Nous n'avons pas hazardé de condamner le mot de [*Meriter*] tout a fait, comme étant celui dont plusieurs, tant des Eglises Anciennes que des Reformées, se sont servis & se servent

G. Vossius
sur le mot de
Merite.

vent dans leurs Confessions. Or que Dieu juge & accepte les Hommes suivant leurs Oeuvres ; cela est hors de doute à ceux qui liront sérieusement & qui considereront ces Ecritures, Matth. 16. v. 27. Rom. 2. v. 6, 7, 10. 2 Corint. 5. v. 10. Jaques 1. v. 25. Heb. 10. v. 35. 1 Pierre 1. v. 17. Apocal. 22. v. 12.

Job. 8. 13.

L'Esperance
des Hypo-
crites perira,
mais la
Grace est à
Humble.

§. XIII. Et pour conclurre le Sujet de ce Discours, Que Personne ne soit si hardi que de se *Moquer de Dieu*, en s'imaginant que l'on est Justifié & Agreable aux yeux de Dieu, en Vertu de la Mort, & des Souffrances de Christ, tandis que l'on demeure, sans être Sanctifié, ni Justifié en son propre Cœur, & souillé en ses Pêchez, de peur qu'une telle Esperance ne devienne celle des *Hypocrites*, laquelle perit. Que Personne ne s' imagine pas faussement non plus, que par leurs propres Oeuvres, ou en s'acquittant de quelques Ceremonies ou Traditions, ou en donnant quelque Or ou quelque Argent, ou en affligeant leur Corps dans une Devotion Volontaire, & dans une Humilité de plain gré, ou en s'efforçant sottement de Conformer leur Train & leur Conduite à la Lettre extérieure de la Loi, ils puissent se flatter qu'ils meritent devant Dieu, ou qu'ils le rendent leur Debitteur, ou qu'il y ait quelqu'un, ou plusieurs Personnes, qui ayent le pouvoir de rendre ces sortes de Choses Efficaces pour leur Justification ; de peur qu'ils ne soient trouvez des *Fols Vanteurs*, & *Etrangers de Christ*, & de fa *Justice*. Mais benits à jamais soient ceux, qui étant devenus sensibles à leur propre Indignité & à leur Corruption, & ayant veu tous leurs Efforts & leurs Observations infructueuses & vaines, & considéré leur propre Sterilité, & la vanité de leurs vaines Esperances, de leur Foi, & de leur Confiance, pendant qu'ils étoient demeurez intérieurement frappez & piquez, poursuivis & condannez par le *Saint Témoinage de Dieu en leurs*
Cœurs.

Cœur
souff
ven
Ente
conn
& le
Jesu
parti
peuv
conn
Celui
trouv

Ceux,
dui
de
Cœ
qu'
tati
de
Loi
pen
sem
Poss
atte

§. I. I
& pro
Justice
La Qu
nous,
nous
& par

Cœurs ; Et ainsi s'étant appliquez à cela, & ayant souffert que sa Grace opérât en eux, ils sont devenus changez & renouvellez en l'Esprit de leurs Entendemens, passez de la Mort à la Vie, & ont connu Jesus ressuscité en eux, opérant tout ensemble & le Vouloir & le Fait ; Ainsi ayant vêtu le Seigneur Jesus Christ, ils sont couverts de lui en effet, & participans de sa Justice & de sa Nature ; Ceux-là peuvent s'approcher de Dieu avec hardiesse, & connoissent qu'ils sont agreables en Celui & par Celui, en qui, aussi bien qu'en tous ceux qui sont trouvez en Lui, le Pere prend son Bon-plaisir.

T H E S E VIII.

Touchant la Perfection.

Ceux, en qui cette Pure & Sainte Naissance est produite à plein, en ceux-là le Corps de Peché & de Mort vient à être Crucifié & Emporté, & leurs Cœurs sont unis & soumis à la Vérité : De sorte qu'ils n'obéissent plus à aucunes Suggestions ni Tentations du Malin, & sont affranchis de l'Action de Pècher actuellement & de la Transgression de la Loi de Dieu, & sont parfaits à cet égard : Cependant cette Perfection reçoit toujours un Accroissement, & il y reste toujours en quelque partie une Possibilité de Pècher, là où l'Esprit n'est pas très attentif au Seigneur avec vigilance & diligence.

§. I. **P**uisque nous avons placé la Justification dans la Revelation de Jesus Christ, formé & produit au Cœur, opérant là ses Oeuvres de Justice, & produisant les Fruits de l'Esprit : La Question est, jusques où il peut prevaloir en nous, tandis que nous sommes en cette Vie, où nous mêmes sur les Ennemis de nos Ames, dans & par sa Force ? Ceux qui tiennent pour la Ju-

stification, entierement hors d'eux, purement par une Justice Imputative, niant la nécessité d'être revêtu de cette Réelle Intérieure Justice, affirment

C'étoit les
termes du
grandCathe-
chisme de
Westminster.

par conséquent, *Qu'il est impossible à un Homme, fût-il le meilleur des Hommes, d'être affranchi de Peché en cette Vie; Et que Personne ne l'a jamais été,* disent-ils, *Mais au contraire, que Personne ne peut, ni de soi même, ni par aucune Grace reçue en cette Vie, observer parfaitement les Commandemens de Dieu (Parole impie contre la Vertu de la Grace de Dieu!) Mais que tout Homme viole les Commandemens en Pensées, en Paroles & en faits.* D'où ils affirment

Savoir s'il
est possible
de garder les
Commande-
mens de Dieu

Que les meilleures Actions des Saints, leurs Prières, leur Culte & leurs Adorations, sont impures & souillées.

Partic.

Nous au contraire, quoi que nous confessions cela de l'Homme naturel comme tombé, & dans son premier Etat, qu'elle que soit sa Profession ou son Pretexte, aussi long-tems qu'il est Irregeneré, & non Converti : Neantmoins nous croyons, que ceux en qui Christ vient à être formé, & le nouvel Homme produit, & né par la Semence Incorruptible, comme cette Naissance, & l'Homme qui lui est uni, fait naturellement la Volonté de Dieu; Aussi, qu'il lui est possible de s'y attacher jusques-là, que de n'être pas journellement Transgresseur de la Loi de Dieu. Et pour établir plus clairement l'Etat de la Controverse, que l'on considère :

La Contro-
verse établie

I.
Connoissance
Notionale.

§. II. En premier lieu, Nous ne plaçons pas cette possibilité dans la propre volonté & la capacité de l'Homme, entant qu'il est Homme, Fils d'Adam tombé, ou entant qu'il est dans son Etat Naturel, quelque Sage & Savant qu'il soit, ou fort imbû de la Science Notionale & Litterale de Christ, par laquelle il s'étudie à la Conformité à la Loi, entant qu'elle est extérieure.

II.
N'importe
Nouvelle.

Secondement, Que nous attribuons cela à l'Homme entièrement, entant qu'il est Né derechef, re-nouvelle

nou
con
en l
& r
laqu
men
fort.

E
dons
cevo
conf
puiss
Parf
Sage
une
mesu
reter
capa
Tou
deux
dit f
Seign
viten
ses c
est p
Mass
bien
plus
Luc
Statu
mes.

En
moig
tous
nous
nus
tomb
& les
gilan

nouvelé en son Entendement, ressuscité par Christ, connoissant Christ vivant, reignant & gouvernant en lui, le guidant & le menant par son Esprit, & revelant en lui la Loi de l'Esprit de Vie ; laquelle ne manifeste & ne reprent pas seulement le Peché ; mais encore donne la force d'en sortir.

En troisième lieu, Que par ceci nous n'entendons pas une telle *Perfection*, qu'elle ne puisse recevoir chaque jour de l'Accroissement ; & par conséquent nous ne voulons pas dire, que nous puissions devenir aussi Purs, aussi Saints & aussi Parfaits, que Dieu dans ses Divins Attributs de Sagesse, de Science & de Pureté ; Mais seulement une *Perfection* proportionnée, & qui reponde à la mesure de l'Homme, par laquelle nous sommes retenus de Transgresser la *Loi de Dieu*, & rendus capables de repondre à ce qu'il requiert de nous ; Tout de même, que celui qui avoit fait valoir ses deux *Talens*, jusqu'à en faire quatre de deux, rendit son Ouvrage parfait, & fut si agreable à son Seigneur, que d'en être appelé *Bon & Fidele Serviteur*, en rien moins que celui qui avoit fait de ses cinq les dix : Tout de même, qu'un peu d'Or est parfait en son espece, aussi bien qu'une grande Masse, & qu'un Enfant a un Corps parfait, aussi bien qu'un Homme, quoi qu'il croisse de plus en plus chaque jour. C'est ainsi qu'il est dit de Christ, *Luc 2. vers. 52. Qu'il s'avançoit en Sapience & en Stature & en Grace envers Dieu, & envers les Hommes.*

III.
Accroissement dans la Perfection.

Celui qui a fait valoir les deux Talens n'est en rien moins recevable que ce ui qui a les cinq.

En quatrième lieu, Bien qu'un Homme puisse témoigner ceci pour un tems, & que par cette raison tous doivent s'efforcer pour cela ; Neantmoins nous n'affirmons pas que ceux qui y sont parvenus en quelque mesure, ne puissent quelquefois tomber dans l'iniquité, & le perdre par les Ruses & les Tentations de l'Ennemi, s'ils ne sont pas vigilants, & ne font pas d'attention à ce qui est de Dieu

IV.

Les Ruses de l'Ennemi.

Chaque Peché affoiblit un Homme dans son Etat Spirituel mais ne le détruit pas tout à fait.

V.
La Justice faire Naturelle.

Dieu dans le Cœur. Et nous ne doutons pas que plusieurs Saints Hommes & Gens de bien, qui ne sont pas parvenus à la Vie Eternelle, n'aient eu divers Flux & Reflux de cette Nature : Car quoi que chaque Peché affoiblisse un Homme, quant à son état spirituel, neantmoins il n'en vient pas jusqu'à le détruire tout à fait, ou à le rendre incapable de se relever.

Enfin, quoi que j'affirme qu'après qu'un Homme est arrivé à un tel Etat, dans lequel l'Homme puisse ne Pecher pas, & même qu'il puisse Pecher ; Je ne veux pourtant nier, qu'il ne puisse y avoir un Etat auquel on puisse parvenir en cette Vie, dans lequel faire la Justice puisse devenir si naturel à l'Ame regenerée, que dans cet Etat ferme on ne puisse pas Pecher. D'autres peuvent peut-être parler plus certainement de cet Etat, comme y étant arrivez : Pour moi j'en parlerai modestement, comme reconnoissant moi même que je n'y suis point arrivé : Neantmoins je n'ose pas nier cela ; Car il semble que cela est positivement ainsi affirmé par l'Apôtre en ces Mots, 1 Jean 3. vers. 9. *Quiconque est né de Dieu ne fait point de Peché ; car la Semence de Dieu demeure en lui, & il ne peut Pecher, &c.*

2 Partie.
1 Section.

La Controverse étant ainsi établie, ce qui servira pour prévenir les *Objections* ; je procederai, premierement, à montrer l'absurdité de cette Doctrine, qui Plaide en faveur du Peché durant la Vie, même dans les Saints.

2 Section.

Secondement, je prouverai cette Doctrine de la Perfection par plusieurs Témoignages convainquants de la Sainte Ecriture.

3 Section.

Et enfin, je reprendrai aux Argumens & aux Objections de nos Opposans.

1 Section.
1 Preuve.

§. III. Premierement donc, Cette Doctrine, à savoir, Que *les Saints ne peuvent être, ni ne seront jamais delivrez du Peché en cette Vie*, est incompatible avec la Sagesse de Dieu, & avec sa Glorieuse Vre

Ver
voir
me
&
diff
pre
hor
l'H
avo
fort
lui,
loit
alon
qu'
sepa
ont
lieu
Par
Nat
un
Or
écri
de l
Mai
bres
che
Die
se p
fans
qu'il
sent
mèn
moir
qui
& c
fanc
que
me
reme

Vertu & sa Majesté, *Qui a les Yeux trop purs pour voir l'Iniquité**; Lequel ayant resolu en soi même de ramasser à Lui un *Peuple élu*, qui l'Adorât, & qui fût Témoin pour lui sur la Terre, le sanctifie aussi sans doute & le purifie : Car Dieu ne prend point de plaisir à l'Iniquité; mais Il abhorre la Transgression : Et quoi qu'il regarde l'Homme dans la Transgression, bien loin d'en avoir pitié & de lui fournir les moyens d'en sortir; Il ne l'aime point, ni ne prend plaisir en lui, tant qu'il y est joint. C'est pourquoi s'il faisoit que l'Homme fût toujours joint au Peché, alors Dieu seroit toujours éloigné de lui, ainsi qu'il est écrit, *Esa. 59. vers. 2. Vos iniquitez ont fait separation entre vous & votre Dieu; & vos Pechez ont fait qu'il a caché sa Face arriere de vous; Au lieu qu'au contraire, il est dit des Saints, Qu'ils Participent, même pendant qu'ils sont ici bas, à la Nature Divine, 2 Pierre 1. vers. 4. & qu'ils sont un même Esprit avec le Seigneur. 1 Corin. 6. v. 17.* Or rien de souillé ne peut être de même. Il est écrit expressement, *Qu'il n'y a point de Communion de la Lumiere avec les Ténèbres. 2 Corin. 6. vers. 14.* Mais Dieu est Lumiere, & chaque Peché est Ténèbres en quelque Mesure : Qu'elle plus grande touche donc peut-il y avoir contre la Sagesse de Dieu, comme s'il avoit omis quelque chose pour preparer des moyens, par lesquels ses Enfants le pussent servir & adorer parfaitement, ou qu'il n'eût pas pourveu à la méthode dont-ils pussent le servir en nulle chose, sans qu'il falût qu'en même tems ils servissent aussi le Diable, non moins, & même encore plus que lui? Car, *celui qui Pêche est Esclave du Peché, Rom. 6. vers. 16.* & chaque Peché est un Acte de Service & d'obéissance au Diable. Si donc les Saints pechent chaque jour en Pensée, en Parole & en Action, si même le Service qu'ils offrent à Dieu est Peché, assurément ils servent plus le Diable que Dieu même; Car

La Doctrine qui soutient le Peché durant la Vie absurde.

* Hab. 1. 13.

La Sagesse de Dieu a telle manque preparer les moyens de le servir & l'adorer parfaitement.

Car outre qu'ils rendent au Diable plusieurs services tous entiers, sans Melange du moindre grain pour Dieu ; ils ne rendent pas le moindre service à Dieu, dans lequel le Diable n'ait une ample part : Et si leurs Prières, & leurs Devotions Spirituelles sont toutes fort corrompues, le Diable y est autant servi par eux en celles-ci, & beaucoup plus, que Dieu ne l'est en la plus grande part d'eux, puis qu'ils avoient que plusieurs d'elles sont faites sans l'Induction de l'Influence de l'Esprit de Dieu. Or qui est-ce qui ne prendroit pour fol entre les Hommes un Maître, qui pouvant le faire, & souhaitant ardemment que cela puisse être ainsi, neantmoins ne voudroit pas pourvoir d'un Moyen, par lequel ses Enfans & ses Serviteurs pussent le servir plus entierement que son Ennemi ouvert ; ou qui ne voulût défendre qu'ils le servent, mais seroit si imprudent & mal avisé dans son Menage, que de quelque maniere que ce soit que ses Serviteurs & ses Enfans le servent, ils ne servent pas moins, ou souvent même, beaucoup plus son Ennemi ? Que pouvons nous donc penser de cette Doctrine, qui infereroit une telle Folie sur le seul *DIEU Tout Puissant & Tout Sage*.

2 Preuve.

Inconsistant
avec la justice
de Dieu.

§.IV. Secondement, *Cela est incompatible avec la Justice de Dieu* ; Car puis qu'il demande de ses Enfans la Pureté, & leur commande de s'abstenir de toute Iniquité, si frequemment & si precisement, comme il paroitra dans la suite ; & puis que *sa Colere se revelé contre toute Impieté & Injustice des Hommes* ; il faut necessairement, qu'il s'ensuive, qu'il ait fait l'Homme capable de repondre à sa Volonté ; ou autrement, qu'il requiert plus qu'il ne donne de pouvoir d'accomplir : Ce qui est le declarer ouvertement *Injuste*, & avec le Serviteur paresseux d'être un *Rude Maître*. Nous avons parlé en quelqu'autre endroit de l'*Injustice* que ces Gens-là attribuent à Dieu, en lui faisant *Condamner le Méchant*,

chant, auquel, ils avancent, qu'il n'a jamais offert aucun moyen pour devenir Bon. Mais ceci est encore une Exaggeration plus déraisonnable & plus incompatible, de dire, *Que Dieu ne veut pas fournir à ceux qu'il a élus, pour être siens* (lequels ils avoient qu'il aime) *les moyens de lui plaire.* Que peut-il donc s'ensuivre d'une si étrange Doctrine ? Cette Imperfection dans les Saints procede, ou de Dieu, ou d'eux mêmes. Si elle procede d'eux, il faut que ce soit, parce qu'ils manquent à faire Valoir & à bien user du Pouvoir qui leur est donné, par lequel ils sont capables d'obéir ; ainsi c'est une chose possible pour eux (comme elle l'est à la verité par l'assistance de ce Pouvoir) mais c'est ce que nos Aversaires nient. Ils ne sont donc pas à blâmer à cause de leur Imperfection, & de leur continuation dans le Peché, puis qu'il n'est pas possible pour eux de faire autrement. Si ce n'est pas d'eux mêmes, il faut que ce soit de Dieu, qui n'a pas jugé à propos de leur fournir la Grace à ce degré-là, pour produire cet effet. Et qu'est-ce que cela sinon attribuer à Dieu le plus haut point d'Injustice, en lui faisant requerir de ses Enfans d'abandonner le Peché, & cependant de ne leur fournir pas les Moyens suffisans pour le faire ainsi ? Assurement cela fait Dieu plus Injuste que les Méchans, *Qui si leurs Enfans* (comme dit Christ) *leur demandent du Pain, ne leur donneront pas une Pierre ; ou au lieu de Poisson, un Serpent.* Mais ces Gens-là avoient, Que nous devons demander à Dieu la force ou le Pouvoir pour nous retirer du Peché, & croire cependant, que l'on ne peut jamais recevoir une telle Puissance ; de telles Prieres donc ne peuvent pas être faites en Foi, mais sont toutes vaines. N'est-ce pas cela faire Dieu aussi Injuste à ses Enfans, que *Pharao* l'étoit aux *Israélites*, en demandant de la Brique, & ne leur donnant point de Paille ? Mais benit soit Dieu, qui n'agit pas ainsi avec ceux qui se con-

fient

Qui voudra
donner à son
Fils une Pi-
erre au lieu
de Pain ?

fient véritablement en lui, & qui le servent, comme ces Gens s'imaginent vainement ; Car de tels Fideles trouvent en Verité, que *sa Grace est suffisante pour eux*, & savent comment ils pourront vaincre le Malin par la Force de son Esprit.

3 Preuve.

La grande & principale fin de la Venue de Christ & de son Apparition a été pour ôter le Peché, & nous rachetter de toute Iniquité.

§. V. En troisième lieu, Cette mauvaise Doctrine est *sensiblement Injurieuse à Jesus Christ, & diminuë grandement du Pouvoir & de la Vertu de son Sacrifice, & rend sa Venue & son Ministere, sans aucun succez*, quant à sa grande Fin. Car Christ est apparu (comme pour d'autres Fins) aussi principalement pour ôter les Pèchez, pour l'Assemblage d'une Generation Juste, qui pût servir le Seigneur en Pureté d'Ame, & cheminer devant lui en Crainte, & introduire une Justice Perpetuelle, & cette Perfection Evangelique, ce que la Loi ne peut pas faire. C'est de-là qu'il est dit, *Tit. 2. v. 14. Qu'il s'est donné soi même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute Iniquité, & nous purifiât pour lui être un Peuple Peculier, addonné aux bonnes Oeuvres* : Ceci est dit assurément des Saints, tandis qu'ils sont sur la Terre. Mais contre cela, ces Gens-là affirment, *Que nous ne sommes jamais rachetiez de toute Iniquité* ; & ainsi ils rendent nul, & sans succez ce que Christ a fait se donnant soi même pour nous, & donnent un dementi tout net à l'Apôtre Paul, en niant, que *Christ purifie pour soi même un Peuple Peculier, addonné à bonnes Oeuvres*. Comment sont ceux-là addonnez à bonnes Oeuvres, qui en commettent continuellement de Mauvaises ? Comment sont ceux-là un *Peuple purifié*, qui sont toujours dans l'Impureté, comme sont ceux qui pêchent chaque Jour, à moins que le Peché ne soit pas estimé une impureté ? Deplus, il est dit expressement, *1 Jean 3, v. 5, 8. Que le Fils de Dieu est apparu, afin qu'il détrût les Oeuvres du Diable ; or vous savez qu'il est apparu afin qu'il ôtât nos Peches*. Mais ces Gens-là rendent ce dessein inutile ; car ils ne veulent pas

pas que le Fils de Dieu defasse les Oeuvres du Diable, dans ses Enfans, en ce Monde; Ni ne veulent croire non plus, qu'il soit apparu pour ôter nos Pêchez, veu qu'ils alleguent une necessité de vivre toujours en eux. Et de peur que quelcun ne torde ce Passage de l'Apôtre, comme s'il n'y étoit parlé seulement que d'ôter le Crime du Peché, sans avoir aucun rapport à cette Vie; l'Apôtre comme pour aller à dessein, au devant d'une telle Objection, ajoute aux versets suivans, *Quiconque demeure en lui ne Peché point*, &c. J'espere donc qu'ils ne pêchent pas chaque jour en Pensée, en Parole, & en Oeuvre. *Que Personne ne vous seduise, celui qui fait Justice, est Juste, comme lui aussi est Juste; celui qui fait Peché est du Diable*: Or celui qui Peché chaque jour, en Pensée, en Parole, & en Oeuvre, fait Peché; comment donc se peut-il faire qu'un tel soit Enfant de Dieu? Et si Christ est apparu, afin qu'il ôte le Peché; combien ceux-là renversent-ils étrangement la Doctrine de Christ, qui nient qu'il soit jamais ôté ici? Et combien font-ils d'injure à l'Efficace & à la Vertu de l'Apparition de Christ? Car ce que Christ est venu, n'est-ce pas afin de recueillir un Peuple, du Peché à la Justice, du Royaume de Satan, au Royaume du Fils bien-aimé de Dieu? Et ceux qui sont ainsi rassemblez par lui ne font-ils pas ses Serviteurs, ses Enfans, ses Freres, ses Amis? *Qui, comme il étoit, soient aussi en ce Monde, Saints, Purs, & sans Tâche*. Et Christ ne veille t-il pas toujours sur eux, ne les soutient il pas, ne prie t-il pas pour eux, & ne les preserve t-il pas par son Pouvoir & par son Esprit, ne chemine t-il pas en eux; & n'habite t-il pas entr'eux, tout de même que d'autre côté, le Diable fait entre les Reprouvez? D'où vient donc, que les Serviteurs de Christ sont moins ses Serviteurs que ceux du Diable ne le sont a leur Maître? Ou bien Christ ne voudroit il pas que ses Serviteurs fussent entierement Purs? Ce

qui

Le Diable
habite par-
mi les Re-
prouvez.

qui feroit foutenir un Blafpheme groffier, contraire à plusieurs Ecritures. Ou, ne peut-il pas preferver fes Enfans par fa Vertu, & les rendre capables de le fervir ? Ce qui ne feroit pas moins Blafphematoire d'affirmer de lui ; touchant lequel les Ecritures declarent, *Que c'eft lui qui a vaincu le Peché, la Mort, l'Enfer, & le Sepulcre, & qu'illes a menez publiquement en montre Triomfant d'eux ; & que Toute Puiffance lui eft donnée au Ciel & en la Terre.* Mais certes, fi les Saints pèchent chaque jour, en Penfée, en Parole, & en Oeuvre, comme ces Gens-là foutiennent ; ils fervent chaque jour au Diable, & font affujetés à fa Puiffance, & ainfi il prevaut par deflus Christ, & tient les Serviteurs de Christ en fervitude, bon gré mal gré Christ. Mais combien cela contredit-il grandement la Fin de la Venue de Christ ? Comme cela eft exprimé par l'Apôtre, *Ephes. 5. v. 25, 26, 27. Comme auffi Christ a aimé l'Eglife, & s'eft donné foi même pour elle, afin qu'il la fanctifiât l'ayant nettoyée par le lavement d'Eau, par la Parole : Afin qu'il fe la rendit une Eglife Glorieufe, n'ayant point de tache ni de ride, ni autre telle chofe, mais afin qu'elle fût faine & irreprehenfible.* Or fi Christ a réellement répondu à la chofe pour laquelle il étoit venu, donc les Membres de cette Eglife ne font pas toujours à pêcher en Penfée, en Parole, & en Oeuvre ; ou il n'y a point de difference entre le fanctifié & celui qui n'eft pas fanctifié, entre le Pur, & l'Impur, le Saint & le Prophane, & d'être chaque jour tâché & flettri de Peché, & d'être fans tache.

4 Preuve.

§. VI. En quatrième lieu, Cette Doctrine rend l'Oeuvre du Miniftère, la Predication de la Parole, les Ecritures, & les Prières des Saints Hommes tout a fait inutiles & inefficaces. Quant au premier, il eft dit, *Ephes. 4. v. 11.* Que les Pasteurs & les Docteurs font donnez pour l'afTemblage des Saints, &c. *jufqu'à ce que nous nous rencontrions tous*

en l'Unité de la Foi & de la Connoissance du Fils de Dieu, en Homme parfait à la parfaite Stature de Christ. Or s'il y a une necessité de pêcher chaque jour, & en toutes Choses, dont-il ne peut y avoir de Perfection ; car ceux qui agissent ainsi, ne peuvent pas être estimez Parfaits. Et si le ministere a été ordonné & employé de Dieu, pour executer cette Perfection dans les Saints, ceux qui nient la possibilité de cela, ne rendent-ils pas le Ministere inutile, & de nul avantage ? Veu qu'il n'y peut avoir aucun autre veritable usage assigné, que celui de porter & induire le Peuple du Peché, à la Justice. S'il est ainsi comme ces Ministres nous l'assurent, qu'il ne nous faut pas jamais attendre d'en être delivrez, ne rendent-ils pas leur propre ouvrage superflu ? Qu'est-il besoin de Prêcher contre le Peché, dont la reprehension est la fin de toute la Predication, si on n'y peut jamais renoncer ? Nos Aversaires sont les Exaltateurs des Ecritures en paroles, loüants beaucoup leur Utilité & leur Perfection : Or l'Apôtre nous dit, 2 Timot. 3. v. 17. *Que les Ecritures sont pour rendre l'Homme de Dieu accompli ; & si on nie cela, que l'on n'y puisse pas parvenir en cette Vie, donc les Ecritures ne sont d'aucun avantage ; car dans l'autre Vie nous n'aurons pas besoin de nous en servir. Cela rend les Prieres des Saints tout à fait inutiles ; veu qu'eux mêmes avoient qu'ils doivent prier chaque jour, que Dieu les delivre du Mal, & les exemte de Peché, par l'Assistance de son Esprit & de sa Grace, tandis qu'ils sont en ce Monde. Mais quoi que nous puissions supposer que cette Absurdité s'ensuit, Que leurs Prieres sont sans Foi ; neantmoins encore ne seroit ce pas tant, si l'on n'inferoit pas la même chose sur les Saints Apôtres, qui prioient instamment pour cette fin, & par consequent ils croyoient (sans doute) que l'on y pouvoit parvenir, Col. 4. v. 12. Combatant ardemment pour vous en Prieres, afin que vous demeuriez parfaits, &c. 1 Thef. 3. v. 13. & 5. 23, &c.*

Les Pasteurs, les Docteurs, & les Ecritures, sont donnez pour la Perfection des Saints.

5 Preuve.

Les Tenebres
& la Lumie-
re ; le Peché
& la Justice
sont incom-
patibles ?

Prov. 17.15.

§. VII. Mais en cinquième lieu, Cette Doctrine est *Contraire à la Raison & au Sens Commun* : Car les deux *Principes* opposez, dont l'un domine dans les *Enfans de Ténèbres* ; L'autre dans les *Enfans de Lumiere*, sont le *Peché* & la *Justice*. Et selon qu'ils sont respectivement fermentez & inspirez par eux ; aussi sont-ils reputez, ou pour *Reprouvez*, ou pour *Justifiez*, puisque c'est *Abomination en la presence de Dieu, ou de Justifier le Mechant, ou de Condamner le Juste*. Or de dire que les Hommes ne peuvent pas être tellement fermentez de l'un, qu'ils ne soient delivrez par l'autre ; C'est affirmer en termes clairs, que le *Peché* & la *Justice* sont compatibles ; & qu'un Homme peut veritablement être appelé *Juste*, quoi qu'il *Peché* chaque jour en chaque chose qu'il fait. Quelle difference donc entre le *Bon* & le *Malin* ? N'est-ce pas là tomber dans cette grande Abomination de mettre la *Lumiere* pour les *Ténèbres* ; & d'appeler le *Bien, Mal* ; & le *Mal, Bien* ? Puis qu'ils disent, *Que les meilleures Actions des Enfans de Dieu sont corrompues & souillées, & que ceux qui Pechent chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre, Hommes & Femmes sont Gens de bien, sont les Saints & les Serviteurs du Pur & Saint Dieu*. Se peut-il dire rien de plus contraire que ceci à la commune Raison ? Puisque le Sujet est toujours dénommé de l'Accident qui influe le plus sur lui ; comme une Muraille est appelée *Blanche*, quand il y a beaucoup de *Blancheur* ; & *Noire* quand il y a beaucoup de *Noirceur*, & autres telles choses de cette Nature. Mais là où il y a plus d'Injustice, que de Justice ; Cet Homme là doit être nommé plutôt *Injuste* que *Juste*. Et assurément, si un chacun *Peché* chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre, & que dans ses *Peches* il n'y ait point de Justice du tout, & que toutes ses *Actions Justes* soient souillées & mêlées de *Peché* ; Donc il y a en chacun plus d'Injustice, que de Justice ; Ainsi Personne ne peut être ap-
pellé

pellé
ou L
ceux
tenan
mais
s'en
mis
cela
ci-de
taine
me
de d
un en
plu
Conse
mées
suffire
de la
reha
dans
secon
ver
Ecrit
§.
Comm
de se
relle
Que P
ble :
comm
d'être
de le
sans a
roit é
v. 48.
2 Cor.
3, 4,
ture
ficif p

pellé *Juste*, Personne ne se peut dire être *Sanctifié*, si tous pe-
ou *Lavé*. Où sont donc les *Enfans de Dieu* ? Où sont chent cha-
ceux qui étoient quelquefois *Profanes*, mais qui main- que jour, ou
tenant sont *Saints* ? Qui quelquefois étoient *Ténèbres*, est le *Juste*,
mais qui maintenant sont *Lumière au Seigneur* ? Il ne dont-il est
s'en peut donc trouver aucun à ce compte, hor- parle en l'E-
mis que l'on n'estime l'*Injustice* être telle : Et criture ?
cela n'est-il pas tomber dans cette *Abomination*
ci-dessus mentionnée de *Justifier le Méchant* ? Cer-
tainement ceci tombe dans cet horrible *Blaspheme* Le Blaspheme des Ran-
des *Rantiens*, qui affirment, *Qu'il n'y a point* tiens ou des
de *différence entre le Bien & le Mal, & que tout est* Libertins.
un en la *présence de Dieu*. Je pourrois montrer
plusieurs autres grossières *Absurditez*, mauvaises
Conséquences, & manifestes *Contradictions* renfer-
mées dans cette *Doctrin* corrompue ; Mais ceci peut
suffire pour le présent ; Par quoi aussi la *Preuve*
de la *Verité*, que nous soutenons est beaucoup
rehaussée. Mais neantmoins, pour mettre ceci
dans une plus grande *Evidence*, je procederai à la
seconde *Chose* que j'ai proposée, à savoir, à prou-
ver ceci par plusieurs *Témoignages* des *Saintes*
Ecritures.

S. VIII. Et premièrement, Je le prouve par ce 2 Section.
Commandement, positif & définitif, de *Christ* & 1 Preuve.
de ses *Apôtres*, puisque c'est une maxime natu-
rellement gravée au *Cœur* de tous les *Hommes*,
Que Personne n'est obligé de faire ce qui est imposs-
ble : Puis donc que *Christ* & ses *Apôtres* nous ont
commandé de garder tous les *Commandemens*, &
d'être parfaits à cet égard ; Il nous est possible
de le faire. Or, que cela soit ainsi commandé,
sans aucun *Commentaire* ou *Conséquence*, cela pa-
roit évidemment par ces *Passages* clairs, *Mat. 5.*
v. 48. & *7. v. 21.* *Jean 13. v. 17.* *1 Cor. 7. v. 19.*
2 Cor. 13. v. 11. *1 Jean 2. v. 3, 4, 5, 6.* & *3. v. 2,*
3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Ces *Passages* de l'*Ecri-*
ture donnent à entendre un *Commandement* po-
sitif pour cela, ils en déclarent l'absolue *Neces-*
sité ;

Soyez par-
faits & gar-
dez mes Com-
mandemens.

sité ; C'est pourquoi, comme s'ils avoient été écrits exprès pour répondre aux Objections de nos *Opposans*, ils montrent la Folie de ceux qui veulent s'estimer Enfans ou Amis de Dieu, tandis qu'ils agissent autrement.

2 Preuve.

La possibilité de cela.

La différence de la Loi & de l'Evangile.

Secondement, Cela est une Chose possible, parce que nous recevons l'Evangile & la Loi de cela même pour cet effet, & cela nous est promis expressément, entant que nous sommes sous la Grace, comme il paroît par ces Passages, *Rom. 6. v. 14. Le Peché n'aura point de domination sur vous, puisque vous n'êtes point sous la Loi ; mais sous la Grace. Et Rom. 8. v. 3. Car ce qui étoit impossible à la Loi, d'autant qu'elle étoit foible en la Chair, Dieu ayant envoyé son propre Fils, &c. Afin que la Justice de la Loi fût accomplie en nous, &c. Car si ce n'étoit* point une Condition autant requise que nécessaire, & à laquelle on peut parvenir sous l'Evangile, il n'y auroit plus de différence entre l'*Introduction d'une meilleure Espérance*, & la *Loi qui n'a rien amené à Perfection*, ni entre ceux-là non plus qui sont sous l'Evangile, ou qui étant sous la Loi, ont joui & ont cheminé en la Vie de l'Evangile, & entre les purs *Legalistes*. Au lieu que l'Apôtre, dans tout ce sixième Chapitre des *Romains*, raisonne non seulement pour la possibilité, mais prouve la nécessité d'être affranchi du Peché, de ce qu'ils sont sous l'Evangile & sous la Grace, & non pas sous la Loi ; C'est pourquoi il se pose lui-même, & ceux à qui il écrit, dans la même Condition, en ces Versets 2, 3, 4, 5, 6, 7. C'est pourquoi dans les 11, 12, 13. 16, 17, 18 Versets, il raisonne tout ensemble sur la Possibilité & sur la Nécessité de cet *affranchissement du Peché*, presque de la même manière que nous avons fait un peu auparavant ; Et il déclare au vingt-deuxième verset qu'ils sont en quelque mesure parvenus à cet Etat, en ces Mots, *Mais maintenant ayant été affranchis du Peché, & faits Serfs à Dieu, vous avez vô-*

tre

tre
nelle
feme
là o
est
& e
Car
mier
men
ainsi
naiss
fait
natur
Je di
mand
Lett
il est
Ainsi
ne s'
peut
Loi c
hors
Mais
que.
son C
re, da
pas, q
9. v.
du Ch
Cela
pour
afin q
leur a
la par
impos
Christ
servira
selon so
sauver

tre fruit en Sanctification, & pour fin la Vie Eternelle. Et comme cette Perfection ou Affranchissement du Peché, s'obtient & se rend possible, là où l'Evangile & la Loi intérieure de l'Esprit est reçue & connue; de même son Ignorance a été & est une occasion de s'opposer à cette Verité. Car un Homme qui ne prend pas garde à la Lumiere & à la Loi en son Cœur, laquelle non seulement découvre le Peché; mais en détourne, étant ainsi étranger de la Vie nouvelle, & de la Renaissance qui est Née de Dieu, qui naturellement fait sa Volonté, & ne peut point de son propre naturel transgresser les Commandemens de Dieu; Je dis, qu'en son Etat Naturel il regarde les Commandemens, tels qu'ils sont au dehors de lui en la Lettre; Et, se trouvant soi même repris & convaincu, il est tué par la Lettre, & non pas rendu vivant. Ainsi l'Homme, se trouvant soi même blessé, & ne s'appliquant pas intérieurement à ce qui le peut guerir, travaille après la Conformité à la Loi dans sa propre Volonté, entant qu'elle est hors de lui, laquelle il ne peut jamais obtenir; Mais il trouve, que plus il Lute, plus il lui manque. Ainsi un tel est encore Juif en effet, avec son Commandement charnel, avec sa Loi extérieure, dans la première Alliance, laquelle ne sanctifie pas, quant à la Conscience, ceux qui s'y adressent, Heb. 9. v. 9. quoi qu'ils puissent avoir là une Notion du Christianisme, & une Foi extérieure en Christ. Cela leur a fait violenter & tordre les Ecritures pour une Justice imputée, entièrement hors d'eux, afin qu'ils couvrissent leurs Impuretés; Et cela leur a fait imaginer une Acceptation possible de la part de Dieu, quoi qu'ils supposent qu'il est impossible de jamais obéir aux Commandemens de Christ. Mais, hélas! O Ames sedultes! Cela ne servira de rien au jour auquel Dieu jugera chacun selon son Oeuvre, soit bonne, soit mauvaise. Cela ne te sauvera pas de dire, qu'il étoit nécessaire pour

La Perfection & l'affranchissement du Peché, obtenus & rendus possibles par l'Evangile.

La Lettre tue, & ne vivifie point

Comment
nous partici-
pons aux
Souffrances
de Christ, &
sommes ren-
dus confor-
mes à sa
Mort.

toi de Pecher chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre; Car ceux qui agissent ainsi, ont certainement obéi à l'Injustice: Et qu'est-ce qu'il y a de préparé pour ceux qui sont tels? Rien que *Tribulation, Angoisse, Indignation & Colere*; Tout de même, que *Gloire, Honneur & Paix, Immortalité & la Vie Eternelle* à ceux qui ont bien fait, & ont patiemment perseveré en bien faisant. Tellement donc, que si tu desires de connoître que cette Perfection & cet Affranchissement du Peché est possible pour toi, tourne ta Pensée vers la *Lumiere* & vers la *Loi Spirituelle de Christ dans le Cœur*, & souffre ses Censures; Ecoute le Jugement & l'Indignation de Dieu contre la Partie Criminelle en toi, ainsi qu'elle est revelée là dedans, que Christ a rendu supportable pour toi; & ainsi souffre que le *Jugement en toi soit amené en Victoire*; & ainsi vien à être participant de la *Communion des Souffrances de Christ*, & à être rendu *Conforme à sa Mort*, afin que tu te sentes *Crucifié avec lui au Monde*, par le pouvoir de la *Croix en toi*; De sorte que cette Vie, qui autrefois étoit vivante en toi pour ce Monde, & son Amour & ses Convoitises, meurent, & qu'une nouvelle Vie se leve, par laquelle tu puisses vivre à l'avenir à Dieu, & non à toi, ou pour toi même, & que tu puisses dire, avec l'Apôtre *Gal. 2. vers. 20. Je vis, non plus moi; mais Christ vit en moi*; & alors à la *Verité* tu seras *Chrétien de Fait*, & non pas de *Nom* seulement, comme il n'y en a que trop; Alors tu connoîtras ce que c'est, que *d'avoir dépouillé le vieux Homme avec ses Faits*, lequel à la verité Peché chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre, & d'avoir revêtu le *nouvel Homme*, lequel se renouvelle en *Sainteté*, selon l'*Image de celui qui l'a créé*, *Ephes. 4. vers. 24.* & tu rendras témoignage que tu es toi même l'*Ouvrage de Dieu*, créé en *Jesus Christ à bonnes Oeuvres*; & ainsi que tu ne Peches pas toujours. C'est à ce *Nouvel Homme*, que le *Joug de Christ est aisé*, & son *Fardeau*

Mat. II. 30.
1. Jean 5. 3.

Fardeau
Ces
point
que
E
Pech
venu
Que
sous
Parti
gile.
Gen.
que F
l'Ecr
defau
Job
vers.
gile,
ment
sieurs
Mais
de Ch
me qu
siez e
êtes S
a fait
Christ
sis da
Peché
Oeuvr
soient
ou cor
est di
Esprits
pour
pocalip
dit, au
Fraude
voir é

Fardeau leger ; quoi qu'il soit pesant au *Vieux Adam* : Certes à un tel, les *Commandemens de Dieu* ne sont point *sacheux* ; Car c'est-là sa *Viande & son Breuvage*, que de se trouver *accomplissant la Volonté de Dieu*.

Enfin, cette Perfection ou Affranchissement de Peché est possible, parce que plusieurs y sont parvenus, suivant le Témoinage exprès de l'Ecriture. Quelques uns avant la Loi, & quelques autres sous la Loi, à la faveur du Témoinage & de la Participation du Benefice, & de l'effet de l'Evangile. Comme, premièrement, il est écrit d'*Enoch*, *Gen. 5. vers. 22, 24.* qu'il *Chemina avec Dieu* ; ce que Personne ne peut faire tandis qu'il Pêche, ni l'Ecriture ne nous rapporte point aucun de ses défauts. Il est dit de *Noë*, *Gen. 6. vers. 9.* & de *Job 1 vers. 18.* & de *Zacharie & d'Elizabeth*, *Luc 1 vers. 6.* *Qu'ils étoient parfaits.* Mais sous l'Evangile, outre ce qui est dit aux *Romains* ci-dessus mentionné, voyez ce que l'Apôtre dit de plusieurs Saints en general, *Ephes. 2. vers. 4, 5, 6.* *Mais Dieu, qui est riche en Misericorde, par sa grande Charité, de laquelle il nous a aimez, du tems même que nous étions morts en nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec Christ (par la Grace du quel vous êtes Sauvez) Et nous a Ressuscitez ensemble, & nous a fait Seoir ensemble aux Lieux Celestes en Jesus Christ, &c.* Je juge, que tandis qu'ils étoient assis dans ces *Lieux Celestes*, ils ne pouvoient pas Pecher chaque jour, en Pensée, en Parole & en Oeuvre, & que toutes leurs Oeuvres qu'ils faisoient là, n'étoient pas comme les *Drapeaux souillez*, ou comme un *Habillement menstrual* : Voyez ce qui est dit de plus aux *Hebreux*, *12. vers. 22, 23.* *Les Esprits des Justes Sanctifiez, ou rendus Parfaits.* Et pour finir, que l'on considere ce Passage de l'*Apocalypse*, *14. v. 1, 2, 3, 4, 5.* là où, quoi qu'il soit dit, au tems present, qu'il n'a point été trouvé de *Fraude en eux*, neantmoins, ce n'est pas sans avoir égard à leur Innocence, tandis qu'ils étoient

3 Preuve.

Plusieurs ont atteint la perfection.

Enoch chemina avec Dieu, & fut parfait.

sur la Terre; Et cela est expressement mentionné par le tems passé, qu'ils ont été Rachez d'entre les Hommes, & qu'aucune Fraude n'a été trouvée en leur Bouche. Mais il faut que je procede maintenant, en troisième lieu, à répondre aux Objections, qui sont en effet les Argumens de nos Opposans.

3 Sect.

1 Object.

§. IX. Je commencerai par leur principal & grand Argument, qui est, les Paroles de l'Apôtre 1 Jean 1. vers. 8. *Si nous disons que nous n'avons point de Peché, nous nous Seduisons nous mêmes, & la Verité n'est point en nous.* Ils croient que cela est invincible.

1 Reponse.

Mais n'est-ce pas étrange de voir des Hommes si aveuglez par la partialité? Combien de Passages de l'Ecriture rejettent-ils, dix fois plus clairs que celui-ci, & cependant ils s'attachent si obstinément à celui-ci, qui peut recevoir tant de diverses Reponses? Comme, premièrement, *Si nous disons que nous n'avons point de Peché, &c.* ne veut pas signifier que l'Apôtre lui même y soit renfermé. Quelquefois l'Ecriture se sert de cette façon d'expression, quand la Personne qui parle ne peut pas y être renfermée, & les Grammairiens appellent cette maniere de parler, un *Metaschematisme*. Ainsi Jacques 3. vers. 9, 10. parlant de la Langue, dit, *Par elle nous benissons Dieu, & par elle nous maudissons les Hommes; Ajoûtant, Il ne faut point que ces Choses aillent ainsi.* Qui voudra conclure d'ici que l'Apôtre étoit un de ces Maudisseurs? Mais, secondement, cette Objection ne frappe du tout point le Sujet, il ne dit point, *Nous Pechons chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre; Beaucoup moins, que les Bonnes-Oeuvres mêmes que Dieu opere en nous par son Esprit, sont le Peché; Et même le Verset suivant montre clairement, que sur la Confession & la Repentance, nous sommes non seulement Pardonnez, mais aussi Nettoyez: Il est fidelle pour nous pardonner nos Peches, & pour nous nettoyer*

Si nous disons que nous n'avons point Peché &c. Objecte.

2 Reponse.

de t
Par
toy
faire
tous
a po
aussi
& c
tre:
mai
repu
dison
teur
serv
Ne
Pech
ne se
ou q
mais
Et i
Cho
com
en u
le P
laqu
Pech
aux
Serv
poin
tent
En c
aussi
pôtr
dans
autr
ftice
Passa
fume
men

de toute Iniquité. Il y a ici tout ensemble & un Pardon, & un Transport du Crime, & un nettoyageement ou un enlèvement de la Souillure ; car faire que le Pardon & le Nettoyement, appartiennent tous deux au Transport du Crime, comme il n'y a point de raison de la part du Texte de le faire, aussi seroit ce forcer très violemment les mots, & cela implique une inutile Tautologie. L'Apôtre ayant montré, comment non seulement le Crime, mais encore l'ordure aussi du Peché est emportée, reprennent ses mots au tems passé, au vers. 10. *Si nous disons que nous n'avons point Peché, nous le faisons Menteur.* En troisième lieu, Comme *Augustin* a bien observé, dans son Exposition sur l'Épître aux Galates, *Ne Pècher pas est une chose, & n'avoir point de Peché, en est une autre* : Les paroles de l'Apôtre ne sont pas, *Si nous disons que nous ne pêchons point, ou que nous ne commettons point de Peché chaque jour* ; mais, *si nous disons, que nous n'avons point de Peché.* Et il y a une différence manifeste entre ces deux Choses ; Car à l'égard de ce que tous ont Peché, comme nous le confessons librement, on peut dire en un sens, que tous ont le Peché. Et encore, le Peché se peut prendre pour la Semence du Peché, laquelle peut-être en ceux, qui sont exentez de Pècher actuellement : Mais quant aux Tentations & aux Provocations qui en procedent, auxquelles les Serviteurs de Dieu résistent, & auxquelles ils n'ont point cédé ; elles sont le Peché du Diable qui tente, & non pas des Homme qui est garanti. En quatrième lieu, Cela étant considéré, comme aussi avec quelle assurance, & quelle clarté, l'Apôtre lui même en parle une & deux Fois dans cette même Epître, aussi bien qu'en divers autres lieux ci-dessus alleguez ; y a-t-il de la justice & du bon sens, à presser maintenant ce seul Passage, qui incontinent après est si qualifié & résumé au tems passé, pour contredire non seulement ses autres Expressions positives, mais même le

3 Reponse.

Ne pêcher point est une chose, & n'avoir point de pêche est une autre.

4. Reponse.

le but entier de son Epître & de tout le reste des Saints Commandemens & Preceptes de l'Ecriture ?

2 Objec.

Secondement, Leur Seconde Objection est de deux Passages de l'Ecriture, presque de même Signification : L'un est 1 Rois 8. v. 46. *Car il n'y a point d'Homme qui ne Pèche.* L'autre est Eccles. 7. v. 20. *Car il n'y a point d'Homme Juste sur la Terre, qui fasse bien, & qui ne Pèche point.*

Reponse.

Je Repons, Premièrement, Ceci n'affirme rien touchant le continuel acte de *Pècher* chaque jour, pour n'en être jamais exenté ; mais seulement, que tous ont *Pèché*, ou qu'il n'y a Personne qui ne *Pèche*, quoi que non pas toujours, en telle sorte qu'il ne cesse jamais de *Pècher* ; & c'est en ceci que gît la Question. Et même dans ce Passage des Rois, il parle deux versets après, de ceux qui se convertissent de toute leur Ame & de tout leur Cœur ; ce qui implique une possibilité d'abandonner le Pèché.

A l'égard de la diversité des Saisons & des Dispensations.

Secondement, Il faut avoir égard aux Saisons & aux Dispensations ; Car si on accordoit, que du tems de Salomon il n'y avoit Personne qui ne *Pèchât* ; il ne s'ensuivra pas qu'il n'y en ait aucun à présent qui soit tel, ou que ce ne soit pas une chose à laquelle on puisse parvenir par la Grace de Dieu sous l'Evangile. Car, *Du non être, à ne pouvoir être, la consequence n'est pas recevable.*

A non esse, ad non posse, non valet sequela.

Et enfin, Toute cette Objection dépend d'une fausse Interpretation ; Car le mot Hebreu נִטְוִי peut se lire au *Mœuf Potentiel*, de cette façon, *Il n'y a point d'Homme qui ne puisse Pècher*, aussi bien qu'en l'*Indicatif* : C'est ainsi que Junius & Tremellius, ensemble & Vatable l'ont dans le vieux Latin ; & le même mot est employé ainsi, Psean. 119. v. 11. *J'ai caché ta Parole en mon Cœur, לֹא אֶפְשֶׁר לִי לִפְשֹׁעַ* c'est à dire, *Afin que Je ne Pèche point contre toi*, au *Mœuf Potentiel*, & non pas à l'*Indicatif* ; ce qui étant plus conforme au But Universel des Ecritures, au Témoinage de la Verité,

&

& a
doit
Interp
En
sions
point
je ne
que j
Mort
Je
qu'il
son p
sonne
quelq
l'Ecri
l'Epit
rien
l'Apô
leque
jours
prece
ample
ché ;
long-t
potre
encor
au ve
Peché.
l'Apô
écriv
qui a
mis à
aux R
v. 2.
Christ,
Mort
y a d
nos A
donné

& au sens de presque tous les Interpretes, doit sans doute être entendu ainsi, & l'autre Interpretation doit-être rejetée comme corrompue.

En troisième lieu, Ils objectent quelques Expressions de l'Apôtre, Rom. 7. v. 19. *Car je ne fais point le bien que je veux ; mais je fais le Mal que je ne veux point.* Et au verset 24. *Là ! miserable que je suis ! Qui me délivrera du Corps de cette Mort ?*

Je reponds, Que ce Passage n'inferre rien, à moins qu'il ne fût évident, que l'Apôtre parloit ici de son propre Etat, & non pas plutôt en la Personne des autres, ou de ce que lui même avoit quelquefois souffert ; ce qui est frequent dans l'Ecriture, comme dans le cas de Maudire, dans l'Epître de Jacques, ci-dessus cité. Mais il n'y a rien dans le Texte, qui signifie clairement, que l'Apôtre parle là de soi même, ou de l'Etat dans lequel il étoit alors, ou dans lequel il devoit toujours être ; Tout au contraire, dans le Chapitre precedent, il declare (comme il a été montré amplement ci-dessus) qu'ils étoient Morts au Peché ; demandant, *Comment ils vivoient encore plus long-tems en lui.* Secondement, Il paroît, que l'Apôtre a fait le Personnage de celui qui n'est pas encore parvenu à l'Etat Spirituel, en ce qu'il dit, au verset 14. *Mais moi je suis Charnel, vendu sous Peché.* Faut-il donc maintenant s'imaginer, que l'Apôtre Paul, quant à son Etat propre, lorsqu'il écrivoit cette Epître, fût un Homme Charnel, lui qui au 1 Chap. atteste de soi même, Qu'il a été mis à part, pour être un Apôtre, capable de departir aux Romains les Dons Spirituels ; & au Chap. 8. v. 2. *Que la Loi de l'Esprit de Vie, qui est en Jesus Christ, l'avoit affranchi de la Loi de Peché & de la Mort ?* Ainsi donc il n'étoit pas Charnel. Et puis qu'il y a des Hommes Spirituels en cette Vie, comme nos Aversaires ne le nieront pas ; & que cela est donné à entendre par tout ce huitième Chapitre

Reponse.

Paul fait le personnage d'un miserable pour leur montrer le Redempteur.

aux

aux *Romains* ; on ne niera pas que l'Apôtre ne fut un de ceux-là. Ainsi donc, comme ce qu'il s'appèle soi même *Charnel*, au Chap. 7. ne se peut pas entendre de son Etat propre ; aussi le reste de ce qu'il dit-là de cette sorte, ne peut-il pas être non plus entendu ainsi : Et même au verset 24. où il fait cette Exclamation, il ajoute au verset suivant, *Je rends Graces à Dieu, par Jesus Christ notre Seigneur* ; signifiant que c'est par lui qu'il témoignoît la delivrance ; & ainsi il continuë montrant comment il l'avoit obtenue au Chap. suivant, à savoir, au 8. v. 35. *Qui est ce qui nous separera de la dilection de Christ ?* Et au vers. 37. *Mais en toutes ces choses nous sommes plus que Vainqueurs* : Et au dernier verset, *Rien ne nous pourra separer*, &c. Mais par tout où il y a une continuation dans le Peché, il y a une separation en quelque degré ; puis que chaque *Peché est contraire à Dieu*, & est *ἀνομία*, c'est à dire, une *Transgression de la Loi*, 1 Jean 3. v. 4. & quiconque commet le moindre Peché, est surmonté de lui ; & ainsi, à cet égard, il n'est pas Vainqueur, mais Vaincu. Cet Etat donc, lequel l'Apôtre atteste avoir obtenu, avec quelques autres, ne pourroit pas s'accorder avec une perseverance continuelle & une demeure dans le Peché.

Celui que le
Peché a vain-
cu n'est pas
vainqueur.

4 Object.

En quatrième lieu, On objecte les *Fautes & les Peches de plusieurs Saints Considerables*, comme Noë, David, &c.

Reponse.

Je repons, Que cela ne prouve point du tout le Cas : Car la Question n'est pas, *Si des Gens de bien ne peuvent pas tomber en Peché*, ce que l'on ne nie pas ; mais, *Savoir s'il n'est pas possible pour eux de ne pecher point ?* Il ne s'ensuivra pas, parce que ces Gens-là ont peché ; que donc ils n'ont jamais été *affranchis du Peché*, mais ont toujours Peché : Car suivant cette maniere de Raïsonner, on pourroit insister suivant cette Reigle, *Contrariorum par ratio*, c'est à dire, que *La Raïson des Contraires est semblable*

Ceux qui pé-
chent ne
peuvent ils
jamais être
affranchis du
Peché.

semb
bien
être
jour
dura
Con
une
de l
Hon
une
con
33.
E
fran
puiss
inuti
de r
la K
J
à ca
ficat
fin
nir
L'E
le C
bles
en c
est n
mai
nous
dire
Lef
plus
ven
ne p
Hon
& c
guer
le M

semblable ou égale : Que si, parce qu'un Homme de bien a Peché une fois, ou deux, il ne peut jamais être affranchi de Peché, mais il faut qu'il soit toujours un Pecheur chaque jour, & continuellement durant toute la Vie ; donc, par la Reigle des Contraires, Si un méchant Homme a fait du bien une fois ou deux, il ne peut jamais être affranchi de la Justice, mais il faut qu'il soit toujours un Homme juste durant toute sa Vie : Comme c'est une chose très absurde en elle même, aussi est-elle contraire au Témoignage clair de l'Ecriture, *Ezech. 33. 12.* jusqu'au 18.

Enfin, On objecte, *Que si la Perfection, ou l'As-* Object.
franchissement du Peché, est une Chose à quoi on puisse parvenir, cela rendra la Mortification du Peché inutile, & fera que le Sang de Christ ne nous profitera de rien ; nous n'aurons pas besoin non plus de Prier pour la Remission des Peches.

Je repons, j'avois presque omis cette *Objection*, Reponse.
à cause de sa manifeste absurdité : Car la Mortification du Peché peut-elle être inutile, là où sa fin s'acquiert ? Veu qu'on ne peut point parvenir à cette Perfection, que par la Mortification. L'Esperance & la persuasion de Vaincre, rend-elle le Combat inutile ? Que des Personnes Raisonnables jugent, lequel a le plus de sens & de raison en cela ; de dire, comme nos Aversaires font, *Il est nécessaire que nous Combatons & que nous Lutons,* Qui est ce qui combat & n'espere pas de vaincre son Ennemi ?
mais il ne faut pas jamais penser à Vaincre ; il faut nous résoudre à être toujours Vaincus : Ou bien de dire, *Combatons, parce que nous pouvons Vaincre ?* Lesquels de ces deux rendent le Sang de Christ le plus Efficace, ou ceux qui croient qu'ils en peuvent être nettoyez, ou bien ceux qui croient qu'ils ne peuvent jamais être nettoyez par lui ? Si deux Hommes étoient tous deux extrêmement malades, & qu'ils s'adressassent à un Medecin pour être gueris ; lequel de ceux-là recommandera le plus le Medecin & son Remede, ou celui qui croit qu'il

Prier pour
la Remission
des péchez.

qu'il peut être guéri par lui, & à mesure qu'il se sent lui même guéri, confesse qu'il l'est, & ainsi il peut dire, Cet Homme est un habile Medecin, ceci est un bon Medicament, voilà, j'en ay été guéri. Ou, celui qui n'en a point été soulagé, ni n'a jamais crû qu'il pût guerir durant sa Vie ? Quant à la Priere pour la *Remission des Pechez*, nous ne la nions point ; parce que tous ont Peché ; & par consequent tous ont besoin de prier que leurs *Pechez* passent soient effacez, & qu'ils soient garantis chaque jour de Pecher. Et si d'esperer ou de croire d'être *affranchi du Peché*, empêchoit de prier pour la *Remission du Peché* ; il s'ensuivroit, par la même consequence, que les Hommes ne devroient point renoncer au Meurtre, à l'Adultere, ni à aucun de ces Maux grossiers ; veu que plus les Hommes sont Criminels, plus ils ont d'occasion de demander la Remission du Peché, & de travailler d'autant plus à la Mortification. Mais l'Apôtre a refuté assez suffisamment ces Pointilles, qui plaident pour le Peché, dans ces paroles, *Rom. 6. v. 1, 2. Demeurerons nous en Peché, afin que la Grace abonde ? Ainsi n'avienne.*

Mais Enfin, on pourroit aisément repondre, en retorquant à ceux qui pressent là dessus, par les paroles de la Priere Dominicale, *Pardonne nous nos Dettes, ou quitte nous*, &c. Que cela ne combat pas moins la parfaite Justification, que la parfaite Sanctification. Car si tous les Saints, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, sont parfaitement Justifiez, en cette même heure qu'ils sont convertis, comme nos Aversaires veulent que cela soit, donc ils ont la Remission de leurs Pechez long-tems avant qu'ils meurent. Ne peut-on pas donc leur dire, Quel besoin avez vous de prier pour la Remission du Peché, vous qui êtes déjà Justifiez, de qui les Pechez sont pardonnez il y a long-tems, tant les passez, que ceux qui sont à venir ?

§. X. Mais ceci peut suffire : *Jerome* parle assez clairement touchant cette possibilité, lib. 3. *adver.* Pelagium ; Nous disons aussi ceci, qu'un Homme peut ne pecher pas s'il veut, selon le tems & le lieu, selon la foiblesse de son Corps, autant que sa Pensée est attachée, tandis que les Cordes de la Harpe ne se relâchent point par aucun Vice. Et encore, dans le même Livre, Ce qui est-ce, que j'ai dit, que cela est mis en nôtre puissance (à savoir, entant qu'elle est aidée de la Grace de Dieu) ou de Pecher, ou de ne Pecher point. Car c'étoit-là l'Erreur de Pelagius, laquelle à la verité nous rejettons & abhorrons, & à laquelle les Peres s'opposèrent avec justice, Qu'un Homme par sa force naturelle, sans le secours de la Grace de Dieu, pouvoit parvenir à cet état, que de ne point pecher. Et *Augustin*, le grand Aversaire de l'Herésie de Pelagius, ne nioit pas, que cette possibilité ne se pût obtenir par l'assistance de la Grace de Dieu, comme dans son Livre de Spiritu & Litera, cap. 2, & son Livre De Naturâ & Gratiâ contre Pelagius, cap. 42, 50, 60. & 63. de Gestis Concilii Palestini, cap. 7, & 2. & de Peccato Originali, lib. 2. cap. 2. *Gelasius* aussi dans sa Dispute contre Pelagius, dit, Mais si quelcun affirme, que cela peut être donné à quelques Saints en cette Vie, non pas par la force de l'Homme, mais par la Grace de Dieu, il fait bien de le croire ainsi assurément, & de l'esperer fidelement ; car par ce Don de Dieu toutes choses sont possibles. Que ce fût l'Opinion commune des Peres, cela paroît des paroles du Concile d'Aszanzik, au dernier Canon, Nous croyons aussi ceci, suivant la Foi Catholique, que tous ceux qui sont batizez par Grace, par le Batême reçu, & Christ leur aidant, & co-operant, peuvent & doivent faire tout ce qui appartient au Salut, s'ils veulent travailler fidèlement.

Témoignage des Peres touchant la Perfection ou l'affranchissement de Peché.

Jerome.

Augustin.

Gelasius.

Que par le Don de Dieu, tout est possible.

Conclusion.

§. XI. Bien-heureux donc sont ceux qui croient en celui, qui peut & qui veut delivrer de tout Peché, autant de Personnes qui viennent à lui par une vraie Repentance, & ne se determinent pas, comme

Phil. 3. v. 14.

S'avancer
vers le But,
le prix de la
vainere.

comme font ces Gens-là, d'être toute leur Vie les Serviteurs du Diable; mais s'avancent chaque jour, en renonçant à l'Injustice; & oubliant les choses qui sont en arriere, *Ils s'avancent vers le But, à savoir, au Prix de la Vocation supernelle de Dieu en Jesus Christ*: Ceux-là ne trouveront point que leur Foi & leur Assurance ayent été en vain; mais quand il en sera tems ils seront faits Vainqueurs par celui en qui ils ont crû; & ainsi ayant vaincu, *Ils seront établis comme des Colomnes en la Maison de Dieu, de sorte qu'ils ne sortiront plus dehors,* Apocal. 3. v. 12.

T H E S E IX.

Touchant la Perseverance, & la Possibilite' de Dechoir de la Grace.

Bien que ce Don, & cette Grace intérieure de Dieu, soit suffisante pour operer le Salut; neantmoins dans ceux, en qui elle trouve de la resistance, elle peut devenir & devient également leur Condamnation. De plus, ceux aux Cœurs desquels elle a operé en partie pour les purifier & les sanctifier, à dessein de pousser en avant leur Perfection, en peuvent dechoir par desobéissance; la tournant en dissolution, Jude 4. font naufrage quant à la Foi, 1 Tim 1. v. 19. & après avoir goûté le Don Celeste, & avoir été faits participans du Saint Esprit, retombent encore, Heb. 6. v. 4, 5, 6. Neantmoins on peut parvenir à un tel avancement & à un tel état ferme dans la Verité, en cette Vie, duquel il ne peut y avoir aucune Apostasie totale.

§. I. **L**A premiere Sentence de cette These à déjà été traitée dans la cinquième & dixième Proposition, où il a été montré que cette Lumiere, qui

qui
vient
C'est
sages
l'Hon
Dieu
Ecri
voud
Prov
v. 1
v. 18
cette
les p
Perfe
sance
ferm
prou
venu
nôtr
Prote
Car
déjà
roîtr
inter
un f
tend
pour
§.
la T
dava
men
Si
en D
trefo
M
aussi.
Si
la F
peut
Dieu

qui est donnée pour la *Vie*, & pour le *Salm*, devient la Condamnation de ceux qui la refusent; C'est pourquoi cela est déjà prouvé dans ces Passages, où j'ai fait voir clairement la possibilité de l'Homme de résister à la Grace & à l'Esprit de Dieu : Et à la vérité cela est si évident par les Ecritures, que cela ne peut être nié par ceux qui voudront considérer sérieusement ces Témoignages, *Proverb. 1. v. 24, 25, 26. Jean 3. v. 18, 19. 2 Thes. 2. v. 11, 12. Act. 7. v. 51. & 13. v. 46. Rom. 1. v. 18.* Quant à l'autre partie, *Que ceux, en qui cette Grace peut avoir opéré en grande mesure, pour les purifier & les sanctifier, tendant à leur plus ample Perfection, peuvent en dechoir ensuite par desobéissance, &c.* Les Témoignages de l'Ecriture renfermez dans la These même, sont suffisans pour le prouver à des Personnes d'un Jugement non prévenu : Mais parce que, quant à cette partie-là, nôtre Cause est commune avec plusieurs autres *Protestans*, je serai d'autant plus court en cela. Car ce n'est pas mon dessein de faire ce qui est déjà fait, & je ne souhaite pas non plus de paroître *Savant*, en écrivant beaucoup ; mais mon intention est, simplement de présenter au Monde, un fidele recit de nos Principes ; & leur faire entendre, en peu de mots, ce que nous avons à dire pour nous mêmes.

§. II. De ces Passages donc, renfermez dans la These (pour n'en ôter pas plusieurs autres davantage, lesquels on pourroit presser) J'Argu-
mente ainsi.

I.
La chute de
la Grace par
Desobéissan-
ce, prou-
vec.

Si les Hommes peuvent tourner la Grace de Dieu en Dissolution, donc il faut qu'ils l'aient eue autrefois. 1 Arg.

Mais le Premier est vrai : Donc le Second l'est aussi.

Si les Hommes peuvent faire Naufrage, quant à la Foi, il faut qu'ils l'aient eue autrefois ; & ils ne peuvent jamais avoir en une vrai Foi, sans la Grace de Dieu : 2 Arg.
Mais

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

3 Arg.

Si les Hommes peuvent avoir goûté le Don Celeste, & avoir été faits participans du Saint Esprit, & en suite retomber, ou y renoncer ; Il faut qu'ils aient connu en quelque mesure l'Operation de la Grace Saluaire de Dieu & de l'Esprit, sans quoi nul ne peut goûter le Don Celeste, ni participer non plus au Saint Esprit :

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

II.
La Doctrine
de l'Election
& de la Re-
probation est
incompati-
ble avec la
Predication
& l'Exhor-
tation.

Secondement, Puis que la Doctrine contraire est fondée sur cette fausse Hypothese, Que la Grace n'est donnée à Personne pour le Salut, si ce n'est à un certain Nombre Eleu, qui ne peut la perdre ; & que tout le reste du Genre-Humain, est exclus de la Grace & du Salut par un Decret Absolu ; Cela étant détruit, celle-ci tombe par Terre. Or, comme leur Doctrine, est entierement incompatible, avec la Pratique de chaque jour de ceux qui la prêchent, en ce qu'ils exhortent le Peuple à croire & à être sauvé, tandis qu'en même tems, s'ils appartiennent au Decret de Reprobation, il leur est absolument impossible de le faire ; veu qu'il leur est autant impossible d'en être frustré, comme il a été clairement montré ci-devant. De même aussi dans cette matiere de la *Perseverance*, leur Pratique & leurs Principes ne sont pas moins incompatibles & contradictoires. Car, pendant qu'ils exhortent chaque jour le Peuple à être *Fidele jusqu'à la fin*, leur montrant, que s'ils ne persistent ils seront *Retranchez*, & seront frustrée de la *Recompense* ; ce qui est fort vrai : Mais non pas moins incompatible avec cette Doctrine, qui affirme, *Qu'il n'y a point de Risque, parce qu'il n'y a pas de possibilité de s'éloigner de la moindre mesure de la veritable Grace* : Que si cela est vrai, c'est en vain que l'on exhorte, à *perseverer fermes*, des Personnes que Dieu a rendues incapables de *déchoir*.

Je

Je n'in
ceci ;
repon
pleine
nion.
Protest
August
Anaba
Justifi
peut t
lieux
son H
l'Opini
tion d
parole
ment
present
sont pa
à fait
étant
Oppo
S.
Passag
Foi,
ou app
table.
Ce
appan
l'Apô
manic
été s
là eu
ils n'
perdu
Mais
Consc
on ne
sonne
Consc

Je n'insisterai pas plus long-tems sur la preuve de ceci ; veu que ce qui a été dit, peut suffire pour repondre à mon dessein ; & que la Chose aussi est pleinement prouvée par plusieurs de même Opinion. Que cela ait été la Doctrine des *Primitifs Protestans*, il paroît de ceci, c'est que la *Confession Augustane* le condamne comme une *Erreur des Anabaptistes*, de dire, *Que ceux qui ont été unefois Justifiez, ne peuvent pas perdre le Saint Esprit* : On peut trouver plusieurs Sentences pareilles dans les lieux communs de *Philipe Melancthon*. *Vossius* dans son *Histoire Pelagienne*, lib. 6. atteste, *Que c'étoit l'Opinion commune des Peres* : Dans la Confirmation de la *These Dixième*, pag. 587. il y a ces paroles, *Que ce que nous avons dit, a été le Sentiment commun de l'Antiquité*, il n'y a que ceux à present qui le puissent nier, qui peut-être d'ailleurs ne sont pas sans quelque savoir, mais neantmoins sont tout à fait étrangers dans l'Antiquité, &c. Ces Choses étant ainsi Remarquées, je viens aux *Objections des Opposans*.

L'Opinion
des Peres
touchant la
chute de la
Grace.

§. III. Premièrement, Ils alleguent, *Que ces Passages mentionnez de faire Naufrage quant à la Foi, ne s'entendent seulement que d'une Foi feinte ou apparente, & non pas d'une Foi réelle & véritable.* 1 Objection

Cette *Objection* est fort foible, & contraire apparemment au Texte, 1 *Timoth. 1. v. 19.* où

l'Apôtre joint à la *Foi*, la *bonne Conscience*, par maniere de Plainte : Au lieu que, si leur *Foi* eût été seulement apparente & hypocrite, ces Gens-là eussent été mieux sans elle, qu'avec elle ; & ils n'eussent point été dignes de blâme, d'avoir perdu une chose qui étoit méchante d'elle même. Mais l'Apôtre ajoute formellement [*& la bonne Conscience*] ce qui montre qu'elle étoit Réelle ; & on ne peut pas supposer non plus, que des Personnes puissent acquérir véritablement une *bonne Conscience*, sans l'Operation de la *Grace Salulaire*

Reponse.
La bonne &
la mauvaise
Conscience,

de Dieu ; beaucoup moins, qu'une *bonne Conscience* s'accorde avec une Foi apparente fausse & hypocrite. Derechef, Ce qui est contenu dans ces Passages de l'Apôtre, étant dit par maniere de Chagrin, signifie clairement, que ces Acquisitions, dont-ils sont dechûs, étoient bonnes & réeles, & non pas fausses & trompeuses ; autrement il n'auroit pas lamenté de ce qu'ils en étoient dechûs : Et ainsi il dit positivement, *Ils ont goûté le Don Celeste, & ont été faits participans du Saint Esprit, &c.* non pas qu'ils ont semblé être tels ; ce qui montre que cette *Objection* est frivole.

2 *Objection.* Secondement, Ils alleguent, *Phil. 1. v. 6. Etant assuré de cela même, que celui qui a commencé cette bonne Oeuvre en vous, l'achevera jusques à la journée de Jesus Christ, &c.* Et 1 Pierre 1. v. 5. *Qui sommes gardez par la Vertu de Dieu, par la Foi pour avoir le Salut.*

Reponse.

Le Salut est
proposé sur
certaines
Conditions
d'être ac-
complies par
nous.

Ces Passages, comme ils n'affirment rien de positivement contraire à nous, aussi ne peuvent ils point être entendus autrement, que tant que la Condition est effectuée de nôtre côté ; veu que le *Salut* n'est pas autrement proposé ici, que sur certaines Conditions nécessaires à effectuer par nous ; comme il a été prouvé ci-dessus, & comme nos Aversaires aussi le confessent, comme *Rom. 8. v. 13. Car si vous vivez selon la Chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous mortifiez les faits du Corps, vous vivrez.* Et *Heb. 3. v. 14. Nous avons été faits participans de Christ, si nous retenons ferme jusques à la fin, le commencement de ce qui nous Soutient.* Car si ces lieux de l'Ecriture, sur lesquels ils fondent leur *Objection*, se pouvoient admettre sans ces Conditions, cela renverseroit manifestement tout le contenu de leurs Exhortations, dans tous leurs Ecrits. Il y a aussi quelques autres *Objections* de la même nature, qui se foudent par les mêmes Responses ; lesquelles je laisse à part, ayant été amplement traittées par d'autres, pour venir à ce

Témoignage

Témoignage de la Verité, qui est plus particulièrement nôtre en cette matiere, & qui est contenu dans la derniere partie de la These, en ces mots, *Neantmoins on peut parvenir à un tel avancement, & à un tel état ferme dans la Verité en cette Vie, duquel il ne peut y avoir aucune Apostasie totale.*

§. IV. Comme j'ai remarqué dans l'Explication de la cinquième & sixième These, que quelques uns qui avoient renoncé aux Erreurs des autres, touchant la Reprobation, & affirmé l'Universalité de la Mort de Christ, avoient neantmoins manqué en ne prêchant pas suffisamment la Verité ; & ainsi avoient donné occasion au parti contraire, par leurs manquemens, d'être renforcez dans leurs Erreurs : Ainsi peut-on dire en ce Cas. Comme d'un côté ceux-là errent, qui affirment, *Que l'on ne peut pas dechoir du moindre degré de la vraie & salutaire Grace* ; aussi ceux-là errent d'un autre côté, qui nient que l'on puisse acquerir une telle fermeté, *De laquelle il ne puisse y avoir aucune totale & finale Apostasie.* Et c'est entre ces deux Extremes que la Verité demeure évidente dans les Ecritures, que Dieu nous a revelé par le Témoignage de son Esprit, & dont nous sommes assurez par nôtre propre sensible Experience. Et comme il a été remarqué dans la Dispute précédente, ainsi dans celle-ci, aussi la Defence de la Verité paroîtra bien tôt à ceux qui pesent serieusement la matiere : Car les Argumens étant droitement appliquez des deux côtez, seront forts quant à ceci ; & les Objections, qui sont fortes, en ce qu'elle sont respectivement pressées contre les deux fausses Opinions contraires, sont ici aisement repondues, par l'établissement de cette Verité. Car tous les Argumens qu'allèguent ceux qui affirment, *Que l'on ne peut pas dechoir*, peuvent être bien reçus par un Parti, comme de ceux qui sont parvenus à cette Fermeté & à cet Etablissement, &

Les deux Ex-
tremitez ou
se jettent
quelques uns
en soutenant
une chute fi-
nale; ou une
fermeté
dans la Grace
être impossi-
ble.

leurs Objections sont dissoutes par cette Confession ; aussi de l'autre côté, les Argumens tirez des Passages de l'Ecriture, par ceux qui affirment la *possibilité de dechoir*, peuvent bien être reçus de ceux qui ne sont pas parvenus à cet Etablissement, quoi qu'ils aient atteint à une mesure de la véritable Grace. Ainsi donc les Batteries contraires de nos Aversaires, qui manquent à trouver la Verité, concourent d'autant plus fortement à l'établir, tandis qu'ils se détruisent l'un l'autre. Mais de peur qu'il semble que ceci ne fût pas, pour satisfaire ceux qui jugent, *qu'il est toujours possible aux plus excellens des Hommes de dechoir, avant mourir* ; J'ajouterai, pour la preuve de cela, quelques succinctes Considerations, tirées de quelque peu de Passages de l'Ecriture.

I.
La Vigilance
& la Dili-
gence est
d'une indis-
pensable ne-
cessité à tous

§. V. Et premièrement, J'avoüe librement, qu'il est bon à tous d'être Humble, & n'être pas trop Hardi à cet égard, jusqu'à s'appuyer sur ceci, afin de se nourrir dans l'Iniquité ; ou se coucher dans la Sécurité, comme si on étoit parvenu à cette Condition ; veu que la *Vigilance* & la *Diligence* sont d'une *nécessité indispensable* à tous les Hommes Mortels, aussi long-tems qu'ils respirent en ce Monde : Car Dieu veut que ce soit-là la constante Pratique du *Chrétien*, afin que par-là il puisse être d'autant plus propre à le servir, & mieux armé contre toutes les Tentations de l'Ennemi. Car puis que les *Gages du Peché c'est la Mort*, il n'y a point d'Homme, tandis qu'il Pêche, & qu'il est accoutumé à cela, qui ne se puisse croire avec raison capable de perir : D'ici l'Apôtre Paul dit lui même, 1 Corinth. 9. v. 27. *Mais je matte & reduis mon Corps en servitude ; de peur qu'en quelque maniere, après avoir Prêché aux autres, je ne sois trouvé moi même non recevable.* Ici l'Apôtre suppose qu'il est possible pour lui de *n'être pas recevable* ; & cependant on peut bien juger, qu'il étoit beaucoup plus avancé dans l'Oeuvre Intérieure de la *Régénération*, quand il écrivit cette *Epître*, que
ne

ne sont plusieurs à present qui croient trop presomptueusement qu'ils ne peuvent *pas dechoir* ; parce qu'ils sentent eux mêmes avoir acquis quelque petit degré de veritable *Grace*. Mais l'Apôtre se sert de cette supposition, ou possibilité, de ce qu'il pouvoit être *non recevable* (comme j'ai remarqué ci-dessus) comme d'un Motif pour lui à être Vigilant ; *Je mette mon Corps, de peur, &c.* Neantmoins le même Apôtre, dans un autre tems, dans le sentiment & l'attouchement de la Sainte *Vertu de Dieu*, & sous son *Empire*, se trouvant soi même Vainqueur, par-là, sur le Peché & sur les Ennemis de son Ame, ne fait pas difficulté d'affirmer, *Rom. 8. v. 38. Car je suis persuadé, que ni Mort ni Vie, &c.* ce qui montre clairement, qu'il avoit acquis une Condition, de laquelle il connoissoit qu'il ne pouvoit *pas dechoir*.

Mais, en second lieu, Il paroît qu'il y a un Etat tel, auquel on peut parvenir, parce que nous y sommes exhortez, & comme il a été prouvé ci-devant, l'Ecriture ne nous propose jamais des choses impossibles. Nous avons une telle Exhortation de la part de l'Apôtre, 2 *Pier. 1. v. 2c. Partant, Freres, étudiez vous plutôt à affermir votre Vocation & Election.* Et quoi qu'il y ait ici une Condition proposée ; neantmoins puis que nous avons déjà prouvé qu'il est possible d'accomplir cette Condition, donc aussi la Promesse qui y est annexée peut s'obtenir. Et puis que là où l'assurance manque, il y a toujours un lieu qui reste aux doutes & aux desespoirs ; si nous soutenons que l'on n'y peut jamais parvenir, il n'y auroit donc jamais de lieu connu aux Fideles en ce Monde, dans lequel ils pussent être affranchis de doute & de desespoir : Ce qui étant très absurde en soi même, est aussi contraire à la manifeste Experience d'un Millier de Personnes.

En troisième lieu, Dieu a donné à plusieurs de ses Saints & de ses Enfans, & est prêt à donner à

II.
Un état auquel on peut parvenir en cette Vie, duquel on ne peut dechoir.

III.

Une Assu-
rance cer-
taine & un E-
tablissement
donné de
Dieu à plu-
sieurs de ses
Saints & de
ses Enfants.

Tous, une pleine & certaine Assurance, qu'ils sont siens, & qu'aucune Puissance ne pourra les arracher de sa main. Mais cette Assurance ne seroit pas une Assurance, si ceux qui sont ainsi Assurez, n'étoient Etablis & Confirmez, au de-là de toute doute & de toute hesitation : Cela étant donc, il n'est pas possible à ceux qui sont tels d'être frustrés de ce dont Dieu les a assurez. Et qu'il y ait une telle Assurance à laquelle on puisse parvenir en cette Vie, l'Ecriture le declare pleinement, tant en general, qu'à l'égard de quelques Personnes particulieres. Comme premierement, *Apocal. 3. v. 12. Celui qui vaincra, je le ferai être une Colonne au Temple de mon Dieu, & il ne sortira plus dehors, &c.* ce qui contient une Promesse Generale à Tous. D'où vient que l'Apôtre parle de quelques uns qui sont seelez, *2 Corint. 1. v. 22. Qui nous a seelez, & nous a donné les Arrhes de l'Esprit en nos Cœurs.* C'est pourquoi l'Esprit, seelant ainsi, est appelé l'Arrhe & l'Assurance de nôtre Heritage, *Ephes. 1. v. 13. En qui vous avez été seelez du Saint Esprit de la Promesse.* Et c'est pour cette raison, que l'Apôtre Paul, non seulement en ce Passage des Romains ci-dessus allegué, declare, que lui même a obtenu cette Condition ; mais en la *2 Timot. 4. v. 7.* il l'affirme en ces mots, *J'ai combattu le bon Combat, &c.* ce que plusieurs Gens de bien aussi ont témoigné & le témoignent. C'est pourquoi, comme rien ne peut être plus manifeste, que ce qu'une Experience manifeste de ce tems represente, & qui se trouve en cela d'accord avec l'Experience des Tems precedens ; aussi voyons nous qu'il y en a eu, & anciennement & à present, qui ont tourné la Grace de Dieu en Dissolution, & ont decheu de leur Foi & de leur Integrité ; de-là nous pouvons conclure sans crainte, qu'une telle Chûte est possible. Nous voyons aussi, que quelques uns, anciennement & maintenant, ont obtenu une certaine Assurance, quelquefois avant partir de ce Monde, qu'ils He-
riteroient

riteroient la Vie Eternelle, & sont morts, suivant cela, dans cette bonne Esperance : Desquels, & touchant lesquels l'Esprit de Dieu a attesté, Qu'ils étoient Sauvez. Pour cette raison aussi, nous voyons qu'un tel Etat se peut obtenir en cette Vie, duquel on ne peut pas dechoir : Car puis que l'Esprit de Dieu l'a ainsi attesté, il n'étoit pas possible que ceux-là pussent perir ; touchant lesquels, Celui qui ne peut mentir, portoit ainsi Témoignage.

T H E S E X.

Touchant le Ministère.

Comme c'est par la Lumiere, ou par le Don de Dieu, que toute la vraie Connoissance dans les Choses Spirituelles est reçûe & revelée ; Aussi est-ce par cela même, entant qu'il est manifesté & reçû dans le Cœur, par la force & la vertu d'icelui, que chaque vrai Ministre de l'Evangile est ordonné, préparé & pourveu dans l'œuvre du Ministère : Et c'est par sa conduite, son mouvement & son attraction, que chaque Evangiliste & Pasteur Chrétien doit être mené & gouverné dans son travail & dans l'Oeuvre de l'Evangile, tant à l'égard du Lieu où, que des Personnes à qui, & du tems dans lequel il doit l'administrer. De plus, ceux qui ont cette Autorité, peuvent & doivent prêcher l'Evangile, quoi qu'ils n'ayent point de Commission Humaine, ni de Literature ; Comme d'autre côté ceux à qui l'Autorité de ce Don Divin manque, quelque Savans & Autorisez qu'ils soient, par la Commission des Hommes & des Eglises, ne doivent être estimez que comme des Trompeurs, & non pas de veritables Ministres de l'Evangile. Ceux encore qui ont reçû ce Saint & Immaculé Don, comme ils l'ont reçu gratuitement, aussi le doivent-ils donner gratuitement,

*L'Evangile
se doit Pre-
cher gratui-
tement.
Matt. 10. 8.*

tuitement, sans gages ou marché fait ; beaucoup moins doivent-ils s'en servir comme d'un Metier pour gagner de l'Argent par là : Cependant si Dieu en a appelé quelques uns hors de leurs Emplois, ou leur Negoce, par lequel ils gagnent leur Vie ; Il pourroit être permis à ceux-là, suivant la liberté qu'ils sentent qui leur est donnée au Seigneur, de recevoir tels avantages Temporels (à savoir, ce qui pourroit leur être nécessaire pour la Nourriture & le Vêtement) suivant qu'ils leur sont donnez gratuitement & cordialement par ceux ausquels ils ont communiqué les Choses Spirituelles.

§. I. J'Ai traité jusques ici des Choses qui regardent la Foi Chretienne & les Chretiens, selon que chacun est situé, se tenant dans sa Condition privée & particuliere ; & comment & par quelle voye chaque Personne peut être Chretien veritablement, & y demeurer tel. Je viens maintenant à parler par ordre de ces Choses qui regardent les Chretiens, entant qu'ils sont formez en une Compagnie Jointe & une Communion, & qu'ils se rangent sous une Societé visible & extérieure ; laquelle Societé est appelée l'Eglise de Dieu, & est comparée dans l'Ecriture à un Corps ; C'est pour quoi elle est appelée le Corps de Christ. Comme donc il y a divers Membres dans un Corps naturel, qui concourent tous à la fin commune, qui est l'assurance & la preservation de tout le Corps entier ; Aussi y a t-il dans ce Corps Spirituel & Mystique divers Membres, selon les differentes mesures de Grace & de l'Esprit, diversément administré à chaque Membre : Et c'est de cette Diversité que naît cette Distinction de Personnes dans la Societé visible des Chretiens ; comme d'Apôtres, de Pasteurs, d'Evangelistes, de Ministres, &c. Ce qui est proposé dans cette These, est, Qu'est-ce qui fait, ou qui établit quelcun Ministre de l'Eglise ? Quels en doivent être les Dons ou les Qualitez ; & comment il doit

L'Eglise de
Dieu est le
Corps Spirituel
de Christ

doit se comporter? Mais parce qu'il pourroit sembler que c'est une Chose un peu à contre tems de parler des diverses Charges de l'Eglise, jusqu'à ce que l'on ait dit quelque Chose de l'Eglise en general, quoi que rien n'en soit dit positivement dans la These; Neantmoins, comme cela y est ici renfermé, j'en parlerai brièvement quelque peu par avance, & après cela je procederai à ses Membres particuliers.

§. II. Je n'ai pas le moindre dessein de m'entremêler dans ce grand nombre de Controverses ennuyeuses, avec lesquelles les *Papistes* & les *Protestans* se déchirent les uns les autres sur ces choses; Mais seulement de mettre en avant en peu de mots, suivant la verité qui m'a été manifestée & revelée en moi par le témoignage de l'Esprit, selon cette proportion de Sagesse qui m'est donnée, de mettre, dis-je, en avant, comme une Introduction nécessaire, tant pour cette matiere du *Ministère*, que du *Culte* qui le suit, ces choses que moi, & mes *Freres* ensemble, croyons touchant l'Eglise.

L'Eglise donc, suivant la Signification Grammaticale du mot, ainsi qu'il est employé dans les Saintes Ecritures, signifie une *Assemblée*, ou un *Amas de plusieurs en un même Lieu*; Car le Substantif *ἐκκλησία*, vient du mot *ἐκκαλέω*, j'appelle à sortir; & originellement de *καλέω*, j'appelle; Et à la verité, comme c'est le sens Grammatical de ce Mot, aussi est-ce la propre & réelle signification de la Chose; l'Eglise n'étant autre chose, que la *Société*, l'*amas*, ou la *Compagnie* de ceux-là, que Dieu a appelez du Monde & hors de l'Esprit du Monde, pour cheminer en sa Lumiere & en sa Vie. L'Eglise donc, ainsi definie, doit être considerée entant qu'elle comprend tous ceux qui sont ainsi appelez & ramassez veritablement de Dieu, tant ceux qui sont encore en ce Monde inferieur, que ceux qui ayant déjà mis bas le Tabernacle Terrestre, sont passez dans

1.

L'Etimologie du Mot *ἐκκλησία* (l'Eglise) & sa signification.

Point de Sa-
lut hors de
l'Eglise.

Que c'est
que l'Eglise.

Les Turcs &
les Juifs peu-
vent devenir
Membres de
cette Eglise.

dans le séjour Celeste ; lesquels tous ensemble constituent une seule *Eglise Catholique* (touchant laquelle il y a tant de Controverse) Hors de laquelle *Eglise*, nous avouons franchement, qu'il n'y peut avoir de Salut ; Parce que sous cette Eglise & sous sa Denomination sont compris tous & tout autant qu'il y en a, de quelque Nation, Race, Langue ou Peuple qu'ils soient (quoi qu'extérieurement étrangers & éloignez de ceux qui font Profession de *Christ* & du *Christianisme* par Paroles, & qui ont le Benefice des Ecritures) qui deviennent obéissans à la Sainte *Lumiere* & au *Témoignage de Dieu* en leurs Cœurs, jusqu'à en être sanctifiez & nettoyez des Maux de leurs voyes. Car c'est ici l'*Esprit Universel ou Catholique*, par lequel plusieurs sont appelez des *quatre coins de la Terre*, & seront assis avec *Abraham, Isaac & Jacob* : C'est par Lui, que la secrette *Vie* & la *Vertu* de *Jesus* est transmise dans plusieurs qui sont éloignez, tout de même que par le Sang qui coule dans les Veines & les Arteres du Corps naturel, la Vie est transmise & conduite de la Tête & du Cœur aux parties les plus extremes. C'est pour cela qu'il y peut avoir des Membres de cette *Eglise Catholique*, aussi bien entre les *Payens*, les *Turcs* & les *Juifs*, comme entre toutes les diverses sortes de *Chrétiens*, Hommes & Femmes d'Intégrité & de simplicité de Cœur, qui, bien qu'aveuglez en quelque chose dans leur Entendement, & peut-être chargez des Superstitions & Formalitez des différentes Sectes, dans lesquelles ils sont engagez, étants néanmoins sinceres dans leurs Cœurs devant Dieu, tendants principalement & travaillants à être delivrez de l'Iniquité, & aimant à suivre la Justice, sont vivifiez & animez par de secrets Attouchemens de cette Sainte *Lumiere* en leurs Ames, unis par-là secrettement à Dieu, & par ce moyen ils deviennent de vrais Membres de cette *Eglise Catholique*. Or l'*Eglise* à cet égard a toujours

toûjours été dans l'Etre, dans toutes les Generations : Car Dieu n'a jamais manqué de quelques semblables Témoins pour lui, quoi que fort souvent méprisez & fort peu écoutez par ce Monde. C'est pourquoi cette *Eglise*, quoi que toûjours dans l'existence, a été souvent, comme si elle eût été invisible, en ce qu'elle n'est pas venue sous l'Attention & l'Observation des Hommes de ce Monde, étant, comme dit l'Ecriture, *Jerem. 3. vers. 14. Un d'une Ville, & deux d'une Famille.* Et neantmoins, quoi que l'Eglise ainsi considérée, soit comme si elle étoit cachée aux Hommes méchans, & comme n'étant pas alors ramassée en une Communion visible, n'étant pas même reconnue, ni écoutée par quelques uns de ceux qui en sont les Membres ; Neantmoins, il y en a plusieurs qui lui appartiennent nonobstant cela : Tout de même qu'*Elie* se' plaignoit, qu'il étoit demeuré seul, *1 Rois 19. vers. 18.* Dieu lui repondit, *Je me suis réservé sept mille Hommes, qui n'ont point Flechi leurs genoux devant l'Image de Baal :* D'où l'Apôtre prouve, *Rom. 11.* qu'il y avoit du *Reste* de son tems.

§. III. En second lieu, L'Eglise doit être considérée, en ce quelle signifie un certain nombre de Personnes, ramassées par l'Esprit de Dieu, & par le Témoignage de quelques uns de ses Serviteurs (suscitez à cette fin) pour la Creance des vrais Principes & des Doctrines de la Foi Chrétienne ; qui étant unis dans leurs Cœurs par un même Amour, & dans leurs Entendemens instruits dans les mêmes Veritez, se rencontrent & s'assemblent tous ensemble pour servir Dieu, pour l'Adorer, & pour rendre conjointement Témoignage à la *Verité* contre l'*Erreur*, souffrants pour elle, & devenants ainsi, par cette Société, comme une seule Famille & un Menage à certains égards, chacun d'eux veille, enseigne, instruit, & prend soin l'un de l'autre selon leurs diverses Mesures & Dons : Telles étoient les *Eglises* des premiers Tems, rassemblées

II.
La definition
de l'Eglise de
Dieu, comme
ramassée par
une Commu-
nion visible.

semblées par les Apôtres ; desquelles les Saintes Ecritures font souvent mention. Et quant à la *Visibilité* de l'Eglise, à cet égard, il y a eu une grande interruption depuis les Tems des Apôtres, à cause de l'Apostasie, comme cela paroîtra ci-après.

Comment
on devient
Membre de
cette Eglise.

§. IV. Pour être donc *Membre* de l'Eglise Catholique, il est nécessaire qu'il y ait une *Vocation Intérieure de Dieu*, par sa *Lumière dans leur Cœur*, & que l'on y ait été fermenté dans la Nature & dans l'Esprit, jusqu'à abandonner l'Injustice, & être converti à la Justice, & être retranché de l'Olivier Sauvage, de notre première Nature déchûë, dans l'intérieur de l'Entendement, & être enté en Christ, par sa *Parole* & par son *Esprit dans le Cœur*. Et cela se peut faire en ceux qui sont Etrangers à l'Histoire (Dieu n'ayant pas voulu les en faire participans) comme il a été déjà prouvé dans la cinquième & sixième These.

La Profession
extérieure
des Membres
de la vraie
Eglise.

Comme cette Oeuvre Intérieure est indispensablement nécessaire, pour être *Membre* d'une Eglise particulière de Christ, la Profession extérieure de cela l'est aussi, & la Croyance en Jesus Christ, & ces Saintes Veritez énoncées par son Esprit dans les Ecritures ; veû que le Témoignage de l'Esprit contenu dans les Ecritures, repond au Témoignage de ce même Esprit dans le Cœur ; tout de même, que la Face repond à la Face dans un Miroir. Il s'en suit de-là, que l'Oeuvre intérieure de la Sainteté, & le délaissement de l'Iniquité, est nécessaire, en tous égards, pour être un Membre dans l'Eglise de Christ ; & que la Profession extérieure est nécessaire pour être un Membre d'une Eglise particulière assemblée, mais non pas pour être un Membre de l'Eglise Catholique ; quoi que cela soit absolument nécessaire là où Dieu fournit la commodité de le connoître : Et le Temoignage extérieur doit être crû là où il est présenté & révélé ; Le Sommaire de cela a déjà été prouvé dans d'autres occasions.

§. V.

§. V. Mais tout au contraire de ceci, le Diable, qui travaille & a travaillé dans le *Mistère d'Iniquité*, a enseigné ses Sectateurs à affirmer, *Que Personne, quelque Saint qu'il soit, n'est un Membre de l'Eglise de Christ, sans la Profession extérieure; & sans qu'il y soit initié par quelques Ceremonies extérieures.* Et encore, *Que les Hommes qui ont cette Profession extérieure, quoi que Profanes intérieurement, peuvent être Membres de la vraie Eglise de Christ; & doivent même être estimez tels.* Cela est franchement mettre la *Lumière* pour les *Tenebres*, & les *Tenebres* pour la *Lumière*; Comme si Dieu avoit un plus grand égard aux Paroles, qu'aux Actions; & se plaisoit plus aux Professions vaines, qu'à la réelle Sainteté. Mais j'ai refuté assez suffisamment toutes ces Choses jusques ici. Que l'on remarque d'ici seulement, que c'est sur ce Fondement faux & corrompu, que l'*Antechrist* a bâti sa *Structure Babylonienne*; Et que l'*Eglise Antichretienne*, dans son Apostasie, s'est élevée par-là elle même à cette Hauteur, & à cette Grandeur où elle est parvenue, jusqu'à s'exalter elle même au dessus de tout ce qui est nommé Dieu, & d'être assise au Temple de Dieu, comme Dieu.

Les Membres de l'Eglise Antichretienne. Leur profession voidée dans l'Apostasie.

Car les *Eglises* particulieres de *Christ*, rassemblées au tems des Apôtres, commençans bien-tost après à dechoir, quand à la *Vie Interieure*, vindrent à être toutes couvertes de diverses Erreurs; Et les Cœurs des Professeurs du *Christianisme* à être fermentez de l'ancien Esprit, & de la Conversation du Monde. Neantmoins il plut à Dieu, durant quelques *Centuries*, de conserver cette *Vie* en plusieurs, lesquels il anima de zele pour demeurer fermes & pour souffrir pour son Nom à travers dix *Persecutions*: Mais ces Choses étant passées, l'Humilité, la Douceur, la Charité, la Patience, la Bonté & la Temperance du *Christianisme* vinrent à se perdre. Car après que les Princes de la Terre vinrent à prendre cette Profession sur eux mêmes, & que

Le declin de l'Eglise.

Lors que les Gens devinrent Chrétiens par Naissance & non pas par Conversion, le Christianisme vint à se perdre.

d'être

d'être *Chretien* cessa d'être une Infamie, mais devint plutôt un moyen de s'avancer; les Gens devinrent tels par la Naissance & par l'Education; & non pas par la Conversion & par le Renouveaulement de l'Esprit. Alors il n'y avoit Personne de si meprisable, Personne si mechant, Personne si profane, qui ne devint Membre de l'Eglise. Et les Docteurs & les Pasteurs d'icelle, devenans les Compagnons des Princes, & étant ainsi enrichis par leur Bienveuillance, acquerans de grands Thresors & de grands Biens, devinrent enflés & comme enyvrez de la vaine Pompe, & de la Gloire de ce Monde, & se rangerent ainsi en differens Ordres & Degrez, non pas sans des Contestations & des Altercations innombrables, à qui auroit la

* *Preseance*. Ainsi, la Vertu, la Vie, la Substance & le Noyau de la *Religion Chretienne* vint à se perdre, & rien n'en demeura que l'Ombre & l'Image; laquelle Image morte, ou Carcasse de *Christianisme* (pour la faire mieux recevoir à cette Superstitieuse multitude de *Payens*, qui devint enrolée là dedans, non par aucune Conversion interieure de leurs Cœurs, ou en devenant moins Mechans ou Superstitieux; Mais par quelque petit changement dans l'Objet de leur Superstition) n'ayant point l'Ornement Interieur, & la Vie de l'Esprit, devint ornée de plusieurs Ordres extérieurs & visibles, & embellie d'Or, d'Argent, de Pierres precieuses & autres Ornemens magnifiques de ce Monde perissable. Tellement, que celle-là ne devoit non plus être estimée la Religion Chretienne, & de l'Eglise Chretienne, nonobstant sa Profession exterieure, que le Corps Mort d'un Homme doit être estimé pour un Homme Vivant, lequel, quelque Artistement embaumé qu'il soit, & paré de tant d'Or & d'Argent, ou de Pierres les plus precieuses, ou des plus doux Parfums que ce soit, n'est toujours qu'un Corps mort, sans sentiment, sans vie & sans mouvement. Car cette *Eglise*

* Comme il y avoit entre l'Eveque de Rome, & celui de Constantinople.

Apostate

Apost
remo
tienne
par
me p
de L
theis
ques.
te d
dout
Plati
Or
quel
étrin
nister
n'ont
reter
dont
parm
de C
Near
mém
due
Mini
vray
Mor
la m
Tell
que
ayan
étoie
De s
des
Char
(&
la)
mis
plem
mem

Apostate de Rome n'a pas moins introduit de Ceremonies & de Superstitions dans la *Profession Chretienne* qu'il y en avoit, soit entre les *Juifs*, soit parmi les *Payens*; & qu'il y a eu, autant, & même plus d'Orgueil, d'Avarice, de Sale Convoitise, de Luxure, d'Adultere, de Profanation & d'Atheïsme parmi ses Docteurs & ses Principaux Evêques, qu'il y en ait jamais eû parmi aucune sorte de Peuple; C'est de quoi Personne ne doit douter qui ait leu leurs propres Auteurs, à savoir, *Platinas* & les autres.

il n'y a pas moins de Superstitions & de Ceremonies introduites dans l'Eglise de Rome, qu'il y en avoit, ou parmi les Juifs, ou parmi les Payens

Or bien, que les *Protestans* aient reformé d'elle quelques uns des plus grossiers Articles & des Doctrines absurdes, par rapport à l'Eglise & au Ministère; Neantmoins (ce qui est à regretter) ils n'ont fait que tailler les Branches; mais ils ont retenu & soutiennent fixement la même Racine, dont ces Abus ont germé. Tellement, que même parmi eux, quoi que cette Masse de Superstition, de Ceremonies & d'Ordres ne soit pas retablie; Neantmoins, on trouve que le même Orgueil, la même Avarice & la même Sensualité s'est repandue par tout, & à fermenté leurs Eglises & leur Ministère; Et la Vie, le Pouvoir & la Vertu de la *vraye Religion* est perduë entr'eux; & la même Mort, la même Sterilité, la même Seicheresse & la même Inanition se trouve dans leur Ministère. Tellement, qu'ils ne different en effet des *Papistes* que dans la Forme & en quelques Ceremonies, ayant Apostasié de la Vie & du Pouvoir, auquel étoient autrefois la Primitive Eglise & ses Pasteurs. De sorte, que l'on pourroit dire veritablement des uns & des autres (sans faire brèche à la Charité) qu'ayant seulement la *Forme de la Pieté* (& plusieurs d'entr'eux n'ayant pas tant que cela) ils en sont les *Renieurs*, & même, les *Ennemis* de son Pouvoir. Et ceci ne procede pas simplement de ce qu'ils ne cheminent pas conformément à leur propres Principes, & qu'ils en

s'il y a différence, & quelle elle est, entre les Protestans & les papistes en Superstitions

ont

ont degeneré par cette conduite (ce qui est aussi vrai) mais ce qui est le pire, c'est qu'ils se sont mis par écrit des Dogmes, & ont adheré à certains Principes, lesquels naturellement comme une Racine maudite, ont produit ces Fruits amers : C'est pourquoi ces choses s'examineront & se refuteront ci-après, comme les Opinions contraires à la Verité sont expliquées & éprouvées dans la These.

*C'est à dire,
Nationale.

Comment
on devient
Membre de
l'Eglise des
Protestans.

Le Christia-
nisme con-
siste princi-
palement
dans le Re-
nouvelle-
ment du
Cœur.

La Ministère
Papiste cor-
rompu, tous
les Maux s'en
ensuivent.

Car quant à la Nature & à la Constitution d'une *Eglise* * (en retranchant leur Disputes touchant la Visibilité, Infallibilité, & la Primacie de l'*Eglise de Rome*) les *Protestans* ne different des *Papistes*, non plus dans leur Pratique, que dans leurs Principes ; Car ils enregistrent les Nations entieres dans la Circonference de leur *Eglise*, faisant que leurs Enfans en soient Membres, par l'asperision d'un peu d'Eau sur eux ; tellement qu'il n'y a Personne de si Méchant ou de si Profane, qui ne soit Membre de cette Societé ; aucune indice de Sainteté n'étant requis pour constituer un Membre de l'*Eglise*. Et regardez toutes les *Nations Protestantes*, & il n'y paroîtra point de difference dans la Vie du general des uns, plus que dans celle des autres ; mais celui qui gouverne dans les *Enfans de Rebellion*, reigné dans tous les deux : De sorte, que par ce défaut, la *Reformation* n'est qu'à soutenir quelques Erreurs moins grossieres dans la Notion ; mais non pas à avoir un Cœur reformé & renouvelé, en quoi consiste principalement la *Vie du Christianisme*.

§. VI. Mais ces *Erreurs* de la *Religion Romaine*, touchant le *Ministère* qu'ils ont retenu, sont le plus de tous à Regretter, par lesquelles sur tout la Vie & le Pouvoir du *Christianisme* est exclus entr'eux, & ils sont retenus dans la Mort, dans la Sterilité, & dans la Secheresse : N'y ayant rien de plus pernicieux qu'une Erreur à cet égard. Car là où un Ministère faux & corrompu entre, toute sorte de Maux s'en ensuivent, suivant ce Proverbe de

de l'Ecriture, *Tel Peuple, Tel Prêtre.* Car par leur Influence, au lieu de dispenser la Vie & la Justice, ils dispensent la Mort & l'Iniquité. L'entier *Detachement* de la *Congregation des Juifs* anciennement est attribué à ceci : *Les Conducteurs de mon Peuple l'ont fait Errer.* Les Ecrits entiers des Prophetes sont pleins de semblables Plaintes ; & c'est pour cette raison que sous le *Nouveau Testament*, on nous defend & on nous avertit si souvent de nous donner garde des *faux Prophetes & des faux Docteurs*, &c. Que pourra-t-on donc penser-là, où tout, quant à ceci, est en desordre ; là où le Fondement, la Vocation, les Qualifications, l'Entretien, & l'entiere Discipline sont tout ensemble & differens & opposez aux *Ministere* de l'Eglise *Primitive* ; & tendent même nécessairement à fermer la porte au *Ministere Spirituel*, & à en introduire & établir un *Charnel* ? Ceci paroîtra separation.

*Tel Peuple ;
Tel Prêtre.
Osée 4. v. 9.*

§. VII. Ce qui vient donc à examiner premièrement, sur cette matiere, est touchant la *Vocation d'un Ministre*, à savoir, *Qu'est-ce qui fait, ou comment un Homme vient-il à être Ministre, Pasteur, ou Docteur dans l'Eglise de Christ ?*

Nous repondons, *Par le Pouvoir intérieur, & par la Vertu de l'Esprit de Dieu.* Car, comme dit nôtre These, *Ayant reçu la vraie Connoissance des Choses Spirituelles par l'Esprit de Dieu (sans quoi elles ne se peuvent connoître) & en étant en quelque mesure sanctifié & purifié, il vient par-là à être appelé, & mené à administrer aux autres ; étant capable de parler par une vive Experience, de ce dont-il est lui même le Témoin ; & partant sachant ce que c'est de la Frayeur du Seigneur, il est propre à persuader les Hommes,* 2 Corinth. 5. v. 11. & ses Paroles & son Ministère procédant d'un Pouvoir, & d'une Vertu intérieure, atteignent au Cœur de ses Auditeurs, & se font approuver de lui, & qu'ils s'y assujettissent. Nos Aversaires sont forcez d'avouer, *que*

Reponse.

La Vocation d'un Ministre, & en quoi elle consiste.

Objections

que cela feroit à la verité bien à fouhaiter, & très bon ; mais ils ne veulent point que cela soit absolument nécessaire. Je prouverai premièrement la nécessité de cela ; & alors je ferai voir combien ils Errent, en ce qu'ils posent de plus nécessaire que cette Vocation Divine & Celeste.

Argument.

1. La nécessité d'une Vocation intérieure pour faire un Homme Chrétien.

Premièrement, Ce qui est nécessaire à faire un Homme *Chrétien*, tellement que sans cela il ne le peut être véritablement, doit-être encore beaucoup plus nécessaire pour rendre un Homme *Ministre du Christianisme* ; puis que l'un est un degré au dessus de l'autre, & l'a renfermé en soi : Ni plus ni moins que celui qui pose un *Maître*, suppose qu'il a premièrement obtenu la Connoissance & la Capacité d'un *Ecolier*. Ceux qui ne sont pas *Chrétiens*, ne peuvent pas être Docteurs & Ministres entre les *Chrétiens*.

Mais cette Vocation, ce Pouvoir & cette Vertu intérieure de l'Esprit de Dieu, est nécessaire pour faire un Homme *Chrétien* ; comme nous avons ci-devant prouvé pleinement dans la Seconde These, suivant ces Passages, *Celui qui n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui. Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont Enfants de Dieu.*

Donc cette Vocation, ce Mouvement, & cette Attraction de l'Esprit, doivent être beaucoup plus nécessaires pour faire un *Ministre*.

2 Le Ministere de l'Esprit requiert l'Operation & le Temoignage de l'Esprit.

Secondement, Tous les *Ministres du Nouveau Testament* doivent être *Ministres de l'Esprit*, & non pas de la *Lettre*, suivant ceci 2 *Corinth. 3. v. 6.* & comme il y a dans le vieux Latin, *Non pas par Lettre, mais par l'Esprit* : Mais comment un Homme peut-il être *Ministre de l'Esprit*, qui n'est point Appelé interieurement par lui ? Et qui ne regarde point l'Operation & le Temoignage de l'Esprit, comme essentiel à sa Vocation ? Tout de même qu'un Homme ne sauroit être *Ministre de Lettre*, qui n'auroit pas de-là aucune raison pour sa Vocation,

cation, & même qui y feroit tout à fait étranger, & n'y feroit point versé ; aussi celui-là ne peut-il être non plus Ministre de l'Esprit, qui en est étranger, & qui n'est point versé dans ses Mouvements, & qui ne fait pas que c'est lui qui l'attire, par qui il agit, & qui le meut, & qui va devant lui dans l'œuvre du Ministère. Je voudrois bien savoir, comment ceux qui se donnent la liberté d'être Ministres de l'Evangile (comme ils s'imaginent) purement par une Vocation extérieure, sans être en aucune manière sensibles, non pas seulement de l'Operation de l'Esprit, ou d'aucune Vocation intérieure de par lui, peuvent, où se satisfaire eux mêmes ou les autres, qu'ils soient *Ministres de l'Esprit*, ou en quoi ils different des *Ministres de Lettre* ?

En troisième lieu, Si cette Vocation, ou ce Témoignage intérieur de l'Esprit, n'étoit pas essentiel & nécessaire à un *Ministre*, donc le *Ministère* du *Nouveau Testament*, non seulement ne seroit aucunement preferable à celui de la *Loi*, mais il seroit beaucoup pire à divers égards. Car sous la *Loi*, il y avoit une certaine Tribu choisie pour le *Ministère*, & de cette Tribu certaines Familles mises à part pour la *Sacrificature* & pour les autres Offices, par le Commandement immédiat de Dieu à Moïse ; de sorte qu'il ne falloit point que le Peuple fût dans aucun doute, quels seroient les Sacrificateurs ou les Ministres des Choses Saintes : Et mêmes outre cela, Dieu en appelloit plusieurs par le Témoignage immédiat de son Esprit, en divers tems, pour enseigner, pour instruire, & pour reprendre son Peuple, comme *Samuel*, *Nathan*, *Elie*, *Elizée*, *Jeremie*, *Amos*, & plusieurs autres des Prophètes : Mais à présent sous la *Nouvelle Alliance*, où le Ministère doit-etre plus *Spirituel*, le *Chemin* plus certain, & l'*Accès* plus aisé au Seigneur, nos Aversaires niant la nécessité de cette Vocation intérieure & Spirituelle, la rendent tout à fait dif-

3 Sous la Loi
le Peuple
n'avoit pas
besoin d'être
en doute,
quels pou-
voient être
Sacrifica-
teurs & Mi-
nistres.

ferente. Car n'y ayant point à present de certaine Famille, ou Tribu, à laquelle le *Ministère* soit borné, nous sommes laissez dans l'incertitude, pour choisir & pour avoir des *Pasteurs* au hazard, sans tout le consentement certain de la Volonté de Dieu ; n'ayant ni Reigle extérieure, ni Certitude en cette affaire, pour nous y conduire : Car que l'Ecriture ne puisse donner aucune Reigle certaine sur cette matiere, c'est ce qui a été déjà montré dans la *Troisième These*.

4 Christ est
le Porte.

Jean 10. v. 1.

En quatrième lieu, Christ declare tous ceux-là *Brigands & Larrons*, qui n'entrent point dans la *Bergerie* par lui qui en est la *Porte*, mais y montent par ailleurs ; lesquels les *Brebis* ne doivent point écouter : Mais ceux qui y entrent sans la *Vocation*, sans le *Mouvement*, & la *Conduite* de l'*Esprit* de Christ, avec lequel il conduit ses *Enfans* en toute *Verité*, n'entrent point asseurement par Christ, qui est la *Porte*, mais entrent par ailleurs, & par consequent ils ne sont pas de vrais *Bergers*.

La Succession
alleguee par
la fausse E-
glise depuis
Jesús Christ
& les Apô-
tres.

§. VIII. A tout cela, on Objecte la *Succession* de l'*Eglise* ; alleguant, Que puis que Christ a donné la *Vocation* à ses *Apôtres*, & à ses *Disciples*, ils ont fait passer cette *Succession* à leurs *Successeurs*, ayant pouvoir d'*Ordiner* les *Pasteurs* & les *Docteurs* ; par lequel pouvoir l'*Autorité* d'*Ordiner* & d'*Etablir* des *Ministres* & des *Pasteurs* est transmise successivement à nous ; tellement que ceux qui sont *Ordinez* & *Appelez* par les *Pasteurs* de l'*Eglise*, sont par cette raison de *veritables* & de *legitimes* *Ministres* ; & pour les autres, qui ne sont pas ainsi *Appellez*, ils ne doivent être contez que pour des *Ingereurs* qui s'y sont fourrez sans droit. A ceci, quelques *Protestans* aussi joignent une *Necessité*, quoi qu'ils n'en fassent pas une chose *Essentielle* ; C'est qu'outre cette *Vocation* de l'*Eglise*, chacun étant appelé, doit avoir la *Vocation* intérieure de l'*Esprit*, le faisant pancher à choisir son *Oeuvre* : Mais celle-ci, disent-ils, est *Subjective*, & non pas *Objective* ; de quoi il a été parlé ci-devant.

Quant

Quant à ce qui est ajouté de la Vocation intérieure de l'Esprit, en ce qu'ils n'en font pas une chose Essentielle à la véritable Vocation, mais comme si c'étoit une Surerogation ; cela montre combien ils en font peu d'estime, puis que ceux, qu'ils admettent au Ministère, ne font pas tant seulement questionnez dans leurs Epreuves, savoir, s'ils l'ont, ou non. Et en ce qu'il en a été fait souvent mention, principalement par les *Primitifs Protestans*, dans leurs Traitez sur ce Sujet, cela montre combien ils étoient Convaincus en leur Cœurs, que cette Vocation intérieure de l'Esprit étoit très Excellente, & Preferable à toute autre ; c'est pourquoi ils y pretendoient & la reclamaient dans les *Actes* les plus Nobles & les plus Heroïques de la *Reformation*, tellement que plusieurs des *Primitifs Protestans* ne faisoient pas de Scrupule de mepriser & desavoüer tout ensemble cette * *Vocation Exterieur*e, quand ils en étoient pressez par les *Papistes*. Mais à present les *Protestans*, s'étant departis du Témoignage de l'Esprit, soutiennent cette même *Succession* ; & étant pressez (par ceux que Dieu suscite aujourd'hui par son Esprit, pour reformer ces Abus qui sont parmi eux) par l'Exemple de leurs Ancêtres dans leur Pratique contre *Rome*, ils n'ont du tout point de honte de nier absolument, que leurs Peres fussent appelez à leur Oeuvre par la Vocation intérieure & immediate de l'Esprit ; se couvrans eux mêmes de cette Vocation, qu'ils disent que leurs Ancêtres avoient, comme Pasteurs de l'Eglise Romaine. Car c'est ainsi (sans aller plus loin) que *Nicolas Arnaud* * l'affirme dans un Imprimé contre ces mêmes Theses, appellé, *Exercitation, ou Dissertation Theologique*, Sect. 40. avouant, *Qu'ils ne pretendoient pas à aucun Acte Immediate du Saint Esprit ; mais qu'ils étoient Reformez par la Vertu de la Vocation Ordinaire, qu'ils avoient dans l'Eglise, comme elle étoit alors, à savoir, celle de Rome, &c.*

La Vocation de l'Esprit preferée à toute autre par les primitifs Protestans.

* Succession,

Les Protestans Modernes nient la Vocation de l'Esprit.

* Qui se dit lui même Docteur & Professeur en Sainte Theologie à Franequer.

Abfurditez
ou tombent
les Prote-
ftans en deri-
vant leur Mi-
niftre de
l'Eglife de
Rome.

§. IX. Les *Proteftans* tombent en de grandes Abfurditez, en faifant deriver ainfi leur Miniftre de l'*Eglife de Rome*. Comme, premièrement, Il faut qu'ils avouent qu'elle eft la veritable *Eglife de Chrift*, quoi qu'Erronée feulement en certaines chofes ; ce qui contredit à leurs Ancêtres, qui l'ont appellée fi fouvent & même veritablement *Ante-chrift*. Secondement, Il faut qu'ils reconnoiffent que les *Prêtres* & les *Eveques* de l'*Eglife Romaine*, font de vrais *Miniftres* & *Pasteurs* de l'*Eglife de Chrift*, quant à la partie Effentielle ; autrement ils n'auroient pas pû avoir été des Sujets propres en qui ce Pouvoir & cette Autorité eût refidé ; n'y n'auroient pû avoir été des Vaisseaux capables de recevoir ce Pouvoir, & de le transmettre encore à leurs Successeurs. En troifième lieu, Il s'enfuivroit de-là, que les *Prêtres* & les *Eveques* de l'*Eglife Romaine*, font encore réellement de vrais *Pasteurs* & *Docteurs*. Car fi les *Miniftres Proteftans* n'ont point d'Autorité, que celle qu'ils ont reçu d'eux, puis que l'*Eglife Romaine* eft la même qu'elle étoit au tems de la Reformation, dans la Doctrine & dans les Meurs, & qu'elle a le même Pouvoir à prefent, qu'elle avoit alors ; & fi le Pouvoir refide dans la *Succession*, donc ces *Prêtres* de l'*Eglife Romaine* d'aprefent, qui derivent leur Ordination de ces *Eveques* qui Ordinerent les premiers *Reformateurs*, ont la même Autorité, que les Successeurs des Reformez ont ; & par confequent ils ne font pas moins *Miniftres* de l'*Eglife*, que le font ceux-là. Mais comment ceci s'accordera t-il, avec l'Opinion qu'avoient les *Proteftans Primitifs* des *Prêtres Romains* & du *Clergé*, auxquels *Luther* ne denie pas feulement toute forte de Pouvoir & d'Autorité ; mais affirme tout au contraire, Que c'étoit méchamment fait à eux, de s'attribuer à eux feuls cette Autorité d'Enfeigner, & d'être *Prêtres* & *Miniftres*, &c. Car lui même affirme, Que chaque bon Chrétien (non feulement des Hommes, mais mêmes des Femmes) eft un *Predicateur*.

Luther a af-
firmé qu'une
Femme peut
être un Mi-
niftre.

§. X. Mais contre cette vaine Succession, telle qu'elle est soutenue, soit par les *Papistes*, soit par les *Protestans*, comme une Chose nécessaire à la Vocation d'un Ministre. Je Repons, Que ceux qui la defendent, comme une Chose suffisante ou nécessaire à la Vocation d'un Ministre, font suffisamment connoître par-là l'Ignorance où ils sont dans la Nature du *Christianisme*, & combien ils sont étrangers de la Vie & du Pouvoir du *Ministère Chrétien*, lequel n'est point substitué à la Succession, comme un Heritage extérieur ; & en ceci, comme il a été souvent remarqué ci-dessus, non seulement ils ne font pas l'*Evangile* plus excellent que la *Loi*, mais encore ils le mettent beaucoup au dessous. Car, comme *Jesus Christ*, n'a pas eu égard à aucune distincte ou particuliere Famille, ou Nation, dans l'assemblage de ses Enfans ; mais seulement à ceux, qui étoient joints à lui, & étoient fermentez de sa *Semence pure & juste* : Aussi ne regarde t-il pas à une simple Succession extérieure, là où sa Vie pure, immaculée est juste, manque ; car cela seroit la même chose. Il n'a pas reçu les Nations à une *Nouvelle Alliance*, pour permettre qu'ils tombent dans les anciennes Erreurs des *Juifs*, ou pour les approuver dans leurs Erreurs : Mais c'est afin qu'il pût rassembler pour soi même, de la Terre, un Peuple pur. Or, c'étoit-là la grande Erreur des *Juifs*, de croire qu'ils étoient l'Eglise & le Peuple de Dieu, parce qu'ils pouvoient deriver leur Succession extérieure d'*Abraham* ; se contentant eux mêmes par-là *Enfans de Dieu*, comme étant la Posterité d'*Abraham*, qui étoit le *Pere des Croyans*, ou des *Fideles*. Mais combien l'Ecriture censure-t-elle seyerement ce vain & ridicule Entêtement ? En leur disant, *Que Dieu est capable de susciter des Pierres, des Enfans à Abraham* ; & que ce n'est pas la *Semence* extérieure ; mais ce sont ceux qui sont trouvez en la *Foi d'Abraham*, qui sont les vrais *Enfans* du fidelle *Abraham*. Beaucoup moins donc ce pretexte

La Succession
pretendue
des Papistes
& des Prote-
stans expli-
quée.

L'Erreur des
Juifs de la
Succession
extérieure
d'Abraham,

peut-il

Matt. 12. v.
48. &c.
Marc 3. v.
33, &c.

La Forme de
la Piété est
substituée au
Pouvoir & à
la Substance,
& non pas la
Substance à
la Forme.

La Succession
interrompue

peut-il avoir lieu entre les *Chrétiens*, puis que Christ rejette toute Affinité extérieure de cette sorte : *Quiconque*, dit-il, *fera la Volonté de mon Pere, qui est aux Cieux, celui-là est mon Frere, & ma Seur, & ma Mere.* Et encore, *Il regarda de tous côtés à l'entour de lui, & dit, Ceux-là sont mes Freres, qui feront la Volonté de Dieu.* Ainsi donc, ceux qui ne sont pas les Commandemens de Christ, & qui ne se trouvent pas revêtus de sa Justice, ne sont pas de ses Disciples; & ce qu'un Homme n'a point, il ne peut pas le donner à un autre. Et il est clair, qu'aucun Homme ni Eglise, quoi que véritablement Appellée de Dieu, & comme telle ayant l'Autorité d'Eglise & de Ministre, ne peut pas retenir plus long-tems cette Autorité, qu'ils retiennent le Pouvoir, la Vie, & la Justice du *Christianisme* : Car la Forme est substituée au Pouvoir & à la Substance; & non pas la Substance à la Forme. Tellement, que quand un Homme cesse intérieurement en son Cœur d'être *Chrézien* (où il faut que son Christianisme reside) en se tournant vers Satan, & devenant un Reprouvé, il n'est pas plus *Chrézien*, quoi qu'il en retienne le Nom & la Forme, qu'un Homme Mort est un Homme, quoi qu'il en ait l'Image & la Representation; ou qu'un Tableau où la Statue d'un Homme est un Homme : Et quoi qu'un Homme Mort puisse servir à un Peintre pour retenir quelque imparfaite Representation de l'Homme, qui étoit vivant autrefois, & qu'ainsi un Tableau puisse servir à en faire un autre; neantmoins pas un d'eux ne peut servir à faire derechef un véritable Homme Vivant, ni ne peut lui transmettre la Vie & l'Esprit de l'Homme; il faut que ce soit Dieu, qui fit l'Homme au commencement, qui seul le peut faire revivre. Comme donc la Mort fait une telle Interruption d'une Succession naturelle extérieure, que ni l'Art, ni la Forme extérieure ne la peuvent appuyer, & comme un Homme Mort, après qu'il est Mort, ne peut

peut pas avoir de Lignée ; & que les Images mortes des Hommes, ne peuvent point faire d'Hommes vivants : Aussi n'y a-t-il que les Vivans seulement qui soient capables de succéder l'un à l'autre ; & ceux qui meurent, si tôt qu'ils sont morts, ils cessent de succéder, ou de transmettre la Succession. Ainsi en est-il dans les Choses Spirituelles ; c'est la Vie du Christianisme, prenant place dans le Cœur, qui fait un Chrétien ; & ainsi c'est un nombre de telles Personnes étant vivantes, qui se joignent ensemble dans la Vie du Christianisme, qui fait une Eglise de Christ ; & ce sont tous ceux-là, qui sont ainsi vivans & vivifiez, considerez ensemble, qui font l'Eglise Catholique de Christ ; c'est pourquoi là où cette Vie cesse dans un, alors celui là cesse d'être un Chrétien : Et tout le Pouvoir, la Vertu, & l'Autorité, qu'il avoit comme Chrétien, cesse avec cela : Tellement que s'il a été Ministre ou Docteur, il cesse d'être tel d'avantage. Et quoi qu'il retienne la Forme, & persiste dans l'Autorité en paroles, neantmoins cela ne vaut non plus, ni n'a non plus de Vertu réelle & d'Authorité, que la simple Image d'un Homme mort. Et comme cela est fort conforme à la Raison, aussi est-ce le Témoinage de l'Ecriture ; Car il est dit de *Judas*, Actes 1. v. 25. *Que Judas s'est détourné de son Ministère & Apostolat par Transgression* ; ainsi sa Transgression fut cause qu'il cessa d'être plus Apôtre : Au lieu, que si l'Apostolat eût été substitué à sa Personne, tellement que la Transgression n'eût pas pû la lui faire perdre, jusqu'à ce qu'il eût été formellement dégradé par l'Eglise (ce que *Judas* ne fut jamais, tant qu'il vécut) *Judas* eût été aussi réellement un Apôtre, après qu'il eut trahi Christ, qu'il l'étoit auparavant. Et s'il en est ainsi d'un, ainsi en sera t-il de plusieurs, & même de toute une Eglise : Car puis que rien ne fait un Homme, véritablement Chrétien, que la Vie du Christianisme Reignant interieurement dans son Cœur ; ainsi rien ne fait une Eglise, que

Les Membres vivans font l'Eglise : La Vie perdue, l'Eglise cesse.

Judas de chez de son Ministère par Transgression.

La Tiedeur
de l'Eglise de
Laodicée.

que le ramas de plusieurs vrais Chrétiens en un Corps. Or, là où tous ces Membres-là perdent cette Vie, là l'Eglise cesse d'être, quoi qu'ils en soutiennent la Forme, & en retiennent le Nom : Car quand ce qui les fit être une Eglise, & en vertu de quoi ils étoient une Eglise, cesse ; alors ils cessent aussi d'être une Eglise. C'est pourquoi, l'Esprit parlant à l'Eglise de *Laodicée*, à cause de sa *Tiedeur*, Apocal. 3. v. 16. la menace de *la Vomir de sa Bouche*. Or, supposé que l'Eglise de *Laodicée* eût continué dans cette *Tiedeur*, & fût venue sous cette Condamnation & ce Jugement, quoi qu'elle eût retenu le Nom & la Forme d'une Eglise, & qu'elle eût eû ses Pasteurs & ses Ministres, comme sans doute elle avoit en ce tems-là ; elle n'eût pourtant pas assurément été la vraie Eglise de Christ, & l'Autorité de ses Pasteurs & de ses Docteurs n'auroit pas été considérée, à cause d'une Succession extérieure, quoi que peut-être quelques uns d'entr'eux l'eussent eue immédiatement des Apôtres. J'infere de tout cela, Que puis que l'Autorité de l'Eglise Chrétienne & de ses Pasteurs est toujours unie, & n'est jamais séparée de ce Pouvoir intérieur, de cette Vertu, & de cette Vie juste du Christianisme ; quand celle-ci vient à cesser, celle-là cesse aussi. Mais nos Aversaires avouent, *Que plusieurs, si non la plupart, de ceux-là desquels & par lesquels ils derivent cette Autorité, étoient tout a fait destituez de cette Vie & de cette Vertu du Christianisme : Et que par consequent ils ne pouvoient, ni recevoir, ni avoir, ni transmettre aucune Autorité Chrétienne.*

Objet.

Mais si on objecte, *Que quoi que les Evêques & les Prêtres de Rome pour le general, durant l'Apostasie, fussent des Gens Impies ; Neantmoins les Protestans affirment, & toi même sembles l'avouer, qu'il y eût parmi eux quelques Gens de Bien, ausquels le Seigneur avoit égard, & qui étoient de vrais Membres de l'Eglise Catholique de Christ ; Ceux-là donc ne pouvoient-ils pas avoir transmis cette Autorité ?*

Je

Je Repons, Que cela ne dit rien à cet égard ; les Protestans ne pretendent du tout point de reclamer leur Ministère, comme leur ayant été transmis par une ligne directe de quelques Gens de bien ; ce qu'ils ne peuvent jamais montrer, ni qu'ils ne peuvent pretendre non plus ; mais en general ils placent cette Succession comme inherente dans le gros des Pasteurs de l'Eglise Apostate. Ils n'alle-
 guent pas non plus de raisons pour rendre leur Vocation bonne & valide ; parce qu'ils peuvent la deriver par une Ligne de Gens de bien, sepa-
 rez & remarquablement distinguez du reste des Evêques & du Clergé de l'Eglise Romaine ; mais ils la derivent comme une Autorité residente dans le total : Car ils croient que c'est une *Heresie* de penser, que la Qualité ou la Condition de l'*Administrateur* annule ou prejudicie en aucune façon à son ouvrage.

Les Protec-
 tans plai-
 dent pour la
 Succession in-
 herente.

Cette vaine & pretendue Succession repugne & combat, non seulement le Dessein propre & la manifeste Intention de Christ dans l'Assemblée & la Vocation de son Eglise ; mais elle le fait (s'il faut ainsi dire) plus aveugle, & moins prudent que les Hommes naturels ne le sont à transmettre & à établir leurs Heritages extérieurs. Car quand un Bien est substitué à un certain Nom & Famille, quand cette Famille s'éteint, & qu'il ne s'y trouve point de Successeur legitime, qui puisse faire paroître un juste Titre, comme il est réellement du Sang & de la Parenté de la Famille ; il n'est pas permis à aucun autre d'une autre Race, ou d'une autre Sang, sous pretexte qu'il s'approprie le Nom & les Armes de cette Famille, de prendre possession du Bien, & de pretendre aux Superioritez & aux Privileges de la Famille ; mais par la Loi des Nations, l'Heritage échoit au Prince, comme étant *Ultimus Heres*, le dernier Heritier ; & ainsi il le donne encore immédiatement à ceux qu'il trouve à propos, & leur fait porter le Nom & Armes de

Un bien vâ-
 cant d'Here-
 dite échoit
 au Prince.
 Personne n'y
 pretend que
 celui à qui il
 trouve à
 propos de le
 donner ; ainsi
 l'Heredité
 de la Vie est
 donnée en
 jouissance de
 par Christ
 le vrai
 Heritier.

de la Famille, lesquels alors sont mis endroit pour tous les Privileges & les Revenus qui en sont. De la même maniere, aussi le vrai Nom & le vrai Titre d'un Chrétien, par lequel il a droit à l'*Heritage Celeste*, & est Membre de *Jesus Christ*, c'est la *Justice* intérieure & la *Sainteté*, & l'Entendement dégagé des *Vanitez*, des *Convoitises*, & des *Iniquitez* de ce Monde ; & une Compagnie ou Assemblage, composé de tels Membres, fait une Eglise. Là où cela est perdu, le Titre est perdu, & ainsi la veritable Semence, à qui la Promesse appartient, & à qui l'*Heritage* est dû, devient éteinte en eux, & ils deviennent morts à cet égard ; ainsi il se retire, & retombe derechef sur *Christ*, qui est le propre *Heritier de la Vie* ; & Lui, il donne le Titre & le veritable Droit encore immédiatement à qui il lui plait, & même à tout autant qui se convertissent à sa pure *Lumiere* dans leurs *Consciences*, & se remettent à converser dans sa *Vie innocente & juste*, & ainsi deviennent de vrais Membres de son *Corps*, qui est l'*Eglise*. Ainsi l'Autorité, le Pouvoir, & le droit d'*Heritier* ne sont pas annexez aux Personnes, entant qu'ils portent simplement les Noms, ou retiennent une Forme, s'arretant à une simple Ecaille, & à une Ombre de *Christianisme* : Mais la Promesse est à *Christ*, & à la *Semence*, en qui l'Autorité est inherente, & en tout autant qu'il y en a qui sont un en lui, & unis à lui par la Pureté & par la Sainteté, & par le Renouvellement intérieur, & la Regeneration de leurs Entendemens.

Deplus, cette pretendue Succession est contraire aux definitions de l'Ecriture, & à la Nature de l'Eglise de *Christ*, & de ses veritables Membres.

1.
La Maison de
Dieu n'est
point un Nid
polié, il n'y
a point d'A-
bec ni de
pretendant
qui y puisse
rester.

Car premièrement, *L'Eglise est la Maison de Dieu, la Colonne & l'Appui de la Verité*, 1 Tim. 3. v. 15. Mais suivant cette Doctrine, la *Maison de Dieu* est un Nid souillé de toute sorte de Méchanceté & d'Abominations, bâti de Pierres les plus vilaines,

les

les plus corrompues & les plus méchantes qui soient sur la Terre, où le Diable reigné en toute sorte d'Injustice. Car nos Aversaires avoient, & l'Histoire le déclare, que l'Eglise Romaine a été telle, comme quelques uns de leurs Historiens le reconnoissent ; Et si cela est véritablement la *Maison de Dieu*, que pouvons nous appeler la *Maison de Satan* ? Où, pouvons nous donc l'appeler la *Maison de Dieu*, nonobstant toute cette impiété, parce qu'ils avoient une simple Forme, & encore diversément corrompue, & parce qu'ils s'attribuoient le Nom de Christianisme, quoi qu'ils fussent *Antichrestiens*, *Diaboliques* & *Athées* dans leur Esprit & dans leur entière pratique, aussi bien que dans la plupart de leurs Principes ? Ne s'en suivroit-il pas une plus grande Absurdité, de dire qu'ils avoient été à estimer pour quelque chose, à cause de leur Hypocrisie, de leur Tromperie & de leurs fausses Apparences ? Au lieu, que l'Ecriture regarde cela comme une Aggravation de Crime, & l'appelle un *Blasphème*, Apoc. 2. vers. 9. De deux méchants Hommes ce lui-là est le plus à detester, qui couvre sa Mechanceté d'un vain prétexte de Dieu & de Justice : De même aussi ces *Bêtes abominables* & ces *Monstres affreux*, qui se regardoient eux mêmes, comme étant Evêques dans l'Eglise Apostate, n'en furent jamais tant soit peu meilleurs de ce qu'ils pretendoient faussement être les Successeurs des Saints Apôtres ; à moins que de Mentir ne soit une chose louable, & que l'Hypocrisie ne soit le Chemin du Ciel. Et même, cela ne seroit pas tomber dans ce Mal condamné parmi les Juifs, Jeremie 7. vers. 4. *Ne vous fiez point sur des Paroles mensongeres, disant, le Temple de l'Eternel, le Temple de l'Eternel, le Temple de l'Eternel ce sont ceux-ci ; Amandez totalement vos Voyes, &c.* Comme si le Seigneur regardoit à ces Noms & à ces Choses extérieures, & non pas à la Sainteté intérieure ? Ou comme si ce qui est
une

une veritable Cloaque & un Egout de Mechanceté, pouvoit être la Colonne & l'Appui de la Verité, puisque de cette Cloaque sont sorties tant d'Erreurs, de Superstitions, d'Idolatries & toutes les Abominations ? Peut-il y avoir quelque chose de plus contraire, tant à l'Ecriture, qu'à la Raison ?

2. *Christ est le Chef, son Corps sans Tache.*
 Secondement, l'Eglise est definie, comme étant *le Royaume du Fils Bien-aimé de Dieu, dans lequel les Saints sont transportez, étant delivrez de la Puissance des Tenebres.* Elle est appelée le Corps de Christ, lequel étant fourni & ajusté ensemble par les Jointures & les Liaisons, prend de lui l'accroissement de Dieu. Col. 2. v. 19. Mais de tels Membres, un tel Assemblage, que nous avons représenté être cette Eglise & ses Membres, entre lesquels ils avancent, que leur pretendue Autorité a été conservée, & par laquelle ils font deriver leur Vocation, un tel Assemblage, dis-je, peut-il être le Corps de Christ ou ses Membres ? Ou Christ est-il le Chef d'un Cadavre corrompu, mort, obscur, abominable & puant ? Si cela est, ne pouvons donc pas de même affirmer contre l'Apôtre, 2 Corint. 6. vers. 14. *Que la Justice a communication avec l'Injustice, que la Lumiere a communion avec les Tenebres, qu'il y a accord entre Christ & Belial, que le Fidelle a part avec l'Infidele, & que le Temple de Dieu a convenance avec les Idoles ?* Deplus, Personne n'est appelé le Temple de Dieu, ni du Saint Esprit, qu'entant que son Vaisseau est purifié, & qu'il est ainsi disposé & préparé afin que Dieu y habite : Et plusieurs ainsi preparez par Christ, deviennent son Corps, dans lesquels & parmi lesquels il habite & converse ; selon qu'il est écrit, *J'habiterai au milieu d'eux, & je serai leur Dieu, & ils seront mon Peuple.* C'est donc afin que nous devenions le Temple de Christ, & le Peuple de Dieu, que l'Apôtre aux Versets suivants nous exhorte, disant après le Prophete. *C'est pourquoi departez vous du milieu d'eux & vous en separez,* dit le Seigneur, *& ne touchez à chose aucune souillée, & je*

Quelle Participation à Christ avec Belial.

2 Corint. 6. vers. 17, 18.

vous recevrai; & je vous serai pour Pere, & vous me
serez pour Fils & pour Filles, dit le Seigneur Tout-
puissant. Mais à quoi bon toute cette Exhorta-
tion? Et pourquoi nous separerions nous de l'Im-
pur, si la simple Profession extérieure & le Nom
est assez pour faire la veritable Eglise, & si l'Im-
pur & le souillé étoient tous deux ensemble l'E-
glise & les legitimes Successeurs des Apôtres, he-
ritants de leur Autorité & la transferant aux au-
tres? Comment encore l'Eglise peut-elle être le
Royaume du Fils de Dieu, entant que distingué du
Royaume & de la Puissance des Tenebres? Et quel
besoin, ou qu'elle possibilité même y a-t-il d'être
transferé de l'un dans l'autre, si ceux qui compo-
sent le Royaume & la Puissance des Tenebres
sont des Membres réels de la veritable Eglise de
Christ, & non seulement de simples Membres,
mais en sont les Pasteurs mêmes & les Docteurs?
Mais comment ceux-là croissent-ils en l'accroisse-
ment de Dieu, & reçoivent-ils la Nourriture Spi-
rituelle de Christ le Chef, qui sont ses Ennemis
dans leurs Cœurs, par mauvaises Oeuvres, & s'en
vont ouvertement à Perdition? Certainement,
comme de telles subtiles & Metaphysiques Distin-
ctions (à savoir, qu'encore que dans la Pratique, &
quand à leurs Etats particuliers, ils soient Enne-
mis de Christ, & ainsi Esclaves de Satan; Neant-
moins qu'en vertu de leur Office, ils étoient
Membres & Ministres de l'Eglise, & ainsi capables
de transmettre la Succession.) Je dis, que comme de
telles Distinctions forgées & ridicules ne plairont
point au Seigneur Dieu, & qu'il ne veut pas en
être trompé, ni composer le glorieux Corps de
son Eglise de telles simples apparences extérieures
& Hypocrites, ni être redevable à de tels Sepul-
cres blanchis, pour être les Membres de son Corps,
lequel est sain, pur & sans tache; & par conse-
quent il n'a pas besoin de tels Membres faux &
corrompus pour en reparer les Defauts: Aussi de
telles

La ridicule
distinction
des Prestres
d'Ennemis
de Dieu par
Pratique, &
de Membres
de son Eglise
par Office.

telles Distinctions ne satisferont pas non plus des Consciences véritablement tendres & Chrétiennes ; principalement en considérant que bien loin que l'Apôtre demande de nous d'avoir égard à cela, qu'il nous est expressément commandé, *de nous défaire de ceux qui sont tels, comme n'ayant qu'une forme de Piété, mais en ayant renié la Force.* Car nous pouvons fort bien leur objecter ce que le pauvre Homme fit contre un Orgueilleux Prelat qui se mit à couvrir sa vaine Somptuosité, si peu semblable à celle d'un Chrétien, en distinguant, *Que ce n'étoit pas comme Evêque, mais comme Prince, qu'il avoit toute cette Magnificence :* A quoi on dit, que le pauvre Rustique avoit sagement répondu, *Quand le Prince ira en Enfer, que deviendra le Prelat ?* Et à la vérité ceci seroit supposer que le Corps de Christ seroit defectueux, & que pour remplir ces Places defectives, il y met des choses mortes & contrefaites au lieu de Membres réels & vivans, comme ceux qui perdent leurs Yeux, leurs Bras, ou leurs Jambes, & qui en font de contrefaites en leur place, de Bois ou de Verre. Mais nous ne pouvons pas juger ainsi de Christ, ni ne pouvons croire par les raisons ci-dessus alleguées, que nous devons compter, ou que Christ compte quelque Personne, ou des Personnes pour être tant soit peu davantage les Membres de son Corps, parce que bien qu'il soient réellement méchans, ils se couvrent, par Hypocrisie & par Tromperie, de son Nom qui y est feint ; Car cela est contraire à sa propre Doctrine, là où il dit expressément, *Jean 15. vers. 1, 2, 3, 4, 5, 6, &c. Qu'il est le Sep, & que ses Disciples sont les Sarmens ; que s'ils ne demeurent en lui, ils ne peuvent porter du Fruit, & que s'ils ne portent point de Fruit, ils seront jettés hors comme le Sarmement & seicheront.* Or je suppose que ces Sarmens, coupez & seichez, ne sont plus de vrais Sarmens, ni de vrais Membres du Sep, ils ne peuvent plus tirer, ni Séve, ni Nourriture de

La Reponse
d'un pauvre
Rustique à un
Superbe E-
vêque.

Un Sarmen-
t sec ne peut
tirer de nour-
riture ; Ainsi
il n'a ni vie
ni vertu.

lui; après qu'ils sont retranchez, ainsi ils n'ont plus de Vertu, de Séve, ni de Vie : Qu'ont-ils donc à se vanter, & à se glorifier de quelque Autorité, puisqu'ils manquent de cette Vie, de cette Vertu & de cette Nourriture, de laquelle vient toute l'Autorité ? Ainsi de tels Membres de Christ, qui deviennent morts à lui par leur Injustice, & ne derivent plus de lui, ni Vie, ni Vertu, sont retranchez par leurs Pechez & se seichent, & n'ont plus aucune veritable & réelle Autorité; Et leur vanterie d'en avoir n'est qu'une Aggravation de leur Iniquité par Hypocrisie & par Fraude. Mais de plus, ne fait-on pas en cela du Corps de Christ une pure Ombre & un Phantome ? Et même ne seroit-ce point le faire le Chef d'un Cadavre sans Vie, Pourri & Puant, n'ayant seulement que quelque petite fausse apparence extérieure, tandis qu'au dedans il est plein de Pourriture & d'Ordures ? Et quel Monstre feroient ces Gens-là du Corps de Christ, en lui designant un Chef réel, pur, vivant, mouvant, plein de Vertu & de Vie; & pourtant lié à un tel Corps mort, qui n'est point animé, comme nous avons déjà représenté que sont ces Membres, qu'ils avoient eu l'Eglise de Christ ? Mais encore, les Membres de l'Eglise de Christ sont spécifiés par cette definition, à savoir, comme étant *Sanctifiés en Jesus Christ*; 1 Corint. 1. vers. 2. Mais cette Notion de la *Succession* suppose non seulement, que quelques Membres non Sanctifiés sont l'Eglise de Christ; mais que même le tout est composé de Membres Non-sanctifiés, jusques-là qu'il y avoit tels qui faisoient Profession d'être *Necromanciens*, & des Serviteurs declarez de *Satan*, qui étoient les vrais Successeurs des Apôtres, & en qui l'Autorité Apostolique residoit, comme étant des Vaisseaux par lesquels cette Succession est transférée, quoi que plusieurs d'entr'eux, comme tous les *Protestans* & quelques *Papistes* aussi confessent,

Une Teste
vivante sur
un Corps sans
vie, quel
Monstre se-
roit-ce?

*Dans la Vie
de Benedict.
4. de Jean
16. de Silve-
stre 3. de Bo-
niface 8.
d'Etienne 6.
de Jeanne 8.
Les Annota-
tions aussi
d'Onuphrius
sur cette Pa-
pessè vers la
fin.

sont parvenus à ces Offices de l'Eglise (qu'ils ap-
pelent) non seulement par de tels moyens que
Simon le Magicien le rechercha, mais encore par de
beaucoup pires; même par le Sortilege, par le
Meurtre, par l'Argent & par la Trahison; ce que
Platine lui même avoue * de divers Evêques de
Rome.

§. XI. Mais ces Gens-là qui n'objectent pas cette
Succession de l'Eglise (ce que la plus part des
Protestans commencent pourtant de faire à present)
distinguent dans cette affaire, en assurant, *Que dans
une grande Apostasie, telle qu'étoit celle de l'Eglise de
Rome, Dieu en peut susciter quelques uns d'une façon
particuliere par son Esprit, lesquels decouvrant du Té-
moignage des Ecritures, les Erreurs ou ceux qui por-
tent le Nom de Chrétiens sont tombez, peuvent les
instruire & les enseigner; & alors ils deviennent
autorisez par le Peuple qui s'y joint, & qui accepte
leur Ministère seulement. La plupart d'entr'eux aussi
soutiendront, Que l'Esprit en ceci est subjective, & non
pas objective.*

Object.

Difference
d'une Eglise
à Etablir,
d'avec une
Eglise Eta-
blie, Objec-
tée.

Mais ils disent, *Que là où il y a une Eglise Refor-
mée (telle que les Eglises Protestantes prétendent
d'être) il est nécessaire qu'il y ait une Vocation ordi-
naire reiglée & dans l'ordre; & que pour celle de
l'Esprit, comme elle est extraordinaire, on ne la doit
pas chercher: Alleguant, Que Res aliter se habet in
Ecclesiâ Constituendâ, quàm in Ecclesiâ Constitutâ;
c'est à dire, Qu'il y a difference d'une Eglise encore
à Etablir, d'avec une Eglise déjà Etablie.*

Reponse.

Je repons, *Que cette Objection ne dit rien à nô-
tre égard; puis que nous accusons les Protestans,
& que nous sommes prêts de prouver par les
Ecritures, comme étant coupables d'Erreurs gros-
sieres, & qui ont besoin de Reformation, aussi bien
que les Papistes, qu'ils en sont accusez & qu'ils
en accusent; c'est pourquoi nous pourrions pré-
tendre justement, si nous voulions, à cette même
Vocation extraordinaire, ayant la même Raison
pour*

pour cela, & une aussi bonne preuve pour prouver la nôtre, qu'ils en ayent pour prouver la leur. Quant à cette Maxime, savoir, *Qu'il y a de la différence d'une Eglise encore à Etablir, d'avec une Eglise déjà Etablie*; je ne le nie point: C'est pourquoi il est nécessaire qu'il y ait une plus grande mesure de Vertu pour l'une que pour l'autre; & Dieu la distribue selon sa Sagesse, comme il le juge à propos. Mais que cette même Assistance immédiate de l'Esprit, ne soit pas nécessaire pour les Ministres dans une Eglise Assemblée, aussi bien que dans une qui est à s'Assembler; je ne voi point de Raison solide alléguée pour cela. Car assurément la Promesse de Christ étoit, *D'être avec ses Enfants jusques à la Fin du Monde*; & ils nont pas moins de besoin de lui, pour préserver & guider son Eglise & ses Enfants, que pour les assembler & les engendrer. La Nature a enseigné cette Maxime aux Gentils,

Non minor est Virtus, quam querere, parta tueri.

C'est à dire, en François,

Il ne faut pas moins de Force à defendre ce que l'on a acquis, qu'il en a falu à le gagner.

Car c'est par cette intérieure & immédiate Operation de l'Esprit (avec lequel Christ a promis de mener ses Enfants en toute Verité, & de leur enseigner toutes Choses) que les Chrétiens doivent être menés dans toutes les demarches (tant dernières que premières) qui regardent la *Gloire de Dieu*, & leur propre *Salut*; comme nous avons suffisamment prouvé auparavant, c'est pourquoi il n'est pas besoin de le repeter à present. Et véritablement cette Invention de *Satan*, par laquelle il a engagé le Peuple à mettre les Guides, & les Conduites immédiates de l'Esprit de Dieu, comme une Chose extraordinaire & inusitée, que leurs Ancêtres avoient, mais qu'ils ne devoient à present ni attendre, ni esperer, est la grande cause de l'Accroissement de l'*Apostasie* dans plusieurs Eglises as-

C'est une ruse de Satan, envers les Hommes de renvoyer la conduite de l'Esprit aux premiers tenus

semblées ; & est cela une grande Raison pourquoi un Ministère, sec, mort, stérile, sans vie, sans esprit, qui fermente le Peuple dans la même Mort, abonde si fort, & soit si fort après à se repandre, même sur les *Nations Protestantes*, que leur Predications & leur Cultes, aussi bien que toute leur Conversation, ne se peut plus discerner de celles des *Papistes*, par aucun Zele frais & vivant, ou par quelque Vertu vive de l'Esprit qui l'accompagne ; mais purement par la difference de quelques Notions & Opinions.

Object.

§. XII. Quelques *Protestans* imprudens & mal-avisez nous objectent quelquefois, *Que si nous avons une telle Vocation immediate comme nous le pretendons, nous la devons confirmer par des Miracles.*

Reponse.

Mais cela étant une Objection qui a été agitée souvent contre les *Premiers Protestans* par les *Papistes*, nous n'avons qu'à leur renvoyer en peu de mots la Reponse à cela, qu'ils firent aux *Papistes* ; à savoir, *Que nous n'avons point besoin de Miracles, parce que nous ne prêchons pas un nouvel Evangile, mais celui qui est déjà confirmé par tous les Miracles de Christ & de ses Apôtres ; & que nous n'offrons rien, que ce que nous sommes prêts de confirmer par le Témoignage des Ecritures, lesquelles nous avoions toutes deux déjà être veritables : Et que Jean Baptiste, & plusieurs des Prophetes n'en ont fait aucun, dont nous ayons ouï parler, & neantmoins ils étoient & Immediately & Extraordinairement envoyez. C'est-là la Reponse commune des Protestans, c'est pourquoi elle peut suffire en ce lieu ; quoi que, s'il étoit besoin, je pourrois en dire d'avantage sur ce sujet, mais je m'étudie à être Court.*

Si les Miracles sont nécessaires ou non, pour confirmer l'Evangile ? Jean Baptiste & divers Prophetes n'en ont fait aucun.

La Constitution de l'Eglise Independante.

§. XIII. Il y a aussi une autre sorte de *Protestans*, à savoir, les *Independans Anglois*, lesquels étant differens des *Presbyteriens Calvinistes*, & nians la Nécessité de cette Succession, ou l'Autorité de toute Eglise Nationale, prennent une autre voye ; soutenant,

nans, *Que ceux qui ont le bénéfice des Ecritures, quelque Compagnie de Peuple que ce soit, s'accordans dans les Principes de la Vérité, tels qu'ils les trouvent là déclarez, peuvent établir parmi eux une Eglise, sans l'Autorité d'aucun autre ; & peuvent se choisir un Pasteur, lequel est Autorisé par l'Eglise ainsi établie & y consentant ; requerant seulement l'Assistance & la Concurrence des Pasteurs des Eglises Voisines (s'il y en a quelqu'une) non pas tant comme absolument nécessaire pour Autoriser, que comme bien seant à cause de l'Ordre. Ils vont même si loin, que d'asseurer, Que dans une Eglise ainsi constituée, tout Frere qui a de beaux Dons (comment les appelle ils) s'il s'en trouve qualifié, peut instruire, exhorter, & prêcher dans l'Eglise ; quoi que, parce qu'il n'a pas l'Office Pastoral, il ne puisse pas administrer ce qu'ils appellent leur Sacremens.*

Les Freres de
beaux Dons.

A cela je repons, *Que c'étoit une bonne demarche hors des Ténèbres de Babylone, & sans doute cela procedoit d'une réelle Decouverte de la Vérité, & du sentiment d'un grand Abus dans les Assemblées Nationales confuses. Et même cette Predication des Freres de beaux Dons (comme on les appelloit) procedoit au commencement de certains Atouchemens vifs & des Mouvements de l'Esprit de Dieu sur plusieurs : Mais (hélas !) parce qu'ils ne s'avancerent pas, cela s'est fort affoibli parmi eux ; & les Mouvements de l'Esprit de Dieu, commencent à être niez & rejettez parmi eux à present, autant que par les autres.*

Leur Perte
& leur Declin.

Mais quant à leur prétendue Vocation par l'Ecriture, je repons : *Que l'Ecriture donne une pure Declaration des Choses veritables, mais non pas une Vocation aux Personnes particulieres ; tellement qu'encore que je croye que les Choses qui sont écrites là sont veritables, & que je renonce aux Erreurs que je trouve-là convaincues ; néanmoins, quant à ces Choses là, qui peuvent être mon Devoir particulier, je suis encore à les savoir ;*

L'Ecriture
ne donne
point de Vo-
cation aux
Personnes in-
dividuelles.

c'est pourquoi je ne puis jamais être déterminé par l'Ecriture, si moi (tel par mon Nom) je dois être un Ministre ? Et pour résoudre ce doute, il faut que j'aye recours au Témoignage intérieur & immédiat de l'Esprit ; comme cela est montré plus au long dans la These touchant les *Ecritures*..

Les Qualifications, la Vocation & le Titre des vrais Ministres.

§. XIV. Nous concluons donc de toutes ces Choses avec fermeté, que non seulement dans une *Apostasie* generale il est nécessaire, qu'il y ait des Hommes extraordinairement Appelez, & suscitez par l'Esprit de Dieu ; mais même que quand diverses Assemblées ou Eglises s'assemblent par le Pouvoir de Dieu (non seulement dans la Croyance des Principes de la Verité, pour renoncer aux Erreurs & aux Heresies, mais aussi dans la Vie, l'Esprit, & le Pouvoir du Christianisme, tellement qu'elles soient le Corps & la Maison de Christ veritablement, & une Epouse preparée pour lui) que celui qui les assemble, afin de les préserver dans un Etat vif, frais & robuste, suscite & meuve parmi eux, par l'Operation immediate & intérieure de son Esprit, des *Ministres* & des *Docteurs* pour les instruire, les enseigner, & veiller sur eux ; lesquels étant ainsi appelez, sont manifestez dans les Cœurs de leurs *Freres*, & leur Vocation est ainsi verifiée en eux ; lesquels par l'atouchement de cette Vie & de ce Pouvoir, qui passe au travers d'eux, étans intérieurement édifiez chaque jour par eux dans la très sainte Foi, deviennent les Sceaux de leur *Apostolat*. Et cela répond à une autre Sentence du même Apôtre Paul, 2 Corint. 13. v. 3. *Puis que vous cherchez l'Experience de Christ qui parle en moi, lequel n'est point foible envers vous, mais est puissant en vous.* Aussi est-ce cela qui donne une veritable *Vocation substantielle* & un *Titre à un Ministre*, par lequel il est un réel Successeur de la Vertu, de la Vie, & du Pouvoir qui étoit dans les Apôtres, & non pas de simple

simple Nom : Et nous ne croyons point que la Cereemonie extérieure de l'*Ordination*, ou l'*Imposition des Mains*, soit nécessaire à de tels Ministres ; ni nous n'en voyons pas l'usage : Puis que nos Aversaires, qui le pratiquent, reconnoissent, que la Vertu & le Pouvoir de communiquer le *Saint Esprit* par cela a cessé parmi eux. N'est ce pas donc une chose impertinente & ridicule pour eux de retenir, par une Cingerie & une *Imitation badine*, l'Ombre, là où la Substance manque ? Et ne peuvent-ils pas, par la même Reigle, là où ils voyent des Gens Aveugles & Boiteux, à l'imitation de Christ & de ses Apôtres, leur dire de *voir* & de *marcher* ? Et même n'est-ce point une moquerie de Dieu & des Hommes, d'imposer leurs mains, & commander à des Hommes de *Recevoir le Saint Esprit*, tandis qu'ils croient que c'est une Chose impossible, & qu'ils avoient que cette Cereemonie n'a aucun Effet réel ? Ayant ainsi parlé au long de la Vocation, je procederai en suite a traiter des *Dons & Qualitez*, & de l'*Oeuvre* d'un vrai Ministre.

Leur Imposition des Mains une moquerie de Dieu & de l'Homme ; c'est retenir l'Ombre tandis que la Substance manque.

§. XV. Comme j'ai placé la veritable Vocation d'un Ministre dans ce Mouvement du *Saint Esprit* ; aussi la *Puissance*, la *Vie*, & la *Vertu* d'icelui, & la pure *Grace de Dieu*, qui en vient, est la principale & la plus nécessaire *Qualité* ; sans laquelle il ne peut aucunement s'acquitter de son Devoir, ni agreablement devant Dieu, ni avantageusement envers les Hommes. Nos Aversaires, en ce Cas, soutiennent que *trois Choses* sont requises à faire un Ministre, à savoir, premièrement, Les *Qualitez Naturelles*, qu'il ne soit pas un Fou. Secondement, Les *Qualitez Acquises*, qu'il soit savant dans les Langues, en Philosophie, & en Theologie Scolastique. Troisièmement, La *Grace de Dieu*.

2 Quest.

Les Qualités d'un Ministre.

La Philosophie & la Theologie Scolastique ne feront jamais un Ministre de l'Evangile.

Ils estiment que les *deux premieres* sont nécessaires à l'Essence d'un Ministre, tellement qu'un Homme

Homme ne peut pas en être un sans elle ; La troisième, disent-ils, est requise pour le bien être d'un tel ; Tellement qu'un Homme peut véritablement être un bon Ministre sans cela, & doit être écouté & reçu comme tel. Mais nous (en supposant la Capacité Naturelle, qu'un Homme ne soit pas un Idiot) nous jugeons que la Grace de Dieu est indispensablement nécessaire à l'être même d'un Ministre, comme une chose sans quoi Personne ne peut être, ni un véritable, ni un légitime, ni un bon Ministre. Quant au *Sçavoir des Lettres*, nous ne jugeons pas qu'il soit si fort nécessaire pour le bien être d'un Homme, quoi que par accident quelquefois cela y peut concourir ; mais il est plus souvent pernicieux qu'utile ; comme il parut dans l'Exemple de *Taulerus*, qui étant un Homme Savant, & qui pouvoit faire une Eloquentte Predication, eut besoin neantmoins d'être instruit dans la Voie du Seigneur par un pauvre *Laique*. Je parlerai, premièrement, de la *Nécessité de la Grace*, & ensuite je passerai à dire quelque chose de cette Literature, que l'on estime si nécessaire.

Un pauvre
Laique in-
struit le Sa-
vant Tauler-
us.

Preuve I.

Premièrement donc, Nous pouvons beaucoup mieux dire ici, tout de même que nous avons dit dans la *Vocation*. Que si la *Grace de Dieu* est une Qualité nécessaire pour faire quelcun *vrai Chrétien*, il faut que ce soit une Qualité beaucoup plus nécessaire pour établir un *vrai Ministre* du Christianisme. Que la *Grace* soit nécessaire pour faire un *vrai Chrétien* ; Je pense qu'on n'en donnera point, puisque c'est par *Grace* que nous sommes Sauvez, Ephes. 2. vers. 8. C'est la *Grace de Dieu*, qui nous enseigne à renoncer à l'Impiété, & aux Convoitises de ce Monde, & à vivre Justement & Religieusement. Tit. 2. vers. 11. Ouy, Christ dit expressement, *Que sans lui nous ne pouvons rien faire*. Jean 15. v. 5. Et le moyen par lequel Christ aide, assiste & opere avec Nous, c'est par la *Grace* : De là vient qu'il

La seule Gra-
ce de Dieu
etablit un
vrai & légit-
ime Docteur.

qu'il disoit à Paul, *Ma Grace te suffit.* Un Chrétien sans la *Grace*, en effet n'est pas Chrétien ; mais un Hypocrite & un faux Pretendant. Je dis donc, *Si la Grace est nécessaire à un Chrétien particulier ; beaucoup plus à un Docteur parmi les Chrétiens, qui doit être comme un Pere & un Instruteur aux autres ; puisque cette Dignité est attribuée à ceux qui ont acquis une plus grande mesure que leurs Freres.* Et même la Nature nous enseigne, *Qu'il y a plus de choses requises dans un Docteur, que dans ceux qui sont Enseignez ; & qu'il faut que le Maître soit au dessus & avant l'Ecolier, dans cet Art ou Science qu'il enseigne aux autres.* Puis donc que l'on ne peut point joindre véritablement du *Christianisme*, ni qu'aucun Homme ne peut être nommé Chrétien sans la véritable *Grace de Dieu*, par conséquent Personne ne peut non plus être un vrai & légitime Docteur du *Christianisme* sans cela.

* Secondement, Personne ne peut-être Ministre de l'Eglise de Christ, qui est son Corps, amoins qu'il ne soit Membre de ce Corps, & ne reçoive la Vertu & la Vie de la Tête.

* Preuve II.
Argument.
Il faut être Membre du Corps & alors la Vie est reçue & la Vertu de la Tête.

Mais celui qui n'a point la *Véritable Grace*, ne peut, ni être Membre du Corps, ni recevoir de la Vie & la Nourriture qui vient de la Tête.

Bien moins donc peut-il être un Ministre pour Edifier le Corps.

Que celui-là ne puisse être un Ministre, qui n'est pas Membre, cela est évident ; parce que celui qui n'est pas Membre, est exclus & retranché, & n'a pas place au Corps ; au lieu que les Ministres sont comptez entre les Membres les plus considerables du Corps. Mais Personne ne peut être Membre à moins qu'il ne reçoive de la Vertu, de la Vie & de la Nourriture de la Tête : Car les Membres qui ne reçoivent point cette Vie & cette Nourriture, s'affoiblissent & se seichent, & après sont retranchés. Or, que tout véritable Membre reçoive ainsi la Nourriture & la Vie de la Tête, l'Apôtre l'assure

l'assure expressement, *Eph. 4. vers. 16. Duquel tout le Corps bien ajusté & serré ensemble par toutes les Jointures du fournissement, prend l'accroissement du Corps, selon la vigueur qui est en la mesure de chaque partie, pour l'édification de soi même en Charité.* Or ce qui est ainsi communiqué, & ce qui unit ainsi le tout, n'est autre chose que la *Grace de Dieu*; C'est pourquoi l'Apôtre dans ce même Chapitre vers. 7. dit, *Mais la Grace est donnée à chacun de nous selon la mesure du Don de Christ*; & au vers. 11. Il montre comment, *C'est par cette Grace & par ce Don, que tant les Apôtres, que les Prophetes, les Evangelistes, les Pasteurs & les Docteurs, sont donnez pour l'Oeuvre du Ministère, & pour l'Edification du Corps de Christ.* Et certainement il n'y a point d'Homme destitué de la Grace qui soit propre pour cette Oeuvre, veu que tous ceux que Christ donne, sont ainsi qualifiez; & ceux qui ne sont pas ainsi qualifiez, ne sont pas donnez, ni envoyez de Christ, ne doivent être, ni écouter, ni reçus, ni reconnus comme *Ministres de l'Evangile*; parce que ses *Brebis* ne doivent, ni ne veulent écouter la Voix d'un Etranger. Cela est encore évident par *1 Corint. 12.* dans tout le Chapitre; Car l'Apôtre traitant dans ce Chapitre de la *diversité des Dons & des Membres du Corps*, montre comment par l'*Operation* de ce même Esprit, en différentes *Manifestations* ou *Mesures*, dans les divers Membres du Corps, tout le Corps est édifié, disant, vers. 13. *Que nous sommes tous Batisés en un même Esprit, pour être un même Corps.* Et ensuite, vers. 28. Il fait le denombrement des diverses dispensations d'icelui, lesquelles sont posées de la part de Dieu dans l'Eglise, par les diverses Operations de son Esprit, pour l'Edification du Tout. S'il n'y a donc point de vrai Membre du Corps, qui ne soit ainsi Batisé par cet Esprit, & que rien n'opere pour son Edification, que selon la mesure de Grace reçue de cet Esprit: Certainement sans la Grace Personne ne doit être admis

Les Brebis
de Christ ne
doivent, ni
ne veulent
écouter la
Voix de l'E-
tranger.

admis à agir ou à travailler dans le Corps ; parce que leur Travail & leur Ouvrage, sans la Grace, seroient sans aucun succès.

§. XVI. En troisième lieu, Que cette Grace & ce Don est une Qualité nécessaire à un Ministre, cela est clair, de ce que dit l'Apôtre Pierre, 1 Pet. 4. vers. 10, 11. *Que chacun, selon qu'il a reçu le Don, l'Administre envers les autres, comme bons dispensateurs de la diverse Grace de Dieu. Si quelcun parle, qu'il Parle comme les Paroles de Dieu : Si quelcun Administre, qu'il Administre comme par la Puissance que Dieu fournit ; afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jesus Christ, auquel appartient gloire & force aux Siecles des Siecles, Amen.* D'où il paroît, Que ceux qui administrent, doivent administrer selon le Don & la Grace reçue : Mais ceux qui n'ont pas un tel Don, ne peuvent administrer suivant cela. Secondement, *Comme bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu* : Mais comment un Homme peut-il être un bon Dispensateur de ce qu'il n'a point ? Les Impies qui ne sont pas bien-faisans à eux mêmes, peuvent-ils être bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu ? C'est pourquoi aux versets suivans, il fait une limitation exclusive de ceux qui ne sont pas ainsi pourvus, disant, *Si quelcun parle, qu'il parle comme les Paroles de Dieu : Si quelcun administre, qu'il administre comme par la Puissance que Dieu fournit ;* Ce qui est autant que s'il eût dit, Ceux qui ne peuvent pas parler ainsi, & administrer ainsi, ne le doivent pas faire. Car, ce (Si) denote une Condition nécessaire. Or, qu'elle est cette capacité, cela est évident par les Mots precedens, à savoir, le Don reçu, & la Grace, de laquelle ils sont les Dispensateurs, comme il paroît par la Liaison immediate & par la dependance des Mots ; Cela ne se peut pas non plus entendre d'une pure Capacité Naturelle ; parce qu'un Homme en cet Etat est dit, *Ne connoître point les Choses qui sont de Dieu*, & ainsi il ne peut pas

L'Administration doit estre par le Don de la Grace reçue.

La bonne Administration de quoi ? de l'Abondante grace de Dieu, qui est la Capacité & l'Administration reçue.

pas les administrer aux autres. Et les paroles suivantes le montrent aussi, en ce qu'il joint immédiatement, *Afin que Dieu soit glorifié en toutes Choses* : Mais assurément Dieu n'est point glorifié, mais plutôt est grandement deshonoré, quand les Hommes naturels de leur pure capacité naturelle s'entremêlent dans les Choses Spirituelles, lesquelles ils ne connoissent, ni n'entendent.

4. Preuve.

En quatrième lieu, Que la Grace est la plus nécessaire Qualité à un Ministre, cela paroît par ces Qualitez, que l'Apôtre requiert expressément, 1 Tim. 3. 2. Tit. 1. &c. où il dit, *Il faut que l'Evêque soit Irreprehensible, Vigilant, Attrempé, Honorable dans sa conduite, Propre à Enseigner, Patient, Amateur des Gens de bien, Juste, Saint, Continent, comme Dispensateur de Dieu, Retenant ferme la Parole fidelle; ainsi qu'il a été enseigné. D'autre part, Il ne faut pas non plus qu'il soit addonné au Vin, ni Batteur, ni Avaricieux, ni Orgueilleux, ni addonné à son Sens, ni prompt à la Colere.* Or je demande, s'il ne seroit pas impossible, qu'un Homme pût avoir toutes ces Vertus ci-dessus nommées, & fût exempt de tous ces Maux sans la Grace de Dieu? Si donc ces Vertus (à la production desquelles au dedans de l'Homme la Grace est absolument nécessaire) sont nécessaires pour faire un vrai Ministre de l'Eglise de Christ, suivant le Jugement de l'Apôtre; assurément il faut aussi que la Grace soit nécessaire.

Comment un Evêque peut il avoir ces Vertus sans la Grace de Dieu?

Sur ce Sujet un Savant Homme, & fort entendu dans l'Antiquité environ le tems de la Reformation, écrit ainsi; *Tout ce qui se fait dans l'Eglise, soit pour l'Ornement, soit pour l'Edification de la Religion, ou en choisissant les Magistrats, ou en établissant les Ministres de l'Eglise; hormis que cela se fasse par le Ministère de l'Esprit de Dieu, qui est comme l'Ame de l'Eglise, cela est inutile & criminel. Car quiconque n'a pas été appelé par l'Esprit de Dieu, au grand Office de Dieu & à la Dignité de l'Apostolat, comme étoit Aaron, & n'y est pas entré par*

Tout ce qui se fait dans l'Eglise sans le Ministère de l'Esprit de Dieu est vain & criminel.

la
da
me
de
Br
le
ora
De
Ev
Ser
&
étr
qu
pou
don
tur
voi
la
duc
aus
pou
Chr
soin
prit
S
Gra
la
sero
la
M
Hyp
nou
ced
S
que
de
de
un
Perj
te a

la Porte, qui est Christ ; mais s'est avancé autrement dans l'Eglise par la Fenêtre, par les Faveurs des Hommes, &c. Certainement un tel n'est point le Vicaire de Christ, ni de ses Apôtres ; mais un Larron & un Brigand, & le Vicaire de Judas Iscariot & de Simon le Samaritain. D'où vient qu'il étoit si expressement ordonné, touchant l'Élection des Prelats (ce que Saint Denis appelle le Sacrement de Nomination) que les Evêques & les Apôtres, qui auroient la conduite du Service de l'Eglise, seroient des Personnes de mœurs & de Vie les plus intégres, puissans dans la saine Doctrine, pour rendre raison de toutes Choses. C'est ainsi qu'écrivit un * Autre, environ le même tems, C'est pour quoi il ne se peut jamais faire, que Personne puisse donner un solide Jugement touchant les Saintes Ecritures, & la Verité de Dieu par les Langues, & par le Savoir. Enfin, dit-il, les Brebis de Christ, ne cherchent que la Voix de Christ, laquelle elles connoissent par le S. Esprit, duquel elles sont remplies : On n'a égard, ni au Savoir, ni aux Langues, ni à aucune Chose extérieure ; Tellement, que pour cela on croye, que ceci ou cela soit la Voix de Christ, son vrai Berger : On connoit qu'il n'est pas besoin d'aucune autre Chose, que du Temoignage de l'Esprit de Dieu.

Qui est le vicaire de Judas Iscariot.

* François Lambert d'Avignon, dans son liv. touchant la Prophetie, le Savoir, les Langues & l'Esprit de Prophetie, Imprimé à Avrange 1516. de prou. cap. 24

§. XVII. Contre cette absolue nécessité de la Grace, on objecte, Que si tous les Ministres avoient la Grace Salulaire de Dieu, donc tous les Ministres seroient sauvez ; ven que Personne ne peut déchoir de la Grace Salulaire, ni la perdre.

1 Object.

Mais cette Objection est bâtie sur une fausse Hypothese, qui est purement niée par nous ; & nous avons déjà refuté cela dans la These precedente touchant la Perseverance.

Reponse.

Secondement, On nous peut objecter, Que puisqu'on nous affirme que chaque Personne a une Mesure de Grace veritable & Salulaire, il n'est point besoin de Qualité singuliere, soit pour un Chrétien, soit pour un Ministre ; Car ven que chacun a cette Grace, donc Personne n'a besoin de s'abstenir d'être Ministre à faute de Grace.

2 Objection.

Je

Reponse.

Heb. 5. v. 4.

Tous ont la Grace de Dieu, qui appelle à la Justice, mais tous ne sont pas ainsi terminés en sa Nature, pour porter des Fruits, une Vie sainte & sans reproche.

Je repons, Nous avons montré ci-dessus, que pour établir un Ministre, une *speciale & singuliere Vocation* de la part de l'Esprit de Dieu étoit nécessaire ; ce qui est quelque chose au de-là de la Dispensation Universelle de la Grace à Tous ; suivant ce que dit l'Apôtre, *Nul ne s'attribue cet Honneur, mais celui-là en jouit, qui est appelé de Dieu, comme Aaron.* Deplus, nous entendons par la Grace, entant qu'elle est une *Qualité* pour un *Ministre*, non pas une simple Mesure de *Lumiere*, telle qu'elle est donnée pour reprendre, & pour l'appeler à la Justice : Mais nous entendons la Grace entant qu'elle a Converti l'Ame, & a Puissamment Operé en cela ; comme il paroîtra plus au long ci-après, touchant l'*Oeuvre des Ministres.* Ainsi nous n'entendons pas des Hommes simplement, entant qu'ils ont la Grace en eux, comme une *Semence* (laquelle nous affirmons de fait que Tous ont en quelque mesure) mais nous entendons des Hommes qui sont *Bien faisans & Gracieux*, fermentez par cette Grace en la Nature d'icelle ; jusqu'à produire par là ces bons Fruits d'une Conversation sans reproche, de Justice, de Sainteté, de Patience, de Temperance, que l'Apôtre demande comme nécessaire dans un veritable *Evêque & Ministre Chrétien.*

3 Object.

* Nic. Arnaud, Section 32. sur la These 4.

Reponse.

En troisieme lieu, * Ils objectent l'*Exemple des Faux Prophetes, des Pharisiens, & de Judas.*

Mais premièrement, Quant aux faux Prophetes, il ne peut y avoir rien de plus indiscret, & de plus ridicule ; comme si parce qu'il y a eu des *faux Prophetes*, réellement *faux* sans la Grace de Dieu, donc la Grace de Dieu n'étoit pas nécessaire à un vrai Ministre Chrétien. A la verité, s'ils avoient prouvé, que les *vrais Prophetes* manquoient de cette Grace, ils auroient dit quelque chose : Mais qu'est-ce que les *faux Prophetes* ont de commun avec les *vrais Ministres*, si ce n'est qu'ils pretendent faussement avoir ce qu'ils n'ont pas ? Et parce

parce que les *faux Prophetes* manquent de la Grace véritable, s'ensuivra t-il donc, que les *vrais Prophetes* ne doivent pas l'avoir, afin qu'ils soient *vrais Prophetes*, & non pas *faux*? L'Exemple des *Pharisiens* & des *Sacrificateurs* sous la *Loi* ne repondra pas aux *Tems de l'Evangile*; parce que Dieu mit à part une *Tribu* particuliere pour ce Service, & des *Familles* particulieres, à qui il appartenoit par une *Succession en droite Ligne*; aussi leur Service & leur Oeuvre n'étoient pas tout a fait Spirituels, mais seulement l'accomplissement de quelque charnelles & extérieures Observations & Ceremonies, qui n'étoient que l'Ombre de la Substance qui étoit à venir: Et par consequent leur Oeuvre ne *sanctifioit pas ceux qui s'y adressoient, quant à la Conscience*; puis qu'ils n'étoient établis que seulement selon la *Loi d'un Commandement Charnel*, & non pas selon la *Puissance d'une Vie non perissable*. Néanmoins, comme dans la Figure il falloit qu'ils fussent *sans défaut*, quant à leur Homme extérieur, & dans l'accomplissement de leur Oeuvre, qu'ils se lavassent & purifiassent de leurs Souillures extérieures; ainsi à present sous les *Tems de l'Evangile*, il faut que les *Ministres* dans l'Antitype soient intérieurement *sans défaut dans leurs Ames & dans leurs Esprits*; étant, comme l'Apôtre le requiert, *Irreprehensibles*, & il faut que dans leur Oeuvre & dans leur Service, ils soient *purs & sans tache*, exempts de leurs interieures Souillures, & tellement *nets & saints*, qu'ils puissent offrir des *Sacrifices Spirituels, agreables à Dieu par Jesus Christ*, 1 Pierre 2. v. 5. Quant à *Judas*, le *Tems de son Ministère* n'étoit pas tout a fait Evangelique, comme étant avant que l'Oeuvre fût *finie*, & tandis que Christ lui même & ses Disciples étoient encore sujets aux *Observances & aux Reiglemens des Juifs*; c'est pourquoi sa Commission, aussi bien que celle que les autres reçurent avec lui en ce tems-là, étoit *seulement à la Maison d'Israel*, Matth. 10. v. 5, 6. ce qui faisoit,

Le Service sous la Loi n'étoit pas tout à fait Spirituel, mais Figuratif; & comme pour s'en acquiescer il falloit, qu'ils fussent purifiés de leurs Souillures extérieures: Aussi faut-il que les Ministres de l'Evangile soient intérieurement sans défaut.

Le Ministère des Disciples de Christ avant que l'Oeuvre fût finie, étoit plus Legal qu'Evangelique.

Judas fut appelé immédiatement de Christ, & prêcha gratuitement, ce que nos Aversaires ne veulent pas faire ; quoi qu'ils font de lui un Modèle de leur Ministère sans la Grace, disant, qu'il n'avoit pas alors la moindre mesure de la Grace de Dieu.

Object.

* Ibid. Nic. Arnoldus.

faisoit, qu'en vertu de cette Commission le reste des Apôtres n'avoient pas le pouvoir de se produire & de prêcher après la Resurrection, jusques à ce qu'ils eussent attendu à *Jerusalem* l'effusion de l'Esprit : Tellement qu'il paroît, que le Ministère de Judas étoit plus *Legal* qu'*Evangelique*. Secondement, Le Cas de Judas, comme tous l'avoüeront, étoit singulier & extraordinaire, lui étant *Appellé immédiatement* par Christ lui même, & pourveu par consequent & ayant *pouvoir* de lui de prêcher & de faire des Miracles ; A laquelle *Commission immediate* nos Aversaires ne vont pas jusques là que d'y pretendre, & ainsi ils le cedent à Judas, qui se confioit aux paroles de Christ, c'est pourquoi il sortit pour aller prêcher, *sans Or & sans Argent, sans Malette pour son chemin ; donnant gratuitement*, comme il avoit *reçu gratuitement* ; ce que nos Aversaires ne voudroient pas faire, comme il sera remarqué ci-après : Aussi n'ai je point encore ouï dire qu'on ait prouvé qu'en ce tems-là Judas n'avoit pas la moindre mesure de la Grace de Dieu. Mais n'est-ce pas pitoyable que même les *Protestans* renoncent aux onze bons & fideles Apôtres, & à tout le reste des Saints Disciples & Ministres de Christ, & s'appliquent à celui-là seul, de qui il a été rendu témoignage, qu'il étoit un *Diable*, pour être un *Modele* & un *Exemple* de leur Ministère ? Helas ! qu'il est à regretter de ce qu'il n'y a que trop de Gens d'entr'eux, qui ressemblent trop ce *Modele*.

On fait d'ordinaire une autre *Objection* contre la Necessite de la Grace, * *Qu'en cas qu'elle fût nécessaire, donc ils s'ensuivroit, que tel qui en manqueroit, ne pourroit pas veritablement administrer les Sacremens ; & par consequent le Peuple seroit laissé dans des doutes & dans des scrupules infinis, comme ne sachant pas certainement s'ils les avoient veritablement reçus, parce qu'ils ne savoient pas infalliblement si les Administrateurs étoient des Hommes veritablement dans la Grace.*

Mais

Mais cette Objection ne nous porte point de ^{Réponse.}
 roup du tout, parce que la Nature de ce *Culte*
Spirituél & Chrétien, que nous defendons suivant la
 Verité, est tel, qu'il n'est point accompagné né-
 cessairement de ces Institutions charnelles & ex-
 térieures ; dont l'administration a fait naître l'*Ob-*
jection ; & ainsi il n'a pas de telle Absurdité qui
 s'en ensuive ; comme il paroîtra bien plus claire-
 ment dans la suite.

§. XVIII. Bien que nous ne jugions donc pas
 que le *Savoir Humain* soit nécessaire, neantmoins, <sup>Que c'est
que le veri-
table Savoir?</sup>
 nous sommes éloignez d'exclurre le véritable Sa-
 voir ; c'est à dire, ce *Savoir* qui procede des En-
 seignements & des Instructions de l'Esprit, par
 lesquelles l'Ame apprend les voyes secretes du
 Seigneur, devient informée de plusieurs Travaux
 intérieurs & des Exercices de l'Entendement ; &
 apprend par une Experience vivante à vaincre le
 Mal & les Tentations qui y sont, *en suivant le*
Seigneur, & cheminant en sa Lumiere, & attendant
chaque jour & la Sagesse & la Connoissance immédiate-
ment de la part de la Revelation d'icelle ; & ainsi
elle ramasse ces Celestes & Divines Leçons dans le bon
Tresor de son Cœur ; comme l'Honnête *Marie* fai-
 soit des Paroles qu'elle oyait, & des Choses qu'elle
 remarquoit : Et ainsi elle tire de ce Tresor de
 son Ame, comme le bon *Scribe*, des Choses *Nou-*
velles & Anciennes ; selon que ce même Esprit la
 meut, & lui donne une véritable Liberté, & au-
 tant qu'il est nécessaire pour la Gloire du Seigneur,
 de qui & pour qui est l'Ame ; & à l'Oeil de qui,
 Elle, qui est le *Temple de Dieu*, apprend à faire
 toutes Choses, pour la Gloire d'icelui. C'est ce
 bon *Savoir* que nous jugeons nécessaire à un vrai
Ministre ; par lequel, & avec lequel *Savoir* un <sup>Le bon Sa-
voir neces-
saire à un
vrai Minis-
tre.</sup>
 Homme peut bien instruire, enseigner, & exhor-
 ter en tems propre ; & attester pour Dieu, par
 une Experience certaine, comme faisoit *David, Sa-*
lomon, & les Saints Prophetes anciens, & les bien-
 heureux

heureux Apôtres de nôtre Seigneur Jesus Christ, Lesquels testifioient ce qu'ils avoient *veu, oûi, senti, & touché de la Parole de Vie*, 1 Jean I. v. I. *Administrant le Don, selon qu'ils l'avoient reçu, comme bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu*; & ne prêchoient pas des Bruits incertains des Hommes par *ouïr dire*, lesquels ils eussent ramassez simplement dans l'Intelligence, tandis qu'ils étoient en eux mêmes étrangers, quant à la Chose, dans leur propre Experience: Comme d'Enseigner le Peuple à croire, tandis qu'eux mêmes étoient incrédules; ou d'enseigner à surmonter le Peché, tandis qu'eux mêmes en sont esclaves, comme sont tous les Hommes hors de la Grace; ou à croire & à esperer une Recompense Eternelle, à laquelle eux mêmes ne sont pas encore arrivez, &c.

La Littérature est premierement, la Science du Latin, du Grec, & de l'Hebreu.

Avant la Reformation les Prieres du Peuple se faisoient en Langue Latine.

§. XIX. Mais examinons cette *Littérature*, laquelle on tient être si nécessaire pour être *Ministre*; comme en premier lieu, la Connoissance des *Langues*, du moins du *Latin*, du *Grec*, & de l'*Hebreu*. La Raison de cela est, afin qu'ils lisent les *Ecritures*; ce qui est leur seule Reigle, dans leur *Langues Originaires*, & par là soient plus capables de faire un Commentaire dessus & de les Interpreter, &c. Ce qui fit aussi, que cette Connoissance fut d'autant plus estimée par les *Protestans Primitifs*, fut à la verité cette Barbarie obscure qui étoit repandue sur tout le Monde, dans les Centuries qui precederent immédiatement la Reformation; la Connoissance des *Langues* étant environ ce tems-là, presque perdue & éteinte (jusqu'à ce qu'elle fut en ce même tems-là rétablie par *Erasme* & par quelques autres.) Et cette Barbarie étoit d'autant plus abominable, que tout le Gulte entier & les Prieres du Peuple étoient en *Langue Latine*, & parmi ce grand Nombre de *Prêtres*, de *Moines*, & de *Religieux*, à peine, un de mille entendoit son *Breviaire*, ou cette Messe qu'il lisoit & repetoit chaque jour: Les *Ecritures* étant comme un Livre scellé,

féellé, non seulement pour le Peuple, mais aussi pour la plus grande partie du Clergé, même quant à leur Litterale Connoissance. Je ne blâmerai du tout point le Zele que les *premiers Reformateurs* eurent contre ces *Ténèbres Babylonniennes*, ni leurs pieux Efforts pour traduire les *Saintes Ecritures* ; je croi même veritablement qu'ils le firent sincerement, selon leur Connoissance : C'est pourquoi, pour repondre aux justes desirs de ceux qui souhaitent de les lire, & pour d'autres fort bonnes Raisons, comme pour entretenir un Commerce & une Intelligence parmi les Nations differentes par ces Langues communes, & quelques autres de cette sorte ; nous jugeons qu'il est fort necessaire & louable, qu'il y ait des *Ecoles publiques*, pour enseigner & pour instruire dans les Langues toute la Jeunesse qui a du penchant à cela. Et quoi que l'*Ignorance Papale* meritaist justement que l'on l'eût en horreur & en abomination ; nous voyons néanmoins que la veritable Reformation ne consiste pas en cette Connoissance : Parce que bien que depuis ce tems-là les *Papistes*, touchés d'Emulation envers les *Protestans*, se soient plus appliquez à la Literature, & qu'elle fleurisse plus à present dans leurs *Universitez* & dans leurs *Cloîtres*, qu'auparavant (principalement dans la *Secte Ignacienne* ou *Jesuitique*) ils sont autant que jamais éloignez à present d'une veritable *Reformation*, & plus endurcis dans leurs pernicieuses *Doctrines*. Mais tout cela ne fera pas que cette Qualité soit necessaire à un Ministre, beaucoup moins qu'elle soit une Qualité plus necessaire que la Grace de Dieu, & que son Esprit, parce que l'Esprit & la Grace de Dieu peuvent suppléer à ce besoin dans le plus Rustique & le plus Ignorant ; mais cette Connoissance ne peut aucunement suppléer au besoin de l'Esprit dans les plus Savans & les plus Eloquents. Car tout ce que l'Homme peut Interpreter ou decouvrir des Ecritures par sa propre Industrie,

Le Zele & les Efforts des premiers Reformateurs loués.

La Connoissance des Langues recommandable, & les Ecoles necessaires.

La Literature des Papistes & leur Connoissance particuliere des Jesuites.

L'Esprit est
le plus veri-
table Inter-
prete des E-
critures, soit
des Langues
Originelles,
soit sans elles

Un pauvre
Cordonnier,
qui ne savoit
pas lire, re-
fute les fauf-
ses Opinions
qu'un Pro-
fesseur en
Theologie,
soutenoit
par l'Ecri-
ture.

par son Savoir & par sa Connoissance dans les Langues, tout cela n'est rien sans l'Esprit ; il ne peut être assuré, mais il peut toujours manquer dans leurs sens ; au lieu qu'un pauvre Homme, qui ne connoit pas une Lettre, quand il entend lire les Ecritures, peut dire par ce même Esprit, *Ceci est vrai* ; & par le même Esprit il peut l'entendre, l'exposer & l'interpreter, s'il est nécessaire : Et même lui trouvant que sa Condition repond à la Condition & à l'Experience des Saints d'ancienneté, connoit & possède les Veritez qui y sont contenues, parce qu'elles sont scellées & attestées dans son Cœur par le même Esprit. Et c'est de quoi nous avons une abondance d'Experience dans plusieurs de ces Personnes sans Lettres, lesquels Dieu a suscitez pour être Ministres dans son Eglise en ce tems ; tellement que quelques uns d'eux, par son Esprit, ont corrigé quelques unes des Erreurs des *Traducteurs*, comme je l'ai remarqué ci-devant dans la Troisième These, touchant les *Ecritures*. Et même je connois moi même un pauvre Cordonnier, qui ne savoit pas lire un seul mot, qui étant attaqué sur une fausse Citation de l'Ecriture, par un *Professeur* public en *Theologie*, devant le *Magistrat* d'une Ville, après avoir Prêché à quelque peu de Personnes qui étoient venues l'écouter ; je dis, que je connois un tel Homme (& qui est encore vivant) qui quoi que le *Professeur* soutint constamment que ce qu'il avoit dit étoit une Sentence de l'Ecriture (ce *Professeur* aussi est estimé pour un Homme Savant) néanmoins assura, non par aucune certaine Connoissance de Lettre qu'il en eût, mais par le *Témoignage le plus certain de l'Esprit en soi même*, que le *Professeur* mentoit ; & que l'*Esprit de Dieu* n'avoit jamais dit une telle Chose, que l'autre affirmoit ; & la Bible ayant été apportée, on trouva comme le pauvre *Cordonnier* avoit dit.

§. XX. La seconde Partie de leur *Literature*, c'est la *Logique* & la *Philosophie*, un Art si peu nécessaire à un vrai Ministre, que si quelcun, qui vient à être un vrai Ministre, l'a eu, il est plus seur pour lui de l'oublier & de le perdre; Car c'est la Racine & le Fondement de toute Contention & dispute, & le moyen de rendre une Chose beaucoup plus obscure que plus claire. Car sous pretexte de Reigler la Raison de l'Homme, dans un certain Ordre & par des Reigles, afin qu'il puisse trouver la Verité (comme ils prétendent) cela le conduit dans un tel Labyrinthe de Dispute, qu'il est beaucoup plus propre à faire un *Sceptique* qu'un *Chretien*, beaucoup moins un Ministre de Christ; & même cela empêche souvent un Homme d'avoir une claire Intelligence des Choses, que sa propre raison lui donneroit: C'est pour quoi, à travers cette nombreuse diversité de Reigles & d'Inventions, cet Art donne souvent occasion à un Homme qui n'a qu'un peu de Raison, de parler imprudemment & fort inutilement. Veu qu'un Homme, qui n'est pas fort Sage, peut neantmoins être un parfait *Logicien*; Si donc vous voulez rendre un Homme Fôu à dessein, qui n'est pas fort Sage, ne faites que lui enseigner la *Logique* & la *Philosophie*, & au lieu qu'auparavant il eût pu être propre à quelque chose; alors il ne sera bon pour rien que pour dire des Choses ridicules; Car ces Notions nageront tellement dans sa Tête, qu'elles le rendront extrêmement occupé de rien. L'usage que les Gens Sages & Solides en font, c'est d'en voir le peu de solidité; C'est pourquoi, quelqu'un dit, *Qu'elle est un Art de Contention & d'Obscurité, par lequel toutes les autres Sciences sont rendues plus obscures & plus difficiles à être entendues.*

2. La Logique & la Philosophie ne sont point nécessaires à un Predicateur.

L'usage de la Logique est d'en voir le peu de solidité, ou la legerete.

Si l'on insiste, Que par-là la Verité peut-être défendue & confirmée, & les Heretiques refutés.

Reponſe.

* Lucæ Ofi-
andri Epist.
Hist. Ecclef.
lib. 2. cap. 5.
Cent. 4.

Je Repons, Que la Verité dans les Personnes veritablement raisonnables, n'a pas besoin de son Secours, & qu'elle ne convaincra jamais ceux qui sont ainsi Obstinez; Car ils peuvent apprendre par-là vint Finesses & Distinctions, avec quoi on ferme la Porte à la Verité : Et la Verité procédant d'un Cœur honnête & énoncée de la part de la Vertu & de l'Esprit de Dieu, aura plus d'Influence, & gagnera plutôt & efficacement, que par mille demonstrations de *Logique*, comme ce * *Philosophe Payen* l'avoüe, lequel, Disputant avec des Evêques *Chrétiens* au Concile de *Nice*, étoit si Subtil, qu'ils ne pouvoient pas le Vaincre; mais cependant quelque peu de Paroles dites par un simple Vieillard Rustique le Convainquirent en un moment, & il fut Converti à la Foi Chrétienne; Et étant interrogé, comment il étoit venu à se soumettre à ce vieux Homme Ignorant, & non pas aux Evêques; Il dit, *Qu'ils disputoient avec lui suivant sa propre maniere, & qu'il pouvoit toujours donner des Paroles pour des Paroles; Mais qu'il étoit venu de ce Vieillard une Vertu, à laquelle il n'étoit pas capable de résister.* Cette Vertu secrète & cette Force doit être la *Logique* & la *Philosophie*, de laquelle un vrai Ministre Chrétien doit être pourvu, & de laquelle on n'a pas besoin d'être redevable à *Aristote* pour ce qui est de la *Logique Naturelle*, sans laquelle les Gens raisonnables, sans cet Art & ces Reigles, ou plutôt ce Sçavoir *Sophistique*, tirent une Conclusion certaine des Propositions veritables; dont à peine y a-t-il aucun Homme de Raison qui en manque; Nous ne nions pas qu'elle n'ait son usage, & je m'en suis quelquefois servi dans ce Traitté, & elle peut aussi servir sans cet Art de *Dialectique*. Quant à l'autre partie de la *Philosophie*, qui s'appelle *Morale* ou *Ethique*, elle n'est pas si nécessaire aux *Chrétiens*, qui ont les Reigles des Saintes Ecritures, & le Don du Saint Esprit, par lequel ils peuvent être beaucoup

La Logique
Naturelle
nécessaire.

3. La Morale
ou les Reigles
des Mœurs
non nécessai-
res aux Chré-
tiens.

beaucoup mieux instruis. Les Parties de *Physique* & de *Metaphysique* se peuvent reduire aux Arts de *Medecine* & de *Mathematiques*, qui n'ont rien de commun avec l'Essence d'un *Ministre Chretien*. C'est pourquoi aussi l'Apôtre *Paul*, qui étoit bien informé de ce qui étoit bon pour les *Ministres Chretiens*, & ce qui leur étoit nuisible, exhorte ainsi les *Colossiens*, Col. 2. vers. 8. *Prenez garde que Personne ne vous butine par la Philosophie & vaine deception*. Et à son Bien-aimé Disciple *Timothée*, il écrit aussi de la sorte, 1 *Timot.* 6. vers. 20. *O Timothée ! garde le Depost, fuyant les crieries vaines & profanes, & les Contradictions d'une Science faussement ainsi nommée.*

4. La Physique & la Metaphysique ne font point les predicateurs de la Verite.

§. XXI. La troisième & la principale partie de leur Literature, c'est la *Theologie Scholastique*, un *Monstre* fait de quelques *Notions de la Verité*, tirées de l'*Ecriture*, & de *Termes* & de *Maximes Payennes*; comme, si c'étoit, la *Philosophie Payenne Christianisée*, ou plutôt, la *Connoissance Literale extérieure de Christ Paganisée*. C'est l'Homme dans son premier Etat, naturel, déchu, avec sa Sapience Diabolique, se plaissant à quelques *Notions de la Verité*, & les embellissant de sa propre Sapience Serpentine & Mondaine; parce qu'il croit que la simplicité de la Verité est une chose trop basse & trop vile pour lui; Et ainsi il meprise cette simplicité partout où elle se trouve, afin qu'il se puisse ériger & exalter soi même, tout enflé de cette monstrueuse Production. C'est le Diable qui ternit, qui obscurcit & qui voile la Connoissance de Dieu, par sa Sapience sensuelle & charnelle; afin de pouvoir ainsi seduire avec plus d'assurance les Cœurs des Simples, & rendre la Verité, telle qu'elle est en elle même, digne de mépris, & difficile à connoître & à entendre, en multipliant mille Questions difficiles & superflües, & des Disputes & des Contestations sans fin; Et quiconque connoit parfaitement toutes ces choses n'en est

III. La Savante Theologie de l'Ecole dangereuse, c'est un Monstre. Une Literature pagane.

est point du tout moins l'Esclave du Peché; mais il l'est dix fois d'avantage en ce qu'il est exalté & orgueilleux de son Iniquité, & d'autant plus éloigné de recevoir, d'entendre ou d'apprendre la Verité, telle qu'elle est dans sa propre & nue Simplicité; parce qu'il est rempli, savant, riche & sage dans sa propre Imagination : Et ainsi ceux qui sont les plus entendus en cela, usent leur Jour & consomment leur précieux tems après une innombrable quantité de Questions, que l'on a feint & inventé sur cela. Un certain Savant Homme l'a appelée, *Une Discipline de deux sortes, comme de la Race des Centaures, provenant en partie des Sentences Divines, & en partie des Raisons Philosophiques.* Ils avouent eux mêmes qu'il y a mille de leur Questions qui ne sont nullement nécessaires à Salut; Et encore y en a-t-il bien d'avantage de celles sur lesquelles ils n'ont jamais pû s'accorder, mais ils sont, & seront toujours dans des Querelles sans fin là-dessus. A peine un Homme dans toute sa Vie, quoi qu'il vécût fort vieux, pourroit-il lire tous les Volumes qui ont été écrits touchant cela; & quand il les a tous lûs, il n'a fait que s'attirer sur lui même beaucoup plus de fâcherie & de rongement d'Esprit qu'il n'en avoit auparavant. Ce sont certainement ces *Paroles multipliées sans connoissance, par lesquelles le Conseil a été obscurci,* Job. 38. vers. 2. Ils font de l'Ecriture le Texte de toute cette Masse; & c'est touchant son sens, que leurs grosses Disputes prennent leur Source. Mais un Homme d'un Cœur bon & sincere, peut apprendre plus en demie heure, & être plus assuré de cela, en servant Dieu & son Esprit dans le Cœur, qu'en lisant mille de leurs Volumes, qui remplissant son Cerveau de plusieurs Imaginations inutiles, peuvent bien ébranler sa Foi, mais jamais ne la confirmeront : Et véritablement ceux qui s'y addonnent le plus, sont les plus capables de tomber dans l'Erreur, comme il paroît par l'Exemple

Les Questions
inutiles & les
Querelles sans
fin.

l'Exemple d'*Origene*, qui, par son Savoir fut un des premiers qui tombant sur cette maniere d'Interpreter les Ecritures, écrivit tant de Volumes, & tant d'Erreurs dedans, que toute l'Eglise en fut fort troublée. *Arius* aussi mené par cette

Comment
Arrius tomba dans l'Erreur & dans le Schisme.

Curiosité & cette humaine Recherche, méprisant la simplicité de l'Evangile, tomba dans son *Erreur*, qui fut la Cause de cette horrible Heresie, qui troubla si fort l'Eglise ; Il me semble que la Simplicité, la Clarté & la Briéveté des Ecritures elles mêmes, seroient une suffisante Censure pour une telle Sçience ; Et les Apôtres étant des Hommes Honnêtes, Sinceres, sans Lettres pourroient être mieux entendus par de telles sortes de Personnes à present, que par toute cette Masse de Bagatelle Scholastique, dont *Pierre* ni *Paul* n'ont jamais eu la pensée.

§. XXII. Mais cette Invention de Satan, par où il commença l'*Apostasie*, a été d'une dangereuse Conséquence ; Car par-là il ruina au commencement la Simplicité de la Verité, en soutenant la Sçience *Payenne*, ce qui causa une telle incertitude, même entre ceux qu'on appelle les *Peres*, & une telle Contestation, que l'on en trouve peu d'entr'eux, qui à cause de ce mélange, non seulement ne contredisent l'un à l'autre très souvent ; mais encore ne se contredisent eux mêmes. C'est pourquoi, quand l'*Apostasie* commença à devenir plus grande, il ensevelit, pour ainsi dire, la Verité sous le Voile de Tenebres, fermant entiere-ment au Peuple la Porte de la veritable Connoissance, & occupant les Savans (ainsi estimez) à des Questions vaines & inutiles ; tandis que les importantes Veritez de Dieu étoient negligées, & vinrent comme en desaccoutumance. Or, bien que les plus grossiers de ces Abus soient renversez par les *Protestans* : Neantmoins la mauvaise Racine demeure toujours, & se nourrit & se maintient, & au prix de l'accroissement avec lequel

L'Apostasie & les dangereuses Conséquences.

Plusieurs d'entre les Peres, non-seulement se contredisent l'un l'autre, mais se contredisent eux mêmes, & pourquoi ?

Negoce des
Ecritures, ce
que c'est :
Voyez aussi
2 pier. 2. 3.

Et on appelle
cela predica-
tion de la
parole.

Ainsi l'Ante-
christ est es-
tabli au des-
sus de la Se-
igneurie du
Royaume.

Comment le
Diable peut
être un Mi-
nistre de
l'Evangile
des Presbres.

quel cette Science se soutient, elle est estimée ne-
cessaire à un Ministre : Car, tandis que la pure
Science de l'*Esprit de Verité* est meprisée & ne-
gligée, & rendue sans aucun succez ; La Sapience
terrienne de l'Homme dechû est soutenue ; &
ainsi en ce qu'il travaille & agit avec les Ecritu-
res, étant vuide de la *Vie* & de l'*Esprit*, où ceux
qui les ont écrites étoient, par lequel elles sont
droitement entendues & mises en usage : Ainsi,
il faut, que celui qui doit être Ministre apprenne
cet *Art* ou ce *Negoce* de *Trafiquer* sur les *Ecritures*,
& être ce que l'Apôtre ne vouloit pas être, à sa-
voir, *Negociant* sur elles, 2 Corinth. 2. verset 17.
Afin qu'il acquiere une *Finesse*, d'un verset de l'E-
criture, en y ajoutant ses propre Notions & ses
Conceptions steriles, & ses Conjectures incertain-
es, & ce qu'il a derobé des Livres (à dessein de
quoi il faut de necessité qu'il en ait une grande
quantité) il puisse faire un Discours durant une
heure, chaque Dimanche (comme ils l'appellent)
ou plus souvent ; & cela s'appelle *Prêcher la Pa-*
role. Au lieu, que le Don, la Grace & l'*Esprit* de
Dieu, pour Enseigner, Ouvrir, Instruire & Prêcher
la Parole en tems, est negligé ; Et ainsi, les *Arts*
les *Devoirs*, la *Connoissance* & la *Sapience* de l'Hom-
me, qui est d'*embas*, s'établit & se plante dans le
Temple de Dieu, même au dessus de la petite *Se-*
igneurie ; qui est en effet l'*Antechrist*, operant dans
le Mystere. Ainsi le Diable peut être un aussi bon,
& aussi capable Ministre, que le meilleur d'entr'eux ;
Car il a plus d'experience dans les *Langues*,
& entend mieux la *Logique*, la *Philosophie* & la *Theo-*
logie Scholastique, qu'aucun d'eux, & connoit mieux
la *Verité* dans la Notion qu'eux tous, & parle
plus éloquemment que tous ces Predicateurs. Mais
de quoi sert tout cela ? Tout cela n'est-il pas
comme la Mort, comme un Sepulcre blanchi, &
un Cadavre mort, sans la Force, sans la Vie & sans
l'*Esprit* du Christianisme, qui est la Moüelle & la
Substance

Substance du *Ministère Chretien* ? Et celui qui a celle-ci, & peut parler par elle, quoi qu'il ne soit qu'un pauvre Pêcheur ou un Berger, & Ignorant en tout ce Savoir & en toutes ces Questions & ces Notions ; Neantmoins parlant par l'Esprit, son Ministère aura plus d'influence à l'égard de la Conversion d'un Pêcheur à Dieu, que tous ceux-là qui sont des Savans selon la Chair, comme il paroît par cet Exemple du Vieillard au Concile de Nice.

§. XXIII. Et si dans aucun Siecle, depuis les tems des Apôtres, Dieu a résolu de montrer sa Puissance par de foibles Instrumens, pour abbatre cette Sapiençe Charnelle & Payenne, & pour remettre encore l'Ancienne Simplicité de la Verité, c'est dans celui-ci. Car en nos Jours Dieu s'est suscité des Témoins à lui même, comme il fit anciennement des Pêcheurs ; Plusieurs, & même la plus grande part d'entr'eux, sont des Hommes de Travail & de Metier Mecanique, qui sans aucun tel Savoir du tout, ont sappé *Babylon*, jusques à la Racine & au Fondement, par la Vertu & par l'Esprit de Dieu ; & dans la Force & le Pouvoir de cette Vertu, ils ont rassemblé des milliers dans cette même Vertu & Vie (en atteignant leurs Consciences) qui, quand à l'extérieur, ont été beaucoup plus Savans qu'eux, & neantmoins n'ont pas été capables de résister à la Vertu qui partoît d'eux. C'est de quoi je suis moi même un Témoin véritable, & je le puis dire d'une experience certaine ; parce que mon Cœur a été souvent grandement brisé & attendri par cette Vie pleine d'efficace, qui procede du Ministère puissant de ces Hommes sans Lettres : Tellement, que par leur Contenance même, aussi bien que par leurs Paroles, j'ai senti souvent en moi le Mal abbatu & mis à la Chaine, & le Bien atteint & excité. Que vous dirai-je donc, à vous qui êtes Amateurs du Savoir & Admirateurs de la Connoissance ? N'en étois-je

La puissance de Dieu en restaurant la simplicité de la Verité par de foibles Instrumens.

Le puissant Ministère des Gens sans Lettres.

pas

pas aussi un Amateur & un Admirateur, qui aussi l'ai recherché suivant mon Aage & ma Capacité? Mais il a plû à Dieu, par son ineffable Charité de s'opposer de bonne heure à mes vains Efforts, lors que je n'avois encore que dix-huit Ans, & m'a fait considerer serieusement (ce que je souhaite aussi qui puisse arriver aux autres) *Que sans la Sainteté & la Regeneration, nul ne peut voir Dieu ;* *Job 28.v.28. & que la Crainte de l'Eternel est le Commencement de la Sapience, & que se departir de l'Iniquité, c'est la bonne Intelligence ; & combien la Connoissance enflé-t-elle, & detourne-t-elle de cette intérieure Tranquilité, de Silence, & de cette Humilité d'Ame, où Dieu se fait voir, & où la Celeste Sapience est revelée. Si vous considerez ces Choses, alors vous direz avec moi, que tout ce Savoir, cette Sapience, & cette Connoissance, rassemblée dans cette Nature déchûë, n'est que comme de l'Ecume & du Fumier en comparaison de la Croix de Christ ; particulièrement étant destituée de cette Puissance, de cette Vie, & de cette Vertu, de laquelle j'aperçûs que ces Excellens Témoins de Dieu étoient remplis (quoi que meprisez à cause qu'ils étoient sans Lettres :) C'est pourquoi voyant, que moi avec plusieurs autres, avons trouvé en eux & parmi eux l'Aliment Celeste, qui donne Contentement ; que mon Ame recherche ce Savoir, & qu'elle l'attende pour jamais.*

Quest. 3.

Le Travail
d'un Ministre

§. XXIV. Après avoir ainsi parlé de la *Vocation* & des *Qualitez* d'un *Ministre de l'Evangile* ; ce qui vient en suite à considerer, c'est, *Quel est proprement son Travail, comment & par quelle Reigle, il doit-êtré conduit ?* Nos Aversaires vont toujours à l'Exterieur, c'est pourquoi ils ont certaines Reigles & Methodes prescrites, menagées suivant leur Sapience Humaine & Terrienne. Nous, au contraire, marchons toujours sur le même *Fondement*, & nous appuyons toujours sur l'Assistance & sur l'Influence immediate de ce Saint Esprit, que Dieu a donné

donné à ses *Enfans*, pour leur enseigneur toutes Chôses, & les mener en toutes Chôses : Lequel *Esprit*, étant l'*Esprit d'Ordre*, & non pas de *Confusion*, nous meine, & nous & tout autant qu'il y en a qui le suivent, dans un *Ordre si decent & si convenable*, tel qu'il faut pour l'Eglise de Dieu. Mais nos Aversaires, s'étant fermez la porte eux mêmes à ce Conseil immediat, & à cette Influence de l'*Esprit*, se sont precipitez dans plusieurs *Confusions* & *Desordres*, en chérchant à établir un *Ordre* dans cette Affaire. Car les uns veulent avoir un premier *Evêque*, ou *Pape*, pour Gouverner & être Prince sur tous ; & sous lui, par degrez, des *Cardinaux*, des *Patriarches*, des *Archevêques*, des *Prêtres*, des *Diacres*, des *Soudiacres* ; & outre cela, des *Acolytes*, des *Tonsurez*, des *Ostiaires*, ou *Defendeurs des portes*, &c. Et dans leur *Theologie* (comme ils l'appellent) des *Professeurs*, des *Bacheliers*, des *Docteurs*, &c. Et les autres veulent avoir chaque Nation *Independante* d'une autre, ayant son *Metropolitain*, ou *Patriarche* particulier ; & le reste qui lui soit sujet par ordre, comme ci-dessus. Les autres sont contre toute *Preseance* entre les *Pasteurs*, & établissent leur *Subordination*, non pas dans les Personnes, mais dans l'Autorité : Comme premièrement, le *Consistoire*, ou la *Session* ; puis les *Classes*, ou le *Presbytere* ; ensuite le *Synode Provincial*, & puis le *National* ou l'*Assemblée Synodale*. Ainsi ils se déchirent l'un l'autre, & debatablent entr'eux, touchant la Conduitte, la Distinction, & l'établissement de leurs divers *Ordres* & *Offices* ; sur quoi il n'y a pas eu moins de Contestation, non seulement par maniere de Dispute Verbale, mais même par des Combats, des Tumultes, des Guerres, des Desolations, & des Effusions de Sang, que pour Conquerir, Renverser, & Etablir des Royaumes. Et les *Histoires* des derniers Tems sont aussi pleines des diverses *Tragedies*, qui se sont représentées sur le sujet de cette

Le Saint Esprit est un Esprit d'Ordre & non pas de Confusion.

Ordres Pâpistes & leurs Offices, &c.

Les Guerres & l'effusion de Sang de le Gouvernment de l'Eglise.

Le Fonde-
ment & la
cause de cela

cette *Spirituelle & Ecclesiastique Monarchie*, & *Republique*, que les *Histoires* anciennes, qui nous racontent les *Guerres & les Contestations*, qui arriverent entre les *Empires d'Assyrie, de Perse, de Grece, & de Rome* toutes ensemble. Ces derniers sur ce sujet, quoi qu'entre ceux qui s'appellent *Chrétiens*, n'ont pas été moins *Sanguinaires & Monstreux*, que les premiers entre les *Payens*, touchant leurs *Empires & leurs Gouvernemens* extérieurs. Or tout ceci, tant parmi les *Papistes*, que les *Protestans*, provient de ce qu'ils cherchent à l'imitation de soutenir une *Forme & une Ombre de Choses*, quoi qu'ils manquent de *Force, de Vertu, & de Substance*; quoi qu'ils n'ayent pas en effet, pour la plupart de leurs *Ordres & de leurs Formes*, non pas même le *Nom* dans l'Ecriture. Mais en *Opposition* à toute cette *Masse de Formalité, & à cet amas d'Ordres, de Reigles, & de Gouvernemens*, nous disons, *Que c'est la Substance qu'il faut principalement rechercher, & que c'est la Puissance, la Vertu, & l'Esprit, qu'il faut connoître & attendre, lequel est Un* dans tous ces differens *Noms & ces Offices* dont l'Ecriture se sert, comme il paroît par *1 Corinth. 12. v. 4.* (souvent mentionné ci-devant) *Il y a diversité de Dons, mais il y a un même Esprit.* Et après que l'Apôtre a montré dans tout le *Chapître*, comment ce seul & même *Esprit*, opere dans chaque *Membre & le vivifie*, il fait voir en suite au vers 28. comment Dieu a établi par là dans l'Eglise, premièrement, des *Apôtres*; secondement, des *Prophetes*, des *Docteurs*, &c. De même aussi, sur ce même sujet, *Ephes. 4. v. 11.* il montre, comment par ces *Dons*, il a donné les uns pour être *Apôtres*, les autres pour *Prophetes*, les autres pour *Evangelistes*, les autres pour *Pasteurs*, les autres pour *Docteurs*, &c. Or le dessein de *Christ* ni des *Apôtres* n'avoit jamais été, que les *Chrétiens* pussent, sans cet *Esprit & sans ce Don Celeste*, établir une *Ombre & une Forme* de ces

ces
grez
des
Chri
My
Nui
glise
non
Veri
de C
Con
que
quan
profi
que
Divi
Bou
dre,
là fo
le M
ne l
rent
poin
mes,
struit
reste
est la
qu'un
soit l
ou V
qui c
prêch
& en
& il n
ne so
S.
je ne
nistre
disant

tes Ordres, & faire ainsi de divers Rangs & Degrez, pour établir un *Ministère Charnel* de la Façon des Hommes, sans la Vie, la Vertu, & l'Esprit de Christ: C'est-là cette *Oeuvre* de l'*Antechrist*, & le *Mystère d'Iniquité*, qui s'étoit avancé dans l'obscurité de l'Apostasie. Mais dans une véritable Eglise de Christ, assemblée de la part de Dieu, non seulement dans la Creance des *Principes de la Vérité*; mais aussi dans la Vertu, la Vie, & l'Esprit de Christ, l'Esprit de Dieu est l'Ordonnateur, le Conducteur, & le Gouverneur; comme dans chaque particulier, de même dans le general. Et quand on s'assemble, pour Servir Dieu, pour se prosterner devant lui & pour l'Adorer; alors ceux que l'Esprit met à part pour le *Ministère*, par sa Divine Vertu, & son Influence, ouvrant leurs Bouches, & leur donnant d'Exhorter, de Reprendre, & d'Instruire avec Vertu & Puissance; ceux-là sont ceux qui sont ainsi ordinez & admis dans le *Ministère*, & il ne se peut faire que leurs Freres ne les écoutent, ne les reçoivent, & ne les honorent aussi à cause de leur *Oeuvre*. Et ainsi cela n'est point *Monopolé* pour une certaine sorte d'Hommes, comme le *Clergé* (lesquels sont élevez & instruits, comme les autres *Artistes Charnels*) & le reste pour être meprisé comme *Laiques*; mais cela est laissé au *Don Gratuit de Dieu*, d'en choisir quelqu'un, lequel il voit être convenable pour cela, soit Riche ou Pauvre, Serviteur ou Maître, Jeune ou Vieux, & même, Male ou Femelle. Et ceux qui ont cette Vocation, verifient l'Évangile, en prêchat, non seulement en Parole, mais aussi en Vertu, & en Esprit, & en grande Plénitude. 1 Thef. 1. v. 5. & il ne se peut faire qu'on ne les reçoive, & qu'ils ne soient écoulez des *Brebis de Christ*.

L'Oeuvre de l'Antechrist & le Mystère d'Iniquité.

Ceux que l'Esprit met à part pour le Ministère, leurs Freres les écoutent.

Le Clergé & les Laiques.

Les Femmes peuvent Prêcher.

§. XXV. Mais si l'on objecte ici, Qu'il semble que je ne fasse du tout point de distinction entre les Ministres, & les autres; ce qui est contraire à l'Apôtre, disant, 1 Corinth. 12. v. 29. Tous sont-ils Apôtres?

Tous

Tous sont-ils Prophetes ? Tous sont-ils Docteurs ? &c. De-là ils insinuent, Que je contredis aussi sa Comparaison dans ce Chapitre, de l'Eglise de Christ, à un Corps Humain ; comme là où il dit, vers. 27. Si tout le Corps étoit l'Oeil, où seroit l'Oüie ? Si tout étoit l'Oüie, où seroit le Flair, ou l'Odorat ? &c. Aussi l'Apôtre non seulement distingue ainsi les Ministres de l'Eglise en general, du reste des Membres, mais aussi d'eux mêmes ; comme quand il les nomme distinctement & separement, Apôtres, Prophetes, Evangelistes, Pasteurs, & Docteurs, &c.

i Reponse.

Diversité de Noms ne fait pas les Offices separez : Mais ils se peuvent trouver dans le meme Personne.

Quant à la dernière partie de cette Objection, à laquelle je repondrai premierement ; il est apparent, que cette diversité de Noms n'est pas pour distinguer les Offices separez, mais pour designer les différentes & diverses Operations de l'Esprit, qui est une façon de Parler frequente à l'Apôtre Paul, par laquelle il s'étend quelquefois pour illustrer la Gloire & la louange de la Grace de Dieu : Comme particulièrement, Rom. 12. v. 6. *Or ayans des Dons differens, selon la Grace qui nous est donnée, soit Prophetie, Prophetisons selon l'analogie de la Foi ; soit Ministere, que ce soit en Administration ; soit que quelqu'un Enseigne, qu'il donne Enseignement ; soit que quelqu'un Exhorte, que ce soit en Exhortation.* Or Personne ne dira que par tout ceci, ces Offices soient distinguez, & qu'ils ne se rencontrent, ou ne se puissent rencontrer en une seule Personne, comme toutes les autres Choses, se peuvent trouver, dont-il fait mention aux versets suivans, à savoir, *D'être enclins à la Charité, d'avoir de l'Affecton l'un envers l'autre, d'être Fervens d'Esprit, Hospitaliers, Diligens, Benissans, & s'Ejoüissans, &c.* Neantmoins, il les conte tous comme des differens Dons. de l'Esprit, & suivant cette Objection, ils pourroient être placez comme des Offices distinguez & separez, ce qui seroit fort absurde.

Steondement;

Secondement, Il paroît par ces mêmes Passages mentionnez, qu'il n'y a point de distinction réelle d'Offices separez ; parce que tous avoient, que les *Pasteurs* & les *Docteurs* (lesquels l'Apôtre ne separe pas moins ici, ni ne distingue, que les *Pasteurs*; & les *Prophetes*, ou les *Apôtres*) sont une seule & même Chose, & se rencontrent dans le même Office, & dans la Personne ; & que par consequent on peut dire le même du reste. Car la [*Prophecie*] entant qu'elle signifie la *Prediction des Choses à venir*, est à la verité un Don distinct, mais non pas un Office distinct ; c'est pourquoi nos Aversaires ne le placent pas parmi leur divers Ordres : Et ils ne nieront pas non plus, que l'un & l'autre ne puissent être, & n'ayent été donnez de Dieu à quelques uns, qui non seulement ont été *Pasteurs* & *Docteurs*, & que cela ne se soit rencontré dans une seule Personne avec ces autres Offices ; mais aussi à quelques uns des *Laiques* : Ainsi cela a été trouvé, selon leur propre Confession, hors des Limites de leur *Clergé*. La *Prophecie* dans un autre sens, à savoir, entant qu'elle signifie *Parler de l'Esprit de Verité*, n'est pas seulement particuliere aux *Pasteurs* & aux *Docteurs*, qui doivent *Prophetiser* ainsi ; mais même elle est un Privilege commun aux Saints. Car, quoi qu'Instruire, Enseigner & Exhorter, soit propre à ceux qui sont plus particulièrement appelez à l'Oeuvre du *Ministère* ; neantmoins il ne leur est pas si propre, qu'il ne soit aussi commun aux autres (quand les Saints sont assemblez ensemble, selon que quelques uns d'eux sont meûs par l'Esprit.) Car quelques Actes appartiennent à tous dans une telle Relation : Mais non pas à ceux-là seuls dans cette Relation ; *Competunt omni, sed non soli*. Ainsi *Voir* & *Oïr*, sont des Actes propres de l'Homme ; puis que cela se peut proprement publier de lui, qu'il entend, & qu'il voit, cependant ils sont aussi communs aux autres Creatures. Ainsi, *Prophetiser*,

La double signification du mot de Prophecie, ou Prophetiser.

Prophetiser est un privilege des Docteurs & de tous les Saints.

en ce sens, est à la verité propre aux *Ministres* & aux *Docteurs* ; & non pourtant pas en telle sorte, qu'il ne soit commun & permis aux autres *Saints*, quand ils y sont meûs, quoi que cela ne leur soit pas propre par voye de Relation : Parce que nonobstant ce Mouvement, ils n'étoient pas particulièrement appelez à l'Oeuvre du *Ministère* ; comme il paroît par 1 *Corinth.* 14. où l'Apôtre traitant au long de l'Ordre & de la Methode ordinaire de l'Eglise, dit, vers. 30, 31. *Et si quelque chose est revelée à un autre, qui est assis, que le premier se taise : Car vous pouvez tous Prophetiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent, & que tous soient consolez : Ce qui montre que Personne n'est ici exclus. Mais encore, le verset suivant montre qu'il y a une Subordination, selon les diverses Mesures du Don reçu, Et les Esprits des Prophetes sont sujets aux Prophetes : Car Dieu n'est point Dieu de Confusion, mais de Paix.* Or, que celui de *Prophetiser*, en ce sens, soit commun à tous les *Saints*, il paroît par le vers. 39. de ce même Chapitre ; où parlant à [Tous] en general, il dit, *Partant, Freres, soyez convoiteux de Prophetiser : Et au vers. 1. il les exhorte, disant, Soyez convoiteux des Dons Spirituels, mais beaucoup plus que vous Prophetisiez.*

Qui sont les
Evangelistes
& si quel-
qu'un se peut
appeller ain-
si aujour-
d'hui.

Secondement, Quant aux *Evangelistes*, la même chose se peut dire. Car tout Homme qui Prêche l'*Evangelie* est réellement un *Evangeliste*, & ainsi par consequent tout vrai *Ministre* de l'*Evangelie* en est un : Autrement, quel Office particulier peut-on assigner à cela, à moins qu'on ne fût si fôû que d'affirmer, qu'il n'y a point d'autres *Evangelistes*, que *Matthieu, Marc, Luc, Jean*, qui ont écrit la Relation de la Vie de Christ & de ses Souffrances. Et alors ce ne seroit pas non plus un Office particulier, veu que *Jean* & *Matthieu* étoient Apôtres, *Marc* & *Luc* Pasteurs & Docteurs ; tellement qu'ils se sont rencontrez en un. Et en verité c'est une Chose absurde de penser, qu'à cet égard particu-
lier,

lier, l'Apôtre se soit servi du mot [d'Evangeliste.] Calvin avoue, *Que ceux qui prêchent l'Evangile en Pureté, après quelque Tems d'Apostasie, peuvent être véritablement appelés Evangelistes ; c'est pourquoi, il dit, Que de son tems il y avoit des Apôtres ; & c'est de là que les Protestans, à leur premiere sortie se nommerent eux mêmes Evangelici, ou Evangeliques.*

Enfin, Un Apôtre, si nous regardons à l'Ety-
mologie du mot, signifie *Quelcun qui est envoyé ;* &
à cet égard, *chaque vrai Ministre est envoyé de Dieu,*
& entant il est un Apôtre : Quoi que les douze,
à cause qu'ils étoient envoyez *principalement de la*
part de Christ, étoient par cette raison appelez *A-*
pôtres, κατ' ἐξουσίαν, ou *per Eminentiam,* c'est à dire,
par maniere d'excellence. Et neantmoins, il pa-
roit qu'il n'y avoit point de Limitation à un tel
nombre, comme quelques uns s'imaginent sotte-
ment ; parce qu'après que ce Nombre fut rempli,
l'Apôtre *Paul* fut ensuite ainsi appelé : C'est
pourquoi nous jugeons, que ce n'étoient point
des Offices distincts & separez, mais seulement des
Noms employez dans l'occasion, pour exprimer
les plus Eminentes Emanations & Resplendeurs de
la *Grace de Dieu* : Comme si quelque *Ministre* de
Christ Convertissoit aujourd'hui une Nation en-
tiere à la *Foi Chretienne,* quoi qu'il n'eût point
d'Office distinct ; Je ne doute pourtant point que
tant les *Papistes,* que les *Protestans* ne jugeassent,
qu'il est supportable, d'appeler un tel un *Apôtre,*
ou un *Evangeliste.* Car quelques uns des *Jesuites*
appellent ceux de leur Secte, *Apôtres des Indes &*
du Japon, par la raison alleguée : Et *Calvin* atteste
que de son tems il y avoit des *Apôtres & des*
Evangelistes, à l'égard de la *Reformation* : A cause
de quoi nous savons que *Jean Knox* a été souvent
appelé l'*Apôtre d'Ecosse.* Tellement, que nous
concluons, que les *Ministres, les Pasteurs & les Do-*
cteurs comprennent Tout ; & que l'Office n'est

Qu'est ce
qu'un Apô-
tre ?

Ils n'étoient
point limi-
tez à un tel
Nombre.

Si quelqu'un
pourroit e-
tre appelle
Apôtre au-
jourd'hui.

Pour quelle
raison *Knox*
fut appelle
l'Apôtre
d'Ecosse.

qu'un. C'est pourquoi, à cet égard, nous jugeons qu'il ni doit point avoir entr'eux de *Préseance* : Et pour le prouver, je n'insisterai pas fort, puis que cela est montré au long, & traité par ceux qui ont renoncé à l'*Episcopal Diocesain*, comme on l'appelle.

2 Reponse.

Tous ont la
liberté de
Prophetiser
par l'Esprit.

§. XXVI. Quant à la premiere partie de l'*Objection*, à savoir, *Qu'il semble que je ne fasse point de Distinction entre le Ministre & le Peuple* ; Je repons, Que si cela s'entend d'une Liberté de *Parler* ou de *Prophetiser* par l'Esprit, Je dis, que tous le peuvent faire, quand ils y sont meüs, comme il est ci-dessus montré. Mais nous croyons & affirmons, que quelques uns sont plus particulièrement appelez à l'Oeuvre du *Ministere* ; & par consequent ils sont preparez par le Seigneur pour ce Sujet : l'Oeuvre desquels est plus constamment & particulièrement d'Instruire, d'Exhorter, d'Avertir, d'avoir Inspection & de veiller sur leurs Freres ; Et, que comme il y a quelque chose de plus à faire pour eux à cet égard, que pour aucun Croyant du Commun ; Aussi, quant à cette Relation, il leur est deu de la part du Troupeau une Obéissance & une Soumission, telle qu'elle est rapportée dans ces Passages de l'Ecriture, *Heb. 13. v. 17. 1 Thessal. 5. vers. 12, 13. 1 Tim. 5. vers. 17. 1 Pet. 5. v. 5.* Outre ceux-là aussi, qui sont ainsi particulièrement appelez au *Ministere*, & au Travail continuel dans la Parole & dans la Doctrine, il y a aussi des *Anciens* ; Qui, bien qu'ils ne soient pas meüs à des Temoignages frequents par maniere de Predication en Paroles : Neantmoins, entant qu'ils sont tels, étant accrûs dans l'Experience du Saint Oeuvre de la Verité en leur Cœurs, surveillent & avertissent en particulier les jeunes Gens ; se mettent en peine des Veuves, des Pauvres & des Orphelins ; & prennent soin & regardent que rien ne manque ; mais que la Paix, la Charité, l'Union, la Concorde & le bon

Les Anciens
prenent soin
des Veuves,
des Pauvres
& des Or-
phelins.

Ordre

Ordre soit gardé dans l'Eglise de *Christ*; & cela repond aux *Diacres* dont-il est parlé *Act. 6.*

Ce que nous combatons, est, la distinction des *Laiques* & du *Clergé* (qui ne se trouve point dans l'Ecriture) par laquelle aucuns ne sont admis à l'Oeuvre du *Ministère*, que ceux qui sont Elevez dans les *Echoles* expès, & instruits dans la *Logique* & dans la *Philosophie*, &c. & ainsi ils sont en leur Apprentissage pour apprendre l'*Art* & le *Metier* de *Prêcher*, tout de même qu'un Homme apprend tout autre *Art*; & par là toutes les autres Honnêtes *Gens Mechaniques*, qui n'ont point appris cet *Art Payen*, sont exclus d'avoir ce Privilege. Et ainsi celui qui est *Homme de Lettres*, élevé de cette façon, ne doit point avoir aucun Honnête *Metier*, par lequel il puisse gagner de quoi vivre, si une fois il a dessein pour le *Ministère*; mais il faut qu'il voye de se procurer un *Employ*, & alors il a ses Gages asséurez pour avoir de quoi vivre. Il faut aussi qu'il soit distingué des autres par la Couleur de ses Habits; car il ne faut pas qu'il porte que du *Noir*, & il faut qu'il soit *Maitre aux Arts*: Mais nous parlerons de cela plus amplement ci-après.

La distinction entre le Clergé & les Laiques ne se trouve point dans l'Ecriture.

Leur Habitement.

§. XXVII. Comme cette maniere de separer les Hommes pour le *Ministère* ne ressemble en rien à l'Eglise du tems des Apôtres, aussi est-ce de là que de grands Maux se sont ensuivis & s'ensuivent. Car premièrement, Les Parens voyant l'Honneur & le Profit tout ensemble qui accompagnent le *Clergé*, choisissent leurs Enfants pour cela, quelquefois dès leurs Enfance; & les elevent ainsi expès. D'autres parvenus en Aage, par cette même raison, les remettent au même *Metier*; & ayant ces Qualitez Naturelles & Acquisés, qui sont jugées être des Qualitez nécessaires à un *Ministre*, ils y sont admis par-là; & ainsi ils sont nourris dans la Fayneantise & dans le Plaisir, croyant que ce seroit un Deshonneur pour eux de travailler de

L'étude du
Clerge dans
leurs Livres;
le Don de
Dieu negligé

L'Eglise ga-
tee compa-
ree au Ba-
teau rapiecé
de Thesée.

leurs mains ; seulement pourveu qu'ils étudient un peu de leurs Livres, de quoi faire un Discours une ou deux fois la Semaine, pendant l'Heure de leur Sablier : Au lieu que le Don, la Grace & l'Esprit de Dieu, pour appeller, pour enrichir de Dons, & pour rendre propre pour le *Ministère*, sont negligez & regardez avec mépris. Et plusieurs *Avares*, *Depravez*, *Mondains*, *Sensuels*, n'ayant qu'une simple Apparence & la Forme, mais étant étrangers & tout a fait ignorans de l'Oeuvre intérieure de la Grace sur leur Cœurs, sont introduits & se fourrent eux mêmes ; & c'est ainsi que par eux la Mort, la Sterilité, & les Ténèbres sont entrées & ont fermenté dans l'Eglise, & par consequent la Superstition, l'Erreur, & l'Idolatrie. Et ceux qui y prendront garde de près, trouveront que ce fut ainsi que l'Apostasie vint à s'établir ; & je pourrois donner quantité d'Exemples de cette Verité, lesquels j'ometts pour couper court. Car par ce moyen, le Service, la Reverence, & le Respect qui lui est deu, furent joints au simple Nom ; Tellement qu'aussi tôt qu'un Homme étoit une fois ordiné pour *Evêque* ou *Prêtre*, il étoit écouté & crû, quoi qu'il n'eût rien de l'Esprit, de la Vertu, & de la Vie en quoi étoient les vrais *Apôtres* & les *Ministres* ; & qu'en peu de tems la Succession vint à être de Nom & de Titre, & l'Office fut annexé à ces Choses, & non pas à la Nature, à la Vertu, & à la Vie. Ce qui les fit en effet cesser d'être le *Ministère* & les *Ministres* de *Christ*, mais n'en être qu'une Ombre & une vaine Image : Laquelle aussi venant à dechoir, fut durant quelques Siecles tellement metamorphosée, que non seulement la Substance en fût perdue ; mais la Forme même entierement corrompue, altérée & gâtée ; tellement qu'on peut dire beaucoup mieux de l'Eglise Chrétienne pretendue, ce que l'on disoit en disputant du Bateau de *Thesée* (qui a force de le rapetasser avec plusieurs pieces de Bois, fut entierement

me
un
Ché
mil
For
en
n'eu
mer
ne r
men
ques
des
qui
& ai
se p
préo
pas
font
Liter
eux
tions
s'ils
plus
Serm
moye
mépri
teindr
Et to
être
Predic
de cet
Lettre
Papiste
stres p
de Di
Papiste
stires
Lettre
par l'E

ment changé) Si c'étoit véritablement le même, ou un autre? Mais en cas, que le premier eût été de *Chêne*, & que les dernières pièces, qui y étoient mises, ne fussent que de *Sapin* pourri, & qu'ainsi la Forme eût été tellement changée, qu'elle n'eût été en rien semblable à la première; je pense que cela n'eût souffert aucune dispute, mais qu'on eût pu aisément conclurre qu'elle étoit absolument toute autre, ne retenant rien que le Nom, & cela encore injustement. Secondement, De cette distinction des *Laiques* & du *Clergé*, s'ensuit aussi cet abus, c'est que des *Hommes de Métier*, *Bons & Honnêtes*, & d'autres qui n'ont pas appris l'Art & le Métier de Prêcher, & ainsi ne sont pas licentiez suivant ces Règles qu'ils se prescrivent aux mêmes; ceux-là, dis-je, étant préoccupés d'une fausse Opinion, qu'il ne leur est pas permis de se mêler du *Ministère*, & qu'ils n'y sont nullement propres, à cause du défaut de cette Littérature; négligent à cause de cela le Don dans eux mêmes; & éteignent souvent les pures *Inspirations* de l'*Esprit de Dieu* dans leurs Cœurs: Ausquelles s'ils donnoient lieu, ils pourroient être beaucoup plus en Edification à l'Eglise, que plusieurs de ces *Sermons* appris par Cœur des Savans. Et par ce moyen le Commandement & l'Avis de l'Apôtre est méprisé, qui exhorte, 1 *Thes.* 5. v. 19, 20. *De n'éteindre point l'Esprit, de ne mépriser point les Prophéties.* Et tout cela se fait par des Hommes, qui prétendent être *Chrétiens*, qui se glorifient, que les premiers *Predicateurs*, & *Propagateurs* de leur Religion, étoient de cette sorte d'Hommes simples, *Mécaniques* & sans Lettres. Les *Protestans* même, non moins que les *Papistes*, excluent cette sorte d'Hommes d'être *Ministres* parmi eux; & bornent ainsi l'*Esprit* & le Don de Dieu, quoi que leurs *Pères*, par opposition aux *Papistes*, aient soutenu le contraire; aussi leurs *Histoires* font voir, combien cette sorte d'Hommes, sans Lettres, contribuoient grandement, sans Erudition, par l'*Esprit de Dieu*, à la *Reformation* en divers lieux.

Les abus qui suivent de cette distinction des *Laiques* & du *Clergé*.

Tant les *Protestans* que les *Papistes* excluent les Gens de *Métier* de *Prêcher*, lesquels ont contribué grandement à la *Reformation*.

Par

Par ceci il paroît, que tant dans la *Vocation* & la *Qualification*, que dans la *Predication* & la *Priere*, & aux autres particuliers degrez du *Ministère*; chaque vrai *Ministre* doit connoître l'Esprit de Dieu, par sa Vertu & par sa Vie, pour l'accompagner & l'assister : Mais parce que ceci regarde le Culte; j'en parlerai plus au long dans la These suivante, qui est touchant le Culte. La dernière Chose, à considérer & à examiner, est touchant l'*Entretien d'un Ministre de l'Evangile* : Mais avant que d'y proceder, je juge à propos de dire quelque chose, en peu de mots, touchant la *Predication des Femmes*, & d'expliquer ce que nous tenons sur cette matiere.

La predication publique & la priere des Femmes soutenue.

Puisqu'en *Jesus Christ Male & Femelle sont un*, & qu'il n'a pas moins donné son Esprit à l'un qu'à l'autre; Quand Dieu se meut par son Esprit dans une *Femme*, nous ne jugeons du tout point que ce soit une chose illicite pour elle de Prêcher dans les Assemblées du Peuple de Dieu. Ni nous ne croyons point que ces mots de *Paul*, 1 *Corinth.* 14. vers. 34. pour censurer les Femmes Indiscrettes & Babillardes parmi les *Corinthiens*, qui troubloient l'Eglise de Christ par leurs Questions inutiles; Ou celui de la 1 *Tim.* 2. vers. 11, 12. *Que la Femme apprenne en Silence; Qu'elle n'use point d'autorité sur le Mari*, soient en nulle maniere contraires à cette Doctrine; Parce qu'il est clair, que des Femmes ont Prophetisé & Prêché en l'Eglise, autrement cette Sentence de *Joël* auroit été mal appliquée par *Pierre*, *Act.* 2. vers. 17. Et puisque *Paul* lui même dans la même Epître aux *Corinthiens*, donné des Reigles comment les Femmes se comporteroient dans leurs *Predications publiques* & dans les *Prieres*, ce seroit une Contradiction manifeste, si ce Passage étoit pris dans un sens plus étendu : Et le même *Paul* parle d'une Femme qui a travaillé avec lui dans l'Oeuvre de l'Evangile; Et il est Ecrit, que *Philippe* avoit quatre Filles qui Propheti-

Act. 21. v. 9.

Pro
Die
Am
me
fan
se l
mai
stre
\$
la T
ceu
fuso
en
de
Je
Car
Et
tou
par
ver
nou
mie
den
che
lieu
je t
C
d'ay
Ret
la p
qui
l'E
I
don
celle
l'Ev
J
ceci

Prophetisoient. Et enfin il a été remarqué, que Dieu en ce jour-là a *effectivement converti plusieurs Ames*, par le *Ministère des Femmes*, & a fréquemment aussi Consolé par elles les Ames de ses Enfants : Laquelle manifeste Experience met la Chose hors de toute dispute. Mais je continuerai maintenant à parler de la *Subsistance des Ministres*. 4 Quest. Entretien des Ministres

§. XXVIII. Nous avouons librement, comme la Thèse le Declare, qu'il y a une *Obligation* sur ceux à qui Dieu envoie, ou parmi lesquels il a suscité un *Ministre*, de subvenir à ses necessitez s'il en est besoin. Secondement, qu'il lui est permis de recevoir ce qui est nécessaire & bien seant. Je n'ai pas besoin d'insister sur la preuve de ceci; Car nos Aversaires nous l'accorderont avec joye; Et la Chose que nous affirmons, est, que c'est-là tout ce que ces Passages de l'Ecriture accordent, par rapport à cela, *Gal. 6. vers. 6. 1 Corint. 9. vers. 11, 12, 13, 14. 1 Timot. 5. vers. 16.* Ce que nous Combatons donc en cette matiere, est, premierement, Que cela soit Forcé & Limité. Secondement, que cela soit Superflus, qu'il en coute cher, & que ce soit Magnifique. En troisième lieu, l'Abus manifeste que l'on en fait; de quoi je traiterai aussi en peu de mots.

Quant au premier, nos Aversaires sont contraints d'avoir recours à l'Exemple de la *Loi*, qui est un Retranchement dont-ils se servent pour defendre la plus part de leur Erreurs & des Superstitions, qui sont contraires à la Nature & à la Pureté de l'*Evangile*. i. Contre l'entretien forcé.

Ils disent, Dieu destina les Dîmes aux Levites, dont-elles appartiennent aussi à de telles Personnes, que celles qui administrent dans les Choses Saintes sous l'*Evangile*. Object.

Je repons; Tout ce qui se peut recueillir de ceci, c'est, que comme les *Sacrificateurs* avoient un Reponse.
Entretien

Par ceci il paroît, que tant dans la *Vocation* & la *Qualification*, que dans la *Predication* & la *Priere*, & aux autres particuliers degrez du *Ministere*; chaque vrai *Ministre* doit connoître l'Esprit de Dieu, par sa Vertu & par sa Vie, pour l'accompagner & l'assister : Mais parce que ceci regarde le Culte; j'en parlerai plus au long dans la These suivante, qui est touchant le Culte. La dernière Chose, à considerer & à examiner, est touchant l'*Entretien d'un Ministre de l'Evangile* : Mais avant que d'y proceder, je juge à propos de dire quelque chose, en peu de mots, touchant la *Predication des Femmes*, & d'expliquer ce que nous tenons sur cette matiere.

La predication publique & la priere des Femmes soutenue.

Puisqu'en *Jesus Christ Male & Femelle sont un*, & qu'il n'a pas moins donné son Esprit à l'un qu'à l'autre; Quand Dieu se meut par son Esprit dans une *Femme*, nous ne jugeons du tout point que ce soit une chose illicite pour elle de Prêcher dans les Assemblées du Peuple de Dieu. Ni nous ne croyons point que ces mots de *Paul*, 1 *Corinth.* 14. vers. 34. pour censurer les Femmes Indiscrettes & Babillardes parmi les *Corinthiens*, qui troubloient l'Eglise de Christ par leurs Questions inutiles; Ou celui de la 1 *Tim.* 2. vers. 11, 12. *Que la Femme apprenne en Silence; Qu'elle n'use point d'autorité sur le Mari*, soient en nulle maniere contraires à cette Doctrine; Parce qu'il est clair, que des Femmes ont Prophetisé & Prêché en l'Eglise, autrement cette Sentence de *Joël* auroit été mal appliquée par *Pierre*, *Act.* 2. vers. 17. Et puisque *Paul* lui même dans la même Epître aux *Corinthiens*, donné des Reigles comment les Femmes se comporteroient dans leurs *Predications publiques* & dans les *Prieres*, ce seroit une Contradiction manifeste, si ce Passage étoit pris dans un sens plus étendu : Et le même *Paul* parle d'une Femme qui a travaillé avec lui dans l'Oeuvre de l'Evangile; Et il est Ecrit, que *Philippe* avoit quatre Filles qui Propheti-

Prophetisoient. Et enfin il a été remarqué, que Dieu en ce jour-là a *effectivement converti plusieurs Ames*, par le *Ministère des Femmes*, & a fréquemment aussi Consolé par elles les Ames de ses Enfants : Laquelle manifeste Experience met la Chose hors de toute dispute. Mais je continuerai maintenant à parler de la *Subsistance des Ministres*. 4 Quest. Entretien des Ministres

§. XXVIII. Nous avouons librement, comme la Thèse le Declare, qu'il y a une *Obligation* sur ceux à qui Dieu envoie, ou parmi lesquels il a suscité un *Ministre*, de subvenir à ses necessitez s'il en est besoin. Secondement, qu'il lui est permis de recevoir ce qui est nécessaire & bien seant. Je n'ai pas besoin d'insister sur la preuve de ceci ; Car nos Aversaires nous l'accorderont avec joye ; Et la Chose que nous affirmons, est, que c'est-là tout ce que ces Passages de l'Ecriture accordent, par rapport à cela, *Gal. 6. vers. 6. 1 Corint. 9. vers. 11, 12, 13, 14. 1 Timot. 5. vers. 16.* Ce que nous Combatons donc en cette matiere, est, premierement, Que cela soit Forcé & Limité. Secondement, que cela soit Superflus, qu'il en coute cher, & que ce soit Magnifique. En troisième lieu, l'Abus manifeste que l'on en fait ; de quoi je traiterai aussi en peu de mots.

Quant au premier, nos Aversaires sont contraints d'avoir recours à l'Exemple de la *Loi*, qui est un Retranchement dont-ils se servent pour defendre la plus part de leur Erreurs & des Superstitions, qui sont contraires à la Nature & à la Pureté de l'*Evangile*. I. Contre l'entretien forcé.

Ils disent, Dieu destina les Dîmes aux Levites, dont-elles appartiennent aussi à de telles Personnes, que celles qui administrent dans les Choses Saintes sous l'*Evangile*. Object.

Je repons ; Tout ce qui se peut recueillir de ceci, c'est, que comme les *Sacrificateurs* avoient un Entretien Reponse.

Les Dîmes
étoient de-
stinées aux
Levites, non
aux predica-
teurs de l'E-
vangile.

Entretien qui leur étoit alloüé sous la *Loi*, ainsi en doit il être aux *Ministres & Predicateurs* sous l'*Evangile*; Ce que l'on ne nie pas : Mais la comparaison n'ira pas si loin, qu'ils doivent avoir la même Chose; puisque, premierement, il n'y a point d'Exprès *Commandement* de l'*Evangile* sur cela, ni de la part de Christ, ni de celle de ses Apôtres. Secondement, la Parité ne peut aucunement tenir entre les *Levites* sous la *Loi*, & les *Predicateurs* sous l'*Evangile*; parce que les *Levites* étoient une des Tribus d'*Israël*, & ainsi ils avoient droit à une portion de l'Heritage de la Terre, tout de même que le reste de leurs Freres; & n'en ayant aucune, ils avoient ceci de constitué pour eux au lieu de cela. De plus, le dixième des *Dîmes* n'étoit alloüé qu'aux *Sacrificateurs* seulement qui servoient à l'Autel, le reste étant pour les *Levites*, & aussi devant être serré dans des Magasins, pour l'entretien des Veuves & des Etrangers. Mais ces *Predicateurs*, nonobstant qu'ils heritent de ce qu'ils ont de leurs Peres & Meres, aussi bien que d'autres Gens, pretendent neantmoins encore aux *Dîmes* entieres, sans rien alloüer, ni aux Veuves, ni aux Etrangers. Mais quant aux *Dîmes*, je n'insisterai pas; Parce que plusieurs ont clairement & sçavamment traité cela à part; Divers *Protestans* aussi avoient qu'elles ne sont point de Droit Divin, *Jure Divino*: Et la Parité, quant à la *Quota*, n'a pas lieu; Si ce n'est en general seulement quant à l'obligation d'un *Entretien*. Lequel *Entretien*, quoi que les Auditeurs soient obligez de donner, & qu'ils manquent à leur devoir s'ils ne le donnent pas; Neantmoins, il prouve qu'il ne doit être, ni reçu, ni encore forcé; parce que Christ, quand il envoya dehors ses Apôtres, dit, *Vous l'avez reçu gratuitement, donnez le gratuitement*, Matt. 10. vers. 8. Et ils avoient la Liberté de recevoir de quoi Manger & Boire, de ceux qui leur en offroient, pour fournir à leurs besoins

Raison 1.

L'Evangile
doit être prê-
ché gratuite-
ment, sans
rien par an.

soins. Ce qui montre qu'ils ne devoient point chercher ni demander aucune chose par force, ou faire aucun marché & limiter par avance le prix, comme font en ce tems ici les *Predicateurs*, tant parmi les *Papistes*, que parmi les *Protestans*, qui ne veulent point Prêcher, à Personne, jusqu'à ce qu'ils soient assurez de tant par an : Mais ceux-là, tout au contraire devoient faire leur devoir, & communiquer gratuitement (selon que le Seigneur leur commanderoit) ce qu'ils avoient reçu, sans chercher ou attendre de Recompence.

La Reponse à ceci, donnée par *Nicolaus Arnoldus*, Exercit. Theolog. Sect. 42, 43. ne doit pas être oubliée ; mais doit en verité être gardée sur le Registre en Memoire Perpetuelle de lui & de ses Freres : Car il repond franchement de cette façon, *Nous ne l'avons pas reçu gratuitement, & c'est pourquoi nous ne sommes point obligez de le donner gratuitement.* J'avoüe, que la Reponse est naïve & bonne : Car si ceux qui reçoivent gratuitement, doivent donner gratuitement ; il sembleroit s'en suivre, par la Reigle des *Contraires*, que ceux qui ne reçoivent pas gratuitement, ne doivent pas donner gratuitement ; Et je l'accorderai. Seulement faut-il qu'ils m'accordent, qu'ils ne Prêchent pas par le *Don*, & suivant le *Don* & la *Grace* de Dieu reçüe ; & qu'ils ne peuvent pas être bons *Administrateurs* de la diverse *Grace* de Dieu, comme chaque vrai *Ministre* doit être ; ou bien alors ils ont acquis ce *Don* ou cette *Grace* par Argent, comme *Simon le Magicien* eût voulu qu'il s'obtint, puis qu'ils ne se croient pas obligez de le redonner sans Argent. Mais, pour parler franchement, je croi que son dessein n'étoit pas, que ce fût de la part du *Don* ou de la *Grace* de Dieu, qu'ils deussent Prêcher ; mais de la part de leurs *Arts* acquis & de leurs *Etudes* ; ce qui leur a coûté beaucoup de peine, & aussi quelque Argent dans l'*Université*. C'est pourquoi, comme celui qui met son Fonds à

Reponse de Nicol. Arnoldus, sur, vous l'avez reçu gratuitement, &c.

Simon le Magicien.

la Banque publique, en attend encore l'Interêt; Ainsi ces *Ecoliers* ayant dépensé quelqu'Argent à apprendre l'*Art* de *Prêcher*, croient qu'ils peuvent dire hardiment, *qu'ils ne l'ont pas gratuitement*; Car cela leur a coûté de l'Argent & des Peines tout ensemble; C'est pourquoi ils en attendent derechef & de l'Argent & du Repos tout ensemble. Comme donc *Arnold* gagne de l'Argent en Enseignant à ses jeunes Etudiants l'*Art* & le *Metier* de *Prêcher*; Aussi pretend il, qu'ils soient remboursez & payez derechef, avant qu'ils le redonnent aux autres. On disoit anciennement, *Omnia venalia Roma*, c'est à dire, *Toutes choses se mettent en vente à Rome*; mais à present le même Proverbe se peut appliquer à *Franequer*; & par consequent lors que les Etudiants d'*Arnold* viennent à *Prêcher*, ils peuvent en toute assurance chercher & exiger par-là, en disant à leurs Auditeurs la Maxime de leur Maître, *Nos gratis non accepimus, ergo neque gratis dare tenemur*. c'est à dire, *Nous ne l'avons pas reçu gratuitement, donc nous ne sommes pas obligez non plus de le donner gratuitement*. Mais alors ils peuvent repondre encore, qu'ils trouvent qu'eux, ni leur Maître, ne sont aucun de ses *Ministres*; lequel quand il envoyoit ses Disciples, leur donnoit ce Commandement, *Vous l'avez reçu gratuitement, donnez le gratuitement*, parce que nous voyons bien que vous êtes du nombre de ceux, qui attendent leur Gain de leur Quartier.

Toutes choses se vendent à Rome appliqué à *Franequer*.

Esa. 56. 11.

2 Raison.

Personne ne peut limiter des faits purement volontaires.

§. XXIX. Secondement; Les témoignages de l'Ecriture, qui pressent ceci, sont de même nature que ceux qui pressent pour la *Charité* & la *Liberalité* envers les Pauvres, & commandent l'*Hospitalité*, &c. Mais ces choses là ne sont, ni ne peuvent être limitées à une certaine quantité, parce que ce sont des faits purement volontaires, où l'Obéissance au Commandement gist dans la bonne Volonté, de celui qui donne, & non pas dans le fait de la Chose donnée, comme *Christ* le montre dans

dans
ment
tous
Chor
aucu
pre
d'un
com
la p
rité
forc
Si
vent
les C
aux
peuv
Je
tretie
pas f
soit
peuv
qu'e
Corin
à pr
Tém
exen
culie
blem
pôtr
18.
n'ai p
droit
anean
n'ai p
impo
si je
fai à
mise.
l'Eva

dans l'Exemple de la Pite de la Veuve. Tellement, qu'encore qu'il y ait une Obligation sur tous les Chrétiens de fournir à leurs Ministres les Choses extérieures ; Neantmoins il n'y peut avoir aucune définition de la quantité, que par le propre consentement de celui qui donne, & le peu d'un seul, peut beaucoup plus véritablement accomplir l'Obligation, que la grande quantité de la part de l'autre. Comme donc les *Actes de Charité & d'Hospitalité* ne peuvent être, ni limiter, ni forcer ; aussi ceux-ci ne le peuvent pas être non plus.

Si l'on Objecte, *Que les Ministres peuvent & doivent exhorter, persuader, & même presser instamment les Chrétiens (s'ils les trouvent defectueux en cela) aux Actes de la Charité & d'Hospitalité ; & aussi peuvent-ils faire le même pour leur faire donner l'Entretien.* Objection.

Je Repons ; Tout cela ne dit rien pour un *Entretien limité & forcé*, pour lequel on ne sauroit pas seulement montrer un seul Argument solide, qui soit tiré de l'Ecriture. Je confesse, que les *Ministres* peuvent se servir d'Exhortations en ceci, autant qu'en tout autre rencontre, comme l'Apôtre fit aux *Corinthiens*, leur montrant leur Devoir ; Mais il seroit à propos pour les *Ministres*, qui font cela, que leur Témoignage pût avoir plus de poids, & fût plus exempt de tout soupçon d'Avarice & d'Interest particulier, afin qu'ils fussent en pouvoir de dire véritablement, en la presence de Dieu, ce que le même Apôtre ajoute sur un même sujet, 1 Cor. 9. v. 15, 16, 17, 18. *Toutefois je n'ai usé de pas une de ces choses. Or je n'ai point écrit ceci, afin qu'il en soit fait ainsi en mon endroit ; Car il m'est bon de mourir plutôt, que si quelcun aneantissoit ma Gloire. Car encore que j'Evangelise, je n'ai pas de quoi me glorifier ; parce que la nécessité m'en est imposée, & malheur est sur moi si je n'Evangelise. Que si je le fai volontiers, j'en ai du salaire ; Mais si je le fai à contre-cœur, toutefois la dispensation m'en est commise. Quel salaire donc en ai-je ? C'est, qu'en prêchant l'Evangile, je fasse que l'Evangile de Christ n'apporte point de* Reponse.

La peine de Paul étoit afin que l'Evangile pût être sans dépense.

de depeñce, afin que je n'abuse point de ma puissance en l'Evangile.

3 Raison.

Paul n'a con-
voité ni l'Or
ni l'Argent
de personne.

En troisième lieu, Comme il n'y a, ni Precepte, ni Exemple dans l'Ecriture, en faveur de cet Entretien limité & forcé ; aussi l'Apôtre dans son Adieu solennel aux *Pasteurs* & aux *Anciens* de l'Eglise d'*Ephese*, garde contre cela, *Acts 20. v. 33, 34, 35.* Mais si la Chose eût été où permise, ou pratiquée, il les eût plutôt exhortez de se contenter de leur Salaire limité, & de n'en convoiter pas davantage ; au lieu qu'il leur montre, Premièrement, par son propre Exemple, qu'ils ne doivent, ni *convoiter, ni attendre l'Argent, ni l'Or de Personne.* Secondement, Qu'ils doivent *travailler de leurs mains* pour gagner honnêtement leur Vie, comme il avoit fait. Et Enfin, Il les exhorte à en agir ainsi, par les paroles de Christ, *Parce que c'est une chose plus heureuse de donner, que de recevoir ;* montrant que bien loin que ce soit une chose à laquelle un vrai Ministre doive viser, & l'attendre, c'est plutôt un fardeau pour un vrai Ministre, & une croix pour lui, d'être réduit à la nécessité d'avoir besoin.

4 Raison.

Il n'y a point
de Mercen-
naire propre
pour l'Evan-
gile de Christ

Mich.3. v.5.

§. XXX. En quatrième lieu, Si un Entretien forcé & limité se presupposoit, cela rendroit les Ministres de Christ, tout de même que ces Mercenaires, contre lesquels le Prophete crie. Car certainement, si un Homme fait marché pour Prêcher à un Peuple à tant par An ; tellement qu'il refuse de Precher, à moins qu'il ne l'ait, & cherche à contraindre le Peuple de le donner par Force ; on ne peut pas nier, qu'un tel ne Prêche pour les Gages, & qu'il n'attende son Gain de son Quartier ; & même il declare la Guerre à ceux qui ne lui mettent pas quelque chose en la Bouche. Mais c'est là la Marque particuliere & remarquable d'un faux Prophete & d'un Mercenaire, c'est pourquoi elle ne peut aucunement appartenir à un vray Ministre de Christ.

En

Ensuite il ne sera pas besoin de beaucoup de preuve pour montrer que cet Entretien superflu, c'est à dire, qui est au delà de ce que la raison le juge nécessaire, ne doit pas être reçu par des Ministres Chrétiens, puis que les plus Moderez & les plus Graves, tant entre les *Papistes*, que parmi les *Protestans*, l'avoient franchement, qui d'une commune Voix, declament contre les *Revenus excessifs du Clergé* : Or, que cela n'ait pas besoin de preuve de l'Écriture, que peut-il y avoir de plus clair, que ce que l'Apôtre dit à *Timothée* ? 1 Tim. 6. v. 7, 8, 9, 10. où il montre tout ensemble de quoi nous devons nous Contenter, & aussi le hazard de ceux qui en cherchent davantage ; & à la verité, puis que cette même Obligation de donner l'Entretien à un Ministre, est fondée sur leur Besoin, & que tels qui ont la commodité de Travailler, sont plus loüez en ne Recevant point, qu'en Recevant ; cela ne peut aucunement être supposé leur être permis de recevoir plus que ce qui suffit. Et en effet s'ils étoient véritablement Pieux & Equitables, quoi que Necessiteux, ils pancheroient plutôt à prendre trop peu, qu'à desirer passionnement trop.

Les Protestans Moderez & les Papistes declament contre l'excès des Revenus du Clergé.

§. XXXI. Or, que l'Excès & l'Abus en est grand entre les Chrétiens, les Revenus immenses que les Evêques & Prêtres ont, tant *Papistes* que *Protestans*, le font connoître, puis que je croi que l'on pourroit dire sans aucune *Hyperbole*, que quelques Personnes leur ont plus payé par An, que Christ & ses Apôtres ne s'en sont prevaus dans toute leur Vie ; lesquels neantmoins n'ont point manqué du nécessaire, quant à l'Homme extérieur, & il n'y a point de doute, qu'ils ne l'eussent bien mieux mérité, que ceux qui jouissent de cette abondance. Mais il est évident, que ces *Evêques & ces Prêtres aiment leurs gros Benefices, & le Plaisir & l'Honneur qui les suit, si bien, qu'ils n'ont point dessein, ni de suivre Christ, ni l'Exemple ou l'Avis de ses Apôtres en cette affaire.*

It.

Les Excès des Revenus des Prêtres & des Evêques,

Mais

Object.

Mais on objecte communement, *Que les Chrétiens sont devenus si endurcis de Cœur, & prennent si peu garde aux Choses Spirituelles, que si les Ministres n'avoient pas un Entretien établi & limité, & qui leur fût garanti par la Loi, eux & leurs Familles pourroient mourir de faim faute de Pain.*

Reponse.

Ceux que Dieu a envoyez n'ont eu faute de rien; ils ont toustravaillé de leurs mains.

Je repons, Que cette Objection pourroit avoir quelque poids, quant au Ministère Charnel, composé d'Hommes Naturels, qui n'ont ni Vie, ni Force, ni Vertu en eux; & ainsi elle peut insinuer quelque nécessité d'un tel Entretien, pour un tel Ministère: Mais elle ne dit rien à l'égard de ceux qui sont appelez & envoyez de Dieu, *qui ne dépêche Personne pour se nourrir à ses propres Frais; & qui sortent ainsi en l'Autorité & en la Vertu de Dieu, pour convertir le Peuple des Ténèbres à la Lumière, car ceux-là se peuvent confier sur celui qui les envoie, sachant qu'il ne demande rien de Personne, que ce qu'il donne le Pouvoir d'effectuer; & ainsi quand ils reviennent, s'il leur demande, ils peuvent dire, qu'ils n'ont eu faute de rien.* Aussi ceux-là quand ils demeurent dans un lieu (étant pourvûs immédiatement de Dieu, & n'ayant pas besoin d'Emprunter, ou de Dérober de leurs Livres, ce qu'ils Prêchent, ni d'employer leur tems de cette façon) ils se mettent à travailler à leurs legitimes Emplois, & travaillent de leurs Mains, comme *Paul* faisoit, quand il rassembla l'Eglise à *Corinthe*. Et à la verité, si cette Objection eût eu quelque poids, les Apôtres ni les primitifs Pasteurs ne seroient jamais sortis pour Convertir les Nations, de peur de la Disette. La Doctrine de *Christ* ne nous enseigne-t-elle pas de Hazarder tout, & de quitter tout, pour servir Dieu? Ceux-là donc peuvent-ils être reputez pour Ministres de *Christ*, qui font scrupule de le Prêcher, de peur de ne gagner pas de l'Argent pour cela, ou qui ne veulent pas le faire jusqu'à ce qu'ils soient affurez de leur Payement? A quoi sert le Ministère,

si non

finon à rendre les Saints Parfaits, & les Convertir par-là de cette dureté de Cœur ?

Mais tu diras, *J'ai travaillé je leur ai Prêché, & Object. ils sont toujours durs de Cœur, & ne veulent me rien donner.*

Donc assurément, où tu n'auras point été en- Réponse.
voyé de Dieu, & ainsi ton Ministère & ta Predi-
cation n'a pas été parmi eux, dans la Puissance,
dans la Vertu, & dans la Vie de Christ, & ainsi
tu ne mérites rien ; ou bien ils ont rejeté ton
Témoignage, & ainsi ils n'en sont pas dignes ;
& tu n'en dois pas attendre de ceux qui sont
tels, ni même encore en recevoir aucune chose,
quand ils voudroient t'en donner ; mais tu dois
secouer la Poudre de tes Pieds, & les laisser. Et il
paroît combien cette Objection est ridicule, en ce
que dans les Tems les plus Ténébreux & les plus
Superstitieux, les *Revenus des Prêtres* ont fort aug-
menté, & ils ont été le plus richement recompen-
sez, quoi qu'ils le méritassent moins. Tellement,
que celui qui est véritablement envoyé de Dieu,
comme il n'a point de besoin, aussi ne fera t-il pas
non plus effrayé de la Disette, tandis qu'il sert
un si bon Maître ; ni ne s'abstiendra jamais de
faire son Ouvrage pour cela. Et certes, ceux qui
font cette Objection, montrent véritablement qu'ils
ne servent pas le Seigneur Jesus Christ, mais leur propre
Ventre, & cela les rend ainsi chagrins de peur que
la Nourriture lui manque.

*Matt. 10. 14.
S'ils reje-
tent ton
Témoignage
secoue la
Poudre de
tes Pieds.*

§. XXXII. Mais en dernier lieu, quant aux *Abus*,
de cette sorte d'Entretien, celui qui les voudroit
tous penetrer, quand il ne le feroit qu'en passant,
il en pourroit faire de cela seul un Volume bien
grand, tant ils sont nombreux & longs. Car cet
Abus, aussi bien que les autres, se glissèrent avec
l'*Apostasie*, n'y ayant rien de cela dans les pre-
miers Tems : Alors les Ministres ne prétendoient
point aux *Dîmes*, ni ne recherchoient un Entre-
tien limité ou Forcé ; mais ceux qui étoient en né-
cessité,

*ii f.
Les divers
Abus que le
Revenu des
Prêtres pro-
duit.*

cessité, étoient pourvûs du nécessaire par l'Eglise; & les autres travailloient de leurs Mains. Mais les Persecutions ayant cessé, & les Empereurs & les Princes venant à prendre le Nom de *Chrétiens*, le Zele de ces grands Hommes fut bien tôt trompé par l'*Avarice* du *Clergé*, qui apprit bien tôt, à changer leurs Cabanes en des Palais de Princes, & n'eurent point de repos, jusqu'à ce que par degrez quelques uns d'eux vinssent à être Princes eux mêmes, ne leur cedant en rien pour la Splendeur, le Luxe & la Magnificence; maniere de vivre, que *Pierre & Jean*, les Vertueux & *Pêcheurs*, & *Paul le Faiseur de Tentés*, n'ont jamais convoité; & n'ont peut-être jamais si peu pensé à rien moins, que des Hommes qui prétendent être leurs Successeurs, fussent parvenus à ces Choses. Et dès qu'une fois les Evêques furent ainsi établis & constituez, oublians la Vie & l'Oeuvre d'un Chrétien, ils vinrent communement à se quereler sur la Preseance & les Revenus, chacun souhaittant d'avoir le Principal & le plus Gras Benefice. Et c'est aussi une Chose déplorable, de penser avec qu'elle promptitude ce Malheur se glissa parmi les *Protestans*; qui à peine s'étoient bien fait voir, que le *Clergé* parmi eux commença à parler comme à l'ordinaire, & à faire voir, que quoi qu'ils eussent renoncé à l'Evêque de *Rome*, ils n'avoient pas résolu de se defaire de leurs anciens *Benefices*: C'est pourquoi si tôt que quelques Princes ou Etats eurent secoué l'Autorité du *Pape*, & eurent ainsi demolli les *Abbaies* & les *Convents*, & les autres *Monumens* de la *Superstition*; le *Clergé* reformé commença aussi tôt à crier aux Magistrats de se donner garde de se mêler du *Patrimoine* de l'Eglise, se recriant rudement de ce que l'on faisoit un bon Usage de ces Revenus immenses, qui avoient été superstitieusement donnez à l'Eglise (ainsi appelée) pour le Bien & l'Avantage de la Republique, non pas moins que si çût été un *Sacrilege*.

Les Protestans ayant renoncé au Pape, ne veulent pourtant pas renoncer aux riches Revenus des Papistes.

Mais

Mais en soutenant cette sorte d'Entretien pour le Ministère, & pour les Gens du Clergé (comme on les appelle) c'est premièrement, jeter une amorce pour l'*Avarice*, qui est *Idolatrie*, & pour toutes les Choses les plus Pernicieuses ; tellement, que par *Avarice*, plusieurs étant poussez du desir d'un Gain deshonnête, s'appliquent à être Ministres, afin d'avoir par-là, la Vie gagnée. Si un Homme a plusieurs Enfans, il en choisira un d'eux pour être Ministre, & s'il peut gagner qu'il le soit, il compte cela aussi bon que si c'étoit un Patrimoine ; & ainsi un gras Benefice a toujours un grand nombre de Pretendans, & alors quelles Brigues, quelles Recherches, quelle Adressé, & quelles Actions honteuses on met en usage pour acquérir ces Choses-là ! C'est ce qui n'est que trop ouvertement connu, & qui n'a pas besoin d'être prouvé.

1. L'Avarice du Clergé.

Le Scandale qui a été suscitè par-là entre les Chrétiens, est si évident, que cela a passé en Proverbe, que l'Eglise est toujours Avide. Parce moyen la Grace & le Don de Dieu étant negligez, on n'a pour la plupart d'autre Motif ou d'autre Règle, en s'attachant à une Eglise plutôt qu'à une autre, que le plus grand Benefice. Car quoi qu'ils fassent profession par hypocrisie, en l'acceptant, & en entrant dans leur Eglise, qu'ils n'ont rien en vue, que la Gloire de Dieu, & le Salut des Ames ; neantmoins, si un plus riche Benefice s'offre, ils trouvent aussi tôt, qu'il est plus pour la Gloire de Dieu de deloger du premier, & d'y aller. Et ainsi ils ne font point difficulté de changer souvent, tandis que cependant ils nous accusent, que nous permettons aux Ministres d'aller d'un lieu dans un autre, & de n'être point astreints à un lieu ; mais nous ne leur permettons pas cela pour gagner de l'Argent, mais comme y étant mis de Dieu. Car si un Ministre est appelé à servir dans un Lieu particulier, il ne doit point le laisser, hormis que Dieu ne l'appelle de-là, & alors il doit obéir :

L'Eglise Avide un Proverbe.

Car nous posons *la Volonté de Dieu Intérieurement* *revelée pour le fondement ou la raison de changer, & non pas l'amour de l'Argent ou d'un plus grand gain.*

2 Le Luxe
du Clergé.

Secondement, C'est de cet Abus qu'est procédé le *Luxe & l'Oisiveté*, dans laquelle vivent la plupart de ceux du *Clergé*, même entre les *Protestans*, aussi bien qu'entre les *Papistes*, au grand Scandale du *Christianisme*. Car n'ayant point de *Metiers* legitimes, pour travailler de leurs Mains, & ayant si excessivement de quoi vivre & si somptueusement, ils Vivent dans l'*Oisiveté* & dans le *Luxe* : Et il paroît plus d'*Orgueil*, de *Vanité* & de *Gloire Mondaine* dans leurs *Femmes* & leurs *Enfans*, que dans la plupart des autres ; ce qui est clair & évident à tous.

3. Cruauté
du Clergé.

En troisième lieu, Ils deviennent par là si attachés à l'amour de l'*Argent*, qu'il n'y a Personne qui les ressemble en *Malice*, en *Fureur* & en *Cruauté* : Si on leur refuse leurs Gages, ils tempêtent comme des *Yvrongnes*, ils se Dépitent, ils Fument de Colere, & par maniere de dire, ils vont en Enragez. Un Homme contentera plutôt le Creancier le plus severe, qu'il ne les contenteroit ; La Voix generale des *Pauvres* confirme ceci. Car en verité ils sont bien beaucoup plus Exacts à lever les *Dîmes* des *Brebis*, des *Oisons*, des *Cochons* & des *Oeufs*, &c. & regardent bien de plus près à cela, qu'aux Membres de leur Troupeau : Ils ne veulent point être frustrez de la moindre Pite, & la plus pauvre *Veuve* ne peut point échapper de leurs Mains avarés. Ils entendront vingt *Menfonges* sans les reprendre : Un Homme peut jurer autant de *Sermens*, eux l'oyant, sans les Scandaliser, & ils peuvent regarder avec mépris de plus grands *Maux* que tout ceci. Mais si tu leur dois quelque chose, & que tu refuses de le payer, alors ils ne Tonneront autre chose, contre toi, que la *Guerre*, & ils te noteront d'*Infamie* par l'horrible

La Pite de
la pauvre
Veuve ne
peut échapper
aux avides
mains des
Presbires.

rible Titre de *Sacrilege*, & t'envoyeront en Enfer sans Misericorde, comme si tu avois commis le Pêché contre le Saint Esprit. De tous les Peuples nous sommes ceux qui pouvons le mieux rendre témoignage de ceci ; Car Dieu nous ayant montré ce Ministre Corrompu & Antichretien, & nous en ayant fait sortir, & nous ayant rassemblez à sa Vertu & à sa Vie, pour être un *Peuple séparé*, tellement, que nous n'osons, ni nous joindre, ni écouter ces Mercenaires Antichretiens, ni leur mettre rien dans la Bouche, ni les nourrir : O ! quelle Malice, quelle Envie, & quelle Fureur cela n'a-t-il pas excité dans leur Cœurs contre nous ! De ce qu'encore que nous ne prenions point de leur Marchandises, ni n'en veillions acheter ; comme sachants qu'elle ne sont pas bonnes, ils veulent encore nous forcer à leur donner de l'Argent : Et parce que nous ne pouvons pas faire cela, à cause de la Conscience, nous avons eu à cet égard des Souffrances qui ne se peuvent exprimer. Certes il n'y auroit pas une petite Histoire à faire, qui voudroit rapporter leur Cruauté & les diverses sortes d'Inhumanité, dont-ils se sont servis contre nous. Ces Mercenaires avares sont venus à ce degré de Malice & de Rage, que plusieurs pauvres Gens de Travail ont été emmenez des Centaines de Mile loin de leurs demeures, & enfermez en Prison, les uns deux ans, les autres trois, & même jusqu'à sept Ans, pour la valeur d'une Livre Sterling, & encore moins. Je connois moi même une pauvre Veuve, qui pour les Dîmes de ses *Oisons*, qui ne montoit pas à un Ecu, fut gardée en Prison, quatre Ans ou environ, à trente Miles de sa Maison. Ils ont même Pillé cent fois par Violence les Meubles des Gens pour ce Sujet, & en ont prejudicié beaucoup davantage : Il y en a eu des Centaines, dont le Sang Innocent a été repandu, en mourant dans des *Trous Sales & Insects*, & dans des *Prisons*. Et quelques *Prêtres* ont été

L'Oeuvre
d'Antechrist
est Fureur,
Envie & Ma-
lice.

Une Veuve
environ qua-
tre ans en
Prison, pour
la Dîme des
Oisons.

Quelques uns
ont perdu la
Vie dans de
vilains Trous,
d'autres blef-
tez par des
Prêtres, &c.

si Enragez, que les Meubles ainsi enlevez n'ont pu les satisfaire; mais il a falu que leur Fureur se contentât en battant & frapant de leur Mains des Hommes & des Femmes Innocentes, & les blessant, parce qu'ils refusoient (à cause de la Conscience) de remplir leurs Bouches.

Le seul moyen donc de Reformer comme il faut & d'ôter tous ces Abus, & d'en enlever le sujet & l'occasion; c'est, d'ôter tout *Entretien*, *Limité* & tout *Salaires* forcé: Puisque ces choses se donnoient anciennement par le Peuple, afin qu'elles retournassent encore au Tresor public, & que le Peuple avec cela s'en prevalût grandement, pour ce qu'il lui falloit fournir pour ces Taxes & ces Impositions publiques, qui lui étoient mises dessus, & qu'il pût en être soulagé. Et ceux qui appellent ou qui établissent des Docteurs pour eux mêmes, doivent aussi les Entretenir: Et quand à ceux qui sont appelez & mûs au *Ministere* par l'Esprit de Dieu, ceux qui les reçoivent & qui goûtent la bonté de leur *Ministere*, leur fourniront sans doute les Choses qui leur sont necessaires, & il n'y aura pas besoin de Loi pour avoir par force un Salaire pour eux; & eux aussi, ayant la Nourriture & le Vêtement, seront contents de cela.

Que ceux qui se chargent des Enseigneurs pour eux mêmes qu'ils les fournissent de gages.

La difference entre le Ministère des Trembleurs & celui de leurs Aversaires.

§. XXXIII. Le Sommaire donc, de ce qui a été dit, est, *Que le Ministère pour lequel nous avons Plaidé, lequel aussi le Seigneur a suscité entre nous, est, dans toutes ses parties, semblable au vrai Ministère des Apôtres, & de la Primitive Eglise. Au lieu que le Ministère, que nos Aversaires cherchent à soutenir & à defendre, comme il en est different dans toutes ses parties; Aussi, d'autre côté, est-il fort semblable à celui des faux Prophetes & des Docteurs, contre lesquels l'Ecriture porte témoignage, & qu'elle condamne; comme cela se pourra expliquer brièvement.*

La Vocation des vrais Ministres.

1. *Le Ministère & les Ministres pour lesquels nous plaidons, sont tels, qu'ils sont immédiatement appelez*

&
M
pô
Pa
H

sain
tion
M
sain
Ho
les
pan
23.

2
sont
Ver
sont
ce s
toie
tres
Tit.

2
sont
lié
selon
Tels
com
vers.
vers.

3.
qu'ils
vre
natur
mez,
Dieu
me bo
étoie
vers.

Et envoyez par Christ & par son Esprit à l'Oeuvre du Ministère : C'est ainsi que l'étoient les Saints Apôtres & les Prophetes, comme il paroît par ces Passages, *Mat. 10. vers. 1, 5. Ephes. 4. vers. 11. Heb. 5. vers. 4.*

1. Mais le Ministère & les Ministres, que nos Aversaires defendent, sont tels, qu'ils n'ont point de Vocation Immediate de Christ, auxquels la Conduite & le Mouvement de l'Esprit n'est pas compté comme nécessaire ; Mais qui sont appelez, envoyez & ordinez par des Hommes méchans & impies : Tels étoient autrefois les faux Prophetes & les faux Docteurs, comme il paroît par ces Passages, *Jer. 14. v. 14, 15. Item chap. 23. v. 21. & 27. v. 15.*

2. Les Ministres, que nous defendons, sont tels qu'ils sont animez & conduits par l'Esprit de Dieu, & par la Vertu & l'Operation de sa Grace dans leurs Cœurs, ils sont en quelque mesure Convertis & Regenez ; & ainsi ce sont des Gens de bien, saints & gracieux : Tels étoient anciennement les Saints Prophetes & les Apôtres, comme il paroît de *1 Tim. 3. v. 2, 3, 4, 5, 6. Tit. 1. v. 7, 8, 9.*

2. Mais les Ministres, que nos Aversaires defendent, sont tels, que la Grace de Dieu ne leur est pas une Qualité nécessaire ; ainsi ils peuvent être vrais Ministres, selon eux, quoi qu'ils soient Impies, Profanes & Scelerats : Tels étoient les faux Prophetes & les faux Apôtres, comme il paroît par *Mich. 3. v. 5, 11. 1 Timot. 6. vers. 5, 6, 7, 8, &c. 2 Tim. 3. vers. 2. 2 Pier. 2. vers. 1, 2, 3.*

3. Les Ministres pour qui nous Plaidons sont tels, qu'ils agissent, qu'ils emeuvent, & travaillent dans l'Oeuvre du Ministère ; non pas de leur propre & pure force naturelle & de leur Capacité, mais entant qu'ils sont animez, mûs, soutenus, assistez & influez par l'Esprit de Dieu, & qu'ils administrent suivant le Don reçu, comme bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu : Tels étoient les Saints Prophetes & les Apôtres, *1 Pier. 4. vers. 10, 11. 1 Cor. 1. v. 17. 1 Cor. 2. v. 2, 3, 4, 5, 13.*

Act.

Le Guide des
vrais Mini-
stres.

L'Ouvre des
vrais Mini-
stres.

Act. 2. v. 4. Math. 10. v. 20. Marc 13. v. 11. Luc 12. v. 12. I Cor. 13. v. 2.

3. Mais les Ministres que nos Aversaires defendent sont tels, qu'ils n'attendent, ni n'esperent, ni n'ont faite de l'Esprit de Dieu pour les animer & les mouvoir en l'Oeuvre du Ministère; mais ce qu'ils font, ils le font de leur propre, pure & naturelle Force & Capacité, & selon qu'ils ont recueilli & dérobé de la Lettre de l'Ecriture & des autres Livres, & ainsi Prêchent-ils dans la force de leur propre Sagesse & Eloquence, & non pas dans l'Evidence & Demonstration de l'Esprit & de la Puissance : Tels étoient les faux Prophetes & Apôtres, comme il paroît, en, *Jeremie 23. vers. 30, 31, 32, 34. &c. I Corinth. 4. vers. 18. Jude 16.*

L'Humilité
des vrais Mi-
nistres.

4. Les Ministres pour qui nous plaidons sont tels, qu'étant Saints & Humbles, ils ne contestent point pour la Preseance & la Primauté; mais plutôt ils font à qui preferera l'un à l'autre, & à qui se servira l'un l'autre en charité; Ils ne desirent pas non plus d'être distingués des autres par leurs Habits, & par leurs larges Phylacteres, ni ne cherchent point les Salutations aux Marchez, ni les plus hautes Places aux Banquets, ni les premières Seances aux Synagogues, ni encore d'être appelez des Hommes, Maîtres, &c. Tels étoient les Saints Prophetes & les Apôtres, comme il paroît par *Matth. 23. vers. 8, 9, 10. & 20. vers. 25, 26, 27.*

4. Mais les Ministres que nos Aversaires soutiennent sont tels, qu'ils debatenent & contestent pour la Superiorité, & pretendent à la Preseance l'un sur l'autre; affectans & recherchant avec ambition les choses ci-dessus mentionnées : Tels étoient les faux Prophetes & les faux Apôtres au tems passé, *Matth. 23. vers. 5, 6, 7.*

Le Don gra-
tuit des vrais
Ministres.

5. Les Ministres pour qui nous plaidons sont tels, qu'ayans reçu gratuitement, ils donnent gratuitement; qui ne convoient l'Argent, ni l'Or, ni les Habits de Personne; qui ne cherchent pas le Bien des Personnes, mais

mais eux mêmes, & le Salut de leurs Ames : de qui les Mains fournissent à leurs necessitez, travaillans honnêtement à gagner leur Pain, & pour eux & pour leur Familles. Et si quelquefois ils sont appelez de Dieu ; tellement, que l'Oeuvre du Seigneur les détourne de l'exercice de leur Métiers, ils prennent ce qui leur est donné gratuitement par ceux aux quels ils ont communiqué les Choses Spirituelles ; & ayant la Nourriture & le Vêtement ils s'en contentent : Tels étoient les Saints Prophetes & les Apôtres, comme il paroît, en *Matt. 10. vers. 8. Act. 20. vers. 33, 34. 35. 1 Tim. 6. vers. 8.*

5. Mais les Ministres que nos Aversaires defendent sont tels, que n'ayant pas reçu gratuitement, ils ne veulent pas donner gratuitement ; mais ils sont Avarés, faisant ce qu'ils ne doivent point faire pour un gain deshonnête ; comme de Prêcher pour le Salaire, & Deviner pour de l'Argent, qui s'attendent au gain de leur Quartier, & qui denoncent la Guerre contre ceux qui ne leur mettent rien dans la Bouche, &c. Chiens Avides, qui ne peuvent jamais avoir assez. Bergers qui se paissent eux mêmes, & non pas le Tronpeau, mangeans la Graisse & se vêtans de la Laine ; faisans Trafic des Ames, & suivans le Train de Balaam, qui aima le Salaire d'Iniquité : Tels étoient les faux Prophetes & les faux Apôtres, comme il paroît en *Isa. 56. v. 11. Ezech. 34. verset 2, 3, 8. Mich. 3. verset 5, 11. Tite 1. vers. 10, 11. 2 Pierre 2. verset 1, 2, 3, 14, 15.*

Et en un mot, Nous sommes pour un Ministère Saint, Spirituel, Pur & Vivant, ou les Ministres soient aussi bien Appelez, que Qualifiez & Ordonnez, Animez & Influez par l'Esprit de Dieu dans tous les Degrez de leur Ministère : Ce qui venant à leur manquer, nous jugeons qu'ils cessent d'être les Ministres de Christ.

Mais eux croyans que cette Vie, cette Grace, & cet Esprit, ne sont pas la Partie Essentielle de leur Ministère

La Vie & les Qualitez des vrais Ministres.

Ministère, appuyent par conséquent un *Ministère* Humain, Charnel, Sec, Sterile, sans Fruit, & Mort ; du quel (hélas !) nous avons veu les Fruits dans la plupart de leurs *Eglises* : Desquels cette Parole du Seigneur est certainement vérifiée, *Jer. 23. v. 32.* — Je ne les ai point envoyez, ni ne leur ai Commandé, c'est pourquoi ils ne porteront aucun profit à ce Peuple, dit l'ÉTERNEL.

T H E S E X I.

Touchant le Culte ; ou le Service Divin.

Que c'est que
le vrai Culte
qui est agre-
able à Dieu.

Comment il
le doit ac-
complir.

Tout Culte véritable & agreable à Dieu est offert dans son Esprit Intérieur & Immédiat qui munit & qui conduit, lequel n'est limité, ni par les lieux, ni par les tems, ni par les personnes. Car quoi que nous devions le Servir toujours, & Craindre continuellement devant lui ; neantmoins, quant à l'extérieure signification de ce Culte dans les Prières, dans les Louanges, ou dans les Predications, nous ne le devons pas faire selon nôtre volonté, où & quand nous voulons ; mais où & quand nous y sommes menez par l'Inspiration agissante & secrète de l'Esprit de Dieu dans nos Cœurs ; ce que Dieu exauce & accepte, & ne manque jamais de nous y mouvoir quand il est expedient ; de quoi lui même est le seul Juge propre. Tout autre Culte donc, soit Louanges, soit Prières ou Predications, que l'Homme lui rend de sa propre volonté, & à son loisir, lesquelles il peut également commencer & finir à son plaisir, les achever ou ne les achever pas, selon que lui même le trouve à propos, soit qu'elles soient une Forme prescrite, comme une Liturgie, &c, ou des Prières conçûes ex tempore, sur le champ par la force naturelle & par la faculté de l'Entendement, elles

elles ne sont toutes qu'un Culte Superstitieux, un Service volontaire, & une Idolatrie abominable devant Dieu, & on y doit renoncer & les rejeter, & s'en separer à present, au jour de son Lever Spirituel. Quoi qu'il ait plu à lui (qui a laissé passer les tems de l'ignorance, ayant égard à la Simplicité & à l'Intégrité de quelques uns, & à son innocente Semence, laquelle est gisante comme si elle étoit ensevelie dans les Cœurs des Hommes sous cette Masse de Superstition) de souffler sur ces Os secs & morts, & d'exciter quelques Soupirs des siens, & les exaucer; & cela jusqu'à ce que le Jour commençât à luire & à sortir hors plus clairement.

Superstition
& Service
volontaire.
Idolatrie.

§. I. **L**E Devoir de l'Homme envers Dieu consiste principalement dans ces deux Choses Generales. 1. Dans une Sainte Conformité à la pure Loi & à la Lumiere de Dieu, jusqu'à abandonner tout ensemble le Mal, & à être trouvé dans la pratique de ces continuels Preceptes Moraux de Justice & d'Equité. Et 2. A rendre à Dieu cette Reverence, cet Honneur & cette Adoration, laquelle il demande de nous; ce qui est compris sous le Culte. Nous avons déjà parlé du premier, aussi bien que des differens Rapports des Chrétiens, entant qu'ils sont distinguez par les diverses Mesures de la Grace reçue, & donnée à chacun; & à cet égard ils ont leurs Offices particuliers au Corps de Christ, qui est Eglise. Je viens maintenant à parler du Culte, ou de ces Actes, soit privez, soit publics, soit generaux, soit particuliers, par lesquels l'Homme rend à Dieu cette partie de son Devoir, qui se rapporte immediatement à lui: Et comme Obéissance vaut mieux que Sacrifice; aussi n'y a-t-il pas non plus de Sacrifice agreable, que celui qui se fait selon la Volonté de celui, à qui il est offert. Mais les Hommes, trouvant qu'il étoit plus aisé de sacrifier selon leurs propres Volontez, que d'obéir à la Volonté de Dieu,

Le véritable
Service & le
Devoir en-
vers Dieu
corrompu.

Dieu, ont entassé des *Sacrifices* sans *Obéissance*; & s'imaginans de tromper Dieu, comme ils se trompent les uns les autres, & de lui donner une apparence de Reverence, d'Honneur & de Culte, tandis qu'ils se sont detournez & alienez tout ensemble intérieurement de cete Sainte & Juste Vie, étant tout a fait étrangers à ces purs Soupirs de son Esprit, en quoi seulement le Sacrifice agreable & le Culte est offert. De-là vient qu'il n'y a point de Chose qui ait du rapport au Devoir de l'Homme envers Dieu, qui ait été plus corrompue parmi toute sorte de Peuple, & en quoi le Diable ait prevalu davantage, qu'en abusant l'Entendement de l'Homme sur ce sujet: Et comme, entre plusieurs autres, aussi entre ceux qui s'appellent Chrétiens, rien n'a été plus en desordre, ni plus corrompu, comme quelques *Papistes*, & tous les *Protestans* le reconnoissent. Comme j'approuve librement tout ce que les *Protestans* ont Reformé des *Papistes* à cet égard; aussi ne me mêlé-je point à present de leur Controverses sur cette matiere: Il me suffit seulement de renoncer avec eux, à cette abominable Superstition & Idolatrie, comme n'étant point une partie du vrai Service de Dieu, la *Messe Papiste*, l'*Adoration des Saints & des Anges*, la *Veneration des Reliques*, la *Visitation des Sepulchres*, & toutes ces autres Ceremonies Superstitieuses, les *Confreries*, & les *perpetuels Pelerinages* de la *Synagogue Romaine*. Toutes ces choses-là peuvent suffire pour prouver aux *Protestans* que l'*Antechrist* a plus operé en ceci, qu'en nulle autre partie de la *Religion Chrétienne*; & ainsi il y va de leur Interest de considerer de près, s'ils ont fait en cela une claire & parfaite Reformation; sur quoi il y a une Controverse entr'eux & nous. Car nous trouvons plusieurs des Branches qui ont été retranchées par eux, mais la Racine demeure encore, à savoir, un *Service* fait dans & par la volonté de l'Homme & par son Esprit, & non pas par l'Esprit, & de la part de l'Esprit

La Messe Pa-
piste qui est
Idolatrie re-
niée, avec
toute leur
Mechante
Marchandise

Si les Prote-
stans ont fait
une parfaite
Reforma-
tion?

l'Esprit
bleme
perdu,
font n
là ded
grande
difficil
Lecteur
de nô
écoute
nous
stance
manier
singuli
de Ch
plus c
& cel
Et afir
(car j
& pa
teusen
premi
timen
de la I
§. I
que c
Servic
pas
Loi:
aux H
Auto
antre
rions
ble,
cessé.
Reco
la Lo
Super
imper

l'Esprit de Dieu : Car le *Service* de Dieu, véritablement *Chrétien* & *Spirituel*, a été promptement perdu, & la sagesse de l'Homme & sa volonté se sont mêlées elles mêmes si tôt & si entièrement là dedans ; qu'à cet égard l'*Apostasie* a été la plus grande, & la Reformation qui en est venue, la plus difficile quant à la mauvaise Racine. Que donc le *Lecteur* ne se scandalise pas tout à coup au recit de notre *Thèse*, sur cette matière ; mais qu'il nous écoute patiemment, quand nous nous expliquons nous mêmes sur ce sujet, & j'espère (avec l'assistance de Dieu) de faire voir, que quoi que notre manière de Parler, & notre Doctrine semblent fort singulières & différentes de toutes les autres sortes de *Chrétiens* ; neantmoins, cette manière est la plus conforme à la plus pure *Religion Chrétienne*, & celle qu'il faut véritablement observer & suivre. Et afin qu'il n'y ait aucun sujet de se méprendre (car j'avois été obligé de parler en peu de mots, & par conséquent plus obscurément & plus douteusement, dans la *Thèse* même) il est à propos en première lieu, d'expliquer & d'éclaircir notre Sentiment, & de débarrasser l'*Etat de la Question & de la Dispute*.

§. II. Et Premièrement, Ceci doit-être considéré, que ce qui est ici affirmé, est dit du *Culte* ou du *Service de Dieu* dans les *Tems de l'Evangile*, & non pas du Culte qui étoit sous la *Loi*, ou avant la *Loi* : Car les Commandemens particuliers de Dieu, aux Hommes d'*alors*, ne sont pas suffisans pour nous Autoriser à présent à faire les mêmes Choses ; autrement, on pourroit supposer, que nous pourrions offrir un Sacrifice à présent qui seroit agréable, comme ils faisoient, ce que tous avoient avoir cessé. Tellement, que ce qu'il y pouvoit avoir de Recommandable & d'Agreeable tout ensemble sous la *Loi*, peut-être justement accusé aujourd'hui de Superstition, & même d'Idolatrie. C'est donc avec impertinence, à cet égard, qu'*Arnoldus* tempête contre

Qu'est-ce
que le Culte
dont nous
parlons.

tre cette These [*Exercit. Theolog. Sect. 44.*] disant, *Que je renie tout le Service public, & que, selon moi, ceux qui du Temps d'Enoch, commencerent à invoquer publiquement le Nom de l'Eternel, & ceux qui par le Commandement de Dieu mouroient deux fois à Jerusalem pour Adorer; aussi bien que Anne, Simeon, & Marie, &c. tous ceux-là étoient des Idolâtres, parce qu'ils frequentoient & pratiquoient le Service public de ce tems-là : Une telle Consequence est très impertinente, & n'est pas moins absurde, que si j'inferois de ce que Paul se fache contre les Galates, parce qu'ils retournoient aux Ceremonies Judaïques; que donc il condamne Moïse & tous les Prophetes, comme ridicules & ignorans, parce qu'ils se sont servis de ces Choses : L'Homme hâtif ne prenant pas garde à la differente Dispensation des Temps, se precipite dans cette Impertinence. Quoi qu'un Service Spirituel pût avoir été, & fût sans doute pratiqué par plusieurs sous la Loi, dans une grande Simplicité; neantmoins, il ne s'ensuivra pas, qu'il n'y eût de la Superstition à se servir de toutes ces Ceremonies dont-ils se servoient, lesquelles Dieu avoit dispensé aux Juifs, non pas comme étant essentielles au vrai Culte, ou nécessaires d'elles mêmes pour transmettre & entretenir une sainte Communion entre Lui & son Peuple; mais comme par Condescendence pour ceux, qui étoient enclins à l'Idolatrie. Quoi que donc en ceci, aussi bien qu'en la plupart des autres Choses, on fût en possession de la Substance sous la Loi, par ceux qui étoient veritablement Spirituels; neantmoins, elle étoit voilée & environnée de plusieurs Rits & de Ceremonies, desquelles il ne nous est du tout point permis à present de nous servir sous l'Evangile.*

Les Ceremonies sous la Loi étoient point essentielles au vrai Service.

II.

Le veritable Culte n'est limité ni au Temps, ni au Lieu, ni à la Personne.

§. III. Secondement, Je dis que quoi que ce Culte ne soit point limité ni aux Temps, ni aux Lieux, ni aux Personnes; neantmoins, je ne voudrois pas que l'on entendît que je pretens rejeter tous les

les T
Dieu
contr
laisson
mêm
nous
ne p
les P
l'Ad
Peup
que
rieur
Com
Tém
voir
cour
Espri
rieur
ment
les S
Ma
c'est
l'Act
suade
parti
semb
ses C
parti
& p
tout
atten
ces C
fiero
senti
pour
poser
dra
Se
liers

les Tems fixez, & les Lieux pour le Service : A Dieu ne plaise que j'eusse une telle Opinion. Au contraire, nous ne sommes point de ceux qui *de-
laissions de nous assembler ensemble* ; mais nous avons même de certains Tems & Lieux, auxquels nous nous rencontrons ensemble soigneusement (& nous ne pouvons pas en être chassés par les Menaces & les Persecutions des Hommes) *pour servir Dieu, & l'Adorer*. Nous jugeons qu'il est nécessaire au Peuple de s'assembler ensemble, parce que tandis que nous sommes revêtus de ce Tabernacle extérieur, il y a une nécessité pour entretenir une Commune & Visible Société, & pour rendre un Témoignage extérieur à cause de Dieu, & pour voir les Faces les uns des autres, que nous concourions de nos Personnes, aussi bien que de nos Esprits : D'être accompagné de cet Amour intérieur & de cette Unité d'Esprit, cela tend grandement à encourager & à repandre la Joye parmi les Saints.

Nécessité des
Assemblées.

Mais voici la *Limitation* que nous condamnons, c'est qu'au lieu que l'Esprit de Dieu doit-être l'Acteur immédiat, le Moteur, & celui qui Persuade, & qui Influe sur l'Homme dans les Actes particuliers du Culte, lors que les Saints sont assembles tous ensemble, cet Esprit est *limité* dans ses Operations, par l'établissement d'un Homme particulier, ou de quelques Hommes pour prêcher & pour prier dans la volonté de l'Homme ; & tout le reste est exclus de croire seulement qu'ils attendent l'Esprit de Dieu pour les mouvoir en ces Choses : Et ainsi en negligant ce qui les vivifieroit en eux mêmes, & ne s'attendant pas à sentir les pures Inspirations de l'Esprit de Dieu, pour y obéir, ils sont purement menez à se reposer sur le Predicateur, & écouter ce qu'il voudra dire.

1. Le Service
volontaire
limite l'E-
sprit de Dieu.

Secondement, En ce que ces Hommes particuliers ne viennent pas là pour s'assembler avec le Seigneur,

2. La veritable maniere d'Enseigner la Parole de Dieu.

Les Prêtres prêchent leurs Sermons etudiez par hazard.

Seigneur, & pour attendre les Mouvements intérieurs & les Operations de son Esprit ; & pour prier selon ce qu'ils sentent que l'Esprit inspire par eux & dans eux ; & pour prêcher selon qu'ils se trouvent eux mêmes animez & mûs par l'Esprit de Dieu, & selon qu'il leur donne à parler ; si bien qu'ils disent une parole à propos pour soulager des Ames travaillées, & selon que la Condition presente & l'Etat des Cœurs du Peuple le demande ; souffrant que Dieu par son Esprit, prepare également les Cœurs des Peuples, & donne aussi au Predicateur de dire ce qui peut être à propos & de saison pour eux : Mais qu'il debite ce qu'il a forgé dans son Cabinet, selon son propre mouvement par sa Sagesse humaine & sa Literature, & en soutrayant des paroles de Verité de la Lettre des Ecritures, & rapieçant ensemble les Ecrits & les Observations des autres, autant qu'il lui en faudra pour parler une heure, tandis que le Sablier coule ; & sans attendre ni sentir l'intérieure Influence de l'Esprit de Dieu, qu'il declame cela à l'avanture, soit que cela soit à propos & de saison pour l'Etat du Peuple, ou non ; & quand il a fini son Sermon, il dit la Priere aussi de son mouvement ; & ainsi *voilà la fin de l'Affaire*. Comme ce *Service Coutumier* n'est nullement agreable à Dieu ; aussi l'Etat present des Nations montre suffisamment, combien il est infructueux & inutile à ceux qui s'y trouvent engagez. Il paroît donc, que nous ne sommes point opposez aux *Tems marquez* ou *fixez* pour le Culte, comme *Arnoldus* allegue, avec tant d'Impertinence, contre cette These, Sect 45. offrant sans necessité de prouver ce qui n'est point nié : Seulement, comme ces *Tems-là* sont prescrits pour la Commodité extérieure, par consequent nous ne pouvons pas croire qu'ils soient des Jours Saints, comme font les *Papistes*, ni induire le Peuple à les observer avec Superstition ; étant persuadez, que *tous les Jours sont également*

également
ce ne
longu
Prôte
comm
Seigne
prop
sentin
\$.
pour
être l
bat a
Jour
bat Ch
avoir
conne
triém
premi
ou d'
premi
ait q
Saints
en se
tains
extér
l'Equi
yent
soulag
me li
miers
Sema
suffisa
ainsi,
en fa
sieurs
quatr
prouv
pouro
abster

également Saints en la presence de Dieu. Et quoi que ce ne soit pas mon dessein à present de faire une longue Digression sur les Contestations entre les Protestans, touchant le premier Jour de la Semaine, communement appelé le Dimanche, ou le Jour du Seigneur ; Neantmoins, parce que cela vient ici à propos ; Je ferai connoître en peu de mots notre sentiment là dessus.

§. IV. Comme nous ne voyons aucun fondement pour cela dans l'Ecriture, nous ne pouvons pas être si Superstitieux, que de croire, où, que le Sabbat des Juifs continuë à present, ou que le premier Jour de la Semaine soit son Antitype, ou le vrai Sabbat Chretien ; ce que nous croyons ; avec Calvin, avoir un Sens Spirituel : C'est pourquoi nous ne reconnoissons point d'Obligation Morale par le quatrième Commandement, ou ailleurs, de celebrer le premier Jour de la Semaine plutôt qu'aucun autre, ou d'y chercher quelque Sainteté inherente. Mais, premièrement, d'autant qu'il est necessaire qu'il y ait quelque certain tems mis à part, afin que les Saints s'assemblent pour attendre à Dieu. Et en second lieu, qu'il est à propos qu'à de certains tems ils soient liberez de leurs autres Affaires extérieures : Et en troisième lieu, que la Raison & l'Equité approuve, que les Serviteurs & les Bêtes aient quelque tems qui leur soit alloüé, pour être soulagez de leur Travail continuel : Et en quatrième lieu, qu'il paroît, que les Apôtres & les premiers Chrétiens se servoient du premier jour de la Semaine pour ces usages ; Nous nous trouvons suffisamment incitez par ces Raisons de le faire ainsi, sans violenter superstitieusement l'Ecriture, en faveur de quelqu'autre raison : Ce que plusieurs Protestans, & même Calvin lui même, sur le quatrième Commandement, ont abondamment prouvé, que cela ne se trouvoit point là. C'est pourquoi, bien que nous nous assemblions & nous abstenions de Travailler ce Jour-là, neantmoins

Si les Jours
sont Saints,

Du premier
Jour de la
Semaine ap-
pèle commu-
nement le
Dimanche.

cela ne nous empêche pas d'avoir des *Assemblées* aussi pour le Service de Dieu en d'autres tems.

Le Culte
dans l'Apo-
stasie.

§. V. En troisième lieu ; Quoi que suivant la Connoissance de Dieu, qui nous a été revelée par l'Esprit, à la faveur d'une plus ample *Dispensation de Lumiere*, laquelle nous croyons que le Seigneur a manifestée en ce tems ici ; Nous croyons qu'il est de nôtre devoir de mettre en avant ce Culte Pur & Spirituel, qui est agreable à Dieu, & conforme au Témoinage de Christ & de ses Apôtres ; Semblablement aussi de protester contre, & de renoncer, non seulement à la Superstition manifeste & à l'Idolatrie, mais aussi à tout formel Service volontaire, qui ne se rapporte pas à la Vertu de Dieu : Neantmoins, je dis, que nous ne renions pas le Service entier de tous ceux qui ont porté le Nom de Chrétiens, même dans l'Apostasie, comme si Dieu n'avoit jamais exaucé leurs Prières, ni n'en avoit jamais accepté aucun d'eux. A Dieu ne plaise que nous fussions si dépourvus de Charité ! La dernière partie de la These montre le contraire. Et comme d'un côté, nous ne voudrions pas être si ridicules, que de conclurre, qu'à cause des Erreurs & des Ténèbres, dont plusieurs étoient couverts & environnez en *Babilone*, aucunes de leurs Prières n'eussent été exaucées, ni n'eussent été agreables à Dieu ; Aussi d'autre côté, ne voudrions nous pas être si inconsideres, que de conclurre, que, parce que Dieu les exauça & eut pitié d'eux, nous devions aussi continuer dans ces Erreurs & dans ces Ténèbres, & ne sortir pas de *Babilone*, quand Dieu nous l'a découvert. Je croi que la *Messe Papiste* & les *Vespres*, sont, quant à leur Substance, une *Abominable Idolatrie* & une *Superstition*, & les *Protestans* le croient aussi ; Neantmoins, ni moi, ni eux, ne voudrions point assurer que dans les Ténèbres du *Papisme*, aucuns Personnages droits de Cœur, quoi que Zelateurs de ces Abominations, n'aient été exaucez de Dieu,

La Messe Pa-
piste & les
Vespres.

ni

ni ne lui ayent été agreables : Qui peut nier que Bernard ensemble & Bonaventure, Taulerus, Thomas à Kempis & divers autres, n'ayent, & connu & goûté tout ensemble l'Amour de Dieu, & n'ayent senti la Puissance & la Vertu de l'Esprit de Dieu, operant en eux pour leur Salut ? Et cependant ne devons nous pas abandonner & renoncer à toutes ces Superstitions, dans lesquelles ils se sont trouvez ? Les Presbyteriens Calvinistes insultent beaucoup (& , je dis, que ce n'est pas sans Raison) à la Formalité & à la Sterilité de la Liturgie Episcopale & Lutherienne ; Et, neantmoins, comme ils ne voudroient pas nier qu'il n'y ait eu quelques Gens de bien parmi eux ; aussi n'osent-ils pas denier, que quand ils eurent poussé ce bon acheminement de tourner les Prières publiques en Langues vulgaires, quoi que continuées par Liturgie, cela ne fût agreable à Dieu, & quelquefois accompagné de sa Vertu & de sa Presence : Neantmoins les Presbyteriens ne voudroient point que l'on conclue de là, que les Communes Prières doivent toujours continuer ; De même aussi, quoi que nous Confessions que par la Misericorde, & par la Condescendance admirable de Dieu, il y a eu des Gens droits de Cœur, tant parmi les Papistes, que parmi les Protestans ; Neantmoins nous ne pouvons pas pour cela approuver en general leur maniere, ou ne pas continuer à soutenir ce Culte Spirituel, auquel le Seigneur appelle tous les Hommes, & rendre ainsi témoignage contre tout ce qui s'y oppose.

Bernard & Bonaventure, Taulerus & Th. à Kempis ont goute l'Amour de Dieu.

La Liturgie des Evêques.

§. VI. En quatrième lieu, Pour venir donc à l'Etat de la Controverse, quant au Service Public, nous jugeons qu'il est du devoir de tous, d'être diligens à s'assembler tous ensemble (& nos Ennemis dans la Grand' Bretagne, qui se sont servis de tous les moyens pour nous empêcher de nous assembler tous ensemble pour servir Dieu, peuvent rendre témoignage de ce que nous avons été, & de ce que nous sommes sur ce sujet) & quand

Les Assemblées du Service Public decrittes.

De la glorieuse Dispensation.

nous sommes Assemblez, l'Ouvrage de chacun doit être d'attendre à Dieu, & se retirant de leurs propres Pensées & Imaginations & les chassant, sentir la présence du Seigneur, & connoître qu'ils sont véritablement une *Assemblée en son Nom*, où il est au milieu, suivant sa Promesse. Et selon que chacun est ainsi assemblé, & que l'on se rencontre ensemble intérieurement dans leurs Esprits, aussi bien qu'extérieurement dans leurs Personnes; C'est-là que l'on connoit la secrette Force & la Vertu de Vie, qui soulage l'Ame, & l'on sent s'élever les purs Mouvements & les Inspirations de l'Esprit de Dieu, & comme c'est de là que naissent les Paroles de Declaration, les Prières ou les Louanges, aussi le Service agreable est reconnu, qui Edifie l'Eglise & est plaisant à Dieu. Et Personne ne borne ici l'Esprit de Dieu, ni ne met en avant son propre Discours appris par cœur ou ramassé; Mais chacun propose ce que le Seigneur met dans leurs Cœurs: Et cela est prononcé, non pas dans la Sapience & la Volonté de l'Homme, mais *dans l'Evidence & la Demonstration de l'Esprit & de la Vertu*. Et même, quand il n'y auroit pas un mot de prononcé; neantmoins le veritable Service Spirituel s'y fait, & le Corps de Christ est édifié; Et mêmes, il peut arriver par accident, & cela est arrivé souvent parmi nous, que plusieurs Assemblées se sont passées sans qu'aucun mot y ait été dit; & neantmoins nos Ames ont été grandement édifiées & soulagées, & nos Cœurs merveilleusement soumis par le Secret Sentiment de la Puissance de Dieu & de l'Esprit, qui, sans paroles, a été transmise d'un Vaisseau à l'autre. Cela est à la verité étrange & incroyable à l'Homme, purement naturel & qui est affectionné à la Chair, qui aura du penchant à croire que tout le tems est perdu, là où il ne se dit pas quelque chose qui soit capable de tomber sous les Sens externes; C'est pourquoi j'insisterai un peu sur ce
Sujet

Sujet, comme étant un de ceux qui puis parler par une Experience certaine, & non pas par un pur ouï dire, de cette merveilleuse & glorieuse Dispensation ; en quoi il y a d'autant plus de Sagesse & de Gloire de Dieu, que cela est contraire à la Nature, à l'Esprit, à la Sagesse, & à la Volonté de l'Homme.

§. VII. Comme rien ne peut être plus opposé à la Volonté, & à la Sagesse de l'Homme, que ce *Service de Dieu en Silence* ; aussi ne peut-il, ni s'acquiescer, ni se bien comprendre par l'Homme, que quand il abaisse sa propre Sagesse & sa Volonté, & se contente d'être entièrement soumis à Dieu. C'est pourquoi cela ne s'est point Prêché, ni ne se peut pratiquer ainsi, que par ceux qui ne trouvent point de Ceremonie extérieure, ni d'Observations, ni de Paroles ; même non pas des meilleures & des plus pures Paroles, fussent-elles des Paroles de l'Ecriture, capables de satisfaire leurs Ames ennuyées & affligées : Parce que là où toutes ces Choses peuvent être, la Vie, la Force & la Vertu, qui rendent de telles Choses efficaces, peuvent manquer. Ceux-là, dis-je, ont été contraints de se retirer de toutes les Choses extérieures, & d'être en Silence devant le Seigneur ; & étant dirigés à cet intérieur Principe de *Vie* & de *Lumière en eux mêmes*, comme au plus excellent Docteur, qui ne peut jamais être transporté dans un Coin ; Esa. 30. 29. ils sont venus par-là à être appris à servir Dieu, dans la mesure de *Vie* & de *Grace* qu'ils ont reçue de lui, & de cesser de leurs Paroles hâtives & de leurs Actes, dans la Volonté & la Comprehension naturelle, & ressentir ensuite cette intérieure Semence de Vie ; afin que quand elle s'émeut, ils soient émus avec elle, & soient animez par sa Vertu, & portez, soit à Prier, soit à Prêcher, ou à Chanter. Et c'est de ce Principe, que l'Homme doit être en Silence, & ne point agir de lui même dans les Choses de Dieu, jusqu'à ce

qu'il y soit porté par la *Lumiere* & la *Grace de Dieu dans le Cœur*, que cette maniere d'être assis en Silence tous ensemble, attendans au Seigneur, s'est naturellement levée. Car, plusieurs étant ainsi imbus de ce Principe, se rencontrans tous ensemble en la pure Crainte du Seigneur, ne se sont pas appliquez eux mêmes incontinent à Parler, à Prier, ou à Chanter, &c. de peur d'être trouvez comme agissant trop à la hâte dans leurs propres Volontez, mais chacun se fit son propre affaire de se retirer intérieurement, selon la Mesure de la Grace en eux mêmes, n'étant pas seulement en Silence quant aux Paroles, mais s'abstenant même de toutes leurs propres Pensées, de leurs Imaginations, & de leurs Desirs; veillans ainsi dans une sainte Dependance sur le Seigneur, & se rencontrans ensemble non seulement extérieurement en un lieu, mais aussi intérieurement en un *Seul Esprit*, & en un *Seul Nom de Jesus*, ce qui est sa Force & sa Vertu; ils viennent par-là à jouir & à sentir les Elevations de cette Vie, laquelle selon qu'elle prevaut sur chacun en particulier, devient comme une Inondation de Rafraichissement, qui se déborde sur toute l'Assemblée entiere: Car l'Homme, & sa Sagesse, étant renoncée & comme enchainée en bas dans chaque Individu, & Dieu étant exalté, & sa Grace dominant dans le Cœur; par ce moyen son Nom vient à être *Un en Tous*, & sa Gloire débonde & les couvre tous; & l'Ame de chacun est saisie d'une telle Crainte & d'une sainte Reverence, que si la partie Naturelle se soulevoit en quelqu'un, ou la Sagesse, ou ce qui n'est point Un avec la Vie, cela seroit incontinent abaissé & mis aux fers & condamné: Et lors que quelques uns par le débordement de cette Vertu, sont forcez de proferer une Sentence d'Exhortation, ou de Louange, ou à Soupirer au Seigneur en Priere, alors tous y sont sensibles, car la même Vie en eux y repond, *comme dans*

Ce que c'est
que s'assem-
bler au
Nom de Jesus

l'un

8 5 0 1

dans

dans l'Eau la Face repond à la Face. C'est-là ce Prov. 27. 19.
Culte Divin & Spirituel, que le Monde ne connoit
jamais, ni n'entend, lequel l'Oeil du *Vantour* ne
voit point. Cependant ce sont de grands Avan- Avantages
des Assem-
blées en Si-
lence.
tages que ceux que mon Ame, avec plusieurs
autres, ont goûté par-là, & qui se trouveroient
tels de tous ceux qui s'appliqueroient serieuse-
ment eux mêmes à cela : Car quand le Peuple est
ainsi assemblé tout ensemble, non pas simplement
pour écouter des Hommes, ni pour dependre d'eux,
mais que *tous sont enseignés intérieurement à appuyer* Esa. 10. 20.
& 26. 3.
les Pensées sur l'Eternel, & à attendre son Apparition
dans les Cœurs ; par-là l'Operation precipitée de
l'Esprit de l'Homme est retenue, & empêchée de
se mêler elle même dans le Service de Dieu ; Et
la Forme de ce Culte est si nue, & si exemte de
toute Splendeur extérieure & mondaine, que toute
occasion d'exercer la Sagesse de l'Homme dans
cette Superstition & l'Idolatrie n'a point ici de lo-
gis ; & comme il y a là une tranquillité & une
retraitte intérieure de la Pensée, le *Témoin de Dieu*
se leve *dans le Cœur*, & la *Lumiere de Christ* reluit,
d'où vient que par-là l'Ame vient à prendre garde
à sa Condition. Et comme il y en a plusieurs joints
ensemble dans ce même Ouvrage, il y a un Tra-
vail & une Lute intérieure ; & même sa victoire
sur la Puissance & sur l'Esprit de Ténèbres ; selon
que la Mesure de la Grace y habite, & c'est ainsi
que nous sommes souvent fortifiez grandement, &
renouvelez dans les Esprits de nos Entendemens,
sans une parole ; & nous jouissons & possédons
la *Sainte Société*, & la *Communion du Corps & du* Eph. 4. 23.
Sang de Christ, par laquelle nôtre Homme intérieur
se nourrit & s'entretient : Ce qui fait que nous
ne rêvons pas sur une *Eau de dehors*, & sur du *Pain*
& du *Vin*, dans nos Choses Spirituelles. Comme
donc plusieurs ainsi recueillis ensemble croissent en
la Force, en la Puissance, & en la Vertu de la
Verité ; & que la Verité vient parce moyen à
avoir

avoir la Victoire & le Gouvernement dans leurs Ames, alors ils reçoivent la Hardiesse de parler, & parlent avec assurance à l'Edification de leurs Freres, & la *pure Vie* a un Passage libre au travers d'eux; & ce qui est ainsi dit, édifie véritablement tout le Corps. La certitude manifeste de cette Force Divine, qui se communique en s'assemblant ainsi tous ensemble, & en attendant Dieu en Silence, est telle, que quelquefois lors que quelqu'un y est entré, qui n'a pas été vigilant, mais distrait dans sa Pensée, ou sorti tout à coup de l'embarras des affaires extérieures, & ainsi ne se feroit pas assemblé intérieurement avec le reste; aussi tôt qu'il se retire lui même intérieurement, cette Vertu étant excitée en grande mesure dans toute l'Assemblée, se saisira soudainement de son Esprit, & lui aidera merveilleusement à relever le Bien en lui, & à y engendrer le sentiment de cette même Vertu, en fondant & échauffant son Cœur : Ni plus ni moins que la chaleur qui feroit un Homme, qui auroit froid, en entrant dans un *Poile*; ou comme une Flamme qui se prendroit à quelque petite matiere combustible qui seroit proche d'elle. Et même s'il arrive que plusieurs de ceux qui s'assemblent, s'égarent dans leurs Pensées, quoi qu'ils soient extérieurement en silence, & qu'ils soient distraits de cette mesure de Grace en eux mêmes (ce qui peut arriver par l'Operation de l'Ennemi, & par la negligence de quelques uns) s'il y a quelqu'un, ou qui entre, ou qui y soit dedans, qui soit vigilant, & en qui la *Vie* est excitée en grande Mesure; comme celui-là seul tient sa place, il sentira un Travail secret pour le reste, dans une Sympathie avec la *Semence*, qui est oppressée dans les autres, & empêchée de s'élever, à cause de leurs Pensées & de leurs Distractions. Et comme un tel Fidelle sert en *Lumiere*, & retient en soi cette *Operation Divine*, Dieu répond souvent à ce Travail secret, & à ces Soupirs de sa propre *Semence*,

Le Travail
secret des
uns pour des
autres dans
les Assem-
blées en Si-
lence.

au

au travers d'un tel Homme ; tellement que les autres se sentiront secrettement frappez en eux mêmes sans paroles : Et celui-là fera comme une *Sage Femme*, par le travail secret de son Ame, pour produire en eux la Vie ; justement comme un peu d'Eau qui étant jettée dans une Pompe en fait sortir le reste ; par ce moyen la Vie viendra à s'exciter en tous, & les vaines Imaginations à s'abaisser : Et un tel se ressent par tous les autres, comme leur dispensant la Vie sans paroles, Et même quelquefois quoi qu'il n'y ait pas un mot dans l'Assemblée, & que tous soient à Adorer en silence ; s'il entre quelqu'un qui soit rude & impie, & sur qui la Puissance des Ténèbres prevaut beaucoup, peut être avec Intention de s'en moquer, ou de faire du mal ; si toute l'Assemblée est recueillie dans la Vie, & qu'elle soit excitée en grande mesure, cela donnera de la Terreur à un tel, & il se sentira lui même incapable de résister ; mais par la force secrète & par la vertu de cette Vie, la Puissance des Ténèbres est abaissée en lui : Et si le Jour de sa Visitation n'est pas expiré, elle penetrera jusqu'à la mesure de la Grace en lui, & l'elevera jusqu'à Rachetter son Ame. Et c'est de quoi nous attestons d'avoir été souvent temoins ; tellement que nous aurions eu par-là de frequentes occasions, à cet égard, depuis que Dieu nous a assemblés pour être un Peuple, de renouveler cette ancienne Sentence de plusieurs, *Saul aussi est il entre les Prophetes* ? Car il y en a beaucoup qui ont été convaincus de la Verité de cette façon ; dont moi même aussi en partie suis un veritable Témoin, que ne suis point venu à recevoir & à porter Témoignage de la Verité par la force des Argumens, ou par une particuliere Recherche exacte de chaque Doctrine, & par une Conviction de mon Entendement. Car quand je vins dans les *Assemblées en silence* du Peuple de Dieu, je sentis une *secrète force* parmi eux, qui toucha mon Cœur ; & à mesure que

Le Moqueur
frappe de Ter-
reur lors
qu'il n'y a
point de pa-
role ditte.

1 Sam. 10. 17

Conviction
véritable.

je lui cedai, je trouvai que le Mal s'affoiblissoit en moi, & que le Bien s'élevoit ; ainsi je devins par-là attaché & uni à eux, étant affamé de plus en plus de l'Accroissement de cette Force & de cette Vie, par laquelle je me sentisse moi même parfaitement Racheté. Et de fait c'est le moyen le plus seur pour devenir *Chrétien* ; a qui ensuite la Connoissance & l'Intelligence des Principes ne manqueront jamais ; mais elles s'augmenteront autant qu'il sera nécessaire, comme étant le Fruit naturel de cette bonne Racine : Et une telle Connoissance ne sera point *Sterile* ni *Infructueuse*. C'est donc de cette façon, que nous désirons que tous ceux qui viennent parmi nous soient faits Prosélytes ; sachans, qu'encore que Mille fussent Convaincus en leurs Entendemens de toutes les Veritez que nous soutenons ; neantmoins, s'ils n'étoient pas sensibles à cette *Vie Intérieure*, & que leurs Ames ne fussent pas changées de l'Iniquité à la Justice, ils ne pourroient rien ajouter à nous. Car c'est la ce

1 Cor. 6. 17.

La Vie de la
Justice nous
joint au Sei-
gneur.

Ciment, par lequel comme nous sommes joints au Seigneur, aussi le sommes nous l'un avec l'autre ; & sans lui, personne ne peut Adorer avec nous. Et même quand quelques uns viendroient parmi nous, & diroient les Choses les plus véritables, par cette Intelligence & cette Conviction qu'ils ont de la *Vérité*, & qu'ils les prononceroient avec tout le plus d'Excellence de Discours, si cette *Vie* leur manquoit, cela ne nous édifieroit point du tout ; mais ce feroit comme l'*Airain* qui resonance, ou une *Cymbale* qui tinte, 1 Corinth. 13. v. 1.

Nôtre Ou-
vrage & nô-
tre Culte
dans nos As-
semblées.

§. VIII. Nôtre *Ouvrage* donc & nôtre *Culte*, est quand nous nous assemblons ensemble, que chacun veille & attend à Dieu en eux-mêmes, & qu'ils se recueillent au dedans de toutes Choses visibles. Et selon que chacun est ainsi conditionné, ils viennent à trouver que le *Bien* s'élève au-dessus du *Mal*, & le *Pur* au-dessus de l'*Impur*, en quoi Dieu se revele lui même, & s'approche de chaque Individu,

&

& ainsi il est au milieu dans le General : De-là vient que chacun, non seulement participe à ce Rafrachissement particulier, & à cette Force qui vient du Bien en lui même ; mais encore il est part prenant de tout le Corps entier, comme étant un Membre vivant du Corps, ayant une Société étroite & une Communion avec tous. Et comme ce Culte est fixement prêché & observé, il devient aisé ; quoi qu'il soit fort difficile d'abord à l'Homme Naturel, de qui les Imaginations distraites, & les roulans Desirs Mondains ne sont pas aisément rameinez au Silence. C'est pourquoi souvent le Seigneur fait debonder sa Puissance, d'une maniere plus forte & puissante, par Compassion & par Condescendance sur ceux qui se tournent vers lui, & qui ont de sinceres Desirs de le servir ainsi, & qui y trouvent une grande difficulté, à cause de l'Inconstance de leurs Pensées. Et lors que l'Entendement s'abbaisse, & attend l'Apparition de la Vie, & que la Puissance des Ténèbres lutte dans l'Ame & agit contr'elle ; alors la bonne Semence venant à s'élever, se trouvera operer comme une Medecine dans l'Ame ; principalement si une telle personne foible est dans l'Assemblée de plusieurs autres, dans lesquels la Vie est formée avec un plus grand Empire : Et par les contraires Operations de la Puissance des Ténèbres, il se trouvera une Contestation intérieure dans l'Ame aussi réellement dans le Mystere, que jamais *Jacob* & *Esau* contesterent dans le Ventre de *Rebecca*. Et c'est de cet Travail intérieur, à mesure que les *Ténèbres* cherchent à obscurcir la *Lumiere*, & que la *Lumiere* perce à travers les *Ténèbres* (ce qui se fera toujours, si l'Ame ne donne pas sa Force aux Ténèbres) que l'Ame se trouvera dans un Travail si douloureux, qu'il operera même jusques sur l'Homme extérieur ; tellement que souvent le Corps sera grandement agité par son Operation ; & que plusieurs Gemissemens, Soupîrs, & Larmes le saisiront

Esau & Jacob ont contesté au Ventre de Rebecca.

La Travail
Couronne
d'une Chan-
son victori-
eufe.

D'on le Nom
de Quacres
a tire son
Origine.

firont tout de même que les Trenchées à la Femme qui est en Travail d'Enfant. Et même cela ne se fait pas à l'égard d'un seul, mais si par occasion l'Ennemi (qui ne manque pas d'être présent quand les *Enfans de Dieu* s'assemblent tous ensemble, pour voir s'il pourroit empêcher leur Consolation) a prevalu en quelque mesure dans toute l'Assemblée, & travaille fortement pour s'y opposer en repandant & multipliant sa Puissance Ténébreuse, en detachant les Entendemens de ceux qui sont assemblez, de la Vie qui est en eux ; quand ils viennent à être sensibles à ce Pouvoir de celui, qui travaille contr'eux & qu'ils luttent contre lui par leurs *Armures de Lumiere*, quelquefois la Puissance de Dieu debondra sur toute l'Assemblée ; & il y aura un tel Travail intérieur, tandis que chacun s'efforce à surmonter le Mal en eux mêmes, que par les fortes Operations contraires de ces deux Puissances opposées (comme le courant de deux Marées contraires) chaque Individu sera fortement exercé, comme au Jour d'une Bataille ; & c'est ainsi que le Tremblement & le Mouvement de Corps surviendra à plusieurs, si ce n'est pas sur tous : Lequel, selon que la Force de la Verité prevaut, se terminera à des Trenchées & des Gemissemens, en un *doux son d'Actions de Graces & de Louanges*. Et c'est de là que ce Nom de *Quacres*, c'est à dire, *Trembleurs*, nous fut d'abord attribué par maniere d'Injure ; lequel, bien qu'il ne soit nullement par nôtre choix, neantmoins, à cet égard nous ne le prenons point à honte ; mais plutôt nous avons sujet de nous rejouir de cela, en ce que nous sommes sensibles à cette Vertu, qui a plusieurs fois saisi nos Aversaires, & les a obligez de se rendre à nous, & de se joindre avec nous, & d'avouer la Verité, avant qu'ils eussent aucune Connoissance distincte & discussive de nos *Doctrines* ; de sorte que plusieurs ont ainsi été Convaincus en une seule Assemblée : Et cette

Vertu

Vert
merv
fans,
sieurs

S
ce S
mani
ne re
avio
Prie
nous
ne c
en S
une
quel
pren
proc
Die
Enf
ou d
de p
son
t-il
l'au
qu'i
Siler
sem
les
à P
par
ant
ait
dan
pou
que
pou
que
pou
pas

Vertu est allée quelquefois jusques-là, & même a merveilleusement operé jusques sur des petits Enfans, à l'Admiration & à l'Etonnement de plusieurs.

§. IX. Il y a plusieurs heureuses Experiences de ce *Silence*. que je pourrois rapporter, & de cette maniere de *Culte* ; neantmoins, je ne parle pas, ni ne recommande pas si fort le *Silence*, comme si nous avions une Loi en cela pour fermer la porte à la Priere & à la Predication, ou pour nous y astreindre nous mêmes ; nullement : Car, comme nôtre *Culte* ne consiste pas en *Paroles*, aussi ne le fait il pas en *Silence*, non plus, entant que *Silence* ; mais dans une sainte Dependance de Pensée sur Dieu : De laquelle dependance, le *Silence* suit nécessairement en premiere lieu jusqu'à ce que les *Paroles* se puissent produire au dehors, qui sont de par l'Esprit de Dieu. Et Dieu ne manque pas de mouvoir dans ses Enfans, & de produire des paroles d'Exhortation ou de Priere, quand il en est besoin ; tellement que de plusieurs Assemblées & Congregations de Personnes Convaincues de la Verité, à peine y en a-t-il aucune dans laquelle Dieu ne suscite l'un ou l'autre, pour administrer à ses Freres, de sorte qu'il y a peu d'Assemblées qui soient tout à fait en *Silence*. Car lors que plusieurs sont assemblez ensemble, dans cette seule Vie & ce seul Nom, cela les excite fort naturellement & très frequemment à Prier & à Loüer Dieu, & à s'animer l'un l'autre par de mutuelles Exhortation & Instructions ; neantmoins nous jugeons qu'il est nécessaire, qu'il y ait en premier lieu quelque tems de *Silence* ; pendant lequel, chacun se puisse recueillir au dedans, pour la Parole & pour le Don de la Grace, duquel celui qui administre puisse recevoir la Force pour mettre au jour ce qu'il administre ; & afin que ceux qui écoutent, puissent avoir un sentiment pour discerner le *Precieux* & le *Méprisable*, & ne pas se precipiter dans l'Exercice de ces Choses,

aussi

Pourtant le
Silence n'est
point une Loi
entre nous.

Il n'y a point
d'Absolue
nécessité
pour les pa-
roles qu'on
qu'elles vi-
ennent sou-
vent de la
Vie.

aussi tôt que la Cloche sonne, comme font les au-
tres *Chrétiens*. Et même nous ne doutons pas,
mais nous savons, assurément que l'Assemblée peut
être bonne & rejoüissante, quoi que depuis que l'on
s'y est assis, jusques à ce qu'on s'est levé, il n'y ait
pas eu une parole dite extérieurement ; & né-
anmoins la *Vie* peut avoir été reconnue abonder en
chaque particulier, & un accroissement intérieur
en elle & par elle ; & même comme si les paroles
eussent été dites agreablement, & de la part de
la Vie : Et pourtant n'y ayant aucune nécessité
absolue, imposée à Personne d'en agir ainsi, tous
pouvoient avoir plutôt choisi de posséder *Douce-
ment* & en *Silence* le Seigneur & en jouir en eux
mêmes. Ce qui est fort doux & consolatoire à
l'Ame, qui a ainsi appris à se tirer hors de toutes
ses propres Pensées & ses Operations, de sentir que
le Seigneur produit tout ensemble & la Volonté
& l'Acte ; ce que plusieurs peuvent avouer par
une heureuse Experience. Quoi qu'à la verité cela
ne peut être que difficile à l'Homme Naturel, de
recevoir ou de croire cette Doctrine : C'est pour-
quoi il faut que ce soit plutôt par une sensible
Experience, & en venant à en faire l'Epreuve,
que par des Argumens, que de telles Gens puissent
être Convaincus de cela, veu que ce n'est pas assez
de le croire, si l'on ne vient pas aussi à en jouir
& le posséder. Néanmoins par Condescendance, &
en faveur de ceux qui ont plus de penchant à s'ap-
pliquer eux mêmes à la Pratique & à son Expe-
rience, afin qu'ils trouvent que leurs Entende-
ments en sont Convaincus, & que cela est fondé
sur l'Ecriture & sur la Raison ; je me trouve dans
une liberté d'Inclination d'ajouter quelque peu de
Considerations de cette sorte pour la Confirmation
de ceci, outre ce qui a été ci-devant rapporté de
notre Experience.

§. X. Je suppose qu'il n'y a Personne, qui veuille ^{Attendre à Dieu & veiller, commander dans les} Attendre à Dieu & veiller, commander dans les
 un Devoir auquel Tous sont obligez ; & que l'on ne mettra point en question, que ce ne soit une partie du Culte : Puis qu'à peine y en a-t-il aucun autre si fréquemment recommandé dans les Saintes Ecritures, comme cela se peut voir du Psean. 27. v. 14. & 37. v. 7, 34. *Prou.* 20. v. 22. *Esa.* 30. v. 18. *Osée* 12. v. 6. *Zach.* 3. v. 8. *Matth.* 24. v. 42. & 25. v. 13. & 26. v. 41. *Marc* 13, 33, 35, 37. *Luc* 21. v. 36. *Act.* 1. v. 4. & 20. v. 31. *1 Cor.* 16. v. 13. *Col.* 4. v. 2. *1 Thessal.* 5. v. 6. *2 Tim.* 4. v. 5. *1 Pier.* 4. v. 7. Ce Devoir est aussi recommandé souvent avec de fort grandes & précieuses Promesses, comme au *Psean.* 25. v. 3. & 37. v. 9. & 69. v. 6. *Esa.* 42. v. 23. *Lam.* 3. v. 25, 26. Ceux qui servent le Seigneur, ou qui s'attendent à lui, renouvelleront leur Force, &c. *Esa.* 40. 31. Or, comment est-ce que l'on sert, ou l'on s'attend à l'Eternel, ou que l'on veille devant Lui, si ce n'est par ce Silence, duquel nous avons parlé ? Lequel, comme il est en lui même un grand & principal Devoir, aussi precede-t-il tous les autres nécessairement tant dans l'ordre de la Nature que dans l'ordre du Temps. Mais afin que l'on puisse mieux, & plus parfaitement entendre ce que c'est, non seulement entant qu'il est un Silence extérieur du Corps, mais encore, un Silence intérieur de l'Entendement, éloigné de toutes ses propres Imaginations & des Pensées de soi même ; que ceci soit remarqué, suivant la Verité, & suivant les Principes & les Doctrines affirmées & prouvées jusques ici, que l'Homme doit-être considéré à deux sortes d'égards, à savoir, dans son Etat Naturel, Irregeneré & Decheu ; & puis dans sa Condition Spirituelle & Renouvelée ; d'où naît cette distinction de l'Homme Naturel, & l'Homme Spirituel, tant mise en usage par l'Apôtre, & dont-il a été parlé jusques ici. Aussi ces deux Naissances de l'Entendement procedent de ces deux

Semences

D'où sortent
les Impietez
qui sont Spi-
rituelles.

Semences dans l'Homme respectivement, à favoir, la *bonne Semence* & la *mauvaise* : Et c'est de la *mauvaise Semence* que viennent, non seulement toutes sortes de grossieres & abominables Mechancetez & Impietez, mais aussi d'Hypocrisie, & de ces *Me-chancetez*, que l'Ecriture appelle Spirituelles ; parce que c'est le Serpent operant dans l'Homme & par l'Homme Naturel dans les Choses Spirituelles ; lesquelles ayant une forme & une apparence de Bien, sont d'autant plus nuisibles & dangereuses, en ce que c'est *Satan transformé & se transformant lui même en Ange de Lumiere* : Et c'est pour cela, que l'Ecriture rejette & exclud si instamment & si frequemment l'Homme Naturel de se mêler des choses de Dieu (comme nous avons eu ci-devant occasion de le remarquer) lui refusant ses efforts en cela, quoi que faits & executez par les Dons les plus éminens qu'il ait, comme la Sagesse & l'agréement dans le Discours.

D'où sont
forties tou-
tes les Here-
sies.

Aussi y a-t-il de deux sortes de ces Mechancetez Spirituelles, quoi que toutes deux ne soient qu'une dans leur Genre, comme provenant d'une seule *Racine* ; mais pourtant elles sont differentes dans leurs degrez, & même quelquefois aussi dans les Sujets. L'une est, lors que l'Homme Naturel, se mêlant & agissant dans les Choses qui regardent la Religion, affirme ou propose des Notions & des Opinions fausses & erronées, de son Imagination propre & de ses propres Predictions, touchant Dieu, & touchant les Choses Spirituelles, & invente des Superstitions & des Ceremonies, des Observations & des Rits dans le Culte ; d'où toutes les Heresies & les Superstitions qui sont entre les *Chrétiens* ont eu leur Source. L'autre est, lors que l'Homme Naturel, par une pure Conviction de son Entendement, & dans le penchant de sa Volonté propre ; par sa force naturelle, sans l'influence & la conduite de l'Esprit de Dieu, entreprennent, où de s'imaginer dans son Intelligence,

ou

ou de concevoir, ou de penser aux Choses de Dieu, ou même de s'en acquitter actuellement, en Prêchant ou en Priant. La premiere, est un défaut tant dans la matiere que dans la Forme. La seconde retient la forme, mais sans la Vie & la Substance du *Christianisme* : parce que la *Religion Chrestienne*, ne consiste pas dans une simple Creance des Doctrines veritables, ou dans une simple execution des *Actes* qui sont bons en eux mêmes; Autrement la simple Lettre de l'Ecriture, quoi que prononcée par un Homme *Yure*, ou par un *Demos* pourroit être ditte *Esprit & Vie*, ce que je ne croi pas, que Personne voulût être si absurde, que de l'affirmer : Il s'ensuivroit aussi de-là, que là où est la forme de la Pieté, là aussi est sa Vertu ou sa Force; ce qui est contraire aux termes exprès de l'Apôtre. Car on ne peut pas dire que la forme de la Pieté, soit là où les Notions & les Opinions sont, ou erronées & impies, où des Actes mechans & impies sont commis; Car alors ce seroit une forme d'Impieté, & non pas de Pieté : Mais nous parlerons de ceci dans la suite, quand nous traiterons de la Predication & de la Priere en particulier : Or bien que ce dernier ne soit pas si mechant que le premier; Neantmoins il y a frayé le Chemin : Car les Hommes ayant premierement renoncé à la Vie & à la Substance de la veritable Religion & du Culte, à savoir, à la Vertu Intérieure de l'Esprit, pour n'agir qu'en lui, & être vivifié par lui dans toutes leurs Actions; ils n'ont seulement retenu que la Forme & l'Apparence, c'est à dire, les veritables mots & la vrai semblance : De sorte qu'agissans dans leur propres volontéz naturelles & irregenerées selon cette forme, la forme elle même n'a pû que dechoir bien tôt, & être corrompue. Car l'Esprit d'Homme, operant & actif ne peut pas se contenir dans la simplicité de la Verité; Mais donnant lieu à ses propres Inventions & Imaginations diverses & nombreuses; il a commencé à varier dans

En quoi le
vrai Christia
nisme ne con
siste pas.

L'Idolatrie
applaudit à
ses propres
Conceptions.

Point d'au-
tre Forme
de Culte que
l'Esprit n'est
prescrite
par Jesus
Christ.

* Si quel-
qu'un objecte
ici, Que la
Priere Do-
minicale est
une Forme
de Priere
prescrite &
par consé-
quent une
forme de Service donnée par Jesus Christ à ses Enfants.

Je repons, premièrement, que cela ne peut point être objecté par aucune sorte de Chrétiens. que je connoisse, parce qu'il n'y en a aucuns qui ne se servent d'autres Prières, ou qui bornent leur Culte à celle-ci. Secondement, Celle-ci étoit commandée aux Disciples, encore foibles, avant qu'ils eussent reçu la Dispensation de l'Evangile; non pas afin qu'ils s'en servissent seulement en priant, mais afin qu'il leur montrât par un Exemple, comment c'étoit qu'il falloit que leurs Prières fussent courtes, & non pas semblables aux longues Prières des Pharisiens. Et que ce soit là son Usage, il paroît par les Prières, dont la plupart des Saints se servirent ensuite, dont l'Ecriture fait mention: Car pas un ne s'est servi de celle-ci, ni ne l'a répétée; mais s'est servi d'autres termes, selon que la Chose le demandoit, & que l'Esprit lui donnoit à parler. En troisième lieu, Que cela se doive entendre ainsi, il paroît par Rom. 8. 26. de quoi nous ferons mention dans la suite plus au long, où l'Apôtre dit, Nous ne savons point ce que nous devons Prier comme il appartient, mais l'Esprit lui même fait requeste pour nous, &c. Mais si cette Prière eut été une Forme de Priere prescrite à l'Eglise, cela n'auroit pas été vrai; & ils n'eussent pas été Ignorans, de ce qu'ils devoient prier, ni ils n'eussent point eu besoin de l'assistance de l'Esprit pour les Enseigner.

Et

la Forme, & à l'appropriier à ses propres Inven-
tions; jusqu'à ce que par degrez, la Forme de la
Pieté, pour la plus grande part, commença à se
perdre, aussi bien que sa Force & sa Vertu. Car
cette sorte d'Idolatrie, par laquelle l'Homme aime
ses propres Conceptions, & les Inventions, & les
Productions de son Cerveau, dont-il fait son idole
& y applaudit, lui est si ordinaire & si établie dans
sa Nature déchûe; que tandis que son Esprit
Naturel est le premier Auteur & le premier A-
cteur en lui, & celui par qui seul il est guidé
& mù dans son Culte envers Dieu, tellement qu'il
n'attend point auparavant d'autre Guide pour
l'adresser; il ne peut jamais s'acquitter d'un pur
Service Spirituel, ni produire autre Chose, que le
Fruit de la premiere Racine Naturelle, Déchûe &
Corrompue. C'est pourquoi le tems déterminé de
Dieu étant venu, auquel il lui a plu de remettre
le veritable *Service Spirituel* par Jesus Christ; &
que la Forme extérieure du *Service*, qui étoit or-
donné de Dieu aux Juifs, dont la maniere & le
tems de lui rendre étoit particulièrement deter-
miné par Dieu lui même, étant venu à prendre
fin, nous ne trouvons point que *Jesus Christ*, l'Au-
teur de la *Religion Chrétienne*, prescrive à ses Enfants
aucun *Formulaire de Service*, sous la plus pure
Administration de la *Nouvelle Alliance*; * hormis
ce qu'il leur dit, *Que le Service, ou l'Adoration,*
que l'on rendroit, seroit Spirituel, & en Esprit.

Et il y a ceci particulièrement à remarquer, que dans tout le *Nouveau Testament*, il n'y a, ni Ordre, ni Commandement donné sur cela, que de suivre la Revelation de l'Esprit, hormis ce general seulement de *s'Assembler*, qui est une chose que nous avouons de bon cœur, & que nous pratiquons avec soin, comme il paroît encore mieux dans la suite. Il est bien vrai qu'il est fait mention de *Prier*, de *Prêcher* & de *Chanter*, mais quel Ordre, ou quelle Methode on garderoit en le faisant, ou que l'on dût s'y appliquer incessamment aussi tôt que les Saints seroient assemblez, c'est de quoi on ne trouve pas un seul mot : Et même ces Devoirs (comme il sera clairement montré ci-après) sont toujours joints avec l'Assistance, les Directions & les Mouvements de l'Esprit de Dieu. Puis donc que l'Homme, dans son Etat Naturel, est ainsi exclus d'agir & de se mouvoir dans les Choses Spirituelles, comment & par quel moyen exercera-t-il ce premier & préalable Devoir de *s'attendre à Dieu*, si ce n'est par le *Silence*, & en reduisant cette Partie Naturelle au *Silence* ? Ce qui ne se fait pas autrement qu'en s'abstenant de ses propres pensées, de ses Imaginations, de toutes les Operations de soi même, & les mouvements de son propre Entendement, tant dans les Choses materiellement *Bonnes*, que dans les *Mauvaises* ; afin que, lui étant en *Silence*, Dieu parle en Lui, & que la *Bonne Semence* s'élève. Ceci, quoi que difficile pour l'Homme Naturel, est si conforme à la Raison, & même à l'Experience Naturelle dans les autres Choses, que l'on ne le peut nier. Celui qui vient à un Maître pour apprendre de lui, s'il s'attend à écouter son Maître & à être instruit de lui, il ne faut pas qu'il ne fasse que lui parler continuellement du sujet qu'il doit apprendre, & ne se taire jamais : Autrement, comment son Maître aura-t-il le tems de l'Instruire ? Certes,

Prier, Prêcher & Chanter en Esprit.

Par où on s'aquite de s'attendre à Dieu ?

Similitude d'un Maître & de son Écolier.

D'un Prince
& de son Ser-
viteur.

Attendre en
Silence.

L'Ame occu-
pée à penser
exclut la
Voix de Dieu

tes, quoi que l'Echolier fût fort ardent à apprendre la *Science*; Neantmoins le Maître auroit raison de le censurer, comme méchant & indocile, s'il vouloit toujours parler de lui même, & toujours discourir, & n'attendre pas en silence patiemment pour ouïr son Maître qui l'instruit & qui l'enseigne; lui qui ne doit ouvrir la Bouche que quand son Maître, lui commande ou lui permet de le faire. De même aussi, si quelqu'un étoit sur le point de servir un grand Prince, il seroit pris pour un impertinent & un imprudent Serviteur, Si, dans le tems qu'il doit attendre patiemment & être tout prêt, afin qu'il puisse répondre au Roi quand il parle, & avoir l'œil sur lui, pour observer les moindres Mouvements, & les Inclinations de sa Volonté, & pour agir conformément à cela, il venoit à lui parler toujours jusqu'à le rendre Sourd par ses Discours, quand même ce seroit à sa Louange; & s'en iroit courant de côté & d'autre sans aucun Ordre particulier, ni aucun Commandement exprès pour faire des Choses, qui peut-être pourroient être bonnes en elles mêmes, ou pourroient avoir été commandées à d'autres dans d'autres tems: Les Rois de la Terre auroient-ils pour agreables de tels Serviteurs & un tel Service? Puis donc qu'il nous est commandé de *Servir Dieu diligemment*, & qu'en faisant ainsi, il nous est promis, que notre *Force sera renouvelée*; Ce *Service* ne se peut point accomplir que par le *Silence*, ou par une *Cessation* de la Partie Naturelle de notre Côté. Puis que Dieu ne se manifeste pas à l'Hommes Extérieur, ou aux Sens, tant comme il fait à l'Intérieur, à savoir, à l'Ame & à l'Esprit. Si l'Ame est toujours à penser & à agir dans sa Volonté propre, & s'exerce ardemment dans ses propres Imaginations, quoi que les Sujets en eux mêmes soient *bons*, comme étant touchant Dieu; neantmoins, elle se rend elle même incapable

incap
l'Esp
en c
d'At
cupo
faire
d'eco
l'Ord
plus
cette
cipal
Volon
men
l'AE
prin
Ren
qui
autar
dans
affec
la R
leur
coût
tout
men
grat
suali
égal
en l
que
lont
Reg
sans
de l
roit
ner
Mor
tant

incapable de discerner la *Voix* petite & deliée de l'Esprit, ainsi elle se fait grand tort à elle même, en ce qu'elle neglige son principal Employ qui est d'*Attendre Dieu* : Ni plus, ni moins, que si je m'occupois moi même en criant & parlant d'une Affaire, tandis que dans ce même tems je negligeois d'écouter quelqu'un qui me parle doucement à l'Oreille, & m'informe de ces Choses, que j'ai le plus de besoin d'apprendre & de savoir touchant cette même Affaire. Et puis que c'est-là le principal Ouvrage du *Chrétien*, de connoître que sa *Volonté naturelle est crucifiée* dans ses propres Mouvements, tellement que Dieu puisse mouvoir & dans l'Acte & dans la Volonté ; le Seigneur regarde principalement à cette profonde Subjection, & à ce Renoncement à soi même. Car il y a des Gens qui se plaisent autant eux mêmes, & qui gratifient autant leurs propres Volontez & leurs Fantaisies dans de hautes & curieuses *Speculations de Religion*, affectans par ce moyen d'acquérir un Nom & de la Reputacion ; ou bien parce que ces Choses là leur sont devenues agreables & habituelles par coûtume ou autrement, quoi qu'ils ne soient du tout point davantage Regenez, ni intérieurement Sanctifiez en leurs Esprits ; comme les autres gratifient leurs convoitises dans les *Actions de Sensualité* ; C'est pourquoi les uns & les autres sont également pernicieux aux Hommes & criminels en la Presence de Dieu ; cela n'étant autre Chose que seulement un effet & fruit de la Volonté & de l'Esprit de l'Homme naturel & non Regeneré. Et même quand quelqu'un (comme sans doute plusieurs le font) par un sentiment de Peché, & par la crainte de la Peine, tâcheroit de se donner de la Terreur pour se détourner du Peché, en multipliant ses Pensées sur la Mort, l'Enfer & le Jugement, & en se representant à l'Imagination les Felicitez & les Joyes du Ciel,

Speculations Religieuses.

Recreations Sensuelles.

Les Pensées de la Mort, & de l'Enfer, pour s'opposer au Peché, sont des Feuilles de figuier.

Ciel, comme aussi en multipliant les Prières & les autres Devoirs Religieux ; Comme toutes ces Choses ne pourroient pas le delivrer d'un seul Peché, sans la Vertu secrette & intérieure de l'Esprit de Dieu, & de la Grace ; aussi ne lui, serviroient-elles pas plus, que les *Feuilles de Figuier*, dont *Adam* pretendoit couvrir sa *Nudité*. Et puis que ce n'est seulement que la Production de la propre Volonté naturelle de l'Homme, qui provient de l'Amour propre, & qui tâche de se sauver soi même, ne naissant point purement de cette *Divine Semence de Justice*, qui est donnée de Dieu à tous pour la Grace, & pour le Salut, cela est rejeté de Dieu, & ne lui est du tout point agreable ; puis que l'Homme Naturel, entant que Naturel, tandis qu'il demeure dans cet Etat, est reprouvé de lui, avec toutes ses Adresses, ses Qualitez, & ses Actions & Fonctions. Il faut donc que ce grand Devoir de servir Dieu, soit pratiqué dans un renoncement de l'Homme à soi même, tant intérieurement, qu'extérieurement, dans une tranquille & unique Dependance sur Dieu, en se retirant de toutes les Operations, les Imaginations, & les Speculations de son propre Entendement, de sorte qu'étant comme vuide de lui même, & par-là entièrement crucifié à ses naturelles Productions, il soit rendu capable de recevoir le Seigneur, qui ne veut, ni Coproprietaire, ni Competiteur de sa Gloire & de sa Vertu. Et l'Homme étant ainsi reiglé dans cet Etat, la petite Semence de Justice, que Dieu a planté en son Ame, & que Christ a acquis pour lui, & même la Mesure de *Grace* & de *Vie* (qui est chargée & crucifiée par les *Pensées* naturelles & les *Imaginations* de l'Homme) reçoit un lieu pour naître, & devient une sainte Naissance, & une Generation dans l'Homme ; & c'est-là cet *Air Divin*, dans lequel, & par lequel l'Ame & l'Esprit de l'Homme est fermenté : Et en y attendant, il devient agreable aux yeux de Dieu, pour se

Renoncement
à soi même.

La Sainte
Naissance.

se tenir en sa Presence, ouïr sa Voix, & observer les Mouvements de son saint Esprit. Et ainsi l'Emploï de l'Homme est d'attendre en cela ; & à mesure que par-là plusieurs objects se présentent à sa Pensée touchant Dieu, ou touchant les Choses qui appartiennent à la Religion, son Ame alors se peut exercer en ces Choses sans prejudice, & au grand avantage, tant de lui même que des autres ; parce que ces Choses là n'ont pas leur source de sa Volonté propre, mais de l'Esprit de Dieu. C'est pourquoi, comme dans les Elevations & les Mouvements d'icelui, son Entendement doit toujours s'exercer à Penser & à Mediter ; aussi le doit-il être dans les Actes les plus ordinaires de Prêcher & de Prier. Ainsi il paroît, que nous ne sommes point contre la Meditation, comme quelques uns ont tâché d'inferer faussement de nôtre Doctrine ; mais nous sommes contre les *Pensées* & les *Imaginations* de l'Homme naturel, dans sa propre Volonté, d'où toutes les Erreurs & les Heresies touchant la Religion Chrétienne, dans tout le Monde sont sorties. Mais si Dieu trouve à propos en de certains tems, lors qu'un ou plusieurs sont à l'attendre, de ne pas presenter de tels Objects, qui puissent leur donner occasion d'exercer leurs Entendemens en *Pensées* & en *Imaginations*, mais de les garder purement dans cette sainte Dependance ; & à mesure qu'ils y persistent, d'y faire naître son secret repos & de faire decouler sur eux & dans eux les Revenus les plus purs de sa sainte Vie, alors ils ont grande raison d'être contents, parce que par cela (comme nous le savons par une bonne & heureuse Experience) l'Ame est fortifiée, renouvelée, & confirmée d'avantage, dans l'Amour de Dieu, & armée contre la Puissance du Peché, que par aucun autre moyen ; Ceci étant un avant goût de cette réelle & sensible Jouissance de Dieu, que les Saints dans le Ciel possèdent chaque jour ; que Dieu accorde souvent ici

Il n'y a point de Trembleurs qui soient contre un Entendement Meditant.

Nous trouvons que toutes les Erreurs naissent des Pensées Naturelles.

Par quoi l'Ame est renouvelée ? La Sainte Vie de Dieu.

bas à ses Enfans, pour leur Consolation & leur Encouragement, principalement lors qu'ils s'attendent pour l'attendre.

Quelque
Chose que
l'Homme
fasse, sans la
Vertu de
Dieu, cela
n'est point
reçu.

Prov. 21. 4.

Jaç. 1. v. 25.

Prêcher &
Prier, sans
l'Esprit, est
une Offence
à Dieu.

§. XI. Car il y a deux Puissance, ou Esprits Contraires ; à savoir, la Puissance & l'Esprit de ce Monde, dans lequel reigné le Prince des Ténébres, & sur tout autant qu'il y en a qui en sont animés, & qui agissent de par lui ; & la Puissance ou l'Esprit de Dieu, dans lequel Dieu opere & reigné, & sur tout autant qu'il y en a qui agissent en lui & de par lui. Ainsi, quelles que soient les Choses à quoi l'Homme pense, ou qu'il fasse, quoi que Spirituelles, ou Religieuses, quant à leur Notion, ou à leur Forme, tandis qu'il agit & se meut dans l'Esprit & dans la Volonté, naturelle & corrompue ; & non pas par la Puissance, ni dans la Puissance de Dieu, il Pêche en tout, & n'est point agreable à Dieu. Car de-là le labourage & la Priere du Méchant est peché : Comme aussi quelque chose qu'un Homme fasse, dans, & par l'Esprit, & la Puissance de Dieu ayant son Influence dans son Entendement & dans sa Volonté & étant mû par elle, soit que les Actions soient Religieuses, ou Civiles, ou même Naturelles, il est agreable en ce faisant en la Presence de Dieu, & il est bien-heureux en elles. Il paroît de ce qui est dit, combien leur Objection est frivole & impertinente, qui dit, qu'ils attendent Dieu en priant & en prêchant ; puis que le terme d'Attendre ou de se tenir près de quelqu'un renferme en lui même une Dependance passive, plutôt qu'une Action. Et puis qu'il a été montré, & qu'il le sera encore mieux, que Prêcher & Prier, sans l'Esprit, c'est offenser Dieu, & non pas l'Attendre ; & que Prier & Prêcher par l'Esprit, presuppose necessairement un Service en Silence, pour sentir les Mouvements & l'Influence de l'Esprit, pour y conduire ; & enfin, que dans plusieurs de ces Passages, ou la Priere est commandée, comme *Matth. 26.*

v. 41.

v. 41. Marc 13. v. 33. Luc 21. v. 36. 1 Pier. 4.

v. 7. La Veille est principalement marquée par avance comme une Preparation prealable à celà ; Tellement que nous concluons bien & asseurement, que puis que d'*Attendre* & de *Veiller* sont si particulièrement commandez & recommandez, & qu'ils ne peuvent être veritablement effectuez, que dans ce *Silence intérieur* de l'Entendement, degagé des propres Pensées & Imaginations des Hommes ; ce *Silence* est, & doit-être nécessairement une partie considerable & la principale du *Service de Dieu*.

§. XII. Mais en second lieu, L'*Excellence* de ce *Service de Dieu en Silence*, paroît, en ce qu'il est impossible à l'Ennemi, à sçavoir, au Diable, de le contrefaire, tellement que quelque Ame puisse être seduite ou abusée par lui en le pratiquant. Or, dans toutes les autres affaires, il peut s'y mêler avec la Pensée naturelle de l'Homme, & ainsi, en se transformant soi même, il peut decevoir l'Ame, en l'occupant après des Choses, peut-être Innocentes en elles mêmes, tandis neantmoins qu'il les empêche de regarder la *pure Lumiere de Christ* ; & de connoître par ce moyen distinctement son Devoir, & de le faire. Car cet Esprit Envieux, du Bonheur Eternel de l'Homme, fait fort bien s'accommoder lui même, & dresser ses Charmes à toutes les differentes Dispositions & Inclinations des Hommes : S'il en trouve un qui ne soit pas propre à s'engager dans des Pechez grossiers, ou dans les Convoitises Mondaines, mais plutôt qui les ait en aversion, & qui soit dans le penchant à la Religion, il peut se rendre propre à seduire un tel, en souffrant que ses Pensées & ces Imaginations roulent sur des *matieres Spirituelles*, afin de le precipiter ainsi à agir, & à mediter selon sa propre Volonté. Car il fait bien, que tant que le soi même reigné, & que l'*Esprit de Dieu* n'est pas le premier & le principal Acteur, l'Homme n'est pas placé hors de ses atteintes :

C'est

II.
Le Diable ne
peut point
contrefaire
ce Culte en
Silence.

Les Prières,
de l'Autel,
l'Etude de la
Chaire, ne
peuvent
point chasser
le Diable.

C'est pourquoi, il peut accompagner le *Prêtre* à l'*Autel*, le *Predicateur* à la *Chaire*, le *Zelateur* à sa *Prière* ; & même le *Docteur* & le *Professeur en Theologie* à son *Etude* ; & il peut là lui permettre gayement de travailler & d'être en Action parmi ses Livres, & même lui aider à inventer & à decouvrir des Distinctions, & des Quiddités, par lesquels tant son Entendement, que celui des autres soient empêchez par lui de prendre garde à la *Lumiere de Dieu dans la Conscience*, & de l'Attendre. Il n'y a aucun Exercice quelqu'il soit dans lequel il ne puisse entrer, & y avoir la principale place, tellement que l'Ame souvent ne le peut pas discerner, hormis en celui-ci seul : Car il ne peut operer seulement que dans & par l'Homme Naturel, & ses Facultez, en agissant secrettement sur ses Imaginations & ses Desirs, &c. C'est pourquoi, lors que lui (c'est à dire, l'Homme Naturel) est en Silence, il faut aussi qu'il s'arrête-là. C'est pour cela que quand l'Ame vient à ce Silence, & qu'elle est, par maniere de dire, comme reduite à neant, quant à ses propres Operations, alors la porte est fermée au Diable ; car il ne peut pas soutenir la pure *Presence de Dieu*, & la *resplendeur de sa Lumiere*, parce que tant qu'un Homme pense, & medite comme de soi même, il ne peut pas être assuré si le Diable n'influe point là dedans ; mais quand il vient à être tout a fait dans le Silence, comme la pure *Lumiere de Dieu* resplendit dedans & sur lui, alors il est assuré que la porte est fermée au Diable ; car il ne peut pas aller au de-là des Imaginations, ce que nous trouvons souvent par une sensible Experience. Car celui qui est dit être venu anciennement dans l'*Assemblée des Enfans de Dieu*, ne manque pas de venir dans nos *Assemblées*. Et à la verité, il peut bien entrer dans un Concours & y operer, lors qu'on n'y est en Silence que quant aux paroles, soit en entretenant les Esprits en diverses Pensées & Imaginations,

tions, soit en les rendant stupides, jusqu'à les enfoncer dans un Esprit de pesanteur & d'oisiveté : Mais quand nous nous retirons de tout, & sommes rentrez en nous mêmes, tant en nous rendant *diligens* & *veillants* d'un côté, qu'en étant aussi en *Silence* & *retirez* hors de toutes nos Pensées de l'autre ; selon que nous demeurons dans ce lieu assuré, nous nous sentons nous mêmes hors de ses atteintes. Et mêmes souvent la *Gloire* & la *Vertu* de Dieu sortira hors, & paroîtra justement comme le Soleil, resplendissant à travers plusieurs Nua- ges & Broûillars, pour dissiper cette Puissance des Ténébres ; ce qui se sentira aussi sensiblement, en tâchant d'obscurcir l'Entendement, & l'empêcher *entièrement d'Attendre Dieu purement.*

§. XIII. En troisième lieu, L'*Excellence* de ce *Service* paroît, en ce qu'il ne peut ni être arrêté, ni être interrompu par la Malice des Hommes, ni des Diables, comme tous les autres le peuvent. Or, les Empêchemens & les Interruptions du Service peuvent s'entendre en deux sortes d'égards, ou bien entant que nous sommes empêchez de nous *Assembler*, comme étant extérieurement separez l'un de l'autre par la Violence ; ou, lors que nous étant permis de nous *Assembler*, nous sommes aussi interrompus par le Tumulte, le Bruit, & la Confusion, dont certains Malicieux se peuvent servir, pour nous chagriner & nous détourner. Or, en ces deux égards, ce *Service* surpasse grandement tous les autres : Car quelque éloigné que soit le Peuple & separe, ou empêché de venir tous ensemble ; neantmoins, selon que chacun est recueilli intérieurement à la mesure de la *Vie* en soi même, on jouit-là d'une secrette Unité & d'une Communion, laquelle le Diable & tous ses Instrumens ne peuvent jamais rompre ni empêcher. Mais, secondement, Il paroît encore aussi bien, quant aux Vexations qui se rencontrent, quand nous

III.
Le Service
des Trem-
bleurs n'est
point arrêté
ni interrom-
pu par les
Hommes ni
par les Dia-
bles.

nous nous assemblons, quel avantage ce Veritable & Spirituel Service nous donne au delà de tous les autres ! puisque malgré mille Interruptions & Injures, l'une desquelles seroit suffisante pour avoir arrêté toutes les autres fortes de *Chrétiens*, nous avons été capables par la nature de ce Service, de le conserver sans être interrompu, quant à Dieu ; & aussi, en même tems, de mettre au jour un exemple de nôtre *Patience Chrétiennne* envers tous ; même souvent jusqu'à toucher & à convaincre nos Opposans & Antagonistes. Car il n'y a point de sorte de Service dont les autres se servent, qui puisse subsister (quoi qu'on leur permette de s'assembler) à moins qu'ils ne soient, où autorisez & protégez par le Magistrat, ou bien qu'ils ne se defendent eux mêmes par le Bras de la Chair : Mais quant à nous, nous exerçons nôtre Culte envers Dieu en même tems, & nous supportons aussi patiemment les Ignominies, & les Fletrissures lesquelles Christ a Prophetisé devoir être si ordinaires & si fréquentes aux Chrétiens. Car comment les *Papistes* pourroient-ils dire leur *Messe*, s'il y avoit là quelqu'un pour les troubler & les interrompre ? Otez seulement le *Livre de la Messe*, le *Calice*, l'*Hostie*, ou les *Habits des Prêtres*, & même ne faites que verser l'*Eau* ou le *Vin*, ou souffler les *Chandelles* (qui est une chose bien tôt faite) & voilà l'affaire entièrement gâtée, & on ne peut point offrir de *Sacrifice*. Otez aux *Luthériens* & aux *Episcopaux* leur *Liturgie*, ou leur *Livre de Communes Prières*, & on ne pourra point dire de Service. Eloignez des *Calvinistes*, des *Arminiens*, des *Sociniens*, des *Independants* ou *Anabatistes*, la *Chaire*, la *Bible* & le *Sabblier* ; ou ne faites que faire tant de bruit, que la Voix du *Predicateur* ne se puisse pas entendre, ou qu'il soit ainsi interrompu avant qu'il vienne, ou dépouillez de sa *Bible* ou de ses *Livres*, & il faudra qu'il soit muet : Car tous ceux-là croient que

Le Service
des Papistes
bientôt in-
terrompu.

Il en est de
même des
Protestans &
des Anabati-
stes.

c'est

c'est une *Heresie*, d'attendre à parler selon que l'Esprit de Dieu donne l'Expression; Et ainsi tout leur Service peut être aisément gâté. Mais quand le Peuple s'assemble, & que leur Service ne consiste point en de tels Actes extérieurs, & qu'ils ne dependent point, ni ne se reposent sur le Discours de quelcun; mais se tiennent assis uniquement pour attendre Dieu, & pour se retirer de tous les Objets visibles, & sentir le Seigneur en Esprit; Rien de ces choses ne les peut empêcher; de quoi nous pouvons dire en verité, que *nous sommes des Témoins sensibles*. Car quand les *Magistrats* excitez par la Malice & l'Envie de nos Aversaires, se sont servis de tous les moyens possibles (& pourtant en vain) pour nous détourner de nous assembler, & cela publiquement & ouvertement dans nos Maisons de louage à ce Dessen; tant la Mort que les Banissemens, les Emprisonnemens, les Batures, les Fouets & telles autres Inventions Diaboliques se sont trouvées sans succez, pour nous détourner par la terreur de nos *Saintes Assemblées*. Et comme nous avons, dis-je, acheté souvent notre Liberté de nous assembler, par d'extraordinaires Souffrances, nos Aversaires ont alors mis en usage un autre Moyen; c'est d'envoyer contre nous la plus Mechante & la plus Impie Populace, & même jusqu'à la Lie du Peuple, qui ont tâché de nous provoquer, de nous fatiguer, & nous tourmenter par toutes sortes de procedez Inhumains, Malhonnetes & Brutaux, mais tout cela en vain. Ce seroit presque une Chose incroyable de reciter, & à la Verité une honte, de faire mention des Choses de cette nature, dans les Hommes qui se pretendent *Chrétiens*, que les yeux de plusieurs ont veu, & dont moi même avec les autres, ai partagé les *Souffrances* : Là on nous a souvent Batus, jetté de l'Eau & de la Boüe sur nous : Là on a Dancé, Sauté, Chanté & /proferé toute sorte de Paroles Profanes & Impies : On a fait Violence & un Traittement honteux à des Femmes graves & à des

Les Souffrances des Trembleurs pour leurs Assemblées Religieuses.

des Filles : On a fait des Plaifanteries, on a raillé, on s'est moqué en nous demandant, *Si l'Esprit n'étoit point encore venu ?* Et beaucoup d'autres Choses, qu'il seroit ennuyeux de rapporter ici ; & pendant tout cela, nous avons été assis tous ensemble serieusement & en silence, & attendans au Seigneur. Tellement, que nôtre Communion Intérieure & Spirituelle avec Dieu, & l'un avec l'autre, dans la *pure Vie de la Justice*, n'a point été interrompue. Mais au contraire le Seigneur connoissant nos Souffrances & nos Flétrissures à cause de son Témoignage, a fait abonder davantage sa Vertu & sa Gloire entre nous, & nous a grandement foulagez par le Sentiment de son Amour, qui a rempli nos Ames ; & cela à d'autant plus forte raison, que nous nous trouvions assembles au *Nom du Seigneur*, qui est la *Forté Tour du Juste* ; Et par-là nous nous sommes sentis à couvert de recevoir aucun prejudice intérieur de leur Malice ; & qu'il nous avoit aussi delivrez de ce Nom vain, & de cette Profession de *Christianisme*, sous lequel nos Aversaires n'avoient point de honte de produire ces Fruits amers & maudits. Et même souvent au milieu de ce Tumulte & de cette Opposition, Dieu a voulu *mouvoir puissamment* quelcun d'entre nous par son Esprit, tant pour rendre témoignage de cette *Joye*, dont nous jouissions, nonobstant leur Malice, que pour Prêcher de la maniere la plus forte, dans l'Evidence & la Demonstration de l'Esprit, contre leur *Folie* & leur *Mechanceté* ; jusques là que la Force de la Verité les a reduits à quelque sorte de Tranquilité & de *Silence*, & a arrêté les Torrens impetueux de leur *Fureur* & de leur *Rage* ; De sorte que comme anciennement *Moïse* separa les Ondes de la Mer Rouge avec la Baguette, afin que les *Israélites* pussent passer ; de même Dieu nous a ainsi fait un Chemin, par son Esprit au travers de cette *Impieté Furieuse*, pour jouir de lui paisiblement, &

Prouv. 18. 10

La Baguette de Moïse separa la Mer l'Esprit ouvre un chemin à travers les Vagues furieuses

le
De
qu
no
la
ran
ne
tio
la
dan
teu
n'o
des
The
qui
tio
cet
il s
de
&
Ab
peu
S
not
No
Ch
tuel
con
ce
une
&
rien
orn
leur
par
Sion
ave
rien
fut

le posséder, & accomplir nôtre *Service* envers lui : De sorte que quelquefois en de pareilles occasions, quelques uns de nos Aversaires & de ceux qui nous interrompoient ont été convaincus par-là de la Verité, & de Persecuteurs qu'ils étoient, se sont rangez à être *Souffrans* avec nous. Et que cela ne s'oublie point, mais qu'il soit mis pour Inscription, & demeure pour un souvenir Continuel de la Chose, ce dont-on se servit pour nous molester dans nos *Assemblées Spirituelles*, durant ces Honteuses & Brutales Extravagances ; c'est qu'aucuns n'ont été plus employez, que les *Jeunes Etudiants* des *Universitez*, qui apprenoient la *Philosophie* & la *Theologie* (qu'ils appellent) & plusieurs d'entreux qui se preparent pour le *Ministere*. Si nous mettions par Ecrit toutes les *Abominations* commises à cet égard par la *Compagnie des Jeunes Gens du Clergé*, il s'en feroit un grand Volume ; comme les *Eglises de Christ*, recueillies dans son pur *Service* à *Oxford* & à *Cambrige* en *Angleterre*, & à *Edimbourg* & à *Aberdeen* dans l'*Ecosse*, où il y a des *Universitez*, peuvent bien en rendre Témoignage.

Qu'elles Brutales Extravagances ne commettoit pas cette Compagnie des Jeunes Gens du Clergé.

§. XIV. Deplus, nous connoissons en ceci, que nous sommes participans de la *Dispensation de la Nouvelle Alliance*, & veritablement *Disciples de Christ*, ayant part avec lui dans ce *Service Spirituel*, qui se fait en *Esprit* & en *Verité* ; parce que comme il étoit au Monde, ainsi sommes nous en ce Monde. Car le *Service de l'Ancienne Alliance* avoit une *Gloire* extérieure, un *Temple*, des *Ceremonies*, & étoit pleine de *Splendeur* & de *Majesté* extérieure, ayant un *Tabernacle* extérieur, & un *Autel*, orné d'*Or*, d'*Argent*, & de *Pierres precieuses* ; & leurs *Sacrifices* étoient attachez à un lieu extérieur, particulier, à savoir, à la *Montagne* extérieure de *Sion* ; & il falloit que ceux qui prioient, le fissent avec leurs *Faces* tournées vers ce *Temple* extérieur : Et par consequent il falloit que tout cela fût protégé par un *Bras* extérieur. Et les *Juifs* n'eussent

La difference du Culte de l'Ancienne & de la Nouvelle Alliance

Le Culte de
la Nouvelle
Alliance est
intérieur.
Jean 18. 36.

Col. 2. 15.

Les Services
Charnels ne
peuvent sub-
sister sans le
Bras de la
Chair.

n'eussent pas pû en jouir paisiblement, que lors qu'ils étoient garantis de la *Violence* de leurs Ennemis extérieurs : C'est pour cela que quand quelquefois leurs Ennemis prevaloient sur eux, leur *Gloire* étoit obscurcie & leurs *Sacrifices* arrêtez ; & la Face de leur *Culte* gâtée : De là vient qu'ils se Plaignent, qu'ils Lamentent & Deplorent la Destruction de leur *Temple*, comme une Perte irréparable. Mais *Jesus Christ*, l'Auteur & le Fondateur du *Culte* de la *Nouvelle Alliance*, atteste, que Dieu ne doit-être Servi, ni dans ce lieu-ici, ni dans celui-là ; mais en *Esprit* & en *Verité* : Et d'autant que son *Reigne n'est point de ce Monde*, & que son *Service* ne consiste point non plus en cela ; ni n'a besoin, ni de la *Sagesse*, de la *Gloire*, des *Richesses*, ou de la *Splendeur* de ce Monde, pour l'Embellir & le Parer ; ni encore du *Pouvoir* extérieur, ou du Bras de la Chair, pour le maintenir, l'appuyer, ou le protéger, mais qu'il est accompli & le peut être par ceux qui sont Spirituellement intentionnez, nonobstant toute l'*Oposition*, la *Violence*, & la *Malice* des Hommes ; parce qu'étant purement *Spirituel*, il est hors de la portée des Hommes Naturels pour l'interrompre ou le vexer. Tout de même que *Jesus Christ*, qui en est l'Auteur, jouissoit & possédoit son *Reigne Spirituel*, tandis qu'il étoit Opprimé, Persecuté, & Rejeté des Hommes, & comme malgré la *Malice* & la *Rage* du Diable, il a dépouillé les *Principantez* & les *Puissances* triomphant d'elles, & par sa Mort, il a détruit celui qui avoit la *Puissance* de la Mort, à savoir, le Diable : De même aussi ceux qui le suivent peuvent tous, & le Servir, & le Servent actuellement, non seulement sans le Bras de la Chair pour les protéger, mais lors même qu'ils sont opprimez. Car leur *Service* étant *Spirituel*, il est défendu & soutenu par la Vertu de l'*Esprit* ; mais pour les *Services* qui sont *Charnels*, & qui consistent en *Ceremonies*, & en *Observations Charnelles* & *Extérieures*, ils ont besoin

besoin
prote
vent
paroi
tant
ne so
la N
marq
tectio
peuv
sition
Jesús
Souffr
Fletri
Guerr
Chrét
& d
le B
qu'a
Persé
dans
S.
ce S
l'Esp
lenc
v. 2
les v
Verit
Dieu
l'Ad
d'au
c'est
moie
son
fait
pre
mai
en l
dore

besoin d'un Bras Charnel & Extérieur pour les protéger & les défendre, autrement ils ne peuvent pas se soutenir ni subsister. C'est pourquoi il paroît, que les divers *Services* de nos Aversaires, tant *Papistes* que *Protestans*, sont de cette sorte, & ne sont pas le vrai *Service Spirituel de Christ*, & de la *Nouvelle Alliance*; parce que comme il a été remarqué, ils ne peuvent pas subsister sans la Protection ou l'Appui d'un *Magistrat* extérieur, ni ne peuvent se pratiquer s'il y a là la moindre Opposition: Car ils ne sont pas dans la Patience de Jesus, pour le Servir & l'Adorer en s'exposant aux *Souffrances*, aux *Ignominies*, aux *Calomnies*, & aux *Fletrissures*. Et c'est de-là que sont sorties toutes ces *Guerres*, ces *Combats*, ces *Effusions* de Sang parmi les *Chrétiens*, tandis que chacun s'efforçoit de défendre & de soutenir leur *Profession*, & leur *Service*, par le Bras de la Chair: Et c'est aussi de cela même qu'a bourgeonné cette monstrueuse Opinion de la *Persecution*; de quoi nous parlerons plus amplement dans la suite.

§. XV. Mais en quatrième lieu, La Nature de ce Service, qui s'accomplit par l'Operation de l'Esprit, tandis que l'Homme Naturel est en Silence, paroît de ces Paroles de Christ, *Jéan 4. v. 23, 24. Mais l'Heure vient, & est maintenant que les vrais Adorateurs Adoront le Pere en Esprit & en Verité: Car le Pere en demande de tels qui l'Adorent, Dieu est Esprit, & il faut que ceux qui l'Adorent, l'Adorent en Esprit & en Verité.* Ce Témoignage est d'autant plus particulièrement à remarquer, que c'est le premier, le principal, & le plus ample Témoignage tout ensemble, que Christ nous donne de son *Service Chrétien*, comme étant différent & tout à fait distingué de celui qui étoit sous la *Loi*. Car; premièrement, il montre, que le Temps est venu maintenant, auquel le Service doit être en Esprit & en Verité; car le Pere en demande de tels qui l'Adorent: Ainsi donc ce n'est plus un Service con-

iv.
Le vrai Service en Esprit, établi par Jesus Christ.

La Raïson
que Christ
donne du Ser-
vice en Es-
prit.

sistant en Observations exterieures, qui se feroit par un Homme à des *Heures réglées* ou à des *Occasions*, lequel il puisse faire dans sa propre volonté, & selon sa propre Force Naturelle ; Car autrement il ne differeroit pas, quant à la matiere de celui de sous la Loi, mais seulement dans quelques Circonstances. Ensuite, quand à la Raïson de ce *Service*, nous n'avons pas besoin d'en donner d'autre, & à la verité Personne n'en peut donner de meilleure que celle que Christ en donne, laquelle je pense pourroit suffire pour satisfaire chaque *Chretien*, à sçavoir, *DIEU est un ESPRIT, & il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit & en Verité.* Comme ceci doit être reçu, parce que ce sont les Paroles de *Christ* ; Aussi est-il fondé sur une demonstration de Raïson si évidente, qu'il prouve suffisamment sa *Verité.* Car Christ raisonne excellemment bien de l'Analogie qui doit être entre l'*Objet* & le *Culte* qui lui est adressé.

Argument.

Dieu est un Esprit ;

Donc il doit être adoré en Esprit.

Ceci est si certain, qu'il ne peut souffrir de Contradiction ; & même doit être si nécessairement remarqué, que sous la Loi, quand Dieu institua & prescrivit ce Service Ceremoniel aux *Juifs* ; parce que ce Service étoit extérieur, afin qu'il y eût de l'*Analogie* ; Il vid qu'il étoit nécessaire d'avoir de la condescendance pour eux, jusqu'à habiter entre les *Cherubins* d'une maniere particuliere, au dedans du *Tabernacle*, & ensuite de faire en quelque sorte, du Temple de *Jerusalem* son habitation, & de faire paroître quelque chose de sa Gloire & de sa Majesté au dehors ; en faisant descendre le Feu du Ciel pour consumer les *Sacrifices*, & remplissant le Temple d'une *Nuée* : Ce fut dans, & par ces *Medians* là, ces moyens visibles à l'œil extérieur, qu'il se manifesta soi même à proportion de ce Service extérieur, lequel il leur avoit commandé de lui rendre. De même à present sous la *Nouvelle*

La gloire du
Temple ex-
terieur.

velle
Sag
plus
plus
aussi
& E
s'étu
Reig
l'Ap
sus
que
exte
mis
& e
pha
tres
Il a
Tell
Peup
mon
Cœu
habi
men
ve
Puis
il v
reve
repen
l'Ho
Dieu
dans
(pu
le P
prof
Temp
tern
ple
& q
& m

velle Alliance, lui ayant semblé bon dans sa Celeste
 Sageſſe de conduire ſes Enfans dans un ſentier
 plus Celeſte & plus Spirituel, & dans un Chemin
 plus aiſé & plus familier tout enſemble; & ayant
 auſſi reſolu de ruiner les Observations Charnelles
 & Extérieures, afin que ceux qui ſont ſiens peuſſent
 s'étudier & s'atacher plutôt à une Gloire & à un
 Reigne Interieur, qu'à un Extérieur, il nous a donné
 l'Apparition de ſon Bien-aimé Fils le Seigneur Je-
 ſus Chriſt pour un Exemple de cela, lequel (au lieu
 que Moïſe delivra les Iſraélites de leur Eſclavage
 extérieur, & par la Ruine extérieure de leurs Enne-
 mis) nous a delivré & nous delivre en Souffrant,
 & en Mourant par les Mains de ſes Ennemis; Triom-
 phant par là du Diable & de ſes Ennemis & des nô-
 tres, qui ſont intérieurs, & nous en delivrant.
 Il a auſſi inſtitué un Service Interieur & Spirituel:
 Tellement, qu'à preſent Dieu n'attache plus ſon
 Peuple au Temple de Jeruſalem, ni encore aux Cere-
 monies & Observations extérieures; mais il prend le
 Cœur de chaque Chretien pour un Temple afin d'y
 habiter; & c'eſt-là qu'il ſe montre immediate-
 ment, & lui montre comment il faut qu'il le ſer-
 ve dans quelques uns de ſes Actes extérieurs.
 Puisque, comme Chriſt raisonne, Dieu eſt un Eſprit;
 il veut à preſent être adoré en Eſprit, là où il ſe
 revele ſoi même, & habite avec ceux qui ſont
 repentans de Cœur. Or puisque c'eſt le Cœur de
 l'Homme, qui eſt devenu à preſent le Temple de
 Dieu, dans lequel il veut être adoré, & non plus
 dans quelques Temples extérieurs & particuliers
 (puisque, comme dit le Bien-heureux Etienne, après
 le Prophete aux Juifs d'autrefois qui en faiſoient
 profeſſion, Le Très-Haut n'habite point dans des
 Temples faits de Main) comme la Gloire de l'E-
 ternel decendoit auparavant pour remplir le Tem-
 ple extérieur, il falloit qu'il fût purifié & netoyé,
 & que toute ſorte de choſe ſouillée en fût ôtée;
 & même le lieu où étoit le Tabernacle étoit gar-

Chriſt deli-
 vre les Siens
 d'un Eſclava-
 ge Interieur,
 comme Moyſe
 ſe fit d'un
 Extérieur.

Act. 7. 48.

ni d'Or, le plus precieux, le plus net, & le plus clair de tous les Metaux : De même aussi, devant que Dieu soit adoré & attendu dans le Temple intérieur du Cœur, il faut qu'il soit aussi purgé de toutes ses Ordures & de toutes ses propres Pensées & Imaginations, afin d'être ainsi propre à recevoir l'Esprit de Dieu, & être animé par lui. Et ceci ne nous meine t-il pas directement à ce *Silence* intérieur dont nous avons parlé, & que nous avons exactement montré au doigt ? Mais, de plus, ce Service doit être *en Verité* ; nous donnant à entendre que ce Service Spirituel, ainsi pratiqué, est uniquement & proprement un vrai Service ; comme étant celui, qui, pour les Raisons ci-dessus remarquées, ne peut être contrefait par l'Ennemi, ni encore pratiqué par l'Hypocrite.

§. XVI. Et quoi que ce Service soit fort différent réellement de ces divers Services établis & inventez parmi les Chrétiens, & par conséquent qu'il puisse sembler étrange à plusieurs ; Neantmoins les Hommes, les plus pieux de toutes sortes, en ont attesté, l'ont loué & l'ont pratiqué dans tous les Aages, comme on le peut prouver par plusieurs évidens Témoignages. Tellement, que c'est de la Pratique & de la Profession de ce Culte, que le Nom des *Mystiques* a pris son origine, comme d'une certaine Secte généralement approuvée de tous ; dont les *Ecrits* sont remplis de l'Explication & de la Louange de cette sorte de Service, où ils defendent amplement ce *Retirement interieur* & cette *Abstraction de l'Ame*, comme ils l'appellent, de toutes les *Representations & les Pensées*, & la *Priere de la Volonté* : Et même ils regardent cela comme le plus haut point de la Perfection du Chretien ; Tellement, que quelques uns d'entr'eux, quoi que *Papistes* de profession ne font point de difficulté d'affirmer, *Que ceux qui sont parvenus à cette Methode de Service*, ou qui y aspirent (comme dans un Livre appelé *Sancta Sophia*, mis au jour par les *Benedictins*

Une certaine
Secte de
Mystiques
entre les Pa-
pistes, leur
Exercice in-
terieur.
Voyez *Sancta
Sophia* Im-
prime l'An
1657.

nedictins Anglois, Imprimé à Douay, l'An 1657. Le Temoi-
 Tract. 1. Sect. 2. Chap. 5.) n'ont pas besoin, ni ne gnages des
 doivent s'embarrasser, ni s'occuper après de frequentes Benedictins
 & inutiles Confessions, après des exercices de Travaux Anglois pour
 Corporels & des Austeritez, après l'usage des Prieres le service
 vocales, volontaires, à l'ouïe d'un nombre de Misses, Spirituel
 ou à établir des Devotions ou des Exercices pour les Messes, &
 Saints, ou des Prieres pour les Morts; ou d'avoir des leurs Devot-
 Soins Inquiets & déchirans pour gagner des Indulgen- tions eta-
 ces, en allant à de telles & de telles Eglises, ou en s'a bies.
 joignant eux mêmes à de certaines Confrairies, ou en
 s'embarrassant soi même de Vœux & de Promesses;
 parce que ces sortes de Choses empêchent l'Ame d'ob-
 server en elle les Operations de l'Esprit Divin; & d'a-
 voir la liberté de suivre l'Esprit où il voudroit l'atti-
 rer. Et cependant, qui ne fait pas que c'est dans
 ces sortes de telles Observations, que consiste la
 propre Substance de la Religion Papiste? Neant-
 moins il paroît pourtant par ceci, & par plusieurs
 autres Passages, que l'on pourroit alleguer de leurs
 Ecrivains Mystiques, comment ils regardoient ce
 Service comme surpassant tout autre, & que ceux
 qui y parvenoient n'avoient pas une necessité absolue
 des autres: Et même (voyez la Vie de *Balthazar*
Alvares, dans la même *Sancta Sophia*, Tract. 3. Sect.
 1. Chap. 7.) ceux qui avoient goûté de celui-ci,
 avoient bien tôt que les autres Formes & Cere-
 monies de Service étoient inutiles quant à eux;
 & ils ne s'en acquitoient point comme de choses
 nécessaires; mais purement pour l'Ordre & pour
 l'Exemple. C'est pourquoi, bien que quelques uns
 d'eux fussent ainsi obscurcis des Ténèbres commu-
 nes de leur Profession; Neantmoins, ils pouvoient
 soutenir, que ce Service Spirituel devoit toujours être
 retenu & recherché; quoi qu'il y eut une necessi-
 té d'omettre leurs Ceremonies Extérieures. D'où
 vient que Bernard dans plusieurs autres Passages, Bernard
 aussi bien que dans son Epître à un certain *Guillan-* preferant
me, Abbé de même Ordre, dit, Prenez garde à la l'Esprit aux
 Ordres des
 Papistes.

ni d'Or, le plus precieux, le plus net, & le plus clair de tous les Metaux : De même aussi, devant que Dieu soit adoré & attendu dans le Temple intérieur du Cœur, il faut qu'il soit aussi purgé de toutes ses Ordures & de toutes ses propres Pensées & Imaginations, afin d'être ainsi propre à recevoir l'Esprit de Dieu, & être animé par lui. Et ceci ne nous meine t-il pas directement à ce *Silence* intérieur dont nous avons parlé, & que nous avons exactement montré au doigt ? Mais, de plus, ce Service doit-être *en Verité* ; nous donnant à entendre que ce Service Spirituel, ainsi pratiqué, est uniquement & proprement un vrai Service ; comme étant celui, qui, pour les Raisons ci-dessus remarquées, ne peut être contrefait par l'Ennemi, ni encore pratiqué par l'Hypocrite.

§. XVI. Et quoi que ce Service soit fort différent réellement de ces divers Services établis & inventez parmi les Chrétiens, & par conséquent qu'il puisse sembler étrange à plusieurs ; Neanmoins les Hommes, les plus pieux de toutes sortes, en ont attesté, l'ont loué & l'ont pratiqué dans tous les Aages, comme on le peut prouver par plusieurs évidens Témoignages. Tellement, que c'est de la Pratique & de la Profession de ce Culte, que le Nom des *Mystiques* a pris son origine, comme d'une certaine Secte généralement approuvée de tous ; dont les *Ecrits* sont remplis de l'Explication & de la Louange de cette sorte de Service, où ils defendent amplement ce *Retirement interieur* & cette *Abstraction* de l'*Ame*, comme ils l'appellent, de toutes les *Representations* & les *Pensées*, & la *Priere* de la *Volonté* : Et même ils regardent cela comme le plus haut point de la *Perfection du Chretien* ; Tellement, que quelques uns d'entr'eux, quoi que *Papistes* de profession ne font point de difficulté d'affirmer, *Que ceux qui sont parvenus à cette Methode de Service, ou qui y aspirent* (comme dans un Livre appelé *Sancta Sophia*, mis au jour par les *Benédictins*

Une certaine
Secte de
Mystiques
entre les Papi-
stes, leur
Exercice in-
terieur.
Voyez *Sancta
Sophia* Im-
prime l'An
1657.

nedictins Anglois, Imprimé à *Doüay*, l'An 1657. Le Temoi-
 Tract, 1. Sect. 2. Chap. 5.) n'ont pas besoin, ni ne gnages des
 doivent s'embarrasser, ni s'occuper après de frequents *Benedictins*
 & inutiles Confessions, après des exercices de Travaux *Anglois* pour
 Corporels & des Austeritez, après l'usage des Prieres le service
 vocales, volontaires, à l'ouïe d'un nombre de Messes, *Spirituel*
 on à établir des Devotions ou des Exercices pour les *Messes, &*
 Saints, ou des Prieres pour les Morts; ou d'avoir des *leurs Devo-*
 Soins Inquiets & déchirans pour gagner des Indulgen- *tions eta-*
 ces, en allant à de telles & de telles Eglises, ou en s'a- *bies.*
 joignant eux mêmes à de certaines Confrairies, ou en
 s'embarrassant soi même de Vœux & de Promesses;
 parce que ces sortes de Choses empêchent l'Ame d'ob-
 server en elle les Operations de l'Esprit Divin; & d'a-
 voir la Liberté de suivre l'Esprit où il voudroit l'atti-
 rer. Et cependant, qui ne fait pas que c'est dans
 ces sortes de telles Observations, que consiste la
 propre Substance de la Religion Papiste? Neant-
 moins il paroît pourtant par ceci, & par plusieurs
 autres Passages, que l'on pourroit alleguer de leurs
 Ecrivains Mystiques, comment ils regardoient ce
 Service comme surpassant tout autre, & que ceux
 qui y parvenoient n'avoient pas une necessité absolue
 des autres: Et même (voyez la Vie de *Balthazar*
A'vares, dans la même *Sancta Sophia*, Tract. 3. Sect.
 1. Chap. 7.) ceux qui avoient goûté de celui-ci,
 avoient bien tôt que les autres Formes & Cere-
 monies de Service étoient inutiles quant à eux;
 & ils ne s'en acquitoient point comme de choses
 necessaires; mais purement pour l'Ordre & pour
 l'Exemple. C'est pourquoi, bien que quelques uns
 d'eux fussent ainsi obscurcis des Ténèbres commu-
 nes de leur Profession; Neantmoins, ils pouvoient
 soutenir, que ce *Service Spirituel* devoit toujours être
 retenu & recherché; quoi qu'il y eut une necessi-
 té d'omettre leurs Ceremonies Extérieures. D'où
 vient que *Bernard* dans plusieurs autres Passages,
 aussi bien que dans son Epître à un certain *Guillan-*
me, Abbé de même Ordre, dit, *Prenez garde à la*

Bernard
 preferant
 l'Esprit aux
 Ordres des
 Papistes.

Ces Mystiques
qui bor-
noient ce My-
stere à un
Cloistre,

Regle de Dieu, le Reigne de Dieu est au dedans de vous : Et dans la suite, disant, Que leurs Ordres Exterieurs & leurs Regles se devoient observer. Il ajoute, Mais autrement quand il arrivera qu'il faudra que l'un de ces deux soit omis, en ce Cas-là, il faut beaucoup plutôt omettre ceux-ci, que ces premiers là. Car d'autant plus que l'Esprit est plus excellent & plus noble que le Corps, d'autant plus ces Exercices Spirituels sont-ils plus profitables que les Corporels. N'est-ce donc pas ce Service le plus excellent de tous, que les plus Excellens Hommes, dans tous les Siecles & de toutes les Sectes ont recommandé, & qui est le plus conforme à la Doctrine de Christ? Je dis, n'est-ce pas ce Service qu'il faut suivre & accomplir? Et cela beaucoup plutôt, parce que Dieu s'est suscité un Peuple pour en rendre Témoignage, & pour le Prêcher à leur grand soulagement, & à leur affermissement à la Face du Monde, & malgré beaucoup d'Opposition; lesquels n'en font pas un Mystere, comme ces Mystiques, auquel seulement quelque peu d'Hommes ou de Femmes dans un Cloistre, peuvent parvenir, ou bien, comme c'étoit leur méprise, après s'être fatiguez eux mêmes par plusieurs Ceremonies & Observations extérieures, comme si c'eût été la suite d'un tel Travail : Mais qui dans le libre Amour de Dieu (qui ne fait point d'acception de Personnes, & qui étoit près pour exaucer & se reveler lui même, aussi bien à Corneille, un Centenier & un Romain, qu'à Simeon & à Anne; & qui découvrit sa Gloire à la pauvre Servante Marie, & aux pauvres Bergers, plutôt qu'aux Souverains Sacrificateurs & aux Devots Profelytes entre les Juifs) dans & suivant son Amour libre, trouvant que c'est Dieu qui revele & établit ce Service, & qui en fait Témoins plusieurs pauvres Artisans, & même de jeunes Garçons & Filles, ils requierent & supplient tous de se défaire de leurs Cultes Arbitraires & de leurs Actes Volontaires, qui se rendent dans leurs propres

pres Volontez, & par leur propre pure Force & Puissance Naturelle, sans se retirer de leurs vaines Pensées & Imaginations, ou sans sentir que le pur Esprit de Dieu se meut & se remue en eux ; afin qu'ils viennent à pratiquer ce Service agreable, lequel est en Esprit & Verité. Mais on objecte contre ce Service :

§. XVII. Premièrement, *Il semble que c'est un Exercice inutile, pour un Homme d'être sans rien faire ni sans rien penser ; & que l'on pourroit bien mieux s'occuper, soit à mediter sur quelque bon Sujet, soit autrement à prier, ou à louer Dieu.*

1. Object.

Je repons, Que ce qu'il est d'une absolue necessité, d'être accompli agreablement avant tout autre Devoir, n'est pas inutile, comme nous avons montré que ce Service l'est. Deplus, ceux-là n'ont qu'une charnelle & grossiere Idée ou Apprehension de Dieu, & des Choses de son Règne, qui s'imaginent, que les Hommes lui plaisent par leur propres Operations & Actions : Au lieu que, comme il a été montré, la premiere demarche de l'Homme pour craindre Dieu, c'est de cesser de ces propres Pensées & de ses Imaginations, & de souffrir que l'Esprit de Dieu, opere en lui. Car il nous faut cesser de mal faire, avant que nous prenions à bien faire ; & de se mêler ainsi dans les Choses Spirituelles, par la propre & naturelle Intelligence de l'Homme, c'est un des plus grands & des plus dangereux Maux, qui soit attaché à l'Homme ; étant celui qui donna occasion à nos premiers Parens de tomber, à savoir, un empressement à desirer de connoître les Choses, & de s'en mêler, sans, & contre le Commandement de Dieu tout ensemble.

Isa. 1. 16, 17

Il faut que nous cessions de mal faire, avant que nous apprenions à bien faire.

Secondement, Quelques uns objectent, *Si votre Service consiste purement à se retirer interieurement à Dieu, & à sentir que son Esprit s'élève en vous, & que vous faites alors des Actes extérieurs, selon que vous êtes menés par lui ; quel besoin avez vous d'Assemblées*

2. Object.

Les tems & les lieux reglez pour s'Assembler.

semblées publiques à des heures & en des lieux reglez, puis que chacun peut jouir de ceci au Logis ? Oubien chacun ne pourroit-il pas demeurer à la Maison, jusqu'à ce qu'il fût mû d'aller à tel Lieu à une telle Heure ; puis que s'assembler à des Heures, & dans des Lieux reglez, semble être une Observation & une Ceremonie Extérieure, contraire à ce que vous avez soutenu dans d'autres Tems ?

Reponse.

Les assem-
blées publi-
ques soute-
nues, leur u-
sage & leur
raison.

Je répons, Premièrement, Que s'assembler à des Tems, & dans des Lieux reglez, n'est point aucun *Acte Religieux*, ou partie de *Service* en lui-même ; mais seulement une *Commodité extérieure*, nécessaire pour nous voir l'un l'autre, tandis que nous sommes revêtus de ce *Tabernacle extérieur* : C'est pourquoi nôtre Assemblée à des Heures & aux Lieux reglez, n'est point une partie de nôtre *Service*, mais un *Accommodement préparatoire* de nôtre *Homme extérieur*, pour un *Service public* visible ; puis que nous n'entreprenons point de faire aucuns *Actes visibles de Service*, quand nous sommes assemblez, jusqu'à ce que nous y soyons menez par l'Esprit de Dieu. Secondement, Dieu a vû qu'il étoit à propos, aussi long tems que ses *Enfans* seroient en ce Monde, de se servir de leurs *Sens extérieurs*, non seulement comme d'un moyen pour transmettre la *Vie Spirituelle*, comme de la *Parole*, de la *Priere*, de la *Louange*, &c. ce qui ne se peut faire à une mutuelle Edification, que lors que nous nous écoutons & nous voyons les uns les autres ; mais aussi pour entretenir un *Témoignage extérieur & visible* pour son Nom dans le Monde : Il fait que la *Vie intérieure* (qui le plus souvent n'est pas communiquée par les *Sens externes*) abonde d'autant plus quand ses *Enfans* s'assemblent d'eux mêmes diligemment pour le servir ; afin que comme le *Fer aiguise le Fer*, ainsi la veüe de la Face l'un de l'autre, quand tous les deux sont intérieurement recueillis dans la *Vie*, donne occasion

caſion à la Vie de s'élever ſecretement, & de paſſer d'un *Vaiſſeau* à l'autre. Et comme pluſieurs Chandelles allumées & miſes dans un ſeul Lieu augmentent grandement la *Lumiere*, & la font reluire davantage au dehors ; ainſi lors que pluſieurs ſont recueillis enſemble en la même Vie, il y a là plus de la Gloire de Dieu, & ſa Vertu y paroît pour le Soulagement de chaque Individu ; parce qu'il participe non ſeulement à la *Lumiere* & à la *Vie* qui s'eſt levée en lui même, mais à celle de tous les autres. C'eſt pour cela que Chriſt a particulièrement promis une Benediction à ceux, qui ſ'aſſemblent en ſon *Nom*, veu qu'il ſera *au milieu d'eux*, Matth. 18. v. 20. Et l'Auteur de l'Épître aux *Hebreux* defend preſiſement la negligence de ce Devoir, comme étant d'une fort dangereuſe & terrible Conſequence, en ces mots, *Heb.* 10. 24. *Et prenons garde l'un à l'autre, afin de nous inciter à la Charité, & aux bonnes Oeuvres ; ne delaiſſons point*

notre mutuelle Aſſemblée, comme quelques uns ont de coutume ; — Car ſi nous pechons volontairement, après avoir reçu la Connoiſſance de la Verité, il ne reſte plus de Sacrifice pour les Pechez. Pour cet eſſet, le Seigneur a montré qu'il a un particulier égard à ceux qui ſ'Aſſemblent ainſi eux mêmes, parce que par-là on maintient un Témoi-gnage public pour lui ſur la Terre, & que ſon Nom eſt Glorifié par-là ; & par conſequent tous ceux qui ſont droits en leurs *Eſprits*, ſont naturellement attirés à ſe trouver aux *Aſſemblées du Peuple de Dieu*, & ne manquent jamais d'une Spirituelle Influence pour les y conduire : Et ſi quelques uns le font d'une pure maniere ordinaire & par coutume ; il ne faut pas douter qu'ils n'en ſouffrent la Condamnation. Neantmoins, le reglement des Lieux & des Tems ne peut pas ſe compter pour une *Ceremonie* & une *Obſervation*, faite par la Volonté de l'Homme, dans le *Service de Dieu* ; puis que Perſonne ne peut dire qu'il y ait un

il ne faut pas
negliger de
nous Aſſem-
bler nous
memes.

Acte

Acte de Service, mais seulement une *présentation* de nos *Personnes* à cet effet, comme il a été dit ci-dessus. Ce que tous nos *Aversaires* avoient avoir été pratiqué par l'Eglise primitive, & par les Saints.

3 Object. Enfin, Quelques uns objectent, *Que cette maniere du Culte en Silence, ne se trouve point dans toute l'Ecriture.*

Reponse. Je repons, Que nous ne faisons pas du Silence l'unique matiere de nôtre *Culte* ; puis que comme il a été dit ci-dessus, il y a plusieurs *Assemblées*, qui sont rarement, sinon jamais, tout à fait en Silence ; mais l'un ou l'autre est toujours mê, soit à *Prêcher*, soit à *Prier*, ou à *Loüer* : Et ainsi en est-il dans ces *Assemblées* des nôtres, elles ne peuvent qu'être semblables aux *Assemblées* de la primitive Eglise rapportées dans l'Ecriture, puis que nos *Aversaires* avoient, qu'ils *Prechoient* & *Prioient* par l'*Esprit*. Qu'elle Absurdité y a-t-il donc de supposer, que dans de certains tems l'*Esprit* ne les mouvoit pas à ces *Actes* extérieurs, & qu'alors ils étoient en Silence ? Puis que nous pouvons bien conclurre, qu'ils ne parloient pas, jusqu'à ce qu'ils fussent mê ; & qu'ainsi sans doute ils gardoient quelquefois le Silence, *Acts* 2. v. 1. avant que l'*Esprit* survint sur eux, il est dit, — *Qu'ils étoient tous d'un accord en un même Lieu* : Et alors il est dit, *Que l'Esprit vint soudainement sur eux* ; mais il n'est point fait de mention qu'aucun ait parlé en tems ; & je voudrois de bon Cœur savoir, qu'elle Absurdité nos *Aversaires* peuvent Inferer, quand nous conclurions, qu'ils étoient quelque tems en Silence ?

inst. Mais si l'on presse, *Qu'on ne trouve point dans l'Ecriture que toute une Assemblée ait été en Silence.*

Reponse. Je repons, Supposé qu'une telle Chose n'ait pas été mise par écrit, il ne s'en suivra donc pas, qu'elle n'est pas promise ; puis qu'elle suit naturellement des autres *Preceptes de l'Ecriture*, comme nous

En attendant
la conduite
de l'Esprit,
le Silence
est implicite.

Les Assem-
blées en Si-
lence sont
prouvées de
l'Ecriture &
de la Raison.

nous avons prouvé que celle-ci fait. Car veu que l'Ecriture commande de s'Assembler, & quand on est Assemblé, l'Ecriture defend de *Prier* ou de *Prêcher*, que selon que l'Esprit y meut : Si les Gens s'assemblerent, & que l'Esprit ne meuve point à ces Actes là, il s'enfuivra nécessairement, qu'il faut qu'ils soient en Silence. Mais deplus, il peut y avoir eu plusieurs telles Choses parmi les Saints d'autrefois, quoi qu'elles ne soient pas enregistrées dans l'Ecriture ; & pourtant nous avons assez dans l'Ecriture, pour donner à entendre qu'autrefois il y avoit de telles Choses. Car *Job* se tint assis en Silence *Sept Jours avec ses Amis tous ensemble* : c'étoit-là une longue *Assemblée en Silence* : Voyez aussi, *Esdras* 9. v. 4. & *Ezechiel* 14. v. 1. & 20. v. 1. Ayant ainsi montré l'Excellence de ce Service, en la prouvant par l'Ecriture & par la Raison, & repondu aux Objections, que l'on y fait communement ; quoi que cela pût suffire pour l'Explication & pour la Preuve de nôtre *These* ; néanmoins j'ajouterai quelque chose plus particulièrement, touchant la *Predication*, la *Priere*, & le *Chant*, & ainsi je passerai à la *These* suivante.

§. XVIII. La *Predication*, comme l'on s'en fert, tant parmi les *Papistes* que les *Protestans*, est lors qu'un seul Homme prent quelque Lieu, ou quelque Verset de l'Ecriture, & parle là dessus durant une Heure ou Deux, de ce qu'il a Etudié & Preme-dité dans son Cabinet, & recueilli ensemble de ses propres Inventions, ou des Ecrits & des Observations des autres ; & alors l'ayant appris par Cœur (comme un *Ecolier* fait sa *Leçon*) il le produit, & le recite devant le Peuple. Et tant plus l'Invention d'un Homme est fertile & forte, & plus il est Adroit & Laborieux à recueillir ces *Observations*, & les peut prononcer avec l'Excellence du Discours & l'Eloquence *Humaine*, tant plus est-il tenu pour un Habile & Excellent Prêcheur.

I.
Que c'est
que Prêcher
parmi les
Protestans &
les Papistes.

Un Discours
étudié, d'une
Heure ou
Deux.

La véritable
Predication
par l'Esprit.

A ceci nous Opposons, que quand les Saints sont assemblez, & que chacun est recueilli à le *Don* & à la *Grace* de Dieu en eux mêmes, celui qui Administre, y étant animé par le lever de la *Grace* en lui même, doit proferer ce que l'Esprit de Dieu lui fournit ; sans avoir égard à l'*Eloquence* & à la *Sagesse* des *Paroles*, mais à la *Demonstration* de l'Esprit & de la *Puissance* : Et cela, soit en Interpretant quelque partie de l'Ecriture, en cas que l'Esprit, qui est le Bon Moniteur, le conduise à le faire ; soit que ce soit autrement des *Paroles* d'*Exhortation*, d'*Avis*, de *Censure* & d'*Instruction*, ou en donnant le sens de quelques *Experiences Spirituelles* : Toutes lesquelles choses seront toujours conformes à l'Ecriture, quoi que peut-être elles n'ayent pas du rapport, ou ne soient pas fondées sur aucun *Chapitre* ou *Verfet* particulier, comme en étant le *Texte*. Examinons donc & Considerons, laquelle de ces deux fortes de Predication est la plus conforme aux *Preceptes* & à la *Pratique* de *Christ* & de ses *Apôtres*, & de l'*Eglise Primitive* enregistrée dans l'Ecriture ? Car, premièrement, quand à leur *Predication* sur un *Texte*, si cela n'étoit pas purement par Coûtume ou Premedité, mais que cela se fit par le Mouvement de l'Esprit, nous ne la blâmerions pas ; mais de le faire comme ils le font, il n'y a, ni *Precepte*, ni *Pratique*, que j'aye jamais pû remarquer dans le *Nouveau Testament*, comme une partie de ce *Service Institué*.

Object.

Mais ils Alleguent, *Que Christ prit le Livre d'Esaïe, & leut dedans, & parla de cela ; & que Pierre Prêcha sur une Sentence du Prophete Joël.*

Reponse.

1. Le Discours de Christ & de Pierre n'étoient pas par Preméditation.

Je repons, *Que Christ & Pierre* ne firent cela que comme étant immédiatement animez & mûs à cela sans Preméditation ; ce que, je suppose que nos Aversaires ne nieront pas : Au quel cas nous l'approuvons volontiers. Mais qu'est-ce que cela fait pour

pour leur maniere ordinaire d'apprendre par Cœur, sans s'attendre, ni sans esperer les Mouvements ou les Inductions de l'Esprit ; Deplus, que ni *Christ*, ni *Pierre* n'ayent pas fait cela comme par une Coutume établie, ni comme un Formulaire, qui seroit constamment pratiqué par tous les Ministres de l'Eglise, cela paroît, en ce que la plupart de tous les Sermons, en registrez de *Christ* & de ses *Apôtres*, dans l'Ecriture furent sans ceci ; comme il paroît par le Sermon de *Christ* sur la Montagne, *Mat.* 5. v. 1, &c. *Marc* 4. v. 1, &c. & la Predication de *Paul* aux *Atheniens*, & aux *Juifs*, &c. Comme donc il est clair, que cette Methode de Prêcher n'est point fondée sur aucun Precepte de l'Ecriture ; aussi sa Nature est-elle contraire à la Predication de *Christ* sous la *Nouvelle Alliance*, comme étant exprimée & commandée dans l'Ecriture. Car *Christ* en envoyant dehors ses Disciples, fait mention expressement, qu'ils ne parleroient point d'eux mêmes ou de par eux mêmes, ni ne seroient prevoians par avance ; mais diroient ce que l'Esprit leur enseigneroit à cette heure là ; comme il est particulièrement fait mention dans trois Evangelistes, *Matth.* 10. v. 20. *Marc* 13. v. 11. *Luc* 12. v. 12. Or, si *Christ* a donné cet Ordre à ces Disciples, avant qu'il partît d'avec eux, comme celui qu'ils devoient pratiquer, durant son séjour extérieurement avec eux ; d'autant plus devoient-ils le faire après son depart, puis qu'alors ils devoient plus spécialement recevoir l'Esprit, pour les conduire en toutes Choses, & leur remettre en memoire toutes Choses, *Jean* 14. v. 26. Et s'ils devoient agir ainsi, quand ils paroistroient devant les Magistrats & les Princes de la Terre, beaucoup plutôt le faut-il faire dans le Service de Dieu, quand ils assistent particulièrement devant Lui ; puis que, comme il a été montré ci-dessus, son Service doit se faire en Esprit : C'est pourquoi, après qu'ils eurent reçu le Saint Esprit, il est dit, *Act.* 2. v. 4. *Qu'ils parloient selon*
que

que l'Esprit leur donnoit à parler, non pas ce qu'ils avoient étudié & recueilli de leurs Livres, dans leurs Cabinets, d'une maniere premeditée.

Le témoignage de François Lambert contre les inventions & les fictions établies des Prêtres.

François Lambert, ci-devant cité, parle bien & montre leur Hypocrisie; *Traët. 5. de la Prophetie, Chap. 3. disant, Où sont maintenant ceux qui se glorifient de leurs Inventions, & qui disent, sa Belle Invention! sa Belle Invention! Ils appellent Invention ceci, qu'eux mêmes ont fabriqué; mais qu'ont affaire les Fideles de ces sortes d'Inventions? Ce ne sont pas des Fictions, ni des Inventions que nous voulons; mais des Choses qui sont solides, invincibles, éternelles & celestes; non pas celles que les Hommes ont inventé, mais que Dieu a revelé: Car si nous en croyons l'Ecriture, nôtre Invention ne nous sert de rien qu'à provoquer Dieu à nôtre ruïne. Et ensuite, Pren garde, dit-il, que tu ne determines precisement de dire ce que tu as auparavant medité, quelque Chose que ce soit; Car quoi qu'il soit permis de determiner le Texte que tu dois expliquer, neantmoins l'Interpretation ne l'est du tout point; de peur, que si tu le fais, tu n'otes au Saint Esprit ce qui est Sien; à savoir, de reigler ton Discours, afin que tu puisses Prophetiser au Nom du Seigneur, dépourvu de tout Savoir, de Meditation & d'Experience, & comme si tu n'avois rien du tout étudié; remettant ton Cœur, ta Langue & toi même entièrement à son Esprit, sans te confier de rien sur ta précédente Etude ou ta Meditation; mais disant en toi même, en grande Confiance, sur la Promesse Divine; Le Seigneur donnera la Parole, avec beaucoup de Vertu, à ceux qui Prêchent l'Evangile. Mais sur toutes Choses, sois soigneux de ne suivre pas la maniere des Hypocrites, qui ont écrit presque mot à mot ce qu'ils ont à dire, comme s'ils devoient repeter quelques Vers sur un Theatre, ayant appris toute leur Predication, comme font ceux qui representent des Tragedies. Et après cela, quand ils sont au lieu de la Prophetie, ils prient le Seigneur de regler leur Langue; mais en mêmes Tems, ferment le chemin au*

Saint

Saint Esprit, ils determinent de ne rien dire, que ce qu'ils ont écrit. O la malheureuse sorte de Prophetes, & veritablement maudite, qui ne se reposent point sur l'Esprit de Dieu ; mais sur leurs propres Ecrits & sur leurs Meditations ! Pourquoi pries tu le Seigneur, toi faux Prophete, qu'il te donne son Saint Esprit, par lequel tu puisses dire des Choses utiles, & cependant tu repousses cet Esprit ? Pourquoi preferes tu ta Meditation ou ton Etude à l'Esprit de Dieu ? Autrement, pourquoi ne te remets tu pas toi même à l'Esprit ?

§. XIX. *Secondement, Cette maniere de Prêcher, de la façon qu'ils s'en servent (considerans aussi ce qu'ils affirment, Qu'il se peut faire, & qu'il arrive souvent que cela se fait par des Hommes qui sont Impies, ou dépourvus de la veritable Grace) non seulement ne peut point édifier l'Eglise, ni engendrer ou nourrir la vraie Foi, mais elle la détruit, étant directement contraire à la Nature du Ministère Chrétien & Apostolique, dont les Ecritures font mention : Car l'Apôtre ne Prêchoit point en Sagesse de Paroles, de peur que la Croix de Christ ne fût aneantie, 1 Corin. 1. vers. 17. Mais cette Predication ici ne se faisant pas par les Actions & les Mouvements de l'Esprit de Dieu, mais par l'Invention & l'Eloquence de l'Homme, & par le moyen de ses Qualitez Naturelles & acquises, & par son Savoir, elle est en Sagesse de Paroles ; & par consequent la Croix de Christ est par-là aneantie. La Parole de l'Apôtre & sa Predication n'a point été en Paroles attrayantes de la Sapience Humaine, mais en Evidence d'Esprit & de Puissance ; Afin que la Foi de ceux qui écoutent ne fût point en la Sapience des Hommes, mais en la Puissance de Dieu, 1 Cor. 2. vers. 3, 4, 5. Mais cette Predication, ici, n'ayant rien de l'Esprit & de la Puissance en elle, tant les Predicateurs que les Auditeurs, avouans qu'ils n'attendent point de telles Choses, ni que même souvent ils n'y sont pas sensibles ; il faut qu'elle soit en Paroles attrayantes de la Sapience Humaine ;*

2. Les paroles que la Sagesse de l'Homme fournit n'engendrent point la Foy.

ne ; puisque c'est purement par la Sagesse de l'Homme qu'elle est recherchée, & purement par la force de l'Eloquence de l'Homme & avec les Paroles attrayantes qu'elle est prononcée ; Et c'est pour cela qu'il n'y a rien d'étrange, si la Foi de ceux qui écoutent & qui se reposent sur de tels Predicateurs & leurs Predications, est en la Sapiance des Hommes, & non pas en la Puissance de Dieu. Les Apôtres declaroient, *Qu'ils ne parloient point en Paroles que la Sapiance Humaine enseigne, mais qu'enseigne le Saint Esprit*, 1 Corin. 1. vers. 23. Mais ces Predicateurs avoient qu'ils sont Etrangers aux Mouvements & aux Operations du Saint Esprit, ni qu'ils ne s'attendent point à les sentir ; c'est pourquoi ils parlent en Paroles, que leur propre Sapiance Naturelle & leur Savoir leur enseigne, les mêlant & les ajoutant à certaines Paroles qu'ils ont prises de l'Ecriture & d'autres Livres, & par consequent ils ne disent pas ce que le Saint Esprit leur enseigne.

3. La véritable methode de de l'Eglise étoit de parler par Revelation.

En troisième lieu, Ceci est contraire à la Méthode & à l'Ordre de l'Eglise Primitive, dont l'Apôtre fait mention, 1 Cor. 14. vers. 30, &c. où en Prêchant, chacun doit attendre sa Revelation, & faire place l'un à l'autre, selon que les Choses sont Revelées. Mais, ici, il n'y a point d'attente de Revelation, mais le Predicateur doit parler, & dire non pas ce qui est revelé, mais ce qu'il a préparé & prémédité par avance.

4. L'Esprit est exclus par les Prestres, d'être l'Enseigneur.

Enfin, par cette sorte de Predication, l'Esprit de Dieu, qui seroit le principal Instruteur & Enseigneur du Peuple de Dieu, & de qui seul l'Influence est ce qui rend toutes les Predications efficaces & avantageuses pour l'Edification des Ames, est exclus ; Et la Sapiance de l'Homme Naturel, son Savoir & ses Qualitez sont établies & exaltées : Ce qui sans doute est une grande & principale Raison pourquoi la Predication est si Instructive, & sans un bon Succès parmi la Generalité

neralité des Chrétiens. Et même, suivant cette Doctrine, le Diable peut Prêcher & doit être écouté aussi, veu qu'il connoit la Verité, & qu'il a autant d'Eloquence que Personne. Mais à quoi sert l'Excellence du Langage, si l'Evidence & la Puissance de l'Esprit manque, qui touche la Conscience? Nous voyons que quand le Diable a confessé la Verité, neantmoins Christ n'a pas voulu de son Témoignage. Et tout de même, que ces convaincans Témoignages de l'Ecriture prouvent, que cette partie de la Predication est contraire à la Doctrine de Christ; aussi prouvent-ils, que les nôtres, ci-dessus affirmez, lui sont conformes.

§. XX. Mais si quelcun faisoit une Objection de cette maniere, *Plusieurs n'ont-ils pas profité, & même n'ont-ils pas été tout ensemble & Convertis & Edifiez par le Ministère de ceux qui ont premedité leurs Predications; & même l'Esprit n'a-t-il pas souvent concouru par sa Divine Influence, avec des Predications ainsi premeditées, tellement qu'elles ont puissamment été portées dans les Ames des Auditeurs, à leur grand Avantage?*

Je Repons, Quand on accorderoit cela, ce que je ne refuserai pas, il ne s'ensuivra pas de-là, que la Chose ait été bonne en elle même; non plus, que parce que *Paul* fut rencontré par Christ, à la Conversion de son Ame, comme il alloit à *Damas*, pour Persecuter les Saints; il fit bien de le faire ainsi. Et on ne mesure pas non plus les Actions particulieres, ni encore les Congregations toutes entieres (comme nous avons remarqué ci-devant) par les Actions de Condescendance de Dieu dans les Tems de l'Ignorance. Mais outre cela, il est souvent arrivé, que Dieu ayant égard à la Simplicité & à l'Integrité, soit du Predicateur, soit des Auditeurs, s'est emparé du Cœur d'un Predicateur, par sa Vertu & sa Sainte Influence, & l'a conduit par-là à dire des Choses qui n'étoient point dans son Discours premedité, & auxquelles

Objection

Reponse.

Paul persecuteur fut Converti. La Persecution donc est-elle bonne?

il n'avoit peut être jamais pensé auparavant : Et ces Ejaculations passagères, & ces Exhortations non premeditées, mais vivantes, se sont trouvées plus avantageuses & plus soulageantes, tant pour le Predicateur, que pour les Auditeurs, que tous leurs Sermons premeditez. Mais tout cela ne leur alloüera pas la liberté de continuer dans ces Choses, qui en elles mêmes ne sont pas approuvées; mais sont contraires à la Pratique des Apôtres, dans un tems où Dieu est après à susciter un Peuple pour le servir, selon la *Primitive Pureté*, & le *Culte Spirituel*; Et mêmes ces Actes de Condescendance de la part de Dieu, dans les Tems de Ténèbres & d'Ignorance, doivent engager de plus en plus tous les Hommes à les suivre, selon qu'il révèle sa *Méthode* la plus parfaite & la plus Spirituelle.

De la Priere, comment l'exterieure se distingue de l'interieure.

Les tems reglez des pretres pour precher & pour prier, venient l'Esprit.

§. XXI. Ayant jusques ici parlé de la *Predication*; Il est à propos de parler à présent de la *Priere*, sur quoi il se forme la même Controverse. Nos Aversaires, de qui la *Religion* est toute de dehors pour la plupart, & qui est-telle, que les Actes en sont des pures productions de la Volonté naturelle de l'Homme & de ses Forces; comme ils peuvent Prêcher, aussi peuvent-ils Prier quand il leur plaît, c'est pour cela qu'ils ont leur Prieres particulieres reglées. Je ne me mêle point des Disputes qui sont entr'eux mêmes touchant cela; Quelques uns tenans pour les *Prieres Reglées*, comme une *Liturgie*; Quelques autres pour celles qui sont conçues, *ex Tempore*, sur le champ: Il me suffit qu'eux tous conviennent en ceci, que les Mouvements & l'Influence de l'Esprit de Dieu, ne sont point nécessaires, pour devoir les précéder; & c'est pour cela qu'ils ont leur *Tems reglez* dans leur Service Public, comme, avant & après la Predication, & dans leurs Devotions particulieres, comme le Matin & le Soir, & avant & après le Repas, & autres telles Occasions; auquel tems ils se mettent précisément à faire leurs

leurs Prières, en disant des Paroles à Dieu, soit qu'ils sentent quelque Mouvement ou Influence de l'Esprit ou non : Tellement, que quelques uns des Principaux ont Confessé qu'ils avoient ainsi Prié sans les Mouvements ou l'Assistance de l'Esprit, reconnoissant qu'ils avoient commis un Peché en le faisant ; Cependant, ils ont dit, qu'ils regardoient cela comme leur Devoir de le faire ainsi, quoi que prier sans l'Esprit soit Peché. Nous avouons franchement que la *Priere* est un Devoir profitable & nécessaire tout ensemble, qui est commandé & capable d'être frequemment pratiqué par tous les *Chrétiens* : Mais comme nous ne pouvons rien faire sans Christ, aussi ne pouvons nous pas non plus Prier sans le concours & l'Assistance de son Esprit. Mais afin que l'*Etat* de la *Dispute* soit mieux entendu, il faut que l'on considère, Premièrement, que la *Priere* est de deux sortes, *Intérieure & Extérieure*: La *Priere Interieure* est ce *Retour secret de l'Ame vers Dieu*, par lequel étant secrettement touchée & rendue sensible à la *Lumiere* de *Christ* dans la Conscience, étant prosternée & abattue sous le sentiment de ses Iniquitez, de son Indignité & de sa Misere, elle regarde vers Dieu ; & joignant le succez avec la secrette Splendeur de la *Semence de Dieu*, elle soupire vers lui, & est continuellement après à exhaler quelques secrets Desirs & quelques Aspirations vers lui. C'est en ce sens, qu'il nous est si frequemment commandé dans l'Ecriture de *Prier continuellement*, Luc 18. vers. 1. 1 *Thessal.* 5. vers 17. *Ephes.* 6. vers. 18. *Luc* 21. vers. 36. Ce qui ne se peut pas entendre de la *Priere Extérieure* ; parce qu'il seroit impossible, que les Hommes fussent toujours sur leurs Genoux exprimant les *Paroles d'une Priere* ; & que cela les empêcheroit d'exercer ces *Devoirs*, qui ne sont pas moins positivement commandez. La *Priere Extérieure* est, lors que l'Esprit (étant ainsi dans l'Exercice d'une Retraite Intérieure

Que c'est
que la priere
Interieure.

Que c'est
que la priere
Extérieure.

rière, & sentant l'Inspiration de l'Esprit de Dieu s'élever puissamment dans l'Ame) reçoit une Force & une Liberté par un Mouvement de Surcroit, & une Influence de l'Esprit pour tirer hors, soit des *Soupirs intelligibles*, soit des *Gemissemens* ou des *Paroles*, & cela, où en Public dans les Assemblées, ou en Particulier, ou étant à Table, &c.

La priere Interieure necessaire en tout temps.

Comme donc la *Priere Interieure est necessaire en tout Temps*, aussi, tant que dure le jour de la *Visitation* de chaque Personne, on ne manque jamais de quelque Influence, plus ou moins, pour la mettre en Pratique; parce que l'Ame ne se retire pas plutôt en elle même, & ne se considere pas plutôt elle même en la presence de Dieu, qu'elle se trouve elle même être dans sa Pratique.

La priere Exterieure de mande un surcroit d'Assistance.

L'*Exercice Exterieur* de la *Priere*, ayant besoin d'une plus grande Influence ajoutée de surcroit & d'un plus grand Mouvement de l'Esprit & d'ailleurs ne pouvant pas se pratiquer continuellement, aussi ne se peut-il pas faire si promptement, tellement que l'on s'en acquitte efficacement, jusqu'à ce que l'Entendement soit un peu de tems informé de l'*Interieur*; C'est pourquoi ceux qui sont diligens & qui se tiennent sur leurs gardes dans leurs Ames, & fort retirez dans l'*Exercice* de cette *Priere Interieure* sont plus capables d'être frequemment dans l'usage de l'*Exterieur*, parce que cette Sainte Influence les accompagne plus constamment, & qu'eux en étant mieux informez & accoutumez aux Mouvements de l'Esprit de Dieu, ils peuvent aisement les apercevoir & les discerner. Et à la Verité, comme ceux qui sont les plus diligens ont un proche accès à Dieu, & qu'il prend un très grand plaisir à les attirer par son Esprit, & qu'ils s'approchent pour l'invoquer; Aussi, lors que plusieurs sont assemblez dans ce *Sentiment de Vigilance*, Dieu repand souvent parmi eux l'*Esprit de Priere* & les y excite, pour s'Edifier & s'Etablir l'un l'autre en *Charité*.
Mais

Mais parce que cette *Priere extérieure* depend de l'*Intérieure*, comme celle qui la doit suivre, & que l'on ne peut s'en acquitter pour être agreable, qu'elle ne soit accompagnée d'un surcroit d'*Influence* & du Mouvement de l'*Esprit*; c'est pour cela que nous ne pouvons point determiner de Tems reglez pour *Prier extérieurement*, tellement que nous nous imposions une nécessité de dire des paroles en tel & tel Tems, soit que nous sentions cette *Influence* & cette *Assistance Celeste*, ou non; car nous jugeons que cela seroit Tenter Dieu, & venir devant lui sans une *Preparation* requise. Nous croyons qu'il est raisonnable pour nous de nous presenter devant lui, par cette *Intérieure Retraite de l'Entendement*, & de continuer ainsi plus avant, selon que son *Esprit* nous aidera, & nous attirera à cela, & nous trouvons que le Seigneur l'accepte, & même il voit qu'il est à propos souvent de nous exercer dans ce Lieu de Silence, pour l'épreuve de notre *Patience*, sans nous donner la liberté de parler d'avantage; pour nous enseigner à ne nous pas reposer sur un *Exercice* extérieur, ou à ne nous pas contenter nous mêmes, comme il n'y en a que trop qui le font, de dire quelques unes de nos *Prieres*; & que notre dependance sur lui en soit d'autant plus ferme & constante, pour attendre qu'il nous tende ce *Sceptre*, & qu'il nous permette de nous approcher de lui, avec plus de franchise & de liberté d'*Esprit* qu'auparavant dans nos Cœurs vers lui. Cependant nous ne nions pourtant pas que souvent dans des occasions particulieres fort subitement, & même au premier retour de l'*Ame*, dans elle même, Dieu ne donne la Force & la Liberté de mettre en avant des Paroles ou des Actes de *Priere extérieure*, de sorte qu'à peine l'*Ame* peut-elle discerner aucun Mouvement qui précède, mais l'*Influence* & la Production en est, comme si cela se faisoit, *simul & semel*, c'est à dire, tout à la fois; néanmoins cette Pa-

Nous ne pouvons fixer des tems reglez pour parler & prier en tentant Dieu

Tels sont un péché qui Negligent de prier;

role de *Bernard* est veritable, que toute Priere est tiede qui n'est point precedee d'une Inspiration. Quoi que nous soutenions, que Personne ne doit se mettre à Prier Dieu sans ce Mouvement ; Neantmoins nous ne nions pas que ceux-là ne Pechent, qui negligent la Priere ; mais leur Peché est en ce qu'ils ne viennent pas en ce lieu-là, où ils peuvent sentir cela qui les y conduiroit. C'est pourquoi nous ne doutons pas que plusieurs ne se trouvent frustrez de beaucoup de pretieuses Occasions pour prier par la Negligence de cette Vigilance Interieure & de cette retraite de l'Ame & que par-là ils ne soient coupables devant Dieu ; ils Pecheroient pourtant s'ils entreprenoient d'en faire l'Acte, jusqu'à ce qu'ils ayent premièrement senti l'Influence. Car comme celui-là offense incivilement son Maître, qui demeure au Lit, & s'endort, & neglige de faire les *Affaires de son Maître* ; Si pourtant un tel se levoit soudainement, sans vêtir ses Habits, ou sans prendre avec soi ces Outils necessaires & les Instrumens, sans lesquels ils ne sauroit aucunement travailler, & qu'il se mit à travailler avec empressement envain, bien loin qu'un tel reparât par-là sa premiere Faute, qu'aucontraire il s'exposeroit justement à une nouvelle Censure : Et comme quand quelqu'un qui est Negligent & Occupé ailleurs, peut manquer d'entendre celui qui lui parle, ou même n'entendre pas le son de la Cloche de l'Horloge, quoi qu'elle Sonne bien près de lui assez fortement ; De même, plusieurs par negligence peuvent souvent manquer d'entendre Dieu qui les appelle, & qui leur donne accez à le prier : Neantmoins cela ne leur permet pas de se mettre à travailler, sans sa liberté, dans leurs propres Volontez.

Et enfin, Quoi que cela soit la seule vraye Methode & propre de la Priere, comme étant la seule qui est agreable à Dieu ; néantmoins, nous ne nions

Un Serviteur harif,
& un negligent ne répondent point à leur devoir.

nions pas qu'il n'ait souvent répondu aux Prières, & n'ait approuvé les Desirs ou les Demandes de quelques uns, particulièrement dans les Tems des Ténèbres, qui en cela ont grandement erré, tellement que quelques uns qui se sont assis en Prières Formelles & Estudiées, quoi que fort defectueuses dans la Matière aussi bien que dans la Manière, sans l'assistance ou l'Influence de l'Esprit de Dieu ; l'ont pourtant trouvé prenant occasion par-là de s'insinuer dans leurs Ames, & de les attendrir & les soulager merveilleusement : Néanmoins, comme il a été remarqué ci-devant dans la Prédication & ailleurs, cela ne prouvera pas ces *Pratiques* là, ni qu'elles soient un juste Obstacle pour empêcher Personne de venir pratiquer cette *Pure, Spirituelle & Agreable Priere*, dans laquelle Dieu remet encore & conduit son Peuple, le detournant de toutes les *Superstitions* & les pures *Formalitez Steriles & Vaines*. L'Etat de la Controverse, & nôtre Sentiment là dessus, étant ainsi clairement reglez ; cela ira au devant de plusieurs Objections, & donnera en même tems une plus courte & plus aisée Reponse aux autres. Je prouverai premierement cette *Priere Spirituelle* par quelques

Dans les tems de Ténèbres Dieu a souvent exauce leurs Prières.

Premierement, La priere Spirituelle prouvée par l'Ecriture.

§. XXII. Et premierement, Qu'il y ait une nécessité pour cette *Retraite intérieure de l'Ame*, comme étant un préalable à la *Priere*, afin que l'on sente que l'*Esprit* y meine, cela paroît, en ce que dans la plupart de ces Passages, où la *Priere* est commandée, la *Veille* y est aussi marquée par avance, comme étant nécessaire pour aller devant ; comme *Matth. 24. v. 42, Marc 13. v. 33. & 14. v. 38, Luc 21. v. 36*, d'où il est clair, que cette *Veille* devoit aller devant la *Priere*. Or, à qu'elle fin est cette *Veille*, ou qu'est-elle autre Chose, qu'une atteinte

i.
Il faut que l'Esprit de Dieu se sente pour mouvoir l'Ame à la priere.

Ephes. 6. 18.

atteinte de sentir l'Esprit de Dieu pour conduire à la *Priere*, afin qu'elle se puisse faire ainsi d'une maniere agreable ? Car puis que nous devons *Prier toujours en l'Esprit*, & que nous ne pouvons pas prier de nous mêmes, d'une maniere recevable, sans lui ; cette Veille nous doit-êre recommandée à cette fin, comme allant devant la *Priere*, afin que nous Veillions, & Attendions un Tems propre pour *Prier*, qui est lors que l'Esprit nous mène à cela.

II.

Nous ne savons comment prier que selon que l'Esprit nous aide.

Secondement, Cette Nécessité du Mouvement & de la Concurrence de l'Esprit, paroît pleinement de ce que dit l'Apôtre *Paul*, Rom. 8. v. 26, 27. *Pareillement aussi l'Esprit soulage de sa part nos Faiblesses : Car nous ne savons point ce que nous devons prier comme il appartient ; mais l'Esprit lui même prie pour nous, par des Soupirs qui ne se peuvent exprimer. Mais celui qui sonde les Cœurs, connoit qu'elle est l'affection de l'Esprit ; car il prie pour les Saints, selon Dieu.* Ce qui fait voir, premièrement, l'Incapacité des Hommes comme d'eux mêmes, pour *Prier* & *Invoker* Dieu dans leurs propres Volontez, même de ceux qui ont reçu la *Foi de Christ*, & qui sont en quelque mesure Sanctifiés par elle ; comme étoit l'Eglise de *Rome*, à laquelle l'Apôtre écrivoit alors. Secondement, Il est là montré qui c'est qui peut uniquement aider & assister les Hommes à *Prier*, à savoir, l'Esprit, comme celui sans lequel ils ne le peuvent faire d'une maniere recevable envers Dieu, ni avantageuse pour leurs Ames. En troisième lieu, On y voit la Maniere & la Methode de l'Intercession de l'Esprit, *par des Soupirs & des Gemissemens inexprimez, ou qui ne se peuvent exprimer.* En quatrième lieu, Que Dieu reçoit favorablement les Prières de ceux qui les lui offrent & les presentent à lui même par l'Esprit, *sachant que cela est suivant sa Volonté.* Or, on ne peut pas s'imaginer que cet Ordre de *Priere*, ainsi affirmé par l'Apôtre, ne s'accorde

s'accorde fort avec ces autres Témoignages de l'Ecriture, qui nous commandent & recomnient l'usage de la Priere. D'où j'Argumente ainsi :

Si Personne ne sait comment prier, ni ne le peut faire sans le secours de l'Esprit, donc il ne lui sert de rien, & même il lui est tout a fait inutile de Prier sans cela.

Mais le premier est vrai ; Donc le dernier l'est aussi.

En troisième lieu, Cette nécessité de l'Esprit, pour la véritable Priere, paroît en *Ephes. 6. v. 18.* & *Jude 20.* où l'Apôtre commande de *Prier toujours en l'Esprit, & veillans à cela* ; ce qui est autant que s'il eut dit, qu'il ne nous faut jamais Prier sans l'Esprit, ou sans veiller à cela. Et *Jude* nous montre que ces Prieres qui se font dans l'Esprit, tendent uniquement à nous édifier nous mêmes sur nôtre très sainte Foi.

III.
Prier toujours en Esprit & veiller à cela.

En quatrième lieu, L'Apôtre *Paul* dit expressement, *1 Corinth. 12. v. 3.* *Que nul ne peut dire que Jesus est Seigneur, sinon par le Saint Esprit* : Si donc Jesus ne peut être ainsi nommé de droit, que par le Saint Esprit ; beaucoup moins peut-il être invoqué d'une maniere recevable. De là vient que le même Apôtre declare, *1 Cor. 14. v. 15.* *Qu'il priera d'Esprit, &c.* Preuve manifeste que ce n'étoit nullement sa Methode de Prier sans cela.

IV.
L'Homme ne peut appeller Christ Seigneur que par le Saint Esprit.

Mais en cinquième lieu, Toute Priere sans l'Esprit est Abomination, telles qu'étoient les Prieres des Impies, *Prov. 28. v. 9.* Et l'Assurance que les Saints ont, que Dieu les exaucera, est, s'ils lui demandent quelque chose selon sa Volonté, *1 Jean 5. v. 14.* Si donc la Priere n'est pas selon sa Volonté, il n'y a point de fondement d'Assurance qu'il l'exaucera. Or nos Aversaires avoueront, que les Prieres, sans l'Esprit, ne sont point selon la Volonté de Dieu ; C'est pourquoi ceux qui prient sans cela, n'ont point de fondement d'en attendre une reponse :

V.
Dieu n'exaucera point les prieres des impies.

Car

Car en verité commander à un Homme de *Prier* sans l'*Esprit*, c'est la même chose, que de commander à quelqu'un de *Voir* sans *Yeux*, de *Travailler* sans *Mains*, ou, de *Marcher* sans *Pieds*. Et ordonner à un Homme de se mettre en *Prieres*, avant que l'*Esprit* en quelque mesure, plus ou moins, le meuve à cela, c'est ordonner à un Homme de *voir*, avant qu'il ouvre les *Yeux* ; ou de cheminer avant que d'être levé, ou de travailler de ses *Mains*, avant qu'il les remue.

vi.
Tout Sacri-
fice est peché
n'étant pas
offert par
l'Esprit.

§. XXIIH. Mais enfin, C'est cette fausse Opinion de *Prier* sans l'*Esprit*, & sans juger qu'il soit nécessaire de l'attendre, comme étant ce qui se doit sentir pour nous mouvoir à cela, qu'est sortie toute la Superstition & l'*Idolatrie* qui est entre ceux qui s'appellent *Chrétiens*, & ce grand nombre d'*Abominations* par lesquelles le *Seigneur* est provoqué, & son *Esprit Contristé* : Tellement, que plusieurs se trompent aujourd'hui, comme faisoient anciennement les *Juifs*, croyant qu'il suffit s'ils payent leurs *Sacrifices* quotidiens, & offrent leurs *Oblations* ordinaires ; s'imaginant de-là que tout va bien, & se formant à eux mêmes une fausse *Paix*, comme la *Femme Debauchée* dans les *Proverbes* ; parce qu'ils ont offert leurs *Sacrifices* des *Prieres* du *Matin* & du *Soir*. C'est pourquoi il est manifeste, que leur usage continuel des *Choses* n'influe point du tout sur leur *Vies* & leur *Conversations* ; mais qu'ils demeurent pour la plupart aussi *Méchans* que jamais. Et même il est assez ordinaire pour eux, tant *Papistes* que *Protestans*, premièrement de sauter, par maniere de dire, de leur vaines, legeres & profanes *Conversations*, à leurs heures & aux tems marqués, & se mettre à leur *Devotion* ordinaire ; & alors, quand cela est à peine achevé, & que les *Paroles* à Dieu sont à peine finies, le premier *Discours* profane vient après : Tellement, que le même *Esprit* profane & impie de ce Monde les anime en l'un & en l'autre. S'il

y a là quelque chose de tel que de vaines Oblations, ou des Prières qui sont Abominations, lesquelles Dieu n'exauce point (comme il est seur qu'elles sont, & l'Ecriture l'atteste, Esa. 66. v. 3. Jer. 14. v. 12.) certes de telles Prières étant faits dans la Volonté de l'Homme, & par sa propre force, sans l'Esprit de Dieu, doivent être de ce nombre.

§. XXIV. Que ceci fuffise pour la Preuve. Je procederai maintenant à repondre à leurs Objections, après que j'aurai dit quelque chose touchant *L'Union avec des autres dans la Priere*. Ceux qui prient ensemble d'un commun accord, ont accoutumé de concourir non seulement dans leur Esprits, mais aussi dans les Gestes de leur Corps; ce que nous approuvons aussi volontiers. Il est de la bienfiance que ceux, qui s'approchent de Dieu pour Prier, le fassent ayant les Genoux pliez, & leurs Têtes decouvertes; ce qui est nôtre Pratique.

Touchant
l'Union de se
joindre avec
des autres
dans la priere

Mais il se forme ici une Controverse, S'il est ^{1. Object.} permis de se joindre aux autres (dans ces Signes extérieurs de Respect, quoi que ce ne soit point de Cœur) qui prient par Formalité, sans attendre le Mouvement de l'Esprit, ne le jugeant pas nécessaire.

Nous repondons, Point du tout: Et c'est pour nôtre Témoinage en cette affaire, que nous avons beaucoup souffert. Car quand il est arrivé, que soit par accident, ou pour rendre Témoinage contre leur Culte, nous avons été presens tant qu'il a duré, & que nous avons trouvé, qu'il ne nous étoit pas permis de nous y encliner ou mettre à genoux avec eux, ils nous ont souvent persecutez, non seulement par des Reproches, mais aussi par des Coups & par de cruelles Battures: C'est pour cela qu'ils ont de coûtume de nous accuser d'Orgueil, de Profanation & d'Extravagance, comme si nous n'avions point de Respect, ni de Réverence pour le Service de Dieu, & comme si nous pensions que Personne ne pût Prier, ou ne

Reponse.

Comment
nous ne pour-
rions nous
joindre avec
les Idolatres
dans la prie-
re.

fin

fût exaucé de Dieu que nous. A tout cela, & à plusieurs autres Reproches de cette sorte, nous répondons en peu de mots & modestement ; Qu'il nous suffît, que l'on ne nous trouve point agissant ainsi, ni par Orgueil, ni par Extravagance, ni par Profanation ; mais purement & simplement, de peur que nous ne blessions nos Consciences : La raison de cela est évidente & claire ; Car, puis que nôtre Principe & nôtre Doctrine nous oblige à croire, que les *Prieres* de ceux qui avoient eux mêmes, qu'ils ne sont point animez de l'Esprit, sont des *Abominations*, comment pouvons nous en saine Conscience nous joindre avec eux ?

2. objec.

S'ils insistent, *Que c'est le plus haut point, de manque de Charité & d'Arrogance, de presumer qu'il n'y ait que nous mêmes qui prions toujours par le Mouvement de l'Esprit, & qu'eux ne le fassent jamais ; comme si nous n'étions jamais trompez dans nos Prieres sans les Mouvements de l'Esprit, & qu'eux n'en fussent jamais saisis : Veu qu'encore qu'ils ne croient pas que le Mouvement de l'Esprit soit toujours nécessaire, ils avoient pourtant qu'il est fort profitable & fort consolatoire, & qu'ils le sentent souvent produire en eux son Influence ; ce que nous ne pouvons nier qu'il n'arrive quelquefois.*

Reponse.

A tout cela je repons distinctement : Si c'étoit leur *Doctrine* connue & ouverte de ne Prier pas sans le mouvement de l'Esprit, & qu'ils s'en tintent à cela sérieusement, sans s'engager eux mêmes à Prier à certaines *Heures prescrites* precisement (au quel tems ils determinent de Prier, quoi que ce soit sans l'Esprit) alors en verité nous pourrions être accusez de manque de Charité & d'Orgueil, si nous ne nous joignons jamais avec eux ; & s'ils l'enseignoient & pratiquoient ainsi, je ne doute point qu'il ne nous fût permis de le faire ; à moins qu'il n'y parût quelque manifeste & évidente Hypocrisie ou Illusion. Mais puis qu'ils avoient qu'ils *Prient sans l'Esprit*, & veu que Dieu

Confirmons nous
l'Hypocrite
en priant.

nous

nous a persuadé, que de telles Prières sont Abominables, comment pouvons nous en saine Conscience nous joindre à une Abomination ? Nous ne nions pas que Dieu n'y condescende quelquefois en leur faveur (quoi qu'à présent, que le *Service Spirituel* est ouvertement proclamé, & que tous y sont invitez, la chose est autrement, que dans ces Anciens Tems d'Apostasie & de Ténèbres) c'est pourquoi, bien que quelqu'un commençât à Prier en nôtre présence, sans attendre le Mouvement de l'Esprit ; néanmoins, s'il paroît manifestement, que Dieu par Condescendance a concouru avec un tel, alors selon la Volonté de Dieu, nous ne refuserions pas de nous y joindre aussi ; mais cela est rare, de peur que par-là on ne fût confirmé dans leur faux Principe. Et quoi que cela semble rude dans nôtre Profession ; néanmoins, cela est tellement confirmé, tant par l'Autorité de l'Ecriture, que par celle de la droite Raison, que plusieurs en étant convaincus, ont embrassé ce parti avant les autres *Veritez*, qui sont plus aisées, & même comme il sembloit à quelques uns plus claires. Entre ceux-là *Alexandre Skein*, un Magistrat de la Ville d'*Aberdeen*, est memorable dans ces dernières Années, Homme fort modeste, & ayant de la repugnance pour donner du scandale aux autres ; lequel néanmoins étant surmonté par la Force de la Verité dans cette affaire, fut forcé de se separer des Assemblées publiques & des Prières, & de se joindre à nous pour ce sujet : Et rendant raison de son changement, probablement en peu de mots, mais néanmoins substantiellement il renferma cette Controverse, touchant le *Culte*, en quelques courtes Questions, lesquelles il presenta aux Predicateurs publics de la Ville, & j'ai jugé à propos de les insérer en ce lieu.

I. *Savoir,*

Question.

Quelques
questions,
d'A. Skein
opposées aux
Predicateurs
qui sont à A-
berdeen.

1. *Savoir, si quelqu'un peut, ou non, se mettre à faire quelque Aste du Service de Dieu, sans être Mû, Conduit & Animé par le Saint Esprit ?*

2. *Si les Mouvements de l'Esprit sont nécessaires pour chaque Devoir particulier, savoir, s'il faut l'attendre, afin que toutes nos Actions & nos Paroles soient selon la Grace de parler & l'assistance qu'il donne ?*

3. *Savoir, si chacun qui porte le Nom de Chrétien, ou qui fait profession d'être Protestant, en a une mesure si constante & non interrompue, qu'il puisse immédiatement se mettre au Devoir sans attendre ?*

4. *S'il y a quelquefois une indisposition & une incapacité pour ces Exercices, du moins quant à leur accomplissement Spirituel & Animé ; savoir, si l'on doit s'en acquitter & les accomplir en ce Cas, & en ce Tems ?*

5. *Si l'on se met à faire quelque Devoir, sous prétexte que c'est par Obéissance à un Commandement extérieur, sans la Vie Spirituelle & le Mouvement nécessaire ; savoir, si un tel Devoir, ainsi accompli, peut s'attendre en Foi, d'être accepté de Dieu, & s'il ne doit pas plutôt être considéré comme une Oblation de Feu étrange devant le Seigneur ; puis qu'il se fait (tout au plus) par la Force des Qualitez naturelles & acquises, & non pas par la Force & l'Assistance du Saint Esprit, qui étoit Figuré par le Feu qui descendoit du Ciel, lequel seul, & nul autre, devoit consumer le Sacrifice ?*

6. *Savoir, si les Devoirs, qui se rendent dans la pure Force des Qualitez naturelles & acquises (soit en public ou en particulier) ne sont pas aussi réellement, à peu pres, une Image de l'Invention de l'Homme, que le Service Papiste, quoi qu'il ne soit pas si grossier dans l'Apparence extérieure ? Et par conséquent, s'il n'y a pas une aussi réelle Superstition à soutenir quelque Service de cette Nature, qu'il y en a à soutenir le Service Papiste, quoi qu'il y ait de la différence dans le degré ?*

7. *Savoir,*

7. Savoir, s'il y a un fondement d'Offence ou d'un Scandale juste de soutenir le Service de ceux dont le Principe déclaré, c'est, ni de ne parler point pour l'Edification, ni de ne prier point, que selon qu'il plaît au Saint-Esprit de les Assister en quelque mesure, plus ou moins ; sans quoi ils choisissent plutôt d'être dans le Silence, que de parler sans cette Influence ?

Ils ne répondirent à ces Choses que fort froidement & foiblement ; lui aussi a refuté il y a long-tems leurs Reponses.

Puis donc que Dieu nous a appelez à son Service Spirituel, & à rendre Témoignage contre les Services Humains & Volontaires de l'Apostasie, si nous ne nous étions pas tenus inébranlables de ce côté-là en faveur de la *Verité* révélée ; mais nous étions joints à eux, nôtre Témoignage envers Dieu feroit, & affoibli & perdu tout ensemble ; & il feroit Impossible de repandre, avec assurance, ce Service dans le Monde, dont nous n'osons, ni retarder, ni empêcher le progrès par quelques uns de nos Actes ; bien qu'il falût perdre pour cela non seulement l'Honneur du Monde ; mais même nos propres Vies. Et certainement plusieurs *Protestans*, par leur legereté en cette Affaire, & par des Motifs de Politique, ayant de la Complaisance pour les *Abominations Papistes*, ont grandement scandalisé leur Profession, & ont blessé la Reformation ; comme il a paru dans l'Exemple de l'Electeur de *Saxe*, dans l'Assemblée des Etats à *Ausbourg*, l'An 1530. quand il fut commandé par l'Empereur *Charles Quint*, d'être présent à la *Messe*, afin qu'il portât l'Epée devant lui, selon son Rang ; Et lors qu'ils en fit un juste Scrupule de l'effectuer, ses Predicateurs prenans plus de soin de l'Honneur de leur Prince que de sa Conscience, lui persuaderent qu'il étoit permis de le faire contre sa Conscience. Ce qui fut & un fort mauvais Exemple, & un grand Scandale tout ensemble pour la Reformation, & qui déplût à plu-

il ne faut pas
que nous per
dions nôtre
Témoignage
envers Dieu.

Le Scandale
que l'Ele-
cteur de *Saxe*
donna aux
Protestans.

sieurs

Secondement
Les objections contre
la Priere
Spirituelle,
repondues,

sieurs, comme l'Auteur de l'Histoire du Concile de Trente le remarque bien dans son premier Livre. Mais je me hâte pour venir aux Objections de nos Averfaires, contre cette Methode de prier.

1. Objection §. XXV. On objecte, *Que si de telles Influences particulieres étoient nécessaires aux Actes Extérieurs de Service, donc elles seroient aussi nécessaires pour les Actes Intérieurs, à savoir, pour desirer Dieu & pour l'aimer.*

Mais ceci est Absurde; par consequent aussi cela dont il s'ensuit.

Reponse.

Je Repons, Que ce qui a été dit sur l'Etat de la Controverse éclaircir ceci; parce qu'à l'égard de ces Devoirs generaux, il n'y manque jamais d'Influence, aussi long-tems que dure le jour de la Visitation de l'Homme, durant lequel tems Dieu est toujours près de lui, & lutte avec lui par son Esprit, pour le faire retourner à soi même; Tellement, que pourvû qu'il ne fasse que se tenir coi, & qu'il discontinuë de ses mauvaises Pensées, le Seigneur est près pour l'assister, &c. Mais quant aux Actes extérieurs de la Priere, ils ont besoin d'une plus particuliere Influence & d'un mouvement, comme il a été prouvé.

2. Objection Secondement, on Objecte, *Que l'on pourroit aussi alleguer, que les Hommes ne devoient rendre aucuns Devoirs Moraux, comme les Enfans d'honorer leurs Peres & Meres, les Hommes de faire Justice à leurs Prochains, hormis que l'Esprit ne les y mene.*

Reponse.

Je Repons, Il y a une grande difference entre les Devoirs Generaux, qui se rendent d'Homme à Homme; & les Actes exprès particuliers de Service envers Dieu: L'un est purement Spirituel & commandé de Dieu, pour être effectué par son Esprit: L'autre repond à leur Fin, à l'égard de ceux auxquels ils sont immédiatement dirigez, & qui y ont Interêt, quoi qu'ils soient faits par un pur Principe naturel d'Amour propre: Tout de même

même que les Bêtes ont des Affections naturelles l'une pour l'autre, & par conséquent, cela se doit ainsi rendre. Quoi que je ne nierai pas que ces Oeuvres là ne soient acceptées de Dieu, ou avantageuses à l'Ame, qu'entant qu'elles sont faites en la Crainte de Dieu, & avec sa Bénédiction, en quoi ses Enfans font toutes Choses; C'est pourquoi ils sont reçus & benits en tout ce qu'ils font.

En troisième lieu, on Objecte, *Que si un méchant* 3. Objection
Homme ne doit point prier sans un Mouvement de
l'Esprit, parce que sa Priere seroit Criminelle, il ne doit Prouv. 21. 4.
pas Labourer non plus par la même Raison, parce que le La-
bourage du Méchant, aussi bien que la Priere, est Peché.

Cette Objection est de même Nature que la Reponse.
 precedente, c'est pourquoi on y peut répondre de
 la même Façon; veu qu'il y a grande difference Comment les
 entre les Actes Naturels, comme, le *Manger*, le actes de Na-
Boire, le *Dormir*, & le *soin de chercher la Nourriture* ture diffé-
pour le Corps (qui sont des Choses que l'Homme a rent de ceux
 en commun avec les Bêtes) & les Actes Spirituels. de l'Eprit.
 Et il ne s'ensuit pas, parce qu'un Homme ne doit
 point se mettre à faire des *Actes Spirituels* sans
 l'Esprit, que par conséquent il ne puisse pas se
 mettre à faire des *Actes Naturels* sans lui: L'A-
 nalogie subsiste mieux ainsi, & cela pour la preu-
 ve de nôtre Affirmation, Que comme l'Homme a
 besoin de son Esprit Naturel, pour se mettre à
 faire des Actes Naturels; aussi a-t-il besoin de l'Es-
 prit de Dieu pour s'acquiter des Actes Spirituels.
 Que les Actes Naturels des Impies & des Non-re-
 generez ne soient Criminels, cela ne se nie pas;
 quoi que non pas en eux mêmes, mais entant
 qu'un Homme en cet Etat est reprouvé en toutes
 Choses devant la Face de Dieu.

En quatrième lieu, on Objecte, *Que les Impies,* 4. Objection
suiuant cette Doctrine, peuvent se passer de prier des
Années entieres, en alleguant qu'ils ont besoin d'un
Mouvement à cela.

Reponse.

Les impies
negligent les
mouvemens
de l'Esprit
pour Prier.

Je Repons, Les faux pretextes des Impies n'an-
nulent en rien la Verité de cette Doctrine ; Car,
à ce conte, il n'y a point de Doctrine de Christ,
que les Hommes ne puissent tourner à neant.
Qu'ils ne doivent point prier sans l'Esprit, cela est
accordé ; mais ils doivent donc venir à ces Lieux
où l'on *Veille*, là où ils puissent être capables de
sentir le Mouvement de l'Esprit. Ils *Pechent* à la
verité, en ne *Priant* pas ; mais la cause de ce Pe-
ché c'est leur défaut de *Veiller* : Ainsi leur negli-
gence ne vient pas de cette Doctrine, mais de
leur desobéissance à ce qu'elle porte ; vû que s'ils
prioient sans cela, ce seroit un double Peché, &
le Commandement de *Prier* ne s'accompliroit pas ;
Leur *Priere* encore ne leur seroit pas utile sans
cet Esprit. Et nos Aversaires sont contraints de
reconnoître cela dans un autre fait : Car ils di-
sent, *Que c'est un Devoir imposé aux Chrétiens de*
prendre frequemment le Sacrement de la Cene du Sei-
gneur (comme ils l'appellent ;) Neantmoins, di-
sent-ils, *Personne ne doit le prendre indignement* :
Et même ils alleguent, qu'il faut que ceux qui se
trouvent n'être pas preparez, s'en abstiennent ;
c'est pourquoi ils les *Excommunient* ordinairement
de la Table. Encore donc, que selon eux, il soit
nécessaire de participer à ce Sacrement ; Neant-
moins, il est aussi nécessaire que ceux qui le font
s'examinent premierement eux mêmes, de peur
qu'ils ne mangent & boivent leur propre Con-
damnation : Et bien qu'ils considerent cela com-
me une Chose Criminelle de s'en abstenir ; neant-
moins ils tiennent cela plus Criminel pour eux
de le faire sans cet Examen.

5. Objection

En cinquième lieu, on Objecte, Le 8. des Actes v.22.
Où Pierre recommande à Simon Magus, cet Impie
Magicien de prier, inferant de-là que les Impies peu-
vent & doivent prier.

Reponse.

Je Repons, Que dans la citation de ce Passage,
comme je l'ai souvent remarqué, on obmet la
premiere

premiere & la principale Partie du Verfet qui est ainsi, *Act. 8. vers. 22. Repen-toi donc de cette tienne Malice, & prie Dieu si d'aventure la pensée de ton Cœur te pourroit être pardonnée*: ainsi il lui commande ici de se Repentir premièrement. Or la moindre mesure de vraye Repentance ne peut pas être sans quelque Chose de cette Retraite intérieure de l'Entendement, dont nous parlons: Et à la Verité, là où la vraye Repentance va la premiere, nous ne doutons point que l'Esprit de Dieu ne se tienne près pour concourir avec elle, & pour influer sur ceux qui sont tels, afin qu'ils prient & qu'ils invoquent Dieu.

Le Magicien peut prier, mais non pas sans Repentance.

Et enfin, on Objecte, *Que plusieurs Prieres commencées sans l'Esprit, se sont trouvées Efficaces, & que les Prieres des Impies ont été exaucées, & trouvées recevables comme celles d'Achab.*

6 Objection.

Cette Objection a été ci-devant vuidée & résolue. Car les Actes de la Compassion & de l'Indulgence de Dieu en certains Tems, & pour certaines Personnes, dans des Occasions singulieres & extraordinaires ne sont pas pour être une Regle de nos Actions. Car si nous faisons de cela la mesure de nôtre Obéissance, il s'ensuivroit de grands inconveniens, comme cela est manifeste & sera avoué de tous. Ensuite, Nous ne nions pas que les Impies ne soient sensibles aux Mouvements & aux Operations de l'Esprit de Dieu plusieurs fois, avant que leur Jour soit expiré; par le moyen desquelles ils peuvent prier quelquefois d'une maniere recevable; non pas comme demeurans tout à fait Impies; mais comme entrans dans la Pieté, d'où ils déchoient ensuite & se revoltent.

Reponse.

§. XXVI. Quant au Chant des Pseaumes, Il ne sera pas besoin d'un long Discours; Car la Chose est justement la même que dans les deux derniers, de la Predication & de la Priere. Nous avouons que c'est une partie du Culte de Dieu &

III.

Du Chant des Pseaumes

Un son har-
monieux &
doux.

Mais le chant
formel n'a
point de fon-
dement dans
l'Ecriture.

Le Chant
Profane des
conditions de
David réfuté

fort douce & qui repand la joye dans nos cœurs, quand cela vient d'un veritable sentiment de l'Amour de Dieu dans le Cœur, & se forme de la Divine Influence de l'Esprit qui conduit l'Ame à exhaler ou une douce Harmonie, ou bien des Paroles convenables à la Condition presente; soit que ce soit des Paroles dont les Saints se soient servis autrefois & contenues dans l'Ecriture, comme les *Pseaumes* de *David*; soit que ce soit d'autres, comme étoient les Hymnes & les Chansons de *Zacharie*, de *Simeon* & de la bienheureuse Vierge *Marie*. Mais quant à la maniere formelle & ordinaire de Chanter, elle n'a point de fondement dans l'Ecriture, ni aucun Principe dans le veritable Christianisme: Et, même, outre tous les Abus annexe à la Priere & à la Predication, elle a encore ce-ci de plus particulier; c'est que souvent il se dit de grands & horribles Mensonges en la presence de Dieu: Car toute sorte de Personnes Impies & Profanes se donnent la liberté de représenter les Experiences & les Conditions du Bienheureux *David*; lesquelles quant à eux, non seulement sont fausses, mais aussi quant à quelques autres d'une plus grande Modestie, qui les prononcent. Comme là où ils veulent Chanter quelquefois le Pseaume 22. vers. 14. *Mon Cœur ressemble à la Cire, il est fondu au dedans de mes Entrailles:* & au Verset 15. *Ma vigueur est desseichée comme un test d'un Pot cassé, & ma Langue est attachée à mon Palais, & tu m'as rangé à la poudre de la Mort.* Et au Pseaume 6. vers. 6. *Je suis lassé en mon Gemissement, toute la nuit je baigne ma Couche & je mouille mon Lit de mes larmes:* Et plusieurs autres encore, lesquelles ceux qui les disent, savent être fausses quant à eux; Et quelquefois ils avoüeront incontinent après dans leurs Prieres, qu'ils sont coupables des Vices opposez à ces Vertus dont-ils ont affirmé un moment avant eux mêmes être revêtus. Qui est-ce qui peut supposer, que Dieu accepte

de

de tels tours d'adresse ? Et veritablement de tels *Chants* plaisent plus aux Oreilles Charnelles des Hommes, qu'aux pures Oreilles du Seigneur, qui a en horreur le Mensonge & l'Hypocrisie.

Ce *Chant* donc, qui lui plait, doit proceder de ce qui est *PUR dans le Cœur* (& même de la *Parole de Vie* qui y est) dans laquelle & par laquelle, quand elle habite richement en nous, des *Chansons Spirituelles* & des *Hymnes* se rendent au Seigneur, suivant ce que dit l'Apôtre. *Col. 3. vers. 16.*

Quant à leur Musique Artificielle, soit par des Orgues, soit par d'autres Instrumens, ou par la Voix, nous n'avons, ni Exemple, ni Precepte de cela dans le Nouveau Testament.

Musique Artificielle.

§. XXVII. Mais, en dernier lieu, le grand Avantage de ce veritable *Service de Dieu*, dont nous faisons profession & que nous pratiquons, est, en ce qu'il ne consiste pas en la Sagesse de l'Homme, ni dans les Arts ou dans l'Industrie, ni qu'il n'a pas besoin de la Gloire, de la Pompe, des Richesses, ni de la Splendeur de ce Monde pour l'embellir, comme étant d'une Nature Spirituelle & Celeste, & par consequent trop simple & trop contemptible à l'Entendement Naturel & à la Volonté de l'Homme, qui ne prend pas plaisir d'y demeurer, parce qu'il ne trouve pas là de Place pour ses Imaginations & ses Inventions, & qu'il n'a pas d'occasion de gratifier ses Sens Extérieurs & Charnels : De sorte, que cette Forme étant observée, il n'y a pas d'apparence qu'elle se conserve longtemps pure sans la Vertu ; Car elle est d'elle même si nuë sans cela, qu'elle n'a rien en elle qui invite & qui tente les Hommes à l'aimer passionnement, qu'autant qu'elle est accompagnée de la Vertu.

La magnificence de ce monde n'accompagne pas ce Culte interieur.

Au lieu, que le Service de nos Aversaires se faisant dans leurs propres Volontez plait à soi même, comme étant ce en quoi ils peuvent exercer largement leurs Qualitez Naturelles & leur Invention : Et ainsi ayant (pour la plupart d'entr'eux) quel-

Le Service charnel plait à soi même.

que Chose d'une Splendeur Extérieure & Mondaine, qui donne du Plaisir aux Sens Charnels & Mondains, ils peuvent le continuer agreablement & se satisfaire eux mêmes, quoi que sans l'Esprit & sans la Vertu, dont-ils ne font nullement l'Essentiel pour l'accomplissement de leur Service; c'est pourquoi ils ne l'attendent, ni ne l'esperent.

Le Culte
des Trem-
bleurs.

§. XXVIII. Tellement, que pour conclurre, *Le Service de la Priere & du Chant que nous soutenons est tel, qu'il sort de l'Esprit de Dieu, & est toujours accompagné de son Influence, étant commencé par son Mouvement, & continué par sa Force & sa Vertu; ainsi c'est un Culte purement Spirituel: Tel que l'Ecriture le declare, Jean 4. vers. 23, 24. 1 Cor. 14. vers. 15. Ephes. 6. vers. 18. &c.*

Le Culte de
nos Aversai-
res.

Mais *le Service de la Predication, de la Priere & du Chant; que nos Aversaires soutiennent, & auquel nous nous opposons, est un Service qui est commencé & continué & achevé dans la propre Volonté Naturelle, & la Force de l'Homme, sans le Mouvement ou l'Influence de l'Esprit de Dieu, lequel ils ne croient pas qu'il soit necessaire d'attendre; aussi peut-il se faire veritablement, tant dans sa matiere, que dans sa maniere, par des Hommes Impies, ou par l'Impieté des Hommes. Tel étoit le Service & les vaines Oblations, lesquelles Dieu rejetta toujours, comme cela se voit du 66. Esa. 3. Jerem. 14. vers. 12. &c. Esa. 1. verset 13. Prouverb. 15. vers. 29. Job. 9. vers. 31.*

P R O.

T H E S E XII.

Touchant le Batesme.

Comme il n'y a qu'un Dieu, & une Foi, aussi n'y a-t-il qu'un Batême, non celui par lequel les *Ordures* du Corps sont ôtées; mais l'Attestation d'une bonne Conscience devant Dieu, par la Resurrection de Jesus Christ. Et ce Batême est quelque Chose de Pur & de Spirituel, à savoir, le Batême d'Esprit & de Feu, par lequel nous sommes ensevelis avec lui; afin qu'étant lavez & purgez de nos Pechez, nous cheminions en Nouveauté de Vie: Du quel le Batême de Jean a été la Figure, qui fut pour un Tems, & ne fut pas commandé pour toujours; quant au Batême des Enfans, ce n'est qu'une pure Tradition Humaine, dont-on ne trouve, ni Precepte, ni Pratique dans toute l'Ecriture.

Ephes. 4. v. 5.
1 Pier. 3. 21.
Rom. 6. v. 4.
Gal. 3. v. 27.
Col. 2. 12.
Jean 3. v. 30
1. Cor. 1. 17.

§. I. J'AI suffisamment démontré, dans l'Explication & la Preuve de la These precedente, combien les Professeurs du Christianisme, tant Protestans que Papistes, avoient degeneré sur le sujet du Culte, & combien ils en étoient éloignez de ce veritable & recevable Culte, qui se fait dans l'Esprit de Verité, à cause du Penchant naturel de l'Homme, dans son Etat dechû, à exalter ses propres Inventions, & à entremêler son propre Ouvrage & sa Production dans le Service de Dieu: Et ce fut de cette Racine que nâquirent tous ces impertinents Services, ces Idolatries, & ces nombreuses & superstitieuses Inventions entre les Payens. Car lors que Dieu, par Condescendance pour les Juifs, son Peuple Eleu, leur ordonna, par Moïse son Serviteur, plusieurs Ceremonies & Observations, comme des Types & des Ombres de la Substance, qui devoit être revelée en son Tems; lesquelles consistoient pour la plupart en Lavemens, Purifications extérieures

D'on sont
sorties les I-
dolatries &
les Supersti-
tions des pa-
yens.

extérieures & en Ecuremens, lesquels devoient continuer, jusques au Tems de la *Reformation*, jusqu'à ce que le *Service Spirituel* fût établi, & que Dieu conduisît ses *Enfans en toute Verité*, par une plus puissante effusion de son *Esprit*, & par la guide de cette *Onction*, les enseignât à le Servir d'une maniere plus Spirituelle, & qui lui fût plus agreable, quoi que moins conforme aux Sens Charnels & Extérieurs. Cependant, nonobstant la *Condescendance de Dieu* pour les *Juifs* en ces Choses, nous ne voyons pas que cette partie en l'Homme, qui se plait à suivre ses propres *Inventions*, se pût retenir en bride, ni se satisfaire encore de toutes ces *Observations*; mais que de tems en tems ils vouloient ou bien ajoûter quelques nouvelles *Observations* & *Ceremonies* des leurs propres: Aufquelles ils étoient si devoûez, qu'ils étoient toujours enclins à les preferer aux Commandemens de Dieu, & cela sous la Notion de *Zele* & de *Pieté*. Nous voyons ceci pleinement dans l'Exemple des *Pharisiens*, la principale Secte parmi les *Juifs*, lesquels Christ censure si frequemment de ce qu'ils annuloient les *Commandemens de Dieu par leurs Traditions*, Matth. 15. 6, 9, &c. Cette Plainte ne se pourroit pas faire moins justement aujourd'hui, à l'égard de plusieurs portans le *Nom de Chrétiens*, qui ont introduit plusieurs Choses de cette Nature, en partie empruntées des *Juifs*, auxquelles ils s'attachent plus obstinément, & pour lesquelles ils contestent plus instamment que pour les points le plus importants du *Christianisme*, parce que l'amour propre encore vivant, & reigning en eux, aime mieux leurs propres *Inventions*, que les *Commandemens de Dieu*. Mais s'ils peuvent par quelque moyen forcer quelque *Pratique selon l'Ecriture*, ou quelque *Precepte Conditionel*, ou quelque *Permission*, qui s'ajoute avec la Foiblesse ou la Capacité de quelques uns, ou qui soit appropriée à quelque pasticuliere Dispensation, pour donner

Les Pharisiens des principales parmi les Juifs.

Plusieurs choses dans la Chréienté sont empruntées, des Juifs & des Payens.

Couleur

Couleur à quelques unes de leurs *Inventions* ; alors ils ſ'y attachent d'une maniere ſi intereſſée, & les defendent avec tant d'opiniatreté & d'une maniere ſi incommode, qu'ils ne veulent pas écouter patiemment les Raiſons *Chrétiennes* les plus ſolides contr'elles. Si l'on vouloit examiner ſérieuſement ce Zele, on trouveroit que ce n'eſt qu'un Prejugé d'Education, & l'amour de *Soi même*, plus que celui de *Dieu*, ou de ſon *Pur Service*. Ceci ſe verifie en ce qui regarde ces Chofes, que l'on appelle *Sacremens*, ſur leſquels ceux-là ſont fort Ignorans en matiere des *Controverses de Religion*, qui n'entendent pas combien il y a eu de Diſputes, de Conteſtations, de Demelez, & de Querelles entre ceux qui s'appellent *Chrétiens* : Tellement que je puis dire avec aſſurance qu'il y a eu plus de *Controverſe* ſur cela, à ſavoir, ſur leur *Nombre*, leur *Nature*, leur *Vertu*, leur *Efficace*, leur *Adminiſtration*, & autres Chofes, qu'il ni en a eu ſur aucune autre *Doctrine de Chriſt*, ſoit entre les *Papiſtes* & les *Proteſtans*, ou parmi les *Proteſtans* entr'eux mêmes. Et quel grand prejudice ces *Controverses* ont cauſé aux *Chrétiens*, tout le Monde le fait bien ; au lieu que les Chofes qui ſe conteſtent parmi eux, ne ſont pour la plupart que des Ombres vuides, & des Chofes purement Extérieures : Comme j'eſpere de faire voir ci-après au Lecteur patient & non pre-occupé.

Tant de Controverses ſur les Sacremens.

§. II. Ce qui ſe preſente le premier à nôtre Remarque, c'eſt le Nom [de *Sacrement*,] auquel il eſt étrange, que les *Chrétiens* s'attachent ſi fort, & conteſtent tant pour cela, puis qu'il ne ſe trouve point dans toute l'*Ecriture* ; mais qu'il a été emprunté des *Sermens Militaires* parmi les *Payens*, deſquels les *Chrétiens* empruntoient pluſieurs *Termes* & *Observations Superſtitieufes*, quand ils commencerent à *Apoſtaſier*, afin de pouvoir s'inſinuer eux mêmes, par-là dans les bonnes Graces des *Payens*, & de les attirer plus aiſement à leur *Religion* ; & quoi

Le Nom de Sacrement (qui ne ſe trouve point dans l'Ecriture) a été emprunte des Payens.

quoi que cette Pratique fût peut-être concertée par eux pour un Bien; neantmoins, comme elle étoit le Fruit d'une *Politique Humaine*, & non pas selon la *Sagesse de Dieu*, elle a eu de fort pernicieuses Conséquences. Je ne voi pas comment aucun d'eux soit *Papistes*, soit *Protestans*, & particulièrement les derniers, peuvent avec raison se plaindre de nous, de ce que nous renonçons à ce Terme, lequel il semble que l'Esprit de Dieu n'a pas jugé à propos d'inspirer aux Ecrivains des Ecritures pour nous le laisser.

1 Object. Mais si l'on dit, *Que ce n'est pas pour le Nom que l'on est en contestation, mais par la Chose.*

Reponse. Je Repons, Que l'on laisse donc à part le Nom, comme n'étant pas de l'Ecriture, & nous verrons des la premiere entrée, quel grand Avantage redondera en mettant à part ce Terme fondé sur la Tradition, & en nous appliquant à la Simplicité du *Language de l'Ecriture*. Car la grande Contestation sur leur Nombre s'évanouira incontinent, puis qu'il n'y a point de Terme employé dans l'Ecriture, dont-on se puisse servir, soit que nous les appellions des *Institutions*, des *Ordonnances*, des *Preceptes*, des *Commandemens*, des *Reglemens*, ou des *Loix*, &c. qui nous puisse fournir un fondement à une telle Dispute; veu que ni les *Papistes* n'affirmeront, qu'il n'y en ait que *Sept*, ni les *Protestans* qu'il n'y en ait que *Deux*, d'aucun de ceux que nous avons nommés ci-devant.

2 Object. Si l'on dit, *Que cette Controverse naît de la Definition de la Chose, aussi bien que du Nom:*

Reponse. Cela se trouvera autrement: Car de qu'elle maniere que nous prenions leur Definition du *Sacrement*, soit que ce soit pour un *Signe visible extérieur*, par lequel une *Grace intérieure* est Confirmée, ou seulement signifiée. Cette Definition conviendra à plusieurs Choses, lesquelles, ni les *Papistes*, ni les *Protestans* ne reconnoîtront pas pour être des *Sacremens*. Si on les exprime sous le Nom d'*Ordonnances*

La definition
du Sacrement
convient à
plusieurs au-
tres Choses.

donnances qui ſéclent, comme font quelques uns, je n'ai jamais pû decouvrir, ni par la Raiſon, ni par l'Ecriture, comment ce Titre a pû leur être approprié, plutôt qu'à quelqu'autre Devoir *Religieux & Chrétien* : Car il faut proprement qu'une *Ordonnance qui ſécle*, ſoit ce qui rend les Perſonnes qui la reçoivent infailliblement certaines de la Promeſſe, ou de la Chose qui leur eſt ſéclée.

Que ſignifie
Ordonnance
qui ſécle ?

Si l'on dit, *Qu'il en eſt ainſi à l'égard de ceux qui ſont Fideles.* 3. Object.

Je reponſ, *Qu'il en eſt de même de la Predication, de la Priere, & de chaque bonne Oeuvre que l'on fait* : Puis que la participation ou l'accompliſſement de l'un, ne donne point à Perſonne un Titre plus aſſuré pour le Ciel, & même il n'en donne pas tant que les autres (à quelque égard) & il n'y a point de Raiſon de les appeller ainſi. Reponſe.

Deplus, nous ne trouverons point que rien s'appelle le *Sceau & le Gage* de nôtre *Heritage*, que l'*Eſprit de Dieu* ; c'eſt par celui-là, qu'il eſt dit que nous ſommes *Sécléz*, Eph. 1. v. 14. & 4. v. 30. lequel eſt auſſi nommé l'*Arrhe* de nôtre *Heritage*, 2 Corinth. 1. v. 22. & non pas par une *Eau extérieure*, ou par un *Manger & un Boire* ; & comme les Hommes les plus Méchans y peuvent participer, auſſi pluſieurs de ceux qui le font, s'en vont malgré cela, à la Perdition. Car ce n'eſt pas le *Lavement extérieur avec l'Eau*, qui rend le *Cœur net*, par lequel les Hommes ſont diſpoſez pour le Ciel : Et comme ce n'eſt pas ce qui entre dans la *Bouche*, qui ſoûille un *Homme*, parce que cela eſt enſuite rejeté dehors, & ainſi s'en va au *Fumier* : Auſſi n'eſt ce pas non plus aucune Chose de ce que l'Homme mange, qui le purifie, ou qui le diſpoſe pour le Ciel. Ce qui ſe dit ici en general, peut ſervir d'Introduction, non ſeulement pour cette Theſe, mais auſſi pour l'autre touchant la *Cene*. De ces *Sacremens* (comme on les appelle) le *Batême* eſt toujours conté pour le premier, qui eſt le Sujet de

Ce lavement
extérieur ne
netoye pas
le Cœur.

de la presente These ; dans l'Explication de laquelle je ferai, premièrement, voir clairement, & je prouverai nôtre Sentiment ; & ensuite je Repondrai aux Objections, & Refuterai les Sentimens de nos Aversaires. Quant à la premiere partie, les Choses qui viennent à se proposer & à se prouver sont les suivantes, qui sont comprises en peu de mots dans la These même.

I Part.

I Prop.

S. III. Premièrement, *Qu'il n'y a qu'un Seul Batême, comme il n'y a qu'un Seigneur, & une Foi, &c.*

II.

Secondement, *Que ce seul Batême, qui est le Batême de Christ, n'est pas un Lavement, avec de l'Eau, ou d'être Trempé dans l'Eau, mais d'être Baptizé de l'Esprit.*

III.

En troisieme lieu, *Que le Batême de Jean ne fut qu'une Figure de celui-ci, & que pour cette raison, comme la Figure, il devoit faire place à la Substance; & quoi que celui-ci doive continuer, néanmoins celui-là a cessé.*

I Prop.

Quant à la premiere, à savoir, *Qu'il n'y a qu'un seul Batême*, il n'est pas besoin d'autre preuve que celle des paroles du Texte, *Ephes. 4. v. 5. Un seul Seigneur, une seule Foi, un seul Batême* : Là où l'Apôtre affirme positivement & franchement, que comme il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, une seule Foi, un seul Dieu, &c. aussi n'y a-t-il qu'un seul Batême.

Un seul Batême prouve

I Object.

Quant à ce que l'on allegue communement par maniere d'Explication sur ce Texte: *Que le Batême d'Eau, & celui de l'Esprit, rendent ce Batême Un seul, en Vertu de l'Union Sacramentale.*

Reponse.

Je repons, Que cette Explication a eu lieu, non pas à cause qu'elle est fondée sur le Témoignage de l'Ecriture, mais à cause qu'elle fait violence à l'Ecriture pour la faire accorder avec leur Principe du *Batême d'Eau* ; ainsi il n'est pas besoin d'aucune autre replique, sinon que de nier cela, comme étant contraire aux termes clairs du Texte ; qui ne dit pas, *qu'il y ait deux Batême, à savoir,*

Savoir si deux Batêmes en font un seul?

un

un d'Eau, & l'autre de l'Esprit, qui font un Bâtesme ; mais franchement, *Qu'il n'y a qu'un seul Bâtesme*, comme il y a une seule Foi, & un seul Dieu. Or, cela ne fait pas deux Fois, ni deux Dieux, ni deux Esprits, ni deux Corps, dont l'un est Extérieur & Elementaire, & l'autre Spirituel & Pur, pour l'achevement d'une seule Foi, d'un seul Dieu, d'un seul Corps, & d'un seul Esprit ; aussi ne doit-il pas y avoir non plus deux Bâtesmes, pour en faire un seul Bâtesme.

Mais en second lieu, si l'on dit, *Le Bâtesme n'est 2 Object. qu'un, dont l'Eau est une partie, à savoir, le Signe ; & l'Esprit, qui est la Chose signifiée, en est l'autre.*

Je repons, Ceci confirme encore d'avantage nôtre Doctrine : Car si l'Eau n'est que seulement le Signe, elle n'est pas la matiere d'un seul Bâtesme (comme il paroîtra encore dans la suite par sa Definition dans l'Ecriture) & il nous faut prendre un seul Bâtesme pour être sa Matiere, & non pas pour le Signe, ou la Figure, ou le Type, qui va devant. Tout de même que là où Christ est appelé une seule Oblation dans l'Ecriture, quoi qu'il fût figuré par plusieurs Sacrifices & Oblations sous la Loi, nous entendons seulement par une seule Oblation, son action de s'offrir soi même sur la Croix ; & quoi que ce grand nombre d'Oblations en fussent des Signes & des Types ; néantmoins nous ne disons pas, qu'ils aillent ensemble avec cette Oblation de Christ, pour faire une seule Oblation : Ainsi, bien que le Bâtesme d'Eau fût un Signe du Bâtesme de Christ, il ne s'ensuivra pas non plus, qu'il passe aujourd'hui pour constituer le Bâtesme de Christ. S'il y avoit quelqu'un de si ridicule, que d'affirmer, *Que ce seul Bâtesme ici, étoit le Bâtesme d'Eau, & non pas de l'Esprit* : Cela seroit contredire sottement au Témoinage positif de l'Ecriture, qui dit le contraire ; comme il paroîtra plus amplement par ce qui suit.

Reponse.

Si l'Eau est le Type, il faut que la Substance demeure.

Secondement,

II Prop.

I Preuve.

La difference
entre le Ba-
tême de Jean
& celui de
Christ.

Secondement, *Que ce Seul Batême, qui est le Ba-
tême de Christ, n'est pas un Lavement avec de l'Eau ;*
cela paroît, premièrement, par le Témoinage de
Jean, le propre & particulier Administrateur du
Batême d'Eau, *Matth. 3. v. 11. Quant à moi, je*
vous Batise d'Eau en Repentance ; mais celui qui vient
après moi, est plus fort que moi, duquel je ne suis
pas digne de porter les Souliers ; celui-là vous bati-
sera du Saint Esprit & de Feu. Ici, *Jean* fait men-
tion de deux sortes de Batême, & de deux diffé-
rens Batêmes ; l'un d'Eau, & l'autre d'Esprit ; l'un
duquel il étoit Ministre ; & l'autre duquel Christ
étoit Ministre : Et ceux qui étoient Batisez du
premier, n'étoient pas pour cela Batisez du se-
cond : *Quant à moi je vous Batise, mais il vous Ba-*
tisera. Quoi qu'au tems present, ils fussent Ba-
tisez du Batême d'Eau ; neantmoins, ils ne l'é-
toient pas encore du Batême de Christ, mais ils
devoient en être Batisez. De tout cela j'argu-
mente ainsi :

I Arg.

Si ceux qui étoient Batisez du Batême d'Eau,
n'étoient pas pour cela Batisez du Batême de
Christ ; donc le Batême d'Eau n'est pas le Batême
de Christ :

Mais le Premier est veritable ;

Par consequent le Dernier l'est aussi.

Et encore,

2 Arg.

Si celui, qui a administré sincerement & réel-
lement le Batême d'Eau, a néanmoins déclaré ;
qu'il ne batisoit, ni ne pouvoit batifer du Batême
de Christ, donc le Batême d'Eau n'est pas le Ba-
tême de Christ :

Mais le Premier est veritable ;

Donc, &c.

En effet, d'entendre cela autrement, cela ren-
droit les paroles de *Jean* vuides de bon Sens :
Car si leurs Batêmes eussent été tout un, pour-
quoi les eût-il ainsi précisément distinguez ?
Pourquoi eût-il dit, que ceux qu'il avoit déjà
Batisez,

Batisez, feroient encore Batisez d'un autre Batême ?

Si l'on insiste, *Que le Batême d'Eau étoit une partie*, Object. & *que celui de l'Esprit étoit l'autre partie, ou seulement l'effet du precedent.*

Je repons, Cette Explication contredit les pro- Reponse.
pres Termes du Texte. Car il ne dit pas, *Je vous Batise d'Eau, & celui qui vient après moi,* Un seul Ba-
produira les effets de ce mien Batême en vous par tême n'est
l'Esprit, &c. ou bien, Il accomplira ce Batême en ni une partie
vous ; mais, Il vous Batifera. Ainsi donc, si nous ni l'effet de
entendons le Terme proprement & comme il faut, l'autre.
quand il dit, *Je vous Batise ;* comme avouant,
qu'il est réellement signifié par-là, qu'il Batifait
du Batême d'Eau ; Il faut aussi, à moins que nous
ne fassions Violence au Texte, que nous enten-
dions l'autre partie de la Sentence de la même
façon ; que là où il ajoute incontinent, *Mais il*
vous Batifera, &c. qu'il a entendu cela comme
devant être Batisez d'un autre Batême, que de
celui dont-il les avoit Batisez : Autrement ç'eût
été une Chose contre le Sens commun à son égard
de les avoir ainsi distinguez.

Secondement, Ceci se confirme encore davan- 2 Preuve.
tage par le Discours de Christ lui même, *Att. 1.* Ceux qui é-
v. 4, 5. Mais attendez la Promesse du Pere, laquelle, toient bati-
dit-il, vous avez ouye de moi : Car Jean a bien batizé zez par Jean
d'Eau, mais vous serez batisez du Saint Esprit dans devoient en-
peu de Jours. A peine y a-t-il deux Passages de core atten-
l'Ecriture qui gardent une plus égale distance que dre le Ba-
fait celui-ci avec le precedent dont nous avons fait tême de
mention un peu auparavant ; c'est pour cela qu'il Christ avec
conclud de la même maniere, que l'autre a fait. l'Esprit.
Car ici Christ accorde amplement, que Jean a ac-
compli son Batême, quant à sa matiere, & à sa
Substance : *Jean (dit-il) a bien Batise d'Eau,* Ce
qui vaut autant que s'il eût dit, *Jean a veritable-*
ment & amplement administré le Batême d'Eau,
Mais vous serez Batisez du, &c. Ceci montre que
l'on

l'on devoit être Batifé d'un autre *Batême* que du *Batême d'Eau*, & qu'encore qu'ils eussent été Batifés ci-devant du *Batême d'Eau*; neantmoins ce n'avoit pas été de celui de Christ, duquel ils devoient être Batifés.

3. Preuve.

Le Batême
du St. Esprit
& celui de
Jean diffé-
rent.

En quatrième lieu, *Pierre* remarque la même distinction, *Act. 11. vers. 16. Alors je me ressouvins de la Parole du Seigneur, comme il disoit, Jean a Batifé d'Eau; mais vous serez Batifés du St. Esprit.* L'Apôtre fait cette application sur ce que le *Saint Esprit* étoit descendu sur eux; d'où il infere qu'ils furent alors Batifés du Batême de l'Esprit. Quant à l'Instance que l'on fait de ce qu'il demanda ensuite de l'Eau, on parlera de cela ci-après. De toutes ces trois Sentences, qui se rapportent l'une à l'autre, la première de *Jean*, la seconde de *Christ*, la troisième de *Pierre*, il s'ensuit évidemment, que ceux qui étoient véritablement & réellement Batifés du Batême d'Eau, n'étoient pas neantmoins Batifés du Batême de l'Esprit, lequel est celui de *Christ*; & que ceux qui administroient véritablement & réellement le Batême d'Eau, n'administroient pas en ce faisant le Batême de *Christ*. Tellement, que s'il n'y a aujourd'hui qu'un *Seul Batême*, comme nous avons déjà prouvé, nous pouvons conclurre avec assurance, que c'est celui de l'Esprit, & non pas celui de l'Eau; autrement il s'ensuivroit que le seul Batême qui reste aujourd'hui, seroit le *Batême de l'Eau*, c'est à dire, le *Batême de Jean*, & non pas le *Batême de l'Esprit*, c'est à dire, celui de *Christ*, ce qui seroit très absurde.

Objection

Si l'on dit encore, *Que bien que le Batême de Jean, avant que celui de Christ s'administrât, en fût différent, comme n'en étant seulement que la Figure; Neantmoins, aujourd'hui, l'un & l'autre est nécessaire; celui-là, comme la Figure; & celui-ci, comme la Substance pour en faire un seul Batême.*

Reponse.

Je Repons, Cela ne presse en rien l'Argument,

à moins que l'on n'accorde aussi, que l'un & l'autre appartiennent à l'Essence du *Batême* ; Tellement, que le *Batême* ne soit point estimé être véritablement administré, là, où tous les deux ne sont pas ; ce qu'aucun de nos Aversaires ne voudroit avouer : Mais au contraire, ils tiennent non seulement tous ceux-là, comme véritablement baptisez du *Batême de Christ*, qui auront été Baptisez d'*Eau*, quoi qu'il soit incertain s'ils ont été Baptisez de l'*Esprit* ou non ; mais encore ils estiment que ceux-là sont véritablement Baptisez du *Batême de Christ*, parce qu'ils sont arrosez ou Baptisez d'*Eau*, quoi qu'il soit évident & très certain qu'ils ne sont pas Baptisez de l'*Esprit*, comme en étant Ennemis dans leurs Cœurs par leurs Oeuvres mauvaises. Ici donc, par leur propre aveu, le *Batême d'Eau* est sans l'*Esprit* : C'est pourquoi nous pouvons conclurre, avec une plus grande assurance, que le *Batême de l'Esprit*, qui est celui de *Christ*, est, & peut-être sans celui de l'*Eau*, comme il paroît par ce Passage *Act. 11.* là où *Pierre* rend témoignage à ces Hommes, qu'ils furent Baptisez du *Saint Esprit*, quoi qu'ils ne fussent pas alors Baptisez d'*Eau*. Et la Controverse en ceci, comme en la plupart des autres choses, consiste entre nous & nos Aversaires, en ce qu'eux, non seulement preferent très souvent la Forme & l'Ombre à la Vertu & à la Substance ; mais ils l'opposent à la Substance, en nommant des Personnes comme Héritiers & Possesseurs de la Chose, parce qu'ils en ont la Forme & l'Ombre, quoi qu'ils manquent réellement de la Vertu & de la Substance ; & ne permettant point que ceux-là soient ainsi nommez, qui ont la Vertu & la Substance, si la Forme & l'Ombre leur manque. Cela paroît évidemment en ce qu'ils tiennent ceux-là comme véritablement Baptisez d'un seul *Batême*, qui ne sont point Baptisez de l'*Esprit* (qui est celui que l'Ecriture appelle particulièrement le *Batême de Christ*) pour-

Le Batême d'eau n'est pas le vrai Batême de Christ.

Le Batême
de l'Esprit
n'a pas be-
soin de l'As-
persion, ni du
plongement
dans l'Eau.

veu qu'ils soient seulement Batisez d'Eau, qui est pourtant ce qu'eux mêmes avoient n'être que l'Ombre ou la Figure. Et de plus en ce qu'ils ne tiennent pas ceux-là pour Batisez, qui sont assurément Batisez du *Batême de l'Esprit*, ni ne veulent permettre qu'ils soient ainsi nommez, à moins qu'ils ne soient aussi arrosez ou plongez dans l'Eau. Mais nous, tout au contraire, préferons toujours la Vertu à la Forme, & la Substance à l'Ombre; & là où est la Substance & la Vertu, nous ne hésitons point de nommer la Personne conformément à cela, quoi que la Forme manque. C'est pour cela que nous cherchons toujours premièrement, & que nous regardons à la Substance & à la Vertu, comme sachans que c'est ce qu'il y a de nécessaire indispensablement, quoi que la Forme en puisse être quelquefois dispensée, & que la Figure & le Type puissent cesser, quand la Substance & l'Antitype vient à être possédé, comme cela arrive en ce Cas, ce qui sera rendu évident ci-après.

4. preuve

La définition
la plus claire
dans toute la
Bible pour
le Batême de
Christ.

§. IV. En quatrième lieu, *Que le seul Batême de Christ n'est pas un Lavement d'Eau*; cela paroît de ce Passage de 1 Pier. 3. vers. 21. *A quoi aussi répond maintenant à l'opposite la Figure qui nous sauve, à savoir, le Batême (non point celui par lequel les Ordures de la Chair sont nettoyées; mais l'attestation d'une bonne Conscience devant Dieu) par la Resurrection de Jesus Christ*: Il n'y a point dans toute la Bible une définition du *Batême* si claire; c'est pour cette raison, que, veu qu'elle est ainsi claire, elle peut fort bien être préférée à toutes les définitions forgées des Scholastiques. L'Apôtre nous dit, premièrement, *Negativement*, ce qu'il n'est pas, à savoir, non point celui par lequel les Ordures du Corps sont nettoyées, donc assurément il n'est pas un *Lavement d'Eau*, puis que cela est ainsi. Secondement, il nous dit *Affirmativement* ce qu'il est, à savoir, *L'Attestation d'une bonne Conscience devant*

devant Dieu, par la Resurrection de Jesus Christ : où il le definit Affirmativement, comme étant l'Attestation (ou la Confession, comme la Version Syriaque le porte) d'une bonne Conscience. Or cette Réponse, ou Confession, ne peut être que là où l'Esprit de Dieu a purifié l'Ame, & où le Feu de son Jugement a consumé la Nature Depravée : Et ceux en qui cette Oeuvre est operée, se peuvent dire être vraiment *Batisez du Batême de Christ*, c'est à dire, d'Esprit & de Feu. De qu'elle maniere donc que nous prenions cette definition que l'Apôtre donne du *Batême de Christ*, elle confirme nôtre Sentence : Car si nous prenons la premiere, c'est à dire, la partie Negative, *Que ce n'est point un nettoyage des Ordures de la Chair*, il s'ensuivra alors que le *Batême d'Eau* n'est pas celui-là, parce qu'il est un nettoyage des Ordures de la Chair. Si nous prenons la seconde Definition & l'Affirmative, à savoir, *Que c'est la Réponse*, ou l'Attestation, d'une bonne Conscience, &c. alors le *Batême d'Eau* ne fera pas cela ; puisque, comme nos Aversaires ne le nieront pas, le *Batême d'Eau*, ne le renferme pas toujours, ni n'en est point une necessaire Consequence. Deplus l'Apôtre, en ce Passage, semble être principalement sur ses gardes contre ceux qui pourroient estimer que le *Batême d'Eau* est le vrai *Batême de Christ* ; parce que (de peur que par la Comparaison qu'il a avancée au verset precedent, entre les Ames qui furent sauvées dans l'Arche de Noé, & nous, qui sommes à present sauvés par le *Batême* ; depeur, dis-je, que quelqu'un ne vint à conclure de-là precipitamment, que parce que les precedens furent sauvés par l'Eau ; il faut que ce Passage se prenne, comme pour parler du *Batême d'Eau*) pour prevenir une telle méprise, il affirme clairement que ce n'est pas celui-là , mais quelqu'autre chose. Il ne dit pas, que ce soit l'Eau, ou le nettoyage des Ordures de la Chair, entant qu'accompagné de

Le Batême
d'Eau exclus
du Batême
de Christ.

l'attestation d'une bonne Conscience ; duquel l'un, à savoir, l'Eau, est l'Element Sacramental, administré par le Ministère, & l'autre la Grace ou la Chose signifiée, conserée par Christ : Mais il dit franchement, Que ce n'est pas le nettoyage, &c. de quoi rien ne se peut dire de plus manifeste que cela à des Personnes Judicieuses & exemptes de Prejugés. D'avantage, ici Pierre appelle ceci qui nous sauve, l'Antitype, Ἀντίτυπον, où la Chose figurée, au lieu qu'il est communément traduit, comme si une semblable Figure nous sauvoit ; insinuant par-là, que comme ils furent sauvez par l'Eau dans l'Arche, ainsi le sommes nous à présent par le Batême d'Eau. Mais cette Interpretation traverse son Sentiment, en ce qu'il déclare le contraire incontinent après, comme il a été remarqué ci-dessus : Et cela contrediroit pareillement l'Opinion de nos Aversaires.

* Les Protestans nient que le Batême d'Eau soit absolument nécessaire au salut des Hommes ; quoi que les Papistes disent, que personne ne peut être sauvé sans elle, neanmoins ils accordent des exceptions.

* Car les Protestans nient qu'il soit absolument nécessaire au Salut : Et quoi que les Papistes disent, *Que Personne n'est sauvé sans cela ;* néanmoins, ils admettent une Exception, comme des Martyrs, &c. Et ils ne veulent pas dire, que ceux qui l'ont, soient sauvez par le Batême d'Eau : Ce qu'ils devroient dire, s'ils vouloient entendre par le Batême (par lequel l'Apôtre dit, *que nous sommes sauvez*) le Batême d'Eau. Car puis que nous sommes sauvez par ce Batême, comme tous ceux-là qui étoient dans l'Arche, furent sauvez par l'Eau ; il s'en suivroit donc que tous ceux qui ont ce Batême, sont sauvez par lui. Or, cette Consequence seroit fautive, si cela s'entendoit du Batême d'Eau ; parce que par l'aveu de tous, plusieurs sont Baptez d'Eau, qui ne sont pas sauvez ; Mais cette Consequence se trouve très-veritable, si cela s'entend, comme nous l'entendons, du Batême de l'Esprit ; puis que Personne ne peut avoir cette Attestation ou Réponse d'une bonne Conscience, & y demeurer, sans être sauvé par-elle.

En

En cinquième lieu, Comme il a été prouvé par la Définition, d'un seul Bapême, que le seul Bapême de Christ n'est pas un Lavement d'Eau ; aussi cela est-il évident par les Fruits & les Effets nécessaires qu'il produit, lesquels l'Apôtre Paul exprime particulièrement en trois endroits : Comme premièrement, Rom. 6. v. 3, 4. où il dit, *Que tous autant qu'ils sont entr'eux qui ont été Baptez en Jesus Christ, ont été Baptez en sa Mort ; ensevelis avec lui par le Bapême en sa Mort, afin qu'ils cheminent en nouveauté de Vie* : Secondement, au Gal. 3. v. 27. Il dit positivement, *Car vous tous qui avez été Baptez en Christ, avez été revetus de Christ* : Et en troisième lieu, au Col. 2. v. 12. il dit, *Qu'ils étoient ensevelis avec lui dans le Bapême, & ressuscitez avec lui, par la Foi de l'Efficace de Dieu*. Ce qu'il y a à remarquer ici, c'est que l'Apôtre parle généralement, sans aucun Terme Exclusif, mais en comprenant tous ; il ne dit pas, *Quelques uns de vous qui avez été Baptez en Christ, avez été revetus de Christ* ; mais, *Vous tous, autant que vous êtes* ; ce qui est autant que s'il eût dit, *Chacun de vous, qui avez été Baptez en Christ, avez été revetus de Christ*. D'où il est évident, que ceci ne s'entend point du Bapême d'Eau, mais du Bapême de l'Esprit ; parce qu'autrement il s'ensuivroit, que quiconque aura été Baptez du Bapême d'Eau, auroit été revetu de Christ, & seroit ressuscité avec lui ; ce que tous avoient être très Absurde. Or, supposé que tous les Membres visibles des Eglises de Rome, de Galatie, & de Colosses eussent été Baptez d'Eau extérieurement (je ne dis pas, qu'il le fussent ; mais nos Aversaires non seulement l'accorderont de bon Cœur, mais aussi contesteront pour cela.) Je dis, supposé que le Cas soit ainsi, ils ne diront pas, qu'ils aient tous été revetus de Christ ; puis que les diverses Expressions dans ces Epîtres qui leur sont adressées, montrent le contraire. Tellement, que l'Apôtre ne peut point vouloir dire le Bapême

Preuve V.

Les Effets & les Fruits du Bapême de Christ.

Quels Effets marquent au Bapême d'Eau.

d'Eau ; & néanmoins on ne peut pas nier, qu'il ne veuille parler du *Batême de Christ*, c'est à dire, du *Batême de l'Esprit* ; ou, que le *Batême* dont ceux-là ont été *Batisez* (desquels l'Apôtre atteste ici, qu'ils avoient été *revêtus de Christ*) étoit le *Seul Batême*, je pense que Personne ne le revoquera en doute. Or posez le Cas, comme nos Aversaires soutiennent, que plusieurs dans ces Eglises là, qui avoient été *Batisez d'Eau*, n'eussent pas été *revêtus de Christ* ; il s'ensuivra, que nonobstant ce *Batême d'Eau*, ils étoient *Batisez en Christ*, ou, du *Batême de Christ* ; puis que tous ceux d'entr'eux qui étoient *Batisez en Christ*, étoient *revêtus de Christ*, &c. De tout cela j'Argumente ainsi :

1. Arg.

Si le Batême d'Eau, étoit le Seul Batême, c'est à dire, le Batême de Christ, tous ceux qui étoient Batisez d'Eau, étoient revêtus de Christ.

Mais le dernier est faux ;

Donc le premier l'est aussi.

Et derechef ;

2. Arg.

Puis que tout autant qu'il y en a qui sont Batisez en Christ, c'est à dire, du Seul Batême, qui est le Batême de Christ, ont été revêtus de Christ ; donc le Batême d'Eau, n'est pas le Seul Batême, à savoir, le Batême de Christ.

Mais le premier est vrai ;

Donc le dernier l'est aussi.

Prop. III.
Preuvee ;

§. V. En troisième lieu, *Puis que le Batême de Jean étoit une Figure, & que la Figure cede à la Substance, quoi que la Chose figurée demeure, à savoir, le Seul Batême de Christ ; néanmoins, l'autre cesse, qui étoit le Batême de Jean.*

1.
Le Batême
de Jean étoit
une Figure
de celui de
Christ.

Que le Batême de *Jean* étoit une Figure du Batême de *Christ*, je juge que sans hésiter, cela ne se niera pas, mais en cas que cela fût, on le peut aisément prouver de la nature même d'icelui. Le Batême de *Jean* étoit d'être *Batisé d'Eau*, mais celui de *Christ* est d'être *Batisé de l'Esprit* : C'est pourquoi il faut que le Batême de *Jean* ait été une Figure de

de celui de Christ. Mais encore, on ne niera pas, que le *Bapême d'Eau* ne fût le Bapême de *Jean* : Que le *Bapême d'Eau* n'est pas le *Bapême de Christ*, cela est déjà prouvé. D'où se forme la Confirmation de nôtre Proposition de cette façon :

Il n'y a point de Bapême qui doive continuer à Arg. présent, que le *Seul Bapême de Christ* :

Donc le *Bapême d'Eau* ne doit point continuer à présent, parce que ce n'est pas là le *Bapême de Christ*.

Que le Bapême de *Jean* ait cessé, plusieurs de nos Averfaires l'avouent : Mais si quelqu'un l'avançoit autrement, cela se pourroit prouver aisément par les paroles expressees de *Jean*, non pas seulement comme étant ici insinuées, où il distingue son *Bapême de celui de Christ* ; mais particulièrement là où il dit, *Jean 3. v. 30. Il (à savoir Christ) faut qu'il croisse, mais il faut que moy (à savoir Jean) je sois a moindri.* D'où il s'ensuit clairement, que l'accroissement du Bapême de *Christ*, ou son établissement en la place de celui de *Jean*, est la diminution ou l'abolition du Bapême de *Jean* : Tellement, que si le *Bapême d'Eau* étoit une partie speciale du Ministère de *Jean*, & qu'il ne soit point une partie du Bapême de *Christ*, comme nous avons déjà prouvé, il s'ensuivra nécessairement, qu'il ne doit pas continuer.

II.
Nos Aver-
faires avou-
ent que le
Bapême de
Jean a cessé

Secondement, Si le Bapême d'Eau eût dû être continué, comme étant une perpetuelle Ordonnance de *Christ* dans son Eglise, ou bien il l'auroit pratiqué lui même, ou il l'auroit commandé à ses Disciples, afin de le leur faire ainsi pratiquer. Arg.

Mais l'Ecriture affirme clairement, qu'il ne le pratiqua point, *Jean 4. v. 2.* Et qu'il ait commandé à ses Disciples de *Baptiser d'Eau*, je ne l'ai jamais pu lire encore, Quant à ce qui est allegué, qu'en *Matth. 28. v. 19, &c.* (là où il leur commande de *Baptiser*) cela se doit entendre du *Bapême d'Eau*, c'est demander ce qui est en Question, c'est à dire, revenir au même point, & les fondemens pour cela s'examineront dans la suite.

Donc

Donc de Baptiser d'Eau, n'est pas une perpetuelle Ordonnance de Christ à son Eglise.

Ceci a eu d'autant plus de poids à mon égard, que je ne trouve point aucune *Ordonnance* ou *Reglement* de Christ, nécessaire aux Chrétiens, pour lequel nous n'ayons, ou la Pratique même, ou le Commandement de Christ, tout de même que d'obéir à tous les Commandemens, ce qui comprennent notre Devoir envers Dieu & envers les Hommes tous ensemble, &c. & là où l'Evangile demande plus que la Loi; ce qui est abondamment signifié dans le cinquième & sixième Chapitre de *Matthieu*, & ailleurs. Outre cela, pour ce qui regarde les Devoirs du Service, il nous exhorte à nous assembler, nous promettant sa Presence; il nous commande de *Prier*, de *Prêcher*, de *Veiller*, &c. & nous donne des Preceptes touchant certaines Choses Temporelles, comme de *Laver les Pieds les uns aux autres*, de *Rompre le Pain*, de quoi on fera la discussion ci-après: Il n'y a que cette seule Chose, qui est de *Baptiser d'Eau* (quoi que l'on en dispute fort instamment) de quoi nous ne trouvons aucun Precepte de Christ.

III.

L'Evangile
abolit des
Ordonnances
Charnelles.

§. VI. Mais de faire du *Batême d'Eau* une nécessaire *Institution* de la Religion Chrétienne, qui est Pure & Spirituelle, & non pas Charnelle ni Ceremonielle, c'est déroger de la *Dispensation* de la *Nouvelle Alliance*, & établir les *Rits* & les *Ceremonies Legales*, dont celle du *Batême*, ou du *Lavement d'Eau*, en étoit une; comme il paroît par *Heb. 9. v. 10.* où l'Apôtre parlant de cela, dit, que cela étoit *seulement ordonné en Viandes & Breuvages, & divers Lavemens, ou Batêmes, & Ceremonies Charnelles, jusques au Temps que cela soit redressé, ou, de la Reformation*: Si donc le Temps de la Reformation, ou la Dispensation de l'Evangile, qui met fin aux Ombres, est venu; alors il ne faudra plus imposer de tels *Batêmes* ni de telles *Ordonnances Charnelles*. Car il ne paroît pas, comment

comment le *Batême d'Eau* devient à prefent une *Ordonnance Spirituelle*, plutôt qu'auparavant du Tems de la *Loi* ; puis que ce n'eft encore que de l'*Eau*, & qu'un Lavement de l'Homme extérieur, & toujours un netoyement des Ordures de la Chair : Et comme ci-devant, ceux qui étoient ainfi Lavez n'étoient pas fâctifiez, ou rendus parfaits par-là, quant à ce qui regarde la *Confcience* ; auffi ne le font-ils pas non plus aujourd'hui, comme il faut que nos Aversaires l'avoient, & l'expérience le montre abondamment. Tellement, que la matiere de cela, qui eft un Lavement d'Eau, & les Effets, qui n'eft feulemment qu'une Purification extérieure, étant toujours les mêmes ; comment eft ce que le *Batême d'Eau* devient à être moins une *Ordonnance Charnelle* à prefent, qu'auparavant ?

Si l'on dit, *Que Dieu confere à quelques uns une* 1 Object.
Grace Interieure en étant Batifés à prefent.

Sans doute il en fit de même à ceux qui mirent Reponfe.
en ufage ces *Batêmes* entre les Juifs.

Ou fi l'on dit, *Que c'eft parce que cela eft comman-* 2 Object.
dé par Chrift à prefent, fous la Nouvelle Alliance.

Je repons, premièrement, *Que c'eft revenir tou-* Reponfe.
jours au même point, de quoi il fera traitté ci-après.

Mais, en fecond lieu, Nous trouvons, *Que là où la matiere des Ordonnances eft la même, & la Fin, la même, on ne les eftime jamais plus ou moins Spirituelles, à caufe des tems differens.* Or, Dieu n'étoit il pas l'Auteur de ces *Purifications* & de ces *Batêmes* fous la *Loi* ? L'Eau n'étoit elle pas leur matiere, comme elle l'eft à prefent ? Leur Fin n'étoit elle pas de fignifier une Purification intérieure par un Lavement extérieur ? Et cela n'eft-il pas allegué encore comme en étant la Fin ? Et y a-t-il à prefent quelques Effets neceffaires, ou quelques Confequences de cela, meilleures qu'elles ne l'étoient auparavant ; puis que les Hommes ne font pas rendus nets davantage intérieurement, par la Vertu du *Batême d'Eau*, comme d'une confequence neceffaire d'icelui, qu'ils l'étoient auparavant ? Et s'il y

Les Hommes ne sont pas plus nettoyez à présent intérieurement par le Bâteme d'Eau qu'autrefois.

en a quelques uns qui par la Grace de Dieu, étant Bâties d'Eau, sont intérieurement purifiez, aussi y en avoit-il sous la Loi quelques uns aussi qui l'étoient ; tellement, qu'il n'y a point du tout de Conséquence ni d'Effet nécessaire, ni de ce Bâteme ici, ni de l'autre. Il est donc naïvement contraire à la droite Raison, aussi bien qu'au Témoignage de l'Ecriture, d'affirmer qu'une Chose soit une Ordonnance Spirituelle à présent, qui n'étoit auparavant qu'une Ordonnance Charnelle, si c'est encore la même Chose, quant à son Auteur, aussi bien que quant à sa Matière & à sa Fin, quelque chose que l'on ait fait pour la changer en quelques petites Circonstances. La Spiritualité de la *Nouvelle Alliance*, & de son *Service* établi par Christ, ne consiste pas en de pareilles Alterations superficielles de Circonstances, mais il en est tout d'une autre façon. C'est pourquoi, que nos Aversaires nous montrent, s'ils peuvent (sans revenir toujours au même Point, & sans faire fond sur l'un ou l'autre de leur propres Principes, que nous leur nions) en quelque lieu que ce soit, que Christ ait prescrit ou ordonné quelque Institution ou Observation sous la *Nouvelle Alliance*, comme appartenant à la Nature de cela, ou comme en faisant une telle partie nécessaire de ce Service, qu'elle dû être continuée à perpétuité, qui étant une en Substance & en Effets (je parle des Effets nécessaires, non pas des Accidentels) neantmoins, à cause de quelque petite différence dans la Forme ou dans la Circonstance, étoit auparavant Charnelle, nonobstant qu'elle fût commandée de Dieu sous la *Loi*, mais à présent elle est devenue Spirituelle, parce qu'elle est commandée par Christ sous l'*Evangile* ? Et s'ils ne le peuvent pas faire, donc si le Bâteme d'Eau étoit autrefois une Ordonnance Charnelle, comme l'Apôtre affirme positivement qu'il l'a été, il demeure encore une Ordonnance Charnelle ; & s'il est une Ordonnance Charnelle, donc

il n'eſt pas une partie néceſſaire de l'*Evangile*, ou de la *Dispensation de la Nouvelle Alliance* ; & ſ'il n'en eſt pas une partie néceſſaire, donc il n'y a pas de neceſſité de le continuer ; ni de le pratiquer, par ceux qui vivent & qui cheminent ſous cette *Dispensation*. Mais en ceci, comme en la plûpart des autres Chofes (ſelon que nous l'avons ſouvent remarqué) nos Aversaires *Judaïſent*, & renonçants aux Glorieux & Spirituels Privileges de la *Nouvelle Alliance*, ils s'enfoncent & s'attachent aux Rudimens de l'Ancienne, tant dans la *Doctrine* que dans le *Culte*, comme étant plus conformes & plus agreables à leur Charnels Jugements & à leurs Sens Naturels. Mais nous, tout au contraire, travaillons ſur toutes Chofes, à embraffer & à nous attacher à la *Lumiere* de l'*Evangile Glorieux*, qui nous eſt revelé. Et l'Harmonie de la Verité, que nous profeſſons en ceci, peut ſe faire voir, en re-

La Loi diſtinguee de l'*Evangile*.

marquant brièvement comment en toutes Chofes nous ſuivons l'*Evangile Spirituel de Chriſt*, entant qu'il eſt diſtingué de ce qu'il y a de Charnel dans la *Dispensation Legale* ; tandis que nos Aversaires en rejetant cet *Evangile*, ſont encore toujours en travail ſous le Fardeau de la *Loi*, lequel, ni eux, ni leurs Peres n'étoient pas capables de porter.

Le Batême exterieur, le Culte & la Loi, diſtinguez de l'interieur.

Car la *Loi & la Regle* de l'Ancienne Alliance, & des Juifs, étoit exterieure, écrite ſur des *Tables de Pierre*, & ſur des *Parchemins* : Ainſi eſt auſſi celle de nos Aversaires. Mais la *Loi* de la Nouvelle Alliance eſt interieure & perpetuelle, écrite dans le Cœur : Ainſi eſt la nôtre.

Le Service des Juifs étoit exterieur & charnel, limité aux tems marqués, aux lieux, aux Perſonnes, & accompli ſuivant des *Formulaires & des Observations preſcrites* : Ainſi eſt celui de nos Aversaires. Mais le Service de la Nouvelle Alliance, n'eſt ni limité au tems, ni au lieu, ni à la Perſonne ; il ſ'accomplit en *Eſprit & en Verité*, & il n'eſt pas fait ſuivant des *Formulaires & des Preſcriptions* ;

mais

mais selon que l'Esprit de Dieu agit immédiatement, & conduit, soit que ce soit pour Prêcher, pour Prier, ou pour Chanter : Et tel est aussi nôtre Service.

Semblablement aussi le Batême parmi les Juifs sous la Loi, étoit un Lavement extérieur avec une Eau extérieure, seulement pour être le Type de l'intérieure Purification de l'Ame, qui ne s'en ensuivoit pas nécessairement sur ceux qui en étoient ainsi Batisez : Mais le Batême de Christ, sous l'Evangile, est le Batême de l'Esprit & de Feu ; non pas le nettoyage des ordures de la Chair, mais l'attestation, ou la réponse d'une bonne Conscience envers Dieu : Et tel est le Batême duquel nous faisons nos efforts d'être Batisez, & pour lequel nous contestons.

Arg.

IV.
Que le Ba-
tême d'Eau
n'est pas le
Symbole des
Chrétiens,
comme la
Circoncision
l'est des Juifs

§. VII. Mais encore une fois, Si le Batême d'Eau avoit été une Ordonnance de l'Evangile, l'Apôtre Paul auroit été alors envoyé pour l'administrer ; mais il declare positivement, 1 Corint. 1. v. 17. *Que Christ ne l'a point envoyé pour Batiser, mais pour Prêcher l'Evangile* : La Raison de cette Conséquence ne se peut pas nier, parce que la Commission de l'Apôtre Paul étoit aussi ample que celle d'aucun d'eux ; & par conséquent, lui étant d'une façon particulière l'Apôtre de Christ aux Gentils, si le Batême d'Eau (comme nos Aversaires soutiennent) eût dû être réputé pour le Symbole du Christianisme, il eût eu plus de besoin que pas un des autres d'être envoyé pour Batiser d'Eau, afin qu'il pût marquer les Gentils, Convertis par lui, de ce *Signe Chrétien*. Mais à la vérité la Raison a beaucoup plus de force de cette façon, C'est que puis que Paul étoit l'Apôtre des Gentils, & que dans son Ministère il s'efforce sur tout de les détacher des anciennes Ceremonies & des Observations Juives (comme il paroît par ses Epîtres) quoi qu'en le faisant il fût quelque fois injustement jugé par les autres de ses Freres, qui ne vouloient pas renoncer à ces Ceremonies ; c'est pour cela

même

même aussi que sa Commission (quoi qu'aussi ample, quant à la Predication de l'Évangile, & de la Dispensation de la Nouvelle Alliance, que celle des autres Apôtres) ne demandoit pas de lui, qu'il introduisit ces Convertis dans de telles Observations Juives & de tels Batêmes ; néanmoins, cette Pratique étoit tolérée & exercée par les autres Apôtres, parmi leurs Prosélytes Juifs : Pour laquelle Cause, Il rend Graces à Dieu de ce qu'il en avoit Batisé si peu ; donnant à entendre que ce qu'il avoit fait en cela, il ne l'avoit pas fait en vertu de sa Commission Apostolique, mais plutôt par Condescendance à leur Foiblesse ; tout de même qu'une autrefois il Circoncit Timothée.

1 Cor. I. 14.

Paul n'étoit pas envoyé pour Batiser.

Nos Aversaires, pour éluder la Verité de ce Témoignage, alleguent ordinairement, Que par ceci il faut seulement entendre, qu'il n'étoit pas envoyé principalement pour Batiser ; & non pas qu'il n'étoit pas envoyé du tout.

1 Objection.

Mais comme cette Explication contredit les paroles positives du Texte, & n'a pas de meilleur Fondement, que l'affirmation de ses Défenseurs, aussi est elle justement rejetée comme Corrompue, jusques à ce qu'ils apportent quelque meilleure preuve pour cela : Il ne dit pas, Je n'étois pas envoyé principalement pour Batiser.

Reponse.

Quant à ce qu'ils pressent, par maniere de Confirmation, des autres Passages de l'Écriture, où [non] se doit prendre ainsi, comme là où il est dit, Je veux Misericorde, & non point Sacrifice ; ce qui se doit entendre, que Dieu demande principalement Misericorde, n'excluant pas les Sacrifices.

Confir.

Mat. 9. v. 13.
Hof. 6. v. 6.

Je dis, que ce Passage est abondamment expliqué par les paroles suivantes [& la Connoissance de Dieu, plus que les Holocaustes] par où il paroît clairement, que les Holocaustes, qui sont le même que les Sacrifices, ne sont pas Exclus ; mais il n'y a point un tel mot d'ajouté dans celui de Paul, c'est pour cela que la Parité ne se de montre pas être

Refut.

être

être tout de même, & par conséquent l'Exemple n'est pas suffisant ; à moins que l'on ne prouve aussi que cela doit être ainsi admis ici. Autrement nous pourrions interpreter par la même Règle tous les autres Passages de l'Ecriture de la même maniere ; comme là où l'Apôtre dit, *afin que vôtre Foi ne soit point en la Sapience des Hommes, mais en la Puissance de Dieu.* Cela peut être entendu, qu'elle ne doit pas être *Principalement* ainsi fondée. Combien l'Evangile pourroit il être perverti par cette liberté d'Interpretation ?

2 Objection Si l'on dit, *que l'Abus de ce Batême parmi les Corinthiens, en se divisans eux-mêmes, selon les Personnes par lesquelles ils étoient Batissez, a fait ainsi parler l'Apôtre ; mais que l'Abus d'une chose ne l'abolit pas.*

Réponse.

Je répons ; Il est vrai qu'il n'abolit pas, pourvû que la chose soit permise & necessaire ; & c'est sans doute cet Abus, dont nous avons parlé cy-dessus, qui donné occasion à l'Apôtre d'écrire ainsi. Mais que l'on considere de ceci comment l'Apôtre exclut le *Batême*, & non pas la *Predication*, quoi que l'Abus [marqué] ne procédât pas moins de cela que de l'autre. Car ces *Corinthiens* se nommoient eux-mêmes du nom de ces différentes Personnes, par la *Predication* de qui ils étoient Convertis (aussi bien que de ceux par qui ils étoient Batissez ;) comme cela peut se voir par les versets 4, 5, 6, 7 & 8. du 3. Chap. & neantmoins pour ôter cet Abus, l'Apôtre ne dit pas, qu'il n'étoit pas envoyé pour Prêcher ; ni ne se rejoûit pas encore de ce qu'il n'avoit seulement Prêché qu'à peu de Personnes ; parce que la Predication, étant une Ordonnance établie dans l'Eglise, sous pretexte de quelque Abus, que le Diable peut tenter quelques-uns d'en faire, ne doit pas être interrompue par ceux qui sont appelez à s'acquiter par l'Esprit de Dieu : C'est pourquoi conformément à cela

Que la predication est une Ordonnance établie, & dont on ne doit pas se priver

à cela, l'Apôtre les instruit au Chap. 3. verset 8 & 9. comment ils ôteront cet Abus. Mais quant au Bapême d'Eau, d'autant que ce n'étoit point une Ordonnance établie de Christ, mais seulement pratiquée comme par condescendance pour les Juifs, & par quelques Apôtres aussi pour les Gentils ; c'est pour cela que sitôt que l'Apôtre s'aperçût de cet Abus, il fit entendre aux Corinthiens, combien peu il falloit insister là-dessus, en leur montrant qu'il étoit bien aise de n'avoir administré cette Ceremonie qu'à quelque peu d'entr'eux ; & en leur disant ingénûement que cela n'étoit point une partie de la Commission ; ni ce qu'il étoit envoyé pour administrer.

Quelques-uns demandent, *Comment c'est que nous* Question:
sçavons que c'est le Bapême d'Eau, qui est ici en-
tendu, & non pas celui de l'Esprit ; Et cela étant,
il en faudroit exclurre le Bapême de l'Esprit, aussi
bien que celui de l'Eau.

Je repons ; Je suppose que ceux qui deman-
dent cette Question, ne parlent pas de cela com-
me s'ils doutoient que cela ne fût, pas dit du
Bapême d'Eau ; ce qui est plus que manifeste. Car
puisque le Message de l'Apôtre Paul étoit pour
convertir le Peuple des Tenebres à la Lumiere, &
de les Convertir à Dieu ; Tout autant qu'il y en
avoit d'ainsi Convertis & Changez (tellement
qu'ils eussent l'Attestation , ou la réponse d'une bon-
ne Conscience envers Dieu, & d'avoir vêtu Christ,
& d'être ressuscitez avec lui en nouveauté de Vie)
étoient Baptez du Bapême de l'Esprit. Mais qui
est-ce qui voudra dire que ce peu de Personnes,
seulement là mentionnées, comme ayant été
Baptez par Paul soient venus à cet état ? Ou
bien, n'étoit-ce pas (en admettant même
l'Interpretation de nos Aversaires) aussi bien la
principale Partie du Ministère de Paul, qu'au-
cune autre, de les Convertir & de les Amener
à cet état ? Puis donc que nos Aversaires pren-

Reponse.

nent

nent ce Passage pour le *Batême d'Eau*, (comme il l'est à la vérité) nous pouvons legitiment les presser sur cela, en le prenant aussi de cette façon. La Raison pourquoi l'Apôtre se sert du mot de *Batême*, & de *Batiser*, là où celui de l'*Eau*, est seulement entendu, & non pas celui de l'*Esprit*, c'est dequoi il sera parlé dans la suite. Je viens maintenant à considérer les Raisons alléguées par ceux qui plaident en faveur du *Batême d'Eau*; qui sont aussi les Objections, dont-on se sert contre son Abolition.

II Partie.

1 Objection

Jean 3. 14.

Reponse.

Pourquoi
Christ fut
Batise par
Jean.

§. VIII. Premièrement, Quelques uns Objectent, *Que Christ, qui avoit l'Esprit sans mesure fut néanmoins Batise d'Eau.* Comme Nic. Arnolde contre cette These, Sect. 46. de ses *Exercitations Theologiques.*

Je repons, Aussi fut-il bien *Circoncis*, de-là il ne s'ensuit pas que la *Circoncision* doive continuer : Car il falloit que Christ accomplit toute Justice, non seulement le Ministère de *Jean*, mais aussi la *Loi* ; C'est pour cette raison qu'il observa les *Fêtes des Juifs*, & les *Ceremonies*, & qu'il celebra la *Pasque* : Il ne s'ensuivra pourtant pas de-là qu'il faille, que les *Chrétiens* fassent la même Chose aujourd'hui ; & c'est pour cela que Christ, *Mat. 3. v. 15.* donne à *Jean* cette Raison pourquoi il est Batise, en lui ordonnant de *souffrir que cela fût ainsi pour le present* ; en quoi il donne suffisamment à entendre, qu'il n'avoit pas dessein par-là de le rendre Perpetuel comme une Ordonnance à ses Disciples.

2 Objection.

Reponse.

Quel Batême
Christ en-
tend au Mat.
28 ?

Secondement, On Objecte, *Matth. 28. v. 19. Allez donc, & endoctrinez toutes les Nations, les Batisans au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.*

C'est-là la grande Objection, & sur laquelle ils batissent comme sur le *Fondement de tout leur édifice* : A laquelle la premiere Reponse generale & solide est, de leur accorder le Tout ; mais en les mettant à prouver, que l'*Eau* est ici entendue, puis que le Texte garde le silence là dessus : Et quoi que dans la justice, il suffit de nôtre part, que

que nous accordions le Tout de ce qui est exprimé dans le Passage, mais que nous nions que ce soit avec l'Eau, qui est une addition au Texte; néanmoins, je parlerai par avance de quelques Raisons pour lesquelles nous en agissons ainsi, & alors je considérerai les Raisons alleguées par ceux qui veulent que l'Eau soit ici entendue.

Premièrement, C'est une Maxime accordée de tout le Monde, *Que nous ne devons point sortir de la Signification literale du Texte, ni la quitter, hormis que quelque pressante nécessité ne nous force à cela.* 1 Arg.

Mais il n'y a point de pressante nécessité dans ce Passage qui nous force à cela.

Donc nous ne devons point en sortir, ni la quitter.

Secondement, Ce Batesme que Christ commanda à ses Apôtres, étoit le Seul Batesme, c'est à dire, son propre Batesme. 2 Arg.

Mais le Seul Batesme, qui est le Batesme de Christ, n'est pas avec l'Eau, comme nous avons déjà prouvé.

Donc le Batesme commandé par Christ à ses Apôtres, n'étoit pas le Batesme d'Eau.

En troisième lieu, Ce Batesme que Christ commanda à ses Apôtres, étoit tel, que tout autant qu'il y en avoit qui en étoient Batisez, avoient revêtu Christ: 3 Arg.

Mais cela n'est pas vrai à l'égard du Batesme de l'Eau;

Donc, &c.

En quatrième lieu, Le Batesme commandé par Christ à ses Apôtres, n'étoit pas le Batesme de Jean. 4 Arg.

Mais le Batesme d'Eau étoit le Batesme de Jean.

Donc, &c.

Mais on allegue, premièrement, *Que le Batesme de Christ, quoi qu'un Batesme d'Eau, n'étoit point différent de celui de Jean, parce que Jean Batisoit seule-* Allegati on

nent ce Passage pour le *Batême d'Eau*, (comme il l'est à la vérité) nous pouvons legitiment les presser sur cela, en le prenant aussi de cette façon. La Raison pourquoi l'Apôtre se sert du mot de *Batême*, & de *Batiser*, là où celui de l'*Eau*, est seulement entendu, & non pas celui de l'*Esprit*, c'est dequoi il sera parlé dans la suite. Je viens maintenant à considérer les Raisons alléguées par ceux qui plaident en faveur du *Batême d'Eau*; qui sont aussi les Objections, dont-on se sert contre son Abolition.

II Partie.

1 Objection

Jean 3. 14.

Reponse.

Pourquoi
Christ fut
Batisé par
Jean.

§. VIII. Premièrement, Quelques uns Objectent, *Que Christ, qui avoit l'Esprit sans mesure fut néanmoins Batisé d'Eau.* Comme *Nic. Arnolde* contre cette *These*, Sect. 46. de ses *Exercitations Theologiques*.

Je repons, Aussi fut-il bien *Circoncis*, de-là il ne s'ensuit pas que la *Circoncision* doive continuer : Car il falloit que Christ accomplit toute Justice, non seulement le Ministère de *Jean*, mais aussi la *Loi* ; C'est pour cette raison qu'il observa les *Fêtes des Juifs*, & les *Ceremonies*, & qu'il celebra la *Pasque* : Il ne s'ensuivra pourtant pas de-là qu'il faille, que les *Chrétiens* fassent la même Chose aujourd'hui ; & c'est pour cela que Christ, *Mat. 3. v. 15.* donne à *Jean* cette Raison pourquoi il est Batisé, en lui ordonnant de souffrir que cela fût ainsi pour le présent ; en quoi il donne suffisamment à entendre, qu'il n'avoit pas dessein par-là de le rendre Perpetuel comme une Ordonnance à ses Disciples.

2 Objection.

Reponse.

Quel Batême
Christ en-
tend au *Mat.*
28 ?

Secondement, On Objecte, *Matth. 28. v. 19. Allez donc, & endoctrinez toutes les Nations, les Batisans au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.*

C'est-là la grande Objection, & sur laquelle ils batissent comme sur le *Fondement de tout leur édifice* : A laquelle la premiere Reponse generale & solide est, de leur accorder le Tout ; mais en les mettant à prouver, que l'*Eau* est ici entendue, puis que le Texte garde le silence là dessus : Et quoi que dans la justice, il suffit de notre part, que

que nous accordions le Tout de ce qui est exprimé dans le Passage, mais que nous nions que ce soit avec l'Eau, qui est une addition au Texte; néanmoins, je parlerai par avance de quelques Raisons pour lesquelles nous en agissons ainsi, & alors je considérerai les Raisons alleguées par ceux qui veulent que l'Eau soit ici entendue.

Premièrement, C'est une Maxime accordée de tout le Monde, *Que nous ne devons point sortir de la Signification literale du Texte, ni la quitter, hormis que quelque pressante nécessité ne nous force à cela.* 1 Arg.

Mais il n'y a point de pressante nécessité dans ce Passage qui nous force à cela.

Donc nous ne devons point en sortir, ni la quitter.

Secondement, Ce Batesme que Christ commanda à ses Apôtres, étoit le Seul Batesme, c'est à dire, son propre Batesme. 2 Arg.

Mais le Seul Batesme, qui est le Batesme de Christ, n'est pas avec l'Eau, comme nous avons déjà prouvé.

Donc le Batesme commandé par Christ à ses Apôtres, n'étoit pas le Batesme d'Eau.

En troisième lieu, Ce Batesme que Christ commanda à ses Apôtres, étoit tel, que tout autant qu'il y en avoit qui en étoient Batisez, avoient revêtu Christ: 3 Arg.

Mais cela n'est pas vrai à l'égard du Batesme de l'Eau;

Donc, &c.

En quatrième lieu, Le Batesme commandé par Christ à ses Apôtres, n'étoit pas le Batesme de Jean. 4 Arg.

Mais le Batesme d'Eau étoit le Batesme de Jean.

Donc, &c.

Mais on allegue, premièrement, *Que le Batesme de Christ, quoi qu'un Batesme d'Eau, n'étoit point différent de celui de Jean, parce que Jean Batisoit seule-* Allegati on

ment d'Eau en Repentance, mais Christ commande à ses Disciples de Batiser au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit; s'imaginant que c'est en cette forme-là, que consiste une grande difference entre le Batême de Jean, & celui de Christ.

Reponse.

Je repons, La difference ne consiste pas ici, en ce que le Batême de Jean a été en Repentance, parce que celui de Christ l'étoit aussi: Et même nos Aversaires ne nieront pas, que les Personnes adultes, qui devoient être Batisées, avant que d'être admises au Batême d'Eau, devoient se Repentir & Confesser leur Pechez; & que les Enfants aussi par rapport, & en Consideration de leur Batême, doivent se Repentir & les Confesser: Tellement, que ce n'est pas en ceci que consiste la difference; puis que cette Repentance & cette Confession s'accorde aussi bien avec le Batême de Christ, qu'avec celui de Jean. Mais en ceci nos Aversaires sont divisés; car Calvin veut que celui de Christ & celui de Jean soient une même Chose, *Inst. lib. 4. cap. 15. Sect. 7, 8.* Néanmoins ils different, & la difference est, en ce que l'un est avec de l'Eau, & l'autre ne l'est pas, &c.

Secondement, Quant à ce que Christ dit, en leur commandant de Batiser au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit; J'avoüe que cela forme la difference, & qu'elle est grande; mais qu'elle ne consiste pas seulement à admettre le Batême d'Eau en cette differente Forme, par une Expression simple de ces Paroles: Car comme le Texte ne dit rien de tel; aussi ne voi-je point non plus, comment on le peut inferer de-là. Car le Grec est, *eis τὸ ὄνομα*, c'est à dire, Au Nom, ou dans le Nom. Or, le Nom du Seigneur est souvent pris dans l'Ecriture pour quelqu'autre chose, que pour un simple son de mots, ou pour une Expression literale, & même pour sa Vertu & pour son Pouvoir; comme cela peut paroître du Pseu. 54. v. 3. Cant. 1. v. 3. *Pron. 18. v. 10.* & en plusieurs autres encore.

Or,

Du Nom du
Seigneur,
comment-il
est pris dans
l'Ecriture.

Or, que les Apôtres, en Vertu de leur Miniſtere, duſſent Batiſer les Nations *dans ce Nom, Vertu & Pouvoir* ; & qu'ils l'ayent fait ainſi, cela eſt évident par ces Témoignages de *Paul*, ci-deſſus alleguez, là où il dit, *Que tout autant qu'il y en a d'entr'eux qui ont été Batiſez en Chriſt, ont revêtu Chriſt* : Il faut donc que cela ait été un *Batême au Nom*, c'eſt à dire, au *Pouvoir* & en la *Vertu* ; & non pas une ſimple Expreſſion formelle de mots, ajoutée avec le Batême d'Eau ; parce que, comme il a été remarqué ci-deſſus, cela ne ſ'enſuit pas comme une conſéquence naturelle ou néceſſaire de cela. Je voudrois que ceux qui deſirent d'avoir leur Foi établie & édiſiée ſur nul autre fondement, que ſur le Témoignage de l'*Eſprit de Dieu*, & ſur les *Ecritures de Vérité*, conſideraſſent comme il faut, ſ'il ſe peut ici alleguer quelque'autre Chôſe d'avantage pour cette Interprétation, que ce que le préjugé de l'Education, & l'influence de la Tradition a impoſé. Peut-être cela fera t-il de la difficulté à un *Lecteur* imprudent & inconfidéré, comme ſi le Caractère même du *Chriſtianisme* étoit aboli, de lui dire clairement, que ce Paſſage de l'Ecriture ne doit pas être entendu du *Batême d'Eau* ; & que cette Forme, de *Batiſer au Nom du Pere, du Fils, & de l'Eſprit*, n'a point de Permiſſion Authentique du *Mat. 28*, &c.

Sur quoi, outre la Raiſon priſe de la Signification du [*Nom*] comme étant la *Vertu* & le *Pouvoir* ci-deſſus exprimé, que l'on conſidere, que cela eût été une *Forme* preſcrite par Chriſt à ſes Apôtres, alors aſſeurement ils ſe fuſſent ſervis de cette Forme en adminiſtrant le *Batême d'Eau*, à ceux qu'ils batiſoient d'Eau ; mais quoi qu'il ſoit fait mention particuliérement en divers Paſſages des *Actes*, de ceux qui étoient Batiſez, & comment ; & quoi qu'il ſoit particuliérement exprimé, qu'ils *Batiſerent* tels & tels, comme *Act. 2. v. 41. & 8. v. 12, 13, 38. & 9. v. 18. & 10. v. 48.*

Le Batême dans le Nom, ce qu'il eſt.

A ſavoir, ſi Chriſt preſcrivit une Forme de Batême au *Mat. 28* ?

& 16. v. 15. & 18. v. 8. néanmoins il n'y a pas un mot de cette Forme. Et dans deux Passages, *Act. 8. v. 16. & 19. v. 5.* il est dit de quelques uns, qu'ils furent *Batisez au Nom du Seigneur Jesus* ; & par cela il paroît encore d'avantage, ou que l'Auteur de cette *Histoire* a été bien defectueux, & negligent, qui ayant si souvent occasion de faire mention de ceci, néanmoins a omis une partie si essentielle du *Batême* (ce qui seroit accuser le *Saint Esprit*, par la conduite duquel *Luc* l'a écrite) ou autrement, que les Apôtres n'entendoient aucunement, que *Christ* par sa Commission, *Matth. 28.* leur ordonnât une telle Forme de *Batême d'Eau*, puis qu'ils ne s'en servoient pas. C'est pourquoi, il est plus assuré de conclurre, que ce qu'ils faisoient en administrant le *Batême d'Eau*, ils ne le faisoient pas en Vertu de cette Commission ; autrement il s'en seroient servis de cette sorte : Car nos Aversaires, je croi, croiroient que ce seroit une grand *Heresie* d'administrer le *Batême d'Eau* sans cela, ou de le faire au *Nom de Jesus* seul, sans faire mention du *Pere* ou de l'*Esprit*, comme il est dit, en termes exprès dans les deux Passages ci-dessus alleguez.

Allegation2.

Secondement, On dit, *Si ceci ne s'entendoit pas du Batême d'Eau, ce seroit une Tautologie, & ce seroit la même Chose que d'Enseigner.*

Reponse.

Combien Batiser & Enseigner sont differents,

Je dis, Point du tout ; *Batiser de l'Esprit*, est quelque Chose qui est plus avancé que d'Enseigner, ou d'instruire l'Entendement ; car il emporte un *Atouchement* & un *Attendrissement* Cœur dont-il est converti, aussi bien que l'Entendement est instruit. Deplus, nous trouvons souvent dans l'Ecriture, que d'Enseigner & d'Instruire se mettent souvent ensemble, sans aucune Absurdité, ni sans inutile Tautologie ; & néanmoins ces deux ici ont une plus grande Affinité, que d'Enseigner & de Batiser de l'Esprit.

En

En troisieme lieu, On dit, *Il faut que ce soit le* Allegation 3.
 Batesme d'Eau, qui soit entendu dans ce Passage, parce
 que c'est l'Action des Apôtres, ainsi cela ne peut être
 le Batesme de l'Esprit, qui est l'Oeuvre de Christ, &
 de sa Grace, & non pas celle de l'Homme, &c.

Je repons, *Le Batesme de l'Esprit*, quoi qu'il ne Reponse.
 soit pas operé sans Christ & sa Grace, se fait in-
 strumentalement par des Hommes preparez de Le Batesme
 Dieu à ce dessein; c'est pourquoi il n'y a point attribue aux
 d'Absurdité qui s'ensuive, que le *Batesme de Christ* Hommes
 soit exprimé, comme étant une Action des Apô- Pieux com-
 tres: Car quoi que ce soit Christ, qui, par sa Grace, me des in-
 donne les *Dons Spirituels*, néantmoins l'Apôtre, strumens.
Rom. 1. v. 11. parle de leur *Communiquer lui même*
les Dons Spirituels; & il dit aux Corinthiens, qu'il
 les a engendrez par l'Evangile, *1 Cor. 4. v. 15.* Et
 néantmoins d'engendrer des Gens à la Foi, c'est
 l'Oeuvre de Christ & de sa Grace, & non pas des
 Hommes. Convertir le Cœur, est proprement
 l'Ouvrage de Christ; & néantmoins l'Ecriture
 l'Attribue fort souvent aux Hommes, comme étant
 les Instrumens: Et puis que la Commission de
 Paul étoit de *Convertir les Gens des Ténèbres à la*
Lumiere, bien que cela ne se fasse point sans que
 Christ Co-opere par sa Grace; de même aussi le
Batesme de l'Esprit peut bien être exprimé, comme
 se devant accomplir par un Homme, comme par
 l'Instrument, quoi qu'il soit nécessaire que l'Ou-
 vrage ou l'Operation de la Grace de Christ y
 concoure: Tellement, qu'il n'y a là aucune Ab-
 surdité de dire, que les Apôtres administroient le
Batesme de l'Esprit.

En dernier lieu, On dit, *Que puis que Christ dit* Allegation 4.
ici, qu'il sera avec ses Disciples jusques à la fin du
Monde, donc le Batesme doit durer aussi long tems.

S'il eût été parlé ici du Batesme d'Eau, alors on Reponse.
 auroit pu presser là-dessus; mais veu que cela est
 nié, & prouvé être faux, on ne peut rien recueil-
 lir de-là: Christ parle du Batesme de l'Esprit, le-
 quel

quel nous confessons librement qu'il demeure jusques à la Fin du Monde ; & même aussi longtemps que la *Presence de Christ* demeure avec ses *Enfans*.

3. Object.

§. IX. En troisième lieu, On Objecte, *La constante Pratique des Apôtres dans l'Eglise Primitive, lesquels (dit on) administroient toujours le Batême d'Eau à tous ceux qu'ils Convertissoient à la Foi de Christ : Et ainsi ils pressent de-là encore plus sur le Passage du Matth. 28. comme ayant été entendu de l'Eau, ou autrement, que les Apôtres ne l'avoient pas entendu, en ce qu'ils se servoient d'Eau en Batisant ; ou bien, qu'en agissant ainsi, ils ont fait cette démarche sans Commission.*

Reponse.

Je repons, On nie que ce fût la *Pratique constante des Apôtres* ; car nous avons montré dans l'Exemple de *Paul*, qu'il n'en étoit pas ainsi ; puis que ce seroit fort Absurde de juger, qu'il n'avoit Converti seulement que ce peu de Personnes, même de l'Eglise de *Corinthe*, lesquelles il dit, qu'il a *Batisé* ; n'y ce ne seroit pas moins Absurde de penser, qu'il se fût rejoui d'avoir été si peu dans une Chose qui étoit une *constante Pratique de l'Eglise*, lui qui declare, qu'il n'étoit en rien Inferieur aux principaux Apôtres, & qu'il a travaillé autant qu'eux Tous. Mais deplus, la Conclusion que l'on infere de la Pratique des Apôtres de *Batiser d'Eau*, pour prouver qu'ils ont entendu le Passage *Matth. 28. du Batême d'Eau*, n'a point de force : Car quoi qu'ils aient *Batisé d'Eau*, il ne s'ensuivra pas qu'ils l'aient fait, ou en Vertu de cette Commission, ou qu'ils aient mal entendu ce Passage ; aussi n'y a-t-il non plus aucun *Medium*, d'où l'on puisse inferer une telle Conclusion. Quant à l'autre Absurdité insinuée, *Qu'ils ont fait cela sans Commission* ; il n'y en a du tout point : Car ils peuvent l'avoir fait par Permission, comme étant en usage avant la *Mort de Christ* ; & parce que le Peuple élevé parmi des Ceremonies extérieures, n'eût pas pû en être entièrement sévré.

Et

Comment
les Apôtres
batisoient.

Et c'eſt ainſi qu'ils ſe ſont ſervis des autres Chofes, comme de la *Circoncifion*, & des *Purifications Legales*, ce qu'ils n'avoient pourtant pas Commiſſion de faire de la part de *Chriſt*, (ſur quoi nous parlerons plus Amplement dans la *Theſe* ſuivante Touchant la *Cene*.

Mais ſi, ſur l'*Identité* du Mot, parce que *Chriſt* Objection leur Commande de *Batiſer*, & qu'eux enſuite ſont dits avoir *Batiſé* dans l'uſage de l'Eau ; Il ſemble qu'il eſt Probable, qu'ils ont entendu que cette Commiſſion du 28. Matth. les *Authoriſoit* à *Batiſer* d'Eau, & qu'ils l'avoient pratiqué ſuivant cela.

Quoiqu'on accordât cela que pour un tems, ils Reponſe. ſe tromperent ſi fort en cela, que de croire que l'Eau appartient à ce *Batême* (ce que neantmoins je ne trouve pas fort neceſſaire d'accorder) Cependant je ne voi point qu'il ſ'en ſuive de là une grande Abſurdité. Car il eſt clair, qu'ils entendirent mal cette Commiſſion, quant à ſa principale Partie, pour un tems, comme là où il leur commande, *Allez & enſeignez toutes les Nations* ; Puisque quelque tems après, ils jugerent qu'il ne leur étoit pas permis d'enſeigner les *Gentils* ; & *Pierre* lui-même en fit ſcrupule, Les Apôtres faiſoient ſcrupule d'enſeigner les Gentils. juſqu'à ce qu'il y fut contraint par une Viſion ; à cauſe dequoi, après qu'il l'eût fait, il fut jugé pour un tems par le reſte de ſes Freres. (juſqu'à ce qu'ils en furent mieux informez.) Or, ſi l'Education des *Apôtres* & des *Juiſs*, & leur penchant à ſ'attacher & à ſe tenir à la *Religion des Juiſs*, avoient une ſi grande influence ſur eux, que même après la *Reſurrection de Chriſt*, & l'*Éſuſion* de l'*Eſprit*, ils ne pouvoient pas recevoir ni admettre l'Enſeignement des *Gentils*, quoi que *Chriſt* dans ſa Commiſſion pour eux, leur commandât de leur *Prêcher*. Qu'elle plus grande Abſurdité ſeroit-ce de ſuppoſer, que par une ſemblable Mépriſe, les Principaux d'entr'eux ayant été les *Disciples de Jean*, & ſon *Batême* étant là ſi fort

si fort estimé Parmi les *Juifs*, ils ayent pris aussi le *Batême de Christ*, lequel il avoit dessein qu'il fût de l'Esprit, pour être celui de l'Eau, qui étoit celui de *Jean*, & l'ayent pratiqué ainsi suivant cela pour un tems ? Il nous suffit que s'ils se sont ainsi mépris, (quoi que je ne dise pas qu'ils l'ayent été ;) qu'ils ne demeurent pas toujours dans la même Méprise : Autrement, *Pierre* n'eût pas voulu avoir dit du *Batême* qui nous sauve aujourd'hui, que ce n'est pas ce qui nettoie les *Ordures de la Chair* ; ce qui certainement est le *Batême d'Eau*.

Mais deplus, on fait beaucoup d'Instance sur ce que *Pierre* Batisa *Corneille* ; en quoi on presse deux Choses. La Première, que le *Batême d'eau* est mis en usage ; même à ceux qui avoient reçu l'Esprit. Secondement, Qu'il est dit Positivement, qu'il commanda qu'ils fussent baptisez. Actes 10. v. 47, 48.

Mais aucune de ces choses n'inferre nécessairement que le *Batême de l'Eau* appartienne à la Dispensation de la Nouvelle Alliance, ni encore, qu'il soit une Ordonnance perpetuelle qui doive continuer dans l'Eglise. Car Premièrement, tout ce à quoi ceci se réduira, sera, qu'en ce temps-là *Pierre* Batisa ces Hommes ; mais qu'il l'ait fait en vertu de cette Commission du 28. Matth. c'est ce qui demetre encore à prouver. Et comment l'action de Batiser d'Eau après la reception du St. Esprit prouve-t'elle plus le fait, que l'usage de la Circoncision, & des autres Ceremonies Legales, que l'on reconnoît avoir été Pratiquées par lui dans la suite ? Aussi n'y a rien d'étrange, si *Pierre* qui croyoit qu'il étoit si Etrange (nonobstant tout ce qui avoit été déclaré auparavant, & parlé par *Christ*) que les *Gentils* fussent faits Participans de l'Evangile, & qui n'avoit pû être Amené, à venir vers eux & à manger avec Eux, qu'avec grande difficulté, & non sans un Mouvement Extraordinaire qui le poussa à cela, fût Incliné

À savoir si
Pierre enBa-
tisant quel-
qu'un d'Eau
en'a fait une
Ordonnance
Établie dans
l'Eglise.

cliné de leur imposer cette Ceremonie ; laquelle étant comme de la Dispensation Particuliere de *Jean*, l'*Avant-Coureur* de *Christ*, sembloit avoir une plus grande Conformité avec l'*Evangile*, que les autres *Ceremonies Juives*,¹ pratiquées alors dans l'*Eglise* ; mais cela n'inferé du tout point la Conclusion de nos Aversaires. *Secondement*, Quand à ces Paroles, *Et il leur Commanda qu'ils fussent Batefmez* ; Cela declare une Question de *Fait*, mais non pas de *Droit*, & ne se réduit pas à rien Davantage, qu'à ce que *Pierre* fit en ce temps-là : C'est qu'en ce moment il commanda que ces Personnes fussent Batefmez d'*Eau*, ce que l'on ne Nie pas : Mais cela ne dit rien, que *Pierre* ait Commandé que le Batême d'*Eau* fût une Ordonnance perpetuelle Etablie dans l'*Eglise* ; ni aucun Homme de Solide Raison, ou de bon Sens, ne peut dire, s'il prend garde à ce qu'il dit, qu'un Commandement, sur une *Matiere de Fait* à quelques Personnes particulieres, inferé que la *Chose commandée* soit d'une generale Obligation pour tous, si elle n'est pas autrement fondée sur quelque Precepte positif. Pourquoi le Commandement de *Pierre* à *Corneille* & à sa Famille d'être Batefmez en ce temps-là, inferé-t'il que le Batême d'*Eau* devoit durer plus que la Contrainte qu'il faisoit aux *Gentils* (ce qui est bien plus qu'un Commandement) d'être tous *Circoncis* en general, & d'Observer la *Loy* ? Nous trouvons qu'en ce temps-là, quand *Pierre* Batisa *Corneille*, cela n'étoit point encore déterminé, sçavoir si les *Gentils* ne seroient point *Circoncis* ; Mais qu'aucontraire, c'étoit le sentiment le plus General de l'*Eglise* qu'ils le fussent. C'est pourquoi il n'y a pas dequoi s'étonner, s'ils ont jugé qu'il étoit necessaire en ce temps-là qu'ils fussent Batefmez, ce qui avoit plus de Conformité avec l'*Evangile*, & étoit un fardeau moins Pesant.

4. Objection

§. X. *En Quatrieme lieu.* On objecte, de la signification du mot [Batiser,] qui vaut autant à dire que, Tremper dans, ou, Laver avec, de l'Eau ; On allegue de là, que le propre Mot emporte, d'être Batisé d'Eau.

Reponse.

Cette Objection est fort foible. Car puisque *Batiser d'Eau*, étoit un Rit ou une Ceremonie de l'Eglise par les Juifs, comme *Paul Riccius* le montre, même avant la venue de *Jean* ; & que cette Ceremonie reçût ce Nom de la Nature de la Pratique, en ce que tant les Juifs que *Jean* s'en servoient ; & mêmes nous trouvons que *Christ* & ses Apôtres se servent Frequemment des ces Termes pour une Signification plus Spirituelle. La *Circoncision* ne se pratiquoit & ne s'entendoit parmi les Juifs, que comme étant celle de la Chair ; mais l'Apôtre nous Parle d'une *Circoncision du Cœur & de l'Esprit, faite sans Mains*. Ainsi quoi que le *Batême* fut en usage parmi les Juifs, seulement pour signifier un lavement d'Eau, neantmoins aussi bien *Jean* que *Christ*, & ses Apôtres parlent d'être Batisés d'Esprit & de Feu ; ce qu'ils établissent pour le *Batême particulier de Christ*, distingué de celui de l'Eau qui étoit celui de *Jean*, (comme cela a été montrè cy-dessus.) Tellement que, quoi que le *Batême* parmi les Juifs s'entendit seulement de celui de l'Eau ; neantmoins il est bien entendu parmi les Chrétiens de celui de l'Esprit sans l'Eau ; comme nous voyons que *Christ* & ses Apôtres, entendent Spirituellement les Choses, sous les termes de ce qui en avoit été auparavant les Ombres. C'est ainsi que *Christ* Parlant de son Corps, (quoi que les Juifs ne l'entendissent pas) dit, qu'il Détruiroit le Temple, & le Rebâtiroit en trois Jours ; & plusieurs autres, dont on pourroit Produire des Exemples. Mais s'il falloit s'attacher si étroitement à l'Etymologie du Mot, cela Combattroit contre la plupart de nos Aversaires aussi bien que contre nous :

Nous : Car le mot Grec βαπτίζω, Immergo, ſignifie, Plonger, & Tremper dans ; & c'étoit là le propre uſage du *Batême d'Eau* parmi les Juifs, & auſſi par Jean, & par les *Premiers Chrétiens* qui s'en ſervirent : Au lieu que nos *Averſaires*, pour la plûpart, *épanchent* ſeulement, un peu d'Eau ſur le Front, ce qui ne Répond point du tout au mot de [*Batême.*] Et même Ceux qui anciennement parmi les *Chrétiens* ont mis en uſage le *Batême d'Eau*, ont eſtimé que cette *Immersion*, ou ce Plongement étoit ſi Néceſſaire, qu'ils Plongeoient ainſi leurs *Enfans* : Et parce qu'il fut jugé que cela pourroit-êre Pernicieux & nuifible à quelques foibles *Temperamens*, pour prévenir ce danger, l'*Aſperſion* fut Introduite ; Neantmoins il fut alors déterminé auſſi, que ceux qui ſeroient ſeulement *Arroſez*, & non pas *Plongez*, ne ſeroient point Admis à avoir aucun Emploi dans l'*Egliſe*, comme n'étant pas ſuffiſamment *Batiſez*. Tellement que ſi nos *Averſaires* veulent s'attacher au mot, il faut qu'ils changent leur *Methode d'Arroſer*.

βαπτίζω
immergo, In
tingo, Plon-
ger & Trein-
per dans.

Ceux qui
Ancienne-
ment ſe ſer-
voient du Ba-
tême d'Eau
étoient trem-
pez & plon-
gez : Et ceux
qui étoient
arroſez, n'é-
toient point
admis à aucu-
ne Charge
dans l'Egliſe
& pourquoi.

En Cinquième lieu, on Objecte; Jean 3. v. 5. & Objection
Sinon que quelqu'un ſoit Né d'Eau & d'Esprit, &c.
Inferant d'ici la Néceſſité du Batême d'Eau, auſſi
bien que de celui de l'Esprit.

Mais ſi ceci prouve quelque choſe, cela prou- Reponſe.
vera que le *Batême d'Eau* eſt d'une abſoluë Néceſ-
ſité ; C'eſt pourquoi les *Proteſtans* affirment avec
Juſtice, quand les *Papiſtes* les preſſent là-deſſus,
pour prouver la Néceſſité abſoluë du *Batême d'Eau*,
que [*l'Eau*] ne s'entend pas ici d'une Eau ex- L'Eau qui re
terieure ; mais dans un ſens Myſtique, d'une Pu- genere eſt
rification & d'un Lavement Interieur. Tout de Myſtique &
même que, là où Chriſt parle d'être *Batiſé de Feu*, Inferieure.
cela ne ſe doit pas entendre d'un Feu Matériel
& Exterieur, mais ſeulement d'un Feu Purifiant,
par *Metonymie* ; parce que *Purifier*, eſt un effet pro-
pre du Feu, comme de *Laver* & *Nettoyer* l'eſt de
l'Eau,

l'Eau ; où cela se peut aussi peu entendre ainsi, que là où il est dit que *nous sommes Sauvez par le Lavement de Regeneration*, Tit. 3. v. 5. Et même Pierre dit expressément dans le Passage souvent cité, comme Calvin * le remarque tres-bien, que le *Batême qui sauve n'est pas le Nettoyement des Ordures de la Chair*. Tellement que puis que [l'Eau] ne peut pas s'entendre d'une Eau extérieure, ceci ne sert de rien pour prouver le Batême d'Eau.

* Dans le 4. li-
vre de son In-
stitution c. 5

Object.

Si l'on dit, que [l'Eau] emporte ici *Necessitatem Precepti*, quoi que non *Medij*.

Reponse.

Necessitas
Precepti, &
Medij.

Je réponds ; Que c'est Premièrement prendre pour accordé que l'Eau extérieure est ici entendue ; de quoi nous avons déjà prouvé le contraire. Deplus, l'Eau & l'Esprit sont placez ici tous ensemble, [*Sinon que quelqu'un soit Né d'Eau & d'Esprit.*] Là où la Necessité de l'un est autant pressée que celle de l'autre. Car si l'Esprit est absolument nécessaire, l'Eau le fera aussi ; & alors il nous faudra dire, ou bien, qu'il n'est pas absolument Necessaire ; d'être Né de l'Esprit ; ce que tout le Monde Confesse être faux ; ou bien, que l'Eau est absolument Necessaire, ce que nous, aussi bien que les Protestans, affirmons & avons prouvé, être faux : Autrement il faut que nous contestions que l'Eau & l'Esprit sont placez ici justement près l'un de l'autre, & d'une même manière, quoi qu'il n'y ait aucune difference ni fondement visible pour cela dans le Texte, ou qui s'en puisse tirer, que la Necessité d'Eau est ici une Necessité Precepti, mais non pas Medij, mais que la Necessité de l'Esprit, l'est, & Medij & de Precepti tout ensemble ; c'est à la vérité, affirmer avec Assurance ; mais non pas prouver.

6 Objection.

En Sixième & dernier lieu, On Objecte, Que le Batême d'Eau est un Signe visible, ou une Marque, pour distinguer les Chrétiens d'avec les Infideles, tout de même que la Circoncision distinguoit les Juifs.

Je

Je repons, Cela ne prouve rien du tout, à Reponse.
moins que l'on ne prouve que c'est un *Precepte*
nécessaire, ou une partie de la *Dispensation de la*
Nouvelle Alliance; ne nous étant pas permis d'im-
poser des *Ceremonies* extérieures ou des *Rits*, & de
dire qu'elles nous distingueront des *Infidelles*. La

Circoncision étoit positivement Commandée, & étoit
ditte être un *Sceau* de la *premiere Alliance*; mais com-
me nous avons déjà prouvé, qu'il n'y a point de
tel Commandement pour le *Bâtesme*, aussi n'y a-t-il

La Circonci-
sion est un
Sceau de la
premiere
Alliance.

aucun mot dans tout le *Nouveau Testament*, qui
l'appelle une *Marque du Christianisme*, ou, un *Sceau*
de la *Nouvelle Alliance*: C'est pourquoi, conclurre
que cela est ainsi, parce que la *Circoncision* en étoit
un (à moins que l'on n'en allegue une meilleure
preuve) c'est demander miserablement ce qui est
en Question. La *Profession de la Foi en Christ*, &

Le Bâtesme
d'Eau fausse-
ment appelle
la Marque du
Christia-
nisme.

une *sainte Vie* qui reponde à cela est une beaucoup
meilleure *Marque du Christianisme*, qu'aucun *Lave-*
ment extérieur; laquelle néanmoins ne repond pas

Quelle est la
Marque du
Christia-
nisme.

à celle de la *Circoncision*, puis qu'elle attachoit un
Caractere à la Chair, ce que celui-ci ne fait pas.

Tellement qu'un *Chrétien* n'est pas connu pour
être *Chrétien* pour avoir été *Bâtesmé*, particuliere-
ment quand il n'étoit qu'un *Enfant*, à moins qu'il
ne leur dise qu'il est. Et la *Profession de la*
Foi en Christ ne peut-elle pas aussi bien signifier
cela? Je sçai bien qu'il y en a plusieurs de ceux

que l'on appelle les *Peres*, qui parlent beaucoup
du *Bâtesme d'Eau*, l'appellans *Charaâterem Chri-*
stianitatis: Mais ainsi en ont ils fait de même du
Signe de la Croix, & des autres telles Choses, qui
sont justement rejettées par les *Protestans*. Car le

Ce que les
Peres disent
du Bâtesme
d'Eau, & du
Signe de la
Croix.

Mystere d'Iniquité, qui commença à operer du tems
des *Apôtres*, gâta bientôt la *Simplicité* & la *Pu-*
reté du Culte Chrétien, tellement que l'on ne rete-
noit pas seulement plusieurs *Rits* ou *Ceremonies Ju-*
daïques, mais encore on introduisit plusieurs *Con-*
tumes & *Ceremonies Payennes* dans le *Culte Chrétien*;

Les Ceremo-
nies Payen-
nes introdui-
tes dans le
Culte Chré-
tien.

comme

comme particulièrement ce mot [*Sacrement.*] Tellement que c'est une grande Folie, principalement pour les *Protestans*, de defendre aucune de ces Choses par la *Tradition* ou par l'*Antiquité*; car nous trouvons, que ni les *Papistes* ni les *Protestans* ne se servent point de ces Ceremonies exactement, comme faisoient les *Anciens*, lesquels ne cheminans pas en de pareilles Choses suivant la Regle la plus assurée de l'Esprit de Dieu, mais rêvant trop sur les Choses extérieures, ont été fort incertains. Car la plûpart d'eux tous, dans les Premiers Tems, *plongeoient* entierement & *trempoient* ceux qu'ils Batisoient, ce que ni les *Papistes* ni les *Protestans* ne font point pour la plûpart: Et même plusieurs des *Peres* accusèrent quelques uns comme *Heretiques*, de leur Tems, parce qu'ils soutenoient quelques Principes, communs avec les *Protestans* sur ce sujet, comme particulièrement *Augustin* en accuse les *Pelagiens*, de ce qu'ils disoient, que les *Enfans*, mourans sans être Batisez, pouvoient être sauvez. Et les *Manichéens* furent condannez, pour nier que la *Grace* soit donnée *Universellement* par le Batême: Et *Julien* le *Pelagien* condamné par *Augustin*, pour refuser l'*Exorcisme* & le Soufflement dans l'usage du Batême: Toutes lesquelles Choses les *Protestans* refusent aussi. Tellement, que les *Protestans* ne font que sottement, quand ils nous reprochent, que nous n'en saurions montrer aucuns parmi les *Anciens* qui niaissent le Batême d'Eau; puis qu'ils n'en peuvent montrer aucuns, lesquels ils n'avoient avoir été *Heretiques* en plusieurs Choses, qui s'en soient servis; ni encore, qui en s'en servant, n'ayent aussi pratiqué le *Signe de la Croix*, & d'autres Choses avec cela, lesquelles ils nient, & desapprouvent. Il y en eut quelques uns dans les plus obscurs Tems du *Papisme*, qui Attestèrent contre le Batême d'Eau. Car un certain *Alanus*, pag. 103, 104, 107. parle de quelques uns de son tems, qui furent brulez pour l'avoir renié:

L'Exorcisme
ou Adjurati-
on.

Le Signe de
la Croix.

Quelques uns
dans les pre-
miers Siecles
attesterent
contre le Ba-
tême d'Eau.

renié : Car ils disoient, *Que le Batême n'avoit point d'Efficace ni dans les Enfans ni dans les Personnes Adultes, & par conséquent que les Hommes n'étoient point obligez de recevoir le Batême : Particulièrement, Dix Chanoines, ainsi appelez furent brulez pour ce Crime, par l'Ordre de Robert de France. Et P. Pithæus, dit dans ses Fragmens de l'Histoire de Guienne, ce qui est aussi confirmé par un certain Johannes Floracensis, Moins (qui étoit fameux en ce tems-là) dans son Epître à Oliva, Abbé de l'Eglise d'Ancone : Je veux, dit-il, vous informer, touchant l'Herésie qui a été dans la Ville d'Orléans le Jour des Innocens ; car cela fut vrai, que le Roi Robert fit bruler tous vifs, environ quatorze des Principaux du Clergé de sette Ville, & des plus Nobles de leurs Laiques, qui étoient haïssables à Dieu, & abominables au Ciel & à la Terre ; car ils nioient fermement la Grace du Saint Batême, & aussi la Consécration du Corps & du Sang du Seigneur. Le Tems de cette Action est marqué en ces mots par Papir. Masson, dans ses Annales de France, lib. 3. in Hugh & Robert, Actum Aurelia publicè anno Incarnationis Domini, 1022. Regni Roberti Regis 28. Indictione 5. quando Stephanus Hæresiarcha & Complices ejus damnati sunt & exusti Aurelia.*

Dix Chanoines
brulez à
Orléans &
pourquoi ?

Or, de ce qu'on les appelle *Herétiques & Manichéens*, nous n'avons rien autre Chose que le Témoignage de leurs Accusateurs, lequel ne rendra pas leur Témoignage plus invalide pour cette Verité, contre l'usage du *Batême d'Eau*, ou ne donnera pas plus de fondement de nous charger comme si nous étions tout un avec les *Manichéens* que parce que quelques-uns, qu'ils appellent *Manichéens*, s'accordent avec les *Protestans* en certaines Choses, que par conséquent les *Protestans* sont *Manichéens* ou *Herétiques*, ce que les *Protestans* ne peuvent éviter en aucune maniere. Car la Question est, Savoir, si en ce qu'ils ont fait, ils ont cheminé suivant la Verité attestée par l'Esprit

dans

dans les Saintes Ecritures ? Tellement, que l'on ramenera encore la Controverse sur les Ecritures, sur quoi je m'imagine que j'ai ci-devant examiné cela.

Le Batême
des Enfans est
une Tradition
Humaine.

Quant à la dernière partie de la *These*, refusant l'Usage du *Batême des Enfans*, cela suit nécessairement, de ce qui a été dit ci-devant. Car s'il faut que le *Batême d'Eau* cesse, alors assurément le *Batême des Enfans* n'est pas soutenable. Mais ceux qui se donnent la Liberté de s'opposer à nous sur cette matière, auront quelque chose de plus à faire, quant à cette dernière partie : Car après avoir fait ce qu'ils ont pu pour prouver le *Batême d'Eau*, il leur reste à prouver, que les *Enfans* doivent être *Batisez*. Car celui qui prouve que le *Batême d'Eau* a cessé, prouve que le *Batême des Enfans* est vain : Mais celui qui prouveroit, que le *Batême d'Eau* continue, n'a pas prouvé de-là, que le *Batême des Enfans* soit nécessaire ; il y manque quelque chose d'avantage. C'est pourquoi c'étoit un misérable Subterfuge pour *Nic. Arnoldus* contre ceci, de dire, *Que de nier le Batême des Enfans, appartient à la Gangrene des Anabaptistes* ; sans ajouter quelqu'autre Preuve plus ample.

T H E S E XIII.

*De la Communion, ou, de la Participation du Corps,
& du Sang de Christ.*

1 Corint. 10.
v. 16, 17.
Jean 6. v. 32,
33, 35.
1 Corint. 5.
v. 18.

La Communion du Corps & du Sang de Christ est Intérieure & Spirituelle, ce qui est la Participation de la Chair & du Sang de Christ, par laquelle l'Homme Intérieur se nourrit chaque Jour dans les Cœurs de ceux en qui Christ habite. De quoi la Fraction du Pain par Christ & ses Disciples,
étoit

étoit une Figure, dont se servoient quelquefois dans l'Eglise ceux qui avoient reçu la Substance, à cause des foibles. Aussi bien que de s'abstenir des Choses étouffées, & du Sang, de se Laver les Pieds les uns les autres, & d'oindre les Malades d'Huile : Toutes lesquelles Choses ne sont pas commandées avec moins d'Autorité & de Solemnité, que les premières ; mais puis qu'elles n'ont été que des Ombres de meilleurs Choses, elles cessent pour ceux qui ont obtenu la Substance.

Acl. 15. 20.
Jean 13. 14.
Jaques 5. 14.

§. I. **L**A Communion du Corps & du Sang de Christ, est un Mystere caché à tous Hommes Naturels, dans leur premier Etat, déchû & dégénéré, lequel ils ne peuvent entendre, ni y atteindre, ni le comprendre, tant qu'ils demeurent là, ni n'en peuvent être participans, comme ils y sont, ni encore ne sont-ils pas capables de discerner le Corps du Seigneur. Et d'autant que le Monde Chrétien (comme on l'appelle) a été, pour la plupart, toujours à travailler, à agir, à concevoir & à imaginer, dans leurs Entendemens naturels & non-renouvellez, sur les Choses de Dieu & de la Religion ; c'est pour cette raison que ce Mystere leur a été fort caché & scélé, tandis qu'ils ont été à disputer, à se quereler & à se battre l'un contre l'autre sur une simple Ombre, un Extérieur & une Forme, mais étant étrangers à la Substance, à la Vie & à la Vertu.

§. II. Le Corps de Christ donc, duquel les Croyans sont participans, est Spirituel, & non pas Charnel ; & son Sang, qu'ils boivent, est Pur & Celeste, & non pas Humain ou Elementaire, comme aussi Augustin l'affirme du Corps de Christ, qui est Mangé, au Traitté, du Pseau. 98. Si quelqu'un ne mange ma Chair il n'a point la Vie Eternelle en lui : Et il dit, Les paroles que je vous dis, sont Esprit & Vie ; entendez spirituellement ce que je vous ai dit. Vous ne mangerez pas de ce Corps que vous voyez.

Le Corps &
le Sang de
Christ est
Spirituel.

ni ne boirez de ce Sang, lequel ceux-là repandront, qui me Crucifieront—Je suis le Pain vivifiant, qui suis descendu du Ciel ; il s'appelle lui même le Pain, qui est descendu du Ciel, en exhortant que nous croyions en lui, &c.

Objection.

Si l'on demande donc, Quel est ce Corps, qu'elle est cette Chair & ce Sang ?

Réponse.

Ce que c'est que la celeste Semence, par laquelle autrefois, & à présent aussi, la Vie & le Salut a été & est communiqué

Je Repons, C'est cette Celeste Semence, cette Substance Divine, Spirituelle, Celeste, de laquelle nous avons parlé auparavant, dans la These cinquième & sixième. C'est-là ce *Vehiculum Dei*, ou, ce Corps Spirituel de Christ ; par lequel, il communique la Vie aux Hommes, & le Salut à tout autant qu'il y en a qui croient en lui, & qui le reçoivent ; & par lequel aussi l'Homme vient à avoir Participation & Communion avec Dieu. Cela se prouve par le 6 de Jean, depuis le verset 32. jusques à la fin, là, où Christ parle plus amplement de cette matiere, que dans aucun autre Passage : Et veritablement cet *Evangeliste* & bien-aimé Disciple, qui a reposé dans le Sein de nôtre Seigneur, nous donne une Relation la plus ample des Sentences Spirituelles & de la Doctrine de Christ ; & il y a ceci à remarquer, que quoi qu'il ne dise rien de la Ceremonie, dont Christ se servit, de rompre le Pain avec ses Disciples, ni dans son Recit Evangelique de la Vie de Christ, & de ses Souffrances, ni dans ses Epîtres ; neantmoins il est plus étendu dans cette Relation de la Participation du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ, qu'aucun de tous les autres. Car Christ, dans ce Chapitre, s'appercevant que les Juifs le suivoient pour l'amour des Pains, leur ordonne (au vers. 27.) de ne travailler pas après la viande qui perit, mais après cette viande qui est permanente à toujours : Mais d'autant qu'eux étant Charnels dans leurs Comprehensions, & n'entendans pas le Language Spirituel & la Doctrine de Christ, ils jugeoient que la Manne, que Moïse avoit donné à leurs Peres, étoit

étoit le Pain le plus excellent, comme étant venu du Ciel ; Christ, afin de les faire revenir de leur méprise, & de les mieux informer, affirme, Premièrement, *Que ce n'est pas Moïse, mais son Pere, qui donne le vrai Pain du Ciel*, vers. 32. & 48. Secondement, *Ce Pain il l'appelle soi-même*, vers. 35. *Je suis le Pain de Vie* : Et au vers. 51. *Je suis le Pain vivifiant, qui suis descendu du Ciel*. En troisième lieu, Il declare, que ce Pain c'est sa Chair, vers. 51. *Ce Pain que je donnerai, c'est ma Chair* ; & vers. 55. *Car ma Chair est veritablement viande, & mon Sang est veritablement breuvage*. En quatrième lieu, La nécessité d'y participer, vers. 53. *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme, & ne beuvez son Sang, vous n'aurez point la Vie en vous mêmes*. Et en dernier lieu, au vers. 33. les bienheureux Fruits & les nécessaires Effets de cette Communion du Corps & du Sang de Christ : *Ce Pain donne la Vie au Monde*, vers. 50. *Celui qui en mange, ne meurt point*, vers. 58. *Qui mangera de ce Pain ici, vivra eternellement*, vers. 51. *Celui qui mange cette Chair, & boit ce Sang vivra eternellement*, vers. 54. *Et il demeure en Christ, & Christ en lui*, vers. 56. *Et il vivra par Christ*, vers. 57. De cette ample Description de l'Origine, de la Nature & des Effets de ce Corps, de cette Chair, & de ce Sang de Christ, il est évident, que cela est Spirituel, & que cela se doit entendre d'un Corps Spirituel, & non pas de ce Corps, ou de ce Temple de Jesus Christ, qui étoit né de la Vierge Marie, & dans lequel il a cheminé, il avécu, & il a souffert dans la Terre de la Judée ; parce qu'il est dit, qu'il est descendu du Ciel ; & même que c'est Lui, qui est descendu du Ciel. Or, tous les Chrétiens reconnoissent generalement, que le Corps extérieur de Christ, n'est pas descendu du Ciel ; ni qu'il n'est pas cette partie de Christ, qui est descendue du Ciel. Et pour mettre la Chose hors de doute, quand les Juifs Charnels

L'Origine, la Nature & les Effets du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ.

Solides Rai-
sons que c'est
de son Corps
Spirituel que
Christ parle.

voulurent l'entendre ainsi, il leur dit franche-
ment, au vers. 63. *C'est l'Esprit qui vivifie, mais la
Chair ne profite de rien.* Ceci est aussi fondé sur
la plus saine & la plus solide Raison ; parce que,
c'est l'Ame, & non pas le Corps, qui se doit nour-
rir de cette Chair & de ce Sang. Or, la Chair
extérieure ne peut point nourrir ni repaître l'Ame ;
il n'y a ni Proportion, ni Analogie entr'eux ; &
la Communion des Saints avec Dieu, n'est pas
par une Conjonction, ni une Participation mu-
tuelle de la Chair ; mais de l'Esprit : *Celui qui s'a-
joint au Seigneur, est un même Esprit, non pas une
même Chair.* Car la Chair (je veux dire la Chair
extérieure, telle qu'étoit celle dans laquelle Christ
vivoit & cheminoit, quand il étoit sur la Terre ;
& non pas la Chair, quand elle est transportée
par *Metaphore*, pour être entendue Spirituellement)
ne peut que seulement participer à la Chair, com-
me l'Esprit participe à l'Esprit : Comme le Corps
ne peut point se nourrir d'Esprit, aussi l'Esprit ne
peut-il pas se repaître de Chair. Et que la Chair
dont-il est ici parlé s'entend Spirituellement, cela
paroît encore en ce que, ce qui en est nourri ne
mourra jamais. Mais les Corps de tous les Hom-
mes meurent une fois ; & mêmes il a falu que
le Corps de Christ lui même soit mort. Que ce
Corps, & cette Chair Spirituelle & ce Sang de
Christ, se doive entendre de cette *Divine & Ce-
leste Semence*, dont nous avons parlé auparavant,
cela paroît tant par sa Nature que par ses Fruits.
Premièrement, il est dit, *Que c'est celui qui est dé-
cendu du Ciel, & qui donne la Vie au Monde* : Or,
ceci répond à cette *Lumière & à cette Semence*,
qui est attestée, *Jean 1.* pour être la *Lumière du
Monde, la Vie des Hommes.* Car cette *Lumière
Spirituelle & cette Semence*, selon qu'elle trouve
lieu dans les Cœurs des Hommes, & de la place
pour y bourgeonner, est comme le Pain à une
Ame affamée & défaillante de foiblesse, qui est
comme

Cette Lu-
mière Spiri-
tuelle & cer-
te Semence,
est comme le
Pain à une
Ame affamée

comme si elle étoit ensevelie & morte dans les Convoitises du Monde ; laquelle recouvre encore la Vie, & revit, à mesure qu'elle goûte & participe à ce Pain Celeste : Et ceux qui y participent sont dits venir à Christ ; aussi Personne ne peut-il l'avoir, qu'en venant à Lui, & en croyant en l'Apparition, ou Manifestation de sa *Lumiere* dans leurs Cœurs ; & c'est en la recevant & en y croyant, que la Participation de ce Corps & de ce Pain se connoit. Et il paroît que Christ entend ici, la même Chose par son Corps, sa Chair & son Sang, que ce qui est entendu, *Jean 1.* par la *Lumiere* qui illumine tout Homme, & la Vie, &c. car la *Lumiere* & la Vie dont-il est parlé, *Jean 1.* est dite être Christ ; C'est Lui qui est la *Lumiere* véritable : Et le Pain & la Chair, &c. dont-il est parlé, *Jean 6.* est appelé Christ ; Je suis le Pain de Vie, dit-il. Et encore, Ceux qui ont reçu cette *Lumiere* & cette Vie, *Jean 1. v. 12.* ont obtenu Pouvoir d'être faits *Enfans de Dieu*, en croyant en son Nom. De même aussi en ce lieu, *Jean 6. v. 35.* Celui qui vient à ce Pain de Vie n'aura point de Faim ; & celui qui croit en lui, qui est ce Pain, n'aura jamais soif. Tellement donc, que comme il y avoit là le visible Corps extérieur, & le Temple de *Jésus Christ*, qui prit son Origine de la Vierge *Marie* ; aussi y a-t-il ici le Corps Spirituel de Christ, par lequel Lui, qui étoit la Parole au Commencement avec Dieu, & étoit & est DIEU, se revela aux Enfans des Hommes dans tous les Ages ; & par lequel les Hommes dans tous les Ages, sont parvenus à être faits Participans de la Vie Éternelle, & à avoir Communion & Participation avec Dieu & avec Christ. Duquel Corps de Christ, & de laquelle Chair & duquel Sang, si Adam, ensemble avec Seth, & Enoch, & Noë, & Abraham, & Moïse, & David, & tons les Prophetes & les Saints Hommes de Dieu, n'avoient pas mangé, ils n'eussent point eu la Vie en eux ; ni leur Homme inté-

Le Corps extérieur, & le Corps Spirituel de Christ distincts.

erieur n'eût pas pû être nourri. Or, comme le Corps extérieur & le Temple étoit appelé *Christ*; aussi l'étoit son Corps Spirituel non moins proprement, & cela long-tems avant que ce Corps extérieur fût dans l'Etre. Et c'est de-là que l'Apôtre dit, 1 Cor. 10. v. 3, 4. *Que les Peres ont tous mangé d'une même Viande Spirituelle, & ont tous bû d'un même Breuvage Spirituel: (Car ils beuvoient de la Pierre Spirituelle qui les suivoit, & cette Pierre étoit Christ.)* Ceci ne se peut pas entendre autrement que de ce Corps Spirituel de Christ; lequel Corps Spirituel de Christ, quoi qu'il fût la Nourriture Salulaire du Juste, aussi bien avant la *Loi*, que sous la *Loi*; néanmoins, sous la *Loi* il étoit voilé & ombragé, & couvert sous des Types differens, sous des Ceremonies, & des Observations; & même non seulement cela, mais il étoit voilé & caché, à quelqu'égard, sous le Temple Extérieur & sous le Corps de Christ, ou pendant sa durée; tellement que les *Juifs* ne purent point entendre la Predication de Christ sur cette matiere, tant qu'il fut sur la Terre: Et non pas les *Juifs* seulement, mais plusieurs de ses Disciples jugerent que c'étoit une Parole rude, en murmurèrent; & plusieurs depuis ce tems-là se retirerent d'avec lui, & ne marcherent plus avec lui. Je ne doute point qu'il n'y en ait aussi plusieurs aujourd'hui, faisant profession d'être Disciples de Christ, qui entendent aussi peu cette matiere, que ceux-là l'entendirent, & qui sont aussi faciles à se scandaliser & à broncher là-dessus, tant qu'ils regardent fixement & qu'ils poursuivent le Corps Extérieur, & ne regardent pas à celui par qui les Saints sont tous les Jours entretenus & nourris. Car comme Jesus Christ, dans l'Obéissance à la Volonté du Pere, offrit par l'Esprit Eternel ce Corps en Propitiation pour la Remission des Péchez, & finit par-là son Témoinage sur la Terre, dans un Exemple le plus parfait de Patience, de Résignation,

&

Jean 6.v.60.
66.

La Divine
Lumiere de
Christ rend
les Saints par-
ticipans de
son Corps.

& de Sainteté, afin que tous pussent être faits participans du fruit de ce Sacrifice : De même aussi, a-t-il repandu *dans les Cœurs de tous les Hommes*, une mesure de *cette Divine Lumière* & de *cette Semence*, dont-il est revêtu ; afin qu'en penetrant, par-là dans les Consciences de tous, il les relève de la *Mort* & des *Ténèbres*, par sa *Vie* & par sa *Lumière* ; & qu'ils soient rendus par ce moyen Participans de son Corps, & que par lui ils viennent à avoir Communion avec le Pere, & avec le Fils.

§. III. Si l'on demande, *Comment, & de quelle façon l'Homme vient à y Participer, & à en être nourri ?* Question.

Je repons en Termes clairs & exprès de Christ. Réponse.
Je suis le Pain de Vie (dit-il) *celui qui vient à moi, n'aura jamais Faim ; celui qui croit en moi,* Jean 6. 35 & 55.
n'aura jamais Soif. Et encore, *Car ma Chair est véritablement Viande, & mon Sang est véritablement Breuvage.* Ainsi, qui que tu sois, qui demandes cette Question, ou qui lis ces Lignes, soit que tu te consideres toi même comme Croyant, ou que tu sentes effectivement, par une certaine & triste Experience, que tu es encore dans l'Incredulité ; & que tu trouves que ce Corps extérieur & cette Chair de Christ est si éloignée de toi, que tu ne saurois y atteindre, ni en être nourri : Et même quoi que tu ayes souvent avalé & reçu ce que les *Papistes* t'ont persuadé être la *Chair réelle & le Sang de Christ*, & que tu ayes crû qu'il en étoit ainsi, quoi que tous tes Sens t'aient dit le contraire : Ou (étant *Lutherien*) que tu ayes pris ce *Pain*, dans lequel, & avec lequel, les *Luthériens* t'ont assuré, que la Chair de Christ & son Sang sont : Ou (qu'étant *Calviniste*) tu ayes participé à ce que les *Calvinistes* disent, (quoi que ce n'en soit que la Figure du Corps,) qui donne à ceux qui le reçoivent une réelle Participation du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ ; quoi qu'ils n'aient jamais su comment, ni en quelle
L'Opinion des Luthériens & des Calvinistes de la Chair & du Sang de Christ dans la Cene (qu'ils appellent.)
manière :

maniere : Je dis, que si pour tout cela, tu trouves ton Ame sterile encore, & même affamée, & prête à mourrir de faim, à faute de quelque chose dont tu as une envie extreme ; *sache*, que cette *Lumière*, qui te découvre ton Iniquité, qui te montre ta Sterilité, ta Nudité, ta Legereté, c'est ce Corps là auquel il te faut participer, & duquel il te faut nourrir : Mais que jusques à ce qu'en renonçant à l'Iniquité, tu te tournes vers Lui, tu viennes à Lui, tu Le reçoives, quoi que tu en sois affamé, tu ne peux point en être rassasié ; car il n'y a point de *Communion de cela avec des Ténèbres ; ni tu ne peux*

1 Cor. 6. 14.

Comment
l'Homme
intérieur est
Nourri.

pas boire de la Coupe du Seigneur, & de la Coupe des Diables ; & être Participant de la Table du Seigneur, & de la Table des Diables, 1 Corinth. 10. v. 21. Mais à mesure que tu souffres que cette petite *Semence de Justice* s'élève en toi, & qu'elle y soit formée en Naissance, cette nouvelle Production ou Naissance substantielle, qui a été enfantée dans l'Ame, s'en nourrit surnaturellement, & est entretenue par ce Corps Spirituel : Et même, comme cette Naissance extérieure ne vit, qu'à mesure quelle suce la Respiration par l'Air Elementaire : De même aussi cette nouvelle Production ne vit point dans l'Ame, qu'à mesure qu'elle l'attire & qu'elle respire par cet Air Spirituel, ou ce Vehicule. Et comme la Production ou Naissance extérieure ne peut subsister, sans quelque Corps extérieur pour se repaître de quelque Chair extérieure, & de quelque Breuvage extérieur ; aussi cette Naissance intérieure ne le peut non plus, sans qu'elle se repaisse de cette Chair intérieure & de ce Sang de Christ, qui lui répond en la même maniere, par voye d'Analogie. Et ceci est très conforme à la Doctrine de Christ, touchant cette matiere. Car comme sans l'aliment extérieur, le Corps naturel n'a point la Vie ; de même aussi, dit Christ, *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme, & ne beuvez son Sang vous n'avez point la Vie en vous.*

Jean 6. 53.

Du Corps & du Sang de Christ. 517

vous. Et comme le Corps, extérieur en mangeant la Nourriture extérieure, vit par elle ; de même Christ dit, que *celui qui le mange, vivra par* Jean 6. 57. *lui.* Aussi est cette Participation intérieure de cet *Homme intérieur*, de ce *Corps intérieur & spirituel*, par laquelle l'Homme est uni à Dieu, & a Communion & Société avec lui. *Celui qui mange* Jean 6. 56. *ma Chair, & qui boit mon Sang* (dit Christ) *demeure en moi, & moi en lui :* Ceci ne se peut point entendre d'un Manger extérieur, d'un Pain extérieur : Et comme c'est par cela que l'Ame doit avoir Communion avec Dieu, de même aussi autant que tous les Saints sont Participans de ce *seul Corps*, & de ce *seul Sang*, aussi viennent-ils à avoir une *Etroite Communion.* D'où vient que Apôtre dit à cet égard, 1 Cor. 10. v. 17. *Qu'eux étant plusieurs,* Versé 16. *sont un seul Pain, & un seul Corps ;* & il dit aux Sages entre les Corinthiens, *Le Pain que nous Rompons, est la Communion du Corps de Christ.* C'est-là la véritable & Spirituelle Cene du Seigneur, de la-
La véritable
& spirituel-
le Cene du
Seigneur.
laquelle les Hommes viennent à être participans, en oyant la Voix de Christ, & en ouvrant la Porte de leurs Cœurs, & le faisant ainsi entrer, en la maniere susdite, suivant les Termes évidens de l'Ecriture, Apoc. 3. v. 20. *Voici, je me tiens à la Porte, & frappe, si quelqu'un oit ma Voix, & m'ouvre la Porte, j'entrerai vers lui, & je souperai avec lui, & lui avec moi.* Tellement que la Cene du Seigneur, ou le Souper avec le Seigneur, & la Participation à sa Chair & à son Sang, n'est nullement limitée à la Ceremonie de rompre du Pain, & de Boire du Vin, à certaines tems particuliers ; mais on en jouit véritablement & réellement, aussi souvent que l'Ame se retire dans la Lumiere du Seigneur, & sent & participe à cette Vie Celeste, par laquelle l'Homme intérieur est Nourri : Ce qui se peut attester & qui est souvent attesté par les Fideles en tous Tems ; quoi que plus particulièrement quand ils sont assemblez pour Servir le Seigneur & Etre en sa Presence.

L'Homme
n'est point
attache à la
Cereemonie
de rompre
du Pain &
boire du Vin,
dont Christ se
servit avec
ses disciples.
cela n'etoit
seulement
qu'une om
bre.

Qu'est ce qui
rend la Re-
ligion Chre-
tienne odieu-
se aux Juifs,
aux Turcs &
aux Payens.

La Foy des
Papistes de
la Chair &
du Sang de
Christ.

§. IV. Mais en qu'elle Confusion les Professeurs du Christianisme se sont jettez touchant cette matiere, c'est ce qui est plus que Commun; lesquels aussi bien qu'en la plupart des autres Choses qu'ils ont fait, faute d'une Intelligence Spirituelle, ont tâché de lier, cette Gene du Seigneur avec cette Ceremonie (pratiquée par Christ avant sa mort,) de rompre le Pain, & de boire le Vin avec ses Disciples. Et quoi qu'ils s'accordent, pour la plupart generalement en ceci, néantmoins combien contestent-ils, & débattent-ils, les uns contre les autres ? Combien sont-ils étrangement Presséz, & tourmentez, & réduits à l'étroit, pour faire accorder ce Mystere Spirituel, avec cette Ceremonie ? Et qu'elles monstreuses Opinions, qu'elles imaginations Extravagantes n'ont-ils pas inventé, pour renfermer, ou pour attacher le Corps de Christ à leur Pain & à leur Vin ? Et c'est de cette Opinion-là que ce sont levées, non seulement les plus grandes, les plus furieuses & les plus pernicieuses Contestations, tant entre les Professeurs du Christianisme en general, qu'entre les protestans en particulier ; mais aussi des absurditez si grandes, des Consequences si déraisonnables & Blasphématoires s'en sont ensuivies ; qu'elles rendent la Religion Chrétienne odieuse & abominable aux Juifs, aux Turcs, & aux payens. Les Professeurs du Christianisme se partagent principalement, en trois Opinions sur cette Matiere.

La Premiere est, de ceux qui disent, *Que la substance du Pain est Transsubstantiée en la propre Substance de ce même Corps, de cette Chair & de ce Sang de Christ, qui Naquit de la Vierge Marie, & qui fut Crucifié par les Juifs.* Tellement qu'après les Paroles de la Consecration (comme ils les Appellent) *Ce n'est plus du Pain, mais c'est le Corps de Christ.*

Du Corps & du Sang de Christ. 519

La Seconde est de ceux qui disent, *Que la Sub-* La Foi des
Luthériens.
stance du Pain demeure ; mais que le Corps aussi est
Dans, Avec, & Sous le Pain : Tellement qu'il y
a là tout ensemble, & la Substance du Pain, & celle
du Corps, de la Chair & du Sang de Christ aussi.

La Troisième est celle de Ceux, qui, (en Niant La Foi des
Calvinistes.
ces deux ici) affirment, *Que le Corps de Christ*
n'est point-là Corporellement, ou Substantiellement : Mais
néanmoins qu'il est Réellement & Sacramentellement
Recû par les Fidéles, dans l'Usage du Pain & du
Vin : mais comment, ou en quelle maniere il y
est, ils ne le savent point, ni ne le peuvent dire, il
nous faut seulement Croire qu'il y est, en telle maniere,
pourtant qu'il n'est proprement que dans le Ciel.

Ce n'est pas mon dessein d'entrer dans la Re-
futation de ces diverses Opinions : Car chacun
de leurs Auteurs & de leurs Défenseurs se sont
suffisamment Refutez les uns les Autres ; & eux
tous ne sont pas moins forts, tant par l'Ecriture
que par la raison, à Refuter chacun l'Opinion de
leur parti Contraire, qu'ils sont foibles à Etablir
le leur. Car j'ai souvent remarqué sérieusement,
en lisant les Ecrits des uns & des Autres (&
peut-être que d'Autres aussi l'ont remarqué,) qu'
eux tous agissent d'une maniere extraordinaire,
tant qu'ils refutent les Opinions Contraires; mais
qu'ils sont extrêmement en peine quand ils vien-
nent à confirmer & à soutenir la leur propre.
De là je suis contraint de Conclurre nécessaire-
ment, qu'aucun d'eux n'a atteint à la Verité &
à la Substance de ce *Mystere*. Voyons si Calvin * * Instit. lib.
4. cap. 17.
après avoir Réfuté les deux premieres Opinions
aura mieux réussi en ce qu'il Affirme & qu'il dé-
fend, touchant la Verité de son Opinion ; le quel,
après avoir bien Travaillé à renverser & à re-
futer les deux precedentes Opinions, avouë Inge-
nuëment qu'il ne sçait pas que c'est qu'il affir-
mera en leur Place. Car après avoir parlé beau-
coup, il conclut enfin, *Que le Corps de Christ est-*
La Foi de J.
Calvin, de la
chair & le
Sang de
Christ est
incertaine.
là

Les Papistes
font de mé-
me.

là, & qu'il faut que les Saints y participent. : Enfin il descend avec ces Paroles, Sect. 32. *Mais si on me demande Comment cela est ? Je n'auray point Honte d'avouer que c'est un Secret trop haut, pour que je le Comprenne en mon Esprit, où que je l'exprime par mes Paroles.* Ici il agit de fort bonne Foi ; & neantmoins qui eût jamais pensé qu'un tel Homme eût pû être réduit à cette extrémité en prouvant son Opinion ; en Considerant qu'un peu Auparavant ce même Chapitre Sect. 15. Il accuse les Scholastiques d'entre les Papistes (& j'avoue que c'est avec raison) *en ce qu'ils n'entendent ni n'expliquent aux autres, comment Christ est dans l'Eucharistie ;* ce que lui-même avoue peu de temps après, qu'il ne peut pas faire. Si donc les Scholastiques entre les *Papistes* n'entendent ni n'expliquent non plus aux autres leur Doctrinne sur cette matiere, & que *Calvin* ne l'a puisse pas comprendre dans son Esprit, (ce qui, à ce que je juge, est autant que de ne l'entendre pas,) ni l'exprimer par ses Paroles, (& parconséquent il ne peut pas asseurement l'Expliquer aux autres ;) donc on ne peut avoir aucune certitude ni des uns, ni des autres. On a employé là de grands efforts pour une Réunion, tant entre les *Papistes* avec les *Luthériens*, qu'entre les *Luthériens* avec les *Calvinistes* ; mais tout inutilement, : Et il y a eu plusieurs Formulaires & manieres d'Expressions tirées, afin que tous s'y pûssent soumettre ; ce qui à la fin a été trouvé inutile, puisque chacun les a entendues, & les a Interpretées dans leur propre maniere ; & ainsi ils n'ont rien avancé en cela, que faire des Equivoques & se tromper l'un l'autre. La Raison de cette Contestation est, parce qu'ils manquoient tous d'une claire Intelligence du *Mystere*, & radottoient après des *Ombres*, & des choses *Extérieures*. Car le Fondement & la Matiere tout ensemble de leur *Contestation* dépend de certaines Choses de dehors, & qui ne sont nulle-
ment

ment n
a été fo
Homme
sur des
ter sur
ce en
Ombre
de la
& c'e
bres p
Car il
cette
répan
autre
forme
saven
té pl
les
part
Opin
tes o
que
neral
Ren
parm
nir
rion
liger
tion
dite
men
I
por
Cor
Cor
qui
qui
vro
au

ment nécessaires à la matiere Essentielle. Et cela a été souvent la Politique de *Satan*, d'occuper les Hommes & les amuser sur des signes Exterieurs, sur des Ombres & des Formes, les faisant Disputer sur cela, tandis qu'en même tems la Substance en est negligée ; & même en contestant sur ces Ombres, elle provoque à la Pratique de la Malice, de la Haine, de la Vengeance & des autres Vices ; & c'est par-là qu'il établit son Regne de Tenebres parmi eux, & ruine la Vie du Christianisme. Car il y a eu plus d'Animositez & de Haines sur cette seule Matiere particuliere, & plus de Sang répandu, & plus de Contestation, que sur aucune autre Chose. Et assurément ceux-là sont peu informez de l'état des *Affaires des Protestans*, qui ne savent pas que leurs Contestations là-dessus, ont été plus Préjudiciables à la *Reformation*, que toutes les Oppositions qu'ils ont rencontrées de la part de leurs Ennemis communs. Or toutes ces Opinions incertaines & absurdes, & les Disputes qui se sont élevées de-là, sont venues de ce que tous se sont accordez sur deux Erreurs Generales touchant cette Affaire : Ausquelles si on Renonçoit, & si on s'en éloignoit, comme on le fait parmi nous, il y auroit un moyen aisé pour en venir à une *Reconciliation* ; & nous nous rencontrerions tous dans une Spirituelle & Veritable Intelligence de ce *Mystere* : Et comme les Contestations cesseroient, de même aussi toutes les Absurditez qui s'ensuivent des trois Opinions ci-devant mentionnées, tomberoient par terre.

La Premiere de ces Erreurs est en faisant rapporter la Communion, ou la Participation du Corps, de la Chair & du Sang de Christ, à ce Corps Exterieur, à ce Vaisseau, ou à ce Temple qui nâquit de la Vierge *Marie*, qui conversa & qui souffrit dans la *Judée* ; au lieu qu'on le devroit rapporter au Corps Spirituel, à la Chair, & au Sang de Christ, c'est à dire à cette Lumiere & à cette

Satan occupe les Hommes à des signes extérieurs, à des ombres & à des formes, tandis qu'ils negligent la Substance.

Ce qui a été prejudiciable à la Reformation.

Deux erreurs sont le fondement de la Contestation sur la Cene.

à cette *Vie Celeste*, qui a été l'Aliment & la Nourriture des Régenez dans tous les Ages, comme nous avons déjà prouvé.

La Seconde Erreur est, en attachant cette Participation du Corps, & du Sang de Christ à cette Ceremonie, dont il se servit avec ses Disciples en Rompant du Pain, &c. comme si elle avoit seulement un Rapport à cela ; ou que l'on n'en pût jouir que seulement dans l'usage de cette Ceremonie, ce qu'elle n'a point, ni n'est non plus vrai. Car c'est-là ce Pain, lequel *Christ* dans sa Priere nous enseigne de Demander, le Nommant *τῷ αἵματι τοῦ σώματος*, c'est à dire le *Pain Super-Substantiel*, comme le Grec le porte, auquel l'Ame Participe, sans aucune Relation ni aucun égard nécessaire à cette Ceremonie, comme cela se prouvera ci-après plus au long.

Les Ames des
croyans se
nourrissent
réellement
de la chair &
du Sang de
Christ.

Ces deux *Erreurs* étant quittées de cette façon, & les Contentions qui se forment de-là, étant Enfevelies, on tombe d'accord de tout sur les Principales Theses ; à savoir. Premièrement, que le Corps, la Chair & le Sang de Christ est nécessaire pour la Nourriture de l'Ame. Secondement, que les Ames des Croyans participent Réellement & Véritablement, & sont nourries du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ. Mais pendant que les Hommes ne se contentent pas de la Spiritualité de ce Mystere, cheminans dans leurs propres mouvemens & suivans leur propres Inventions, jusqu'à faire Violence & pervertir les Ecritures, pour attacher cette Communion Spirituelle de la Chair & du Sang de Christ, à ce Pain & ce Vin extérieur, & à de telles Ordonnances Charnelles ; il n'y a pas de quoi s'étonner si par leurs Conceptions, Charnelles, ils se precipitent dans des amas, & dans la Confusion. Mais parcequ'il a été généralement supposé que la Communion du Corps & du Sang de Christ avoit quelque Relation particuliere à la Ceremonie de rompre le Pain ; Je refu-

terai,

terai, premièrement, cette Opinion ; & puis je viendrai à considérer la Nature & l'Usage de cette Ceremonie, & s'il est nécessaire à present de la continuer ; répondant aux Raisons & aux Objections de ceux qui soutiennent sa continuation, comme étant une perpetuelle & nécessaire Ordonnance de Jesus Christ.

§. V. Premièrement, Il faut entendre, que je parle d'une Relation nécessaire & particuliere, d'une autre façon que dans un égard general : Car d'autant que nôtre Communion avec Christ, est, & doit-être nôtre plus grand & nôtre principal Ouvrage, nous devons faire toutes les autres Choses avec déference pour Dieu, & par rapport à nôtre Communion avec lui ; mais un Rapport, ou une Relation est telle, que là où deux Choses sont liées & unies ensemble, soit de leur propre Nature, soit par le Commandement de Dieu, l'une ne peut pas se posséder, ou du moins n'est pas possédée (hormis que ce ne soit extraordinairement) sans l'autre. De même le Salut a un rapport nécessaire avec la Sainteté, parce que sans la Sainteté Personne ne verra Dieu : Et manger la Chair de Christ & boire son Sang, ont un rapport nécessaire avec la Vie que nous en avons ; parce que si nous ne mangeons pas sa Chair, & ne bevons son Sang, nous ne pouvons avoir la Vie : Et le Sentiment que nous avons de la Presence de Dieu, a un Rapport nécessaire avec nôtre rencontre tous ensemble en son Nom, par le Commandement Divin ; parce qu'il a promis, que là où deux ou trois seroient assemblez en son Nom, il seroit au milieu d'eux. En la même maniere, nôtre reception des Bienfaits & des Benedictions de Dieu, a un Rapport nécessaire avec nos Prieres ; parce que si nous demandons, il a promis que nous recevons. Or, la Communion ou la Participation à la Chair & au Sang de Christ, n'a pas une telle Relation nécessaire, à rompre le Pain, & à boire le Vin ; parce que si elle avoit

I.

Que la Communion au Corps & au Sang de Christ n'a point de Relation singuliere à la Ceremonie de rompre le Pain ni par Nature ni par Precepte

une

une telle Relation nécessaire, ce seroit, ou bien, de la *Nature de la Chose*, ou de la part de quelque *Commandement Divin* : Mais nous montrerons que ce n'est, ni de l'un, ni l'autre ; Donc, &c. Premièrement, Ce n'est point de *sa Nature*, parce que, participer à la Chair & au Sang de Christ, est un Exercice Spirituel ; & tous avoient que c'est par l'Ame & par l'Esprit, que nous en devenons de réels Participans ; comme c'est l'Ame, & non pas le Corps, qui en est nourrie : Mais manger du Pain, & boire du Vin, est un Acte naturel, qui n'ajoute rien à l'Ame ni n'a rien en soi qui soit Spirituel ; parce que l'Homme le plus Charnel que ce soit, peut aussi amplement, aussi parfaitement, & aussi entierement manger le Pain, & boire le Vin, que le plus Spirituel. Secondement, Leur Relation n'est pas *par Nature*, autrement l'un s'infereroit de l'autre : Car tous reconnoissent, que plusieurs mangent le Pain, & boivent le Vin, & même de celui lequel ils disent qu'il est *Consacré & Transubstantié au vrai Corps de Christ*, lesquels neantmoins n'ont pas la Vie Eternelle, n'ont point Christ habitant en eux, ni ne vivent point par Lui ; comme l'ont ceux qui participent véritablement à la Chair, & au Sang de Christ, sans l'usage de cette Ceremonie, comme tous les *Patriarches & les Prophetes* faisoient, avant que cette Ordonnance (comme ils le pretendent) fût instituée. Il n'y avoit pas non plus aucune Chose sous la Loi, qui eut aucune directe ou nécessaire Relation à cela ; quoi que de participer à la Chair, & au Sang de Christ, dans tous les Siecles, fût une Chose indispensablement nécessaire pour le Salut. Car quant à l'*Agneau Paschal*, sa fin entiere est particulièrement lignifiée, *Exod. 13. v. 8, 9.* à savoir, *Afin de faire paraître, conserver aux Juifs le souvenir de leur delivrance hors d'Egypte.* Secondement, Cela n'a point de Relation par un *Commandement Divin* ; car s'il en avoit

Les Patriarches & les Prophetes ont été véritablement participans de la Chair & du Sang de Christ sans l'usage de cette Ceremonie.

La Fin de l'Agneau Paschal.

avoit, il en feroit fait mention, ce que nos
Aversaires estiment en être l'Institution, ou autre-
ment dans la pratique de cela même par les Saints
dont l'Ecriture parle, mais il n'en est point ainsi.
Car quant à l'*Institution*, ou plutôt à la *Narration*
de la Pratique de Christ, dans cette affaire, nous
l'avons couchée dans les écrits des Evangelistes, *Mat-*
thieu, Marc & Luc : Dans les deux premiers, il
n'y a qu'un recit seulement du Fait, à savoir, *Que*
Christ rompit du Pain, & le donna à manger à ses
Disciples, disant, Ceci est mon Corps : Et benissant la
Coupe, il la leur donna à boire, disant, Ceci est mon
Sang : Mais rien moins que de leur demander de
le faire. Dans le dernier, après le *Pain* (mais
avant la *Benediction*, ou, qu'il leur donnât le *Vin*)
il leur commande *de faire cela en memoire de lui* ;
ce qu'il nous faut penser de cette Pratique de
Christ, nous en parlerons dans la suite. Mais
quelle Relation nécessaire a tout ceci aux Croyans,
participans à la Chair & au Sang de Christ ? La
Fin de ceci pour laquelle ils devoient le faire (s'il
le faloit) est de les faire *souvenir de Christ* ; ce
que l'Apôtre exprime encore plus particulièrement,
1 Corinth. 11. v. 26. d'annoncer la Mort du Seigneur :
Mais faire *souvenir du Seigneur* ; ou, *annoncer sa*
Mort, qui sont les Fins remarquables & particu-
lières annexées à l'usage de cette Ceremonie, n'est
du tout point participer à la Chair, & au Sang
de Christ ; aussi n'ont elles pas non plus aucune
Relation plus nécessaire avec cela, qu'aucune des
autres différentes Fonctions ou Devoirs Spirituels.
Car quoi que ceux qui participent à la *Chair &*
au Sang de Christ, ne peuvent pas que se ressou-
venir de lui ; néantmoins on peut bien se ressou-
venir du Seigneur, & de sa Mort (comme Per-
sonne ne le peut nier) là, où on ne participe pas
veritablement à sa Chair & à son Sang. Puis donc
que la plus particuliere & la plus expresse Cere-
monie peut être attestée (à savoir, le souvenir de

Mat. 26. 16.

Marc 14. 22.

Luc 22. 19.

L'Institution
de la Cene,
ou la Narra-
tion de la
Pratique de
Christ en
cela.

la Mort du Seigneur) sans participer à la Chair & au Sang de Christ, elle ne peut avoir eu aucune Relation nécessaire à cela ; autrement sa Participation en auroit été la Fin, & n'auroit pû s'obtenir sans cette Participation. Mais tout au contraire, nous pouvons inferer d'ici fort bien, que puis que la Fin positive de cette Ceremonie, n'est pas la Participation à la Chair, & au Sang de Christ, & que toute Personne qui participe à la Chair & au Sang de Christ, ne peut que se ressouvenir de lui ; que pour cette raison ceux-là n'ont pas besoin d'une telle Ceremonie, pour les faire ressouvenir de lui.

Objection

Mais si l'on dit, *Que Jesus Christ appelle ici le Pain, son Corps ; & le Vin son Sang ; donc il semble avoir eu une Relation singuliere à la Participation de sa Chair & de son Sang, à l'égard de ses Disciples dans l'usage de la Chose.*

Reponse.

Je répons, Qu'en appellant le Pain son Corps, & le Vin son Sang, cela n'inferoit pas rien de tel, quoi que l'on ne nie pas que *Jesus Christ*, en toutes les Choses, qu'il a fait, & même de l'usage de toutes les Choses Naturelles, n'ait pris occasion d'élever les Esprits & les Pensées de ses Disciples aux Choses Spirituelles. D'où vient que quand une Femme de *Samarie*, puisa de l'*Eau*, il prit occasion de lui parler de cette *Eau vive*, de laquelle *quiconque boit, n'aura jamais Soif* ; ce qui, à la verité est la même chose que son Sang, dont il est ici parlé : Neantmoins il ne s'ensuivra pas que ce Puits ou cette *Eau* aient eu aucune Relation nécessaire à l'*Eau vive*, où que l'*Eau vive* en ait eu au Puits, &c. C'est ainsi que Christ prend occasion, de ce que les *Juifs* le suivoient pour des Pains, de leur parler de ce Pain Spirituel, de sa Chair & de son Sang, qui leur étoit plus nécessaire pour en être nourris ; il ne s'ensuivra donc pas, que ce qu'ils le suivent pour des Pains, ait aucune Relation nécessaire avec cela. De même aussi,

La Femme Samaritaine.
Jean 4. 14.

Le Puits les Pains, le Pain & le Vin, d'où Christ prend occasion pour montrer une Nourriture interieure.

Christ

Chri
pren
vant
qu'il
donn
ritur
son
de l
Fin
qui
Mor
M
appel
de C
Je
que
la se
par
ne p
des
men
pans
étoit
dech
& p
ces
à fui
les C
Corp
eux
toier
de l
ni p
des
tend
d'un
vent
la 7
tous

Du Corps & du Sang de Christ. 527

Christ en ce lieu, étant à Souper avec ses Disciples, prent occasion du *Pain* & du *Vin* qui étoient devant eux, de leur signifier, Que comme ce *Pain*, qu'il leur rompit, & ce *Vin*, lequel il benit & leur donna contribuoit à la Conservation & à la Nourriture de leur Corps ; ainsi devoit-il aussi donner son Corps, & repandre son Sang, pour le *Salut* de leurs *Ames*. Et par conséquent, la propre Fin proposée dans cette Ceremonie, pour ceux qui l'observent, c'est d'être un *Memorial* de sa *Mort*.

Mais si l'on dit, *Que l'Apôtre, 1 Corinth. 10. 16. appelle le Pain qu'il rompoit, la Communion du Corps de Christ, & la Coupe, la Communion de son Sang.*

Je souscris très volontiers à cela ; mais je nie que cela s'entende d'un Pain extérieur, & que cela se puisse prouver ; mais le contraire est évident par la Connexion : Car l'Apôtre en ce Chapitre ne parle pas un Mot de cette Ceremonie. Car dès le commencement, leur ayant fait voir, comment les *Juifs* d'autrefois avoient été faits participans de la *Nourriture Spirituelle* & de l'*Eau*, qui étoit *Christ*, & comment plusieurs d'entr'eux étoient dechûs de cette bonne Condition, par *Desobéissance* & par *Idolatrie*, il les exhorte par l'Exemple de ces *Juifs* là, lesquels Dieu détruisit Anciennement, à fuir ces Maux ; leur montrant qu'eux, à savoir, les *Corinthiens* étoient pareillement Participans du *Corps & du Sang de Christ* ; & qu'ils se priveroient eux mêmes de cette Communion, s'ils commettoient le Mal ; parce qu'ils ne pouvoient pas boire de la Coupe du Seigneur, & de la Coupe des Diables ; ni participer à la Table du Seigneur, & à la Table des Diables, vers. 21. Ce qui montre, qu'il n'entend point ici, l'usage d'un Pain extérieur & d'un Vin de même ; parce que ceux qui boivent de la Coupe des Diables, & qui mangent de la Table des Diables, même les plus Méchans de tous les Hommes, peuvent participer au Pain ex-

Les plus Impies peuvent prendre le Pain & le Vin extérieur.

terieur, & au Vin Exterieur. De plus l'Apôtre appelle le Pain, *un seul* ; vers. 17. & dit, *nous qui sommes plusieurs, sommes un seul Pain & un seul Corps* : Car nous sommes tous Participans de ce *seul Pain*. Or si le Pain est un seul, il ne peut être Exterieur, ou bien l'Interieur seroit exclus ; au lieu que l'on ne peut pas nier, que c'est la Participation d'un Pain Interieur, & non pas celle d'un Exterieur, qui fait que les Saints sont véritablement *un seul Corps & un seul Pain*. Et parce qu'ils disent, qu'ici *un seul Pain* comprend l'un & l'autre, l'Exterieur & l'Interieur, par la vertu de l'Union Sacramentale ; à la Verité c'est l'affirmer, mais non pas le prouver. Quant à cette *Fiction* d'une *Union Sacramentale*, je ne trouve rien de tel dans toute l'Ecriture, & particulièrement dans le *Nouveau Testament* ; & il n'y a rien qui puisse donner Naissance à une telle chose dans ce Chapitre, où l'Apôtre, comme il a été remarqué, ne traite point de cette *Ceremonie* ; mais seulement prenant occasion de l'Excellence de ce Privilege que les *Corinthiens* avoient en qualité de Chrétiens Fideles, de *Participer à la Chair & au Sang de Christ*, il les dissuade de l'Idolatrie, & de ne pas Participer aux Sacrifices que l'on offroit *aux Idoles*, tellement que par là, leurs Freres debiles en fussent scandalisez & blessez.

La preten-
due Union
Sacramenta-
le une fiction

Objection.

Mais la chose sur quoi ils s'écrient principalement sur cette matiere, & dont ils font toujours *grand bruit*, est prise du Chap. 1. de 11. Corinth. là où l'Apôtre traite particulièrement de cette Matiere ; c'est pourquoi de quelque peu de mots qu'il y a, ils en tirent la plus grande apparence de Verité pour leur Opinion : comme au vers. 27. où il appelle la *Coupe*, la *Coupe du Seigneur* ; & dit, *Que ceux qui en Mangent & en Boivent indignement, sont coupables du Corps & du Sang du Seigneur* ; et au Vers. 26. *Ils mangent & boivent leur Condamnation* : Leur donnant à entendre d'ici,

d'ici, que ceci a une immediate & necessaire Relation au Corps, à la Chair & au Sang de Christ.

Quoi que ceci puisse d'abord étonner le Lecteur ^{Reponse.} sans precaution, néanmoins étant bien Considéré, cela ne prouve en aucune façon le Sujet qui est en Controverse, & quant à ce que les Corinthiens étoient pour l'usage de cette Ceremonie, & pourquoi ils y étoient, & comment cela n'oblige point aujourd'hui les Chrétiens à la même Chose, il en sera parlé ci-après dans la suite : Il suffit pour le present de considerer qu'ils étoient dans l'usage de cela. Secondement, Que dans l'usage de cela, ils étoient coupables de divers Abus & les Commettoient. En Troisième lieu, Que l'Apôtre leur donne ici des Instructions, comment ils peuvent le faire comme il faut, en leur en montrant le droit & propre usage, & la Fin.

Ces choses étant auparavant Etablies, que ceci soit remarqué, que l'usage le plus exprès & le plus particulier de cela, suivant cette parole de l'Apôtre, est *d'Annoncer la Mort du Seigneur, &c.* Mais *Annoncer la Mort du Seigneur, & participer à la Chair & au Sang de Christ*, sont des choses différentes. Il ne dit pas, *Toutes les fois que vous mangerez de ce Pain, & boirez de cette Coupe, vous participerez au Corps & au Sang de Christ ; mais, vous annoncerez la Mort du Seigneur.* Or j'avoué que cette Ceremonie, par ceux qui la pratiquent, a une Relation Immediate au Corps extérieur & à la Mort de Christ sur la Croix, comme en étant proprement un Memorial ; mais il ne s'ensuit pas de là, qu'elle ait aucune Relation Intérieure ou Immediate aux Croyans qui communiquent & participent au Corps Spirituel & au Sang de Christ ; ou à ce Souper Spirituel dont il est parlé *Apocal. 3. v. 20.* Car quoi que dans un sens general, chaque Action Religieuse, à quelque égard, ait une Relation commune avec cette Spirituelle Communion des Saints avec Dieu ; aussi ne nierons-nous pas

L'action de
Christ à l'é-
gard du Pain
& du Vin
n'oblige
point les au-
tres.

pas que ceci n'ait une Relation comme les autres. Or quant à ce qu'il appelle *la Coupe, la Coupe du Seigneur, & qu'ils mangent leur propre Condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur, &c.* Je réponds que ceci n'inferer pas plus de Relation nécessaire qu'aucun autre Acte Religieux; & ne revient à rien davantage qu'à ceci, que puisque les *Corinthiens* étoient dans la pratique de cette Cere-
monie, & s'en aqulttoient ainsi comme d'un Acte Religieux, ils devoient le faire dignement, autrement ils attireroient ainsi la Condamnation sur eux-mêmes. Or ceci n'inferera pas plus que la chose ainsi pratiquée par eux soit un Acte Religieux nécessaire, & obligatoire pour les Autres; que quand l'Apôtre dit, *Rom. 14. vers. 6. Celui qui a égard au Jour, il y a égard au Seigneur*; on puisse inferer de là, que les Jours que quelques-uns estimoient & observoient, im-
posoient une obligation aux autres d'en faire de même. Mais encore comme celui qui esti-
fimoit un Jour, & faisoit Conscience de l'observer, & devoit y avoir égard au Seigneur; & ainsi c'étoit pour lui le *Jour du Seigneur*: entant qu'il l'avoit dédié au Seigneur, il devoit le faire digne-
ment, & s'il le faisoit indignement il auroit été cou-
pable du *Jour du Seigneur*, & ainsi l'auroit observé à sa propre Damnation: De même aussi, tous ceux qui observent cette *Ceremonie du Pain & du Vin*; cela est pour eux le *Pain du Seigneur, & la Coupe du Seigneur*, parce qu'ils s'en servent comme d'un Acte Religieux; & d'autant qu'en cela leur fin est d'*Annoncer la Mort du Seigneur*, & de se ressouvenir de son Corps qui a été Crucifié pour eux, & de son Sang qui a été répandu pour eux. Si néanmoins ils croient qu'il est de leur de-
voir de le faire, & font de cela une affaire de Conscience de s'en abstenir, s'ils le font sans cette preparation requise, & sans l'examen avec lequel tout Acte Religieux se doit accomplir, alors, au

lieu

lieu de la veritable Commemoration de la Mort de Christ, & de son Corps & de son Sang, ils s'en rendent eux-mêmes Coupables, comme étant de même Esprit avec ceux qui le Crucifierent & répandirent son Sang, quoiqu'ils prétendent de s'en ressouvenir avec Joye & Actions de Graces. Il

Les Phari-
siens coupa-
bles du Sang
des Prophe-
tes.

en est de même des Scribes, & des Pharisiens d'autrefois, quoiqu'ils garnissent les Sepulches des Prophetes en Commemoration d'eux ; neantmoins Christ dit d'eux qu'ils sont coupables de leur Sang. Et que l'on ne puisse inferer d'ici rien d'avantage, cela paroît de cette autre Sentence, du même Apôtre; *Rom. 14. v. 23. Celui qui en fait scrupule est Condamné s'il en Mange, &c.* où, en parlant de ceux qui jugoient qu'ils n'étoit pas permis de manger de la Chair, &c. il dit, *s'ils en Mangent avec Scrupule, ou en doutant, ils Mangent leur propre Condamnation.* Or il est évident de tout ceci, que soit que l'on le fit, ou que l'on s'en abstint, ce n'étoit plus une Chose d'aucune importance à un autre qui n'en faisoit point de Conscience. Ainsi, je dis, celui qui mange d'une Chose, laquelle il est persuadé en sa Conscience, qu'il ne lui est pas permis de manger, mange sa propre Condamnation : De même aussi, celui qui fait Conscience, de manger le Pain & de boire le vin, comme d'un Acte Religieux, s'il le fait sans y être Preparé, & sans ce Respect requis, avec lequel on devroit se mettre à faire de tels Actes, il mange & boit sa propre Condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur ; c'est à dire, ne prenant pas garde à ce qu'il fait, assavoir, avec un égard particulier au Seigneur, & par maniere de Commemoration particuliere de la Mort de Christ.

§. VI. Ayant à present montré suffisamment ce que c'est que la Vraye Communion du Corps & du Sang de Christ ; comment on y Participe, & comment elle n'a point de necessaire Relation à cette Ceremonie du Pain & du Vin, pratiquée par Christ

H
Si cette Cere-
monie est u-
ne Partie ne-
cessaire de la
nouvelle Al-
liance, & O-
bligatoire.

Mat. 26. 26.
Marc 14. 22.
Luc 22. 19.
1 Cor. 11. 23
&c.

Rompre le
Pain n'étoit
pas une chose
singuliere,
mais une Cou-
tume entre
les Juifs.

Christ avec ses Disciples ; il est maintenant à propos de considerer la Nature & la Constitution de cette Ceremonie, (car quant à son Usage propre, nous avons eu occasion d'en parler ci-devant sçavoir si c'est une *Ordonnance Etablie depuis longtemps* dans l'Eglise de Christ, qui oblige tous les Fideles : ou si en effet elle est quelque necessaire partie du Service de la dispensation de la Nouvelle Alliance; ou si elle a quelqu'autre meilleur, ou plus engageant Fondement, que plusieurs autres ceremonies Ordonnées & pratiquées environ le même temps, lesquelles la plûpart de nos Aversaires avouent avoir cessé, & n'engager aucunement aujourd'hui les Chrétiens. Nous trouvons que l'Ecriture fait seulement mention de cette Ceremonie en quatre endroits, à sçavoir, par *Matthieu, Marc, & Luc*, & par *Paul* aux *Corinthiens*. Si quelqu'un vouloit inferer quelque chose, de ce qu'il en est fait une frequente mention, cela n'ajoutera rien ; car cela étant une matiere de Fait, c'est pour cela que les *Evangelistes* en font mention, & il y a d'autres choses moins mémorables, dont il est fait aussi souvent mention, & même plus souvent. *Matthieu & Marc* ne font seulement que donner un recit de la question de Fait, sans aucun precepte de faire ainsi dans la suite ; déclarans simplement, que *Jesus* en ce tems-là leur ordona *de manger le Pain, & de boire de la Coupe* : A quoi *Luc* ajoute ces Paroles, *faites ceci en Commemoration de moi*. Si nous considerons cette Action de Christ avec ses Apôtres, il n'y paroîtra rien en cela de singulier, pour être un Fondement à un aussi étrange Batiment que celui que plusieurs ont cherché de bâtir dessus leurs vuides Imaginations. Car *Matthieu & Marc* tous deux expriment cela, comme une Action qu'il fit, comme il mangoit, *Matthieu* dit, & *comme ils mangoient*. Et *Marc*, & *comme ils mangoient*, *Jesus prit du Pain*, &c. Or cet Acte n'étoit pas une Chose singuliere,

ni aucune Institution solennelle d'une Ordonnance de l'Evangile, parce que c'étoit une Coûtume constante parmi les Juifs, comme *Paul Riccius* le re-
 marque au long dans son *Agriculture Celeste*; que quand ils mangioient la Pâque, le Maître de la Famille prenoit du Pain, & le benissoit, & le rompant il en donnoit à tout le reste; & semblablement prenant du Vin, il en faisoit de même: Tellement qu'il ne peut rien paroître davantage en ceci, si ce n'est que Jesus Christ, qui a accompli toute Justice, & qui a observé les Fêtes & les Coûtumes des Juifs, se servit de celle-ci aussi parmi ses Disciples seulement, afin que, comme dans la plus grande part des autres choses, il travailloit à attirer leurs pensées à quelque chose au delà; de même dans l'usage de ceci, il prend Occasion de leur faire souvenir de sa Mort & de ses Souffrances qui devoient être dans peu de tems, ce qu'il leur inculqua d'autant plus souvent, parce qu'ils avoient de la répugnance à le croire. Et quant à cette expression de *Luc, Faites ceci en Commemoration de moi*; cela ne se réduit à rien davantage, sinon qu'étant la dernière fois que Christ mangea avec ses Disciples, il leur ordonna, qu'en mangeant & en bûvant, ils eussent égard à Lui, & que par la Commemoration de cette Occasion ils fussent plus animez à le suivre diligemment, à travers les Souffrances, & la Mort, &c. Mais quel est l'Homme de bon Sens, qui se défaisant du Prejugé de l'Education, & de l'Influence de la Tradition, veuille dire; que ce Recit de la *Question de Fait*, donné par *Matthieu* & par *Marc*, ou cette expression de *Luc, Faites ceci en Commemoration de Moi*, revienne à ces Conséquences, que le general des Chrétiens ont tâché de tirer de-là; jusqu'à l'appeller *Augustissimum Eucharistia Sacramentum, venerabile Altaris Sacramentum, le tres-Auguste Sacrement de l'Eucharistie, le venerable Sacrement de l'Autel, le Sceau principal de l'Alliance de*
 Grace,

Que c'est faire ceci en Commemoration de Christ.

Grace, par lequel tous les Benefices de la Mort de Christ sont séelez aux Croyans ; & telles Choses semblables ? Mais pour donner une preuve plus étendue, comment ces Consequences n'ont aucun fondement ni de la Pratique de cette Ceremonie, ni des paroles suivantes, Faites ceci, &c. Considerons l'autre de même Nature, ainsi qu'elle est exprimée au long par Jean, ch. 13. v. 3, 4, 8, 13, 14, 15. Jesus se leva du Souper, & ôta sa Robe, & ayant pris un Linge, il s'en ceignit : Après cela, il mit de l'Eau dans un Bassin, & se prit à laver les Pieds de ses Disciples, & à les essuyer du Linge duquel il étoit ceint. Pierre lui dit, Tu ne me laveras jamais les Piés ; Jesus lui repondit, Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. Après donc qu'il eût lavé leurs Piés,—il dit, Savez vous bien ce que je vous ai fait ? Si donc moi qui suis le Seigneur & le Maître ai lavé vos Piés, vous aussi devez laver les Piés les uns des autres : Car je vous ai donné un Exemple, afin qu'ainsi que je vous ai fait, vous fassiez aussi. Quant à ceci, il faut remarquer, que Jean raconte cette Aventure, comme ayant été faite dans le même tems que celle de rompre le Pain ; toutes deux s'étant faites la Nuit de la Pâque, après Souper. Si nous avons égard à la Narration de celle-ci & aux Circonstances qui l'accompagnent, elle se fit avec beaucoup plus de Solennité, & fut prescrite beaucoup plus Ponctuellement & plus Particulierement, que la precedente. Il est seulement dit, Comme il mangeoit, il prit le Pain ; tellement que cela sembleroit être une affaire arrivée par occasion : Mais ici il se leva, il ôta ses Vêtemens, il se ceignit, il versa de l'Eau, il lava leurs Piés, il les essuya avec le Linge : Il fit cela à eux tous ; ces Circonstances sont assurément beaucoup plus remarquables, que celles qui sont notées dans l'autre. La Première étoit une Pratique ordinaire parmi les Juifs, dont tous les Maîtres des Familles, se servoient dans cette occasion ;

L'Action de
Christ lavant
les Piés & sa
maniere re-
citée.

Comparée
avec la Fra-
ction du Pain

caſion ; mais Celle-ci, quant à la maniere, & à la Perſonne qui la fait, à ſavoir, que le Maître ſe leve, & lave les Piés à ſes Serviteurs & à ſes Diſciples, fut plus ſinguliere & plus remarquable. En rompant le *Pain*, & donnant le *Vin*, nos Aversaires ne ſoutiennent pas, & il n'eſt pas non plus mentionné dans le Texte, qu'il les mît particulièrement dans les Mains de tous, mais qu'en le rompant, & le beniffant, il le donna au plus proche, & ainſi firent ils de Main en Main : Mais il eſt fait mention ici, qu'il ne lava pas les Piez d'un ou de deux, mais de pluſieurs. Il ne dit pas dans la Premiere, *que s'ils ne mangent pas de ce Pain, & ne boivent pas de ce Vin, ils en recevront du prejudice* ; mais ici, il dit formellement à Pierre, *que s'il ne le lave point, il n'aura point de part avec lui* ; ce qui étant dit ſur le refus que Pierre faiſoit de lui laiſſer laver les Piez, ſembleroit n'emporter pas moins que, non ſeulement la Continuation de cette Ceremonie, mais encore ſa Neceſſité. Dans la Premiere il dit poſitivement, *Faites ceci en Commemoration de moi* ; mais ici il ſ'aſſit encore à table, il leur ordonne de conſiderer ce qu'il a fait, il leur dit poſitivement, *que comme il leur a fait, ils doivent faire ainſi les uns aux autres* : Et cependant encore il redouble ce Precepte, en leur diſant, *Qu'il leur a donné un Exemple, afin que comme il leur avoit fait, ils le fiſſent ainſi ſemblablement*. Si nous avons égard à la Nature de la Chofe, elle contient autant en elle, que, ou bien le *Batême*, ou la *Fraction du Pain* ; puis que c'eſt un Element extérieur d'une Nature purifiante, appliqué à l'Homme extérieur, par le Commandement & par l'Exemple de Chriſt, pour ſignifier une Purification intérieure. Je voudrois volontiers propoſer ceci ſerieuſement à des Perſonnes, qui voudroient ſe ſervir de cette Raiſon & de cette Intelligence que Dieu leur a donnée, & n'être point trompez ni abuſez par la

Coûtume

Le lavement
des Piez les
uns des au-
tres fut laiſſé
comme un
Exemple.

Coûtûme, ou par la Tradition des autres ; *Savoir si cette Ceremonie, soit que nous ayions égard au Tems, auquel elle a été ordonnée, ou aux Circonstances avec lesquelles elle fut effectuée, ou au Commandement qui en ordonne l'usage, n'a pas autant de quoi être recommandée pour une Ordonnance établie de l'Evangile, qu'en a, ou le Batême d'Eau, ou le Pain & le Vin, ou qu'aucune autre Chose de cette sorte ?* Je m'étonne donc, quelle Raison les *Papistes* peuvent donner, pourquoi ils n'ont pas mis cela au nombre de leurs *Sacremens*, hormis que ce ne soit purement, *Voluntas Ecclesie & Traditio Patrum*. La Volonté de l'Eglise & la Tradition des Peres.

Objection.

Mais s'ils disent, *Qu'ils s'en servent parmi eux, en ce que le Pape, & quelques autres Personnes entr'eux ont accoutûmé de le faire une fois l'année à quelques pauvres Gens.*

Reponse.

Je voudrois volontiers savoir, qu'elle Raison ils ont, pourquoi cela ne pourroit pas s'étendre à Tous, aussi bien que celle de l'*Euchariste* (comme ils l'appellent) ou d'où est-ce qu'il paroît par le Texte, que [*Faites ceci en Commemoration de moi*] doive être interprété, que le *Pain & le Vin* se prendroient chaque jour par tous les *Prêtres*, ou bien que le *Pain* se prendroit chaque jour, ou chaque semaine par le *Peuple* ; & que cet autre Commandement de *Christ*, *Vous devez faire, comme je vous ai fait, &c.* ne se doit entendre que du *Pape* seulement, ou de quelques autres Personnes, que cela se fasse seulement à quelque peu de Gens, & cela une fois l'An ? Assûrement, on ne peut point prouver du Texte aucune autre Raison de cette Difference. Et quant aux *Protestans*, qui ne se servent point du tout de cette Ceremonie, s'ils vouloient seulement ouvrir leurs Yeux, ils verroient combien ils se trompent sur cette matiere par Coûtûme & par Tradition, aussi bien que leur Peres le furent en plusieurs Traditions

Les Protestans ne se servent point du lavement des Pieds.

Traditions des *Papistes*. Car si nous examinons les simples Termes de l'Ecriture, que peut-on inferer de-là pour insister sur un, qui ne puisse aussi, être allegué de même en faveur de l'autre ; ou pour en rejeter un, qui ne puisse aussi semblablement se dire contre la continuation de l'autre ? S'ils disent, *Que la Premiere, le lavement des Piez, étoit seulement une Ceremonie* ; qu'ont-ils, d'où ils puissent faire voir, que cette *Fraction du Pain* soit quelque chose d'avantage ? S'ils disent, *Que la premiere étoit seulement un Signe d'Humilité & de Purification* ; qu'ont-ils pour prouver, que celle-ci fût quelque chose d'avantage ? S'ils disent, *Que la premiere étoit seulement pour un tems, & n'étoit point une Ordonnance Evangelique* ; qu'est-ce qu'a celle-ci qui la rende telle, dont l'autre ait besoin pour l'être aussi ? Assurement il n'y a aucune Raison pour éviter cela ; ni il n'y a rien qui puisse être allegué, pour que l'un cesse, & non pas l'autre ; ou que l'un continuë, & non pas l'autre ; sinon la simple Opinion de ceux qui l'Affirment, laquelle par le moyen de la Coûtume, de l'Education, & de la Tradition, a engendré dans les Cœurs des Peuples, une plus grande Reverence & une Estime pour l'une que pour l'autre ; laquelle s'il étoit arrivé qu'elle nous eût été autant recommandée par la Tradition, auroit été sans doute aussi fortement soutenue, comme n'ayant pas moins de Fondement dans l'Ecriture. Mais puis que la premiere, à savoir, *le lavement des Piez les uns aux autres*, a été justement laissé, comme n'engageant point les *Chrétiens* ; de même aussi l'autre se doit laisser par la même Raison.

S. VII. Mais je suis étonné, que ceux qui font tant de bruit en faveur de cette *Ceremonie*, & qui s'y attachent si fort, prennent la Liberté de dispenser de la maniere ou de la Methode en laquelle Christ la Pratiqua ; puis qu'aucuns, dont j'aye jamais oui parler, hormis quelque *Anabaptistes*, de ceux

La Fraction du Pain ne se Pratique pas à present de la même maniere que Christ la fit.

ceux qui le font ne la pratiquent de la même manière qu'il le fit : Christ le fit au *Souper*, pendant qu'ils mangeoient ; mais la plupart des *Protestans* le font au *Matin* seulement à part : Par quelle *Regle* agissent-ils dans ce changement ?

Object.

S'ils disent, *Que ce ne sont que des Circonstances, & non pas la Chose même ; & que si la Chose même se retient, le changement des Circonstances n'est que de très petite Importance.*

Reponse.

Mais quoi, si l'on disoit, que le tout n'est qu'une *Circonstance*, qui vient par accident en ce tems-là, lors que Christ mangeoit la *Pâque* ? Car si nous avons égard à cela, qui seul peut-être allégué pour une Institution, à savoir, ces paroles, *Faites ceci en Commemoration de moi* ; cela se rapporte aussi proprement à la manière, qu'à la Chose même. Car comment prouvent-ils, ou peuvent-ils prouver avec Raison, que ces paroles, *Faites ceci*, signifient seulement, *mangez du Pain & buvez du Vin* ; mais il n'importe pas quand vous le mangiez, ni comment vous le mangiez, & non pas comme vous m'avez vu le manger à Souper avec vous, le prendre, le rompre & vous le donner ; & prendre la Coupe, & la benir, & vous la donner ; faites vous aussi le semblable ? Et puis que Christ ne met point de distinction dans ces paroles, *Faites ceci*, on ne peut pas juger avec Raison, que cela ne se rapporte au tout ; & si cela est ainsi, tous ceux qui se servent à présent de cette Ceremonie parmi les *Chrétiens* n'ont pas encore obéi à ce Precepte, ni accompli cette Institution, avec tous leurs Cris sur ce sujet.

Objection.

Si l'on dit, *Que le Tems & la manière dont Christ le fit, ne fut que par accident, comme étant après la Pâque des Juifs, ce qui fut à Souper.*

Reponse.

Outre que l'on pourroit répondre, & prouver aisement, que le tout fut accidentel, comme étant la *Pratique d'une Ceremonie Juive*, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus : Ne pourroit-on pas insister par même

La Fraction
du pain étoit
une Ceremo-
nie Juive.

même moyen, que de *boire du Vin est accidentel*, comme étant la production naturelle de ce Pais ; & ainsi soutenir, que dans ces Pais, où le Vin ne croît point, comme dans nôtre Nation d'*Ecosse*, nous pouvons nous servir de *Biere*, ou d'*Ale* dans l'usage de cette Ceremonie ; ou de *Pain fait d'autre Grain*, que celui dont Christ se servit ? Et cependant nos Aversaires ne jugeroient-ils pas que c'est un Abus, & non pas un juste accomplissement de ce *Sacrement* ? Et même, les Scrupules de cette sorte n'ont-ils pas été la Cause de la grande Contestation, entre les Professeurs du *Christianisme* ? Quel grand différent & quel Debat n'y a-t-il pas eu entre les *Eglises Greques & Latines*, touchant le *Pain* ? Pendant que l'une veut avoir du *Pain sans Levain* ; s'imaginant, parce que les *Juifs* se servirent de *Pain sans Levain* dans la *Pâque*, que ce fut la même sorte de *Pain*, que Christ rompit à ses Disciples ; l'autre veut du *Pain levé* : C'est pourquoi les *Lutheriens* se servent de *Pain sans Levain*, les *Calvinistes* de *Pain levé*. Et cette Contestation fut si violente, quand la Reformation vint à commencer à *Geneve*, que *Calvin* & *Farel* furent contraints de s'en fuir à cause de cela. Mais n'est-ce pas par ces Incertitudes, que les *Protestans* ouvrent la Porte aux *Papistes*, pour leur faire exclurre le Peuple de la *Coupe* ? [Faites ceci] ne conclurra t-il pas positivement, qu'ils le feroient *en la même maniere, & au même tems*, que Jesus le fit ; aussi bien qu'ils se serviroient de la *Coupe*, & non pas de *Pain seul* ? Ou bien qu'elle Raison ont-ils de dispenser de l'un, plutôt que les *Papistes* n'en ont de dispenser de l'autre ? O quelles étranges Absurditez & quels Inconveniens les *Chrétiens* ont-ils attiré sur eux-mêmes, en s'attachant superstitieusement à cette Ceremonie ! Ce sont des difficultez dont-il leur est impossible de se debarrasser eux-mêmes, à moins que de s'en defaire, comme ils ont fait des

Contestation
les Eglises
Greques &
Latines, tou-
chant le Pain
levé & sans
levain en la
Cene.

Facellus.

Le Clergé
prenant le
Pain, le Be-
nit : les Lai-
ques doivent
se prendre, &
le manger, &
non pas le
Beuir.

des autres de même Nature. Car outre ce dont il a été fait mention auparavant, je voudrois bien volontiers sçavoir, comment, ils peuvent être certainement déterminez & resolu par les Termes que ces Paroles-là [*Faites ceci*] doivent être entendues comme étant dites au Clergé, *Prenez, benissez & rompez ce Pain & le donnez aux autres* : Mais aux Laïques seulement, *Prenez & Mangez*, mais ne *Benissez point*, &c.

Objection.

Si l'on dit, *Qu'il n'y avoit que le Clergé seulement qui fût présent.*

Reponc.

Cela donc n'ouvra-t'il pas une porte en faveur de l'*Argument des Papistes* contre l'*Administration de la Coupe au Peuple* ? Ou bien, un autre ne peut-il pas aussi aisément Conclurre de là, *Que le Clergé seulement doit être Participant de cette Cere-mie* ; parce qu'il n'y avoit-là que les Apôtres de presents alors, auxquels il fut dit, *faites ceci* ? Mais, si ce [*Faites ceci*] se doit entendre à tous, comment arrive-t'il, que tous n'ayent pas la liberté d'y obeir, aussi bien, *en benissant, en rompant & en distribuant*, comme en prenant & en man-gant ? Outre tout cela ; les Protestans mêmes, Calvinistes de la Grand Bretagne n'ont jamais pû encore demeurer d'accord entr'eux sur la maniere de le prendre. Si c'est, *en étant Assis, ou Debout, ou à Genoux* ; s'il se donneroit aux Malades, & à ceux qui sont prêts à Mourir, ou non ? Et quoi que ces Controverses-là puissent être jugées de peu d'importance ; neantmoins, elles ont grandement contribué avec d'autres Choses, à être l'occasion non seulement de beaucoup de Contestations, mais aussi d'Effusion de Sang & de Desolation : Tellement qu'à ce dernier égard, les Calvinistes Prelatiques ont appelé les Presbiteriens Schismatiques & Opiniâ-tres ; & ceux-ci, les ont appelez encore, Supersti-tieux, Idolâtres, & Papistes. Ceux donc qui ouvriront les Yeux, pourront voir, que le Diable a excité cette Contention & ce Zele, pour occuper

De violentes
disputes sur
la maniere
de le pren-
dre & à qui
c'est de le
donner.

&

& amuser les Hommes après des Choses de peu d'Importance, afin que les plus grandes Affaires se negligeaient ; tantôt il les retient dans un tel tumulte sur cette Cereemonie, jusqu'à ce qu'ils aient renoncé aux autres de la même nature, quoique *positivement Commandées & aussi ponctuellement Pratiquées* ; & de l'observation desquelles, il ne s'en ensuivroit pas la moitié tant de difficultez.

§. VIII. Quoi donc ? N'avons-nous pas raison ne trouvant point que la nature de cette Pratique soit obligatoire pour nous, plus que les autres que nos Aversaires ont quittées, d'éviter cette Confusion, puisque ceux qui s'en servent, ne peuvent jamais demeurer d'accord, ni touchant la Nature & l'Efficace, ni touchant la maniere de le faire ? Et cela provient de ce qu'ils ne la prennent pas clairement, comme elle est contenue dans l'Ecriture ; mais qu'ils y ont trop entremêlé leurs propres Inventions. Car voulsent-ils bien le prendre, comme cela est couché par écrit, cela n'emporteroit pas davantage que ceci, c'est que *Jesus-Christ en ce tems-là, leur signifioit par là, que son Corps & son Sang devoient être offerts pour eux ; & leur ordonnoit, que toutes les fois qu'ils mangeroient & boiroient, ils fissent cela en Commemoration de Lui, ou, comme ayant égard à lui, de qui le Sang étoit répandu pour eux, Or que l'Eglise Primitive recueillie immédiatement après son Ascension, l'ait ainsi entendu ; cela paroît de leur usage & de leur pratique, si nous admettons que ces Passages des Actes, où il est parlé de la Fraction du Pain, ont du rapport à cela ; de quoi, comme nos Aversaires en demeurent d'accord, nous en demeurons aussi volontiers. Comme, Premièrement Act. 2. 42. Et ils perseveroient tous en la Doctrine des Apôtres, & en la Communion, & en la Fraction du Pain, &c. Cela ne se peut pas entendre d'autre Chose, que de leur manger ordinaire ; Car comme il ne paroît rien*

Par la Fraction du Pain ils avoient toutes Choses communes se souvenant du Seigneur ;

autre Chose du Texte, aussi la Connexion le rend-elle évident ; car ils avoient toutes Choses communes : C'est pourquoi il est dit, au vers. 46. *Et tous les Jours ils perseveroient tous d'un accord au Temple, & rompsans le Pain de Maison en Maison, ils prenoient leurs repas avec joye & simplicité de Cœur.* Ceux qui ne veulent pas fermer volontairement les Yeux peuvent voir ici, que leur *Action de Rompre*, étant jointe à celle de leur *Manger*, montre qu'il n'y a ici rien autre Chose d'exprimé, si ce n'est qu'ayant toutes Choses communes, & perseverans ainli tous ensemble, ils rompoient aussi leur Pain, & prenoient leur Repas tous ensemble. Et je ne douterai point qu'en faisant cela ils n'eussent souvenance du Seigneur ; auquel ils s'étoient appliquez pour le suivre, avec tant de Zele & de Résignation. Ceci est évident encore davantage par le 6. *Act. vers. 2.* Car les *Apôtres* ayans le Soins & la Distribution de cet Argent que les Croyans qui avoient vendu leurs Possessions, leur donnoient, & se trouvant eux-mêmes trop chargez de ce Fardeau, nommerent *des Diacres* pour cette affaire, afin qu'ils pussent s'appliquer eux-mêmes continuellement à la Priere, & à l'*Administration de la Parole* ; n'abandonnans point cela, pour servir aux Tables. Cela ne peut pas être entendu d'aucun *Manger Sacramental*, ou d'aucun *Acte Religieux de Culte*, puisque nos Auteurs font de la distribution de cela, le propre Acte des *Ministres*, & non pas des *Diacres*. Et neantmoins on ne peut point alleguer de Raison, pourquoi cette *Fraction du Pain*, dans laquelle on dit qu'ils ont continué, & qu'ils l'ont faite de *Maison en Maison*, fût autre que ces *Tables* que les Apôtres servoient, mais qu'ils abandonnerent pour cela, comme se trouvant eux-mêmes surchargez de cela. Or comme l'augmentation des Disciples rendoit les Apôtres incapables de conduire davantage cela ; de même sembleroit-il

Les Diacres
nommez
pour servir
aux Tables.

roit-il, que leur plus grand accroissement & leur dispersion en plusieurs lieux, empêchât la continuation de cette pratique *d'avoir les Choses communes*. Mais cependant, autant du moins qu'ils pouvoient, ou faire Commemoration, ou continuer cette ancienne Communauté, ils venoient tous ensemble en certains tems, & rompoient le Pain ensemble. C'est de là, qu'il est dit, *Act. 20. vers. 7.* que Paul étant venu à Troas, le premier jour de la Semaine, les Disciples étant assemblez pour rompre le Pain, Paul d'autant qu'il devoit partir le Lendemain, traittoit de la Parole avec eux, & étendit son discours jusques à la Minuit. Il n'est point fait mention ici d'aucun Manger Sacramentel ; mais seulement que Paul prit occasion de ce qu'ils étoient ensemble de leur Prêcher. Et il semble que c'étoit un Soupper, qu'ils se propoisoient (& non pas un morceau de Pain à déjeuner, & de humer tant soit peu de Vin ;) autrement, il n'est pas fort vrai semblable, que Paul voulut avoir prêché depuis le Matin, jusques à Minuit. Mais le 11. vers. met la Chose hors de dispute, voici les Paroles, *Et quand il fût remonté, & eût rompu le Pain, & mangé, & parlé long-tems, jusqu'à l'Aube du Jour, ainsi il partit.* Ceci montre que la Fraction du Pain fut différée jusqu'à ce tems-là ; car ces paroles [*& quand il eût rompu le Pain & mangé*] montrent que cela a du rapport à la Fraction du Pain dont il a été fait mention auparavant, & que c'étoit le tems auquel il le fit. Secondement, ces paroles jointes ensemble, [*& quand il eût rompu le Pain, & mangé, & parlé*] montrent que ce ne fut point du tout aucun Acte Religieux de Culte ; mais seulement un manger pour le rafraichissement du Corps, & que c'étoit pour cela que les Chrétiens avoient accoutumé de s'assembler quelquefois ; & faisant cela en la Crainte de Dieu, & en Simplicité de Cœur, cela mettoit néanmoins de la différence d'avec le Manger, ou le Regal des

A Troas le Soupper dîner jusqu'à minuit.

Ils ne mangeoient que seulement pour rafraichir le Corps.

Appellé par
quelques uns
Fêtes d'A-
mour.

Les Chrê-
tiens com-
mencerent
par degrez à
se départir
de la primiti-
ve pureté.

I Corint. 11.
v. 17. Tou-
chant la Cene
du Seigneur
(qu'on ap-
pelle) expli-
que.

Personnes profanes. Et cela s'appelle par quelques-uns, un *Festin de Charité*, ou d'*amour*, ou bien, une rencontre ensemble, non pas simplement pour repaître leurs Ventres, ou pour des motifs Exterieurs; mais pour prendre occasion de là, de manger & de boire ensemble, en la Frayeur & en la Presence du Seigneur, comme son Peuple; laquelle *Côûtume* nous ne Condamnerons point. Mais que ceci soit Remarqué, c'est que dans tout le Livre des *Actes*, il n'en est point fait d'autre mention, ni parlé davantage de cette Matière. Mais si cette *Ceremonie* avoit été quelque *Sacrifice Solennel*, comme quelques-uns le veulent, ou un *Sacrement si Considerable*, comme les Autres pretendent qu'il soit, il est étrange, que cette *Histoire* qui en plusieurs Choses de moindre Importance, rend une particuliere Raison de la Conduite des *Chrêtiens*, auroit gardé si fort le Silence sur cette matiere. Nous trouvons seulement qu'ils avoient accoustumé de se rencontrer quelque fois pour rompre le Pain & le Manger. Or comme les *premiers Chrêtiens* commencerent par degrez à se départir de cette Primitive pureté & simplicité, comme aussi d'accumuler des Traditions Superstitieuses, & à corrompre les Innocentes pratiques de leurs Predecesseurs, en y mêlant parmi, tantôt des Ceremonies *Juives*, tantôt des *Payennes*; de même aussi dans celle-ci, les Abus commencerent de fort bonne heure à se glisser parmi les *Chrêtiens*, tellement qu'il y avoit de la Necessité pour l'Apôtre *Paul* qu'il les Reformât. & qu'il les censurât pour cet effet, comme il le fait amplement, I. *Corint.* 11. depuis le *vers.* 17. jusques à la fin. Nous examinerons particulièrement ce Passage, parce que nos Aversaires insistent fort & ferme là-dessus pour leur Cause, & nous verrons si cela infere quelque Chose davantage, que ce que nous avons accordé auparavant. Premièrement, parce qu'ils avoient du penchant à se servir de cette Pratique, dans

un

un Sentiment de Superstition, au delà de son véritable Usage, comme d'en faire quelque *Souper Mystique du Seigneur* ; il leur dit, vers. 20. *Que quand ils s'assembloient en un même Lieu tous ensemble cela n'est pas manger la Cene du Seigneur.* Il ne dit pas, *ce n'est pas là, la véritable maniere de manger ;* Mais, *Cela n'est pas manger la Cene du Seigneur ;* parce que *la Cene du Seigneur est Spirituelle, & est un Mystere.* Secondement, Il les blâme, de ce qu'ils s'assembloient, non pas en mieux, mais en pis. La Raison qu'il donne de cela, est au vers. 21. *Car quand on vient à manger, chacun s'avance de prendre son Souper particulier ; & l'un a Faim, & l'autre fait bonne Chere :* Il est évident ici, que l'Apôtre les Condamne pour cela ; parce que cette Coutume de Souper en Commun se pratiquoit parmi les Chrétiens, pour augmenter leur Amour, & comme un memorial du Souper de Christ, avec ses Disciples, en ce qu'ils l'auroient Corrompu jusques-là, que de le manger en particulier, & de venir remplis, pour ceux qui étoient dans l'abondance, & ayans faim, pour ceux qui avoient peu de Chose à la maison ; en quoi le propre usage & la fin de cette *Pratique* étoit Perdue & Pervertie : C'est pour cette raison qu'il les blâme de ce qu'ils ne mangioient pas, ou bien en commun dans leurs Maisons, ou de ce qu'ils ne differoient pas leur manger jusques à ce qu'ils fussent venus tous ensemble dans l'Assemblée Publique. Ceci paroît manifestement, par le verset suivant 22. *N'avez-vous pas des maisons pour manger & pour boire ? Méprisez-vous l'Eglise de Dieu ? Et faites-vous honte à ceux qui n'ont pas de quoi ?* Là, où il les blâme de leur Irreguliere pratique en cela ; de ce qu'ils méprisoient de manger dans l'Ordre, & de differer leur manger pour l'Assemblée Publique ; & qu'ainsi faisoient honte à tels qui n'ayans point de Maisons, ni une abondance chez eux, venoient pour être participans de la Table Commune ; qui ayans

Pourquoi la Coutume de Souper en Commun étoit en usage parmi les Chrétiens

ayans faim, en avoient honte, quand ils remarquoient les autres venir là tous remplis & ayans fait bonne Chere. Ceux qui liront ce Passage sans Prejugé, verront qu'il falloit que ce fût l'Etat des *Corinthiens*, entr'eux. Car en supposant, que l'Usage en ait été alors, tel que l'on s'en sert, soit parmi les *Papistes*, & les *Lutheriens*, soit parmi les *Calvinistes*, il est difficile de donner un Sens aux Paroles de l'Apôtre, ou de concevoir en effet, quel étoit cet Abus, que les *Corinthiens* commettoient en cela. Ayant ainsi remarqué ce que l'Apôtre avoit dit, ci-dessus, parce que cette Coutûme de *Manger & de Boire ensemble quelquefois*, prenoit son Origine de l'Action de Christ avec les Apôtres, la Nuit en laquelle il fut trahi; pour cette raison l'Apôtre continue, au vers. 23. à leur en donner un recit : *Car j'ai reçu du Seigneur, ce qu'aussi je vous ai donné; c'est que le Seigneur Jesus, en la Nuit en laquelle il fut trahi, prit du Pain, &c.* Ceux qui entendent la difference entre la *Narration* d'une Chose, & un *Commandement*, ne peuvent pas que voir, s'ils veulent, qu'il n'y a point de *Commandement* dans ce Passage; mais seulement une Relation, ou un Recit d'une *matiere de Fait*; il ne dit pas, *j'ai reçu du Seigneur, que comme il prit du Pain, ainsi je vous commande cela de le faire semblablement*: Il n'y a rien de semblable à ceci dans le Passage; & même tout au contraire, au v. 25. où il repete les Mots Imperatifs de Christ à ses Apôtres, il les place d'une telle maniere, qu'ils n'emportent point de *Commandement*; *Faites ceci, toutes fois & quantes que vous en boirez, en Commemoration de moi*: Et puis il ajoute, *Car toutes fois & quantes que vous mangerez de ce Pain, & que vous boirez de cette Coupe, vous annoncerez la Mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne*: Mais ces Paroles [*toutes & quantes fois*] n'emportent pas plus de *Commandement*, que de dire, *Toutes les fois que tu vas a Rome, voi le Capitole*, cela conclut un *Commandement* pour moi d'y aller. Mais

L'Origine de
cette Cou-
tume.

Que (toutes
& quant es
fois) n'em-
porte point
de Com-
mandement
de la Cene.

Mais, d'autant qu'ils pressent ces dernières pa- Objection.
roles, *Vous annoncerez la Mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne*; insinuans, *Que cela emporte une Continuation nécessaire de cette Ceremonie, jusqu'à ce que Christ vienne à la fin du Monde pour le Jugement.*

Je répons, Ils prennent deux des principales Réponse.
parties de la Controverse, ici comme accordées, sans preuve. Premièrement, *Que [Toutes les fois] emporte un Commandement, de quoi le contraire a été montré; & ils ne feront jamais capables non plus de le prouver.* Secondement, *Que ce Je vienne, s'entend du dernier Avènement extérieur de Christ, & non pas de son Intérieur & Spirituel Avènement, c'est ce qui reste à prouver: Au lieu, que l'Apôtre l'auroit bien pû entendre de son Avènement intérieur & son Apparition, laquelle peut-être quelques uns de ces Corinthiens Charnels, qui avoient accoutûme de s'assembler tous rassasiés, n'avoient point encore connu; & les autres qui étoient foibles parmi eux, & qui avoient du panchant à aimer passionnement les Choses extérieures, ceci eût pû leur être toléré par indulgence, pour un tems, & même pratiqué par ceux, qui connoissent l'Apparition de Christ en Esprit (comme le furent les autres Choses de quoi nous parlerons dans la suite) particulièrement par l'Apôtre, qui s'est fait Foible aux Foibles, & Toutes Choses à Tous, afin qu'il pût en sauver quelques uns.* Or, l'usage de ceci pouvoit bien-être permis à ces Corinthiens foibles & charnels, pour annoncer ou faire la Commémoration de la Mort de Christ, jusqu'à ce qu'il vint se lever dans eux; car bien que ceux-là ayent besoin de ces Choses extérieures, pour leur faire souvenir de la Mort de Christ; néanmoins ceux qui sont Morts avec Christ, & non seulement Morts avec Christ, mais Ensevelis, & même Ressuscitez, n'ont pas besoin de tels Signes pour se ressouvenir de lui: A ceux-là
par

L'Extérieur
& l'Intérieur
Avènement
de Christ.

Faire la
Commémoration de la
Mort de
Christ jus-
qu'à ce qu'il
viene à se
lever dans le
Cœur.

par consequent l'Apôtre dit, *Col. 3. v. 1. Si donc vous êtes ressuscitez avec Christ, cherchez les Choses qui sont en haut, là où Christ est assis à la dextre de Dieu* : Mais le *Pain* & le *Vin* ne sont pas des Choses qui sont en haut, mais ce sont des Choses de la Terre. Mais que ce fait-là tout entier, n'étoit qu'un pur Acte d'Indulgence & de Condescendance de l'Apôtre *Paul*, pour les foibles & charnels *Corinthiens*, cela paroît encore d'avantage par l'Exemplaire * *Syriaque* ; lequel, au verset 17. en entrant dans cette matiere, parle ainsi ; *En cela, touchant quoi je suis sur le point de vous Com-mander (ou de vous Instruire ;) Je ne vous loüe point, parce que vous ne vous avancez pas, mais vous êtes déceus à ce qu'il y a de moins, (ou de moindre Con-sequence :)* Ce qui emporte purement, que l'Apôtre étoit sensiblement déplaissant, de ce que leur Con-dition étoit telle, qu'il étoit contraint de leur don-ner des Instructions touchant ces Choses exté-rieures, lesquelles aimans passionnement, ils mon-troient qu'ils n'étoient pas avancez dans la *Vie du Christianisme* ; mais qu'ils s'embarassoient plû-tôt parmi des *Elemens pauvres*. C'est pourquoi au vers. 20. la même *Version* le contient ainsi, *Quand donc vous vous assemblez, vous ne le faites point comme il est juste, que vous le fassiez au Jour du Seigneur, quand vous mangez & beuvez* : Leur mon-trant par cette raison, que s'assembler pour man-ger & pour boire du *Pain* & du *Vin* extérieur, ce n'étoit point le Travail ni l'Ouvrage de ce *Jour du Seigneur*. Mais puis que nos Aversaires sont si zelez en faveur de cette *Ceremonie*, parce qu'elle se pratiquoit par l'Eglise de *Corinthe* (quoi qu'il ait été déjà montré avec quel peu de Fondement) comment viennent-ils à passer par dessus des Com-mandemens des Apôtres beaucoup plus Positifs, comme sur des Sujets d'aucune Importance ? Com-me, Premièrement, *Act. 15. v. 29.* où les Apôtres Commandent peremptoirement aux *Gentils*, com-me

* Il en est de
meme dans
les autres Ver-
sions Orien-
tales, com-
me l'Arabe
& l'Ethio-
pienne.

Du Corps & du Sang de Christ. 543

me une Chose qui étoit de l'Intention du Saint Esprit, *De s'abstenir des Choses étouffées, & du Sang.* S'abstenir des Choses étouffées.
Et au *Jaques 5. v. 14.* où il est expressement Com-
mandé, *Que l'on Oigne d'Huile les Malades, au Nom* L'Oncion d'Huile.
du Seigneur.

Si l'on dit, *Que ces Choses-là n'étoient que pour un* Object.
certain Temps, & ne devoient point continuer.

Qu'à-t'on d'avantage à faire voir en faveur de Reponse,
celles-ci, n'y ayant point de Revocation expresse
de celles-là?

Si l'on dit, *La Revocation est renfermée, parce que* Object.
l'Apôtre dit, Nous ne devons point être jugez en Viandes
& en Brevages.

J'admets la Reponse,
Reponse, mais comment cela peut-il s'éviter sans faire par ce même moyen la guerre
contre l'autre Pratique? Assûrement cela ne se
peut du tout point : Ni on ne peut ici rien alle-
guer de pressant plus en faveur de l'un, que de
l'autre, sinon la Coûtûme & la Tradition.

Quant au Passage de *Jaques*, dit-on, *Il s'ensuivoit* Object.
un Miracle de-là, à savoir, La guerison des Mala-
des ; Mais ceci ayant cessé, il falloit aussi que la Cere-
monie cessât.

Quoi que l'on pût répondre à ceci en plusieurs Reponse.
façons, à savoir, Que donc on pouvoit aussi bien
se passer de la *Priere*, à laquelle le *Salut du Ma-*
lade est aussi bien-là attribué : Néanmoins je
l'accepterai, parce que je juge en effet, que cette Une Cere-
Ceremonie a cessé ; il me semble seulement, que monie doit
puis que nos Aversaires croient, & cela avec ju- cesser, quand
stice, qu'une *Ceremonie* doit cesser, là, où la Ver- sa Vertu
tu manque, ils doivent par la même Regle s'ab- manque.
stenir de l'*Imposition des Mains*, à l'imitation des Ainsi fait
Apôtres, puis que le Don du Saint Esprit ne s'en l'Imposition
ensuit point. des Mains.

§. IX. Mais puis que nous trouvons, que divers
Témoignages de l'Ecriture montrent suffisamment,
que de telles *Ceremonies extérieures* ne sont point une
partie Necessaire de la Dispensation de la Nouvelle Alliance,

La Ceremonie
du Pain
& du Vin a
cessé.

Et par consequent qu'il n'y a nulle Nécessité de les continuer à present ; quoi qu'elles fussent pratiquées pour un Tems anciennement ; j'en produirai quelque peu d'Exemples, par lesquels il paroîtra de la Nature de la Chose, aussi bien que de ces Témoignages, que la Ceremonie du Pain & du Vin a cessé, aussi bien que ces autres Choses, que nos Aversaires avoient en être ainsi. La premiere est, Rom. 14. v. 17. Car le Royaume de Dieu n'est point Viande ni Breuvage, mais Justice, Joye, & Paix au Saint Esprit. Ici l'Apôtre montre évidemment, que le Royaume de Dieu, ou l'Evangile de Christ, ne consiste pas en Viandes & en Breuvages, & en telles Choses semblables, mais en Justice, &c. comme il paroît par la Connexion, où il parle de la Faute & du Hazard de juger l'un de l'autre, touchant les Viandes & les Breuvages. Ainsi donc, si le Royaume de Dieu n'est point attaché à ces Choses, & que ni l'Evangile, ni l'Oeuvre de Christ, n'y consistent pas, alors la manducation du Pain extérieur & du Vin ne peut pas être une partie Nécessaire du Culte de l'Evangile, ni aucune Ordonnance perpetuelle d'icelui. L'autre est encore plus évident du même Apôtre, Col. 2. v. 16. l'Apôtre par tout ce second Chapitre tout entier plaide tout à fait pour nous, & contre la Formalité & la Superstition de nos Aversaires : Car au commencement il declare les grands Privileges que les Chrétiens ont par Christ, qui en effet sont venus à la Vie du Christianisme ; c'est pourquoi il les prie, au vers. 6. Ainsi qu'ils ont reçu le Seigneur Jesus Christ, qu'ils cheminent ainsi en lui ; & qu'ils prennent garde que l'on ne les butine point par la Philosophie, & par la vaine Deception, selon la Tradition des Hommes, selon les Rudimens du Monde ; parce qu'en Christ, lequel ils ont reçu, habite toute Plénitude : Et qu'ils sont Circoncis d'une Circoncision faite sans Main (laquelle il appelle la Circoncision de Christ) & étans ensevelis avec lui par le Batême ils sont

sont aussi ressuscitez avec lui, par la Foi de l'Efficace de Dieu. Ici aussi ils participoient au vrai Batême de Christ ; & étant tels que d'être ressuscitez avec lui, voyons s'il pense que ce soit une Chose nécessaire, qu'ils se servent d'une telle Viande & d'un tel Breuvage, comme sont le Pain & le Vin, pour les faire souvenir de la Mort de Christ ; ou, s'ils doivent être jugez, de ce qu'ils ne le firent pas ; au vers. 16. *Que nul donc ne vous condamne en Manger ou en Boire.* Le Pain & le Vin ne sont-ils pas, Viande & Breuvage ? Mais pourquoi ? Lesquelles Choses sont Ombres de celles qui étoient à venir : Mais le Corps est en Christ. Puis donc que nos Aversaires avoient que leur Pain & leur Vin, sont un Signe ou une Ombre ; nous ne devons pas par conséquent être jugez, c'est à dire, condamnez à cause de l'Observation de cela, suivant la Doctrine de l'Apôtre. Mais n'est-il pas convenable à ceux qui sont morts avec Christ, d'être assujettis à de telles Ordonnances ? Voyez ce qu'il dit, vers. 22. *Si donc vous êtes morts avec Christ quant aux Rudimens du Monde, pourquoi vous charge-t-on d'Ordonnances, comme si vous viviez au Monde ? (Ne touche, ne goûte, ne mange point ; qui sont toutes Choses perissables par l'usage) étant établies suivant les Commandemens & les Doctrines des Hommes :* Que peut-il y avoir de plus clair ? Si ceci ne peut pas suffire pour ôter la Nécessité Absoluë de l'Usage du Pain & du Vin, qu'est-ce qui pourra suffire pour l'ôter ? Je suis assuré, que la Raison qui est ici donnée leur peut-être appliquée ; toutes lesquelles Choses perissent avec l'usage ; puis que le Pain & le Vin perissent avec l'usage, autant que les autres Choses. Mais encore si l'usage de l'Eau, & le Pain & le Vin, étoient ce, en quoi consistent les propres Sceaux de la Nouvelle Alliance, & s'ils appartenissent aux principaux Sacremens de l'Evangile, & aux Ordonnances Evangeliques (comme on les appelle) donc l'Evangile ne feroit point different de

Ils avouent
que ce n'est
qu'un Signe
& une Om-
bre.

Et qui peris-
sent par l'u-
sage.

La Loi con-
sistoit en Vian-
des & en
Breuvages ;
il n'en est
pas de même
de l'Evangile

de la *Loi*, ou ne lui seroit point preferable. Au lieu que l'Apôtre montre la différence, *Heb. 9. v. 10.* en ce que de telles sortes d'Observations des *Juifs*, étoient comme un Signe de l'*Evangile*, parce qu'elles ne *consistoient seulement qu'en Viandes & en Breuvages, & en divers Lavemens.* Mais si le *Culte de l'Evangile* & le *Service* consiste dans les mêmes Choses, où est la différence ?

Object.

Si l'on disoit, *Ces Choses sous l'Evangile ont une Signification Spirituelle.*

Reponse.

La Loi a les
Ombres, &
l'Evangile a
mene la Sub-
stance.

Aussi avoient celles qui étoient sous la *Loi*, Dieu étoit l'Auteur de celles-là, aussi bien que l'on pretend que Christ soit l'Auteur de celles-ci. Mais cette Contestation sur l'usage de l'*Eau*, du *Pain* & du *Vin*, comme des parties nécessaires du *Culte de l'Evangile*, n'en détruit-il point la Nature, comme si l'*Evangile* étoit une Dispensation d'*Ombres*, & non pas de *Substance* ? Au lieu que l'Apôtre, dans le Passage des *Colossiens* ci-dessus mentionné, argumente contre l'usage de ces Choses, comme nécessaire à ceux qui sont *morts & resuscitez* avec Christ, parce qu'elles ne sont que des *Ombres*. Et puis que par toute l'entiere *Epître* aux *Hebreux*, il raisonne avec les *Juifs*, pour les detacher de leur *Ancien Culte*, pour cette raison-là, c'est parce qu'il étoit *Typique & Figuratif*. Cela est-il conforme à la droite Raison, de les amener à un autre de même Nature ? Quel fondement nous peuvent alleguer nos Aversaires pris, ou de l'*Ecriture*, ou de la *Raison*, pour prouver qu'une *Ombre* ou une *Figure* se tourne vers une autre *Ombre* ou une *Figure*, & non pas à la *Substance* ? Et cependant ils font tourner la Figure de la *Circconcision* vers le *Batême d'Eau*, & l'*Agneau Paschal* vers le *Pain* & le *Vin*. Mais a-t'on jamais oui dire, qu'une *Figure* fût l'*Antitype* de l'autre, principalement, veu que les *Protestans* ne sont pas que leurs *Antitypes* aient plus de Vertu ni aucune Efficace d'avantage, que n'avoit le *Type* ? Car puis que

que, comme ils disent, & le disent véritablement, *Leurs Sacremens ne conferent pas la Grace, mais qu'elle est conférée suivant la Foi de celui qui les Reçoit*; On ne niera pas, que les Fideles parmi les Juifs ne receussent aussi la Grace dans l'usage de leur *Culte Figuratif*. Et quoi que les *Papstes* se vantent, que leurs Sacremens conferent la Grace *ex opere operato*; néanmoins l'Experience prouve pleinement le contraire.

Leurs Sacremens ne conferent pas la Grace.

§. X. Mais en supposant que l'usage du *Batême* d'Eau, & du Pain & du Vin, ait été dans la Primitive Eglise, comme l'étoit aussi celui de *s'abstenir des Choses étouffées & de Sang*; l'usage des *Purifications Legales*, Act. 21. v. 23, 24, 25. & d'oindre les Malades avec de l'Huile, pour les Raisons & les Fondemens ci-dessus mentionnez : Néanmoins, il reste à nos Aversaires à nous montrer, comment ils ont attrappé le Pouvoir & l'Autorité de les administrer. Cela ne peut pas être de la Lettre de l'Ecriture, autrement il leur faudroit faire ces autres Choses, lesquelles la Lettre declare aussi que l'on faisoit, & qui ont autant de Fondement dans la Lettre. Il faudra donc que leur Pouvoir soit *dérivé des Apôtres*, ou bien *mediate-ment*, ou bien *immédiatement*; mais nous avons ci-devant montré dans la *These Dixième*, qu'ils n'ont point de *Pouvoir Mediat*, à cause de l'interruption avenue par l'*Apostasie* : Et quant au *Pouvoir Immédiat*, ou au *Commandement* par l'Esprit de Dieu, aucun de nos Aversaires ne pretend à cela. Nous savons qu'en ceci, comme dans les autres Choses, ils font un grand Bruit du *Continuel Consentement de l'Eglise & des Chrétiens, dans tous les Siecles* : Mais comme la *Tradition* n'est pas un Fondement suffisant pour la Foi, ainsi dans cette matiere principalement elle ne doit avoir que fort peu de Poids; d'autant plus qu'en ce point des *Ceremonies & des Observations superstitieuses*, l'*Apostasie* commença à bonne heure; comme cela peut paroître

Les opposans pretendent au Pouvoir de donner leur Sacremens; d'où le derivent-ils?

La Tradition n'est pas un Fondement suffisant à la Foi.

On donnoit
la Cene aux
jeunes Gar-
çons & aux
Enfans.

Dallæus.

roitre par les *Epître de Paul aux Galates & aux Collossiens*. Et nous n'avons pas sujet de les imiter en ces Choses, à l'Entrée desquelles l'Apôtre s'opposa si fort, pour lesquelles il lamenta si fort, & qu'il censura si aigrement. Mais si nous prenons garde à l'*Antiquité*, nous trouverons, que dans de telles sortes d'Observations & de Traditions, ils étoient fort incertains & inconstans ; tellement, que ni les *Protestans* ni les *Papistes* n'observent cette Ceremonie comme ils le firent, en ce qu'ils la donnoient aux *jeunes Garçons*, & aux *petits Enfans* aussi tout de même : Et autant que l'on peut en apprendre, la Pratique de celle-ci, & le *Batême des Enfans*, sont de même Age ; quoi que l'un ait été quitté tant par les *Papistes*, que par les *Protestans* ; & que l'autre, à savoir, le *Batême des Enfans* ait été fermement retenu. Et nous avons d'autant moins de Raison de faire moment sur l'*Antiquité*, que parce que si nous considérons leur Profession de Religion, principalement à l'égard du Culte, & de sa Partie Ceremonielle, nous ne trouverons aucune Eglise aujourd'hui, soit *Papiste*, soit *Protestante*, qui ne diffère de fort loin, d'eux en plusieurs Choses, comme *Dallæus* le remarque bien, & le fait voir dans son Traitté, touchant l'*Usage des Peres*. Et on ne peut point faire voir de Raison suffisante, pourquoi ils nous imposeroient cela, à cause de la *Pratique des Anciens*, lesquels eux-mêmes ne suivent point, ou pourquoi nous ne pourrions pas rejeter celle-ci, aussi bien qu'eux rejettent les autres Choses, que les *Anciens* n'ont pas pratiqué avec moins de Zele.

Je ne douterai point néanmoins, que plusieurs, de qui les Entendemens ont été obscurcis des nuâges de ces *Ceremonies*, n'aient eu, nonobstant cela, par la Misericorde de Dieu, quelque secret Sentiment du *Mystere*, lequel ils ne pouvoient pas entendre distinctement, parce qu'il étoit cacheté
pour

pour eux, par leur attachement pour ces Choses exterieures ; & qu'à travers ce Sentiment secret approfondissans leurs Connoissances, ils se sont jettez eux mêmes dans ces Conceptions Charnelles, comme de s'imaginer que la *Substance* du Pain étoit changée, ou que, si la *Substance* n'étoit pas changée, néantmoins le *Corps* étoit-là, &c. Et à la verité, j'ai du penchant à juger fort favorablement de *Calvin* en cette particularité, en ce qu'il en agit de si bonne *Foi*, que d'avoüer, *Qu'il ne peut ni le Comprendre, ni l'Exprimer par des Paroles ; mais néantmoins que par une Experience de Sentiment, il pouvoit dire, Le Seigneur est spirituellement present.* Or, comme je ne doute point, que *Calvin* n'ait eu quelquefois un sentiment de sa *Presence*, hors de l'usage de cette Ceremonie, de même, comme l'Intelligence que Dieu lui donna, lui fit justement rejeter les fausses Notions de la *Transubstantiation* & de la *Consubstantiation*, quoi qu'il ne sçût pas que c'est qu'il établiroit en leur place ; s'il eut tout a fait suivi la *Lumiere*, qui rend toutes Choses manifestes, & n'eût pas fait des Effors dans ses propres Conceptions, pour s'addonner à cette Ceremonie Exterieure, en attachant la *Presence Spirituelle* à cela, quoi que principalement, ou sur tout, mais non pas uniquement (comme il le favoit bien par Experience) ou les y faisant rapporter specialement ; il eût pû atteindre plus avant dans la Connoissance de ce *Mystere*, que plusieurs de ceux qui l'on precedé.

La Confession ingenuë de Calvin louée.

Ephes. 5. 13.

§. XI. En dernier lieu, Si quelques Personnes en ce tems, & en ce Jour, par une veritable Tendresse, ou Scrupule d'Esprit, & avec une Conscience réelle envers Dieu, pratiquoient cette Ceremonie dans la même Maniere, la même Methode, & la même Façon, que le faisoient les Premiers Chrétiens, selon qu'il en est parlé dans

Dans la Tendresse de Conscience Dieu ferme les Yeux à l'ignorance.

dans l'Ecriture, je ne ferois point de scrupule d'affirmer, qu'ils pourroient être supportez en cela, & que Dieu voulût avoir égard à eux, & s'apparoître à eux pour un Tems dans l'usage de ces Choses; comme plusieurs d'entre nous l'ont connu en agir ainsi envers nous au Tems de l'Ignorance: Prenant toujours soin qu'ils ne cherchassent point à les imposer aux autres, ni qu'ils ne jugeassent point de ceux qui s'en trouvoient eux-mêmes *delivrez*, ou de ce qu'ils ne s'y attachoient pas opiniâtement. Car nous savons certainement que le *jour a commencé à poindre*, auquel Dieu s'est *levé*, & a renvoyé toutes ces *Ceremonies* & ces *Rits*, & ne doit-être *Adoré qu'en Esprit*; & qu'il paroît à ceux qui l'attendent: Et que de chercher Dieu dans ces Choses-là, c'est avec *Marie* au Sepulchre, *chercher entre les Morts celui qui est Vivant*. Car nous savons, qu'il est *Resuscité & Revelé en Esprit*, conduisant ses Enfans hors de ces *Rudimens*, afin qu'ils puissent cheminer avec lui en sa *Lumière*: Auquel soit Gloire à jamais. *Amen.*

Le Jour a
commencé à
poindre, au
quel Dieu
s'est levé &
est Adoré en
Esprit.

T H E S E XIV.

Du Pouvoir du Magistrat Civil, dans les Choses purement Religieuses, & qui appartiennent à la Conscience.

Puisque Dieu s'est approprié la Domination & le Pouvoir de la Conscience, comme celui-là seul qui la peut bien instruire & Gouverner; il n'est donc permis à Personne, quelle que soit son Autorité, ou Principauté dans le Gouvernement de ce Monde, de forcer les Consciences des Autres: C'est pourquoi tous les Meurtres, les Bannissements, les Proscriptions,
les

Luc 9. 55. 56
Matt. 7. 12.
13. 29.
Tit. 3. 10.

lès Emprisonnemens, & toutes les autres Choses de cette Nature, dont les Hommes sont affligés, pour le seul Exercice de leur Conscience, ou pour leur différente Opinion dans le Culte, procédent de l'Esprit de Caïn, le Meurtrier, & sont contraires à la Vérité : Toujours est-ce pourveu, que personne ne nuise à son Prochain, ni en sa Vie, ni en ses Biens, sous Pretexte de Conscience, ni ne Commette rien de Pernicieux, ni d'Incompatible avec la Société Humaine, & avec le Commerce ; auquel Cas il y a une Loi pour le Transgresseur, & la Justice doit être rendûe à Chacun sans acception de Personnes.

§. I. **L**A Liberté de Conscience hors du pouvoir du Magistrat Civil, a été si ample-ment & si doctement Traittée dans ces dernières Années, que je n'aurois besoin que d'être fort Succint là-dessus ; néanmoins il y a de quoi lamenter, de ce que si peu de Personnes se soient Conduites conformément à ce Principe ; chacun l'alleguant pour eux-mêmes, mais bien peu la permettant aux autres, selon que j'aurai occasion de le remarquer plus au long dans la suite.

Il fera à propos, en Premier lien, afin de débarrasser les Méprises, de dire quelque Chose de de l'Etat de la Controverse, afin que ce qui suit, se puisse entendre d'autant plus Clairement.

Par [La Conscience] donc, comme je l'ai remarqué dans l'Explication de la Cinquième & Sixième These, on doit entendre, cette persuasion de l'Ame qui provient de ce que l'Entendement est pré-occupé de la Creance de la Vérité, ou de la fausseté de quelque Chose. Ce qui, bien qu'il puisse être à peu près ou faux, ou méchant, néanmoins, si un Homme alloit contre sa persuasion, ou sa Conscience, il commettrait un Péché ; parce que ce qu'un Homme fait de contraire à sa Foi, quoi que sa Foi soit fausse, n'est du tout point agreable à Dieu. D'où vient que l'Apôtre dit, que tout ce

Que c'est que
la Conscience

Rom. 14. 23 *qui est fait sans la Foi est péché, & que celui qui fait Scrupule, est Condamné s'il en mange : Quoi que la Chose pût avoir été permise à un autre, & que ce Scrupule de manger quelque sorte de Viandes (puisque toutes les Creatures de Dieu sont bonnes, & pour l'Usage de l'Homme, si elles sont prises avec Action de Grace) pût être une Superstition, ou du moins, une Foiblesse, laquelle on feroit mieux de quitter. D'où vient qu'Amesius de Casib. Consci. dit, que la Conscience, quoi que dans l'Erreur, lie toujours, tellement que celui-là pèche, qui fait Contre sa Conscience, * parce qu'il fait le Contraire de la Volonté de Dieu ; quoi que non pas matériellement & Veritablement, néantmoins il l'est formellement & interpretativement.*

* C'est à dire, comme il pense.

Tellement que la Question est donc, Premièrement, Si un Magistrat Civil a le Pouvoir de forcer les Hommes dans les Choses Religieuses, de faire ce qui est Contraire à leur Conscience ; & s'ils ne veulent pas, de les punir en leurs Biens, en leurs Libertez, ou en leurs Vies ? Nous tenons en cela pour la Negative. Mais Secondement, Comme nous voudrions que le Magistrat évitât cette extremité de monopoliser les Consciences des Hommes, aussi d'autre côté, nous sommes fort éloignez de nous joindre, ou de renforcer avec ces Libertins, qui voudroient étendre la liberté de leurs Consciences au prejudice de leurs Voisins, ou à la Ruine de la Société Humaine. C'est pourquoi nous entendons par des Affaires de Conscience, celles qui ont immédiatement du Rapport entre Dieu & l'Homme, ou bien entre les Hommes & les Hommes qui sont dans une même Persuasion : Comme, de s'assembler tous ensemble & de servir Dieu en cette Maniere, laquelle ils jugent lui être tres-agreable ; & non pas de forcer ou de tâcher de contraindre leurs Prochains, d'autre maniere que par la Raïson, ou par quelques autres tels moyens, dont Christ & ses Apôtres se sont servis, assavoir de Prêcher & d'Instruire

d'Instruire ceux qui voudront l'Ecouter & le recevoir. Mais point du tout, que des Hommes sous l'Imagination de Conscience fassent aucune Chose contraire aux Ordonnances Morales & Perpetuelles, generalement avouées par tous les *Chrétiens*. Auquel Cas, le *Magistrat* peut fort legitimement se servir de son Autorité, comme sur ceux, qui sous un pretexte de *Conscience*, font de cela un Principe, pour tuër & pour détruire tous les Méchans, c'est à dire tous ceux qui different d'avec eux ; afin qu'eux, assavoir les Saints puissent Gouverner & qui pour cette Raison tâchent de rendre toutes Choses *Communes*, & voudroient contraindre leurs Voisins à partager leurs Biens avec eux, & plusieurs autres telles Imaginations extravagantes ; comme on en rapporte des *Anabatistes* de *Munster* ; ce qui paroît manifestement provenir de l'Orgueil & de l'Avarice, & non pas de la pureté de la Conscience. C'est pourquoi, j'ai suffisamment défendu contre cela, dans la dernière partie de la *These*. Mais la *Liberté* à laquelle nous pretendons, est semblable, à celle que l'*Eglise Primitive* requeroit avec Justice sous les *Empereurs Payens*, à savoir, que les Personnes Sages, Honnêtes, & d'une Paisible Conversation, jouissent de la Liberté & de l'Exercice de leur *Conscience* envers Dieu, & entr'eux mêmes ; & d'admettre parmi eux des Gens, qui par leur Persuasion & leur Influence, viennent à être convaincus de la même *Verité* qu'eux, sans être tourmentez pour cette Raison par un Magistrat Civil. En troisième lieu, Quoi que nous ne veuillions pas que les Hommes reçoivent de Prejudice dans leurs biens Temporels, ni que l'on leur ravisse leurs Privileges, comme étant Hommes & Membres de la *Republique*, à cause de leur persuasion Interieure : Neantmoins nous sommes éloignez de juger, que dans l'Eglise de Dieu il n'y doive pas avoir des Censures exercées contre ceux qui tombent dans l'Erreur, aussi bien

que contre ceux qui commettent des Maux ouvertement. C'est pourquoi nous Croyons, qu'il peut être fort bien permis à une *Eglise Chrétienne*, si elle trouve que quelqu'un de ses Membres tombe dans l'Erreur, après les Admonitions & les Instructions requises suivant l'Ordre de l'Evangile, si elle les trouve Opiniâtres, de les *Retrancher* de sa Communion, avec l'*Epée de l'Esprit*, & de les priver de ces Privileges, qu'ils avoient comme Membres de la Société ; mais non pas de les retrancher du Monde, avec l'*Epée Temporelle*, ou les priver de leurs Communs Privileges, en qualité d'Hommes, veu qu'ils n'en jouissent pas comme Chrétiens, où sous une telle Société, mais entant qu'Hommes & Membres de la Creation. D'où vient que *Chrysostome* dit fort bien (*de Anathem.*) *Il faut que nous Condamnions & que nous Censurions les Mauvaises Doctrines qui proviennent des Herétiques ; mais il nous faut épargner les Hommes & prier pour leur Salut.*

La Conscience
est le Trône
de Dieu.

§. II. Mais qu'aucune Personne, en vertu d'aucun Pouvoir ou Principauté, qu'il ait dans le Gouvernement de ce Monde, n'aye rien du Pouvoir sur les *Consciences des Hommes*, cela est évident, parce que la *Conscience de l'Homme est le Siege & le Trône de Dieu en lui*, de qui Dieu est le *seul propre & Infaillible Juge*, qui par son Pouvoir & par son Esprit, peut tout seul rectifier les Erreurs de la *Conscience*, & c'est pour cette Raison qu'il s'est réservé à lui-même le Pouvoir d'en châtier les égaremens, selon qu'il voit qu'il est à propos. Or qu'un *Magistrat* s'approprie ceci, c'est se donner la liberté de se mêler des Choses qui ne sont pas dans la Circonference de sa Juridiction ; car si ceci étoit dans la Circonference de sa Juridiction il seroit le propre Juge de ces Choses ; & même cela lui seroit nécessaire comme une Qualité Essentielle à lui qui est *Magistrat*, d'être capable de Juger de ces Choses. Mais que le *Magistrat* entant que

que *Magistrat*, n'est, ni propre Juge dans ces Matieres, ni que même la Capacité de l'Etre soit requise en lui, entant que *Magistrat*, nos Averfaires ne le peuvent nier ; ou autrement il faudra qu'ils disent, que tous les *Magistrats Payens*, ou bien n'étoient point de *Magistrats Legitimes*, comme manquans de quelque Chose d'Essentiel à la Magistrature ; & ceci fera contraire à la doctrine Expresse de l'Apôtre, *Rom. 13.* ou autrement (ce qui est plus absurde) que ces *Magistrats Payens* étoient des Juges propres dans les Matieres de *Conscience* entre les Chrétiens. Quant à cet Echappatoire, que le *Magistrat* doit punir suivant la Censure & la détermination de l'Eglise ; ce qui n'est pas moins à la verité, que de faire du *Magistrat* le *Bourreau de l'Eglise* ; nous aurons occasion de parler de cela dans la suite. Mais si les Principaux Membres de l'Eglise, quoi qu'ordonnez pour Informer, pour Instruire, & pour Censurer, ne sont pas pour avoir Domination sur la Foi ni sur les Consciences des Fidelles, comme l'Apôtre l'affirme en termes Exprès, *2. Corin. 1. 24.* beaucoup moins donc doivent-ils usurper cette domination, ou faire soulever le Magistrat, pour persecuter & Massacrer ceux qui ne leur veulent pas ceder en cela.

Secondement, Ce prétendu Pouvoir du *Magistrat*, est contraire & incompatible tous ensemble avec la Nature de l'Evangile, qui est une Chose tout à fait Etrangere à la Règle & au Gouvernement des Etats Politiques, comme Christ le donna à entendre formellement, disant, que son *Royaume n'étoit point de ce Monde.* Et si la propagation de l'Evangile avoit eu quelque nécessaire Relation à cela, alors Christ n'eut pas parlé ainsi. Mais il a montré abondamment par son Exemple, qu'il nous falloit principalement imiter dans les Affaires de cette Nature, que c'est par la *Persuasion* & par le *pouvoir de Dieu*, & non pas par les *Fouets*, les *Emprisonnemens*, les *Bannissemens*

Mat. 10. 16.

& les *Meurtres* que l'Evangile doit être avancé ; & que ceux qui en sont les Propagateurs, doivent souvent souffrir de la part des Impies, mais ne doivent point être jamais cause que les Impies souffrent. Quand il envoie ses Disciples dehors, il leur dit, qu'il les envoie, comme des *Agneaux* parmi les *Loups*, afin qu'ils soient tous résolus à être *devorez*, & non pas à *devorer* ; il leur dit qu'ils feront *Foüetter*, *Emprisonnez*, & *mis à Mort*, pour leur Conscience ; mais jamais qu'il leur faille ni *Foüetter*, ni *Emprisonner*, ou *mettre à Mort* : Et certes s'il faut que les *Chrétiens* soient comme des *Agneaux*, ce n'est pas de la Nature des *Agneaux* de détruire ou de devorer Personne. Il ne sert de rien d'alleguer, Qu'au tems de Christ & de ses Apôtres, les *Magistrats* étoient *Payens* ; & que par conséquent Christ & ses Apôtres (ni encore pas un des Croyans) n'étant point *Magistrats* ne pouvoient pas exercer le Pouvoir : Parce que l'on ne sçauroit nier que Christ, étant le *Fils de Dieu*, n'ait un véritable Droit à tous les *Royaumes*, & ne fût le *juste Heretier* de la *Terre*.

Mat. 28. 18.

Ensuite, quant à son *Pouvoir*, on ne peut pas nier qu'il pouvoit, s'il l'avoit jugé à propos, s'être fait donner des *Legions d'Ange*s pour le défendre ; & avoir contraint les *Princes* & les *Potentats* de la Terre de se soumettre à lui, *Matth. 26. v. 53*. Tellement, que ce ne fut seulement, qu'à cause que cela étoit contraire à la Nature de l'Evangile & du Ministère de Christ, de se servir d'aucune Force ou de Violence en rassemblant des *Ames* à Soi. Il representa cela pleinement dans sa Repri mande aux deux Fils de *Zebédée*, qui auroient voulu faire descendre le *Feu du Ciel*, pour brûler ceux qui refusoient de recevoir Christ : Il ne faut point douter que ce ne fût un aussi grand Crime, que c'en est un à present d'être dans l'Erreur touchant la Foi & la Doctrine de Christ. Que l'on n'eût pas le Pouvoir de punir ces Refusans de

Christ,

Christ, c'est dequoi on ne peut pas douter ; car ceux qui pouvoient faire d'autres Miracles, eussent bien pû faire aussi celui-ci. Et de plus, ils ne manquoient pas de préjugé d'un Saint Homme sous la Loi, comme fit *Elie* ; & néanmoins nous voyons ce que Christ leur dit, *Vous ne savez de quel Esprit vous êtes*, Luc 9. v. 55. *Car le Fils de l'Homme n'est point venu pour faire périr les Ames des Hommes, mais pour les sauver.* Ici Christ fait voir, qu'une telle sorte de Zèle n'étoit point approuvé de lui ; & que ceux qui pensent ouvrir le chemin à Christ, ou à son *Evangile*, par ce moyen-là, ne comprennent pas de quel Esprit ils sont. Mais s'il n'étoit pas permis de faire descendre le *Feu du Ciel* pour détruire ceux qui refusoient de recevoir Christ ; il est beaucoup moins permis d'allumer le *Feu sur la Terre*, pour détruire ceux qui croient en Christ ; parce qu'ils ne veulent pas croire, ni ne peuvent croire ce que les Magistrats croient, à cause de la *Conscience*. Et s'il n'étoit pas permis aux Apôtres, qui avoient une si ample Mesure de l'Esprit, & qui étoient si peu sujets à se méprendre, de contraindre les autres d'être de leur Sentiment ; beaucoup moins peut-il être permis à présent à des Hommes, qui comme l'Experience le montre, & comme plusieurs d'entr'eux mêmes l'avoient, sont sujets à errer, & qui se trompent souvent, de tuer & détruire tous ceux qui ne peuvent pas (parce qu'ils sont autrement persuadés dans leurs Entendemens) juger & croire dans des Matieres de Conscience, tout de même qu'eux. Et si ce n'étoit pas une Chose qui fut selon la Sagesse de Christ, lui qui étoit, & qui est le *Roi des Rois*, de contraindre les autres par une Force extérieure, de croire en lui, & de le recevoir, comme étant une Chose incompatible avec la Nature de son *Ministère* & de son *Gouvernement Spirituel* ; ceux-là ne l'offensent-ils pas grossièrement, qui veulent nécessairement être plus Sages que lui, & qui prétendent

2 Cor. 10. 4.

Pseau. 110.
7. 3.

tendent de contraindre les Hommes, contre leur Persuasion, de se conformer à leur Doctrine & à leur Culte? La Parole du Seigneur dit, *Non pas par la Violence, ni par la Puissance, mais par l'Esprit du Seigneur*, Zach. 4. v. 6. Mais ceux-ci disent, *Non pas par l'Esprit du Seigneur, mais par la Puissance, & par la Force Charnelle.* L'Apôtre dit ingénument, *Nous n'avons point la luite avec la Chair & le Sang ; & Les Armes de nôtre Guerre ne sont point Charnelles, mais Spirituelles :* Mais ces Gens-là veulent nécessairement luitter avec la Chair & le Sang, quand ils ne peuvent pas prevaloir par l'Esprit & par l'Entendement ; & n'ayant point d'Armes Spirituelles, ils entreprennent d'établir le *Royaume de Christ*, avec des Armes Charnelles, ce qu'ils ne sçauroient jamais faire ; c'est pour cette Raison, que quand la Chose est exactement recherchée, on trouve que cela vient plutôt de l'*Amour de soi-même*, & d'un Principe de *Vanité* dans l'Homme, pour faire plier tous les autres sous lui, que non pas de l'*Amour de Dieu*. En verité, Christ prend une autre Methode, car il dit, *Qu'il se fera un Peuple de franc vouloir au jour de sa Puissance.* Mais ces Gens-là travaillent contre les Volontez & les Consciences des Hommes, & non pas par la *Puissance de Christ*, mais par l'*Epée extérieure*, pour rendre les Hommes le *Peuple de Christ*, ce qu'ils ne peuvent jamais faire, comme il sera montré dans la suite.

Mais en troisieme lieu, Christ nous fait connoître amplement & sincerement son sentiment sur cette Matiere, dans la Parabole de l'*Troye*, Matth, 13. de quoi nous l'avons lui même pour Interprete, vers. 38, 39, 40, 41. où il les explique pour être les *Enfans du Malin* ; & néanmoins il ne veut pas que les Serviteurs s'en mélangent, de peur qu'ils n'arrachent le *Blé* avec cela. Or, on ne peut pas nier que les *Heretiques* ne soient ici renfermez ; mais ces Serviteurs là voyoient l'*Troye*, & en

en avoient un discernement assuré ; néantmoins, Christ ne voulut pas qu'ils y touchassent, de peur qu'ils ne fissent du mal au *Blé* : Donnant à entendre par-là, que cette Capacité qui est en l'Homme, de se tromper, doit-estre une Bride pour lui, afin de le rendre circonspect dans ces sortes de Choses ; c'est pour cela, que pour prevenir ce prejudice, il fait une défense positive, *Mais il leur dit, Non*, au vers. 22. Tellement que, ceux qui veulent nonobstant cela, que l'on arrache cela, qu'ils jugent eux, estre de l'*Yvroye*, font connoître ouvertement, qu'ils ne font aucun Scrupule de transgresser les *Commandemens de Christ*. Cette Echapatoire est miserable dont quelques-uns de nos Aversaires se servent ici, en alleguant, que par cet *Yvroye* on entend les *Hypocrites*, & non pas les *Heretiques* ! Mais comment prouver cela, puis que les *Heretiques*, aussi bien que les *Hypocrites*, sont les *Enfans du Malin*, ils n'ont rien autre Chose, que leur propre Affirmation toute simple, laquelle par consequent est rejetée avec Justice.

S'ils disent, *Que c'est parce que les Hypocrites ne peuvent pas être discernés, mais les Heretiques le peuvent être.* Objection.

L'un & l'autre est faux, & c'est revenir toujours au même Point. Car ceux qui ont un discernement Spirituel, peuvent discerner les *Hypocrites* & les *Heretiques* tout ensemble ; & ceux qui ne l'ont point, ne peuvent point discerner certainement, ni l'un, ni l'autre de ceux-là : Veu que la Question reviendra, *Si cela est une Heresie, que le Magistrat dit en être une ?* Et veu qu'il est tout ensemble & Possible, & Avoüé de tous également, qu'il est souvent arrivé par accident, que quelques Magistrats ont jugé être *Heresie*, ce qui ne l'étoit pas ; punissant suivant cela des Gens pour la *Verité*, au lieu de l'*Erreur* : Il n'y a point d'Argument qui se puisse tirer de la Connoissance generale & de l'évidence Reponse.

l'évidence de l'*Herésie*, à moins que nous ne voulussions inferer que l'*Herésie*, ne se peut jamais prendre pour la *Verité*, ni la *Verité* pour l'*Herésie*; de quoi l'Experience nous montre chaque Jour le contraire, même parmi les Chrétiens. Mais ce faux fuyant n'est pas applicable non plus à ce Passage; car les Serviteurs discernèrent l'*Yvoye*, & néanmoins ils étoient sujets & exposez à faire du mal au *Blé*, s'ils se fussent presentez pour l'arracher.

Objet.

§. III. Mais on objecte contre cette *Liberté de Conscience*, Deut. 13. v. 5. où il est ordonné que les faux Prophetes soient mis à Mort; & conformément à cela ils en donnent un Exemple.

Reponse.

Le Cas ne peut nullement soutenir l'égalité; ces Commandemens particuliers faits aux *Juifs* & les Pratiques qui s'en ensuivoient, ne sont point une Regle pour les *Chrétiens*; autrement nous pourrions dire par la même Regle, Qu'il nous seroit permis d'emprunter de nos Voisins leurs Meubles, & ainsi les enlever, parce que les *Juifs* firent la même Chose par le Commandement de Dieu; ou bien, qu'il est permis aux *Chrétiens* d'envahir les Royaumes de leurs Voisins, & les retrancher tous sans Misericorde, parce que les *Juifs* firent le même aux *Cananéens*, par le Commandement de Dieu.

Objection

Si l'on presse, Que ces Commandemens doivent subsister, hormis qu'ils ne soient Revoquez dans l'*Evangile*.

Reponse.

Je dis, Que les Preceptes & les Pratiques de Christ & de ses Apôtres, dont-il a été fait mention, sont une suffisante Revocation: Car quand nous alleguerions que chaque Commandement donné aux *Juifs* est obligatoire pour nous, hormis qu'il n'y ait une particuliere Revocation; alors il s'ensuivroit, que parce qu'il étoit permis aux *Juifs*, si quelqu'Homme en tuoit un autre, que le plus proche Parent tuât sur le champ le Meurtrier,

fans

fans aucun autre Procès, il nous seroit permis d'en faire aussi de même. Et ce Commandement du *Deut.* 13. v. 9. n'ordonne t-il pas ouvertement à celui qui est sollicité par un autre à abandonner le Seigneur, quoi que ce fût son Frere, son Fils, sa Fille, ou sa Femme, de le tuer lui ou elle sur le champ ? *Tu ne manqueras point à le faire mourrir ; ta Main sera la premiere contre lui, pour le mettre à Mort.* Si ce Commandement-là devoit être suivi, il ne seroit point besoin ni d'*Inquisition* ni de *Magistrat* pour cette affaire ; & cependant il n'y a point de Raison, pourquoi ils gauchiroient de ce côté ici, & non pas de l'autre ; & en effet Argumenter de cette façon, par la Pratique usitée parmi les Juifs, ce seroit bouleverser l'Evangile même, & établir de nouveau les Ordonnances Charnelles parmi les Juifs, pour abatre celles de l'Evangile qui sont Spirituelles. A la verité nous pouvons beaucoup mieux raisonner de l'Analogie, entre l'Etat Figuratif & Charnel des Juifs, & l'Etat Réel & Spirituel sous l'Evangile : En ce que, comme Moïse delivra les Juifs d'une Egypte extérieure, par une Force extérieure, & les établit dans un Royaume extérieur, en détruisant pour eux leurs Ennemis extérieurs ; de même aussi ce n'est pas en surmontant extérieurement, & en tuant les autres, mais en souffrant & étant tué, que Christ delivre ses Eleus, les Juifs intérieurs, de l'Egypte mystique, en détruisant leurs Ennemis Spirituels en leur presence, & en établissant parmi eux son Regne Spirituel, qui n'est point de ce Monde. Et tout de même que ceux qui renonçoient à la Communion de l'Israël extérieur, devoient être retranchez par l'Epée extérieure ; de même aussi ceux qui renoncent à l'Israël intérieur, doivent être retranchez par l'Epée de l'Esprit : Car cela répond fort bien, Que comme les Juifs devoient retrancher leurs Ennemis extérieurement, pour établir leur Royaume & leur Culte extérieur, de même devoient ils le soutenir de la même maniere : Mais

tout

tout de même que le Royaume & l'Evangile de Christ ne devoit point être établi ou multiplié, en retranchant ou en détruisant les Gentils, mais en les persuadant ; aussi ne se doit-il pas non plus soutenir autrement.

Object.

Mais en second lieu, On insiste sur *Rom. 13.* où il est dit, *Que le Magistrat ne porte point l'Epée sans cause ; car il est Serviteur de Dieu, ordonné pour faire Justice, en ire de celui qui fait Mal. Mais l'Herésie, disent-ils, est un Mal. Donc.*

Reponse.

Mais l'*Hypocrisie* en est un aussi ; néanmoins on avoue, qu'il ne doit pas la Punir. C'est pourquoi il faut entendre ceci des *Maux Moraux*, qui ont du Rapport aux Affaires entre l'Homme & l'Homme, & non pas aux Matieres de Jugement ou de *Culte* ; ou autrement combien s'ensuivroit il de grandes Absurditez, en considerant que *Paul* écrivoit ici à l'Eglise de Rome, qui étoit sous le Gouvernement de *Neron*, un impie Payen, & un *Persecuteur de l'Eglise* ? Or si l'Autorité de Punir, en matiere d'*Herésie*, étoit renfermé ici, il s'ensuivroit nécessairement, que *Neron* avoit ce Pouvoir ; & même qu'il l'avoit de Dieu ; car, parce que la Puissance étoit de Dieu, c'est pour cette Raison que l'Apôtre sollicite leur Obéissance. Mais peut-il y avoir quelque chose de plus Absurde, que de dire, que *Neron* avoit la Puissance de juger dans de pareils Cas ? Certainement, si les *Magistrats Chrétiens* ne doivent point punir l'*Hypocrisie*, parce qu'ils ne la peuvent pas discerner extérieurement ; beaucoup moins *Neron* pouvoit-il punir quelqu'un pour cause d'*Herésie*, laquelle il n'étoit pas capable de discerner. Et si *Neron* n'avoit pas la Puissance de juger ou de punir en matiere d'*Herésie*, donc on ne peut rien prouver de pressant de ce Passage ; puis que tout ce qui est dit ici, est dit, comme devant être appliqué à *Neron*, avec un Rapport particulier à celui à qui cela étoit écrit. Et si *Neron* avoit une telle Puissance, assurement

seurement il devoit l'exercer suivant son Jugement & sa Conscience, & en le faisant ainsi, il n'étoit point à blâmer ; ce qui est assez pour le justifier de ce qu'il persécutoit ses Apôtres, & qu'il massacroit les Chrétiens.

En troisième lieu, On objecte cette parole de l'Apôtre aux *Galates*, ch. 5. v. 12. *A la mienne volonté que ceux qui vous troublent fussent retranchés.* Object.

Mais il n'est point montré, ni ne peut l'être, Reponse.
combien ceci emporte plus qu'un retranchement de l'Eglise. Beze, dit sur ce Passage, *Nous ne pouvons point entendre cela autrement, que de l'Excommunication ; telle étoit celle de l'Incestueux de Corinthe. Et à la vérité c'est une extravagance de le supposer autrement ; car Paul ne vouloit point que ceux-ci fussent retranchés autrement, que comme il avoit fait à Hy-menée & à Philete, qui étoient des Blasphémateurs ; ce qui fut en les livrant à Satan, & non pas en coupant & tranchant leurs Têtes.*

On peut répondre de même façon à cet autre Argument tiré de l'*Apocal.* 2. v. 20. où l'Eglise de Tyatyre est censurée de ce, qu'elle permettoit à la Femme Jezabel : Ce qui ne peut être entendu autrement, qu'en ce qu'ils ne l'Excommunierent pas, ou ne la retrancherent pas par une Censure Ecclesiastique. Car pour une Punition Corporelle, il est manifeste à tous, qu'en ce tems-là les Chrétiens n'avoient point de Puissance pour punir les Hérétiques ainsi, quand mêmes ils en auroient eu la Pensée.

En quatrième lieu, On allegue, *Que les Heresies* Object.
sont contées entre les Oeuvres de la Chair, Gal. 5. 20.
Donc, &c.

Que les Magistrats aient le Pouvoir de punir Reponse.
toutes les Oeuvres de la Chair, c'est ce que l'on nie, & qui n'a point encore été prouvé. Chaque Mal est une Oeuvre de la Chair, mais chaque Mal ne vient pas à la Connoissance du Magistrat. L'Hy-pocrisie n'est elle pas une Oeuvre de la Chair, laquelle

quelle nos Averfaires avoient, que les Magiftrats ne doivent point punir ? Et même, la *Haine* & l'*Envie* ne font elles pas-là nommées, comme étant des Oeuvres de la *Chair* ? Et néanmoins les Magiftrats ne peuvent pas les punir, telles qu'elles font en elles mêmes, jufqu'à ce qu'elles fe produifent elles mêmes en d'autres Actes, qui viennent fous fa Puiffance. Mais auffi long-tems que l'*Herefie* n'éclate point d'elle même en aucun Acte pernicieux à la *Société Humaine*, ou autres telles Chofes femblables ; mais qu'elle fe tient dans la Sphere de ces Devoirs de *Doctrine*, ou de *Culte*, qui fubfiftent entre un Homme & Dieu, elle ne vient nullement fous la Puiffance du Magiftrat.

§. IV. Mais en fecond lieu, Cette Action de contraindre les Confciencces des Hommes, eft contraire à la *faine Raifon*, & à la *Loi même de Nature*. Car l'Entendement de l'Homme ne peut point être contraint, par toutes les Souffrances Corporelles dont un autre Homme le peut punir, principalement dans des Affaires Spirituelles & Surnaturelles : C'eft par l'*Argument*, & par l'évidente *Demonftration de la Raifon*, jointe enfemble avec la *Vertu de Dieu* atteignant au Cœur, que l'Entendement de l'Homme fe peut changer d'une Opinion à l'autre ; & non pas par les Coups & par les Batures, & telles autres Chofes femblables ; qui peuvent bien ruiner le Corps, mais ne peuvent jamais informer l'Ame, qui eft un Agent libre, & à qui il faut accepter ou rejeter les Sujets d'Opinion, félon qu'ils y font fouteenus par quelque chofe de proportionné à fa propre Nature. Chercher à contraindre les Ames d'une autre maniere, c'eft agir avec les Hommes, comme s'ils étoient des Brutes, dépouillés d'Entendement ; & enfin, on ne fait que perdre fa peine, & comme dit le Proverbe, *C'eft tacher de Blanchir le More à force de laver*. Avec une telle methode à la verité, les Hommes peuvent fe rendre *Hypocrites*, mais on n'en pourra jamais faire des

des *Chrétiens* ; & assûrement les Productions de semblables *Contraintes* (même quand on en a obtenu la Fin, à savoir, un Consentement extérieur ou une Conformité, soit dans la *Doctrine*, soit dans le *Culte*) ne peuvent en aucune maniere être agreables à Dieu, qui ne demande point aucun Sacrifice, hormis celui qui vient tout à fait du Cœur, & qui n'en veut point aucun de Contraint : Tellement que des Hommes ainsi contraints par la Force, bien loin d'être des Membres de l'*Eglise*, au contraire ils deviennent dix fois plus les Esclaves de Satan, qu'ils n'étoient auparavant, en ce que l'*Hypocrisie* se joint à leur Erreur, qui est le pire de tous les Maux en matiere de Religion, & ce que l'Ame du Seigneur a le plus en horreur sur toutes Choses.

Mais si l'on disoit, *Par-là, néantmoins leur Erreur* Object. *est supprimée, & le Scandale est emporté.*

Je repons, Outre que c'est une Methode qui Reponse. n'est nullement approuvée de Christ, comme il a été prouvé ci-dessus ; certainement l'Eglise ne peut nullement être rendue meilleure par l'Avènement des *Hypocrites* ; mais au contraire elle en est grandement corrompue, & mise en danger : Car les Hommes peuvent se donner garde d'une *Heresie* découverte, & éviter ceux qui la professent, quand ils sont separez de l'Eglise par ses Censures : Mais des *Hypocrites* secrets peuvent corrompre & faire fermenter le Corps avant que les Hommes s'en donnent garde. Et si les Nonconformistes se trouvent résolus, & souffrent hardiment pour des Opinions, qu'ils estiment être véritables, l'Experience montre, que de telles Souffrances tendent souvent à la Louange des Souffrans, mais jamais à celle des Persecuteurs. Car cette Souffrance-là engendre ordinairement la Compassion, & fait naître une Curiosité dans les autres, pour s'enquerir d'autant plus diligemment des Choses, pour lesquelles ils voyent que des Gens souffrent

*souffrent de si grandes pertes si hardiment ; & cela est aussi propre à faire naître une Opinion, que c'est pour quelque chose de Bon qu'ils souffrent ainsi. Cela n'étant aucunement probable, que des Gens veuillent mettre toutes Choses au hazard, purement pour acquérir de la Renommée ; ce qui pourroit se presser aussi bien, pour médire de la Reputation de tous les *Martyrs*, à moins que l'on n'allegue de meilleurs Argumens contre cela, qu'une Corde ou un Fagot. Mais en supposant ce Principe, Que le Magistrat a la Puissance de Contraindre les Consciences de ses Sujets, & de les punir, s'ils ne veulent pas lui Complaître : Il s'ensuivra de fort grandes Absurditez & de grands Inconveniens ; & même de si grands, qu'ils sont Incompatibles avec la Nature de la Religion Chrétienne.*

Car premièrement, Il s'ensuivra naturellement, que le Magistrat doit le faire, & qu'il pèche par un manquement à son Devoir, s'il ne le fait pas. Ceci ne s'inferera-t'il donc pas d'ici, que Christ a été defectueux à son Eglise, lequel ayant la Puissance de Contraindre les Hommes, & de demander des *Legions d'AnGES* pour le faire, ne faisoit pas néanmoins éclatter cette Puissance, mais laissoit son Eglise à la Discretion & au Pouvoir des Impies, sans un Boulevard si nécessaire ?

Secondement, Puis que chaque Magistrat doit exercer son Pouvoir suivant la meilleure Intelligence qu'il ait, étant obligé d'en agir ainsi, pour l'avancement de ce qu'il croit en Conscience être la Verité : Cela ne justifiera-t'il pas tous les *Empereurs Payens* dans leurs Persecution contre les *Chrétiens* ? Cela ne justifiera-t'il pas l'*Inquisition d'Espagne*, qui est pourtant Odieuse non seulement aux *Protestans*, mais à plusieurs *Papistes* moderez ? Comment les *Protestans* peuvent-ils avec raison condamner les *Papistes* de ce qu'ils les Persecutent, puisqu'ils ne font qu'exercer une puissance Legitime suivant leur Conscience & suivant leur meilleure Intelligence ?

tellige
que c
feroien
sembla
Comp
c'étoit
Reput
cens,
à Perf
cipe.
Comp
que fu
de dir
ce qu'
n'est c
Point.
Mains
nables
foi-m
je dét
casion
fait c
ligion
tiens,
ce m
gneau
leur
pez
de N
de l
la fo
par l
est l
Verit
Neces
sçaur
être
perie
Centu

telligence ; & qu'ils ne leur font pas davantage. que ce que les Souffrans font profession qu'ils feroient envers eux, s'il étoient dans la Capacité semblable ? Ce qui emporte tout fondement de Compassion de la part des Souffrans ; au lieu que c'étoit le fondement qui gagnoit autrefois de la Reputation aux *Chrétiens*, c'est qu'eux étant Innocens, *Souffroient*, eux qui n'avoient fait aucun mal à Personne ni ne pouvoient en faire par leur principe. Mais il y a peu de Raison d'avoir de la Compassion d'un Homme a qui il n'est rien fait, que suivant ce qu'il voudroit faire aux autres. Car de dire, *Ils n'ont pas raison de nous Persecuter, parce qu'ils se trompent, & que nous avons Raison* ; Ce n'est que revenir toujours miserablement au même Point. Cette Doctrine ne renforce-t'elle pas les Mains des Persecuteurs par tout, & cela Raisonnablement, par un principe de Conservation de soi-même ? Car qui peut me blâmer de ce que je détruis celui, que je sçai qui n'attend que l'occasion de me détruire, s'il le pouvoit ? Oui, cela fait que toutes les Souffrances pour cause de *Religion*, qui Anciennement étoient la *Gloire des Chrétiens*, ne sont plus que de pure nécessité ; & par ce moyen ils ne sont plus menez comme des *Agneaux à la Boucherie*, comme fut le *Capitaine de leur Salut* ; mais plutôt comme des *Loups* attrapez dans les pieges, qui ne mordent seulement de Nouveau, que parce qu'ils ne sont pas en état de le faire ; mais s'ils pouvoient acquérir de la force, ils seroient aussi prompts à les mener par le même chemin qu'ils les ont menez. Où est la Foi & la Patience des Saints ? Car, à la Verité, il n'y a que fort peu de Gloire, à faire de Nécessité Vertu, & à Souffrir parce que je ne sçaurois l'Empêcher. Chaque Meurtrier pourroit être un *Martyr*, à ce Conte ; c'est ce que l'Experience a prouvé bien pleinement dans les dernières *Centuries*. Car de quelque maniere que ce soit

que chaque parti parle d'*obéir Passivement* aux *Magistrats* en des Cas semblables, & que la Puissance réside en lui ; néanmoins il est manifeste, qu'il s'ensuit Naturellement de ce Principe, que chaque Parti presuppofans en eux-mêmes qu'ils ont Raison, feront tous leurs Efforts pour avoir le dessus à quelque prix que ce soit, aussi-tôt qu'ils seront en état, afin qu'ils puissent soumettre ceux d'une autre Opinion, & forcer le *Magistrat* à soutenir leur Secte, à la ruine de toutes les autres. De quelles Machines le Pape de Rome se servit pour faire passer son prétendu Pouvoir en cette affaire sur le moindre prétexte de répugnance pour quelque Prince, ou pour quelque Etat, même pour de fort petites Heresies, dans leur propre Opinion ; pour déposer les Princes, & faire soulever leurs Sujets contr'eux, & donner leurs Terres à d'autres, pour favoriser ses Interêts, c'est ce que ne peuvent ignorer ceux qui ont lu la Vie d'*Hildebrand* ; & il est évident que les *Protestans* ont défendu de cette maniere la liberté de leurs Consciences. Ils souffrirent beaucoup en *France*, pour le grand Accroissement & pour l'avantage de leur Parti ; mais ils ne se trouverent pas plutôt considérables en Nombre, & ne se furent pas plutôt attirés quelques Princes dans leur Parti, qu'ils commencerent à faire connoître au Roi, qu'ils faisoient, ou qu'ils eussent la Liberté de leurs Consciences, ou autrement qu'ils l'acqueroient, non pas en souffrant, mais en Combattant. Et l'Experience de tous les autres *Etats Protestans* montre, que si *Henri* quatrième, pour Plaire aux *Papistes*, n'eût point abandonné sa Religion, pour s'acquérir la Couronne d'autant plus paisiblement, & qu'ainsi les *Protestans* l'eussent emporté par les Armes, ils eussent tout de même enseigné les *Papistes* avec le Fagot, & les eussent menez aux Fers : Tellement que ce Principe de *Persecution*, de l'un & de l'autre part, est le Fondement de toutes ces miseres

& de ces Contestations. Car tout aussi long-tems que quelqu'un des Partis est persuadé qu'il leur est permis, & qu'il est tout ensemble de leur devoir, s'ils en ont le pouvoir, de détruire ceux qui sont de differens Sentimens d'avec eux ; il s'ensuit naturellement, qu'ils doivent mettre en usage tous les moyens possibles pour acquérir cette Puissance, par laquelle ils puissent se mettre eux-mêmes en seureté dans la ruine de leurs Aversaires. Et que les *Papistes* croient qu'il n'est point Illegitime de Contraindre le Magistrat, s'ils sont assez torts pour le faire, à mettre ceci en execution. L'Experience montre que c'est un principe *Papiste* qui est connu, que le Pape peut déposer un Prince Here-tique, & absoudre le Peuple du Serment de Fidelité, Et le Pape, comme il est dit cy-dessus, en a agi ainsi envers plusieurs Princes ; & cette Doctrine est défendue par *Belarmin* contre *Barclai*. Les *François* refusoient d'admettre *Henri* quatriéme, jusqu'à ce qu'il eût abandonné sa Religion. Et à l'égard des *Protestans* plusieurs d'entr'eux ne font pas de Scrupule d'affirmer, que l'on peut déposer & mettre à Mort les Rois & les Magistrats Impies ; & même, nos *Ecossois Presbiteriens* sont aussi positifs en cela, qu'aucuns *Jesuites*, lesquels ne voulurent point admettre le Roy *Charles* Second, quoi que d'ailleurs un Prince Protestant, à moins qu'il ne jurât qu'il renonçoit à l'*Episcopat*, qui étoit une affaire qui n'étoit pas d'une difference Importante. Or combien peu de proportion ont ces Choses-là avec les Chrétiens Primitifs, & avec la Religion que *Christ* & ses Apôtres ont multipliée ; c'est ce qui n'a pas besoin de grande démonstration ; & il y a ceci de remarquable, c'est que nonobstant plusieurs autres Superstitions qui se glissent bien de bonne heure dans l'Eglise, néantmoins celle de la Persecution fut si incompatible avec la Nature de l'Evangile, & la Liberté de Conscience, comme nous l'avons soutenu, comme étant une partie

Naturelle de la Religion, & qui naît avec nous, que presque tous les *Ecrivains Chrétiens*, dans les Trois premières Centaines d'Années ont instamment Contesté pour cela, condamnant l'Opinion contraire.

Athan. in Epist. ad solir. vit. ag. ibid.

S. V. *Athanase* parle ainsi ; c'est la Propriété de la Pieté de ne point contraindre, mais de persuader, à l'Imitation de Notre Seigneur qui ne contraignit personne, mais qui laissa cela à la volonté de Chacun de le suivre, &c. Mais le Diable, parce qu'il n'a rien de vrai, se sert des Coups & des Haches, pour rompre les Portes de ceux qui le reçoivent. Mais notre Sauveur est d'un naturel Doux & Paisible, enseignant la Vérité ; Quiconque veut venir après moi, & quiconque voudra être mon Disciple, &c. Mais ne contraignant Personne en venant vers Nous, & frappant à la Porte plutôt & disant, Ma Sœur, mon Epouse, Ouvre-moi, &c. Et quand on lui a ouvert, il entre, & si l'on use de retardement, & que l'on ne veuille pas lui ouvrir, il se retire ; parce que ce n'est pas avec les Epées, ni les Traits, ni les Soldats, ni les Armures que la Vérité se doit Annoncer, mais avec la Persuasion & le Conseil. Et il y a ceci de remarquable, c'est que ceux qui introduisirent les premiers de tous, cette Doctrine de Persecuter les autres, parmi les Chrétiens, furent les Arriens, dont tant les Papistes que les Protestans sont les Successeurs sur cette Matière ; lesquels *Athanase* censure encore davantage : Où est-ce (dit-il) qu'ils ont appris à Persecuter ? Certainement ils ne peuvent pas dire qu'ils l'aient appris des Saints ; mais cela leur a été donné & leur a été enseigné par le Diable. Le Seigneur commanda à la vérité quelques fois de prendre la fuite, & les Saints s'en sont faits quelque fois : mais de persecuter, c'est l'invention & l'argument du Diable, lequel il trame contre tous. Et dans la suite il dit, Entant que les Arriens bannissent ceux qui ne veulent point Souscrire à leurs Decrets, ils montrent qu'ils sont contraires aux Chrétiens, & Amis du Diable.

Athan. Apol. 1. de fuga sua, tom. 1.

Mais

Mais maintenant, O douleur (dit Hilaire) ce sont les Suffrages de la Terre, qui recommandent la Religion de Dieu, & Christ se trouve dépouillé de Sa Vertu, tandis qu'il faut que l'Ambition donne credit à Son Nom ! L'Eglise censure & combat par Bannissemens & par Prisons, & se contraint Elle-même pour être crüe ; laquelle autrefois étoit crüe, à cause des Emprisonnemens & des Bannissemens qu'elle même avoit souffert. Elle qui autrefois étoit consacrée par les Terreurs de ses Peseuteurs, dépend maintenant de la Dignité de ceux qui sont dans sa Communion. Elle qui autrefois étoit multipliée par ses Prêtres bannis ; maintenant bannit les Prêtres. Et elle se glorifie maintenant de ce qu'elle est aimée du Monde, elle qui n'eût pas pû être de Christ, si elle n'eût été haïe du Monde.

L'Eglise (dit Hierome) fut fondée par l'effusion du Sang & par la Souffrance, & non pas en faisant injure. L'Eglise s'augmenta par les Persecutions, & fut Couronnée par le Martyre.

Ambroise parlant d'Auxentius, dit ceci, Il a cru (assavoir Auxentius) qu'il devoit tuer par l'Epee ceux qu'il ne pouvoit pas séduire par le discours, prononçant de sa Bouche des Loix Sanglantes, les Ecrivain de ses propres Mains, & s'imaginant qu'un Edit peut commander à la Foi.

Et le même Ambroise dit, qu'allant en France, il ne voulut point avoir de Commerce avec les Evêques, qui demandoient, que les Heretiques fussent mis à mort.

L'Empereur Martianus, qui assembla le Concile de Chaldoine, proteste, qu'il ne forçeroit ni ne contraindrait qui que ce soit à souscrire au Concile de Chaldoine contre sa volonté.

(a) Hosius, Evêque de Cordouë, rend témoignage, que l'Empereur Constance ne voulut point contraindre personne à être Orthodoxe.

(b) Hilaire, dit davantage, Que Dieu enseigne plutôt, qu'il n'exige, la Connoissance de Soi-même, & autorisant ses Commandemens par les Miracles de ses

Hil. contra
Aux.

Hieron. Ep.
pist. 62. ad
The.

Amb. Epist.
32. tom. 3.

Amb. Epist.
27

Mart. Epist.
ad Archi-
mand, &c.
Mon. Eg. in
acta Concil.
Chalced.
tom. 2. conc.
gen.

(a) Hos. Ep.
pist. ad —
Constit apud
Ath. in Ep.
ad solit. viri.
tom. 1.

(b) Hil. l. 1.
ad Const.

Oeuvres Celestes ; il ne veut point que personne le Confesse d'une volonté contrainte, &c. Il est le Dieu de tout l'Univers entier, il n'a pas besoin d'une Obeissance forcée, ni ne demande pas une Confession contrainte.

(c) Ambr.
comm. in
Luc l. 7.

(c) *Christ (dit Ambroise) envoya ses Apôtres pour semer la Foi ; non pas pour contraindre, mais pour enseigner ; non pas pour exercer une puissance qui assujettit, mais pour exalter la Doctrine de l'Humilié.*

(d) Cypr.
Epist. 62.

(d) *De là vient que Cyprien, comparant l'Ancienne Alliance avec la Nouvelle, dit ; Alors on étoit mis à Mort avec l'Epée Exterieur, mais aujourd'hui les Orgueilleux & les Obstinez sont retranchez avec l'Epée Spirituelle, en étant chassés hors de l'Eglise. Et ceci répond fort bien à cette Objection ci-dessus remarquée, prise de la pratique des Juifs sous la Loi.*

(e) Tertull.
Apol. c. 24.

(e) *Voyez (dit Tertulien aux Payens) si ce n'est pas contribuer à la Reputacion, que de conspirer d'enlever la liberté de la Religion, & d'empêcher que les Hommes ne choisissent Dieu ; que je ne sois point admis à Adorer celui que je veux, mais qu'il faille que je sois Content de servir celui que je ne veux point. Il n'y a personne, non pas même un Homme, qui demande d'être Adoré par quelques-uns contre leur volonté. Et encore, c'est une chose qui paroît aisément être injuste, de contraindre & de forcer les Hommes à Sacrifier contre leurs volontez : Ven que pour faire le Service de Dieu, on demande qu'il y ait un Cœur volontaire & bien disposé. Et derechef, C'est un Droit Humain, & un Pouvoir naturel, que chacun adore ce qu'il a en estime ; & la Religion d'un Homme n'est ni profitable, ni prejudiciable à un autre. Ni ce n'est point non plus aucun trait de Religion de contraindre la Religion, laquelle doit être embrassée par Consentement, & non pas par violence, ven que les Sacrifices mêmes ne sont point requis que quand ils se font de bon Cœur.*

Id. Apol. c. 28

Idem ad
Scapul. c. 2.

Humain, & un Pouvoir naturel, que chacun adore ce qu'il a en estime ; & la Religion d'un Homme n'est ni profitable, ni prejudiciable à un autre. Ni ce n'est point non plus aucun trait de Religion de contraindre la Religion, laquelle doit être embrassée par Consentement, & non pas par violence, ven que les Sacrifices mêmes ne sont point requis que quand ils se font de bon Cœur.

Or, que tout Homme de bon Sens juge, comment, soit les Papistes, soit les Protestans (qui se vantent les uns & les autres de l'Antiquité) peuvent

vent se débarrasser de ces Témoignages si manifestes. Et à dire la verité, je doute beaucoup, si dans tout autre Point que ce soit, qu'ils reconnoissent, & que nous nions, ils peuvent trouver que tous les *Anciens Peres* & les *Ecrivains* s'accordent si exactement d'un commun accord. Ce qui montre combien eux tous ont jugé que cela étoit contraire à la Nature du Christianisme, & que ce n'est pas une petite Partie de l'Apostasie, que celle qui consiste dans le Point de la *Persecution*, qui de petit à petit est venue jusques-là, que le Pape sur le *Premier simple mécontentement*, peut *Excommunier les Princes*, *absoudre leurs Sujets de leur obéir*, & les chasser, ou les remettre à son plaisir. Si donc les *Protestans* ont justement de l'horreur pour ces Choses-là parmi les *Papistes*, n'est-ce pas une Chose Lamentable, qu'eux-mêmes fassent la même Chose? Une Chose, dont ils ne s'étoient jamais imaginez à leur premiere Apparition, quand ils étoient dans leur Primitive Innocence, comme il paroît par cette Sentence de *Luther* : *Ni le Pape, ni l'Evêque, ni aucun autre Homme, n'a le Pouvoir d'obliger un Chrétien à une Syllabe, hormis que ce ne soit de son Consentement propre.* Et encore, j'en appelle hardiment aux *Chrétiens*, que ni *Homme*, ni *Ange* ne peut leur Imposer aucune Loi, si ce n'est qu'autant qu'ils le veulent ; car nous sommes affranchis de toutes. Et quand il Comparut à la Diette de *Spire*, devant l'Empereur, dans une Conference Particuliere qu'il eût devant l'Archevêque de *Treves*, & *Joachim* Electeur de *Brandebourg*, comme il ne sembloit pas y avoir de possibilité qu'il demeurât d'accord avec ses Aversaires ; & qu'on lui demanda, quel remède lui sembloit le plus Convenable pour cela ? Il répondit, le Conseil que *Gamaliel* proposa aux *Juifs*, à sçavoir, que si ce dessein étoit de Dieu, il subsisteroit ; s'il ne l'étoit pas, il s'évanouiroit, ce qui, dit-il, doit contenter le Pape. Il ne dit pas, parce qu'il avoit raison, il devoit être épargné. Car ce Concile suppose

Luth. lib. de
captivitate
Babylon.

Histoire de
de Conf.
Frid.

suppose que ceux qui sont tolerez peuvent-être dans l'Erreur ; & néanmoins combien promptement le même *Luther*, pressa-t'il l'Electeur de *Saxe*, plutôt que lui même ne fut bien en seureté, de Bannir le pauvre *Carlostadius*, parce qu'il ne pouvoit pas se soumettre en toutes Choses à son Jugement ? Et certainement ce n'est pas sans fondement que le bruit a couru, que cela frapa *Luther* jusqu'au Cœur, (tellement qu'il eût besoin d'être Consolé) quand il fut informé, que *Carlostadius*, dans sa Lettre à sa Congregation, se qualifioit lui-même un *Homme banni pour la Conscience*, par la Sollicitation de *Martin Luther*. Et puisque tant les *Lutheriens* que les *Calvinistes* ne s'admettent point les uns les autres au Culte dans ces respectifs Gouvernemens ; cela montre combien peu ils valent mieux, qu'ou bien les *Papistes*, ou bien les *Arriens* en cette affaire particuliere. Et cependant *Calvin* dit; que la Conscience est affranchie de la Puissance de tous les Hommes : Si cela est ainsi, pourquoi donc fut-il la cause que *Castellion* fut banni, parce qu'à cause de la Conscience, il ne pouvoit pas croire, comme lui, que Dieu avoit Ordonné des Hommes à être Damnez. Et que *Servet* fut brûlé, pour nier la Divinité de *Christ*, si le Rapport que *Calvin* fit de lui peut être digne d'être crû ? Quoi qu'à la verité cette Opinion eût digne d'être en abomination, néanmoins la Pratique de *Calvin* ne l'étoit pas moins, en étant la cause qu'il avoit été brûlé, & soutenant ensuite, qu'il étoit permis de faire brûler les *Heretiques* ; en quoi il encourageoit les *Papistes* à conduire ceux qui suivoient ses Sentimens au Supplice avec d'autant plus d'assurance, qu'ils avoient pour garant la Doctrine de leur propre *Maitre de la Sette* ; de quoi ils n'oublierent pas de leur faire très frequemment des reproches ; & à la verité c'étoit une chose sans réponse pour eux. De-là vient, que sur cette matiere, le Judicieux Auteur de l'*Histoire du Concile de Trente* (dans

Calv. Inst.
cap. 19.
sect. 14.

(dans son Cinquième Livre, ou il fait le recit de plusieurs Protestans qui furent brulez pour leur Religion) remarque fort bien & fort sagement ceci, comme un sujet d'étonnement, que ceux de la nouvelle Reformation offroient de punir dans la matiere de Religion. Et apprenant dans la suite, que Calvin justifie la punition des Heretiques, il ajoute, Mais puis que le Nom d'Herésie peut être plus ou moins resserré, & même pris en diverse maniere, cette Doctrine peut aussi pareillement se prendre en divers sens, & peut en un certain tems porter prejudice à ceux, auxquels, dans un autre tems, elle peut avoir fait du bien.

Tellement que cette Doctrine de la Persecution ne peut point être defendue par les Protestans, sans renforcer les Mains des Inquisiteurs Papistes ; & à la verité, cela decend enfin, droit dans le Papisme. Puis que, si je ne puis pas faire profession & precher cette Religion, de laquelle je suis persuadé en ma Conscience qu'elle est veritable, c'est inutilement que je m'enquiers des Ecritures, & que je cherche à faire choix de ma Foi par des Convictions derivées de-là ; puis que tout ce que je remarque, ou, dont je suis persuadé, il faut, ou bien que je l'assujettisse au Jugement du Magistrat & de l'Eglise du lieu dans lequel je suis, ou autrement que je me resolve à changer de demeure, ou à mourrir. Et cette Doctrine Heretique & Antichrétienne, tant des Papistes que des Protestans, ne se reduit-elle pas à la fin à cette maudite Politique de Mahomet, qui defendit toute sorte de Raisonnement & de Discours touchant la Religion, comme donnant occasion aux Factions & aux Divisions ? Et veritablement ceux qui sollicitent la Persecution, & qui n'accordent pas la Liberté de Conscience, se declarent eux-mêmes par là être plutôt les Disciples de Mahomet, que de Christ ; & qu'ils ne sont en aucune maniere les Sectateurs de la Doctrine de l'Apôtre, qui ordonnoit aux Thessaloniens, d'éprouver toutes Choses, & de retenir ce qui est bon, 1 Thess. 5. v. 21. Et qui dit aussi,

Qu'à

La Persecution Protestante fortifie l'Inquisition Papiste.

Qu'à ceux qui ont un autre Sentiment, Dieu le leur revelera, Phil. 3. v. 15. non pas qu'il faut que cela leur soit poussé au dedans par les Batures & par les Banissemens.

§. VI. Or le *Fondement de la Persecution*, comme il a été montré ci-dessus, est un *Manque de Volonté de souffrir* ; car il n'y a point d'Homme, qui veuille persecuter nn autre à cause de sa Conscience, qui voulût souffrir pour la Sienne propre, s'il pouvoit l'éviter, puis que son Principe l'oblige, s'il en a la Puissance, d'établir par la Force, ce qu'il juge qui est *Veritable*, comme aussi de forcer les autres à cela. C'est pourquoi je juge, qu'il est à propos pour l'Instruction des Nations, d'ajouter brièvement quelque chose en ce lieu, touchant la *Nature des veritables Souffrances des Chrétiens* ; à quoi il a été rendu un très-fidele Témoignage par les *Témoins de Dieu*, lesquels il a suscitez en ce Siecle, au de-là de ce qui a été generalement connu & pratiqué depuis plusieurs de ces Generations, & même depuis que l'Apostasie s'est établie. Néantmoins ce n'est pas mon dessein ici, de diminuer en aucune façon les Souffrances des *Martyrs Protestans*, lesquels je croi avoir cheminé de bonne Foi envers Dieu, suivant la Dispensation de *Lumiere*, qui leur paroissoit en ce Jour, & desquels plusieurs étoient tout a fait Ennemis de la *Persecution*, comme cela pourroit être rendu manifeste par leurs Témoignages contr'elle.

Mais la Veritable & Chrétienne Souffrance est, *Que les Hommes fassent profession de ce qu'ils sont persuadez être Veritable & Droit, & de le pratiquer ainsi en s'acquittant de leur Culte envers Dieu, comme étant leur veritable Droit de le faire ainsi ; ni de n'en faire pas d'avantage en cela par rapport à quelque Gratification extérieure de la part des Hommes ; ni tant soit peu moins à cause de la crainte de leurs Loiz & de leurs Arrests contre cela. C'est ainsi qu'un Homme Chrétien doit maintenir sa juste Liberté, avec au-*
tant

tant de hardiesse & pourtant avec Innocence, & il se procurera la Paix, au tems qu'il faut, quoi qu'a travers le Sang ; comme ce Siecle l'a en quelque mesure Experimenté, & plusieurs en font Témoins ; ce qui sera encore plus manifeste au Monde, selon que la *Verité* s'établit sur la Terre. Mais ceux-là pèchent grandement contre cette excellente Regle, qui en tems de *Persecution* ne font pas Profession de leur Doctrine, autant qu'ils le voudroient, si les Choses étoient autrement ; & neantmoins, quand ils peuvent mettre le Magistrat de leur côté, non seulement ils élargissent jusques au dernier possible leur propre Liberté, mais ils cherchent à l'établir en la refusant aux autres.

Mais les Témoins de Dieu, appelez par mépris *Trembleurs*, ont donné une preuve manifeste de cette excellente Patience & de ces Souffrances : Car aussi-tôt que Dieu eût revelé sa *Verité* parmi eux, sans avoir aucun égard à toutes les Oppositions, ou à ce qu'ils pourroient rencontrer, ils allerent ça & là de côté & d'autre, selon qu'ils étoient meüs par le Seigneur, prêchans & répandans la *Verité* dans les Places Publiques, sur les Grands Chemins, dans les Ruës, & dans les Eglises Publiques, quoi que battus chaque Jour, fouiettez, meurtris, traînez, & emprisonnez pour cette raison. Et quand il y avoit en quelque lieu que ce fût une Eglise, ou une Assemblée recueillie, ils les enseignoient de tenir leurs Assemblées ouvertement, & de ne point fermer les Portes, ni de ne le faire point à la dérobée, afin que tout le Monde le sçeut, & que quiconque voudroit pût entrer. Et comme par ce moyen-là tout juste Sujet de crainte de Conspiration contre le Gouvernement étoit entièrement ôté ; aussi leur Courage & la Fidelité, qu'ils avoient en n'abandonnant point leur Assemblée (mais plus particulièrement la Presence & la Gloire de Dieu, qui se manifestoit dans l'Assemblée, devenant terrible à leurs Persecuteurs)

Les innocentes Souffrances du Peuple appelle Trembleurs.

teurs) fatiguoit tellement la Malice de leurs Aversaires, qu'ils étoient contraints bien souvent de laisser leur Ouvrage sans être achevé. Car quand ils venoient pour disperfer une Assemblée, ils étoient contraints de tirer dehors chaque Individu par force; ne leur étant pas libre d'abandonner leur Liberté, en se separant à leur Commandement: Et quand on les avoit trainez dehors, à moins qu'ils ne fussent retenus dehors par Violence, ils s'en retournoient incontinent à leur place tout paisiblement. Et quand même, quelquefois les Magistrats ont fait demolir leur Maisons de Devotion, ils se sont Assemblez le lendemain ouvertement sur les Mafures; & ainsi ils conservoient leur Possession & leur Terrain, comme étant naturellement le leur propre, & qu'ils ne pouvoient avoir leur Droit de s'assembler & de Servir Dieu confisqué à Personne. De telle sorte que quand il venoit des Gens Armez pour les dissiper, il leur étoit impossible de le faire, à moins qu'ils n'eussent tué tout le Monde qui y étoit; car ils se tenoient si ferrez tous ensemble, qu'aucune violence n'eût pû les porter aucun d'eux à se bouger, jusqu'à ce qu'on les eût arrachez de-là par contrainte. Tellement que quand la Malice de leurs Aversaires incitoit à prendre des Péles, & à jeter sur eux les Ruines & les Ordures, ils demeuroient-là sans en être émeus, étant tous prêts, si le Seigneur le vouloit permettre ainsi, d'être-là ensevelis tous vifs, temoignans pour lui. Comme cette Patient, mais Courageuse maniere de Souffrir rendoit l'Ouvrage des Peseuteurs fort laborieux & ennuyant pour eux; de même aussi le Courage de la Patience des Souffrans, qui n'usoient point de Resistance, ni ne portoient point d'Armes pour se defendre, ni ne cherchoient point les moyens de se Venger dans de pareilles occasions, frappa secrettement les Cœurs des Persecuteurs, & firent que les Roues
de

de leurs Charriots n'avançoient que fort lentement. Parce moyen-là, après beaucoup de Souffrances & de plusieurs sortes, ainsi patiemment endurées, desquelles si on vouloit les reciter on pourroit faire un Volume, qui pourra bien être publié aux Nations quand il en sera tems (car nous les avons Enregistrées) nous avons obtenu une sorte de *Liberté Negative*, tellement qu'à présent nous nous assemblons pour la plupart tous ensemble sans empêchement de la part du Magistrat. Mais tout au contraire, la plupart des *Protestans*, quand-ils n'ont point de Permission ni de Tolerance de Magistrat, s'assemblent seulement en secret & cachent leur Témoignage; & quand-ils sont découverts, s'il y a quelque vrai semblance qu'ils puissent se sauver par la Force (ou supposé que ce fût en dissipant ceux qui les cherchent) ils le feront, en quoi ils perdent la Gloire de leurs Souffrances, comme ne se montrans pas les innocens Sectateurs de Christ, ni n'ayans pas un Témoignage de leur Innocence dans le Cœur de leur Poursuivans; leur Furie est d'autant plus allumée contr'eux par une telle resistance. Quant à cette derniere partie, de resister à ceux qui les persecutent, ils ne peuvent pas pretendre à aucun Precepte de la part de Christ, ni à aucun Exemple de lui, ou approuvé de ses Apôtres.

Mais, quant à la premiere partie, à favoir, de *objection*. Fuir, & de s'assembler secrettement, & de ne rendre pas ouvertement Témoignage à la Verité, on objecte communement cette Sentence de Christ, *Matth. 10. v. 23. Quand-ils vous persecuteront en cette Ville-là, fuyez vous en dans une autre. Et Acts 9. v. 4. Que les Disciples s'assembloient secrettement, ayans les portes fermées pour la crainte des Juifs. Et Acts 9. v. 25. Que Paul fut mis hors de Damas, par la muraille étant dévalé en bas dans une Corbeille..*

Réponse.

La faite n'est
pas approuvée
en tems de
Persecution.

A tout cela, Je répons, premièrement, Quant à cette Sentence de Christ, c'est une Question, si elle a quelque Relation ultérieure outre celle de ce Message particulier, avec lequel il les envoya vers les *Juifs* ; & même la dernière partie des paroles semble vouloir dire tout autant expressement, *Car vous n'aurez point achevé d'aller par toutes les Villes de Juda, que le Fils de l'Homme ne soit venu.* Or, une Pratique particuliere, ou un Commandement, pour un Tems particulier, ne servira point d'un préjugé à Personne à présent, pour éviter la Croix de Christ. Mais en supposant que ce Precepte s'étende plus loin, il faut qu'il s'entende en telle maniere, que l'on n'en doit faire usage seulement que selon que l'Esprit en donne la Liberté ; autrement Personne qui puisse s'enfuir, ne pourroit souffrir la Persecution. Comment donc les Apôtres, *Jean & Pierre*, ne s'enfuyoient-ils pas, quand ils furent persecutez la première fois à *Jerusalem* ? Mais tout au contraire, le lendemain après qu'ils furent relâchez par le Conseil, ils s'en allerent Prêcher hardiment au Peuple. Mais en verité, plusieurs ne sont que trop capables d'étendre de semblables Sentences que celles-cy, pour la conservation d'eux mêmes, & par conséquent ils ont un grand sujet de craindre, quand ils les interpretent ainsi qu'ils ne gauchissent de rendre témoignage à Christ, de peur de se prejudicier à eux mêmes, en craignant de ne les entendre pas bien. Quand à cette Assemblée en secret des Disciples, nous n'avons seulement qu'une Relation d'une question de fait, mais cela ne suffit pas pour en faire un préjugé pour nous ; & la facilité des hommes à les imiter en cela, (qui, soit que nous le sachions, peut avoir été un Acte de foiblesse) & non pas en d'autres choses de contraire nature, montre que ce n'est pas là un véritable Zele, de ressembler à ces Disciples, mais à la verité un desir de se conserver eux mêmes, qui les meut à en agir ainsi. Enfin, quand à ce que

Paul

Paul fut transporté hors de *Damas*, le cas étoit particulier, & il ne faut point douter, que cela ne se fit par une Permission particuliere de la part de Dieu ; lequel l'ayant destiné pour être un principal Ministère de son *Evangile*, voyoit, qu'il étoit à propos, dans sa Sapiëce, de faire avorter le méchant Conseil des *Juifs*. Mais nos Aversaires n'ont pas un si grand Pretexte pour s'enfuir, de qui la fuite provient de la Conservation de soi même, & non pas d'une Immediate Revelation. Et que *Paul* ne fit point de ceci la Methode de sa procedure, cela paroît, en ce que dans un autre tems, nonobstant la persuasion des ses Amis, & les certaines Propheties de ses Souffrances à venir, il ne voulut point être dissuadé de monter à *Jerusalem*, ce que suivant la Regle dont nous avons fait mention ci-dessus, il pouvoit avoir fait.

Mais enfin, Pour conclurre cette matiere, Gloire soit à Dieu, & à Nôtre Seigneur *Jesus Christ*, de ce que qu'à present depuis *Vint Cinq Ans*, qu'il y a que nous sommes connus pour être un Peuple séparé & distinct, il nous a donné de souffrir Fidèlement pour son *Nom*, sans diminuer n'y sans s'enfuir de la Croix ; & de quelque Liberté que nous jouïssions à present, c'est par sa Misericorde, & non pas par aucune Invention extérieure des nôtres, ou en nous la Procurant ; mais c'est lui qui a operé sur les Cœurs de nos Aversaires. Ce n'a point été non plus aucun Interêt extérieur qui nous l'a procuré, mais le Témoignage de nôtre Innocence dans les Cœurs de nos Superieurs : Car Dieu nous a preservez jusques à present dans la *Patiente Souffrance de Jesus*, en ce que nous n'avons point abandonné nôtre cause pour avoir persecuté Personne, ce que peu de Chrétiens, sinon aucuns, de ceux que je connois peuvent dire. Or, nos malicieux Ennemis n'ont rien à dire, contre nôtre Cause Incomparable ; quoi qu'Innocente & Chrétienne, sinon que si nous

A cet An
1700. il y a
50 Ans.

avons

avons le Pouvoir, nous ferions aussi la même Chose. Cela est un trait d'une pure Animosité déraisonnable, & un Privilege qu'ils prennent de juger des Choses à venir, lequel ils n'ont point par la Revelation immediate ; & assurement c'est le plus grand & le plus haut point de rudesse dans le Jugement que de dire, que des Gens voudroient faire ce qui est contraire au *Principe dont-ils font Profession*, s'ils le pouvoient, eux qui jusques ici n'ont point donné aucun fondement à cela, par leur Pratique, & c'est en quoi ils jugent seulement les autres par eux mêmes : De pareilles Conjectures ne peuvent point nous Combattre, tant que nous serons Innocens. Et si jamais nous devenons coupables de *Persecution*, en contraignant les autres Hommes par des Punitions Corporelles à se tourner de nôtre côté, alors que l'on nous juge les plus grands de tous les *Hypocrites*, & que Personne ne nous épargne à nous *Persecuter*. Amen, dit mon Ame.

T H E S E XV.

Des Salutations & des Recreations, &c.

Ephes. 5. 11. Puis que toute la Religion tend principalement à cette
I Pier. 1. 14. Fin, c'est de retirer l'Homme de l'Esprit & de la
Jean 3. 44. vaine Conversation de ce Monde, & à le mener
Jere. 10. 3. dans la Communion intérieure avec Dieu, devant
Act. 10. 26. lequel, si nous sommes toujours en Crainte, nous
Mat. 15. 13. sommes estimez Bien-heureux ; c'est pour cette rai-
Col 2. 8. son qu'il faut que ceux qui s'approchent de cette
Crainte, rejettent & delassent toutes ces vaines Con-
tumes & Habitudes, soit en Parole, soit en Action ;
telles que sont celles de tirer le Chapeau à un Homme,
ou se decouvrir la Tête, de plier le jarret, & telles
autres Inflexions de Corps dans les Salutations, avec
toutes

toutes ces Folles & superstitieuses Formalitez qui les accompagnent ; toutes lesquelles l'Hommes a inventé dans son Etat degeneré, pour entretenir sa Vanité, dans l'Orgueil, dans la vaine Pompe & dans la Gloire de ce Monde : Comme aussi les Jeux inutiles, les Recreations frivoles ; les Divertissemens, les Jeux de Cartes, &c. ce qui n'a été inventé que pour consumer le Temps précieux inutilement, & divertir l'Ame du Témoin de Dieu dans le Cœur, & du vif Sentiment de sa Crainte, & de cet Esprit Evangelique, duquel les Chrétiens doivent être fermentez, & qui meine à la Sobriété, à la Gravité, & à la Crainte Sincere de Dieu ; & tant que nous cheminons en cela, la Benediction de Dieu est sentie près de nous dans ces Actions auxquelles nous sommes engagez nécessairement, afin que nous ayons soin des Choses qui regardent l'entretien de l'Homme extérieur.

§. I. **A**yant jusqu'à présent traité des Principes de la Religion, tant de ceux qui se rapportent à la *Doctrine*, que de ceux qui regardent le *Culte* ; j'ai à parler à présent de quelques Pratiques, qui ont été la Production de ce *Printipe*, en ces Témoin, lesquels Dieu a fufcitez aujourd'hui, pour rendre Témoinage à sa *Verité*. Ce ne fera pas peu les recommander (je pense) dans l'Opinion des Personnes Modestes & Judicieuses que de dire, en les prenant en general (même par l'Aveu de leurs Aversaires) que l'on les a trouvez être exemts de ces Abominations qui abondent parmi les autres Professeurs, telles que sont les *Juremens*, les *Turongneries*, les *Paillardises*, les *Debauches*, &c. & que communement la venue seule parmi ce Peuple opere naturellement un semblable Changement, tellement que l'on a connu plusieurs Personnes Vicieuses & Profanes, qui en venant à cette *Verité*, sont devenues Modestes & Vertueuses ; & que plusieurs, Legers, Vains & Impudiques,

Impudiques, sont devenus Graves & Sérieux, comme nos Averfaires n'oseroient le nier :

C'est de cette maniere que les Papistes avoient accoutume de desapprouver la Sobriete des Vaudois, desquels Reiner Auteur Papiste écrit ainsi. Mais cette Secte des Leonistes a une grande Apparence de Verité ; en ce qu'ils vivent jastement devant les Hommes, & croyant bien toutes les Choses de Dieu, & tous les Articles qui sont contenus dans le Symbole, ils blasphemement seulement & haïssent l'Eglise de Rome.

* Néanmoins pour ne manquer pas de quelque chose dont ils puissent médire de nous, ils ne cessent de nous accuser de ces mêmes Choses, lesquelles ils recommandent extremement quand elles se trouvent parmi eux mêmes : C'est ainsi qu'ils appellent nôtre *Gravité* une *mauvaise Humeur* ; nôtre *Sérieux* une *Melancholie* ; nôtre *Silence* une *Bêtise*. Ceux qui ont été Vicieux & Profanes parmi eux, mais qui en venant à nous sont revenus de tous ces Maux, de peur

qu'ils ne puissent louer la Verité de nôtre Profession, ils disent, qu'au lieu qu'ils étoient ci-devant des Profanes, ils sont devenus pires, *en ce qu'ils sont Hypocrites & Orgueilleux en leurs Esprits*. Si quelques uns qui auparavant étoient *Dissolus & Profanes* parmi eux, en se rengeant à la Verité avec nous, deviennent *Menagers & Diligens*, alors ils les chargeront d'*Avarice* : Et si quelques Personnes considerables parmi eux viennent à nous, à cause de la *Gravité*, de la *Pieté*, & des *Decouvertes à l'égard de Dieu*, alors ils diront, qu'ils étoient toujours sujets à la *Melancholie*, & à l'*Entousiasme* ; quoi qu'auparavant, quand ils étoient parmi eux, cela ne fût estimé ni *Melancholie*, ni *Entousiasme*, dans un mauvais Sens, mais une *Gravité Chrétienne*, & une *Divine Revelation*. Ils appellent nôtre *Hardiesse*, & nôtre *Souffrance Chrétienne*, une *Opiniatreté* & un *Entêtement* ; quoi que presque la moitié, s'ils étoient parmi eux, l'estimeroient être un *Courage Corétien*, & une *Noblesse*. Et quoi que par ce moyen, ils s'efforcent, par leur Envie, de lire au rebours tout ce qui a de la relation avec nous, estimans ces Choses pour des Vices en nous, lesquelles en eux mêmes ils voudroient vanter comme des Vertus ; néanmoins la Force de la Verité a souvent

souvent extorqué cette Confession d'eux, *Que nous étions généralement un Peuple pur & net, quand à la Conversation Exterieur.*

Mais cela, disent-ils, n'est que par Politique, pour rendre nôtre Heresie recommandable.

Mais je dis, c'est d'une telle Politique, dont Christ & ses Apôtres se sont servis, & dont tous les bons Chrétiens doivent user; & même la Verité a tellement prevalu, par la Pureté de ses Sectateurs, que si un homme qui seroit appelé *Trembleur*, ne fait que ce qui est commun parmy eux, comme de *rire*, & d'être *Delicat*, de *parler amplement*, & de ne tenir pas sa *Parole*, ou de se laisser surprendre à la *Promptitude*, ou à la *Colere*, ils disent aussi tôt, *O cecy est contre vôtre Profession!* Comme si à la verité, d'en agir ainsi, cela s'accordoit fort bien avec la leur; en quoy, bien qu'ils disent la verité, néanmoins ils perdent leur Cause. Mais s'ils peuvent trouver quelcun, sous nôtre nom, envelopé dans quelqu'un de ces maux communs parmy eux, (comme chacun peut s'imaginer que parmy plusieurs milliers, il se peut trouver de la paille, puis que de douze Disciples, un fut trouvé être un Diable.) O combien feront-ils d'insulte, & combien plus de bruit feront-ils d'une faute de mégarde d'un seul *Trembleur*, que d'une centaine de parmy eux mêmes?

§ II. Mais il y a de certaines choses particulières, lesquels la plus grande part de nos avversaires prétendent être legitimes, & dans lesquelles eux mêmes conversent, comme n'étant en aucune façon incompatibles avec la *Religion Chrétienne*, lesquelles nous n'avons nullement trouvé qu'elles nous fussent permises, & auxquelles il nous a été commandé par le Seigneur de renoncer, quoy qu'en le faisant, cela ait donné occasion à de grandes souffrances, & à des souffleteries, & nous ait procuré beaucoup de haine & de malice de la part du monde. Et parce que la nature de ces choses est telle,

qu'elles nous distinguent au premier abord, & nous font connoître de telle sorte, que nous ne pouvons pas nous cacher nous mêmes de personne, sans devenir infidelles à nôtre témoignage ; aussi nos épreuves & nos exercices n'en ont été par là que plus grands en nombre, & plus difficiles, comme il paroîtra cy-après. J'ay fait mes efforts de renfermer brièvement ces choses dans cette These ; mais elles pourront être représentées plus au long dans ces Six Propositions suivantes.

Les Titres
Flatteurs.

1. *Qu'il n'est pas permis de donner aux hommes de tels Titres flatteurs, comme vôtre Sainteté, vôtre Majesté, vôtre Eminence, vôtre Excellence, vôtre Grâce, vôtre Seigneurie, vôtre Honneur, &c. ni de se servir, de ces discours flatteurs, appelez communement*
[COMPLIMENS.]

Le Chapeau
& le Genouil.

2. *Qu'il n'est pas permis aux Chrétiens de se mettre à genoux, ou de se prosterner eux mêmes devant aucun homme, ou de courber le corps, ou découvrir la tête devant eux-*

Les Habits.

3. *Qu'il n'est pas permis à un Chrétien d'user de superfluité dans ses vêtemens, comme n'étant d'aucun usage, hormis que pour l'ornement & pour la vanité.*

Le Jeu.

4. *Qu'il n'est pas permis de se servir de Jeux, de Passetems, de Divertissemens, ou entr'autres choses, de Comedies, parmy les Chrétiens, sous l'imagination de Recreations, lesquelles ne s'accordent pas avec le silence Chrétien, la Gravité, & la Sobriété : Car le Rire, le Divertissement, le Jeu, la Moquerie, la Raillerie, le vain Babil, &c. n'est point une Liberté Chrétienne, ni une gayeté innocente.*

Le Jugement.

5. *Qu'il n'est pas permis aux Chrétiens, de Jurer du tout, sous l'Evangile, non pas seulement, pour quelque utilité, & dans leurs discours ordinaires ; ce qui étoit aussi defendu sous la Loy Mosaique ; mais non pas même en Jugement devant le Magistrat.*

Le Combat.

6. *Qu'il n'est pas permis aux Chrétiens de résister au mal,*

mal, ou de faire la Guerre, ou de Combarre dans aucun Cas.

Avant que j'entre en aucune particuliere recherche exacte de ces choses, je parleray auparavant, Premièrement, de quelques considerations generales, pour prevenir toutes les méprises; & ensuite j'ajouteray quelques considerations generales qui les concernent toutes également. Je ne voudrois pas que personne jugeât que nous nous proposons par ce moyen de détruire la *Relation mutuelle*, qui est, ou, entre le *Prince*, & le *Peuple*, ou le *Maître*, & les *Serviteurs*, les *Peres* & *Meres*, & les *Enfans*. Non, point du tout, nous prouverons que nôtre Principe dans ces choses là, n'a point un tel penchant, & que ces Relations Naturelles, sont plutôt mieux établies, qu'aucunement blessées par là. Ensuite, que personne ne pense point, que de nôtre opinion sur ces choses, il s'en ensuive aucune necessité d'*Aplanir*, ou d'unir, comme si tous les hommes devoient avoir leurs biens en *Commun*. Nôtre Principe laisse jouir paisiblement chacun de ce que, ou bien son Industrie, ou bien ses Parens luy ont aquis; il est seulement instruit par là, de s'en servir legitime-ment, tant pour son propre avantage, que pour celui de ses Freres, & le tout à la gloire de Dieu: En quoy aussi il faut que toutes ses Actions soient *Volontaires*; & nullement contraintes. Et de plus encore, nous ne disons pas par là, que personne puisse se servir de la Creation plus ou moins qu'un autre, Car nous sçavons, que comme il a plu à Dieu de la Distribuer differemment, en donnant d'avantage à quelques-uns, & moins à quelques autres, aussi s'en peuvent-ils servir ainsi suivant cela. Les differentes conditions sous lesquelles les hommes sont diversement reglez, ensemble avec leurs Educations qui y répondent, montrent cela bien suffisamment. Le *Serviteur* n'est pas élevé de la même maniere que le *Maître*, ni le *Fermier*, comme le *Propriétaire*, ni le *Riche*, de même maniere que

Degrez de
Preleance &
de Dignité
approuvez.

L'Educaton
est differente
à proposi-
tion.

L'usage Le-
gitime ou il-
legitime de
la Creation.

le *Pauvre*, ni le *Prince*, comme le *Paisant*. Or, quoy qu'il ne soit point permis à personne, quelques grande abondance qu'ils puissent avoir, ou qu'elle que puisse être leur Education, de se servir de ce qui est purement superflu : Neanmoins, puis que leurs Education les a accoutuméz à cela, & que leur Capacité leur donne la force d'en agir ainsi, sans être Prodiges, ni desordonnez, ils peuvent mieux user des choses dans leur espece, que les autres, desquels, n'y l'*Education* ne les a point accoutuméz à ces choses, ni leur Capacité n'atteindroit pas à les obtenir. Car il est hors de toute sorte de doute, que quelque chose que ce soit que la Creation nous fournisse, c'est pour l'usage de l'homme, & que l'usage moderé de ces choses est permis ; neanmoins par *accident*, elles peuvent être illegitimes pour quelques uns, & non pas pour les autres. Comme par exemple, celuy qui a cause de son Etat & de son Education, a été accoutumé à manger de la *Chair*, & à boire du *Vin*, & à être vêtu de la plus *belle Laine* ; si ses biens le peuvent permettre, & qu'il ne s'en serve, ni en superfluité, ni excessivement, il le peut faire, & peut être que s'il s'adonnoit à se nourrir, & à se vêtir comme font les *Paisans*, cela pourroit prejudicier à la Santé de son corps, & ne profiter en rien pour son ame. Mais si un homme de qui l'Etat & l'Education l'auroient accoutumé à un *Aliment* plus grossier, & à un *Vêtement* de même, vouloit aller au de là de ce qu'il a, ou de ce qu'il avoit été accoutumé, au prejudice manifeste de sa Famille & de ses Enfans, il n'y a point de doute que cela seroit illegitime pour luy, même de manger, & de se vêtir ainsi comme un autre à qui il seroit permis ; Car afin que cet autre puisse être autant mortifié, & qu'il ait renoncé à soy même, jusqu'à s'humilier à cela à quoy celuy-cy aspire, tant qu'il a d'envie de luy ressembler ; Celuy là pretend au de là de ce, ou bien qu'il est capable, ou bien qu'il a ac-

a accoûtumé de faire. Le lieu d'assurance donc est, pour ceux qui ont l'abondance de leur côté, de veiller sur eux mêmes, afin qu'ils en usent avec moderation, & qu'ils retranchent toutes superfluités, étant portés de bonne volonté, autant qu'il est en leur pouvoir, pour assister l'indigence de ceux à qui la Providence a constitué une plus petite portion de subsistance. *Que le Frere qui est de haute Condition se rejouisse en ce qu'il est humilié, & que ceux que Dieu appelle à une basse Condition, soient contents de leur Etat, ne portans point envie à ces Freres, qui sont dans une plus grande abondance, sachans qu'ils ont reçu abondance, quant à l'homme Interieur; Ce qui est ce à quoy il faut principalement avoir égard. Pour cet effet, qu'ils se donnent garde d'une telle Tentation, que celle de se servir de leur Vocation, comme d'une Machine pour devenir plus Riches, sachant qu'ils ont cet avantage par dessus le Noble & le Riche, comme on les appelle, c'est que la verité ne les abaisse aucunement, non pas même dans l'estime du Monde, comme elle fait aux autres; mais qu'ils sont plutôt exaltez par là, en ce que, quant à l'Interieure & Spirituelle Communion des Saints, ils deviennent les Freres & les Compagnons des plus Grands & des plus Riches; & à cet égard, Que celui qui est de basse Condition, se rejouisse de ce qu'il est exalté.*

Le Riche
pour secon-
rir le mal-
heureux.

Ces choses étant posées par avance, je voudrois proposer serieusement à tous ceux qui peussent en sincerité, à être véritablement Chrétiens, & cela, de Nature, & non point de Nom seulement; Si cela ne seroit point une chose desirable, & ne contribueroit pas grandement à la recommandation du Christianisme, & à l'augmentation de la vie & de la vertu de Christ, Si tous les Titres Superflus d'Honneur, la depense excessive, & la Prodigalité à la Table, & aux Habits, l'excez du Jeu, des Divertissemens & des Comedies, se laissoient tout à fait

fait, & que l'on y renouçât? Et si ceux qui s'en défont, en s'en abstenant ainsi, ne cheminent pas conformément aux Disciples de Christ & de ses Apôtres, & n'approchent pas plus en cela de leur Exemple, que ceux qui s'en servent? Si le Renoncement à ces choses là empêcheroit personne d'être de bons *Chrétiens*? Où si les *Chrétiens* ne pourroient pas être meilleurs sans elles, qu'avec elles? Certainement les Personnes *Modestes* & *Sérieuses*, parmi toutes les Conditions, diront, *qu'oui*. Donc, ceux qui y renoncent, comme ne les estimans pas convenables aux *Chrétiens*, ne doivent assurément point être blamez, mais plutôt louez d'en agir ainsi: Parce qu'ils rehaussent effectivement dans le Principe & dans la Pratique, ce que les autres reconnoissent qui seroit à souhaiter, mais qu'ils ne peuvent jamais rendre efficace, tant qu'ils approuveront l'usage de ces choses comme étant legitimes. Et Dieu l'a rendu manifeste en ce Siecle, en ce qu'en découvrant le mal de ces choses là, & en détournant ses Témoins, pour leur faire rendre témoignage contr'elles, il a produit efficacement en plusieurs, cette *Mortification*, & cette *Retraite de l'Amour & des Soucis de ce Monde*, lesquels Conversoient tous les jours dans le Monde, (mais qui au dedans s'en étoient dégagés,) soit dans l'Etat de *Mariage*, soit dans leurs Legitimes Emplois; ce que l'on avoit crû ne pouvoir obtenir, que seulement par ceux qui se renfermoient dans des *Cloîtres* & dans des *Monastères*. C'est assez parler de cecy en general.

§. III. Quant à la premiere, nous affirmons positivement, *Qu'il n'est point permis aux Chrétiens, ni de donner, ni de recevoir ces Titres d'Honneur, comme votre Sainteté, votre Majesté, votre Excellence, votre Eminence, &c.*

Les Titres.

Premierement, parce que ces Titres ne font point partie de cette Obeissance qui est due aux *Magistrats*, ou aux *Empereurs*; ni, en les leur donnant; n'ajou-

te

re rien, ni ne diminüe rien de cette Suijection que nous leurs devons, laquelle consiste, à obeir à leurs justes & legitimes Commandemens, & non pas, en des Titres, ou en des Designations.

Secondement, nous ne trouvons point que dans l'Ecriture, aucun de ces semblables Titres se soient pratiquez, soit sous la Loy, soit sous l'Evangile: Mais qu'en parlant aux Rois, aux Princes, & aux Nobles, on se serroit seulement d'un simple Nom, comme, O Roy! & cela sans aucun surcroît de Designation, hormis peut être, le Nom de la Personne, comme, O Roy Agrippa, &c.

En troisième lieu, cela impose une necessité aux Chrétiens, le plus souvent de mentir, parce que les Personnes qui obtiennent ces Titres là, soit par Election, soit par Heredité, peuvent très-souvent se trouver n'avoir effectivement rien en eux mêmes qui les merite, ou qui y réponde: Comme quelques-uns à qui il est dit, vôtre Excellence, qui n'ont en eux rien de l'Excellence; & tel est appelé, vôtre Grace, qui paroît ennemy de la Grace; & celuy qui est appelé vôtre Honneur, est connu pour être un mal honnête, & un Roturier. Je suis étonné qu'elle Loy d'homme, ou qu'elles Patentes doivent m'obliger à dire un Mensonge, en appellant le Bien, Mal, & le Mal, Bien? Je suis étonné, qu'elle Loi d'homme peut me mettre à couvert, en faisant cela, du juste Jugement de Dieu, qui me fera rendre conte, de chaque parole oiseuse? Et Mentir est bien quelque chose d'avantage. Assurement les Chrétiens devroient avoir honte que de telles Loix, qui traversent manifestement la Loy de Dieu, soient parmy eux.

Si l'on dit, Que nous devons en Charité supposer cela, qu'ils ont ces Vertus là, parce que le Roy leur a conféré ces Titres, ou bien qu'ils sont descendus de telles personnes qui les meritoient.

Je répons, La Charité ne détruit point la Connoissance: Je ne suis point obligé par Charité, ni de croire

Sous la Loy
& l'Evangile.

Les Titres
Menteurs.

Les Patentes
n'obligent
point à
Mentir.

Object.

Reponse.

croire

croire ni de dire un *Mensonge*. Or, il est évident, & Personne ne le peut nier, que ces Vertus ne sont pas en la plupart des Personnes, représentées par les *Titres* qu'elles portent ; ni on ne voudroit point nous donner la Liberté de parler ainsi à ceux, en qui ces Vertus là résident, à moins qu'ils ne soient élevez à une telle dignité par des Princes extérieurs. Tellement qu'il ne faut pas que ceux qui sont véritablement Vertueux, soient désignez par leurs Vertus, parce qu'ils ne sont pas privilegiez par les Princes de ce Monde ; & qu'il faut que ceux qui ne les ont pas, soient appelez ainsi, parce qu'ils ont obtenu une Lettre Patente pour l'être : Et tout cela se fait par ceux, qui prétendent être les Sectateurs de celui qui commandoit à ses Disciples, *De n'être point appelés des Hommes, nôtre Maître ; & qui leur a dit, Que ceux-là ne sçauroient croire, qui reçoivent l'Honneur, ou cherchent la Gloire l'un de l'autre, & ne cherchent point l'Honneur qui vient de Dieu seulement.* Cela est si manifeste aux Personnes qui veulent véritablement être *Chrêtiens*, que cela n'a point de besoin de Conséquence.

Votre Sainteté. Votre Grace, &c.

En quatrième lieu, Quant à ces *Titres* de *Sainteté*, d'*Eminence*, & d'*Excellence*, qui sont en usage parmi les *Papistes*, au *Pape* & aux *Cardinaux*, &c. & ceux de *Grace*, & de *Seigneurie*, & de *Reverence*, dont-on se sert à l'égard du *Clergé* parmi les *Protestans*, c'est la plus Blasphématoire de toutes les Usurpations. Car si on se sert de *Sainteté*, & de *Grace*, parce que ces Choses doivent être dans un *Pape*, ou dans un *Evêque*, comment viennent-ils à l'usurper particulièrement pour eux mêmes ? La *Sainteté*, & la *Grace*, ne doivent elles pas être dans chaque *Chrétien* ? Et ainsi tous les *Chrêtiens* se pourroient dire l'un à l'autre, *Votre Sainteté*, & *Votre Grace*. Ensuite, comment peuvent-ils avec *Raison* prétendre à quelques autres *Titres* d'avantage, que ceux qui étoient pratiquez & reçus par les

les Apôtres, & par les Premières Chrétiens, desquels ils prétendent qu'ils sont les Successeurs, (& qu'ils avoueront) eux mêmes, je pense, que ce n'est qu'entant que leurs Successeurs, & non autrement, que tout cet Honneur qu'ils recherchent, leur est dû? Or, s'ils ne recherchoient pas, ni ne recevoient, ni ne permettoient pas de tels *Honneurs* & de tels *Titres*, comment est-ce qu'ils seroient venus par eux? S'ils disent, Qu'ils le faisoient, qu'ils le prouvent s'ils peuvent: Nous ne trouvons rien de tel dans l'Ecriture. Les Chrétiens parlent aux Apôtres sans aucune semblable Denomination, ni sans dire, *S'il plait à votre Grace, Votre Sainteté, Votre Seigneurie, ni Votre Reverence*; ils ne sont point appelés non plus *Monseigneur Pierre*, ni *Monseigneur Paul*; non pas même *Maître Pierre*, ni *Maître Paul*; ni *Docteur Pierre*, ni *Docteur Paul*; mais simplement; & cela non seulement dans l'Ecriture, mais pendant quelque Centaine d'Années après: Tellement qu'il paroît que cela est un Fruit manifeste de l'Apostasie. Car si ces *Titres-là* naissent ou de l'Emploi, ou du Merite des Personnes, on ne niera pas que les Apôtres ne les méritassent mieux que Personne à présent de ceux qui les demandent. Mais la Chose est claire, les Apôtres avoient la *Sainteté*, l'*Excellence*, la *Grace*; & parce qu'ils étoient *Saints*, *Excellens* & *Gratieux*, ils ne se servoient point de semblables *Titres*, ni ne les admettoient point: Mais ceux-ci qui n'ont ni *Sainteté*, ni *Excellence*, ni *Grace*, ont besoin d'être ainsi nommez, pour satisfaire à leurs Inclinations ambitieuses & vaines, ce qui est un Témoinage manifeste de leur *Hypocrisie*.

En cinquième lieu, Quant à ce *Titre* de *Majesté*, communément attribuée aux Princes, nous ne le trouvons point donné à Personne d'entr'eux dans la Sainte Ecriture; mais que c'étoit particulièrement & d'une façon singulière qu'il étoit donné à Dieu, comme 1 *Chron.* 29. v. 11. *Job* 37. v. 22.

Pseau.

*Pſeau. 21. v. 5. & 29. v. 4. & 43. v. 3. & 63. v. 1. & 96. v. 6. Eſa. 2. v. 10. & 24. v. 14. & 26. v. 10. Heb. 1. v. 3. 2 Pier. 1. v. 16. & en pluſieurs autres lieux d'avantage. De-là vient que Jude dit, v. 25. A Dieu ſeul Sage, nôtre Sauveur, ſoit Gloire & Ma-
jeſté, &c. non pas aux Hommes. Nous trouvons dans l'Ecriture l'orgueilleux Roi *Nebuchadnetzar*, qui s'approprie ce Titre à lui même, *Dan. 4. 30.* & qui en ce tems-là en reçût une ſuffiſante Re-
primende, par le Jugement impreveu qui vint ſur lui. Et par conſequent dans tous les Noms dont-on ſe ſervoit envers les Princes dans l'*Ancien Testament*, cela ne ſe trouve point, ni encore dans le *Nouveau*. *Paul* étoit fort civil envers *Agrippa*, cependant il ne lui donne point un ſemblable Titre : Ni même ce Titre n'étoit point en uſage parmi les Chrétiens dans les Premiers Tems. D'où vient que l'*Histoire Eccleſiaſtique*, de la Reformation de *France*, faiſant la Relation du Discours du Seigneur *Roſhefort*, dans l'Assemblée des Etats de *France*, tenue ſous *Charles Neuf*, en l'Année 1560. dit,*

Eccleſ. Hiſt.
Lib. 4. p. 445.

Vôtre Maje-
ſté n'étoit
point en u-
ſage autre-
ſon : Com-
me Ann 1560

*Que cette Harangue fut bien remarquée, en ce qu'il ne ſe ſervit point du mot de [Majeſté] inventé par les Flateurs des derniers Siecles. Et cependant cet Auteur ne prit pas garde, comment Calvin, ſon Maître, s'étoit ſervi de ce Titre Flateur envers François Premier, Roi de France ; & non ſeulement cela, mais il l'appelle Roi Très-Chrétien, dans l'Epi-
tre de ſes Inſtitutions ; quoi qu'il fût évident par ſes Perſecutions de chaque jour contre les *Refor-
mateurs*, qu'il étoit bien éloigné d'être tel, & même dans la propre Opinion de Calvin. Aſſurement la condeſcendance à ces vains Titres impoſés & introduits par l'*Antechriſt*, tendoient grandement à ſietrir la *Reformation*, & à la rendre defectueuſe en pluſieurs Chofes.*

En dernier lieu, Tous ces Titres & ces Stiles d'*Honneur*, doivent être rejettez par les Chrétiens ; parce que c'eſt à eux à chercher l'*Honneur* qui
vient

vient d'en haut ; & non pas l'Honneur qui est d'en bas. Mais ces Honneurs là ne sont pas cet Honneur qui vient d'en haut, mais ils sont d'en bas. Car nous savons bien assez de quelle adresse, & de qu'elles peines les Hommes se servent pour s'acquiescer ces Choses, & quel parti c'est qui les recherche, à savoir, *L'Ame Orgueilleuse, Insolente, Haute, & qui Aspire* : Car, jugez, est-ce l'Esprit doux & innocent de Christ, qui convoite cet Honneur ? Est-ce cet Esprit, qu'il faut qui soit sans Reputation en ce Monde, qui a sa Conversation dans le Ciel, qui vient à avoir Communion avec les Enfants de Dieu ? Est-ce cet Esprit, dis-je, qui aime cet Honneur, qui recherche cet Honneur, qui plaide pour le maintien de cet Honneur, qui se chagrine, & qui se met en colere, & qui tempête, quand cet Honneur lui est refusé ? Ou, n'est ce pas plutôt l'Esprit insultant & qui le porte haut de *Lucifer, le Prince de ce Monde*, qui a affecté anciennement & recherché cet Honneur, & qui n'aymoit pas à demeurer dans un lieu bas & plein de soumission ? Et de même aussi tous ses Enfants sont animez de cet Ambitieux & Orgueilleux Desir, recherchant & Convoitans les *Titres d'Honneur*, qui à la verité ne leur appartiennent point. Car examinons, *Qui sont ceux qui sont véritablement Honorables ?* N'est-ce pas l'Homme Juste ? N'est-ce pas l'Homme Saint ? N'est-ce pas l'Homme Humble de Cœur ? Et ne sont ce pas ceux qui sont tels, qui doivent être honorez parmi les Chrétiens ? Or, d'entre ceux-là, ne peut-il pas y en avoir de Pauvres, des Laboureurs, de simples Pêcheurs ? Et si cela est ainsi, comment arrive-t'il que les *Titres d'Honneur*, ne sont pas conferez à de telles Gens ? Mais qui sont ceux-là, qui reçoivent généralement cet Honneur & qui s'y attendent ? Ne sont ce pas ceux qui sont Riches, ceux qui ont l'abondance de la Terre, & qui ressemblent au Riche Gourmand, ceux qui sont Orgueilleux & Ambitieux, ceux qui sont Oppresseurs

L'Ame Or-
 gueilleuse
 aime les
 Titres.

L'Esprit de
 Lucifer.

1 Sam. 2. 30.

presseurs des Pauvres, ceux qui sont enflés de Convoitises & de Vanité, & de toute *Superfluité de Mechanceté*, qui sont l'Abomination même & la Peste des Nations ? Ne sont ce pas ces Gens-là qui sont estimez les Honorables, & qui reçoivent les Titres d'Honneur, orgueilleux *Hamans* ? Or, lequel des deux est ce qui est l'Honneur qui vient de Dieu, ou l'Honneur qui vient d'en bas ? Dieu honore-t'il ceux qui le deshonnorent chaque jour, & qui lui desobeïssent ? Et si ce n'est pas là l'Honneur qui vient de Dieu, mais l'Honneur de ce Monde, lequel les Enfans de ce Monde donnent & reçoivent l'un de l'autre ; comment les Enfans de Dieu, tels que sont les veritables Chrétiens, peuvent-ils donner ou recevoir cet Honneur

Hierome dans son Epître à Celant, l'avertit, Qu'elle ne devoit être preferée à Personne à cause de la Noblesse ; car la Religion Chretienne n'admet point l'acception de Personnes ; & les Hommes ne doivent point être estimez à cause de leur Condition extérieure, mais suivant la disposition de l'Âme, on les doit reputer ou Nobles ou de basse Qualité ; celui qui n'obeit point au Peche est Franc ; celui qui est puissant en Vertu est Noble. Que l'on lise l'Epître de Jaques.

entr'eux mêmes, sans venir sous la Censure de Christ, qui dit, *que ceux qui le sont, ne peuvent croire ?* Mais de plus encore, si nous avons égard à la Cause, qui procure le plus souvent ces *Titres* aux *Hommes*, il n'en a pas une entre Mille, que l'on puisse trouver être à cause de quelque Vertu Chrétienne ; mais plutôt pour des Choses qui doivent être condamnées parmi les *Chrétiens* : Comme par la Faveur des *Princes*, procurée par la Flatterie, & souvent par des moyens encore pires. Et même le plus frequent & qui est réputé le plus Honorable parmi les Hommes, c'est le *Combat*, ou quelque grand

Exploit Militaire, qui ne peut rien ajouter au Merite d'un Chrétien : Puis qu'il est assuré qu'il seroit fort à souhaiter, qu'il n'y eût point du tout de *Combats* parmi les Chrétiens ; & tout autant qu'il y en aura, cela fera voir qu'ils ne sont pas de veritables Chrétiens. Et Jaques nous dit, *Que le Combat procede des Convoitises* : De sorte qu'il seroit plus convenable pour des Chrétiens de combattre contre leurs Convoitises avec l'Épée de l'Esprit

l'Esprit de Dieu, que de se détruire les uns les autres, par la Puissance de leurs Convoitises. A quelque *Honneur* que ce soit, que quelques uns puissent être parvenus anciennement sous la *Loi*, par cette voye-là, nous trouvons sous l'*Evangile*, que les Chrétiens ont été louez pour avoir *Souffert*, & non pas pour avoir *Combattu* ; ni aucun des Disciples de Christ, hormis un, n'a fait de Violence extérieure avec l'*Epée* en coupant l'*Oreille* à *Malchus* ; de quoi il ne reçût point de Titre d'*Honneur*, mais un juste Reproche, & une Censure. Enfin, si nous observons soit la *Nature* de cet *Honneur*, soit sa Cause, la *Maniere* dont-il est transmis, les *Termes* auxquels il est prononcé, il ne peut-être mis en usage par aucun de ceux qui pensent à être Chrétiens sérieusement.

§. IV. Or, outre ces generaux *Titres d'Honneur*, quels Abus grossiers ne se font pas insinüez parmi ceux qui s'appellent Chrétiens, dans l'usage des *Complimens*, en quoi, sans être les Serviteurs à leurs Maîtres, ou à d'autres, par rapport à aucune telle sorte de Relation, disent & écrivent les uns aux autres à tout moment, *Votre Humble Serviteur* ; *Votre très-Obéissant Serviteur*, &c. De telles Coutümes Impies ont accoûtumé les Chrétiens à mentir, au grand Prejudice des Ames ; & de pratique le Mensonge, est devenu aujourd'hui jusqu'à être estimé pour une Civilité. O épouvantable Apostasie ! Car on sçait de notoriété, que l'usage de ces *Complimens* n'emporte aucun dessein de Service, & qu'il ni en a point d'assez Fols pour le penser ainsi ; car si nous mettions à cela, ceux qui parlent ainsi, il n'y a point de doute, qu'ils penseroient, que nous les aurions mal traittez & abusé d'eux ; & nous feroient connoître, qu'ils ne nous ont donné que des paroles en ordre & bien rangées, mais rien d'avantage. C'est une Chose étrange, que des Personnes qui font profession d'exceller en l'*Ecriture*, comme étant leur Regle, n'ayent

n'ayent point de honte de se servir de ces Choses-là ; puis qu'*Elihu*, qui n'avoit point les Ecritures, pouvoit dire par la *Lumiere* qui étoit au dedans de lui (laquelle ces Gens-là croient n'être pas suffisante) *Job* 32. v. 21, 22. *Je n'aurai point d'acception de la Personne d'aucun, ni je n'usurai point de Titres Flateurs envers aucun Homme. Car je ne sçai point user de Mots Flateurs ; celui qui m'a Fait, m'en le-
veroit incontinent.* * Un certain Ancien

* Cette Histoire est rapportée par Casaubon dans son Livre des Manieres & Coutumes, p. 169. En ce dernier Siecle celui-là, est estimé être un Homme incivil, qui ne veut pas se soucrire lui même Serviteur, ni à son Egal, ni à son Inferieur. Mais Sulpitius Severus fut autrefois aigrement Censuré par Paulinus Evêque de Nole, parce que dans son Epitre, il s'étoit soucrit son Serviteur, disant, Donne toi garde de te soucrire toi même Serviteur de celui qui est ton Frere ; car c'est une Flatterie Criminelle, & non pas un Témolgnage d'Homilité, de donner ces Hommeurs aux Hommes, qui sont seulement dus à un seul Seigneur, un seul Dieu, & un seul Maitre.

Homme dévot, dans les Premiers Tems, écrivant à un Evêque se soucrivit, *Vôtre Humble Serviteur* ; eu qui je ne doute point, qu'il ne fût plus effectif & veritable, que nos *Complimenteurs* ordinaires ; & néanmoins il en fut aigrement Censuré.

Mais ils objectent ordinairement, pour se défendre, *Que Luc dit, Très-Excellent Theophile ; & que Paul dit, Très-Noble Festus.*

Je répons, Puis que *Luc* a écrit par les Mouvements de l'*Esprit Infallible de Dieu*, je pense qu'il ne faut point douter que *Theophile* ne le meritât, comme étant réellement revêtu de cette Vertu : Auquel cas nous ne condannerons point ceux qui le font par la même Regle. Mais il n'est point prouvé, que *Luc* donnât ce Titre à *Theophile*, comme une Chose qui lui fût inherente, soit de la part de son Pere, soit par quelques Patentes que *Theophile* eût obtenu de quelqu'un des Princes de la Terre ; ou qu'il eût voulu lui avoir donné ce Titre, en ce qu'il n'eût pas été veritablement *Excellent* : Et sans que cela soit prouvé (ce qu'on ne pourra jamais faire) il n'y a rien que l'on puisse tirer de-là contre nous. On peut dire la même

même chose du Titre que *Paul* donna à *Festus*, lequel il n'eût pas voulu avoir appelé ainsi, s'il n'eût été véritablement *Noble* ; comme à la vérité il le fut, en ce qu'il souffrit qu'il fût oui en sa propre Cause, & qu'il ne voulut point donner lieu à la Furie des *Juifs* contre luy ; ce n'étoit pas à cause d'aucun Titre extérieur qui eût été conféré à *Festus*, qu'il l'appelloit ainsi, autrement il luy auroit donné le même Nom qu'à son Predecesseur *Felix*, qui avoit le même Office ; mais étant un homme Avaré ; nous trouvons qu'il ne luy donne point un tel Titre.

Touchant le
Titre que
Paul donne à
Festus.

§. V. Il ne fera pas mal à propos en ce lieu, de dire quelque chose touchant l'usage du *Nombre Singulier* à une seule Personne ; il n'y a point de Controverse sur cecy dans la Langue *Latine*. Car quand nous parlons à une seule Personne, nous nous servons toujours du *Pronom* [*TU*,] & celui qui voudroit faire autrement, violeroit les Regles de la *Grammaire*. Car quel est le petit Garçon, apprenant ses Rudimens, qui ignore, que c'est parler improprement que de dire [*Vos amas, vos legis,*] c'est à dire [*Vous aimez, vous lisez,*] en parlant à un seul ? Mais l'Orgueil de l'homme, qui a corrompu plusieurs choses, refuse aussi de se servir de cette *Simplicité* de Langage dans les Langues Vulgaires. Car étant enflés d'une vaine Opinion d'eux mêmes, comme si le *Nombre Singulier* n'étoit pas suffisant pour eux, ils veulent que les autres leur parlent au *Plurier*. D'où vient que *Luther*, dans ses *Jeux*, censure & se moque de cette façon de parler, disant, *Magister, vos es iratus* : *Erasmus* refute suffisamment cette corruption dans son Livre d'*Ecrire des Epitres*, C'est touchant cela même, que *Jaques Hotel*, dans son Epitre à la Noblesse d'*Angleterre*, avant le *Dictionnaire François & Anglois*, observe, Que tant en France, que dans les autres Nations, le mot [*TU*] étoit employé en parlant à un seul ; mais que par succession de tems, quand la République

Le nombre
Singulier à
une seule Per-
sonne, usité
en Latin.

Comment le
mot de Vous
vient à être
employé à
une seule
Personne.

Romaine, s'accrut, jusqu'à devenir un Empire, les Courtisans commencerent à magnifier l'Empereur, (comme étant pourvu de pouvoir pour conférer les Dignitez & les Charges,) en se servant du mot [Vous,] & même en le divinifiant par des Titres plus remarquables; & sur cette matiere, nous lisons dans les Epitres de Symmachus, aux Empereurs Theodose & Valentinien, qu'il se sert de ces Formulaires de parler, *Votre Eternité, Vestra Æternitas; Vestum Numen, Votre Divinité; Vestra Serenitas, Votre Serenité; Vestra Clementia, Votre Clemence.* Tellement qu'il semble que le mot de [Vous,] au Nombre Plurier, avec les autres Titres & Noms Honorables, ayent tous ensemble pris leur naissance du Gouvernement Monarchique; ce qui dans la suite vint à être derivé, par Degrez, aux Personnes Privées.

Jean Desmarez rend témoignage de la même chose, de l'Academie Française, dans la Preface de son Clovis: Que personne ne s'étonne, (dit-il,) que le mot de [Tu] soit employé en cet Ouvrage, aux Princes & aux Princesses, car nous nous servons du même mot en parlant à Dieu: Et Anciennement on se servoit du même, aux Alexandres, aux Césars, aux Reines & aux Imperatrices. L'usage du mot [de Vous,] quand on ne parle qu'à une personne, n'a été introduit seulement que par ces honteuses flatteries des hommes des derniers Siecles, à qui il a semblé bon de se servir du Nombre Pluriel, en parlant à une seule personne; afin qu'elle se puisse imaginer être égale toute seule, à plusieurs autres en Dignité & en Merite; d'où enfin cela est venu aux Personnes de la plus basse Qualité.

C'est sur ce même sujet aussi, que Monsieur Goddeau, dans sa Preface sur la Traduction du Nouveau Testament, (dit,) J'ay mieux aimé retenir fidèlement les termes exprés de Paul, que de suivre exactement le Style poly de notre Langue; c'est pour cette raison que je me sers toujours de ce Formulaire de nommer Dieu au nombre Singulier, & non pas au Pluriel; c'est pourquoy je dis plutôt [Toy] que [Vous.]

J'avoüe

J'avoue à la verité, que la Civilité & la Coûtume de ce Monde, requiert que l'on l'honore de cette maniere; mais il est aussi semblablement vray tout au contraire, que la Langue Originairre du Nouveau Testament, n'a rien de Commun avec de telles manieres & avec cette Civilité; tellement que pas une de ce grand nombre d'Anciennes Versions que nous avons, ne l'observe. Que personne ne s'imagine que nous ne rendons pas assez de respect à Dieu, en ce que nous le nommons par le mot de [Tu] ce qui neanmoins en est beaucoup autrement; car il me semble à moy même (& cela peut être par un effet de la Coûtume) que j'honore d'avantage sa Divine Majesté, en le nommant suivant cette maniere, que si je le nommois selon la maniere des hommes, qui sont si delicats dans leur Formulaires de parler.

Le mot de
'TU', est un
plus grand
honneur à
un seul, qu'à
vous.

Voyez combien ces Gens là rendent évidemment & clairement témoignage, que le Formulaire de parler, & ces Titres Profanes, tirent leur Origine de la lâche flaterie de ces derniers Siecles, & de la delicate Arrogance des Hommes Mondains, qui ont inventé ces Nouveamez, afin qu'ils puissent s'honorer par là les uns les autres, sous je ne sçay quel pretexte de Civilité & de respect. De là vient que plusieurs des Chrétiens d'apresent, (considerez pour tels,) sont devenus si pervers, en recommandant les hommes les plus criminels, & les plus méchantes Coûtumes, que la Simplicité de l'Evangile est entierement perdue, tellement que donner aux hommes & aux choses leur propre noms, est non seulement une Coûtume hors d'usage, mais il est estimé absurde & incivil de le faire, par ces sortes de Parasutes delicats, qui demandent qu'on attribue à cette Flatterie & à cet Abus, le nom de Civilité. De plus, que cette maniere de parler procede d'une ame ambitieuse & hautaine, cela paroît de cecy; c'est que ces gens là se servent ordinairement du nombre Singulier, parlans à des Mandians, ou à leurs Serviteurs; & mêmes dans leurs Prières à Dieu. C'est ainsi que le Supérieur parlera à son Inferieur;

lequel neanmoins, ne voudra, ni ne permettra pas que *l'Inferieur* luy parle ainsi, comme croyant que c'est une especé de Fletrissure pour luy. C'est ainsi que l'orgueil des hommes, à placé Dieu & le *Man-diant* dans la même Cathégorie. Je m' imagine que je n'ay pas besoin de me servir d'Argumens, pour prouver à ceux qui connoissent le Langage congru, que nous devons nous servir du *Nombre Plurier*, en parlant à un Seul; ce qui est la Dialecte ordinaire de toute l'Ecriture, comme aussi la plûpart des Interpretes la Traduisent. Puis donc, qu'il nous paroît manifestement, que ce Formulaire de parler aux hommes au *Nombre Plurier*, procede de *l'Arrogance*, d'autant plus aussi qu'il est en soy-même un *Mensonge*, nous avons trouvé qu'il y avoit de la necessité pour nous, de porter témoignage contre cette Corruption, en nous servant du *Singulier* également envers tous. Et quoy qu'il n'y ait point de raison qui se puisse donner, pourquoy nous soyons Persecutez pour ce sujet, particulièrement par les *Chrêtiens*, qui font Profession de suivre la Règle de l'Ecriture, dont la Dialecte est celle-cy; neanmoins, il sembleroit peut être une chose incroyable, si je rapportois combien nous avons souffert pour cette affaire, & combien les orgueilleux ont fumé de colere, se sont depitez, & ont grin-cé les dents, nous battant & nous heurtant très-souvent, quand nous leur avons ainsi parlé au *Nombre Singulier*: Par ce moyen là, nous sommes d'autant plus confirmez dans nôtre Jugement, en ce que nous voyons que ce *Temoignage de la Verité*, que Dieu nous a donné de supporter en toutes choses, chagrine tellement la Nature du Serpent, dans les *Enfans de Tenebres*.

La Dialecte
de l'Ecriture
est un Lan-
gage Simple.

S'encliner
devant les
Hommes.

S. VI. *Secondement*, Ensuite de ce qui est dit des *Titres*, vient l'autre partie de l'*Honneur* pratiqué parmy les *Chrêtiens*, qui est de *S'agenouïller*, de faire la *Reverence*, & de se découvrir la Tête l'un à l'autre. Je ne sçay rien que nos *Aversaires* puissent alleguer en

en leur faveur sur cette matiere, hormis quelque peu d'Exemples du *Vieux Testament*, & de la *Coutume* du Pais.

Les premiers sont, ceux d'*Abraham* qui s'encline devant les *Enfans d'Heth*, & celui de *Lot* devant les deux *Anges*, &c.

Mais la Pratique de ces *Patriarches*, étant rapportée comme une Question de Fait, ne doit pas être une Regle pour les *Chrétiens* d'aujourd'hui ; ni nous ne sommes pas pour les imiter dans toutes les Pratiques, qui n'ont pas une Censure particulière qui leur soit ajoutée : Car nous ne trouvons point qu'*Abraham* ait été reprimé pour avoir pris *Agar*, &c. Et en verité, dire que toutes les Choses qu'ils ont pratiqué nous fussent permises, cela produiroit de grands Inconveniens, assez connus de tous. Et quand aux *Coutumes des Nations*, c'est un méchant Argument pour la Pratique des *Chrétiens* : Nous aurions une meilleure Regle à suivre, que la *Coutumes des Gentils* ; les Apôtres nous prient, que nous ne nous *Conformions* point à ce *Siecle*, &c. Nous voyons combien ils ont peu de chose à dire pour eux mêmes sur cette matiere. Remarquons donc cela, savoir si nos Raïsons pour renoncer à ces Choses, ne sont pas considérables, ni n'ont assez de poids pour nous soutenir en le faisant.

Premièrement, Nous disons, *Que Dieu, qui est le Createur de l'Homme, & celui à qui il doit la Dedicace & de son Corps, & de son Ame tout ensemble, doit-êtré Servi & Adoré par dessus tout, & cela, non seulement en Esprit, mais aussi avec un Prosternement de Corps.* Or, l'Action de s'*Agnoüiller*, de s'*Encliner*, & de se *Decouvrir la Tête*, est toute seule une signification extérieure de nôtre *Adoration* envers Dieu, c'est pour cette raison qu'il n'est pas permis de la donner aux Hommes. Celui qui s'agenoüille ou se prosterne devant l'Homme, que fait-il d'avantage devant Dieu ? Celui qui s'encline, & se dé-

La Coutume des Nations n'est point une Regle pour les Chrétiens.

Rom. 12. 3

L'action de s'Encliner est une Adoration, & est due seulement à Dieu.

couvre la Tête devant la *Creature*, qu'à-t'il réservé pour le *Createur* ? Or, l'Apôtre nous montre que l'Action de *découvrir la Tête*, est-ce que Dieu requiert de nous dans nôtre Culte envers lui, 1 *Cor.* 11. v. 4. Mais si nous avons nôtre recours aux Hommes en la même maniere, en quoi consiste la difference ? Ce ne fera pas dans la *Signification* extérieure, mais simplement dans l'*Intention* ; ce qui ouvre une Porte aux *Papistes* en faveur de la *Veneration des Images*, qui seroit exclue necessairement par-là.

Secondement, *Les Hommes étans tous semblables, & égaux par la Creation* (quoi que leur Situation sous leur différentes Relations, requiere d'eux des Services reciproques, suivant ces respectives Relations) *ne se doivent point de Culte l'un à l'autre, mais tous le doivent également rendre à Dieu : Parce que c'est devant lui seul, & à son Nom, qu'il faut que tout Genouil se plie, & devant le Throne duquel les Vingt Quatre Anciens se prosternent.* C'est pourquoi quand les Hommes prennent ceci l'un de l'autre, c'est dérober à Dieu sa Gloire : Puis que tous les Devoirs des Relations se peuvent acquitter de l'un envers l'autre, sans ces sortes de Reverences inclinées, lesquelles par consequent ne sont point une partie Essentielle de nôtre Devoir envers l'Homme, mais envers Dieu. Tous les Hommes dans toutes les Nations ont été menez par un Instinct intérieur à se prosterner & à s'encliner devant Dieu. Et il est évident, que cette action de s'Encliner devant les Hommes a pris lieu d'une *Crainte d'esclave*, qui s'est emparée de quelques uns, qui les a menez à ériger les autres comme des Dieux ; en même tems aussi qu'un Esprit ambitieux & hautain monta dans ces autres-là, pour usurper la Place de Dieu, sur leurs Freres.

En troisième lieu, *Nous voyons, que Pierre le refusa de Corneille, disant, Qu'il étoit un Homme.* Les Papes sont-ils donc quelque chose de plus, ou plus

plus Excellens que *Pierre*, qui permettent que les Hommes se prosternent tous les jours à leurs Pieds, pour les baiser ? Cette Censure de *Pierre* à *Corneille* montre abondamment, que de semblables Civilités ne se devoient point admettre parmi les Chrétiens. Et même nous voyons, que l'*Ange* refusa par deux fois cette sorte de *Reverence enclinée* de la part de *Jean*, Apoc. 19. v. 10. & 22. v. 9. par cette raison, *Parce que je suis ton Compagnon de Service, & de tes Freres* ; lui donnant abondamment à entendre, qu'il n'est pas permis aux *Compagnons de Service*, de se prosterner en cette manière l'un devant l'autre : Et à cet égard tous les Hommes sont *Compagnons de Service*.

Pierre & l'Ange refusent l'Acte de s'Encliner.

Si l'on dit, *Que Jean ne se proposoit ici, qu'un Culte Religieux, & non pas un Civil.* Object.

Je réponds, Cela est le Dire, mais non pas le Prouver : Ni nous ne pouvons pas supposer que *Jean*, en ce tems-là fût si mal instruit, que de ne savoir pas, qu'il n'étoit pas permis d'adorer les *Anges* ; il sembleroit seulement, qu'à cause de ces grandes & mystérieuses Choses qui lui étoient révélées par cet *Ange*, il vouloit signifier quelque chose d'avantage, qu'un Témoinage ordinaire de Respect, dont-il étoit reprimendé. Ces Choses étant ainsi considérées, cela est renvoyé au Jugement de ceux qui souhaitent d'être trouvez véritablement *Chrétiens* savoir, si nous sommes trouvez dignes d'être blâmés en le detournant aux Hommes. Que ceux-là donc, qui nous voudront blâmer, considèrent, s'ils ne pourroient pas accuser aussi bien *Mardochée* d'incivilité, qui n'étoit pas moins singulier que nous sur cette matière. Et d'autant qu'on nous accuse en cela d'*Insolence* & d'*Orgueil*, quoi que le Témoinage de nos Consciences, en la Presence de Dieu, soit une Garde suffisante contre de telles Calomnies : Néanmoins on sçait qu'il y en a parmi nous, qui sont des Personnes d'une telle Education, qu'ils ne s'abstiennent

Réponse.

Se garder de faire la Reverence à un Hommen'est ni Incivilité, ni Orgueil, ni Insolence.

stiennent pas de ces Choses par manque de ce qu'on appelle, *bonne Education* ; & nous serions fort dépourvûs de Raison d'acheter cet *Orgueil* à un si haut Prix, que plusieurs ont acheté l'Exercice de leur Conscience en cette rencontre ; plusieurs d'entre nous ayant été *fort Batus & Soufflettez* ; & mêmes *Emprisonnez* durant plusieurs Mois, sans autre Raison, sinon parce que nous ne pouvions pas satisfaire de telle sorte les *Humeurs & les Caprices déraisonnables & superbes des Hommes Orgueilleux* ; que de *déconvrir* nôtre Tête, & *encliner* nos Corps. Et nôtre innocente Pratique, en ne bougeant pas, quoi qu'étant debout, sans ôter nos *Chapeaux*, non plus que nos *Souliers*, l'un étant la couverture de nos Têtes, aussi bien que l'autre celle de nos Pieds, ne témoigne point tant d'Insolence, que leur action de nous Batre & de nous donner des Coups, &c. parce que nous ne pouvons pas nous *Encliner* devant eux, ce qui est contraire à nos Consciences : Ce qui certainement montre moins de *Douceur* & d'*Humilité* de leur part, qu'il n'en témoigne d'*Insolence* ou d'*Orgueil* de la nôtre. Or, supposé que c'est nôtre Foiblesse, & que nous soyons effectivement dans l'Erreur en cette rencontre, puis que l'on n'avance point que ce soit une violation d'aucun *Precepte Chrétien* ; ne devons nous pas être jugez, comme l'Apôtre commandoit que l'on fit à ceux qui faisoient Scrupule de *manger de la Chair* ? Et ceux qui nous Persecutent & nous Injurient pour ce sujet, témoignent, qu'ils ressemblent bien plus à l'orgueilleux *Haman*, qu'aux Disciples ou aux Sectateurs de l'*Humble Jésus qui renonce à soi même* ? Et je puis dire ceci hardiment, à la face de Dieu, de ma propre Experience, & de celle de plusieurs Milliers d'avantage, que quelque petit & quelque Impertinent que ceci puisse sembler, néanmoins il est nécessaire de choisir plutôt la Mort, que de le faire, & cela à cause de la Conscience : Et comme c'est une Chose si contraire à nos Esprits naturels,

il y en a plusieurs d'entre nous, auxquels le renoncement à ces Reverences Enclinées, & à ces Cere- monies, étoit comme la Mort elle même : Ce que nous n'aurions jamais pû abandonner, si nous eussions pû jouir de nôtre Paix avec Dieu, dans l'usage de ces Choses. *Quoi que ce soit une Chose éloignée de nôtre pensée de juger, que tous ceux à qui Dieu n'en a pas fait voir le mal, courent la même risque ;* Néanmoins, nous ne doutons pourtant point, que Dieu ne veille représenter aussi le Mal qu'il y a en ces Choses-là, à ceux qui se montreront de *Fideles Témoins* à la *Lumière Divine* dans leur *Consciences*.

§. VII. La troisième Chose, dont nous avons à traiter, c'est la *Vanité* & la *Superfluité des Habits*. En quoi il y a, premièrement, deux Choses à con- siderer ; la *Condition de la Personne*, & le *Païs au- quel il habite*. Nous ne dirons point que toutes les Personnes doivent être également vetuës, parce que peut être cela ne s'accommoderoit pas ni avec leurs Corps, ni avec leurs Biens. Et si un Hom- me est habillé *modestement*, & sans *superfluité*, quoi que ses habits soient plus fins que ceux dont son Serviteur est habillé, nous ne le blâmerons pas de cela : En s'abstenant des *Superfluités*, auxquelles sa Condition & son Education l'avoient accoutumé, cela pourra être pour lui un plus grand Acte de Mortification, que ne seroit l'abstinence d'*Habits plus fins* dans le Serviteur, qui n'y avoit pas été jamais accoutumé. Quant à ce qui regarde le *Païs*, cela ne peut pas être une Vanité pour les Habi- tans de se servir, de ce qu'il produit naturellement, ou de ce qui y est communiqué & transporté par le moyen de l'Echange ; puis qu'il est hors de doute, que la Creation est pour l'usage de l'Hom- me. Ainsi, là où la *Soye* abonde, elle se peut por- ter, tout de même que la *Laine* ; & fussions nous dans ces Païs, ou proche d'eux, ou l'*Or* ou l'*Argent* étoient aussi communs que le *Fer* ou que l'*Airain*,
Les vête- mens dans leur vanité & superflui- té, blames.
on

on pourroit se servir de l'un tout de même que de l'autre. L'Iniquité consiste donc ici, premièrement, Lors que les Hommes ou les Femmes, par une convoitise de Vanité, & par un desir de se Parer eux mêmes, ne se contentans pas de ce que leur Condition peut permettre, ou que leur *Pais* fournit aisement, font des efforts pour avoir des Choses, qui semblent être precieuses à cause de leur Rareté, & du Prix que l'on leur met dessus, & entretiennent ainsi d'autant plus leur Convoitise: Et c'est cela que toutes les Personnes Modestes de toutes sortes, accorderont sans hesiter, être un Mal.

Secondemrnt, Quand les Hommes ne se contentent pas de faire un bon usage de la Creation, soit que les Choses soient *finés* ou *grossieres*, & qu'ils ne se trouvent pas satisfaits eux mêmes avec ce qu'ils avoient Besoin, & que la Commodité demande ; mais ils ajoutent à cela des Choses purement *Superflües* ; telles que sont l'usage des *Rubans*, les *Dentelles*, & beaucoup plus de cette espece de bagatelle, comme de se *Farder le Visage*, d'*entortiller les Cheveux*, qui sont les Fruits de la *Nature decheüe, impudique & corrompüe*, & non pas de la *nouvelle Creation*, comme tons le confesseront. Et quoi que les *Honnêtes Gens*, parmi toutes les sortes, veillent dire, Qu'il seroit mieux que ces Choses-là ne fussent point ; néanmoins ils ne veulent pas les mettre au rang des choses illegitimes, & par consequent ils en permettent l'usage parmi les Membres de leur Eglise : Mais nous les considerons comme tout à fait illegitimes, & qui ne sont point convenables aux *Chrétiens*, & cela pour ces Raisons.

Le propre
usage des
Habits.

Premièrement, *L'usage des Habits vint Originellement de la Chûte*. Si l'Homme n'étoit pas tombé, il est évident qu'il n'en eût point eu besoin. Mais ce miserable Etat les rendit nécessaires à deux égards : 1. *Pour couvrir sa Nudité*. 2. *Pour le garantir*

garantir du Froid. Qui font l'un & l'autre le propre & principal Usage que l'on en fait. Or, que l'Homme prenne son plaisir en ce qui est le Fruit de son Iniquité, & la conséquence du Peché, c'est ce qui ne peut en aucune manière lui être permis: Ainsi, d'étendre les Choses au de là de leur véritable usage, ou d'ajouter par dessus des Choses entièrement Superflües, c'est un Abus manifeste de la *Creation*, & par conséquent qui n'est pas permis aux Chrêtiens.

Secondement, Ceux qui veulent nécessairement s'embellir ainsi eux mêmes dans l'usage de leurs Habits, jusqu'à les environner de Choses qui n'ont point de réel usage, ni de nécessité, mais purement à cause de l'Ornement, font connoître ouvertement, Que la Fin de cela est, ou bien de plaire à leur Convoitise (pour laquelle Fin ces Choses sont principalement inventées & imaginées) ou autrement de gratifier un *Entendement vain, superbe* Ce n'est pas pour plaire à leurs Convoitises. & *plein d'ostentation*; & il est connu à tous, que ce sont là les Fins generales qu'ils ont en le faisant ainsi. Et en effet, nous voyons comment les Hommes sont aisément enflés de l'orgueil de leurs Habits, & combien ils sont vains & orgueilleux, quand ils sont ajustez à leur Fantaisie. Or, combien ces Choses-là sont elles fort au dessous d'un véritable Chrétien, & combien elles lui sont peu convenables, c'est ce qui n'a pas besoin de grande Preuve. Par-là ceux qui aiment d'être *Extravagans & Superflus* dans leurs Habits, montrent qu'ils s'interessent peu en la *Mortification* & au *Renoncement à soi même*, & qu'ils prennent bien plus de soin d'embellir leurs Corps, que leurs Ames; ce qui prouve qu'ils pensent peu à la *Mort*, & ainsi certainement ils sont plus Chrêtiens de *Nom*, que de *Realité*.

En troisième lieu, L'Ecriture censure rigoureusement de telles Pratiques, en recommandant & en ordonnant tout ensemble le contraire; comme

Esa. 3.

Contraire à
l'Ecriture.

Esa. 3. combien le Prophete censure-t'il sevement les Filles d'*Israël* pour leurs *Ornemens* d'*Oreillettes*, leurs *Ronds atours*, leur *Chaines* & leurs *Bracelets*, &c. Et néanmoins n'est ce pas étrange de voir des Chrétiens s'approuver eux mêmes, dans ces Choses, eux de qui une Conversation plus exacte, & plus exemplaire est requise ? Christ nous ordonne de ne nous tourmenter point l'Esprit, touchant nôtre Vestement, *Matth. 6. v. 25.* & pour représenter la Vanité de ceux, qui vont jusqu'à se glorifier dans la Magnificence de leurs Vêtemens, il leur dit, *Que Salomon même dans toute sa Gloire, n'étoit point pour être comparé au Lis du Champ, qui est aujourd'hui, & demain est jeté au Four.* Mais assurément, ils font peu d'estime des Paroles & de la Doctrine de Christ, en ce qu'ils sont si délicats dans leurs Vêtemens, & si Industriels à s'embellir eux mêmes, & si pressans à le justifier, & si en colere quand ils en sont censurez. L'Apôtre Paul est fort positif à cet égard, *1 Tim. 2. v. 8, 9, 10.* Je veux donc pareillement, que les Femmes se parent d'un Habilleement honnête, avec pudeur & modestie ; non point avec des Tresses, ni avec Or, ni Perles, ni d'Habillemens Somptueux : Mais de bonnes Oeuvres (comme il est seant à des Femmes qui font profession de Piété.) C'est sur ce même sujet que Pierre dit (*1 Pier. 3. v. 3, 4.*) Desquelles le Parement, ne soit point celui de dehors, qui consiste en entortillement de Cheveux, ou en parure d'Or, ou en ajustement d'Habits : Mais l'Homme qui est caché, à savoir, celui du Cœur, qui consiste en l'incorruption d'un Esprit doux & paisible, qui est de grand Prix devant Dieu, &c. Ici tous les deux Apôtres soutiennent positivement & en termes exprès deux Choses, Premièrement, Que la Parure & l'Ornement des Femmes Chrétiennes (desquelles il est parlé particulièrement, comme je croi, parce que ce Sexe est le plus enclin naturellement à cette Vanité ; & qu'il semble que les Hommes

Chrêtiens

Chrétiens en ce tems-là ne meritoient pas d'être si fort censurez à cet égard) ne doit pas être Extérieure, ni consister dans les Habillemens. Secondement, Qu'elles ne doivent point user d'*Entortillemens de Cheveux*, ou de *Parures*, &c. ce qui étoit en ce tems-là la Coûtume des Nations. Mais n'est-ce pas une Chose étrange, que ceux qui font de l'Écriture leur Regle, & qui prétendent être guidez par elle, soient non seulement dans la pratique si fréquente & si ordinaire de ces Choses que l'Écriture condamne si clairement ; mais aussi qu'ils s'approuvent eux mêmes en les faisant ? Car non seulement les Apôtres recommandent l'Abstinence de ces Choses, comme une Acquisition recommandable dans les *Chrétiens* ; mais ils en condamnent la Pratique comme illegitime ; & cela ne peut-il pas encore sembler plus étrange, qu'en contradiction à la Doctrine des Apôtres, comme s'ils avoient résolu de mépriser leur Témoignage, ils pussent condamner ceux, qui par un motif de Conscience, s'appliquent sérieusement à la suivre, comme si en le faisant, ils étoient *Singuliers*, *Orgueilleux*, ou *Superstitieux* ? Cela désigne certainement une déplorable *Apostasie* en ceux qui veulent être considerez comme *Chrétiens*, en ce qu'ils s'offencent tellement du procédé de ceux qui aiment à suivre Christ & ses Apôtres, en renonçant & abandonnant les Vanitez Mensongeres de ce Monde perissable ; & cela prouve d'autant plus leur Conformité avec ceux, qui haïssent d'être réprimandez, & qui ne veulent n'y entrer eux mêmes, ni permettre d'entrer à ceux qui veulent.

§. VIII. En quatrième lieu, Considerons la Pratique des Jeux, des Passetems, des Comedies, & autres telles choses semblables, pratiquées communement & indifferemment, par toutes les diverses sortes de *Chrétiens*, sous la Notion de *Divertissement* & de *Recreation*, & voyons si ces choses là peuvent s'accorder avec la Gravité, le Sérieux, & la Crainte Pieuse,

Les Passetems, &c. Incompatibles avec l'Évangile.

Pieuse, que l'Evangile demande. Examinons un peu, & considerons d'un bout à l'autre les Notions de ceux qui s'appellent eux mêmes *Chrétiens*, soit *Papistes*, soit *Protestans*, & voyons s'il y a generallement quelque difference d'avec les *Payens*, hormis purement dans le Nom & dans la Profession? N'y abonde-t-il pas la même *Folie*, la même *Vanité*, le même *Abus*, du *Temps Precieux & Irreparable*? Des mêmes *Jeux*, des mêmes *Passetems*, des mêmes *Comedies*, & de là viennent les *Querelles*, les *Combats*, les *Juremens*, les *Extravagances*, les *Rejouissances Nocturnes*? Or quel Remede pourroit-on apporter à ces choses, tandis que les *Predicateurs*, & les *Professeurs*, & ceux qui sont les *Conducteurs du Peuple*, approuvent ces choses, & ne les estiment pas être incompatibles avec la Profession du *Christianisme*? Et c'est une chose étrange, de voir que ces choses là sont tollerées par tout, l'*Inquisition* ne se saisit point d'eux, n'y à *Rome*, n'y en *Espagne*, où toute sorte d'*Impureté*, de *Folie*, & même d'*Atheïsme*, est generallement pratiquée dans leurs *Mascarades*, à la face du Monde, au grand Scandale du Nom *Chrétien*: Mais si quelque personne les Reprimande dans ces choses là, & abandonne leurs *Superstitions*, & se range serieusement à servir *Dieu*, & à l'*Adorer en Esprit*, il est mis en proye, & devient incontinent exposé à de cruelles souffrances. Cecy garde-t-il aucune proportion avec le *Christianisme*? Ces choses là ressembleront-elles en quelque chose les Eglises des Premiers *Chrétiens*? Point du tout assurément. J'allegueray premierement, quelque peu de *Témoignages de l'Ecriture*, comme étant des *Preceptes* fort Positifs pour les *Chrétiens*, & alors on verra, si ceux qui leur obeissent, peuvent recevoir ces choses, dont nous avons fait mention cy-devant. L'*Apôtre* nous commande, *Que soit que nous Mangions, ou que nous Beuvions, soit que nous Faisons quelque chose, nous le faisons tout à la Gloire de Dieu*. Mais je juge qu'il n'y a Personne qui veuille être si effronté, que

que d'affirmer, que dans l'usage de ces *Passetems*, & de ces *Jeux*, Dieu est glorifié : Si quelques-uns pouvoient dire cela, ils feroient connoître qu'ils n'ont connu, ni Dieu, ni sa Gloire. Et l'expérience prouve suffisamment, que dans la Pratique de ces choses, les hommes ne pensent à rien moins qu'à la *Gloire de Dieu*, & à rien d'avantage qu'à la Satisfaction de leurs propres *Convoitises Charnelles de leurs Volontez*, & de leurs *Plaisirs*. L'Apôtre nous ordonne, 1 Cor. 7. 29. 31. *D'autant que le tems est abrégé, que ceux qui achètent, soient comme s'ils ne possédoient point, & ceux qui usent de ce Monde, comme n'en abusans point, &c.* Mais comment ceux qui plaident en faveur de ces *Jeux* & de ces *Passetems*, peuvent-ils être compris dans l'obéissance de ce Precepte, eux à qui il semble que le tems paroît si long, qu'ils ne peuvent pas trouver assez d'occasion pour l'employer, ni en prenant soin de leurs Ames, ni encore dans le soin nécessaire de leurs Corps ; mais ils inventent ces *Jeux*, & ces *Passetems*, pour le consumer, comme s'il leur manquoit quelqu'autre Ouvrage pour servir Dieu, ou dans lequel ils fussent de quelque utilité à la Creation. L'Apôtre Pierre, nous ordonne, *Que nous conversions en Crainte devant Dieu, le tems de notre séjour Temporel*, 1 Pierre 1. 17. Mais quel qu'un dira-t-il, que ceux qui pratiquent les *Dances*, les *Comedies*, les *Jeux*, de *Cartes*, & de *Dez*, veillent prendre la peine de penser à ce Precepte, dans la Pratique de ces choses ? Où l'on ne voit rien autre chose que de la *Legereté*, de la *Vanité*, de la *Badinerie*, & de l'*Impudicité*, imaginée exprès pour détourner les hommes de la *Crainte*, ou d'être *Sérieux* ; & par conséquent contée sans doute, pour le service du Diable. Il n'y a point de devoir plus fréquemment recommandé, ni plus indispensable pour les Chrétiens, que la crainte du Seigneur, que d'être saisi de frayeur en sa Présence, que de cheminer comme devant luy ; Mais si ceux qui fréquentent ces

Dien n'est
point glorifié
par les passe-
tems & les
Jeux.

Jeux

Jeux & ces Passetems, veulent parler de la part de leurs Consciences, ils peuvent (sans aucun doute) declarer par experience, que cette crainte s'oublie dans leur Jeux : Et si Dieu les touche secretement de sa *Lumière*, ou leur rafraichit la memoire de la Vanité de leur train, ils tâchent de luy fermer la porte; & se servent de leur Jeux, comme d'une Machine, pour r'envoyer loin d'eux cet Hôte incommode; & ainsi, ils se divertissent sur ce *Juste*, lequel ils ont nié & Crucifié en eux mêmes. Mais de plus encore, si l'on doit prendre garde au raisonnement de Christ, qui dit, *Matt. 19 36. Que l'homme de bien tire de bonnes choses du bon tresor de son cœur, & l'homme mauvais tire des choses mauvaises du mauvais tresor de son cœur. Et que nous rendrons conte au jour du Jugement, de toute parole oiseuse que nous aurons dite*: & on pourroit aisement recueillir de quel *Tresor* viennent ces Inventions; & l'on pourroit aisement prouver que c'est d'un *Mauvais*, & non pas d'un *Bon*. Combien de *Paroles oiseuses* ces Jeux produisent-ils necessairement? Et même, que sont les *Comedies*, qu'un *Ramas étudie de Paroles oiseuses & mensongeres*? Que des hommes me répondent, de ceux qui croient que leurs *Ames* sont *Immortelles*, & qu'il y aura un *Jour de Jugement*, auquel ces *Paroles* de Christ seront accomplies; comment tous ceux là rendront-ils conte, dans ce grand & terrible *Jour*, de toutes ces *Paroles oiseuses*, qui se pratiquent necessairement dans leurs *Dances*, leur *Jeux*, leurs *Berlans*, & leurs *Representations de Comedies*? Et comment se peut-il faire que plusieurs qui sont estimez être *Chrêtiens*, par les *Chrêtiens* qui ne condamnent pas ces choses, mais qu'ils approuvent, peuvent occuper tout leur *Tems* en ces choses là, & en faire leur métier & leur employ? Tels que sont les *Maîtres de Dance*, & les *Comediens*, &c. desquels les *Conversations Infernales* font suffisamment connoître quel *Maître* ils servent, & à qu'elle fin ces choses contribuent.

Et

Les Comedies sont un *Ramas étudie de Paroles oiseuses & mensongeres*.

Et l' ment font le pl & de font moins d'ues leur ces i mett gagn appu par c chop aussi le Ser de ce deme dans Plaisi te de de ce d'aut leur pût y alleg pour S. mes n chez cette tissem étant avec Je chose ni ne vould

Et l'on ne peut pas nier, comme étant communément évident par l'expérience, que tous ceux qui sont Maîtres en ces Professions, & qui s'y plaisent le plus, (s'ils ne sont pas des Athées découverts, & des Scelerats,) sont tels, tout au plus, qu'ils sont de la Religion, ou du soin de leur Ames, leur moindre affaire. Or si ces choses là étoient défendues par les *Chrétiens*, comme incompatibles avec leur Profession, ces choses là s'éloigneroient ; car ces *Misérables*, feroient alors contraints de se remettre eux mêmes à quelque honnête Métier pour gagner leur vie, s'ils n'étoient pas entretenus & appuyez par ces voyes là. Et comme on enleveroit par ce moyen un grand Scandale, & une Pierre d'Accroissement, de dessus le Nom *Chrétien*, de même aussi, on retrancheroit en partie, ce qui provoque le Seigneur à retenir sa *Bénédiction*, c'est au sujet de ces choses là, que les entendemens de plusieurs demeurent enchaînez dans les *Tenebres*, & Inondez dans les Convoitises, dans la Sensualité, & dans les Plaisirs Mondains, sans aucun sentiment de la crainte de Dieu, ou du salut de leurs Ames. Plusieurs de ceux que l'on appelle les Pères de l'Eglise, & d'autres Personnes sérieuses, ont donné à connoître leur déplaisir de ces choses, & leur desir que l'on pût y apporter du Remede ; desquels on pourroit alleguer quantité de Citations, lesquelles j'ay laissé pour couper court.

§. IX. Mais on Objecte, *Que les Esprits des Hommes ne pourroient pas subsister, s'ils étoient toujours attachés sur des sujets sérieux & Spirituels ; & que pour cette raison, il est nécessaire qu'il y ait quelque Divertissement qui recrée un peu l'Entendement, avec quoy étant un peu refait, il est en état de s'appliquer luy même avec Vigueur à ces choses.* Objection.

Je Réponds ; Quand on accorderoit toutes ces Réponse. choses, cela ne nous combatroit en aucune façon, ni ne justifieroit la Pratique de ces choses que nous voudrions que l'on abandonnât tout entierement.

La crainte
de Dieu est
la plus belle
Recreation
du Monde.

Car nous ne soutenons pas qu'il faille que les hommes soient toujours dans une même application, grande d'entendement, sachant combien cela est impossible, tandis que nous sommes revêtus de ce Tabernacle de Boüe. Mais cecy ne nous permettra pas en quelque tems que ce soit, de nous dédire & nous éloigner de la memoire de Dieu, & du Principal Interest de nos ames; jusques à ne pas retenir toujours un certain sentiment de sa *Crainte*; lequel on ne peut pas seulement supporter raisonnablement qu'il puisse errer dans la pratique de ces choses que nous condamnons. Or les occasions nécessaires dans lesquelles tous sont engagez, dans la veüe de prendre soin de maintenir l'homme extérieur, sont une Recreation de l'entendement, qui se relache de ses plus serieux devoirs, & on s'acquitte de ces choses là en Benediction; selon que l'Ame est tellement fermentée par l'amour de Dieu, & par le sentiment de sa presence, que même en faisant ces choses, l'ame porte avec elle cette *Divine Influence*, & cette *Habitude Spirituelle*, par laquelle, quoy que ces Actes, comme de *Manger, de Boire, de Dormir, de Travailler*, soient les mêmes, quand à la Matiere, que ceux que les Impies font, néanmoins ils sont faits dans un autre Esprit, & en les faisant, nous plaisons à Dieu, nous le servons, & répondons à nôtre fin dans la Création, & par ce moyen nous ressentons & sommes sensibles à ses Benedictions; Au lieu que les Impies & les Profanes n'étant pas veus à cet Employ, sont maudits en tout ce qu'ils font; & leur *Labourage, tout de même que leur Priere, est peché*. Or si quelqu'un vent alleguer, que pour la Recreation de l'Entendement, il peut y avoir une Liberté alloüée au de là de ces choses, qui sont d'une absolüe nécessité, pour la subsistence de l'Homme extérieur, je ne *disputeray* pas beaucoup contre cela; pourvû que ces choses là ne soient pas telles qu'elles aillent entierement au superflu, ou que de leur propre

Des Salutations & des Recreations. 617

pre Nature & de leur panchant, elles ne meinent pas l'Ame dans la *Convoitise*, dans la *Vanité*, & dans l'*Impureté*, comme étant principalement imaginées & forgées à cette fin, ou generallyment experimentées pour produire ces effets, ou étant les Machines ordinaires de ceux qui se proposent de s'en entretenir là dedans les uns les autres, & de multiplier leur Impieté pour empoisonner les autres :

Au lieu qu'il y a d'autres Divertissemens Innocens, qui peuvent suffisamment servir à la Recreation de l'Entendement ; tels que sont, entre les Amis, de se Visiter l'un l'autre, d'ouïr, ou de lire une Histoire, de parler Modestement des affaires du tems, ou presentes ou passées ; De s'adonner au Jardinage, de pratiquer des Experiences de Geometrie & de Mathematiques, & telles autres choses de cette Nature. Dans toutes ces choses là, nous ne devons point oublier Dieu, (*en qui nous avons la vie & le mouvement*, Actes 10. 26.) pour n'avoir pas toujours quelque reserve secrette pour luy, & quelque sentiment de sa crainte & de sa presence ; Lequel se produit luy même au milieu de ces choses, par quelques Aspirations & Inspirations de peu de durée. Et que cela ne doive pas sembler, ni étrange, ni incommode, c'est ce que j'éclairciray par un seul Exemple manifeste, qui a du raport à l'experience de tous les hommes. On ne niera pas que les hommes ne doivent être enclins à aimer Dieu plus que toute autre chose, Car nous devons *Aimer Dieu par dessus toutes choses*. Or il est manifeste, que les hommes qui sont pris d'amour, soit que ce soit pour des Femmes, ou pour quelqu'autre chose, s'il a pris place profondement dans le cœur, & c'est rendu Maître de l'entendement, il sera bien difficile à l'homme, qui est ainsi passionné, de faire sortir de sa pensée, la personne, ou la chose ainsi aimée ; & même pendant son Manger, son Boire & son Dormir, sa pensée aura toujours un panchant de ce côté là ; & dans les Affaires, ou dans les Re-

Les Divertissemens Legitimes.

L'Amour
pour son
bien Aimé
fait éviter
de l'offenser.

creations, quelque attaché qu'il y soit, il ne luy fera pas permis de laisser passer que fort peu de tems, sans que sa pensée fasse sortir quelque élan-
cement vers son objet Bien-aimé. Et quoy qu'un tel doive être expérimenté dans ces choses que re-
quert le soin de son corps & celui de telles autres affaires semblables, néanmoins il évitera, comme la mort elle même, de faire ces mêmes choses qui peuvent offenser la partie si bien aimée, ou mettre
quelqu'obstacle à son dessein, dans l'obtention de la chose si instamment demandée ou désirée : Et quoy qu'il y puisse avoir quelque petit intérêt en
elles, le grand dessein qui est principalement en son Oeil, le contrebalancera tellement, qu'il pas-
sera par dessus, & se dispensera aisement de sem-
blables petites necessitez, plutôt que de mettre en danger la perte de quelque chose de plus grand, à cause d'elles. Or que les hommes doivent être
ainsi épris, d'Amour envers Dieu, & pour la Vie à venir, personne ne le peut nier, & la chose est évi-
dente de ces Passages de l'Ecriture, *Matt. 6. 20. Mais amassez vous des Tresors au Ciel, Col. 3. 2. Recherchez les choses qui sont en Haut, &c.* Et que
cela ait été l'expérience & l'acquisition de quelques-uns, l'Ecriture le declare aussi, *Pf. 63. 1. 8. 2 Cor. 5. 4.*

Les Passe-
tems & les
Jeux, éloi-
gnent les
hommes de
la crainte de
Dieu.

Et encore une fois, l'Experience fait voir abon-
damment, *Que ces Jeux, ces Passetems, ces Diver-
tissemens, ces Dances, ces Comedies, &c.* tendent na-
turellement à détacher les hommes de la Crainte de
Dieu, pour leur faire oublier *Le Ciel, la Mort, &
le Jugement*, pour nourrir *la Convoitise, la Vanité, &
l'Impureté*; c'est pour cette raison qu'elles sont
extremement Aimées, aussi bien que Pratiquées par
ces sortes de Personnes; & les plus Serieux, & les
plus Conscientieux entre tous ceux là, ne vou-
droient pas le nier qu'avec peine; Et s'il est ainsi,
l'Application en est aisée.

S. X. En cinquième lieu; La Pratique de Jurer,
doit être considérée, laquelle est si frequemment mise
en

en u
seule
dans
SAIL
jours
solemn
Pieté
le M
ment
forte
Mag
fance
qu'il
sion
souff
Bien
M
Sauv
qu'il
point
prom
JUR
Mais
Car c
si ces
toutes
Ciel,
Mais
afin
dis q
dequ
profe
Juren
moin
n'ose
Mait
fasse
rigid
quelc

en usage, presque parmi tous les Chrêtiens ; non seulement les *Juremens profanes* parmi les *Profanes*, dans leurs Discours ordinaires, en quoi le *TRES-SAINT NOM de DIEU*, est Blasphémé tous les jours d'une horrible maniere ; mais aussi les *Sermens solennels*, par ceux qui ont quelque apparence de *Pieté*, dont la plûpart defendent le *Jurement* devant le Magistrat avec un si grand Zele, que non seulement ils sont prêts eux mêmes à le faire en toute sorte d'occasion, mais aussi ils ont fait soulever les Magistrats pour persecuter ceux-là, qui par Obéissance à Christ, leur Seigneur & leur Maître, jugent qu'il n'est pas permis de *Jurer* : Et c'est à l'occasion de cela, qu'un bon nombre de Personnes ont souffert l'Emprisonnement & la Desolation de leur Biens.

Mais en considerant ces paroles claires de nôtre Sauveur, *Mat. 5. v. 33, 34. Derechef, vous avez oïi qu'il a été dit par les Anciens, Tu ne te Parjureras point, mais tu rendras au Seigneur ce que tu auras promis par Serment. Mais moi, je vous dis, NE JUREZ AUCUNEMENT, ni par le Ciel, &c. Mais que vôtre Parole soit, Oïi, Oïi : Non, Non : Car ce qui est par dessus, est du Malin. Comme aussi ces paroles de l'Apôtre, Jaques 5. v. 12. Or, sur toutes choses, mes Freres, ne Jurez point, ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par quelque autre Serment : Mais que vôtre Oïi, soit Oïi ; & vôtre Non, Non ; afin que vous ne tombiez point en Condamnation.* Je dis qu'en considerant ces paroles si claires, il y a de quoi admirer comment, qui que ce soit, qui professe le *Nom de Christ*, peut prononcer aucun *Jurement* avec une Conscience tranquile ; beaucoup moins encore persecuter les autres Chrêtiens, qui n'osent pas *Jurer*, à cause de l'Autorité de leur Maître qui est *Christ*. Car que qui que ce soit fasse dessein serieusement, & de la maniere la plus rigide, de defendre quelque chose, comprise sous quelque terme General, pourroit en user d'une

Tout Serment est de-
fendu.

Defence plus ample & plus generale, & cela sans aucune Exception ? Je ne le pense pas. Car, premièrement, Christ nous le propose Negative-ment, *Ne Jurez nullement, ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par Jerusalem, ni par ta Tête, &c.* Et encore, *Ne Jurez point, ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par aucun autre Jurement.* Secondement, Il presse cela affirmativement, *Mais que vôtre Parole soit, Oûi, Oûi ; & Non, Non ; Car tout ce qui est par dessus ces Choses, est du Malin.* Et dit Jaques, *De peur que vous ne tombiez en Condamnation.*

Sans Excep-
tion.

Ces paroles-là, toutes ensemble & chacun d'elles, en particulier font une Defence, si ample & si exemte de toute Exception, qu'il y a quelque chose d'étrange que des Hommes, qui se vantent que l'Ecriture est la *Regle* de leur *Foi* & de leur *Vie*, puissent contre-faire & inventer quelque Excep-tion ! Certainement la *Raison* devrait enseigner à toute le Monde qu'il n'est pas permis de refoudre une Defence generale, qui vient de Dieu, par une semblable Opposition ; hormis que l'Exception n'y soit aussi clairement & manifestement exprimée que la Defence : Ni il ne suffit pas non plus de se mettre en devoir de le confirmer par des Con-sequences & des Probabilitez, qui sont obscures & incertaines, & qui ne sont pas suffisantes pour apporter la Paix à la *Conscience*. Car s'ils disent, qu'il y a là une Exception & une Limitation dans les paroles par cette raison, que l'on trouve aussi des Exceptions dans l'autre Defence generale de ce *cinquième Chapitre*, comme dans la Defence du *Divorce*, où Christ dit, *Il a été dit, Si quelqu'un dé-laisse sa Femme, qu'il lui baille la Lettre de Divorce. Mais moi, Je vous dis, Que quiconque aura délaissé sa Femme, si ce n'est pour cause de Paillardise, il la fait devenir Adultere.* Si (dis-je) ils alleguent cela, non seulement ils travaillent en vain, mais encore, ils se combattent eux mêmes, parce qu'ils ne peu-vent pas produire aucune Exception de ce Com-mandement,

mandement general de ne pas Jurer, qui soit exprimée de Dieu à quelqu'un sous la *Nouvelle Alliance*, après que Christ eût donné cette Defence si claire, que celle qui est faite dans la Defence elle même. De plus encore, si Christ eût voulu excepter les *Sermens* faits devant les Magistrats, certainement il l'eût exprimé alors, en ajoutant, *Hormis en Jugement devant le Magistrat*, ou quelque chose de semblable ; comme il le fit dans l'affaire du *Divorce*, par ces mots, *Hormis pour cause de Paillardise* : Ces Choses donc étant ainli, il ne nous est pas permis d'excepter ou de distinguer, ou (ce qui est tout un) de résoudre & annuler cette Defence generale de Christ ; & beaucoup moins seroit il convenable à la *Sainteté Chrétienne*, d'attirer & d'accûmuler sur nos Têtes les Crimes de tant de *Juremens*, qui sont si frequens parmi les Chrétiens en Conséquence de cette Corruption & de cette Exception.

Les Sermens
aussi devant
un Magistrat.

Il ne faut pas non plus oublier, que sans doute les plus *Savants Docteurs* de chaque Secte savent, que ces paroles ci-dessus mentionnées étoient entendues par les *Anciens Peres des Trois Cent premieres Années* après Christ, comme étant une Defence de toutes sortes de *Juremens*. Ce n'est donc pas sans Raison, que nous nous étonnons de ce que les *Docteurs Papistes* & les *Prêtres*, s'obligent eux mêmes par *Serment*, d'interpreter les *Saintes Ecritures* selon l'*Exposition Universelle des Saints Peres*, lesquels cependant ont entendu ces Textes Controversez tout à fait autrement que ces *Docteurs Modernes* le font aujourd'hui. Et de-là aussi paroît évidemment, la vanité & la certitude Impertinente (pour parler ainli) des *Tradition Papistes* ; car si la Foi de l'Eglise de ces Siecles-là se peut faire voir clairement, par les Ecrits des Peres, comme on les appelle, il est manifeste, qu'ils se sont écartez de la Foi de l'Eglise des *Trois premiers Siecles* sur la matiere du *Jurement*. Deplus encore, parce que non seulement

La Concur-
rence des An-
ciens Peres
en cela.

ment les *Papistes*, mais aussi les *Lutheriens* & les *Calvinistes*, & quelques autres, restraintent évidemment les paroles de *Christ* & de *Jagues*, je croy qu'il est nécessaire de rendre manifeste le fondement vain, sur lequel leur presumption est bâtie sur cette matière.

Objection.

§. XI. *Premierement*; On objecte, *Que Christ ne defend seulement que ces Sermons qui se font par les Creatures, & par les choses Créées*; & on le prouve de là, c'est qu'il fait icy le dénombrement de quelques unes de ces choses.

Secondement, *Les Sermons téméraires & vains dans les Discours Familiers*, parce qu'il dit, que notre parole soit *oui, oui, & non, non*.

1 Reponse.

A quoy je Réponds, *Premierement*, Que la *Loy* défendoit tous les *Sermons* faits par les *Creatures*, comme aussi tous les *Sermons* vains & *Téméraires* dans nos *Discours ordinaires*, en commandant que les hommes ne jurassent que par le Nom de Dieu seulement, & cela, ni fausement, ni *Témérerement*; car cela est prendre le Nom de Dieu en vain.

2 Reponse.

Secondement, Il est très-évident que *Christ* defend quelque chose, qui étoit sous la *Loy*, à sçavoir, de *Jurer par le Nom de Dieu*, parce qu'il n'étoit pas permis à personne de *Jurer*, que par Dieu luy même; & d'autant qu'il dit, *N'y par le Ciel*, parce que c'est le *Trône de Dieu*; par conséquent il exclut tous les autres *Sermons*, & même ceux qui sont faits par Dieu: Car il dit au Chapitre 23. v. 22. *Celuy qui jure par le Ciel, jure par le Trône de Dieu, & par celui qui est assis dessus*: Ce qui se doit aussi entendre du reste.

3 Reponse.

En dernier lieu, Afin qu'il pût mettre la chose hors de toute Controverse, il ajoute, *Ni par aucun autre Jurement*: C'est pourquoy, vu que de *jurer* devant le Magistrat par Dieu, est un *Serment*, il est hors de doute qu'il est icy défendu.

Object.

Secondement, on Objecte, *Que par ces Paroles, les Sermons par le Nom de Dieu, ne peuvent pas être défendus*,

Jurer par Dieu luy même défendu par Christ.

dus,
 le Pe
 le Fi
 Je
 peuv
 Pere
 tem
 ce,
 & n
 que
 par
 nou
 gnea
 Sac
 Die
 cho
 la S
 mer
 Oui
 fust
 & p
 I
 men
 Loy
 c'e
 cel
 d'u
 bla
 Te
 lon
 sag
 pu
 Ce
 de
 N
 tin
 rie

du, parce que le Pere Celeste les a Commandez ; Car le Pere & le Fils sont un, ce qui ne pourroit pas être, si le Fils defendoit ce que le Pere auroit Commandé.

Je Réponds ; Ils sont un véritablement, & ne se peuvent contredire l'un l'autre : Neanmoins, le Pere a donné plusieurs choses aux Juifs pour un tems, à cause de leur Infirmité sous l'Ancienne Alliance, qui n'avoient qu'une ombre des Biens à venir, & non pas la Substance même des choses, jusqu'à ce que Christ fût venu, qui en étoit la Substance ; & par l'Avenement de qui toutes choses se sont évaporées, à sçavoir, les Sabbats, la Circoncision, l'Agneau de Pâque : Les hommes pratiquoient alors les Sacrifices, lesquels vivoient en des differens avec Dieu, & les uns avec les autres, toutes lesquelles choses ont été abolies à la venue du Fils, qui est la Substance, la Parole Eternelle & l'Essentiel Serment & l'Amen, en qui les Promesses de Dieu sont Oui & Amen, qui est venu, afin que les hommes fussent rachetez & degagez de toute contestation, & pussent mettre fin à la Controverse.

En troisième lieu, On Objecte ; Mais tous les Sermens ne sont pas des Ceremonies, ni aucune partie de la Loy Ceremonielle.

Je Réponds ; Hormis que l'on ne fasse voir, que c'est un Precepte Moral, Eternel, & Immuable, cela n'empêche point ; Ils ne sont pas non plus d'une Origine si Ancienne que les Dîmes, & l'Offrande des Premices, ou des Premiers Fruits de la Terre, qui furent offerts par Abel & par Caïn, dès long-tems avant la Loy Ceremonielle, ou avant l'usage des Sermens ; qui, quelque chose que l'on puisse alleguer au contraire, étoient sans doute des Ceremonies, & par cette raison, il n'est pas permis de les pratiquer aujourd'hui.

En quatrième lieu, On Objecte, Que jurer par le Nom de Dieu, est un Commandement Moral d'une continuelle durée, parce qu'il est marqué de son Culte essentiel & Moral, Deut. 6. 13. & 10. 20, Tu craindras

dras l'Eternel ton Dieu, & tu le serviras lui seul: Tu luy adhereras, & jureras par son Nom,

Reponſe.

Je Répons; Que cela ne prouve point, que ce ſoit un Commandement Moral, ni Eternel; car *Moïſe* ajoûte celui là à tous les Commandemens & à toutes les Ceremonies, en divers Paſſages: Comme *Dent. 10. 12. 13.* diſant, *Maintenant, ô Israël, que demande l'Eternel ton Dieu de Toy, ſinon que tu craignes l'Eternel ton Dieu, pour cheminer en toutes ſes voyes, afin que tu l'aimes, & que tu ſerves à l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame: En gardant les Commandemens de l'Eternel & ſes Statuts, que je te Commande aujourd'huy, afin qu'il te ſoit bien?* Et au Chapitre 14. v. 23. il eſt fait mention de la crainte de l'Eternel tout enſemble avec les *Dîmes*. Il en eſt de même encore, *Lev. 19. 2. 3. 6.* où il eſt fait mention de garder les *Sabbats*, & de craindre les *Peres & Meres*, conjointement avec le *Serment*,

Objet.

En cinquième lieu, On Objecte; Que les Sermens ſolemnels que Dieu avoit Commandé, ne peuvent pas être defendus icy par Chriſt; car il dit, qu'ils viennent du malin: Mais ceux-cy ne viennent pas du malin; car Dieu n'a jamais Commandé aucune choſe qui fût mauvaïſe, ou qui vint du Malin.

Reponſe.

Je Répons; Il y a des choſes qui ſont Bonnes, parce qu'elles ſont Commandées, & Mauvaïſes, parce qu'elles ſont defendûes: Il y a d'autres choſes qui ſont Commandées, parce qu'elles ſont Bonnes, & defendûes, parce qu'elles ſont Mauvaïſes. Comme la *Circoncifion* & les *Sermens*, qui étoient Bons, quand, & parce qu'ils étoient Commandez, & non à aucun autre égard; & derechef, quand & parce qu'ils étoient defendus ſous l'Evangile, ils ſont Mauvais.

Les Sermens ſont mauvais parce qu'ils ſont defendus.

Et dans toutes les *Ordonnances Judaïques*, quoy que Ceremonieles, il y avoit quelque choſe de Bon, à ſçavoir dans leur Saison, comme Prefigurans quelque bien: Comme, par la *Circoncifion*, par les *Purifications*, & par les autres choſes, la Sain-

teté

teté de Dieu étoit représentée, & cela, parce que les *Israélites* devoient être *Saints*, comme leur Dieu étoit *Saint*. De la même maniere, les *Sermens* sous les *Ombres* & les *Ceremonies*, signifioient la *Verité* de Dieu, sa *Fidelité* & sa *Certitude*; & par conséquent, que nous devons en toutes choses parler & rendre témoignage à la *Verité*. Mais le *Témoignage de la Verité* étoit avant tous les *Sermens*, & demeure après que tous les *Sermens* sont abolis; & c'est là la *Morale* de tous les *Sermens*, & aussi long-tems que les hommes y perseverent, il n'y a ni nécessité, ni lieu pour les *Sermens*, comme *Polybius* l'a témoigné, qui a dit, *La Pratique des Sermens étoit rare parmi les Anciens*; mais la *Deloyauté* venant à croître, la *Pratique des Sermens* s'accrût aussi. A quoy *Grotius* s'accorde, disant, *Il faut se servir d'un Serment, comme d'une Medecine, en cas de nécessité. On ne se sert d'un Serment solennel, que pour suppléer à un manquement. La Legereté des hommes, & leur Inconstance, engendra la desiance, & on inventa le Serment comme un Remede à cela. Basile le Grand dit, Que le Jurement est l'effet du peché. Et Ambroise, Que les Sermens sont seulement une condescendance à un défaut. Chrysostome dit, Que le Serment entra, lors que le mal s'accrût, lors que les hommes exercerent leurs tromperies, lors que tous les fondemens furent bouleversés: Que les Sermens prirent leur commencement, du manque de Verité. Ces choses là, & autres semblables, sont attestées par plusieurs autres, avec les Auteurs cy-devant mentionnez. Mais quel besoin y a-t-il de témoignages là, où l'évidence des choses parle d'elle-même? Car qui est celuy qui forcera un autre à jurer, duquel il est certainement persuadé qu'il abhorre de mentir dans ses Paroles? Et de plus encore, comme *Chrysostome*, & les autres disent, *A quoy bon voudras tu contraindre à Jurer celuy, que tu ne crois point qu'il veuille dire la Verité?**

La Verité
étoit avant
les Sermens.

Les Sermens
Suppleant
aux défauts
présupposez
de l'incon-
stance des
hommes.

S. XII. Cela donc qui n'a point été dès le commencement,

mencement, qui n'étoit d'aucun usage au commencement, qui n'eut point son commencement, premierement de la volonté de Dieu, mais de l'ouvrage du Diable, causé par le mal, à sçavoir par l'*Infidelité*, le *Mensonge*, & la *Tromperie*, & qui fut premierement inventé seulement par l'homme, comme un Remede reciproque de ce mal, dans lequel on invoqua les Noms de leurs *Idoles*; & même ce qui, (comme *Hierome*, *Chrysostome*, & autres le témoignent) fut donné aux *Israélites* de la part de Dieu, comme a des *Enfans*, afin qu'ils pussent s'abtenir des *Sermens Idolatres des Payens*, Jer. 12. 16. Tout ce qui est tel, est bien éloigné d'être un Commandement Moral & Eternel. Et finalement, tout ce qui, par la Profanation & par son Abus, est souillé de peché, comme les *Sermens* de ces tems icy le sont abondamment, en jurant souvent & se parjurant, est different de beaucoup de tout autre devoir necessaire & perpetuel d'un Chrétien: Mais les *Sermens* sont de cette sorte: Donc, &c.

Object. En sixième lieu, On Objecte, Que Dieu a juré, donc il est bon de jurer.

Reponse. Je Réponds avec *Athanase*; Puis qu'il est certain que c'est le propre en jurant, de jurer par un autre; il paroît de là, que Dieu, à proprement parler, n'a jamais juré, que seulement improprement: D'où vient qu'en parlant aux hommes, il est dit, qu'il jure, parce que les choses dont il parle, à cause de la certitude & de l'*Immutabilité* de sa volonté, doivent être réputées pour des *Sermens*. Que l'on confere le *Pseaume* 110. 4. là où il est dit. L'Eternel a juré & il ne s'en repentira point, &c. Et je jureray, (dit-il,) par moy même, & cela n'est pas un Serment. Car il ne jura pas par un autre, ce qui est la propriété d'un Serment, mais par soy-même. Par consequent donc Dieu ne jure pas selon la maniere des hommes, ni nous ne pouvons pas de là être encouragés à jurer, mais faisons & parlons de telle sorte, & montrons nous nous mêmes tels en parlant & agissant, que nous n'ayons point de besoin d'un Serment

*Athân. in
pass. & cruc.
Domic.*

Dieu ne jure
pas par un
autre, mais
par soy-mê-
me.

*Serm
d'elle
moyen
E
devo
Je
il au
nous
non
l'Ag
dit,
nous
Le
defe
il n
du p
que
n'a
poin
I
cela
Die
de
tém
ne
Di
Ser
des
Je
Le
au
des
fag
Ser
fai
fai
di
qu*

Serment avec nos Auditeurs ; & que nos Paroles ayent d'elles mêmes le témoignage de la verité, car par ce moyen nous imiterons Dieu sincerement.

En septième lieu, On Objecte, Christ jura & nous *Objec-tion.*
devons l'imiter,

Je Réponds, Que Christ ne jura point, & quand *Reponse.*
il auroit juré, étant encore sous la Loy, cela ne nous obligerait en aucune maniere sous l'Evangile, non plus que la Circoncision, ni la Celebration de l'Agneau Pascal. Et c'est touchant cela que Hierome *Hier. lib. Ep. part 3. tract. 1.*
dit, Toutes les choses qui convenoient à nôtre Seigneur, ne nous conviennent pas à nous qui sommes Serviteurs, &c. *Ep. 2.*
Le Seigneur jura comme Seigneur, à qui personne ne défendoit de jurer : Mais à nous qui sommes Serviteurs, il n'est pas permis de jurer, parce qu'il nous est défendu par la Loy de nôtre Seigneur. Néanmoins, de peur que nous ne souffrissions du scandale par son Exemple, il n'a pas juré, puis qu'il nous a Commandé de ne jurer point.

En huitième lieu, On Objecte ; Que Paul jura, & *Objec-tion.*
cela souvent, Rom. 1. 9. Phil. 1. 8. disant, Car Dieu m'est témoin, 2. Cor. 11. 10. Comme la verité de Christ est en moy. 2 Cor. 1. 23. J'appelle Dieu à témoin sur mon Ame. Je dis la verité en Christ, je ne mens point, Rom. 9. 1. Voicy je vous dis devant Dieu, que je ne mens point. C'est ainsi qu'il requiert les Sermons des autres, Gal. 1. 20. Je vous ajure (dit-il) devant Dieu & le Seigneur Jesus Christ, 1 Thess. 5. 27. Je vous charge par le Seigneur, que cette Epitre soit Lue à tous les Freres. Mais Paul n'auroit pas voulu avoir fait ainsi, si toutes sortes de Sermons avoient été défendus par Christ, de qui il étoit Apôtre.

A tout cela, je Réponds, Premièrement, Que l'u- *Reponse.*
sage de ces Formulaires de parler, ni ne sont des Sermons, ni ne sont reputés pour tels par nos Aver-faires. Car lors que dans l'occasion, dans des affaires de grande Importance, nous avons dit, Nous *Les Ceremo-nies d'un Ser-ment.*
disons la verité en la crainte de Dieu & devant luy, lequel est nôtre Témoin, & le scrutateur de nos cœurs,
ajoutant

ajoutant de pareilles fortes d'attestations, lesquelles nous n'avons jamais refusées dans des matieres de consequence; Neanmoins on a requis de nous un *Serment* encore de plus, avec la Ceremonie de mettre nos mains sus le Livre, de lever la main ou les doigts, avec cette commune forme d'Imprecation tout ensemble. *Ainsi Dieu me veille aider, ou bien, Que l'Eternel Dieu tout Puissant m'aide, ou me soit Propice.* Secondement, Cela contredit l'Opinion de nos Averfaires, parce que *Paul*, n'y ne parut jamais devant un Magistrat qui ait exigé un *Serment* de luy, n'y n'administra point luy même l'Office d'un Magistrat en offrant le *Serment* à quelqu'autre. *En 3. lieu,* La Question n'est pas, de ce que *Paul* ou *Pierre* ont fait, mais de ce que leur Maître & le nôtre a enseigné de faire. Et si *Paul* a juré, (ce que nous ne croyons point) il a peché contre le Commandement de Christ, même suivant leur Opinion; parce qu'il ne jura pas devant un Magistrat, mais dans une *Epître* à ses Freres.

Objection.

En neuvième lieu, On Objecte, *Esaïe 65. 16.* là où parlant des tems de l'Evangile, il dit, *Celuy qui le benira en la terre, le benira au Dieu de verité; & celuy qui jurera en la terre, jurera par le Dieu de verité: Parce que les angoisses du passé seront oubliées, & parce qu'elles seront cachées arriere de mes yeux. Car voicy, je m'en vais créer de Nouveaux Cieux & une Nouvelle Terre: Par consequent en ces tems icy, nous devons jurer par le nom de l'Eternel.*

Reponse.

Je Répons; Il est ordinaire aux Prophetes d'exprimer les plus grands devoirs des *Tems Evangeliques*, en *Termes de Moïse*, comme il paroît entr'autres du 31. *Jeremie v. 38, 39, 40. Ezech. 36. 25. & 40. Et Es. 45. 23.* J'ay juré par moy même, que tout genouïl ployera devant moy, & toute Langue jurera par moy. Là où la Justice de la Nouvelle *Jerusalem*, la Pureté de l'Evangile, avec son Culte Spirituel, & la Profession du Nom de Christ, sont exprimez sous des Formulaires de parler, usitez à l'Ancienne *Jerusalem*, sous les Lavemens de la Loy,

les noms des Ceremonies, du Temple des Services, des Sacrifices, des Sermens, &c. Et même ce que le Prophete dit icy, de *jurer*, l'Apôtre Paul l'Interprete expressement, par Confesser, ou donner louange, disant, *Rom. 14. v. 11. Car il est Ecrit, je suis vivant, dit le Seigneur, que tout genouil ploiera devant moy, & toute Langue Confessera Dieu.* Jurer est exprime par Confesser sous l'Evangile. Ce qui étant sincerement considéré, personne ne peut ignorer, que ces Paroles, que le Prophete écrit sous la Loy, quand les Sermens Ceremoniels étoient en usage, à sçavoir *Toute Langue jurera*, ne soient exprimées par celles-cy, *Toute Langue Confessera*, l'Apôtre étant sous l'Evangile, quand ces Sermens devinrent abolis.

En dixième lieu, On Objecte; Mais l'Apôtre Paul approuve les Sermens pratiqués parmy les hommes, quand il Ecrit, *Heb. 6. 16. Car les hommes à la verité jurent par un plus grand qu'eux, & le Serment fait pour Confirmation, leur est la fin de tout différent. Mais il y a bien autant de Contestations, autant de Tromperies & de Differents en ce tems icy, qu'il y en eut jamais en ceux là: Par consequent donc la nécessité des Sermens demeure encore.*

Je Réponds; L'Apôtre dit à la verité dans cet endroit, ce que les hommes de ce tems là faisoient, lesquels vivoient en Controverses & en Incredulité, & non pas ce qu'ils devoient avoir fait, ni ce que les Saints faisoient, lesquels étoient dégagés & rachetés de Contestations & d'Incredulité, & étoient venus à Christ, la Verité & l'Amen de Dieu. De plus, il ne fait seulement qu'allusion à une certaine Coutume ordinaire parmy les hommes, afin de pouvoir exprimer la fermeté de la *Promesse Divine*, & pour pouvoir exciter dans les Saints tant plus de *Confiance* en Dieu, qui les leur promettoit, & non pas afin de les solliciter à *jurer* contre la Loi de Dieu, ou pour les confirmer en cela; Nenni, point du tout: Car aussi n'enseigne-t'il pas non plus aux *Chrétiens*, *1 Cor. 9. v. 24. les vaines Courses,*

Courfes, par lesquelles les Hommes fouventefois fe fatiguent, même jufqu'à la Destructiō de leurs Corps, pour r'emporter un Prix Corruptible : Ni Chrif non plus qui est le *Prince de Paix*, n'enseigne pas ses Disciples à Combatre, quoi qu'il apprenne, *Luc 14. v. 31.* ce qu'il faut que les Rois fassent, qui sont accōûtumez à Combatre. comme de Prudens Guerriers en cela. Secondement, Quant à ce qui regarde les *Contestations*, les *Perfidies*, & les *Desiances* parmi les Hommes, lesquelles nos Aversaires affirment s'être accrues à un si haut point que le *Jurement* est à present aussi nécessaire qu'il ait jamais été. C'est ce que nous ne nions du tout point; car nous voyons, & l'experience de tous les jours nous l'enseigne, que toute sorte de Tromperie & de Malice s'augmente parmi les Hommes du Monde; & parmi les Faux Chrétiens, mais non pas parmi les Veritables Chrétiens. Mais parce que les Hommes ne peuvent pas se confier l'un à l'autre, & que pour cette Raison ils demandent des *Sermens* les uns aux autres, il ne s'ensuivroit pas pour cela, que les vrais Chrétiens dussent faire la même chose, eux que Chrif a amenez à la vraye Fidelité, & à la Probité, tant envers Dieu, que l'un envers l'autre, & par cette raison les a delivres des *Contestations*, des *Perfidies*, & par consequent des *Sermens*.

La Tromperie parmi les faux Chrétiens, & non parmi les vrais Chrétiens.

Object.

En Onzième lieu, On objecte, *Nous accordons que parmi les vrais Chrétiens, il n'est pas besoin de Sermens; mais par quel moyen les connoîtrons nous indubitablement? Il s'ensuivra donc que les Sermens sont nécessaires à present, & qu'il est permis aux Chrétiens de Jurer, assavoir, afin que l'on puisse satisfaire à tel qui ne voudra pas reconnoître celui-ci, ou cet autre Homme pour être Chrétien.*

Réponse.

Je repons, Il n'est en aucune façon point permis à un Chrétien de *Jurer*, lequel Chrif a appelé à sa Verité Essentielle, laquelle étoit devant tous les *Sermens*, lui défendant de *Jurer*; & au contraire, lui commandant de parler en Verité, dans toutes

La Verité étoit avant les Sermens.

Choses,

chose
qu'il
vent
Serm
leur
afin
puiss
les P
quel
répon
jure p
uns f
cilien
droite
la Ven
te, d
dre le
leur
messes
Solon
estime
cela d
neur,
Harar
me,
la Re
par Se
tout le
puisse
ment.
ce qu
ron tr
comm
Sente
fassent
Actio
ment
aux S
Quint

choses à l'honneur de Christ qui l'a appelé, afin qu'il paroisse que les *Paroles* de ses Disciples peuvent être aussi véritablement crües que tous les *Sermens* de tous les hommes Mondains. Et il ne leur est pas permis non plus d'être Infideles en cecy, afin qu'ils fassent plaisir aux autres, ou afin qu'ils puissent éviter leur prejudice: Car ce fût ainsi que les Premiers Chrétiens demeurèrent Fideles, durant quelques Siecles, lesquels étant requis de jurer, répondirent unanimement, *Je suis Chrétien, je ne jure point.* Que diray-je des *Payens*, dont quelques-uns sont parvenus à ce degré? Car *Diodore le Sicilien* rapporte, lib. 16. *Que de donner la main droite, parmy les Perses, étoit un signe que l'on disoit la Verité.* Et les *Scythes*, comme *Qu. Curse* rapporte, disoient dans leurs Conferences avec *Alexandre le Grand*, *Ne pense pas que les Scythes confirment leur Amitié en jurant; ils jurent en tenant leurs promesses.* *Stobée* dans son troisième Sermon, dit que *Solon* disoit, *Un homme de Bien doit être en une telle estime, qu'il n'ait pas besoin de Serment, parce que cela doit être réputé comme une diminution de son Honneur, s'il est contraint de jurer.* *Pythagore*, dans sa Harangue, entr'autres choses, tient cette Maxime, quand à ce qui concerne l'Administration de la Republique: *Que personne n'appelle Dieu à Temoin par Serment, non pas même en Jugement; mais que tout le monde s'accoutume à parler de telle sorte, qu'il puisse devenir digne que l'on s'y confie, même sans Serment.* *Basile le Grand* loue *Clinias*, un *Payen*, de ce qu'il aimoit mieux payer trois Talents, qui sont environ trois mille Livres Sterlings, que de jurer. *Socrate*, comme *Stobée* le rapporte, Sermon 14. dit cette Sentence, *Le devoir des gens de Bien demande, qu'ils fassent connoître au Monde, que leurs Mœurs & leurs Actions sont plus fermes que les Sermens.* Le Jugement d'*Isocrate* étoit de même. *Platon* s'opposa aussi aux Sermens dans ses Jugemens, sur la Foy 12. *Quintilien* fait cette Remarque, *Qu'anciennement*

Les Juge-
mens des
Payens con-
tre les Ser-
mens.

c'étoit une espece d'infamie, si l'on demandoit à quel-
qu'un de jurer ; mais que de demander le Serment
à un homme Noble, étoit comme si on l'exami-
noit par le Bourreau. Marc Antoine, Empereur
de Rome, dit dans sa Description d'un homme de
Bien, *Que son Integrité est telle, qu'il n'a point de
besoin de Serment.* C'est ainsi aussi que quelques Juifs
l'ont attesté, comme Grotius le raporte de Mai-
monides, *C'est le meilleur pour un homme, de s'abste-
nir de tous les Sermens.* Les Esseens, comme Philon
Juif, le raporte, *estimoient leur paroles plus fermes
que les Sermens ; & les Sermens étoient estimez parmi
eux, comme des choses non necessaires.* Et Philon lui
même parlant du Troisième Commandement, ex-
plique son sentiment en ces termes, à sçavoir, *Il
seroit bien mieux de ne jurer point tout à fait, mais
d'être accoutumé à parler en Verité, afin que les pa-
roles toutes nûes puissent avoir la force d'un Serment.*
Et en quelqu'autre endroit, il dit, *Il est plus con-
forme à la raison naturelle, de s'abstenir tout à fait
de Jurer ; en persuadant, que tout ce qu'un homme
de bien dit, peut valoir autant qu'un Serment.*

Les Sermens
abregez par
Christ.

Qui est-ce donc qui peut douter plus long-tems,
puis que Christ vouloit que ses Disciples parvinssent
au plus haut point de perfection, il n'ait abrogé
les Sermens comme un Rudiment d'infirmité, & n'ait
établi en leur place, l'usage de la Verité ? Qui
est-ce qui peut penser aujourd'huy d'avantage, que
les Saints Martyrs, & les Anciens Peres des trois
Premiers Siecles, & plusieurs autres depuis ce
tems-là, se soient tellement opposez aux Sermens,
seulement afin de pouvoir censurer les Sermens
vains & temeraires, par les Creatures & par les
Idoles des Payens, qui étoient aussi defendus sous
la Loy de Moïse ; & non pas aussi bien le Jure-
ment par le vray Dieu, en Verité & Justice, ce
qui étoit là Commandé ? Comme Policarpe, Justin
Martyr, Apolog. 2. & plusieurs Martyrs, comme
Ensebe le recite. Tertulien dans son Apolog. chap. 32.

Les Temoi-
gnages des
Peres contre
les Sermens
& les Jure-
mens,

&
men
Tra
& i
Mat
goir
de N
Epip
Vien
me t
lie t
Epi
liv.
5.
sur
lusio
Mat
fido
31.
sur
sur l
bert,
Dru
blion
Ja.
dois,
ques
dout
ce q
peut
Chri
Secta
plûte
éloig
En
Fran
la P
seron
Je

& Scap. chap. 1. de l'Idolatrie, chap. 11. *Clement Alexandrin* Strom. liv. 7. *Origene* sur Matt. Tract. 25. *Cyprien*, li 3. *Athanase* sur la Pass. & la Croix du Seigneur Jesus Christ. *Hilaire* sur Matt. 5. 34. *Basile le Grand* sur le Pseaume 14. *Gregoire de Nisse*, sur le Canti. de l'Or. 13. *Gregoire de Nazianze*, dans le Dialogue contre les Juremens. *Epiphane*, contre l'Herésie liv. 1. *Ambroise*, des Vierg. liv. 3. Le même, sur Matt. 5. *Chrysostome* sur la Genèse, Homelie 15. Le même, Homelie sur les Actes des Apôtres, chap. 3. *Hierome*, Epit. liv. part 3. Epitre 2. Le même, sur Zach. liv. 2. cap. 8. Le même, sur Matth. liv. 1. chap. 5. *Augustin*, de Sermon. Dom. Sermon. 28. *Cyrille*, sur Jerem. 4. *Theodore* sur Deut. 6. *Isidore Pelusiota*. Epit. liv. 1. Epit. 155. *Chromateus*, sur Matt. 5. *Jean Damascene*, liv. 3. chap. 16. *Cassiodore*, sur le Pseaume 94. *Isidore d'Hispaie* chap. 31. *Antiochus* in Pandect. script. Hom. 62. *Beda*, sur Jac. 5. *Haimo*, sur l'Ap. *Ambroise Ausbert*, sur l'Apoc. *Theophylacte*, sur Matth. 5. *Pascal Retbert*, sur Matth. 5. *Othon Bronsfelse*, sur Matt. 5. *Druthmarus*, sur Matth. 5. *Euthymius Eugubinus* Bibliotheca vet. part. in Matth. 5. *Oecumenius*, sur Jaq. chap. 5. 12. *Anselme*, sur Matth. 5. Les *Vaudois*, *Wiclef*, *Erasme*, sur Matth. 5. & sur Jacques 5. Qui est-ce qui peut lire ces passages, & douter de leur sens sur cette matiere? Et qui est-ce qui croyant qu'ils sont contre tous les Sermons, peut jetter une si grande indignité sur le Nom de Christ, que de tâcher d'assujétir de nouveau ses Sectateurs à une si grande indignité? N'est-il pas plutôt tems que tous les gens de Bien travaillent à éloigner des Chrétiens cet abus & cette infamie?

En dernier lieu, On Objecte; Cela introduira la Fraude & la Confusion, car les Imposteurs contrefesont la Pieté & tous les Benefices de cette Dispensation, ils seront sans aucune crainte d'être punis.

Je Réponds; Il y a deux choses, qui obligent un homme

Reponse.

homme à dire la Verité, *Premièrement*, ou bien la crainte de Dieu dans son cœur, & l'amour de la Verité; car là où celle-cy est, il n'est point besoin de *Serment* pour dire la Verité: Ou la *deuxième*,

La Punition
des menteurs

me, la crainte du châtement de la part du Juge. C'est pourquoy que l'on détermine qu'il y ait une même punition, ou plutôt une plus rigoureuse pour ceux qui font profession d'une si grande Verité dans leurs Paroles, & une si grande simplicité dans le cœur, qu'ils ne sauroient Mentir, & une si grande Reverence envers la Loy de Christ, qu'à cause de la Conscience ils refusent de *Jurer* en aucune maniere, s'ils viennent à manquer; par ce moyen là, il y aura le même bon ordre, & même une plus grande assurance contre les Trompeurs, que si les *Sermens* étoient continuels; & de plus aussi par ce châtement plus severe, auquel ces faux Dissimulez seront exposez; de là les Méchans seront plus épouvantez, & les Gens de Bien delivrez de toute oppression, & dans leurs Biens & dans leur Liberté tout ensemble. Et c'est pour cette raison, qu'à cause de leurs *Consciences* Tendres, Dieu à souvent égard aux Magistrats & à leur état, comme à une chose qui luy étoit la plus agréable. Mais s'il y a personne qui puisse douter encore de la chose, à sçavoir si cela se peut pratiquer sans confusion dans la Republique, qu'il considere l'Etat des *Pais-Bas-Unis*, & il verra le bon effet qui en revient. Car à cause du grand nombre de Marchands, plus qu'en aucun autre lieu, il y a là de très-frequentes occasions pour cela; & quoy que le nombre de ceux qui sont de cette opinion soit considerable, auxquels les Etats ont condescendu depuis cent ans, & y condescendent encore tous les jours; néanmoins, jusques icy il ne s'en est ensui-vi rien qui ait causé du prejudice sur cela à la Republique, au Gouvernement, ni au bon Ordre, mais plutôt un grand avantage pour le Commerce, & aussi pour la Republique semblablement.

§. XII. Et

§. XIII. En fixième lieu, La dernière Chose qu'il y a à considérer, c'est la *Vengeance* & la *Guerre*, qui est un Mal aussi opposé & aussi contraire à l'Esprit & à la Doctrine de Christ, que la *Lumière* aux *Ténèbres*. Car, comme il est évident, par ce qui a été dit, que c'est par le mépris de la Loi de Christ, que le Monde entier est rempli de divers *Sermens*, de *Maledictions*, de *Profanations blasphématoires*, & de *Parjures horribles*; tout de même aussi par mépris de la même Loi, le Monde est rempli de *Violence*, d'*Oppression*, de *Meurtrés*, de *Ravissements de Femmes*, de *Filles*, de *Saccagemens*, de *Brigandages*, d'*Embarassemens*, de *Desolations*, & de toutes sortes de *Lasciveté* & de *Cruauté*: Tellement, qu'il est étrange que des Hommes, faits à l'Image de Dieu, ayent pu degenerer si fort, qu'ils portent plutôt l'Image & la Nature de Lyons Rugissans, de Tygres Déchirans, de Loups Devorans, & de Sangliers Furieux, que de Creatures Raisonnables revêtues de Raison. Et n'est ce pas encore beaucoup plus admirable, que cet *Horrible Monstre* puisse trouver place, & soit fermenté parmi ces Personnes, qui font profession d'être les *Disciples* de notre *Paisible Seigneur* & *Maître* Jesus Christ, qui est appelé par *Excellence*, *Le Prince de Paix*, & qui a expressement défendu à ses Enfans toute sorte de *Violence*; & leur a Commandé au contraire, que suivant son Exemple, ils suivissent la *Patience*, la *Charité*, l'*Indulgence*, & les autres Vertus dignes d'un Chrétien?

La Vengeance
& la Guerre
contraires à
Christ.

Ecoutez donc ce que dit ce grand Prophete, lequel il est ordonné à toute Ame d'ouïr, sous Peine d'être retranchée, *Matth. 5.* depuis le verset 38, jusqu'à la Fin du Chapitre. Car voici ce qu'il dit; *Vous avez entendu, qu'il a été dit, Qu'il pour Oeil, & Dent pour Dent*: Mais moi je vous dis, *Ne résistez point au Méchant*; Mais si quelqu'un te frappe en ta *Joie droite*, tourne lui aussi l'autre. Et si quelqu'un veut plaider contre toi, & t'ôter ton *Saye*, laisse lui

La Vengeance
défendue par
Christ.

encore le Manteau. Et si quelqu'un te veut contraindre d'aller avec lui une lieue, vas en deux. Donne à celui qui te demande ; & ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi. Vous avez entendu qu'il a été dit, Tu aymeras ton Prochain, & tu hairas ton Ennemi : Mais moi, je vous dis, Aimez vos Ennemis, benissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, & priez pour ceux qui vous courent sus, & qui vous persécutent : Afin que vous soyez Enfants de votre Pere qui est aux Cieux. Car il fait lever son Soleil sur les Méchans & sur les Bons, & envoie sa Pluie sur les Justes & sur les Injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quel Salaire en aurez vous ? Les Peagers mêmes ne font ils pas le même ? Et si vous faites accueil seulement à vos Freres, que faites vous plus que les autres ? Les Peagers mêmes ne font ils pas aussi le même ? Soyez donc parfaits, comme votre Pere qui est aux Cieux est parfait.

La Loi de
Christ plus
parfaits que
celle de Moïse

Ces paroles, par rapport à la Vengeance, comme les precedentes par rapport & en cas de Jurement, defendent de certaines Choses, qui autrefois étoient permises aux Juifs considerez dans leur Etat, & dans leur Dispensation ; & elles Commandent à tous ceux qui veulent être les Disciples de Christ, une Signification de Charité, comme aussi de Patience & de Souffrance, plus parfaite, plus éminente, & plus pleine, qu'il n'en étoit requis d'eux en ce Tems-là, en cet Etat, & en cette Dispensation, par la Loi de Moïse. Ce n'est par là seulement le Jugement de la plûpart, sinon de tous les Anciens Peres (comme on les appelle) des trois premieres Centaines d'Années après Christ, mais aussi de plusieurs autres ; & en general de tous ceux, qui ont entendu comme il faut, & qui ont multiplié la Loi de Christ touchant le Jurement ; comme il paroît par Justin Martyr in Dialog. cum Tryph. ejusdemque Apolog. 2. Item ad Zenam. Tertul. de Corona Militis. It. Apolog. cap. 21, & 37. It. lib. de Idolol. c. 17,

Des Salutations & des Recreations. 637

18, 19. It. ad Scapulam cap. 1. It. adversus Jud. cap. 7, & 9. It. adv. Gnost. It. ad Marc. c. 4. Témoignages des Peres contre le Combat.
 It. lib. de Patientia, c. 6, 10. *Orig.* cont. Celsus, lib. 3, 5, 8. It. in Josuam, hom 12. cap. 9. It. in Mat. cap. 26. *Tract.* 36. *Cypr.* Epist. 56. It. ad Cornel. *Lactan.* de just. lib. 5. c. 18. lib. 6. c. 20. *Ambr.* in Luc. 22. *Chrysost.* in Mat. 5. hom. 18. It. in Mat. 26. hom. 85. It. lib. 2. de Sacerdotio. It. in 1 Cor. 13. *Chromat.* in Mat. 5. *Hieron.* ad Ocean. It. lib. Epist. pa. 3. Tom. 1. Ep. 2. *Athan.* de Inc. Verb. Dei. *Cyrl.* *Alex.* lib. 11. in Johan. cap. 25, 26. Et même *Augustin*, quoi qu'il varie beaucoup sur cette matiere, néanmoins dans ces Passages il condanna le Combat, Epist. 158, 159, 160. It. ad Judices, Epist. 2F3. It. ad Darium, & lib. 21. It. ad Faustum, cap. 76. lib. 22. de Civit. ad Marc. cap. 6. comme *Sylburgius* le rapporte. *Euthim.* in Mat. 26. & plusieurs autres de ce Siecle. *Erasmus* in Luc. cap. 3, & 22. *Ludov. Vives* in Introduc. ad Sap. *J. Ferus*, lib. 4. Comment. in Mat. 7. & Luc. 22.

Il est évident de ceci, qu'il y a une si grande Connexion entre ces deux Preceptes de Christ, que comme ils furent prononcez & commandez par lui dans un seul & même Tems ; aussi furent-ils reçus de la même maniere par les Hommes de tous les Siecles, non seulement dans la premiere Publication, par le petit Nombre des Disciples, mais aussi après que les Chrétiens se furent augmentez, dans les Trois Cent premieres Années. Et même aussi dans l'*Apostasie*, l'un n'étoit point laissé & rejezté sans l'autre ; & aujourd'hui encore de nouveau dans la *Restitution*, & dans le renouvellement de la Predication de l'*Evangile Eternel*, ils sont reconnus comme des Loix Éternelles & qui ne changent point, appartenans proprement à l'*Etat Evangelique* & à la *Perfection* d'icelui : De laquelle si aucun se retire, il est frustré de la Perfection d'un *Homme Chrétien*.

Les Loix de Christ dans le Nouveau Testament sont irreconciliables avec la Persecution les Guerres & les Combats.

Et

Et veritablement les paroles sont si claires en elles mêmes que (selon mon Jugement) elles n'ont point besoin d'illustration pour expliquer leur Sens: Car il est aussi aisé de concilier les plus grandes Contradictions, que d'accorder ces Loix de nôtre Seigneur Jesus Christ, avec les Méchantes Pratiques des *Guerres*; car elles sont visiblement Incompatibles. Toute Personne qui peut concilier ceci, *Ne résistez point au Méchant, avec, Résistez à la Violence par la Force*; & encore, *Presente lui aussi l'autre Foie, avec, frappez derechef*; & aussi, *Aimez vos Ennemis, avec, Ruine les, fais en ta Proye, poursui les par le Fer & par le Feu*; ou bien, *Priez pour ceux qui vous calomnient, avec, persecutez vous mêmes par Amandes, par Emprisonnemens, & par la Mort même, & non seulement ceux qui, ne vous persecutent point, mais ceux qui cherchent de bon Cœur, & desirent vôtre Eternelle & Temporelle Santé*. Toute Personne, dis-je, qui peut trouver le Moyen de concilier ces Choses, peut être crû aussi avoir trouvé un moyen de concilier Dieu avec le Diable, Christ avec l'Antichrist, la Lumiere avec les Ténèbres, & le Bien avec le Mal. Mais si ceci est impossible, comme à la verité cela l'est, l'autre sera aussi impossible, & les Hommes ne font que se tromper eux mêmes & les autres aussi, tant qu'ils se hasardent hardiment de confirmer des Choses absurdes & impossibles.

§. XIV. Néanmoins, parce que quelques uns, peut-être par *Imprudence*, & par la Force de la *Coutume* & de la *Tradition*, transgressent ce *Commandement de Christ*, je ferai voir brièvement combien la *Guerre* contredit ce *Precepte*, & combien ils sont incompatibles l'un avec l'autre; & par consequent, *Que la Guerre n'est en aucune façon permise à ceux qui veulent être Disciples de Christ*. Car,

Matth. 5. 43.

Premièrement, Christ Commande, *Que nous aimions nos Ennemis*: Mais la Guerre tout au contraire, nous enseigne de les haïr & de les détruire,

Secon-

Des Salutations & des Recreations. 639

Secondement, L'Apôtre dit, *Que nous n'avons point la guerre contre la Chair & le Sang, & que nous ne Luttons point selon la Chair & le Sang; Mais la Guerre extérieure est selon la chair, & contre la Chair & le Sang, pour répandre l'un, & pour détruire l'autre.* Ephes. 6.12

En troisième lieu, L'Apôtre dit, *Que les Armes de nôtre Guerre ne sont point Charnelles, mais Spirituelles, Mais les Armes de la Guerre extérieure sont Charnelles, telles que sont les Canons, les Mousquets, les Lances, les Epées, &c. desquelles il n'est point fait de mention dans l'Armure décrite par Paul.* 2 Cor. 10.4.

En quatrième lieu, Parce que Jacques témoigne, *Que les Combats & les Querelles, viennent des Convoitises, qui guerroyent dans les Membres des Hommes Charnels. Mais les Chrétiens, c'est à dire ceux qui sont véritablement Saints, ont Crucifié la Chair avec ses affections & ses Convoitises; Par conséquent donc ils ne peuvent pas s'y abandonner en faisant la Guerre.* Jaq. 4. 1. Gal. 5. 24.

En cinquième lieu, Parce que les Prophetes Esaïe & Michée, ont Prophetisé en termes expres, *Que dans la Montagne de la Maison de l'Eternel, Christ jugera les Nations, & alors ils forgeront leurs Epées en Socs de Charrües, &c. Et les Anciens Peres des trois Premieres Centaines d'Années après Christ, affirmoient que ces Propheties furent accomplies dans les Chrétiens de leur Tens, qui avoient beaucoup d'aversion pour la Guerre; sur quoy on peut voir Justin Martir, Tertulien, & les autres: Ce qui ne doit point sembler étrange à personne, puisque Philon Juif rend suffisamment témoignage des Essenien, Qu'il ne s'en trouva pas un seul parmi eux, qui voulût faire des Instrumens de Guerre. Mais combien Jesus est-il venu plus avant, afin d'empêcher ses Sectateurs de Combattre, & qu'il pût les porter à la Patience & à la Charité?* Ef. 2. 4. Mich. 5. 24. Les Chrétiens de l'Eglise Primitive sont contre la Guerre.

En sixième lieu, Parce que le Prophete avoit predit,

dit, *Qu'il n'y auroit personne de Blessé ni de Tûé dans toute la Sainte Montagne de l'Eternel* : Mais la Guerre extérieure est ordonnée pour tûer & pour détruire,

En septième lieu, Parce que Christ dit, *Que son Regne n'étoit point de ce Monde*, & que pour cette raison, ses Serviteurs ne combattront point : Par conséquent ceux qui combattent, ne sont, ni ses Disciples, ni ses Serviteurs.

En huitième lieu, Parce qu'il censure Pierre, pour s'être servy de l'Epée, disant, *Remets ton Epée en son lieu, car tous ceux qui prendront l'Epée, periront par l'Epée*. Surquoy Tertulien parle fort bien, lib. de Idol. *Comment celuy-là Combattrait-il en Paix avec l'Epée que le Seigneur avoit enlevé ? Car quoy que les Soldats vinssent à Jean, & receussent une forme d'Observation ; Si de même le Centenier crût dans la suite, il desarma chaque Soldat, en desarmant Pierre*. Le même de Coro. Mil. demande, *Sera-t-il permis de se servir de l'Epée le Seigneur disant, que celuy qui se servira de l'Epée, perira par l'Epée ?*

En neuvième lieu, Parce que l'Apôtre exhorte les Chrétiens, *Qu'ils ne se defendent point, ni ne se vengent point eux mêmes, en rendant mal pour mal ; mais à donner lieu à la Colere, parce que la vengeance appartient au Seigneur*. Ne sois point surmonté par le mal, mais surmonte le mal par le bien. Si ton ennemy a faim, donne luy à manger, s'il a soif, donne luy à boire. Mais la Guerre par tout enseigne & commande des choses entièrement contraires.

En dixième lieu, Parce que Christ appelle ses Enfants à porter sa Croix, & non pas à Crucifier, ou à tûer les autres, il les appelle à la Patience, & non pas à la Vengeance ; à la Verité, & à la Simplicité, & non pas aux Frauduleux Stratagemes de la Guerre, ou jouer le Personnage d'un Flateur ; ce que Jean luy même défend ; de fuir la Gloire de ce Monde, & de ne l'acquérir point par des efforts Militaires. Par conséquent donc la Guerre est tout à fait contraire à la Loy & à l'Esprit de Christ.

§. XV. Mais on Objecte, Qu'il est permis de faire la Guerre, parce qu'Abraham fit la Guerre avant que la Loy fût donnée, & les Israëlites après que la Loy eut été donnée. Objection.

Je Répons, comme cy-devant, 1. Qu'Abraham offrit des Sacrifices en ce temslà, & Circoncit les Mâles: Ce qui néanmoins ne nous est pas permis de faire sous l'Evangile. Réponse.

2. Que la Guerre, ni Defensive, ni Offensive, n'étoit permise aux Israëlites de leur propre volonté, ou par leur propre Conseil, & par leur conduite, mais ils étoient obligez, à toutes les fois, s'ils vouloient avoir un heureux succez, de s'enquerir premierement, de l'Oracle de Dieu. Les Israëlites allant à la Guerre Consultoient l'Oracle de Dieu.

3. Que leur Guerres contre les Nations Impies, étoient une Figure de la Guerre Interieure des véritables Chrétiens contre leurs ennemis Spirituels, en quoy nous surmontons le Diable, le Monde & la Chair.

4. Il y a quelque chose d'expressément défendu par Christ, Mat. 2. 26. qui étoit accordé aux Juifs en leur tems, à cause de leur dureté, ou de leur rudesse; & tout au contraire, nous sommes commandez d'avoir cette Patience particuliere, & cet exercice de Charité, que Moïse ne commandoit point à ses Disciples. De là vient que Tertulien dit fort bien contre Marc. Christ enseigne véritablement une nouvelle Patience, même en défendant de se venger d'une injure, ce qui étoit permis par le Createur. Et au liv. de Patien. La Loy trouve plus qu'elle n'a perdu, en ce que Christ dit, Aimez vos ennemis. Et au tems de Clement Alexandrin, les Chrétiens étoient si éloignez de faire la Guerre, qu'il rend témoignage qu'ils n'avoient point de marques ou d'enseignes de violence parmi eux, disant, Il n'y a, ni de visage d'Idoles à peindre, ausquelles il n'est pas seulement permis de regarder, n'y d'Epée, n'y d'Arc pour ceux qui suivent la Paix, n'y de Canpes pour ceux qui sont moderez & temperans, comme dit Sylvius Disc. de Rev. Belg. Quelque chose de permis dans le vieux Testament à cause de la dureté de cœur.

Secon-

Object.

Secondement, On objecte, *Que la Defence est de Droit Naturel, & que la Religion ne détruit point la Nature.*

Reponse.

Je répons, Quand cela seroit vrai ; ce n'est pas détruire la Nature que d'obéir à Dieu, & nous recommander nous mêmes à lui en Foi & en Patience, mais c'est plutôt l'exalter & la perfectionner ; à sçavoir, en l'élevant de la Vie Naturelle à la Surnaturelle, par Christ vivant au dedans, & la consolant, afin qu'elle puissè faire toutes Choses, & qu'elle soit rendue plus que Victorieuse.

Object.

En troisieme lieu, On objecte, *Que Jean n'annula pas ni ne condamna la Guerre, quand les Soldats vinrent à lui.*

Reponse.

Je répons, Que s'ensuit-il de là ? La Question n'est point touchant la Doctrine de Jean, mais il s'agit de celle de Christ, de qui nous sommes les Disciples, & non pas de Jean : Car c'est Christ, & non pas Jean, qui est ce Prophete, lequel nous devons tous écouter. Et quoi que Christ ait dit,

Luc 7. 28.

Qu'entre ceux qui sont nez de Femme, il n'y ait nul Prophete plus grand que Jean Batiste ; il ajoute néanmoins, Que celui qui est le moindre au Royaume de Dieu, est plus grand que lui. Mais quelle fut la Reponse de Jean, afin que nous puissions voir, si elle peut justifier les Soldats de ce tems-là ? Car si on la considere de près, il paroîtra, que ce qu'il propose aux Soldats, leur defend manifestement cet Emploi ; car il leur commande, *de n'user point de Concussion, ou de Violence envers Personne, & de ne Tromper Personne ;* mais qu'ils fussent contents de leurs Gages. Considérez donc de quoi Jean dispense les Soldats, à sçavoir, De n'user point de Violence ou de Tromperie contre Personne ; ce qui étant ôté, dites moi je vous prie, comment les Soldats peuvent faire la Guerre ? Car l'Artifice, la Violence, & l'Injustice, ne sont-elles pas les trois Proprietez de la Guerre, & les Consequences naturelles des Barailles ?

Luc 3. 14.

En

Des Salutations & des Recreations. 643

En quatrième lieu, On objecte, *Que* Corneille, *Objection.*
& ce Centenier, dont-il est fait mention, Mat. 8. 5.
étoient des Soldats ; & qu'il n'est point parlé, qu'ils
ayent quitté leurs Emplois Militaires.

Je répons, Nous ne lisons pas non plus, qu'ils *Reponse.*
y aient continué. Mais il est fort vrai semblable,
que s'ils persisterent dans la Doctrine de Christ
(& nous ne lisons point en aucune part qu'ils soient
dehûs de la Foi) qu'aussi ils n'y continuèrent pas,
principalement si nous considérons, que deux ou
trois Siecles après, les Chrétiens rejetterent tout à
fait la Guerre, ou du moins un long-tems après
leur tems, si l'on peut ajoûter Foi à l'Empereur
Marc. Aurel. Anton. qui écrit de cette maniere :

—Je priai les Dieux de ma Patrie ; mais comme ils *Les Chrétiens*
ne se soucierent point de moi, & que je me reconnus *produits pour*
moi même pressé par l'Ennemi ; considerant le petit *Exemples*
nombre de mes Troupes, j'appelai quelqu'un, & je priai *qu'ils ne fi-*
ceux qui parmi nous, s'appellent Chrétiens, & j'en *rent point la*
trouvai un grand nombre de ceux-là : Et je les con- *Guerre.*
traignis par des Menaces, ce qui ne se devoit pas
faire, parce que dans la suite je connus leur force &
leur vigueur. C'est pour cette raison, qu'ils ne
s'appliquerent point ni à l'usage des Darts, ni des
Trompettes, car ils n'ont pas accoutumé de le faire,
pour la Cause & pour le Nom de leur Dieu, lequel
ils portent en leurs Consciences : Et ceci arriva en-
viron Cent Soixante Ans après Christ. Ajoûtez à
cela ces Paroles que les Chrétiens répondent dans
Justin Martyr, ἡ πολέμῳ τοῖς ἐχθροῖς, c'est à dire,
Nous ne Combatons point contre nos Ennemis. Et ou-
tre cela encore, la Reponse de Martin à Julian
l'Apostat, rapportée par Sulpitius Severus, Je suis
Soldat de Christ, c'est pourquoi je ne puis pas Comba-
tre ; ce qui arriva Trois Cent Ans après Christ.
Par consequent il n'est pas vrai-semblable, qu'ils
aient continué dans leurs Emplois Militaires.
Comment est-ce donc que s'accorde Vincentius Ly-
rinensis, & les Papistes avec leur Maxime, Ce qui
est

est reçu toujours, reçu par tout, & reçu de tous, &c. Et que deviennent les Prêtres avec leur Serment, Qu'ils ne doivent ni ne veulent jamais Interpreter l'Ecriture, que suivant le Consentement Universel des Peres qu'ils appellent ? Car il est aussi aisé d'obscurcir le Soleil en plein midi, que de nier que les Premiers Chrétiens avoient renoncé à toute Vengeance & à la Guerre.

Persecution
pour ne por-
ter pas les
Armes, & ne
Jurer pas ni
ne Prier pour
la Victoire.

Et quoi que ce soit une Chose assez connue de tous ; néanmoins il est aussi également bien connu que toutes les Sectes Modernes vivent dans la Négligence & dans le Mépris de cette Loi de Christ, & qu'elles oppriment de la même façon les autres, qui ne s'accordent pas avec elles en ceci à cause de la Conscience envers Dieu : Tout de même que nous avons beaucoup souffert dans notre País, parce que, *Nous ne pouvons ni porter les Armes nous mêmes, ni envoyer les autres en notre place, ni donner notre Argent pour l'achat des Tambours, des Estandars, & de l'autre Equipage Militaire. Et finalement, Parce que nous ne pouvons pas tenir nos Portes, nos Fenêtres & nos Boutiques fermées, à cause de la Conscience, en certains Jours, comme de Jeunes & de Prières qui sont établis pour demander la Bénédiction sur les Armes, & pour le Succès d'un Royaume ou d'une Republique, sous laquelle nous vivons ; ni rendre Graces des Victoires obtenues par l'Effusion de beaucoup de Sang. C'est en forçant la Conscience que l'on a voulu contraindre nos Freres, qui habitent dans des divers Royaumes, qui sont en Guerre l'un contre l'autre, à invoquer notre Dieu & à l'implorer pour des Choses contraires & contradictoires, & par consequent Impossibles ; car il est impossible que deux Partis combatans ensemble puissent tous deux r'emporter la Victoire. Et parce que nous ne pouvons pas concourir avec eux dans cette Confusion, pour cette raison nous sommes assujétis à la Persecution. Et mêmes les autres, qui avec nous témoignent que l'usage des Armes n'est pas permis*
aux

aux
lesqu
dele
bien
gistr
& se
Prof
quel
semb
les C
faire
de p
que
nous
Pruc
E
22.
celu
ache
Arm
J
cela
égar
tren
tien
leq
Seig
Epe
Con
tire
soit
Ven
en é
Car
étr
lui
été
fût
fett

aux Chrétiens, nous regardent de travers : Mais lesquels de nous autres deux observent le plus fidèlement ce Témoignage contre les Armes ? Ou bien ceux, qui en certains tems à l'ordre du Magistrat ferment leurs Boutiques, & leurs Maisons, & se trouvent dans leur Assemblée à prier pour la Prosperité de leurs Armes, ou à rendre Graces de quelque Victoire ou d'autre, en quoi ils se rendent semblables à ceux qui approuvent les Guerres & les Combats : Ou bien nous, qui ne pouvons pas faire ces Choses, par la même Raison de Conscience, de peur que nous ne détruisions pas nos Oeuvres, ce que nous établissons dans nos Paroles ? C'est-ce que nous laisserons au Jugement de toutes les Personnes Prudentes.

En cinquième lieu, On Objecte, *Que Christ, Luc* Objection.
22. v. 36. *parlant à ses Disciples, leur commande, Que celui qui n'avoit point alors d'Epée, vendît sa Robe, & achetât une Epée : Par conséquent, disent-ils, Les Armes sont permises.*

Je réponds, Quelques uns à la Verité entendent cela de l'Epée extérieure ; néanmoins c'est en n'ayant égard seulement qu'à cette occasion : Jugeans autrement que les Guerres sont défendues aux Chrétiens sous l'Evangile. Entre lesquels est Ambroise, lequel sur ce Passage parle en cette maniere : O Seigneur ! Comment me Commandes tu d'acheter une Epée, toi qui me défends d'en fraper ? Comment me Commandes tu d'avoir une Epée, que tu me défends de tirer hors du fourreau ? A moins que peut-être ce ne soit pour une Défense toute prête, & non pas pour une Vengeance nécessaire ; & afin qu'il semble que j'aye été en état de me Venger, mais que je ne l'ai pas voulu. Car la Loi me defend de rendre les Coups ; & peut-être que c'est pour cette Raison, qu'il dit à Pierre, qui lui offroit deux Epées, [C'est assez] comme si cela eût été permis, jusques au tems de l'Evangile, afin que cela fût une Science d'Equité sous la Loi, mais une Perfection de Bonté sous l'Evangile. D'autres jugent que

Reponse.

Pierre offre deux Epées.

que Christ a parlé icy dans un sens Mistique, & non pas selon la Lettre; comme Origene sur Mat. 19. disant, *Si quelqu'un s'attachant à la Lettre, & n'entendant pas la volonté des Paroles, aura vendu son vêtement Corporel, & aura acheté une Epée, en prenant les Paroles de Christ contre sa volonté, celui là perira: Mais ce n'est pas icy le lieu de faire mention de qu'elle Epée il parle.* Et veritablement, quand nous considerons la Réponse des Disciples, *Maître voicy deux Epées*, entendant cela des Epées exterieures; Et derechef la Réponse de Christ, *C'est assez*; l'on diroit, que Christ ne voudroit pas que les autres, qui n'avoient point d'Epée (car ils n'avoient seulement que deux Epées) vendissent leurs Robes, & achetaissent une Epée exterieure. Qui est-ce qui peut penser, que les affaires étant en cet état, il eût voulu dire, *Que deux étoient assez*? Mais quoy qu'il en soit, cela est suffisant pour dire, que l'usage des Armes est illegitime sous l'Evangile.

Objection. En sixième lieu, On Objecte, *Que l'Ecriture & les Anciens Peres, (comme on les appelle) défendent seulement la vengeance particuliere, & non pas l'usage des Armes, pour la défense de nôtre Corps, de nos Femmes, de nos Enfans, & de nos Biens, lors que le Magistrat le commande, puis que le Magistrat doit être obeï. C'est pour cette raison; qu'encore qu'il ne soit pas permis aux Particuliers de le faire d'eux mêmes, néanmoins, ils sont obligez de le faire par le Commandement du Magistrat.*

Reponse. Je Répons, si le Magistrat est veritablement Chrétien, ou desire d'être tel, il doit luy même en premier lieu, obeïr aux Commandement de son Maître, qui dit, *Aimez vos ennemis, &c.* & alors il ne nous commandera pas de les tuer, Mais s'il n'est pas un veritable Chrétien, alors nous devons obeïr à nôtre Seigneur & à nôtre Roy Jesus Christ, auquel il luy faut aussi obeïr. Car dans le Royaume de Christ, tous doivent se soumettre à

Les Magistrats Chrétiens doivent obeïr à leur Maître qui est Christ.

ses

ses Loix, depuis le plusgrand, jusques au plus bas, c'est à dire, depuis le Roy, jusqu'au Mendiant, & depuis Cesar, jusqu'au Rustique. Mais, hélas! où trouverons nous une belle obeissance? O déplorable Chûte! Surquoy *Ludov. Viv.* écrit bien, lib. de conv. *Christ. sub. Turc.* au rapport de *Frederic Sylvius*, Discour. de Revol. Belg. p. 85. Le Prince étant entré dans l'Eglise, non pas comme un véritable & sincere Chrétien; ce qui à la verité, eût été une chose très-heureuse & très-desirable, mais il a introduit avec luy, sa Noblesse, ses Honneurs, ses ARMES, ses Enseignes, ses Triomphes, son Humeur hautaine, son Orgueil, sa Fierté; c'est à dire, Il est venu dans la Maison de Christ, acompagné du Diable, & ce qui ne se pourroit point faire en aucune façon, il voudroit que deux Maisons & deux Villes fussent jointes, celle de Dieu, & celle du Diable; ce qui ne se peut point faire, non plus que de joindre Rome & Constantinople, qui sont éloignées d'une si longue étendue, & de Mer & de Terre tout ensemble. (Quelle communion, dit Paul, y a-t-il entre Christ & Belial?) Leur zele est refroidy par degrez, leur Foy a diminué, leur Pieté toute entiere a degeneré; au lieu de quoy nous nous servons aujourd'huy d'Ombres & d'Images, (& comme il dit) Je voudrais que nous pussions retenir celles-cy; C'est ainsi que parle *Vives*. Mais en dernier lieu, quand à ce qui a du raport à cette affaire, vû que rien ne semble plus contraire à la Nature de l'homme, & vû que de faire telles choses du Monde, la défense de foy même semble être la plus supportable, comme elle est la plus mal aisée aux hommes, aussi est-elle la partie la plus parfaite de la Religion Chrétienne, comme celle en laquelle le renoncement à foy même, & l'entiere confiance en Dieu, paroît le plus; & c'est pour cela que Christ & ses Apôtres nous en ont laissé le plus parfait exemple. Quant à ce qui a du raport aux presens Magistrats du Monde Chrétien, quoy que nous ne leur refusions pas tout à fait le

Lud. Vives
contre les
Armes.

Touchant
les Magistrats
à present du
Monde Chré-
tien.

nom de Chrétiens, à cause de la Profession publique qu'ils font du *Nom de Christ*, néanmoins nous pouvons hardiment affirmer, qu'ils sont fort éloignés de la Perfection de la *Religion Chrétienne*; parce que dans l'Etat où ils sont, (ainsi que je l'ay cy-devant remarqué en plusieurs endroits fort au long) ils ne sont point parvenus à la pure Dispensation de l'Evangile. Et c'est pour cela que tandis qu'ils restent dans cet état, nous ne dirons pas qu'une *Guerre* entreprise pour une juste occasion, soit pour eux tout à fait illegitime. Car tout de même que la Circoncision, & les autres Ceremonies furent permises pour un tems aux *Juifs*, non pas à cause qu'elles étoient, ou nécessaires d'elles mêmes, ou permises en ce tems là, après la Resurrection de Christ; mais parce que l'Esprit ne s'étoit point encore levé en eux, par lequel ils pussent être délivrés de ces Rudimens: De même aussi les Confesseurs du nom *Chrétien* d'apresent, qui sont encore dans le Mélange, & non pas dans l'Esprit patient de Souffrances, ne sont pas encore bien disposés pour cette Forme de Christianisme, & par conséquent ils ne peuvent pas être sans se défendre eux mêmes, jusqu'à ce qu'ils parviennent à cette perfection. Mais quand à ceux que Christ a amenés jusques icy, il ne leur est pas permis de se défendre eux mêmes avec des *Armes*, mais doivent sur tout en toutes choses se confier sur le Seigneur.

La Conclur-
son.

§. XVI. Mais en dernier lieu, pour Conclure, si donner & recevoir des Titres de Flatterie, desquels on ne se sert point, à cause des Vertus inhérentes dans les Personnes, mais qui sont pour la plus part employez par des hommes impies à l'égard de ceux qui leur ressemblent; S'encliner, grater du Pié en Reverence, & ramper jusqu'à terre, l'un devant l'autre; Si s'appeller à tout moment l'un l'autre, *Le très-humble Serviteur*, & cela le plus frequemment, sans aucun dessein de réel service; si c'est là l'honneur qui vient de Dieu, & non pas l'honneur

l'honneur qui vient d'embas, alors à la verité, on pourra dire de nos Aversaires, qu'ils sont Fideles, & que nous sommes condannez comme des Orgueilleux & des Opiniâtres, en refusant toutes ces choses. Mais si, avec *Mardochee*, refuser de s'encliner devant l'Orgueilleux *Haman*; & avec *Elihu*, de ne point donner de *Titres Flateurs aux hommes*, de peur que nous ne soyons reprimendez par nôtre Createur; Et si suivant l'exemple de *Pierre*, & l'avis de l'*Ange*, s'encliner seulement devant Dieu, & non pas devant nos Compagnons de Service; & si n'appeller personne, *Seigneur* ni *Maître*, hormis sous quelque particulieres Relations, suivant le Commandement de *Christ*; Je dis, que si ces choses là ne sont pas à blamer, donc nous ne sommes point blâmables d'en agir ainsi. Si être Vain, & Extravagant en Habits, si ce Farder le Visage, & s'entortiller & friser les Cheveux; si être couvert d'Or & d'Argent, & de Pierres precieuses; & si être couverts de Rubans & de Dentelles, est être vêtus d'Habillement Modeste; & si ce sont là les Ornaments des Chrétiens, & si cela est, être humble, doux, & mortifié; Alors à la verité nos Aversaires son de bons Chrétiens & nous sommes des Orgueilleux, des Singuliers, & des Fantastiques, en nous contentans de ce que le nécessaire & la commodité demandent, & condannans ce qu'il y a d'avantage, comme superflu; mais non pas autrement. Si, pratiquer les Jeux, les Passetems, les Comedies; Si Jouer aux Cartes, Jouer aux Dez, & Dancer; Si Chanter, & user les Instrumens de Musique; Si frequenter les Places de Theatre & les Comedies & Mentir, Contrefaire, ou supposer, & dissimuler, est être toujours en crainte; & si cela est faire toutes choses à la Gloire de Dieu; & si cela est, passer nôtre séjour icy en crainte; & si cela est user de ce Monde, comme si nous n'en usions point; & si cela n'est pas nous conformer nous mêmes à nos Convoitises de

Ester 3. 5.
Job 32. 21.
22.

cy-devant ; & n'être pas conformes à l'Esprit & à la vaine Conversation de ce Monde ; Alors nos Aversaires, nonobstant la Pratique qu'ils font de ces choses, & ce qu'ils alleguent en leur faveur, sont de fort bons Chrétiens, Modestes, Mortifiez & qui renoncent à eux mêmes, & nous sommes justement blâmables en les condamnant ; mais non pas autrement. Si la Profanation du Saint Nom de Dieu ; si exiger le Serment l'un de l'autre à chaque occasion ; si appeller Dieu à témoin dans des choses d'une telle nature, dans lesquelles aucun Roy de la Terre ne se croiroit pas legitimement ni honorablement appelé à témoin, sont des devoirs d'un homme Chrétien, j'avouëray que nos Aversaires sont d'excellamment bons Chrétiens, & que nous manquons à nôtre Devoir : Mais si le contraire est veritable, il faut de necessité que nôtre obeïssance à Dieu dans cette chose là, luy soit agréable. Si nous venger nous mêmes, ou, rendre injure pour injure, mal pour mal, playe pour playe, prendre œil pour œil, dent pour dent, si combattre pour des choses exterieures & perissables, aller à la Guerre l'un contre l'autre, que nous n'avons jamais vû, ni avec qui nous n'avons jamais eu aucune contestation, ni querelle, ni rien à faire ; étant de plus tout à fait ignorans de la cause de la Guerre, mais seulement que les Magistrats des Nations fomentent des querelles les uns contre les autres, dont les Causes sont pour la plupart inconnûes aux Soldats qui Combatent, tout de même que de quel côté est le Droit, ou le Tort ; & néanmoins être si furieux, & si encolere l'un contre l'autre, que de détruire & de saccager tout, afin que ce Culte ou un autre soit reçu, ou aboly ; Si faire ces choses, & beaucoup d'avantage de cette nature, est accomplir la Loy de Christ, alors à la verité nos Aversaires sont de veritables Chrétiens ; & nous ne sommes que de miserables Heretiques, qui souffrons nous mêmes d'être saccagez

pris

Pris, Emprisonnez, Bannis, Battus, & mal Traitez, sans aucune Resistance, *mettant nôtre Assurance seulement en DIEU*, afin qu'il nous defende, & nous conduise en son *Royaume* par le chemin de la *Croix*. Mais si la Chose en est autrement, nous recevrons certainement la *Recompense*, que le Seigneur a promise à ceux qui s'attachent à lui, & qui se *Confient en lui*, en renonçant à eux mêmes.

Et pour faire une Recapitulation de tout ; Si pratiquer toutes ces Choses, & plusieurs autres, que l'on pourroit alleguer pour Exemple, est *marcher dans le chemin étroit qui meine à la Vie* ; si c'est *charger la Croix de Christ* ; si c'est *mourir avec lui aux Convoitises & aux Vanitez perissables de ce Monde* ; & *ressusciter avec lui en nouveauté de Vie*, & être *assis avec lui aux Lieux Celestes* ; Alors nos Averfaires peuvent être estimez tels ; & ils n'ont pas besoin de craindre qu'ils soient dans le *Chemin Spatieux qui conduit à la Perdition* ; & nous nous trompons grandement, nous qui avons renoncé à toutes ces Choses pour l'amour de Christ, pour crucifier nos propres Convoitises, & pour nous procurer contre nous mêmes l'Ignorance, le Reproche, la Haine & l'Aversion de la part des Hommes de ce Monde : Non pas comme si nous croyons qu'en agissant ainsi, nous meritions le Ciel ; mais comme sachans, que ces Choses sont contraires à la Volonté de celui, qui rachette ses Enfans de l'Amour de ce Monde & de ses Convoitises, & les meine dans les voyes de la *Verité* & de la *Sainteté*, dans lesquelles ils prennent plaisir de cheminer.

CONCLUSION.

CONCLUSION.

SI tu t'appliques, Sincere Lecteur, à considérer ce Systeme de la Religion, en la Crainte de Dieu, tel qu'il est ici mis avec sa Consistence & son Harmonie, tant en lui même qu'avec les Ecritures de Verité, je ne doute point, qu'il ne te faille dire avec moi, & avec plusieurs autres de plus, Que c'est ici le Jour Spirituel de l'Aparition de Christ, dans lequel il Révele de Nouveau les Vieux Sentiers de la Verité & de la Justice. Car tu peux remarquer ici la Religion Chrétienne, véritablement Etablie & Soutenuë dans toutes ses Parties, telle qu'elle est, à sçavoir, une Chose Vivante, Intérieure, Spirituelle, Pure & Substantielle; & non pas une Forme Pure & Simple, une Apparence, une Ombre, une Notion, & une Opinion, comme il ni en a eu que trop jusques ici qui l'ont tenu, de qui les Fruits font connoître, qu'ils ont manqué de cela même, dont-ils portent le Nom : Et néanmoins plusieurs de ceux-là sont si amateurs de leurs Formes & de leurs Ombres vuides, qu'ils ne cessent de nous Calomnier, de ce que nous recommandons la Substance, & que nous les y appellons ; comme si par ce moyen nous avions renoncé ou méprisé la véritable Forme, & la Partie extérieure du Christianisme, ce qui est à la verité (comme Dieu qui est le Scrutateur des Cœurs le sçait) une fort grande Medisance. De cette maniere, parce que nous avons instamment exhorté le Peuple à ressentir Dieu près d'eux & en eux mêmes, en leur disant, Que leurs Notions de Dieu, tel qu'il est au de là des Nûes leur seront peu avantageuses, s'ils ne le ressentent pas près : De là ils ont tâché d'inferer malicieusement, que nous nions qu'il y ait aucun Dieu, hormis celui qui est au dedans de nous. Parce que nous disons au Peuple,

ple, Que c'est la Lumiere & la Loi au dedans, & non pas la Lettre au dehors, qui leur peut faire connoître véritablement leur Condition, & les détourner de tout Mal : De là ils disent, que nous diffamons les Ecritures, & que nous érigeons nos Imaginations au dessus d'elles. Parce que nous faisons connoître au Peuple, que ce n'est pas en parlant de la Vie extérieure de Christ, & en la Croyant aussi bien que ses Souffrances, sa Mort, & sa Resurrection, non plus que les Juifs en criant, Le Temple de l'Eternel, Le Temple de l'Eternel, qu'il leur suffira, pour les justifier en la Presence de Dieu ; mais qu'il faut qu'ils connoissent, que Christ, qu'ils ont crucifié, est ressuscité en eux, & qu'il les justifie & les rachette de toutes leurs Iniquités : De là ils disent, Que nous nions la Vie, la Mort, & les Souffrances de Christ, la Justification par son Sang, & la Remission des Pechez par lui. Parce que nous leur disons, tandis qu'ils sont à babiller & à décider touchant la Resurrection, qu'ils ont plus de besoin de connoître le Juste, lequel ils ont mis à Mort, comme Ressuscité en eux mêmes, & être assurez qu'ils sont participans de la premiere Resurrection ; & que si cela est, ils seront d'autant plus capables de juger de la seconde : De là ils disent, Que nous nions la Resurrection du Corps, parce que quand nous les entendons parler indiscrettement du Ciel & de l'Enfer, & du dernier Jugement, nous les exhortons à sortir de cet Etat Infernal dans lequel ils sont, & à descendre au Jugement de Christ dans leurs propres Cœurs, & de croire en la Lumiere, & de la suivre, afin que par ce moyen ils viennent à être assis aux Lieux Celestes qui sont en Jesus Christ : De là ils disent malicieusement, Que nous nions qu'il y ait aucun Ciel ni aucun Enfer, que celui qui est au dedans de nous, & que nous nions qu'il y ait aucun Jugement Universel : Le Seigneur sçait que ces Calomnies sont jetées vainement contre nous, lesquels Dieu a suscitez pour cette Fin, & nous a rassemblez, afin qu'il pût confondre par nous la Sagesse des Sages, & anéantir l'Intelligence
des

des Prudens ; & qu'il pût, dans & par son propre Esprit & sa Puissance dans un Peuple méprisé (de peur que nulle Chair ne se puisse glorifier en sa Presence) renverser cette Image morte, obscure, corrompue, & cette Ombre toute vaine & cette Ecaille de Christianisme, avec laquelle l'Antechrist a trompé les Nations : C'est pour cette fin qu'il nous a appellez pour être les Premiers de ceux qui ne le servent plus, & qui ne l'adorent plus dans la Vieillesse de la Lettre, mais dans la Nouveauté de l'Esprit. Et quoi que nous soyons peu en nombre, au respect des autres ; & foibles quant à la Force extérieure, laquelle aussi nous rejettons tout à fait ; & impertinents, si nous nous comparions avec les Sages de ce Monde : Néanmoins comme Dieu nous a fait réussir, nonobstant beaucoup d'Oppositions, aussi le fera-t'il encore ; tellement que ni l'Art, ni la Sagesse, ni la Violence des Hommes ou des Demons, ne sera pas capable d'éteindre cette petite Etincelle qui est apparue ; mais elle croitra, pour consumer quoi que ce soit qui se levera pour s'y opposer. La Bouche de l'Eternel en a parlé ! Et même celui qui s'est élevé dans un petit Residu, se levera & s'avancera par le même Bras de Puissance dans sa Spirituelle Manifestation, jusqu'à ce qu'il ait subjugué tous ses Ennemis, jusqu'à ce que tous les Royaumes de la Terre deviennent le Royaume de Jesus Christ.

T AP 59

A celui qui a commencé cette Oeuvre, non pas parmi les Riches ou les Grands, mais parmi les Pauvres & les Petits, & qui l'a Revelé, non pas aux Sages & aux Sçavans, mais aux Pauvres, aux Petits Enfans, & à ceux qui Tettent : A Lui dis-je, Dieu Tout Puissant & Seul Sage, soit Honneur, Gloire, Action de Graces & Renommée, des à present & à jamais. Amen. Hallelu-JAH.

Table des Auteurs citez dans ce Livre.

A		<i>Clement d'Alexandrie.</i>	22,192, 217,633,641
<i>Lanus.</i>	506	<i>Conference d'Oldenbourg.</i>	271
<i>Amandus Polanus.</i>	269	<i>Confession Augustine.</i>	271,301
<i>Ambroise Ausbert.</i>	633	<i>Confession des Eglises de France.</i>	76
<i>Ambroise Mediol.</i>	141,571,645, 572,637	<i>Confession de Foi des Eglises d'Hol-</i>	76
<i>Amesius.</i>	270,552	<i>lande.</i>	76
<i>Anselme, Evêque de Canterberie.</i>	633	<i>Confession des Theologiens de West-</i>	76;86,227
<i>Antiochus.</i>	633	<i>minster.</i>	297
<i>Apollinaire.</i>	155	<i>Concile d'Azanzic.</i>	77
<i>Athanasie.</i>	22,570,626, 633,637	<i>Concile de Carthage.</i>	61
<i>Augustin.</i>	22,91,105,124,139, 142,166,217,219,291,297,502, 519,520,633,637	<i>Concile de Florence.</i>	77
<i>Auteur de Vocat. Gentium.</i>	140,194	<i>Concile de Laodice.</i>	119,269
B		<i>Cyprien.</i>	572,633,637
<i>Basile le Grand.</i>	631,633	<i>Cyrille d'Alexandrie.</i>	22,178, 184,633,637
<i>Beda.</i>	633	D	
<i>Bellarmin.</i>	232,569	<i>Dallaui.</i>	548
<i>Bernard.</i>	22,249,399,433	<i>Diodore le Sicilien.</i>	631
<i>Bertius.</i>	267	E	
<i>Beze.</i>	125,249,563	<i>Epistete.</i>	18
<i>Borbée.</i>	250,256	<i>Epiphane.</i>	88,633
<i>Buchanan.</i>	219	<i>Erasme.</i>	599,633,637
<i>Bucer.</i>	250	<i>Estius.</i>	258
<i>Bullinger.</i>	248	<i>Eusebius.</i>	60,632
C		<i>Eutyche.</i>	155
<i>Calvin.</i>	48,49,75,124,125,252, 267,367,494,574,594	<i>Euthimius Eugubinus.</i>	633,637
<i>Carlostadius.</i>	574	F	
<i>Casaubon.</i>	598	<i>Forbes.</i>	251
<i>Cassiodore.</i>	633	<i>François Lambert.</i>	345,442
<i>Castellion.</i>	574	<i>Fridericus Sylvius.</i>	641,647
<i>Catechisme de Westminster.</i>	274	G	
<i>Chamier.</i>	249	<i>Gelasius.</i>	297
<i>Chemnice.</i>	252	<i>Genviletus.</i>	279
<i>Christianus Druthmarus.</i>	633	<i>Gerard Vossius.</i>	187,271,301
<i>Chromavius.</i>	633,637	<i>Godeau.</i>	600
<i>Chrysostome.</i>	140,554,633,637	<i>Gregoire le Grand.</i>	22
<i>Ciceron.</i>	215	<i>Gregoire de Nazianze.</i>	633
<i>Claudianus Albertus Inuncanus.</i>	257	<i>Gregoire de Nisse.</i>	633
		H	
		<i>Hal Eben Tokdan.</i>	218
		X	
		<i>Haimo.</i>	

Table des Auteurs.

<i>Haimo.</i>	633	<i>Papirius Masson.</i>	507
<i>Hildise.</i>	571,572	<i>Paræus.</i>	126,246
<i>Hildebrand.</i>	568	<i>Paschal Rabbert.</i>	633
<i>Himelius.</i>	258	<i>Paul Riccius.</i>	502,533
<i>Histoire du Concile de Trente.</i>	573	<i>Philon Juif.</i>	632,639
<i>Histoire de la Reformation de France.</i>	594	<i>Pithæus.</i>	507
<i>Hofius.</i>	571	<i>Phocylides.</i>	216
<i>Hugo Grotius.</i>	625	<i>Piscator.</i>	126
I		<i>Platina.</i>	334
<i>Jaques Coret.</i>	268	<i>Platon.</i>	215,631
<i>Jaques Howel.</i>	599	<i>Plotinus.</i>	215
<i>Jean Damascene.</i>	633	<i>Polybius.</i>	625
<i>Jean Ferus.</i>	637	<i>Polycarpe.</i>	60,632
<i>Johannes Floracensis.</i>	507	<i>Prosper.</i>	139,140
<i>Jean Hus.</i>	103	<i>Pythagore.</i>	215,631
<i>Jean des Mares.</i>	600	Q	
<i>Jerome.</i>	22,88,94,297,571,596,627,633,637	<i>Quintilianus.</i>	631
<i>Isidore d'Hispaie.</i>	633	<i>Quintus Curtius.</i>	631
<i>Isidorus Pelusiota.</i>	633	R	
<i>Justin Martyr.</i>	194,217,632,636,639,643	<i>Reinerius.</i>	584
L		<i>Richard Baxter.</i>	258,270
<i>Lactance.</i>	215	S	
<i>Lucas Osiander.</i>	143,354	<i>Seneque.</i>	215
<i>Louis Vives.</i>	217,637,647	<i>Smith, Docteur de Cambridge.</i>	25
<i>Luther.</i>	24,222,323,225,322,573,574,599	<i>Stobée.</i>	631
M		<i>Sulpitius Severus.</i>	643
<i>Martianus.</i>	571	<i>Synode d'Arles.</i>	141
<i>Martyr.</i>	126	<i>Synode de Dordrecht.</i>	76,124
<i>Melanchthon.</i>	24,250,301	T	
<i>Musculus.</i>	267	<i>Tertullien.</i>	22,572,632,636,639,640
N		<i>Theophylacte.</i>	633
<i>Nicolas Arnold de Franeker.</i>	331,346,348,375,376,393,396,492,508	<i>Thomas Aquin.</i>	54
O		<i>Thysius.</i>	248
<i>OEcumenius.</i>	633	<i>Theodoret.</i>	733
<i>Origine.</i>	25,357,633,637	V	
<i>Othon Bronsfelse.</i>	633	<i>Vaudois.</i>	633
		<i>Victor Antiochien.</i>	187
		<i>Vincentius Lyrinensis.</i>	643
		W	
		<i>Wicklef.</i>	633
		Z.	
		<i>Zanchius.</i>	125,148,252,269
		<i>Zwingle.</i>	119,126,257

Passages

Table de l'Ecriture.

Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.
xyii	14	138	iv	24	256	iv	16	49
	20	ibid.		25	235		15	497
	36	428,640	v	15	115		18	388
Actes.					119	v	18	508
	4	411		10	253	vi	2	138
	4,5	475		12	104,116		11	221,243
	25	325		13	115		17	277,406
	1	438		15	104		17	512
	4	47,388	vi	18	206		19	45
	17	372		1,2	296	vii	19	259,285
	41	495		2, &c.	286		29,31	613
	42	535		3,4	481	ix	11, &c.	373
	46	536		4	467		15	377
	17	214		14	80,280		18	ibid.
iv	11	200		16	277		24	629
vi	2	536	vii	12,14	111		27	304
	10	47		19,24	293	x	3,4	514
vii	48	431	viii	1, &c.	47		16	527
	51	299		2	80		16,17	508
viii	12	495		3	286		17	528
	16	496		9	20		21	516
	22	468		13	237,302	xi	4	604
ix	14	579		14	20		17,20,21	539
	18	495		16	39,86		22,23	540
	25	579		26,27	452		23, &c.	532
	26	582		30	248		26	525
	34	210		38	305		26,27	528
	47,48	500	x	8	190	xii		84
	48	496		8	80		3	32,453
xi	16	476		14,15,18	190		4	362
xiii	38	495		18	147		4,5,6	42
	46	176,299	xi		311		7	121,147
xv	20	509	xii	2	603		8,9,10,13	47
	29	542		6,7,8	84,364		9,10,11	44
xvi	15	496		19	640		13	342
xvii	11	98	xiii		555		27,29	363
xviii	8	496	xiv	6	530	xiii	2	388
xix	5	ibid.		11	629	xiv	14,15	453
xx	7	537		17	544		30	444
	31	411		23	531,552		30,31,39	366
	32	80	I aux Corinthiens.				34	372
	33,34,35	378,389	i	2	333	xvi	13	411
xxi	9	372		14	489	II aux Corinthiens.		
	23, &c.	547		17	387,443	i	22	306,471
xxvi	18	182		21	138		23	627
xxviii	26	178	ii	2	160		24	555
Aux Romains.				3,4,5,13	387	ii	17	358
i	2	627		3,4,5	443	iii	6	318
	11	497		5	490	iv	10,11	254
	16	188		8	214	v	11	317
	17,28	152		9,10,12,14	31		4	618
	18	299		9,10	47		16,17	196
ii	4	174		12	138		18,19,21	240,241
	9,10,11,13	212		13	444		19	229
iii	10	109	iii	14	32	vi	14	277,516
	20	261		4 to 2	490		14,15,16	330
								Chap.

Table de l'Ecriture.

Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.
	16	159		23	147, 188	ii	11	204, 340	xviii
	14, 17, 18	330		24	233		14	231, 280	
x	4	558		27, 28	255	iii	5	221, 504	
xi	10	627		28	131		7	248, 256	
xiii	3	338	ii	4, 16, 20	544, 545		10	550	
	5	84, 203		8	355, 582	Aux Hebreux.			
	11	285		12	467	i	3	594	
Aux Galatiens.				15	428	ii	9	135	
i, &c.		263		19	330	iii	14	302	
	16	31, 41		1	542	iv	12, 13	190	
	20	627		2	618	v	4	346, 386	
ii	8	266		16	465	vi	16	629	
	26	265, 288	iv	2	411	vii	26	241	
iii	27	255, 467		12	383		10, 11	54	
iv		267	I Theſſaloniens.			ix	9	287	
	19	255		5	363		10	484, 546	
v	12, 20	563		12	271	x	24	437	
	24	639		13	283	xi		36	
vi	6, 7, 8, 9	263		5	182		6	237	
	14	138		6	411		7	37	
Aux Ephesiens.				12, 13	368	xii	14	259	
i	13	306		17	447		16, 17	153	
	14	471		19, 20	371		22, 23	289	
ii		114		21	575	xiii	7, 8	42	
	4, 5, 6	289		23	283		17	368	
	5	253	II Theſſaloniens.			Jacques.			
	8	340		5, 8	271	i	21	266	
	15	231		11, 12	299		25	429	
iii	9	29		I à Timothée.			27	138	
iv	11	282, 387				ii	24	258	
	5	46, 467		19	298	iii	9, 10	290	
	7, 11, 16	342		1, 3, 4, 6	133	iv	1	639	
	11	362		3	127	v	6	220	
	23	403		8, 9, 10	610		12	619	
	23, 24	255		11, 12	372	I Pierre.			
	24	288		2	344		14	509, 543	
	30	471	iii	2, 3, 4, 5, 6	387	i	5	302	
v	8	182		15	328		14	582	
	11	582		16	373		17	613	
	13	147, 163		17	368		23	197	
		201	vi	5, 6, &c.	387	ii	5	347	
	25, 26, 27	282		7, 8, 9, 10	379		21	158	
vi	12	639		8	389		22	241	
	18	447		20	355		22, 24	231	
Aux Philippiens.			II à Timothée.			iii	3, 4	610	
i	6	302		2	387		18	231	
	8	627	iii	15, 16, 17	91		26	173	
	21	118		17	283		21	467, 478	
ii	13	266	iv	5	411	iv	7	411, 421	
iii	10	231		7	306		10, 11	343, 387	
	14	298	A Tite.			v	5	368	
	15	576					II Pierre.		
Aux Colossiens.			i, &c.			i	4	232, 277	
	13	182		7, 8, 9	344		10	84, 305	
	15, 16	29		10, 11	389		12, 13	92	
				15	163		Chap.		

Table de l'Ecriture.

659

Table de l'Ecriture.

Chap.	Verf.	Pag.
	16	159
	14, 17, 18	330
x	4	558
xi	10	627
xiii	3	338
	5	84, 203
	11	285

Aux Galatiens.

i, &c.		263
	16	31, 41
	20	627
ii	8	266
	26	265, 288
iii	27	255, 467
iv		267
	19	255
v	12, 20	563
	24	639
vi	6, 7, 8, 9	263
	14	138

Aux Ephesiens.

i	13	306
	14	471
ii		114
	4, 5, 6	289
	5	253
	8	340
	15	231
iii	9	29
iv	11	282, 387
	5	40, 467
	7, 11, 16	342
	11	362
	23	403
	23, 24	255
	24	288
	30	471
v	8	182
	11	582
	13	147, 163
		201
	25, 26, 27	282
vi	12	639
	18	447

Aux Philippiens.

i	6	302
	8	627
	21	118
ii	13	266
iii	10	231
	14	298
	15	576

Aux Colossiens.

i	13	182
	15, 16	29

Chap.	Verf.	Pag.
	23	147, 188
	24	233
	27, 28	255
	28	131
ii	6, 16, 20	544, 545
	8	355, 582
	12	467
	13	428
	19	330
iii	1	542
	2	618
iv	16	465
	2	411
	12	383

I Thessaloniens.

i	5	363
ii	12	271
iii	13	283
v	5	182
	6	411
	12, 13	368
	17	447
	19, 20	371
	21	575
	23	283
	27	627

II Thessaloniens.

i	5, 8	271
ii	11, 12	299

I à Timothée.

i	19	298
ii	1, 3, 4, 6	133
	3	127
	8, 9, 10	610
	11, 12	372
iii	2	344
	2, 3, 4, 5, 6	387
	15	328
v	16	373
	17	368
vi	5, 6, &c.	387
	7, 8, 9, 10	379
	8	389
	20	355

II à Timothée.

iii	2	387
	15, 16, 17	91
	17	283
iv	5	411
	7	306

A Tite.

i, &c.		344
	7, 8, 9	387
	10, 11	389
	15	163

Chap.	Verf.	Pag.
ii	11	204, 340
	14	231, 280
iii	5	221, 504
	7	248, 256
	10	550

Aux Hebreux.

i	3	594
ii	9	135
iii	14	302
iv	12, 13	190
v	4	346, 386
vi	16	629
vi	26	241
vii	10, 11	54
ix	9	287
	10	484, 544
	24	437
		36
	6	237
	7	37
xii	14	259
	16, 17	153
	22, 23	289
xiii	7, 8	42
	17	368

Jaques.

i	21	266
	25	420
	27	138
ii	24	258
iii	9, 10	290
iv	1	639
v	6	220
	12	619
	14	509, 543

I Pierre.

i	5	302
	14	582
	17	613
	23	197
ii	5	347
	21	158
	22	241
	22, 24	231
iii	3, 4	610
	18	231
	26	173
	21	467, 478
iv	7	411, 421
	10, 11	343, 387
v	5	368

II Pierre.

i	4	232, 277
	10	84, 305
	12, 13	92
		Chap.

Table de l'Ecriture.

Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.
1,340		14	138		24	256		16	45
1,280	xviii	20	ibid.		25	235		15	497
1,504		36	428,640	iv	15	115		18	388
1,256		Actes.		v		119		18	508
550		4	411		10	253	vi	2	138
		4,5	475		12	104,116		11	221,243
K.		25	325		13	115		17	277,406
594		1	438		15	104		17	612
135		4	47,388		18	206		19	45
302		17	372	vi	1,2	296	vii	19	259,285
190		41	495		2,8c.	286		29,31	613
1,386		42	535		3,4	481	ix	11,8c.	373
629		46	536		4	467		15	377
241		17	214		14	80,280		18	ibid.
54	iii	17	200		16	277		24	629
287	iv	11	200	vii	12,14	111		27	304
544	vi	2	536		19,24	293	x	3,4	514
437		10	47	viii	1,8c.	47		16	527
36	vii	48	431		2	80		16,17	508
237		51	299		3	286		21	527
37	viii	12	495		9	20		21	516
259		16	496		13	237,302	xi	4	604
153		22	462		14	20		17,20,21	539
289	ix	4	579		16	39,86		22,23	540
42		18	495		26,27	452		23,8c.	532
368		25	579		30	248		26	525
	x	26	582		38	305		26,27	528
		34	210	x	8	190	xii		84
266		47,48	500		8	80		3	32,453
129		48	496		14,15,18	190		4	362
138	xi	16	476		18	147		4,5,6	42
58	xiii	38	495	xi		311		7	121,147
190		46	176,299	xii	2	603		8,9,10,13	47
339	xv	20	509		6,7,8	84,364		9,10,11	44
20		29	542		19	640		13	342
19	xvi	15	496	xiii		555		27,29	363
43	xvii	11	98	xiv	6	530	xiii	2	388
	xviii	8	496		11	629		14,15	453
	xix	5	ibid.		17	544	xiv	30	444
	xx	7	537		23	531,552		30,31,39	366
		31	411	I aux Corinthiens.				34	372
		32	80	i	2	333	xvi	13	411
		33,34,35	378,389		14	489	II aux Corinthiens.		
	xvi	9	372		17	387,443	i	22	306,471
		23,8c.	547		21	138		23	627
	xvii	18	182		2	160		24	555
	xviii	26	178	ii	3,4,5,13	387	ii	17	358
Aux Romains.					3,4,5	443	iii	6	318
i		9	627		8	490	iv	10,11	254
		11	497		9,10,12,14	31	v	11	317
		16	188		9,10	47		4	618
		17,28	152		12	138		16,17	196
		18	299		13	444		18,19,21	240,241
		4	174		14	32		19	229
		9,10,11,13	212	iii	4 to 2	490	vi	14	277,516
	ii	10	109					14,15,16	330
	iii	20	261						Chap.

Table de l'Ecriture.

Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.
		159		23	147, 188		11	204, 340
	14, 17, 18	330		24	233		14	231, 280
	4	558		27, 28	255		5	221, 504
	10	627		28	131		7	248, 256
	3	338		6, 16, 20	544, 545		10	550
	5	84, 203		8	355, 582			
	11	285		12	467			
				15	428			
				19	330			
				1	542			
				2	618			
				16	455			
				2	411			
				12	383			
				5	363			
				12	271			
				13	283			
				5	182			
				6	411			
				12, 13	368			
				17	447			
				19, 20	371			
				21	575			
				23	283			
				27	627			
				5, 8	271			
				11, 12	299			
				19	298			
				1, 3, 4, 6	133			
				3	127			
				8, 9, 10	610			
				11, 12	372			
				2	344			
				2, 3, 4, 5, 6	387			
				15	328			
				16	373			
				17	368			
				5, 6, &c.	387			
				7, 8, 9, 10	379			
				8	389			
				20	355			
				2	387			
				15, 16, 17	91			
				17	283			
				5	411			
				7	306			
				7, 8, 9	344			
				10, 11	387			
				12	389			
				13	163			

Table de l'Ecriture.

Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.	Chap.	Verf.	Pag.
	16	594	iii	1	138		Jude.	
ii	1,2,3	387		2 to 10	285		16	389
	3	358		4	294		20,25	453,594
	1,3,14,15	389		5,8	280		Apocalypse.	
	20	138		3,9	276	ii	9	328
iii	9	136	iv	7,20	256		20	563
	15	173		4,5	138	iii	12	298,306
	I Jean			9	134		16	326
i	1	350		10	231		20	31,517
	7	180		13	69,86	xiv	I to 5	289
	8	290	v	3	288	xix	10	326
ii	1,2	137		6	69,86	xxii	9	605
	2 to 6	285		14	453		14	259
	15	138		19	138		18	103
	27	56						

F I N.

7 AP 59

